

## L'iPOD est peut-être fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis

### 1. Introduction

L'énoncé que nous venons de citer comme titre contient, ce qu'on appelle, à l'instar de Croft (2001), une 'construction' :

*Peut-être A, mais B*

Construction qui ne fera pas pour autant en soi l'objet de la présente communication, car notre attention se focalisera plutôt sur la description de l'emploi de l'adverbe *peut-être*. Ce dernier est souvent considéré comme un exemple presque prototypique d'un marqueur de modalité épistémique, alors que, discursivement, son comportement s'avère plus complexe. Cela explique pourquoi il connaît de nombreux emplois pour l'étude desquels on doit faire appel, dans la littérature linguistique, aux notions de focalisation, de polyphonie et de stratégies discursives. (v. les analyses de Henning Nølke (1983, 1993, 2001, 2013) et Francesca Masini / Paola Pietrandrea (2010)).

Pour la présente analyse, nous allons nous contenter de regarder de plus près l'emploi de *peut-être* à l'intérieur d'une construction du type : *peut-être A, mais B*. L'analyse de corpus en général, ainsi que de l'influence de la présence de *mais* sur l'interprétation de l'emploi de *peut-être* en particulier, nous permettront de rendre compte du potentiel discursif de l'adverbe *peut-être*.

Ce potentiel consiste à faire remarquer, de manière intuitive dans un premier temps, que, dans un énoncé du type :

(1) L'éditorial de Friedman a fait scandale. Quelques semaines plus tard, il nuancit : il n'y a pas lieu de 'concéder le XXI<sup>e</sup> siècle à la Chine', disait-il. L'Amérique conservera la première place parce qu'elle reste le paradis de la création et de l'imagination. 'L'iPOD est peut-être fabriqué en Chine mais il a été rêvé aux Etats-Unis.' Grâce aux messages des sénateurs sur Twitter, les Américains peuvent suivre minute par minute les étapes de la 'flibuste' au Congrès. Tant qu'il lui reste Facebook, Google, l'iTouch et tout autre instrument que la Chine autocratique est incapable d'inventer, les sénateurs peuvent se chamailler, l'Amérique est sauvée.» (*Le Monde*, 31/12/2009)

Il y apparemment contradiction entre la valeur, la fonction de *peut-être*, qui est celle d'exprimer le doute, l'incertitude, par rapport à la fabrication de l'iPOD en Chine, et d'autre part, la réalité extralinguistique qui nous apprend que l'iPOD est, sans aucun doute, produit en Chine.

D'où le besoin de régler le problème de cet 'apparent' paradoxe entre le volet linguistique, qui définit *peut-être* en termes de marqueur modal exprimant l'incertitude, le doute par rapport à l'item dans sa portée, et l'extralinguistique, qui pose que ce même item est certain.

Si nous venons de traiter d'apparent ce paradoxe, cela est en raison du fait que des énoncés du type de (1) sont, d'une part, discursivement envisageables de manière naturelle par celui qui les produit, et d'autre part, ils sont acceptables et interprétables par les destinataires. En d'autres termes, aucun obstacle n'empêche qu'ils soient produits naturellement, d'une part et interprétés correctement, d'autre part. Partant, on considère que le paradoxe n'est qu'apparent et induit par le cadre exclusivement modal dans lequel *peut-être* est généralement interprété, alors qu'un cadre plutôt argumentatif serait plus adéquat, car capable d'expliquer pourquoi l'emploi de *peut-être* dans (1) n'entraîne aucune contradiction avec la réalité extralinguistique. Mais avant d'arriver à montrer cela, nous allons passer par plusieurs étapes.

Dans un premier temps, nous allons définir la notion de 'construction', telle que nous comptons l'utiliser dans cette communication. Il y aura ensuite une deuxième partie, plutôt descriptive, et comportant deux volets, dédiés: l'un à la description de *peut-être*, et l'autre à la présentation de *mais*. Finalement, nous allons traiter les effets de la mise ensemble de *peut-être* et *mais* sur la description de l'emploi de *peut-être*, avec aussi quelques remarques sur le *mais*.

Nous allons clôturer notre communication sur un rappel d'un autre emploi dont *peut-être* peut rendre compte discursivement et auquel nous nous sommes particulièrement intéressée, il s'agit de l'effet graduel que pouvait prendre *peut-être* dans certaines constructions du type *A, peut-être B*:

(2) « L'extension de l'hôpital est une construction 'unique dans le département et peut-être dans la région, de par son architecture, son fonctionnement ou son caractère innovant', remarque Sandrine Bricaud, la directrice de l'hôpital local. [...] » (*Ouest France*, 20/12/2011)

A part cette construction, nous en avons répertorié une autre, dans laquelle *peut-être* semblait avoir un effet graduel, similaire au précédent. Il s'agit de la construction: *peut-être pas A, mais B*:

(3) « Cela revient, peut-être pas quotidiennement, mais chaque semaine ou deux fois par mois. » (*La Charente Libre*, 01/10/2011)

(4) « Anders Breivik ne voulait pas sauver le monde des monstres extraterrestres, mais des musulmans; peut-être pas le monde, mais l'Europe. » (*RIA Vesti*, 01/12/2011)

En résumé, la présentation de l'emploi de *peut-être* dans *peut-être A, mais B*, ainsi que les résultats des analyses précédentes concernant ce même adverbe, à l'intérieur de *A, peut-être B* et *peut-être pas A, mais B*, constituent des arguments en faveur de la complexité discursive dont l'adverbe fait preuve. Partant de cette complexité, on comprend pourquoi on a besoin de faire appel à des notions telles la focalisation, la polyphonie (chez Nølke) et surtout l'argumentation (ce sera le cas de notre analyse),

afin de rendre compte de ses nombreux emplois. Contrairement au cadre traditionnel, qui se contente de traiter *peut-être* de manière unifiante en tant qu’adverbe modal. Tout en admettant l’efficacité de cette dernière description (modale), nous espérons parvenir à attirer l’attention sur son caractère restreint et insuffisant, surtout quand il s’agit de décrire les emplois dans *A, peut-être B, peut-être pas A, mais B et peut-être A, mais B*.

## 2. Un survol de la notion de ‘construction’ et du corpus

Le rôle de ce détour théorique est d’expliquer pourquoi, contrairement à la tradition linguistique, orientée exclusivement vers l’analyse de *peut-être* considéré seul ou de manière isolée, nous avons plutôt opté pour une analyse d’une construction du type : *peut-être A, mais B*, contenant ledit adverbe.

Une possible explication en ce sens serait que la notion de ‘construction’, relevant des grammaires des constructions, intègre une approche théorique qui se plie de manière plus convenable à nos exigences d’analyse car, selon nous, elle est plus appropriée à rendre compte de la complexité du comportement de *peut-être*.

La question qui se pose presque automatiquement par la suite est de savoir pourquoi l’approche des grammaires de construction est-elle plus adéquate à nos besoins. En guise de réponse, on remarque que son principal atout est de permettre de considérer plusieurs paramètres à la fois : « des informations syntaxiques, sémantiques, mais aussi des informations lexicales ou pragmatiques » (Lay 1990 :61). Parmi ces paramètres, nous allons privilégier l’apport sémantique et lexical, car s’avérant utile dans l’interprétation de l’emploi de *peut-être*. Il faut de plus préciser que la construction *peut-être A, mais B* va être ensuite considérée dans le cadre plus large de la théorie de l’argumentation dans la langue, telle qu’elle a été définie par Anscombe et Ducrot (1983), mais aussi dans celui de la TBS (Théorie des Blocs Sémantiques), développé par Marion Carel (2011). Cela nous permettra de saisir certaines différences entre les deux approches, mais aussi de trancher en faveur du cadre le plus approprié à notre analyse. Nous allons revenir sur ce point un peu plus tard.

Pour ce qui est de l’apport syntaxique, il sera, en quelque sorte, négligé, en ce sens qu’il sera relégué à l’arrière plan de notre description, car n’ayant aucune influence sur l’interprétation de *peut-être*. Cette dernière semble indifférente à la catégorie grammaticale à laquelle appartiennent les items A et B, de même qu’aux fonctions syntaxiques que ces derniers remplissent à l’intérieur de la construction.

## 3. Peut-être et mais, ‘vus’ par la littérature linguistique

Pour les descriptions de *peut-être* et *mais*, nous allons faire intervenir certaines remarques prises des études de Nølke (1983, 1993, 2001, 2013) concernant *peut-être*, alors que pour la description de *mais*, on fera référence à Anscombe et Ducrot (1983).

### 3.1. *Peut-être*

Peut-être est le terme utilisé le plus fréquemment lorsqu'il s'agit de semer le doute chez l'interlocuteur ou d'exprimer l'incertitude du locuteur à propos d'un certain contenu posé, fait d'ailleurs généralement retenu par les dictionnaires lorsqu'ils forment une définition de l'adverbe. Dans ce qui suit, nous allons considérer, à titre d'exemple, la définition de *peut-être* fournie par Le Petit Robert. Tout en mettant de côté des renseignements, certes intéressants, d'ordre étymologique et phonétique, nous préférons nous concentrer sur les indices d'ordre grammatical. Ainsi on apprend qu'il s'agit d'un :

« Adverbe de modalité marquant le doute, indiquant que l'idée exprimée par la proposition ou une partie de la proposition est une simple possibilité. »

La définition est suivie d'exemplifications, de même que d'autres renseignements concernant la place que l'adverbe peut occuper à l'intérieur de la phrase (en tête de phrase, ou au contraire, en fin de phrase), ainsi que les effets produits par ces emplacements, comme c'est le cas de l'ironie lorsque l'adverbe est placé en fin de phrase, comme dans :

*Vous n'êtes pas exempt de politesse, peut-être ?*

La plupart des aspects mentionnés ci-dessus font l'objet d'un consensus, ce qui explique pourquoi on les retrouve dans presque toutes les définitions de l'adverbe, quelle qu'en soit la source, y compris dans les études linguistiques (v. Nølke 1983, 1993, 2001, 2013). Ce dernier partage l'idée selon laquelle *peut-être* serait sémantiquement une réalisation linguistique de l'opérateur modal de POSSIBILITE. L'auteur appelle cet emploi de peut-être « logique », alors que nous préférons l'appeler, dorénavant, modal.

Concernant la portée de l'adverbe, l'auteur considère que *peut-être* est un adverbe de phrase par excellence, qui porterait, comme la dénomination le laisse entendre, sur la phrase dans sa totalité, dont il modifie, c'est-à-dire, il modalise les conditions de vérité. Autrement dit, la phrase entière est dans la portée (le champ ou le scope) de l'adverbe, ce dernier n'en ayant aucune préférence pour quelconque élément particulier.

Pour montrer cette idée selon laquelle la portée de l'adverbe est la phrase dans sa totalité, nous reprenons le schéma de Nølke:

*Pierre est peut-être malade.*

dont la paraphrase est:

*Il est possible que Pierre soit malade.*

et qu'on formalise :

*POSSIBLE (Pierre est malade).*

Dans la cadre de la théorie des mondes possibles, cette dernière formule pose que la proposition ‘Pierre est malade’ est vraie dans au moins un des mondes possibles.

L’analyse sémantique que nous avons considérée jusqu’ici suppose que *peut-être* porte sur toute la phrase sans préférence pour aucun élément de celle-ci. Mais est-ce vraiment toujours le cas ? Si OUI, cela revient à dire que les exemples ci-dessous :

- a. Peut-être que Paul a vendu sa voiture.
- b. Paul, peut-être, a vendu sa voiture.
- c. Paul a peut-être vendu sa voiture.
- d. Paul a vendu sa voiture, peut-être.

dans lesquels l’adverbe occupe différentes positions dans la phrase, seraient en effet tous synonymes, formalisables sous :

POSSIBLE (Paul a vendu sa voiture).

Or, si nous les examinons de plus près, nous verrons que l’extraordinaire mobilité dont fait preuve *peut-être*, lui permet de se placer à toutes les césures majeures de la phrase, et donc d’entretenir un certain lien, plus fort, avec un membre spécifié de celle-ci. Ce lien n’affaiblit pour autant en rien l’idée que la portée de l’adverbe reste toujours la phrase dans sa totalité.

Reconsidérons les exemples précédents. Intuitivement, Paul ne joue pas exactement le même rôle dans les quatre exemples. Ainsi b. semble s’insérer plus naturellement dans un contexte où l’on désire véhiculer comme sous-entendu que d’autres personnes n’ont pas vendu leurs voitures.

Mais quelle est la nature de ce lien ? Pourquoi, intuitivement, ressent-on l’attachement particulier de *peut-être* à un constituant précis de la phrase, alors que nous venons de poser qu’en effet, il (*peut-être*) ne peut porter que sur l’énoncé pris dans sa totalité. Est-ce que cet attachement peut mettre en doute le caractère d’adverbe de phrase de *peut-être* ? Pour répondre à cette question, il s’impose d’élargir l’analyse des enchaînements possibles selon ses différentes positions au sein de la phrase, afin de confirmer/infirmier l’idée de son possible attachement à un élément particulier de la phrase, et non pas forcément à la phrase dans sa totalité. Ainsi, considérons les quatre suites possibles :

- i. Mais je n’en suis pas sûr.
- ii. Mais Marie n’a pas vendu la sienne ; là, j’en suis sûr !
- iii. Mais il n’a pas vendu sa maison ; là, j’en suis sûr !

Lorsque le locuteur envisage l’enchaînement (i.), il a tendance à choisir (a.), car, en effet, dans (a.), *peut-être* ajoute un commentaire au contenu pris comme un tout, et cela explique pourquoi (i.) devient la suite la plus normale. Par contre, si le locuteur envisage la suite (ii.), il choisira plutôt (b.), où le commentaire porte sur Paul, qui sera ainsi contrasté par l’emploi de Marie. Pour (iii.), le locuteur envisage comme suite (c.) ou bien (d.). Une position assez mystérieuse est celle de *peut-être* dans (d.). Depuis

cette dernière position, l'adverbe produit un effet d'« après coup ». Le locuteur se reprend : *peut-être* est « non-programmé ».

Pour expliquer ce phénomène qui existe entre *peut-être* et le foyer, dans Nølke 1983 et 1993, l'auteur argumente en faveur d'une conception du foyer comme étant le résultat de l'acte de focalisation, et il montre que la langue dispose de multiples moyens pour marquer les éléments de la chaîne syntaxique qui peuvent être touchés par cet acte. Dans cette théorie énonciative, on peut dire que *peut-être* s'attache au foyer, alors que ce dernier a été déjà engendré par les règles générales. Sa description renforce ainsi ses intuitions, selon lesquelles *peut-être* opère exclusivement au niveau de la phrase et « reste en dehors de la phrase » en permettant au locuteur « d'ajouter un commentaire à ce qu'il dit ».

### 3.2. *Mais*

L'étude de *mais* est à l'origine de la théorie de l'argumentation dans la langue d'Anscombe et Ducrot, la conjonction étant un des premiers mots à avoir reçu une signification argumentative : celle de donner l'instruction d'attacher aux segments qu'il relie des conclusions contraires. Selon les deux auteurs, dans un énoncé du type :

*Il fait beau mais je suis fatigué.*

'Il fait beau' est un argument pour une conclusion du type :

*Allons donc nous promener.*

Alors que 'je suis fatigué' argumente plutôt vers une conclusion contraire :

*On n'ira donc pas se promener.*

La nouveauté de l'analyse consiste donc à remarquer, que l'opposition se fait au niveau des conclusions posées (*Allons donc nous promener / On n'ira donc pas se promener*) et non pas au niveau des contenus des segments reliés par *mais* (*il fait beau / je suis fatigué*). Cela revient à dire que *mais* n'anti-oriente pas de lui même les segments, mais il relie des segments déjà anti-orientés de par leur signification même, structurelle ou contextuelle.

Cette remarque a été par la suite affinée par Anscombe et Ducrot qui parviennent à montrer qu'en français il y a, selon le modèle de l'espagnol et de l'allemand, deux types de *mais*, qu'ils notent par : *mais-PA* et *mais-SN*. Le premier correspond à *perolaber*, alors que le second correspond à *sino/sondern*. *Mais*, contrairement à l'espagnol ou à l'allemand, où les deux types de *mais* sont matériellement représentés à travers deux morphèmes distincts (*perolsino*, pour l'espagnol et *aber/sondern*, en allemand), le français dispose d'une seule forme matérielle : *mais*. On en déduit donc que l'opposition se fait de manière moins évidente que pour les deux autres langues. Ce qui amène les auteurs à considérer que la distinction *mais-PA* et *mais-SN* repose sur des propriétés distributionnelles différentes.

Pour notre présente description, nous allons nous intéresser uniquement au *mais-PA*, car correspondant au *mais* qui apparaît dans la construction *peut-être A, mais B* :

(5) « [...] Au final, cette loi ‘mérite peut-être un correctif, mais certainement pas une révision générale.’, selon M. Kupka. » (*Le Monde*, 19/01/2010)

(6) « [...] Les chefs d’état et du gouvernement ont peut-être sauvé la face, mais pas le climat. » (*Le Monde*, 21/12/2009)

(7) « [...] L’horreur écologique peut-être, mais le bonheur économique pour les constructeurs américains et européens et les millions de salariés occidentaux travaillant dans le secteur. » (*Le Monde*, 02/11/2009)

« [...] Une seule chose compte : arriver à enfanter un manuscrit peut-être monstrueux, mais en tout cas complet. Alors, seulement, je puis passer à l’écriture. » (*Le Monde*, 05/11/2009)

Concernant ses propriétés distributionnelles, énoncer  $p \text{ PA } q$  implique l’existence de deux phrases :  $p$  et  $q$ . De ces deux phrases,  $p$  est présentée comme un argument possible pour une conclusion  $r$ , alors que  $q$  est présenté comme un argument contre cette conclusion. De plus, on attribue à  $q$  plus de force argumentative en faveur de *non r* qu’on n’en attribue à  $p$  en faveur de  $r$ . La suite  $p \text{ PA } q$  est donc argumentativement orientée en faveur de *non r*.

*Il est intelligent, PA il ne travaille pas.*

Dans ce cas, la conclusion peut être, entre autres possibilités, *Il faut l’embaucher*, et l’énoncé total est présenté comme appuyant la conclusion *non r*, *Il ne faut pas l’embaucher*.

#### 4. *Peut-être et mais* vus dans la construction *peut-être A, mais B*

Après avoir examiné de manière totalement indépendante les deux termes clés de la construction, avec d’une part *peut-être*, et d’autre part, *mais*, il est temps de voir comment leur mise ensemble contribue à l’affinement de leur description.

Pour des raisons d’espace, et surtout de complexité de la description, nous allons nous contenter de considérer, pour la présente étude, l’exemple sur la production de l’iPAD en Chine, exemple dont nous retiendrons le fragment ci-dessous :

(I) L’iPOD est peut-être fabriqué en Chine mais il a été rêvé aux Etats-Unis.

Si nous paraphrasons cette partie suivant le modèle de Nølke, tel que nous l’avons présentée sous (3.1.), on obtient :

Il est possible que l’iPOD soit fabriqué en Chine.

formalisable sous :

POSSIBLE (l'iPOD soit fabriqué en Chine).

La principale raison pour laquelle nous avons choisi cet exemple pour être analysé est que, contrairement aux attentes, *peut-être* ne peut pas exercer son incertitude sur le fait de fabriquer l'iPOD en Chine, car il est mondialement admis que l'appareil est exclusivement produit en Chine. D'où la question naturelle de savoir sur quoi porte l'incertitude de *peut-être* dans ce type de constructions.

Avant de donner une possible réponse à cette question, nous allons traiter de cerner la différence entre l'énoncé (I) avec *peut-être* et celui sans l'adverbe, contenant uniquement la forme « classique », *A mais B*:

(II) L'iPOD est fabriqué en Chine mais il a été rêvé aux Etats-Unis.

En d'autres termes, nous espérons que la mise en parallèle de ces deux énoncés nous permettra de poser quel est l'apport de l'insertion de *peut-être* à l'interprétation de la structure classique, du type : *A mais B*, comportant un *mais-PA*, selon la terminologie employée par Anscombe et Ducrot.

Selon le modèle de description d'Anscombe et Ducrot, nous sommes amenées à distinguer dans (I) une première argumentation (*A donc r*), accordée par le locuteur et formalisable comme il suit:

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

Ainsi qu'une argumentation contraire (*B donc non r*):

*rêver aux Etats-Unis donc NEG suprématie de Chine*

prise en charge par le locuteur.

Or, si nous comparons les argumentations ci-dessus (accordée et prise en charge par le locuteur) avec celles accordée et prise en charge dans (II):

Accordé : *fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

Pris en charge : *rêver aux Etats-Unis donc NEG suprématie de Chine*

Nous remarquons qu'elles sont identiques dans les deux cas. Ce qui fait qu'aussi bien dans *A mais B* que dans *peut-être A, mais B*, le locuteur accorde (*A donc r*): *fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine* et prenne en charge (*B donc non r*): *rêver aux Etats-Unis donc NEG suprématie de Chine*. En d'autres termes, les deux structures sont identiques du point de vue argumentatif. Elles servent à transmettre les mêmes conclusions. Que l'on dise :

(I) L'iPOD est peut-être fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis.

ou

(II) L'iPOD est fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis



cela revient, au moins au niveau descriptif, à dire la même chose. Or justement, nous considérons que les deux structures (*A mais B* et *peut-être A, mais B*) ne veulent pas dire la même chose. Le locuteur vise à transmettre des conclusions différentes selon qu'il penche pour l'une ou l'autre de ces deux constructions. Le fait que la description en termes de conclusions argumentatives n'arrive pas à rendre compte de cette différence, de cette nuance, ne veut pas forcément dire qu'elle n'existe pas. Au contraire, selon nous, elle existe et consiste en cela que, dans (I), l'ajout de l'adverbe *peut-être* à la structure type *A mais B* oblige à maintenir la conclusion *r* :

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

Et à prendre en charge une conclusion du type :

*rêver aux Etats-Unis donc suprématie des Etats-Unis*

Contrairement à (II), où cette même conclusion *r* :

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

est exclue en faveur d'une prise en charge de la conclusion contraire, *non r* :

*rêver aux Etats-Unis donc NEG suprématie de la Chine*

La description des énoncés (I) et (II) en termes de contenus exclus et pris en charge fait ressortir le paradoxe apparent dans (I), paradoxe selon lequel on attribue la suprématie à la fois à la Chine et aux Etats-Unis : *fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine* / *rêver aux Etats-Unis donc suprématie des Etats-Unis* alors que, normalement, il n'y a qu'un pays à occuper la première position.

Avant de résoudre la contradiction, il faut d'abord en repérer la source, qui est, dans le cas de notre exemple, l'ambiguïté générée par l'usage du terme 'suprématie', apparaissant au niveau des deux conclusions :

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

*rêver aux Etats-Unis donc suprématie des Etats-Unis*

et attaché à deux éléments différents : la Chine et les Etats-Unis.

Afin de désambiguïser le sens de l'énoncé, on revient à deux de ses constituants : les verbes *fabriquer* et *rêver*. Le lien qui existe entre ces deux derniers et les conclusions argumentatives, fait en sorte que la notion de 'suprématie', commune aux deux conclusions, soit investie des sens différents selon qu'elle est employée pour parler de la Chine ou selon qu'on l'utilise pour parler des Etats-Unis. Dans le premier cas, il s'agit de décrire le fait que la suprématie est de l'ordre de la production matérielle des iPod, de leur fabrication, alors que lorsqu'on parle des Etats-Unis, l'idée de suprématie concerne plutôt le niveau de la création, de l'imagination.

A part son rôle dans le maintien de la conclusion *r* et la désambiguïstation de la notion de suprématie, l'insertion de *peut-être* amène aussi à introduire une certaine

idée de gradation entre les deux conclusions. Par cela, on comprend que le fait d'avoir la suprématie au niveau de l'imagination est considéré comme plus valorisant que celui d'avoir uniquement une suprématie manuelle, factuelle. Cela n'empêche pas pour autant d'investir la Chine, de par le fait de fabriquer des iPod, d'une certaine valeur, certes moins valorisante que celle d'imaginer le produit, mais présente quand même- à la différence de *A mais B* où il y a exclusion de toute valorisation de la Chine, car la seule valorisation envisagée étant à propos des Etats-Unis. Or, investir A d'une certaine force, ne serait ce que moins significative que celle de B, entraîne à un affaiblissement de ce dernier. Ce sentiment de gradation est absent dans *A mais B*, car l'exclusion de la conclusion *r* bloque toute possibilité de comparaison entre A et B.

Ce même effet graduel, nous l'avons déjà remarqué auparavant au niveau de la construction *A, peut-être B*:

- (I) «Heureusement, un rugbyman de Castelsarrasin qui venait d'arroser sa troisième mi-temps arrive au pas de course. 'Je leur ai dit : 'De quel droit vous vous permettez ça, bim bam boum, je leur ai distribué trois claques, j'ai fait un peu de nettoyage, quoi. Ils se sont barrés.' L'homme, qui est aussi pompier volontaire, traîne Dieudonné, à demi inconscient, jusqu'au café. 'C'est lui qui a arrêté le lynchage, dit Dieudonné. Sans lui, j'aurais sûrement perdu un œil.' Et peut-être pire.» (*Le Monde*, 03/11/2009)

Où l'on comprend que faute d'intervention imminente de la part du rugbyman, Dieudonné aurait pu perdre plus que son œil. Les dégâts auraient pu être plus importants, allant jusqu'à la perte de sa vie. Dans ce contexte, *perdre la vie* est une des interprétations possibles de l'adverbe *pire*.

D'où l'on conclut que retrouver l'effet graduel au niveau de *peut-être A mais B*, n'est pas complètement inattendu, au contraire, cela renforce la valeur de gradualité dont l'adverbe peut faire preuve discursivement.

#### 4.2. Remarques à propos de *peut-être*

L'analyse de la construction *peut-être A, mais B* permet de rendre compte de deux effets. La présence de *peut-être* entraîne une certaine gradualité. En ce sens l'adverbe ordonne les items de la construction selon le paramètre qualitatif. Ce qui est le cas dans *peut-être A, mais B*, mais aussi dans d'autres constructions telles *A, peut-être B* ou *peut-être pas A, mais B*.

Au niveau du second effet, on rappelle d'abord que dans l'Introduction de notre étude, nous avons remarqué que *peut-être* ne pouvait pas exprimer l'incertitude par rapport à la production de l'iPOD en Chine, car cela est un fait certain. D'où la question de savoir sur quoi porte effectivement l'incertitude ? Après avoir décrit l'exemple de l'iPOD, on considère que l'incertitude exprimée par *peut-être* n'agit pas au niveau factuel, informatif, et donc ne concerne pas le fait de fabriquer l'iPOD en Chine. Ce sur quoi elle porte, c'est plutôt le niveau argumentatif. Plus exactement, *peut-être* exprime qu'il y a incertitude par rapport au sens attribué au terme 'suprématie', car le locuteur n'ayant pas encore opéré un tri dessus. Cette incertitude sera résolue par

le *mais*, qui posera que la ‘suprématie’ est de l’ordre de la fabrication quand il s’agit de parler de la Chine, alors qu’elle est de l’ordre de la créativité, pour les Etats-Unis.

#### 4.3. Remarques à propos de *mais*

L’avantage d’examiner des constructions est que, à part les renseignements qu’elles peuvent fournir à propos d’un terme précis – *peut-être*, dans notre cas – rien n’empêche de considérer leurs effets sur d’autres éléments, tel *mais*. En ce sens, nous considérons que la présence de *peut-être* amène à une reconsidération de la description de *mais* en termes de conclusions qui s’excluent :

*A donc r*

*Mais*

*B donc non-r*

car insuffisante lorsqu’il s’agit de décrire le sens de la construction *peut-être A, mais B*, car la conclusion *r* n’est plus exclue, mais maintenue.

### 5. Conclusion

Décrire *peut-être* en termes argumentatifs et rendre compte de son effet graduel lorsqu’il est utilisé dans la construction *peut-être A mais B* vont dans le même sens que les intentions déclarées de l’auteur et qui sont de ‘nuancer’ des propos qui, auparavant, ont fait bouillir la classe politique américaine. Il s’agit de la déclaration selon laquelle la suprématie mondiale était accordée à la Chine, et non plus à l’Amérique.

Vu le contexte ‘fragile’, aussi bien sur le plan politique, que sur celui idéologique, il était fortement souhaitable que le fait de ‘nuancer’ se fasse, linguistiquement, de manière prudente. Pour ce faire, le choix de l’adverbe *peut-être* dans une construction du type *peut-être A mais B* n’est pas un choix, mais plutôt une obligation. Si l’auteur avait opté pour :

(II) L’iPOD est fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis

Cela n’aurait pas servi son intention déclarée de ‘nuancer’, car les conclusions s’excluent réciproquement. Contrairement à *peut-être A mais B*, qui, grâce au maintien de l’idée de ‘suprématie’ dans les deux conclusions :

*Fabriqué en Chine donc suprématie de la Chine*

*Rêvé aux Etats-Unis donc suprématie des Etats-Unis*

appuie l’intention de l’auteur de ‘nuancer’. La nuance vient de cela que la suprématie est de l’ordre de la production lorsqu’on parle de la Chine, alors qu’elle renvoie à l’imagination, à la création, quand on décrit les Etats-Unis.

## Références bibliographiques

- Anscombe, Jean-Claude/Ducrot, Oswald, 1983. *L'argumentation dans la langue*, Liège/ Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Carel Marion, 2011. *L'entrelacement argumentatif: lexique, discours et blocs sémantiques*, Paris, H. Champion.
- Ducrot, Oswald, 1984. *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, Oswald, 1989. *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.
- Ducrot, Oswald, CAREL, Marion, 2006. «Description argumentative et description polyphonique: le cas de la négation», *Recherches linguistiques* 28, 215-243
- Francesca, Masini/ Paola Pietrandrea, 2010. « Magari », *Cognitive Linguistics*, 21-22, 75-121.
- Nølke, Henning, 1988. « Peut-être », in: *Verbum XI.1.*, Presses universitaires de Nancy, 15-42.
- Nølke, Henning, 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé.
- Nølke, Henning, 2001. *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé.
- Nølke, Henning, 2013. « Modalité, focalisation et polyphonie: l'exemple de peut-être », in: Gévaudan, Paul/ Atayan, Vahram/ Detges, Ulrich (ed.), *Modalité et polyphonie*, Stauffenburg Verlag, Linguistik Band 74.
- Le Petit Robert*. <<http://www.lerobert.com/espace-numerique/pro/le-petit-robert-de-la-langue-francaise.html>>

## Approche génétique et linguistique de certains mécanismes de la cohérence discursive en français

Dans notre contribution, nous nous attacherons à étudier les mécanismes linguistiques de la construction de cohérence discursive sur le matériel singulier que sont les manuscrits des écrivains. Nous montrerons que l'étude linguistique peut trouver une illustration particulièrement pertinente grâce à ces documents qui gardent les traces des opérations linguistiques et cognitives sous-jacentes à la production textuelle.

La psychologie cognitive a défini trois étapes de la production écrite sur lesquelles nous nous appuyerons dans nos analyses : la *planification conceptuelle*, la *textualisation* et la *révision*<sup>1</sup>. Nous souhaitons rapprocher ces données, élaborées par la psychologie cognitive<sup>2</sup> de la théorie de L. Vygotski qui a posé une distinction essentielle entre *le langage extérieur* et *le langage intérieur*<sup>3</sup>. Vygotski a postulé « qu'il faut considérer le langage intérieur non pas comme un langage moins le son mais comme une fonction verbale tout à fait spéciale et originale par sa structure et son mode de fonctionnement »<sup>4</sup>. Une différence importante entre le langage intérieur et le langage extérieur consiste dans le fait que, en raison de son caractère social, le langage extérieur, et notamment le langage écrit, comporte des marques obligatoires de cohérence discursive.

La cohérence discursive peut être analysée à deux niveaux. Le premier relève de l'interprétation, de la réception, de l'accessibilité de l'information pour autrui : le lecteur ou l'interlocuteur. Le second niveau concerne la construction interne du discours. Cette construction s'appuie sur des mécanismes linguistiques et sémantiques qui relient les propositions entre elles dans un texte ou dans un discours. Pour distinguer ces deux niveaux, J. Moeschler et A. Reboul parlent respectivement de la

---

<sup>1</sup> Cf. Hayes and Flower (1980, 3-30). Nous retrouvons une distinction similaire chez P.-M. de Biasi qui établit quatre phases dans le processus d'écriture chez les écrivains : pré-rédactionnelle, rédactionnelle, pré-éditoriale et éditoriale. À l'intérieur de ces quatre grandes phases génétiques, P.-M. de Biasi a identifié plusieurs processus dont la prise en compte permet une analyse très fine de l'activité rédactionnelle. Cf. de Biasi (2000).

<sup>2</sup> Les études en psychologie cognitive opposent les modèles dits « parallèles » avec les modèles « interactifs » qui présentent l'élaboration d'un texte comme le résultat de l'interaction entre les processus de planification, de formulation et de révision. Les recherches sur les documents de travail des écrivains confirment la complexité et l'enchevêtrement des processus de production écrite.

<sup>3</sup> Vygotski (1934/1984).

<sup>4</sup> Cf. Vygotski, *ibid.*, 355 de la traduction française.

*cohérence* et de la *cohésion*<sup>5</sup>. Ces deux niveaux sont intrinsèquement liés et dépendants car un discours d'un locuteur ne peut être interprétable par un autre que s'il possède une continuité temporelle, thématique et référentielle.

Pour être cohérent, le texte doit satisfaire de nombreuses contraintes : la *répétition* (« pour qu'un texte soit cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte »), la *progression* (« il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé », la *non-contradiction* (« il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence »), la *relation* (« pour qu'une séquence ou un texte soit cohérent, il faut les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient reliés »)<sup>6</sup>.

Or, ces contraintes de cohérence ne pèsent pas de la même manière selon l'étape de la production écrite.

Ainsi, lors de la *planification*, les plans, les scénarios et d'autres notes préparatoires d'écrivains ont un degré de cohérence limité<sup>7</sup>. Cela est dû au fait que ces matériaux sont destinés à l'usage personnel de l'écrivain qui s'adresse à lui-même. Par conséquent, il n'a pas besoin de tout développer et de tout rendre explicite. À ce titre, l'écriture des documents préparatoires nous rappelle le *langage intérieur* qui a été observé et théorisé par Vygotski. Les plans des écrivains, comme celui de Pouchkine, constituent un excellent exemple de ce type de langage où le degré de cohérence est limité :

- (1) Querelle  
Tribunal  
Mort  
Incendie  
Professeur  
Fête  
Explication<sup>8</sup>.

Après avoir établi les lignes directrices du développement discursif de son texte dans un plan ou dans un scénario, l'écrivain passe très rapidement à l'étape de *textualisation*. La textualisation l'amène inévitablement à donner une forme intelligible à son œuvre. Cette forme intelligible est conditionnée par une contrainte : contrairement aux plans et aux scénarii, le texte sera lu par d'autres locuteurs. Et, pour être accessible à d'autres personnes, il doit impérativement être cohérent.

<sup>5</sup> Cf. Moeschler et Reboul (1994, 463-464).

<sup>6</sup> Ibid., 466-467.

<sup>7</sup> Nous avons analysé ce phénomène dans Anokhina (2009)

<sup>8</sup> Reproduit in Tomachevski (1928/1959, 102).

Est-ce que les textes ou les discours non-cohérents existent ? Bien entendu. Il s'agit par exemple des discours délirants des sujets psychotiques<sup>9</sup>.

L'absence de cohérence peut aussi être délibérée et utilisée comme procédé *littéraire*. Nous pouvons en observer un exemple dans *Fils*, l'œuvre de l'écrivain français Serge Doubrovski. En intercalant ponctuation ou espaces après chaque mot de la phrase, Serge Doubrovski tente de priver son texte de toute cohérence en limitant sa lisibilité<sup>10</sup>:

(2) D'accord. Pouce. Je baisse pavillon. J'admets. Feintes, esquives. Démonstration amicale. Match d'entraînement. Terminés. Au réveil électrique, Il HEURES juste. Vingt minutes qu'on parle. Déjà. Pas croyable. Passe comme en rêve. Pire, plus vite. Une seconde, je respire. Reprends mon souffle. Reprise, nouveau round. Maintenant, on va boxer. Sans gants, à mains nues. Son pancrace. Hippolyte, lui.

(3) - Yes, but did you feel anything in particular that time ?  
solennité du site majesté du ciel velouté silencieux sur les tombes blanches pelouses immaculées immobiles puis à pas lents dans les allées après l'entrée transe muette extase négative ténèbres trouées de soleil vers à mon bras appuyée minutes on s'est promenés des siècles marché une éternité

Il s'agit toutefois des phénomènes assez exceptionnels voire marginaux dans le monde de la production écrite car la *cohérence constitue une caractéristique essentielle* de toute expression du langage extérieur qu'il soit oral ou écrit. Pour l'écrit, à l'aide des seuls moyens linguistiques<sup>11</sup>, l'écrivain doit construire à la fois *le contexte, le thème et ce qu'il en dit*<sup>12</sup>. Cela implique une double contrainte pour un écrivain : être particulièrement explicite au *niveau phrastique* (sur le plan sémantique et grammaticale), mais aussi et surtout créer les conditions de cohérence et de cohésion au *niveau supra-phrastique*.

## 1. La logique du développement discursif : quelques mécanismes de cohérence discursive

Nous nous attacherons à présent à observer les mécanismes linguistiques qui contribuent à construire la cohérence du discours écrit. Nous avons choisi d'étudier plus particulièrement les mécanismes mis en œuvre par les noms abstraits. En analysant de nombreux textes, nous avons constaté qu'il existe une *logique du développement du discours* propre aux noms abstraits. Nous verrons par la suite si cette logique,

<sup>9</sup> En réalité, comme dans les notes personnelles ou dans les plans des écrivains, il s'agit d'une incohérence apparente car pour le sujet lui-même son discours possède une cohérence implacable. Pour un autre point de vue, voir Pachoud (1997, 240-250).

<sup>10</sup> Cette problématique est au cœur de l'article de Pétillon (2006, 505-517).

<sup>11</sup> Les dialogues quant à eux s'appuient fortement sur la communication non verbale et, plus généralement, sur le contexte de la communication, facilitée par les conditions de la co-énonciation.

<sup>12</sup> Sur ce point, cf. Brossard (2004, 78).

présente dans les textes publiés, se retrouve lors de leur élaboration, dans les manuscrits d'écrivains.

Les mécanismes qui recourent à l'emploi des noms abstraits sont basés sur la *parenté morpho-lexicale* entre les noms abstraits (c'est-à-dire les nominalisations) et les termes dont ils sont dérivés (c'est-à-dire les adjectifs ou les verbes)<sup>13</sup>.

Un des mécanismes les plus répandus consiste notamment à mentionner d'abord un terme de base dérivationnelle, un adjectif ou un verbe. Ce terme est repris plus tard sous forme d'un nom abstrait. Ainsi, les locuteurs francophones peuvent assurer aisément la cohérence de leur discours en utilisant ce mécanisme, comme nous pouvons le voir dans les exemples (4) et (5) :

- (4) Un homme sauvage en rencontrant d'autres *se sera d'abord effrayé. Sa frayeur* lui aura fait voir ces hommes plus grands et plus forts que lui-même (J.-J. Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, 1993 [1763], p. 63)
- (5) D'une part, la génétique appartient au système général des études littéraires dont elle partage le territoire. (...) Elle se trouve, eu égard à la discipline, dans un rapport *contradictoire* à la fois d'inclusion et d'exclusion ou, plus exactement, de solidarité et d'autonomie. *Cette contradiction* a été et continue d'être la cause de tensions et débats sur lesquels je ne reviens pas ici  
(L. Hay, « Qu'est-ce que la critique génétique ? », in *Critique génétique: concepts, méthodes, outils*, 2009, 21)

Dans l'exemple (4), le nom abstrait *frayeur* renvoie à son terme de base *effrayer* qui le précède dans le texte, de même que dans (5) *contradiction* renvoie à l'adjectif *contradictoire*. Ce mécanisme anaphorique rappelle le fonctionnement d'une anaphore dite résumptive qui « condense ou résume le contenu de l'antécédent, celui-ci étant alors constitué d'un syntagme étendu ou d'une phrase »<sup>14</sup>. De manière générale, quelle que soit la base dérivationnelle d'un nom abstrait : l'adjectif ou le verbe, l'ordre du déploiement du discours va généralement dans le même sens : de la base dérivationnelle vers une nominalisation (Adjectif / Verbe => Nom Abstrait).

L'ancrage de la cohérence se situe au-delà des frontières de la parenté morphologique. Comme le montrent les exemples (6) et (7), la parenté sémantique assure également avec succès le développement discursif :

- (6) À la veille de son adhésion à l'Union Européenne, la Pologne *réorganise* en profondeur sa recherche. Cette *transformation* [...] vise à renforcer le niveau scientifique des laboratoires de recherche polonais et à les insérer dans les programmes européens  
(*Le Journal du CNRS* 164/165, septembre-octobre 2003, 17)

<sup>13</sup> Comme dans d'autres langues romanes, en langue française, la plupart des noms abstraits sont des termes dérivés des adjectifs ou des verbes. Nous l'avons étudié dans Anokhina (1999).

<sup>14</sup> Charaudeau et Maingueneau (2002, 49). Voir aussi Auricchio, Masseron, Perrin (1995, 27-52).



- (7) Les juges eux-mêmes n'ont pas droit de les voir, aussi n'a-t-on conservé que les légendes sur la justice du passé. Elles parlent bien des *véritables* acquittements, et même, dans la plupart des cas, et rien n'empêche de les croire, mais rien non plus ne peut prouver leur *authenticité*

(Kafka, *Le procès*, 232)

Dans ces deux exemples, le nom abstrait ne renvoie pas à l'adjectif ou au verbe de la même famille, mais à *un terme d'origine morphologique différente* avec un sens lexical proche. Ainsi, dans l'exemple (6), le nom abstrait *transformation* est lié au verbe *réorganiser*. De même, dans (7) *authenticité* renvoie à l'adjectif *véritable*<sup>15</sup>.

La mise en place de ces mécanismes de cohérence peut être observée dans les documents génétiques (les brouillons des écrivains) :

- (8) ...mais elle le recomposait plus *beau* cette fois dans sa *beauté* ... de statues nues dans le paysage...

(M. Proust, cahier 56, f°17 v°)

- (9) ... lendemain chez les Verdurin. Il y avait un moi de ce soir là encore souffrant qui ~~était~~ restait âprement *curieux* de ce qu'aurait désiré faire alors non pas Albertine, mais la femme pâle au regard fourbe qu'elle était ce soir là. Et cette ~~curiosité~~ *curiosité* du souvenir était chez moi comme une douleur qui se réveillait, surtout par les changements de temps.

(M. Proust, cahier 56, f°26 v°)

Dans les ajouts marginaux de Proust que représentent des exemples (8) et (9), le développement du discours suit l'ordre linéaire habituel : l'écrivain mentionne d'abord un adjectif, puis le reprend sous forme du nom abstrait de la même famille morpho-lexicale : *beau/beauté, curieux/curiosité*.

On trouve le même procédé sous la plume de Charles-Ferdinand Ramuz, écrivain suisse, où les noms abstraits *nouveauté, beauté* dans (10) et *grandeur* dans l'exemple (11) renvoient aux adjectifs *nouveau, beau* et *grand* inscrits précédemment :

- (10) Il y a ces parois, il donne un coup de poing dedans ; maintenant, il va avoir toute la place qu'il faudra pour y faire tenir ce qu'il y a de *nouveau* ; et, ce que c'est, c'est qu'on est en dimanche. C'est qu'on vient de se commencer, qu'on vient de se recommencer ; c'est qu'on commence.

La semaine, c'est quelque chose de petit, quelque chose de *pas beau* : voilà à peu près encore ce qu'il se dit.

C'est pourquoi sans comprendre encore il a ôté son chapeau, saluant cette *beauté*, saluant cette *nouveauté*.

Salut vous, salut tout !

Sortant du bois. Bonjour. Il tire son chapeau.

(Ramuz, *Salutation paysanne*, fonds La Muette, côte 01/056/002/04)

<sup>15</sup> On constate donc que la force du modèle, où le nom abstrait renvoie à un adjectif ou à un verbe utilisés précédemment, oriente les choix lexicaux du locuteur.

(11) D'autres en effet, peuvent avoir plus de chances ; ici, je dis  
que c'est plus *grand*.

*Une grandeur* éclate ici, qui est cette uniformité même.

(Ramuz, *Vignerons*, 10.1919, fonds La Muette, côte 02/341/002/04, notre transcription)<sup>16</sup>

Comme nous avons pu le voir, le mécanisme de cohérence discursive reliant le nom abstrait avec son terme de base dérivationnelle apparaît lors de la phase de textualisation<sup>17</sup>.

## 2. L'inversion de la logique discursive

Ce mécanisme anaphorique qui relie un nom abstrait avec sa base dérivationnelle est tellement puissant que nous ne trouvons guère d'exemples d'inversion de cette logique discursive. Toutefois, elle existe, comme en témoigne l'exemple (12) :

(12) Proust a considérablement enrichi «le drame psychologique», comme disent les catégories de Pariscope, en décelant dans les intrigues mondaines le mimétisme des protagonistes : on dénonce *le snobisme, l'homosexualité, la vanité* d'un autre, parce que soi-même on est *snob, homosexuel ou vaniteux*

(Carrière / Bonitzer, *Exercice du scénario*, FEMIS, 1990, 126)

Les exemples (13) et (14) montrent que cette inversion se rencontre également à l'oral :

(13) Chacun dans notre coin, que l'on essaye de faire un effort, dans les moindres détails, ce sont des fois des petits détails, d'aller dans le bon sens, pour essayer de ramer à contre courant d'une *catastrophe*, d'une fin de civilisation. Ça devient *catastrophique*.

(Interview avec Manu Chao, novembre 2004)

(14) On n'a pas d'excuses, il faut tous mettre la main à la pâte. On n'a pas le droit de se plaindre qu'au quartier ça ne marche pas, si on ne fait pas d'effort pour faire marcher notre quartier. Chacun à son échelle, mais elle est là *la lutte*. Il faut *lutter* à son échelle (idem)

On pourrait penser qu'on observe ici une variante minoritaire du mécanisme « général » qui « inverse » la logique discursive habituelle. Mais il nous semble qu'il s'agit en réalité d'un phénomène linguistique et cognitif tout autre que nous essayons de comprendre.

Pourquoi le schéma inverse a-t-il pu alors se mettre en place? Nous pouvons l'expliquer en nous basant sur la notion du *projet préverbal* qui a été développée en linguistique dans les travaux de B.-N. Grunig<sup>18</sup>. Ce projet préverbal, qui correspond dans les

<sup>16</sup> Nous remercions très chaleureusement Vincent Verselle de nous avoir facilité l'accès aux manuscrits de Ramuz.

<sup>17</sup> À ce titre, il témoigne d'un lien référentiel très fort entre ces deux types de termes que nous avons décrit dans Anokhina (2002, 39-50).

<sup>18</sup> Voir Grunig (1994, 125-137) et Grunig (1996, 37-53).

modèles psycholinguistiques<sup>19</sup> à l'étape de planification, prépare et configure l'énoncé à venir (par écrit ou oralement).

Une observation attentive des exemples d'inversion nous amène à constater qu'il ne s'agit ici que fort peu de construire la cohérence du discours. Pour nous, cette inversion témoigne de l'activation, dans l'esprit du locuteur, d'un concept qu'il cherche à formuler le plus fidèlement à sa pensée. La proximité immédiate des termes inversés nous apparaît comme un indice important qui témoigne en faveur de cette idée. Comme on le sait, la mémoire à court terme de l'homme est limitée et ne dépasse pas 7 items lexicaux. Ainsi, le concept activé doit être réutilisé rapidement. On constate que c'est effectivement le cas dans les exemples cités. Pour résumer, nous dirons qu'il s'agit là de *reformulations*<sup>20</sup>.

Nous pouvons observer la genèse de ce phénomène linguistique dans les manuscrits des écrivains. Ainsi, dans une fiche préparatoire de Roland Barthes, nous pouvons suivre le parcours de (re)formulation qui se fait autour du concept de *résistance* :

(15)<sup>21</sup>

Ce livre (245) Se transformer 496

Non

Peut-être avait-il aussi l'idée, le vague espoir, par ce travail, de se transformer. Cela ne pourrait-il être une sorte d'<sup>personnelle/</sup>auto-analyse, à vrai dire plus politique, idée, plus idéologique que freudienne, car c'était là, il le sentait quotidiennement, qu'étaient ses plus vives résistances, ses fixations les plus obstinées résistantes : par ce récit morcelé et comme rêvé au jour le jour, ne pouvait-il obtenir de lui, <sup>dans</sup> par la suite, à l'é le déplacement de ces fixations, ou du moins, à leur égard, une douce indifférence ? Éloigner de lui parce que déjà dites, les résistances ? culturelles (individualistes, petites bourgeoises) qu'il ressentait à l'endroit du Bataillon Féminin Rouge ou de l'Arrivée du Poste de Télévision au Village.

<sup>19</sup> Voir en particulier Levelt (1989). Pour un aperçu détaillé de ces recherches, cf. Fayol (2002).

<sup>20</sup> Sur le phénomène de reformulation à l'écrit, voir Authier-Revuz/Lala (2002). Pour B.-N Grunig, il s'agirait certainement ici d'un cas de reformatage, phénomène qu'elle décrit dans Grunig (1999, 179-188).

<sup>21</sup> Feuillet 496, transcription de Lydie Rauzier publiée dans Genesis 19, 2002, 16.

Roland Barthes écrit d'abord : « *les vives résistances* ». Il le barre pour inscrire « *ses fixations les plus résistantes* ». Il supprime ensuite l'adjectif *résistantes* en le remplaçant par *obstinées*. Ainsi, le concept de *résistant/résistance* est annulé dans le texte écrit. Mais il reste actif dans l'esprit du scripteur et doit trouver sa place dans le texte. C'est ce qui se passe plus loin où il revient sous forme de nom abstrait du début : « *les résistances* ».

Contrairement à l'écriture linéaire que nous avons observée dans les notes marginales de Proust présentées dans les exemples (8) et (9)<sup>22</sup>, la relecture et la ré-écriture qui interviennent à l'étape de *révision*, permettent à l'écrivain de rompre la logique discursive habituelle en inversant le terme de base et le nom abstrait :

- (16) ... dans l'ivresse de la liberté reconquise  
 était partie goûter, ~~dans l'ivresse~~  
 qu'elle ~~avait été libre~~ elle avait été goûter jusqu'à la pamoï-  
mordre  
 son, jusqu'à la morsure cette petite blanchisseuse ...  
 (M. Proust, cahier 56, f°16r°)

Dans l'exemple (16), on voit précisément deux logiques discursives opposées à l'œuvre. D'une part, Proust remplace l'adjectif initial *libre* par le nom abstrait *liberté* inscrit dans l'espace supralinéaire et, à l'inverse, il supprime le nom *morsure* pour le remplacer par *mordre*. Cependant, dans la mesure où ici la mention d'un terme annule un terme précédent, la construction de la cohérence discursive n'est plus en jeu. Il s'agit alors soit de reformuler le terme, comme nous l'avons vu pour les exemples de *l'oral* (13) et (14), soit de le biffer à *l'écrit* au profit d'un autre terme qui convient mieux car

il n'y a jamais adéquation entre la syntaxe des significations intérieures et la syntaxe du langage extériorisé : (...) l'activité de production est un perpétuel mouvement de reprise, de reformulation jusqu'au moment où l'auteur du texte accepte un compromis (provisoire) entre ce qu'il se proposait de dire et ce qu'il évalue avoir dit effectivement au terme d'un travail de lecture (ou de relecture) de sa propre production<sup>23</sup>.

## Conclusion

En analysant un corpus de textes manuscrits et imprimés, nous avons constaté qu'il existe une *logique du développement du discours* propre aux noms abstraits. Cette logique contribue à instaurer la cohérence discursive en mettant en œuvre des *mécanismes anaphoriques* dont nous avons proposé un aperçu. Grâce à l'étude des

<sup>22</sup> Selon la distinction typologique d'écriture, proposée par la critique génétique, ce type d'écriture linéaire procédant par versions successives sans marques de planification comme plans, schémas ou scénarii correspond à l'écriture dite « à processus » (cf. Hay (1986-1987, 313-328)). Récemment, cette typologie a été revisitée sous l'angle stylistique (Bikialo et Pétilion (2007, 177-193)).

<sup>23</sup> Brossard (2004, 86).

manuscrits des écrivains, nous avons pu voir comment s'élaborent ces mécanismes, observables généralement sous leur forme statique dans les textes imprimés.

Nous avons vu également que l'accès aux manuscrits permet aux linguistes et aux littéraires de mettre à l'épreuve les hypothèses, établies par l'observation des textes imprimés. Les documents de travail des écrivains sont précieux pour comprendre la genèse des mécanismes langagiers et cerner leur véritable nature, comme nous avons tenté de le faire en distinguant l'élaboration de la cohérence discursive et le phénomène de reformulation lors de la production textuelle.

Institut des Textes et Manuscrits Modernes  
(ITEM, UMR 8132 CNRS/ENS)

Olga ANOKHINA

## Références bibliographiques

- Anokhina, Olga, 1999. *Étude sémantique du nom abstrait en français*, Thèse de doctorat, Université de Paris 8.
- Anokhina, Olga, 2002. « Sur le mécanisme de référence des noms abstraits », *Cahiers de lexicologie* 2, Paris, Honoré Champion, 39-50.
- Anokhina, Olga, 2009. « The Genesis of Texts: Planning and Interior Language », in *Belgian Journal of Linguistics* 23, « New Approaches in Textual Linguistics », 63-72.
- Auricchio, Agnès, Masseron, Caroline et Perrin, Claude, 1995. « L'anaphore démonstrative à fonction résomptive », *Pratiques* 85, 27-52.
- Biasi de, Pierre-Marc, 2000. *La génétique des textes*, Paris, Nathan.
- Bikialo, Stéphane / Pétilon, Sabine, 2007. « La phrase et le style : des invariants processuels à la variance individuelle », *Pratiques* 135-136, 177-193.
- Brossard, Michel, 2004. *Vygotski. Lectures et perspectives de recherches en éducation*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (dir.), 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Fayol, Michel, (dir.) 2002. *Production du langage. Traité des sciences cognitives*, Paris, Hermès/Lavoisier.
- Grunig, Blanche-Noëlle, 1994. « Pour une conception dynamique du sujet », in : *Subjecthood and Subjectivity*, Paris, Ophrys, 125-137.
- Grunig, Blanche-Noëlle, 1996. « Structure et processus », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCI, fascicule 1, 37-53.
- Grunig, Blanche-Noëlle, 1999. « Délinéarisation et reformatage », in : Cotte, Pierre (éd.), *Langage et linéarité*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 179-188.
- Hay, Louis, 1986/1987. « Nouvelles notes de critique génétique : la troisième dimension de la littérature », *Texte* 5/6, 313-328.

- Hayes, John/Flower, Linda, 1980. «Identifying the organization of writing processes», in : Gregg, Lee/Steinberg, Erwin, (ed.), *Cognitive processes in writing*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, 3-30.
- Authier-Revuz, Jacqueline/Lala, Marie-Christine, (ed.) 2002. *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne nouvelle.
- Levelt, Willem, 1989. *Speaking: From intention to articulation*, Cambridge, MIT Press.
- Moeschler, Jacques/Reboul, Anne, 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Pachoud, Bernard, 1997. «Schizophasie et dysfonctionnements cognitifs», in : Fuchs, Catherine/Robert, Stéphane (eds), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Paris, Ophrys, 240-250.
- Pétillon, Sabine, 2006. «Serge Doubrovsky ou la désacralisation du panthéon phrastique: usage du point dans quelques feuillets inédits de *Fils*», in : Berlan, Françoise (dir.), *Langue, Littérature, et changements linguistiques*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 505-517.
- Vygotski, Lev, 1956 [1934]. *Pensée et Langage*, Moscou, Éditions de l'Académie des Sciences de Russie/L. Vygotski, *Pensée et Langage*, Paris, La Dispute, 1997 (traduction française).

# De la vitesse des changements linguistiques: Étude du cas des emplois inférentiels des connecteurs consécutifs<sup>1</sup>

## 1. Introduction

Parmi les connecteurs susceptibles de signaler une relation de cause à conséquence, certains seulement ont acquis un emploi leur permettant d'intervenir dans des constructions qui renversent l'ordre causal. Badiou-Monferran (dans Badiou-Monferran/Buchi 2012, Badiou-Monferran, à paraître) a montré que l'acquisition d'un tel emploi est liée à un processus de grammaticalisation<sup>2</sup>. Nous nous pencherons sur deux hypothèses concurrentes pour décrire ce phénomène: soit ce dernier est lié au rythme des grammaticalisations qui diffère selon les marqueurs et dans ce cas, l'acquisition d'un tel fonctionnement ne serait qu'une question de temps; soit il est lié aux facteurs propres à la sémantique du connecteur, et dans ce cas le paramètre de 'persistance' jouerait un rôle non négligeable dans la courbe de grammaticalisation caractérisant un connecteur.

Nous commencerons par faire le point sur la notion de rythme des changements linguistiques, puis nous analyserons la possibilité qu'elle s'applique aux cas des connecteurs consécutifs, avant de nous pencher sur leurs caractéristiques sémantiques en les mettant en rapport avec leur degré de grammaticalisation.

## 2. Le rythme des changements linguistiques

La question que nous retenons comme pertinente, concernant le rythme, pour l'étude de nos marqueurs est débattue dans Kroch (1989). Elle regarde très schématiquement la variation de la vitesse à laquelle un item subit un changement par voie de grammaticalisation. Kroch soutient à l'encontre de Bailey (1973) que le changement linguistique s'opère au même moment dans tous les contextes, mais à des fréquences différentes, plus élevées dans les contextes favorables que dans les contextes défavorables. Le changement linguistique évolue donc au même rythme dans tous les contextes. Kroch remet en cause ainsi la position de Bailey pour qui le rythme est dépen-

---

<sup>1</sup> Nos plus vifs remerciements vont à nos relecteurs anonymes qui nous ont permis d'améliorer cette contribution.

<sup>2</sup> Au sens de Hopper et Traugott (1993). Pour une synthèse sur la grammaticalisation, comme théorie et comme processus de changement, voir Marchello-Nizia (2006).

dant du contexte : à savoir dans un contexte favorable le rythme est plus rapide que dans un contexte qui prédispose moins l'item au changement préconisé. Selon Kroch, les décalages observés ne sont donc imputables ni à une variation des *terminus a quo*, ni à une variation de tempo, mais à la différence des fréquences initiales. Et l'illusion de la séquentialité repose précisément sur une confusion entre celle-ci (la différence des fréquences initiales) et celles-là (les variations tout à la fois chronologiques et rythmiques) :

Change proceeds at the same rate in all contexts, and that, as far as one can tell, disfavoring contexts acquire new forms no later than favoring ones, though at lower initial frequencies. If this conclusion is correct, then the pattern of favoring and disfavoring contexts does not reflect the forces pushing the change forward. Rather, it reflects functional effects, discourse and processing, on the choices speakers make among the alternatives available to them in the language as they know it; and the strength of these effects remains constant as the change proceeds (Kroch 1989, 36).

Pour l'étude des changements isolés, cette découverte est considérable. Elle montre que les causes du changement linguistique ne se confondent pas avec les contextes, et qu'elles engagent des mutations s'exerçant à un niveau beaucoup plus abstrait de la structure de la langue – en l'occurrence, celui du macro-système grammatical.

### 3. Les connecteurs consécutifs et la relation inférentielle

Les marqueurs qui retiennent notre attention partagent la propriété de pouvoir établir un lien reposant sur une inférence abductive. Nous reprenons la définition donnée d'après Peirce dans Dendale / de Mulder : « L'abduction est une forme d'inférence qui va des faits constatés à une hypothèse explicative. » (Dendale / de Mulder 1996, 8).

Une telle inférence permet au locuteur de remonter à la cause probable d'un état de choses communiqué préalablement.

- (1) L'herbe a poussé [fait donné dans l'expérience du sujet]. Donc/ Par conséquent/ Alors/ (?) Partant, il a plu [cause probable servant d'explication au fait constaté].

Sauf pour *donc*, connecteur hérité qui recycle dès l'ancien français toute la gamme des emplois de son étymon latin – dont l'emploi mentionné sous (1) –, l'emploi que nous désignons par « relation inférentielle abductive » se manifeste en diachronie française après l'emploi causal ordinaire (celui où le marqueur introduit une conséquence d'un état de choses précédemment communiqué) :

- (2) Il a plu. Donc/ Par conséquent/ Alors/ Partant, l'herbe a poussé [conséquence vraisemblable d'un fait établi].

Pour tous les connecteurs autres que *donc*, le codage grammatical de l'abduction date de l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles). Dans la vaste famille des marqueurs de consécution, il fait jouer deux types de variantes en compétition :



- (i) le type *donc* vs *par conséquent* pour l'expression de ce que la littérature nomme la « causalité nécessaire »<sup>3</sup>.
- (ii) le type *alors* vs *partant* pour l'expression de ce que, par différence, la littérature nomme la « causalité contingente »<sup>4</sup>.

Derrière ces étiquettes, il y a l'idée d'un lien plus fort avec *donc* et *par conséquent* qu'avec *alors* et *partant*. Cette hypothèse est fondée synchroniquement sur la possibilité de contraster *alors* et *donc* (sans préjuger de *partant* devenu rare dans son emploi de consécutif<sup>5</sup>) dans les constructions où la prémisse n'est pas assertée. Dans les structures conditionnelles, par exemple, l'emploi de *donc* n'est pas utilisable comme celui de *alors*. Il faut que *donc* puisse renvoyer à une prémisse extérieure à la construction conditionnelle pour pouvoir être utilisé, comme relevé dans (Jayez/Rossari 1999, 2000). En effet, le renvoi à une prémisse extérieure (correspondant à une assertion) permet de rétablir un lien du même type que celui qui intervient dans les constructions fondées sur deux assertions.

- (3) L'herbe a poussé, donc il a plu  
 (4) Si l'herbe a poussé, alors il a plu  
 (5) Si l'herbe a poussé, ? donc il a plu  
 (6) Si l'herbe a poussé, il a donc plu = Donc, si l'herbe a poussé il a plu

Dans ce dernier emploi, *donc* est interprété comme renvoyant à une prémisse externe à la construction. Il introduit ainsi l'ensemble de la structure conditionnelle, à la différence de *alors*, qui peut intervenir à la jointure de l'apodose et de la protase. Cette différence de force dans la connexion ne semble pas jouer de rôle sur la vitesse à laquelle le connecteur se grammaticalise. Le cheminement de grammaticalisation se présente comme suit : immédiat pour *donc*, très lent pour *par conséquent* – il faut compter plus de 500 ans pour une stabilisation de l'usage dit abductif du connecteur – et moyen pour les marqueurs de la causalité contingente – il faut moins de 100 ans pour que *alors* et *partant* acquièrent un tel usage. Une fois l'usage acquis, la fréquence d'apparition dans les contextes inférentiels conduit à une autre répartition des marqueurs : *donc* et *alors* se retrouvent ensemble en tant que marqueurs intervenant le plus couramment dans ces contextes, et *par conséquent* est isolé dans la mesure où il y intervient de façon marginale. Quant à *partant*, il sort du paradigme, étant donné qu'il a perdu cet emploi : nous parlerons d'emploi avorté (voir Badiou-Monferran, à paraître). Se pose donc la question non seulement des facteurs qui déterminent la possibilité d'acquérir ou non un emploi inférentiel en fonction d'un rythme

<sup>3</sup> Notamment Hybertie (1996).

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Il convient de relever que *partant* à l'époque où il était couramment utilisé pour signaler un lien consécutif pouvait intervenir dans des contextes où la force d'assertion de la prémisse était diminuée par une tournure interrogative : « Dieu se peut-il jamais desdire ? Partant assurée soyez Que Dieu le garde, et me croyez. » (Bèze Théodore de, *Abraham sacrificiant*, 1550).

déterminé, mais aussi celle de la vitesse à laquelle cet emploi est acquis, question que nous laisserons de côté dans cette étude.

Nous partons du prérequis selon lequel l'accèsion au marquage de l'inférence<sup>6</sup> constitue le *terminus ad quem* du processus de grammaticalisation dans lequel chacun de ces connecteurs est ou a été (pour *partant*) engagé<sup>7</sup>. En effet, si tant est, à la suite des travaux de Langacker (1987, 128-152 ; 1991, 214-225) et Traugott (1995, 31-35), que le mouvement de grammaticalisation est un processus conduisant (i) d'une part du plus concret au plus abstrait et (ii) d'autre part de l'objectif au subjectif, alors, le cheminement causal ordinaire articulant une cause X avérée à sa conséquence avérée Y, illustré par (2) est moins grammaticalisé (car fondé sur une expérience partagée) que le cheminement causal inversé articulant une conséquence avérée X à sa cause probable Y (qui dépend de règles plus idiosyncratiques<sup>8</sup>) illustré par (1). En effet, contrairement à ce qui se passe pour la consécution ordinaire de type [cause constatée > conséquence constatée], le mouvement via lequel le sujet parlant, parti d'un fait donné dans son expérience, aboutit à poser l'existence d'un autre fait non donné dans son expérience, rapporte la relation à une évaluation interne. À ce titre, cette opération engage la subjectivité du locuteur, et son marqueur spécifiqueur (*donc, alors, partant, par conséquent*) se voit ainsi doté d'une signification plus grammaticalisée que lorsqu'il se contente de spécifier une simple consécution factuelle<sup>9</sup>.

L'aboutissement de ces cheminements de grammaticalisation est représenté dans le tableau ci-dessous.

<sup>6</sup> Par inférence, nous entendons inférence abductive.

<sup>7</sup> Pour *donc*, le processus de grammaticalisation s'est effectué en latin et les données présentées dans le tableau ci-dessous ne sont que le calque logique du processus chronologique qui s'est déroulé en latin.

<sup>8</sup> Nous renvoyons à Dendale /De Mulder (1996) et à Desclés /Guentchéva (2001) pour une discussion sur le type de règles associé au mouvement dit 'abductif'.

<sup>9</sup> Précisons que par « subjectif », nous entendons, dans le prolongement des analyses figurant dans les travaux sur la grammaticalisation, « pris en charge par le sujet parlant ». Ainsi, si « Yseult est blonde, donc belle » (enchaînement observant un cheminement causal ordinaire) est moins subjectif que « Yseult est belle, donc blonde » (enchaînement observant un cheminement causal inversé), c'est parce qu'en l'absence de tout marquage lexical (du type j'en déduis que : « Yseult est blonde, donc j'en déduis qu'elle est belle ») cet enchaînement se donne à lire, non comme une déduction du « sujet parlant », mais comme un enchaînement validé (ou en tous les cas validable) par une certaine doxa (les blondes sont belles). À l'inverse, les enchaînements observant un cheminement causal inversé (du type : « Yseult est belle, donc blonde ») sont interprétés comme des raisonnements déductifs imputables au seul « sujet parlant », et c'est l'extension de leur prise en charge par une certaine doxa qui nécessite cette fois une glose lexicale du type : « Yseult est belle, donc – en vertu de la prémisse associant beauté et blondeur – blonde ».

PROCESSUS DE GRAMMATICALISATION<sup>10</sup>

----->				
	<u>Emplois non consécutifs</u>	<u>Marquage de la consécution factuelle</u>		<u>Marquage de l'inférence</u>
DONC <sup>11</sup>	(récapitulatifs ou conclusifs)	Causalité nécessaire	Il a plu. <i>Donc</i> l'herbe a poussé.	L'herbe a poussé. <i>Donc</i> , il a plu.  Marquage inférentiel désormais prototypique
PAR CONSÉQUENT			Il a plu. <i>Par conséquent</i> l'herbe a poussé.	L'herbe a poussé. <i>Par conséquent</i> , il a plu.  Marquage inférentiel désormais marginal
ALORS	(temporels ou hypothétiques)	Causalité contingente	Il a plu. <i>Alors</i> l'herbe a poussé.	L'herbe a poussé. <i>Alors</i> , il a plu.  Marquage inférentiel désormais prototypique
PARTANT			Il a plu. <i>Partant</i> l'herbe a poussé.	?? L'herbe a poussé. <i>Partant</i> , il a plu.  Marquage inférentiel avorté

Il semble donc se dessiner un cas de changements au sein d'un même paradigme, où les marqueurs de consécution susceptibles de spécifier une relation abductive s'imposent à des rythmes et des périodes différentes, alors que certains comme *du coup*,

<sup>10</sup> Nous ne faisons pas apparaître les emplois pragmatiques de *donc* et *alors* car nous avons plaidé ailleurs (Badiou-Monferran /Buchi 2012) pour la désolidarisation des notions de pragmatification et de grammaticalisation.

<sup>11</sup> Voir la note 7.

*de ce fait* restent à l'extérieur de cette courbe. Ces données nous conduisent à poser deux questions :

- (i) Pourquoi dans ce paradigme, certains items comme *du coup*, *de ce fait*, *pour cette raison*, ne marquent-ils pas l'inférence abductive ? S'agit-il d'une incapacité congénitale ou d'une affaire de rythme du processus de grammaticalisation ?
- (ii) Qu'apporte la position d'Anthony Kroch afférente au rythme des changements isolés, concernant ces différences de comportement au sein d'une même classe ?

#### 4. Accession vs non accession à la spécification de l'inférence pour les marqueurs de consécution

La question de savoir si tous les marqueurs de consécution ont vocation ou non à spécifier un jour l'inférence, et s'il ne s'agit, au fond, que d'une question de temps, a pour enjeu l'homogénéité vs hybridité de la classe de termes en cause. Nous nous référons à une étude de Rossari (1998) pour apporter quelques éléments de réponse.

L'auteure étudie de façon contrastive le connecteur italien *perciò* en relation avec *donc* et *pour cette raison*. Elle constate que : (i) dans certains contextes, *perciò* se comporte comme le marqueur consécutif français *donc*, autrement dit qu'il est susceptible de marquer l'inférence :

Pietro ha ricominciato il lavoro, *perciò* deve essere guarito / Pierre a recommencé à travailler, *donc* il doit être guéri (Rossari 1998, 119)

- (ii) et que, dans les autres contextes, il se comporte comme le marqueur consécutif français *pour cette raison*, autrement dit qu'il n'est pas capable de spécifier l'inférence. Ces contextes ont les caractéristiques suivantes :

Le procès de la suite droite consiste en une action, et non en un état.

a. ?? *C'è rumore perciò hanno acceso il motore* / Il y a du bruit, *donc* ils ont allumé le moteur (+ action). b. *C'è rumore perciò il motore è acceso* / Il y a du bruit, *donc* le moteur est allumé (-action) (Rossari 1998, 120)

La relation causale entre les contenus propositionnels des deux suites articulées par le connecteur est ' directe ', i.e. immédiate.

a. ?? Max a preso l'aspirina. *Perciò* a ancora mal di testa / Max a pris une aspirine. *Donc*, il a encore mal à la tête. b. Max a preso l'aspirina. *Perciò* non è piu allergico a questa medicina / Max a pris une aspirine. *Donc*, il n'est plus allergique à ce médicament ». (Rossari 1998, 121)

Il revêt donc une place intermédiaire entre *donc* et *pour cette raison* quant à sa courbe de grammaticalisation : *donc* apparaissant comme non contraint et *pour cette raison* comme partiellement inapte à revêtir un tel emploi.

Ces observations sont *a priori* compatibles avec l'hypothèse que le marquage de l'inférence pour les connecteurs consécutifs est lié à une trajectoire diachronique : les

contextes contraints seraient l'indice d'un cheminement non encore abouti. Toutefois, adopter cette hypothèse signifierait adopter une approche séquentielle de la variation, postulant que le changement s'opère d'abord dans les contextes les plus favorables – par exemple, pour *perciò* inférentiel, dans les contextes où le procès de la suite droite décrit un état – et ensuite dans les contextes défavorables – ainsi, pour *perciò* inférentiel, dans les contextes où le procès de la suite droite décrit une action. Autrement dit, la classe des marqueurs de consécution serait homogène. Tous ses membres auraient vocation à marquer l'inférence dans tous les contextes. Et les items en cause se différencieraient non pas par leur format respectif, c'est-à-dire par leur capacité à parcourir des chaînes de grammaticalisation plus ou moins longues – longue pour *donc*, courte pour *perciò* –, mais par la vitesse à laquelle ils parviendraient au *terminus ad quem* d'un seul et même processus de grammaticalisation, dont l'horizon d'attente serait la spécification de l'inférence. Or, la démonstration anti-séquentielle de Kroch (1989) prouve que la variation s'effectue au même moment dans tous les contextes, mais avec des fréquences différentes. Si l'on en prend acte, alors l'implantation de *perciò* dans certains contextes inférentiels et non pas dans les autres montre que le parcours de grammaticalisation du connecteur est définitivement bloqué, à un stade inférieur à celui de *donc*. Il semble en aller de même, en français, pour *partant*, susceptible d'intervenir dans les contextes dits 'de transition', *i.e.* dans les contextes ambigus, qui permettent d'intervertir l'ordre entre prémisses et conclusion et donc pour lesquels il est difficile d'établir un rapport d'antécédence entre les deux états de choses<sup>12</sup> :

(7) Quelques richesses sont dommageables,  
Partant il y a des choses dommageables  
qui ne sont point rejetées (Dupleix Scipion, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*,  
1607, 227, Livre V, chap 10)

(8) Il y a des choses dommageables qui sont richesses,  
Partant il y a des choses dommageables  
qui ne sont point rejetées (exemple de Scipion Dupleix retravaillé par nos soins).

Contrairement à *alors*, *partant* est incompatible dans les contextes dits 'de passage', où l'interprétation causale, précisément, n'est plus possible :

(9) ?? L'herbe a poussé. *Partant* il a plu.

En adoptant l'hypothèse de Kroch, la différence entre *alors* et *partant* en français ne peut pas se ramener à une question de temps, ou de rythme. Elle engage une divergence de format, ou de type de grammaticalisation, court pour *partant* et long pour *alors*. Par là-même, l'hypothèse de Kroch conduit à réévaluer l'importance du principe de 'persistance' (*persistence*) mis au jour par Hopper (1991) et

<sup>12</sup> Ces contextes ont la particularité de mettre en scène des états de choses qui ne reposent pas sur une antécédence temporelle (pluie, croissance de l'herbe) ou un *prima logice* (blondeur, beauté) d'un état de choses sur l'autre.

Hopper/Traugott (1993 , chap. 4) comme suit :

#### Principe de persistance

Selon le degré de grammaticalisation, les items grammaticalisés maintiennent des traces, qui peuvent se manifester comme des contraintes sur leurs distributions, des formes lexicales desquelles ils dérivent (Hopper/Traugott 1993 , chap. 4).

Concernant *perciò* et *partant*, cela conduirait à tenir compte de leur morphologie pour expliquer leur trajectoire courte. Pour le connecteur italien, il serait loisible de postuler que le découpage en *per ciò* (« pour cela ») favorise une interprétation finale, incompatible avec le mécanisme d'inférence lorsque le procès de la suite droite est une action. En revanche, lorsque le procès de la suite droite est un état, l'interprétation finale du tour n'a plus lieu d'être et l'enchaînement inférentiel peut s'effectuer. Pour le connecteur *partant*, également paraphrasable par « pour cela », « pour cette raison » en vertu de la présence de l'anaphorique *tant*, il en va de façon semblable. En contexte de passage, la présence de *tant* bloque la reconversion de la suite gauche – dont le morphème anaphorique pose le statut causal – en conséquence constatée dont la suite droite produira une explication probable.

Demeure la question de savoir si l'incidence de la morphologie sur le processus de grammaticalisation est ou non durable. L'approche séquentielle du changement, celle de Bailey, qui opposait les contextes favorables et les contextes défavorables, laissait entendre que ses effets étaient provisoires et que dans le processus de grammaticalisation, la puissance du principe de 'persistance' avait vocation à s'altérer avec le temps. L'approche simultanéiste de la variation, celle de Kroch, confère tout au contraire à ce principe une force nouvelle. Des travaux de Kroch, il découle que la capacité des données morphologiques à bloquer le processus de grammaticalisation quand celui-ci et celles-là sont contradictoires est définitive, autrement dit consubstantielle au format du marqueur. Il s'agit là d'un apport important à la modélisation du changement.

Les régularités que l'on constate entre les trajectoires courtes/longues ou non entamées et la composition morphologique des connecteurs consécutifs nous conduisent à adhérer à l'hypothèse de Kroch et à faire du principe de persistance un véritable frein à l'accès à un cheminement de grammaticalisation.

#### 5. Anaphores et courbe de grammaticalisation des connecteurs consécutifs : analyse synchronique de *du coup*, *de ce fait* et *ainsi*

Le parallélisme entre *partant* et *perciò* semble plaider en faveur d'un lien entre la présence d'un anaphorique et l'arrêt à un stade déterminé du cheminement de grammaticalisation que les connecteurs comme *donc* ont accompli entièrement.

Nous prenons le cas de trois connecteurs qui manifestent morphologiquement différentes formes d'anaphores plus ou moins grammaticalisées : *ainsi* qui représente comme *partant* l'anaphore la plus grammaticalisée ; *du coup* qui correspond à une forme intermédiaire dans la mesure où la lexie *coup* n'a plus de contenu sémantique,

mais où elle est repérable au niveau morphologique ; et *de ce fait* qui correspond à la forme la moins grammaticalisée d'anaphore. La présence d'un lexème et de son déterminant (*ce fait*) ainsi que le fait que le sens de la locution est analysable compositionnellement (*cela vient de ce fait-là*) sont des indices de son degré moindre de grammaticalisation. Si nous reprenons notre exemple de départ et que nous le modifions légèrement pour faire ressortir le raisonnement abductif qui motive l'état de choses introduit par le connecteur, nous constatons que seul *ainsi* est plausible dans ce contexte.

- (10) L'herbe a poussé. Ainsi il a plu ! C'est indéniable<sup>13</sup> !
- (11) L'herbe a poussé. \*Du coup il a plu. C'est indéniable.
- (12) L'herbe a poussé. \*De ce fait il a plu. C'est indéniable.

Cette intuition est corroborée par le fait que *ainsi* se trouve dans des contextes, qui sans être aussi clairs que celui-ci quant à la relation reliant prémisse et conclusion, laissent la place à un lien lâche, permettant une interprétation fondée sur un jugement issu de la seule évaluation du locuteur :

- (13) Nous avons déjà dit que l'éloquence consiste, non-seulement dans la preuve, mais encore dans l'art d'exciter les passions. Pour les exciter, il faut les peindre ; ainsi je crois que toute l'éloquence se réduit à prouver, à peindre et à toucher. Toutes les pensées brillantes qui ne vont point à une de ces trois choses ne sont que jeu d'esprit. (Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier*, 1715).

Dans ce contexte-ci, on peut envisager une abduction entre la nécessité de peindre les passions et sa cause supposée, à savoir que l'éloquence se réduit à prouver, à peindre et à toucher<sup>14</sup>. On pourrait inverser la relation avec la formulation suivante :

- (14) Etant donné que toute l'éloquence se réduit à prouver, à peindre, à toucher, alors il faut peindre les passions pour les exciter.

Dans ce contexte, l'emploi de *du coup* et *de ce fait* serait très difficilement interprétable, et ce en dépit de l'usage de *je crois*. Ce dernier, fonctionnant comme un recteur faible, ne peut être interprété comme étant le support d'une relation, qui dans ce cas, respecterait l'ordre causal ordinaire :

- (15) Nous avons déjà dit que l'éloquence consiste, non-seulement dans la preuve, mais encore dans l'art d'exciter les passions. Pour les exciter, il faut les peindre ; ??de ce fait / ??du coup je crois que toute l'éloquence se réduit à prouver, à peindre et à toucher. Toutes les pensées brillantes qui ne vont point à une de ces trois choses ne sont que jeu d'esprit.

<sup>13</sup> Le commentaire « c'est indéniable » vise à faire ressortir la fragilité du lien entre prémisse et conclusion, due au raisonnement abductif qui le motive. Le locuteur cherche à contrer ainsi les autres causes que l'on pourrait lui opposer (le jardinier a mis de l'engrais, etc.)

<sup>14</sup> Comme le fait toutefois très justement remarquer notre relecteur anonyme, cette interprétation repose sur le présupposé que *ainsi* relie les deux P immédiatement adjacentes. Une autre interprétation serait que le connecteur a pour portée à gauche le contenu des deux phrases qui précèdent. Il relierait alors deux fragments de texte qui disent à peu près la même chose. L'enchaînement ne serait plus abductif, mais constituerait un cas particulier de déduction (de P, on déduit P).

La relation ne saurait être paraphrasée par un lien causal entre « peindre les passions et croire que p »:

- (16) ??Etant donné qu'il faut peindre les passions, je crois que l'éloquence se réduit à prouver, à peindre et à toucher.

En revanche, quand *croire que p* est utilisé dans son emploi de recteur fort, *de ce fait* et *du coup* sont appropriés même quand *p* introduit la cause probable de ce qui est exprimé dans le premier énoncé :

- (17) Pourquoi as-tu cru qu'il avait plu?  
L'herbe a poussé, de ce fait/du coup, j'ai cru qu'il a plu

Il s'établit donc un contraste entre l'emploi de *de ce fait* et *du coup* et celui de *ainsi*, dont l'emploi paraît plus aisé pour souligner une relation dont la motivation dépend du seul jugement du locuteur.

Les contextes suivants, respectant l'ordre causal ordinaire, sont en revanche adéquats pour l'usage de *de ce fait* et *du coup*.

- (18) La médaille l'enthousiasma, du coup il donna sa fille... (Zola, *L'œuvre*, 1886).  
(19) Il pouvait se montrer généreux !... Du coup il a réglé les verres, encore une tournée et puis même une autre (Céline, Louis-Ferdinand, *Mort à crédit*, 1936).  
(20) Catherine Legrand ne sait pas ce que c'est que le régime d'un torrent, de ce fait il lui est impossible d'expliquer pourquoi il est irrégulier (Wittig, Monique, *L'Opoponax*, 1964).

Ils sont également compatibles avec l'emploi de *ainsi*, qui n'est pas bloqué, conformément à nos attentes, par l'ordre causal ordinaire :

- (21) La médaille l'enthousiasma, ainsi il donna sa fille...  
(22) Il pouvait se montrer généreux !... Ainsi il a réglé les verres, encore une tournée et puis même une autre. Catherine Legrand ne sait pas ce que c'est que le régime d'un torrent, ainsi il lui est impossible d'expliquer pourquoi il est irrégulier.

Par ailleurs, on peut également faire ressortir des divergences entre *du coup* et *de ce fait* interprétables comme résultant de leurs différents degrés de grammaticalisation. Par exemple, comme relevé précédemment, les deux sont théoriquement compatibles avec un emploi d'un verbe épistémique employé comme un recteur fort, mais seul l'emploi de *du coup* avec de tels verbes est attesté dans Frantext :

- (23) J'avais remarqué un jour que cette hostie ne ressemblait pas à du pain, ma mère m'avait alors expliqué comment et pourquoi on fabriquait les hosties et que du reste il n'y avait que les protestants qui mangeaient du pain pour communier. Du coup j'ai cru avoir fait un péché en désirant du pain et je me suis mise à considérer l'hostie exactement comme si elle était une grosse miche croûteuse telle qu'on en voyait sur certains tableaux représentant la Cène. (Cardinal, Marie, *Les mots pour le dire*, 1975, 84).  
(24) Alors, j'ai vu que je n' avais pas de sentiment pour toi. Et du coup je me rends compte que je ne peux avoir un sentiment pour personne : ni pour mes parents, ni pour aucun moniteur, ni pour aucun de l' équipe, ni pour \*Blackwater non plus, que je laisserai tomber demain, si on me propose mieux. (Montherlant Henry de, *Les Olympiques*, 1924).



Ces deux exemples attestent la possibilité d'emploi qu'à *du coup* d'introduire en tant que conséquence un état épistémique propre au locuteur. Ce type de contexte prête davantage le flanc à une relation fondée sur une pure évaluation du locuteur, étant donné que le jugement épistémique explicite cette évaluation, qu'un contenu concernant un état de choses factuel, comme celui illustré par (18), (19) et (20). On relèvera que dans (24), le prédicat d'état psychologique *je me rends compte* efface la pertinence de la direction de la relation causale :

- (25) Je ne peux avoir un sentiment pour personne. Du coup, je me rends compte que je n'avais pas de sentiment pour toi.

Cela montre que *du coup* introduit bien le prédicat psychologique et qu'en cela il n'établit plus directement une relation causale entre deux faits.

Sans que ces emplois soient théoriquement exclus avec *de ce fait* – quoique son emploi nous semble bizarre précisément en (23) où la relation porte sur l'état psychologique du locuteur – des occurrences associant ce dernier avec un état épistémique du locuteur ne se trouvent pas sur Frantext :

- (26) Alors, j'ai vu que je n' avais pas de sentiment pour toi. Et ?de ce fait je me rends compte que je ne peux avoir un sentiment pour personne : ni pour mes parents, ni pour aucun moniteur, ni pour aucun de l'équipe, ni pour Blackwater non plus, que je laisserai tomber demain, si on me propose mieux.

L'examen de ces emplois en synchronie n'a pas valeur de preuve. Il met uniquement en relief que la lexie qui intervient dans la composition morphologique du marqueur est porteuse de contraintes quant au type de relation consécutive qu'ils sont susceptibles de marquer. Il apparaît que plus la lexie est grammaticalisée (au sens de « fondue » dans la locution même), plus le marqueur est facilement compatible avec différents cheminements qui conduisent à associer prémisses et conclusion. Cela pourrait être un indice pour adhérer à l'hypothèse de Kroch et faire du principe de persistance un véritable frein à l'accès à un cheminement conduisant à la grammaticalisation du lien logique (permettant *in fine* de le rendre insensible à la direction de la relation causale).

## 6. Conclusion

Des deux hypothèses que nous avons envisagées dans notre introduction, les données synchroniques nous invitent à n'en retenir qu'une : la grammaticalisation d'un emploi n'est pas une affaire de temps. Elle dépend de contraintes idiosyncratiques liées à la composition morpho-sémantique du marqueur. En cela le principe de persistance est un facteur déterminant pour la courbe susceptible d'être accomplie par le marqueur. Schématiquement, nous pouvons représenter son impact comme un frein, bloquant à un certain stade le processus de grammaticalisation. Les marqueurs qui nous occupent et qui sont formés de lexies anaphoriques ont acquis un fonctionnement de connecteurs consécutifs et en cela ils ont parcouru jusqu'à un certain stade

cette courbe. Mais ils ont été bloqués dans cette évolution et n'ont pas acquis d'emploi inférentiel, à la différence de ceux qui ont achevé le processus conduisant à l'acquisition d'un plein emploi inférentiel. La vitesse de l'acquisition de l'emploi inférentiel est une autre question que nous n'avons pas traitée. Il dépend d'autres facteurs et fait ressortir d'autres regroupements entre marqueurs.

Université de Lorraine, LIS / ATILF  
Université de Neuchâtel

Claire BADIOU-MONFERRAN  
Corinne ROSSARI

## Références bibliographiques

- Badiou-Monferran, Claire / Buchi, Éva, 2012. « Plaidoyer pour la désolidarisation des notions de pragmatization et de grammaticalisation », *CMLF* 2012, 127-144.
- Badiou-Monferran Claire (à paraître). Les marqueurs d'inférence en français moderne (XVIIe-XXIe siècles). *Donc, Alors, Partant, Par conséquent* et quelques autres, Paris, Champion.
- Bailey, Charles-James, 1973. *Variation and Linguistic Theory*, Washington, Center for Applied Linguistics.
- De Mulder, Walter / Vanderhayden, Anne, 2001. « L'histoire de *contre* et la sémantique prototypique », *Langue française* 130, 108-125.
- Dendale, Patrick / De Mulder, Walter, 1996. « Dédution ou abduction : le cas de devoir inférentiel », in : Zlatka Guentchéva (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain/Paris, Peeters, 305-318.
- Desclés, Jean.-Pierre / Guentchéva, Zlatka, 2001. « La notion d'abduction et le verbe devoir 'épistémique'. Les verbes modaux », *Cahiers Chronos* 8, P. Dendale / J. Van der Auwera (sous la dir. de), Amsterdam, Rodopi, 103-122.
- Hopper, Paul, 1991. « On Some Principles of Grammaticalization », in: E. C. Traugott / B. Heine (éds), *Approaches to Grammaticalization*, 2. Vol., Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, vol. 1, 17-35.
- Hybertie, Charlotte, 1996. *La conséquence en français*. Paris, Ophrys.
- Hopper, Paul J. / Traugott, Elizabeth C., 1993. *Grammatization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Jayez, Jacques / Rossari, Corinne, 1999. « Pragmatic connectives as predicates. The case of inferential connectives », in: Patrick Saint-Dizier (dir.), *Predicative Forms in Natural Language and Lexical Knowledge Bases*, Dordrecht, Kluwer academic Publishers, 285-319.
- Jayez, Jacques / Rossari, Corinne, 2000. « The Semantic or Pragmatic Connectives. The French *donc* Example », in: Anne Abeillé / Owen Rambow (dir.), *Tree Adjoining Grammars: Formalism, Implementation and Linguistic Analysis*, Stanford, CSLI, 249-269.
- Kroch, Anthony, 1989. « Reflexes of Grammar in Patterns of Language Change », *Language, Variation and Change* 1, 199-244. [<http://www.stanford.edu/~kiparsky/Papers/kroch89.pdf>].
- Langacker, Ronald W., 1987-1991. *Foundations of Cognitive Grammar. I. Theoretical Prerequisites ; II Descriptive Application*, Stanford, Stanford University Press.

- Marchello-Nizia, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles, De Bœck.
- Rossari, Corinne, 2000. *Connecteurs et relations de discours: des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Rossari, Corinne, 1998. « Analyse contrastive, grammaticalisation et sémantique des connecteurs », *Travaux de linguistique* 36, 115-126.
- Traugott, Elizabeth C., 1995. « Subjectification in Grammaticalisation », in Dieter Stein/Susan Wright (éds), *Subjectivity and Subjectivisation*, Cambridge, Cambridge University Press, 31-54.



## Injures animalières et stratégies discursives dans les comédies de Molière et de Marivaux

Dans *Siegfried et le Limousin*, Giraudoux place dans la bouche de ses personnages une réflexion sémantico-discursive sur la valeur d'un mot véhiculant avec lui une représentation différente de la réalité qu'il est censé désigner :

Siegfried – Comme les mots qui vous viennent d'un pays nouveau et ouvert sont eux-mêmes ouverts, purs !

Robineau – Pardon, ce sont là malgré tout des mots français.

Siegfried (à *Geneviève*) – Français, certes, mais dans votre bouche, ils ont fait un détour par l'inconnu. Jamais le mot neige n'a touché en France autant de neige qu'au Canada. Vous avez pris à la France un mot qui lui servait à peine quelques jours par an et vous en avez fait la doublure de votre langage<sup>1</sup>.

C'est l'espace discursif de non adéquation entre le signifiant et le signifié, mais aussi entre le signifié enregistré en langue par les dictionnaires et le discours dans lequel le mot se trouve employé, que nous souhaitons parcourir en prenant pour corpus les comédies de Molière et celles de Marivaux. Au sein de ce corpus littéraire, historique, et appartenant au genre du discours littéraire de la comédie, nous délimiterons un sous-corpus constitué par les termes d'injures.

Nous avons relevé 114 formes différentes d'injures chez les deux auteurs, avec de larges différences d'emplois. Se rencontrent des formes propres à la langue classique et sorties de l'usage comme *gaupe*, *pimpesouée*, *bagace*, sur une échelle qui va de *putain*, considéré comme très vulgaire pour le registre littéraire, jusqu'à *fou*, *imbécile*, *impudent*, moins nettement marqués. Les fréquences absolues les plus hautes se trouvent chez Molière avec *traître* (94 occ.) et *impertinent* (79), chez Marivaux, c'est *impertinent* (37) suivi de *sot* (33).

Afin de voir quel est le parcours sémantique d'un terme d'injure, nous choisissons d'opérer une nouvelle partition du corpus en ne retenant que les termes relevant du bestiaire, soit 25 termes sur les 114 formes identifiées : *âne*, *animal*, *bête*, *bœuf*, *butor*, *butorde*, *canaille*, *carogne*, *chien*, *chienne*, *crocodile*, *dragon*, *dragonne*, *étourneau*, *louve*, *magot*, *magotte*, *mufler*, *museau*, *oison*, *rat*, *serpent*, *tigre*, *tigresse*, *vipère*. Nous faisons le choix de garder les hyperonymes *animal* et *bête* en raison de leur haute fréquence, ainsi que les métonymies (*museau*, *carogne* pour « charogne ») ou le col-

<sup>1</sup> J. Giraudoux, *Siegfried et le Limousin*, I, 6, Paris, 1949, 54-55.

lectif *canaille* que l'étymologie permet de rattacher à *chien*, même si les dictionnaires n'enregistrent pas nécessairement le lien étymologique.

Le corpus est établi à partir de la base de données informatisées FRANTEXT ([www.atilf.fr](http://www.atilf.fr)).

Le projet se décompose en plusieurs étapes : la première forme l'enquête historique conduite à la fois dans les dictionnaires contemporains des textes étudiés et dans une archive plus complexe et plus diffuse, celle des discours pouvant éclairer les orientations péjoratives et les représentations liées à certains termes d'animaux. La seconde porte sur les modalités d'insertion des termes dans le discours des personnages. La troisième enfin s'essaie à analyser les paramètres co(n)textuels conduisant à l'inversion de la visée illocutoire des énoncés blessants en éléments du comique. Nous verrons que sur un corpus exclusivement littéraire, ce sont les paramètres propres au genre de discours qui dominent et qui rapprochent alors les injures des énoncés figurés, ainsi que des tropes communicationnels.

## 1. Les données de l'enquête

### 1.1. La ventilation des formes

Il est aisé de remarquer que c'est sous la plume de Molière que se trouve la plus large palette d'emplois animaliers, et que seul le couple *magot/magotte* et l'hyponyme *vipère* sont absents de ses pièces ; alors que chez Marivaux, on a affaire à un mini-bestaiaire, dans lequel seul *butor* est surreprésenté, avec *animal* en emploi générique. Le bestiaire moliéresque, plus varié et plus exotique (*crocodile, serpent, dragon, tigre, tigresse*), semble le témoin de représentations collectives plus fantastiques, ou d'un imaginaire plus violent et plus bas (*mufle, museau, bœuf, louve, carogne*) que celui, plus feutré, de Marivaux.

### 1.2. Les définitions et les aires sémantiques

Quels sont les traits sémiqes saillants faisant d'un terme désignant un animal un terme injurieux ? Ce sont les traits de la bêtise, de l'ignorance, de la lourdeur d'esprit, de la bassesse morale ou comportementale, du vol, et de la stupidité qui dominent. Les termes féminins d'injures, comme l'a bien montré Marina Yaguello dans son étude *Les Mots et les Femmes*, sont nettement plus violents et presque orduriers, notamment *chienne, louve, et tigresse* que les équivalents masculins. Le spectre des connotations s'en tient à la bêtise, à la bassesse des procédés ou au vol pour les masculins, là où des notations sexuelles ou de perversité s'ajoutent pour les symétriques féminins. Chez les deux auteurs, *animal* correspond à la définition donnée par l'Académie qui ne l'enregistre qu'en 1762 (« personne stupide ou grossière »), comme le montre la réplique de Lisette à Arlequin dans *Le Jeu de l'Amour et du hasard* lors de la scène de tombée des masques,

(1) Mais voilà une heure que je m'escrime en humilités pour cet animal-là. (III, 6<sup>2</sup>)

reprenant le terme choisi par Silvia pour désigner le même Arlequin encore déguisé,

(2) Je vous trouve admirable de ne pas le renvoyer tout d'un coup et de me faire essayer les brutalités de cet animal-là. (II, 7).

*Louve*, selon l'Académie 1762, se dit « d'une femme abandonnée à la débauche », et Molière le place dans la bouche de Mascarille sous la forme d'un discours rapporté attribué à deux vieilles égyptiennes s'invectivant :

(3) On n'entend que ces mots : chienne, louve, bagace. (*L'Étourdi ou les contre-temps*).

Le mot, atténué par le discours rapporté, n'en témoigne pas moins de la violence de l'affrontement verbal, et forme une série isotopique avec ses deux co-occurents.

*Chienne* est un terme bas et violent. On le trouve dans diverses constructions sans qu'il perde pour autant de sa charge insultante. C'est un marqueur diastatique dans la bouche de Marinette qui l'adresse à Gros-René :

(4) Tu nous prends pour un autre, et tu n'as pas affaire  
 À ma sottie maîtresse. Ardez le beau museau,  
 Pour nous donner envie encore de sa peau !  
 Moi, j'aurais de l'amour pour ta chienne de face ?  
 Moi, je te chercherais ? Ma foi, l'on t'en fricasse  
 Des filles comme nous ! (Molière, *Le Dépit amoureux*, IV, 4)

Ce registre bas, ouvertement employé par les valets de la pièce prête à rire. Il en va tout autrement de l'emploi de *chienne* appliqué à une femme. C'est une insulte directe dans la bouche d'Argan à l'encontre de sa servante Toinette dans *Le Malade imaginaire* :

(5) Toinette ! Drelin, drelin, drelin : tout comme si je ne sonnais point. Chienne, coquine ! Drelin, drelin, drelin : j'enrage. (Il ne sonne plus, mais il crie.) Drelin, drelin, drelin : carogne, à tous les diables ! [...] Ah, chienne ! ah, carogne... ! (I, 1)

Le terme est employé quatre fois dans la scène première de la pièce, ce qui est une gageure. Sa violence sert d'indicateur pour mesurer la folie d'Argan, « malade », incapable de se maîtriser et tout à sa folie, comme en témoignent les comptes d'apothicaire et l'interminable monologue sur lequel s'ouvre la pièce.

Quand les dictionnaires n'enregistrent pas le terme comme injurieux, comment procéder ? La théorie du contexte, tel que Georges Kleiber (1994) le définit, est un auxiliaire précieux pour fixer les aires sémantiques de certains termes, comme *crocodile* par exemple, comme on va le voir en 3, mais un détour par le discours de l'archive n'est pas inintéressant. La difficulté réside en revanche dans l'ampleur de l'archive. Voici un échantillon de discours de l'âge classique permettant d'accéder au spectre

<sup>2</sup> On donne entre parenthèses, le titre de la pièce, le numéro de l'acte et de la scène, sans pagination.

sémantique et aux représentations liées aux noms d'animaux pour désigner des faiblesses humaines et partant, pour se muer en termes d'injures.

### 1.3. Les représentations liées à l'imaginaire

Ces discours adjacents sont des représentations de discours, et restent extrêmement diffus. Certains, concernant le bestiaire, semblent participer de cet enchantement du monde dont l'Antiquité et toute l'époque pré-révolutionnaire étaient friandes. Ils sont en quelque sorte les témoins en creux de cet enchantement, puisque fonctionnant par métaphore à valeur heuristique, conformément à la saisie des mots et des choses héritée d'Aristote, ils nous invitent à reconsidérer l'humanité à la lumière de traits d'animalité peu flatteurs. Cependant certaines représentations liées à l'évocation des dragons, des serpents ou des crocodiles témoignent de cette ambivalence connotative.

On trouve, par exemple, dans un traité d'ornithologie célèbre tout au long de la période classique (*L'Histoire de la nature des oiseaux avec leurs descriptions et naïfs portraits*, de Pierre Belon publié à Paris en 1555), à l'article « Butor », une remarque qui ne relève pas du tout de la description anatomique de l'oiseau, mais du « discours populaire » et des représentations attachées à l'oiseau : « Aristote l'a nommé au 18. chapitre du 9. livre, Asturias, [...]. Il fut aussi nommé *Phoix*, dit-il, suivant la fable d'un esclave paresseux nommé *Phoix*, qui fut transmué en butor. Encore pour le jourd'huy notre vulgaire se ressent de son antiquité sur ce passage, qu'en injuriant un homme paresseux, pense l'outrager de le nommer *Butor*. » Cette remarque intervient tôt dans la notice consacrée à l'oiseau. L'Académie 1694 enregistre le terme avec l'acception disqualifiante, comme expression figurée : « BUTOR. s. m. Espèce de gros oiseau qui vit dans les marécages, et mettant son bec dans l'eau fait un bruit semblable au meuglement d'un taureau. On dit fig. d'une personne stupide, C'est un vrai butor. C'est une vraie butorde. »

Cet imaginaire se retrouve dans les occurrences de *butor/butorde* de notre corpus :

(6) ANDRÉE – Est-ce, Madame, qu'à la cour une armoire s'appelle une garde-robe ?

LA COMTESSE – Oui, butorde, on appelle ainsi le lieu où l'on met les habits. (Molière, *La Comtesse d'Escabagnas*, I, 2)

(7) ARLEQUIN – Monsieur, queussi, queumi, voilà mon histoire ; j'étais tout aussi sot que vous : vous faites pourtant un portrait qui fait venir l'envie de l'original.

LÉLIO – Butor que tu es ! Ne t'ai-je pas dit que la femme était aimable, qu'elle avait le cœur tendre, et beaucoup d'esprit ? (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, I, 2)

Gesner, dans son *Histoire des animaux*, (t. II, p. 16, Francfort, 1617, in-folio), rapporte que, « selon quelques auteurs, le crocodile, quand il voit de loin un homme, se met à pleurer (pour l'attirer sans doute), puis bientôt après le dévore. C'est ce conte qui a donné lieu à l'expression : larmes de crocodile. Ce conte se trouve dans un livre du XIV<sup>e</sup> siècle : Ces animaux féroces sont pourvus d'une sensibilité exquise, à ce



point que souventes fois les ai moi même ouïs geignants ou se lamentants es rozeaus, poussants des sanglots qui semblent mugissement de bœufs, et versants, ainsi qu'il m'a été assuré, larmes qui jaillissent du pertuis de leurs yeux, comme de pommes d'arrosoirs », *Livre des merveilles* (Mandeville), cité dans le *Courrier de Vaugelas*, 15 nov. 1874.

Ces discours d'archive informent de manière précieuse sur les représentations et les connotations attachées à des termes qui deviennent ainsi en discours et en contexte des injures potentielles, alors que les Dictionnaires ne les enregistreront, éventuellement, que tardivement avec cette acception.

## 2. Les formes syntaxiques et énonciatives des injures relevant du bestiaire

Toutes les tournures d'insertion des énoncés injurieux ne sont pas équivalentes et il convient de prendre en considération la forme syntaxique que prend le tour, car elle a une incidence sur les valeurs pragmatiques.

### 2.1. De la forme standard

La forme standard de l'injure demeure le vocatif, l'injure adressée directement au cours d'une interaction verbale par A à B, comme en (8), où Orgon injurie sa servante, Dorine :

- (8) ORGON – Vous ne vous taisez point ?  
 DORINE – C'est une conscience  
 Que de vous laisser faire une telle alliance.  
 ORGON – Te tairas-tu, serpent, dont les traits effrontés... ?  
 DORINE – Ah ! vous êtes dévot, et vous vous emportez ? (Molière,  
*Tartuffe ou l'imposteur*, II, 2)

L'injure constitue un énoncé à elle seule (8), sous la forme d'un mot ou d'un mot phrase, dont la modalité est toujours exclamative ou interro-exclamative. Comme le rappellent D. Vincent et *al.* (2012, 8) « l'insulte est, par essence un énoncé d'émotion, puisque dans sa formulation même, un élément nominal ou nominalisé, souvent exclamatif, est l'expression d'un cri du cœur. » En (8), l'injure *serpent* constitue un acte de langage direct, énoncé par Orgon visant à faire taire Dorine tout en la disqualifiant au sein de l'échange verbal qu'il tente d'avoir avec sa fille sur le bienfondé du choix du mari qu'il lui destine. Dorine répond systématiquement à la place de Marianne au cours de l'échange à trois. *Serpent* est à lire comme une disqualification portant sur la vérité des propos tenus au sujet de Tartuffe. Le rire naît de l'inversion de la valeur de vérité, car justement Dorine dit la vérité sur Tartuffe qu'elle accuse dès cette scène d'hypocrisie face à un Orgon abusé. L'injure s'inverse en énoncé comique en raison de cet aveuglement et de la non pertinence de la qualification.

## 2.2. *Injure vs juron*

D'autres tournures syntaxiques qui se rencontrent modifient la portée de l'injure, et invitent à se poser la question de la limite de l'énoncé injurieux. La proximité est grande entre injure et juron. On pourra comparer (10) et (11), où le juron continue à véhiculer des éléments injurieux, mais dans une forme de délocution amorcée, alors que (11) reste pleinement dialogal :

(10) Fi ! peste soit du butor ! (Molière, *Fourberies de Scapin*, I, 2)

(11) Eh ! de qui diantre me parles-tu donc, butor ? (Marivaux, *Surprise de l'Amour*, II, 5)

## 2.3. *Les structures en être*

La structure syntaxique a une incidence sur le fonctionnement pragmatique et discursif de l'injure, de même que les conditions d'énonciation. C'est nettement le cas pour les constructions à verbe *être* du type :

(12) Vous êtes un ignorant, un indocte, un homme ignare de toutes les bonnes disciplines, un âne en bon français (Molière, *La Jalousie du Barbouillé*, sc. 6)

(13) Butor que tu es ! (Marivaux, *La Surprise de l'Amour*, I, 2)

(14) Mais, lors que l'on est tigresse, // Ma foi ! je suis tigre aussi (Molière, *Le Sicilien ou l'Amour peintre*, sc. 3)

(15) tu verras si tu n'es pas une vipère. (Marivaux, *La Surprise de l'Amour*, I, 10)

Les structures en *être* sont plus largement essentialistes et constituent des « ontotypes » pour reprendre la terminologie forgée par L. Rosier (2004), permettant d'insérer le personnage concerné dans la classe des Y (*tigresse, butor, vipère*), ce qui lui confère le trait disqualifiant au-delà de l'interaction verbale concernée. La construction en *être* inscrit la caractérisation axiologique dans une mémoire à plus long terme, mais aussi dans un imaginaire où l'animal incarne une défaillance quelconque (méchanceté, bêtise, stupidité). Lorsque la classe des Y est un nom d'animal s'ajoute à la connotation comportementale ou morale le trait de déshumanisation (rabaissement de l'homme au statut d'animal). En effet « une ontologisation s'opère tendanciellement quand le vocable possède un sémantisme et un usage qui transcendent les sphères sociales d'un discours », (Rosier, 2004, 39).

On notera cependant qu'entre (12), (13) d'une part, et (14) et (15) de l'autre, une forme de délocution ou de narrativisation de l'injure s'opère (présence de la dépersonnalisation par l'emploi du pronom *on*, article indéfini à valeur générique *une*), l'injure se fait plus catégorisante que qualifiante. Il serait intéressant d'évaluer la scalarité de la portée de l'énoncé injurieux en la corrélant à la forme syntaxique qui la supporte. On verrait que cette échelle est orientée, et que plus l'injure est directe et en emploi vocatif, plus elle est blessante, plus elle est intégrée dans une construction, de type *Y que X être*, plus elle tend à la classification et son pouvoir caractérisant s'efface

légèrement au profit de la classe. Restent les cas hybrides comportant des dislocations (*Butor que tu es*), qui propulsent en avant l'injure tout en la faisant fonctionner comme un ontotype classificatoire.

### 3. Les paramètres co(n)textuels dans l'inversion du couple illocutoire/perlocutoire des énoncés injurieux

#### 3.1. Rôle du co(n)texte dans le balisage de l'aire sémantique du terme injurieux

Nous adoptons une conception dynamique du contexte liant entre eux trois paramètres retenus par Georges Kleiber (1994, 16) pour donner une définition du rôle du co(n)texte dans l'élucidation du sens de certaines unités, parmi lesquelles nous rangeons les injures : « il [le contexte] recouvre deux réalités différentes, quoique intimement liées. D'une part, il désigne les éléments qui complètent ou qui assurent l'interprétation globale d'un énoncé, d'autre part, il désigne les sites d'où proviennent, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire par inférence, ces éléments. [...] Ils proviennent forcément de trois sites, qui bien souvent sont en interaction, l'environnement extra-linguistique, l'environnement immédiat linguistique et les connaissances générales présumées partagées. »

(16) ÉRASTE.

Oses-tu me parler, âme double et traîtresse ?  
Va, sors de ma présence, et dis à ta maîtresse  
Qu'avecque ses écrits elle me laisse en paix,  
Et que voilà l'état, infâme, que j'en fais.

MARINETTE.

Gros-René, dis-moi donc quelle mouche le pique ?

GROS-RENÉ.

M'oses-tu bien encor parler, femelle inique,  
Crocodile trompeur, de qui le cœur félon  
Est pire qu'un satrape ou bien qu'un Lestrygon ?

Va, va rendre réponse à ta bonne maîtresse,

Et lui dis bien et beau que, malgré sa souplesse,

Nous ne sommes plus sots, ni mon maître, ni moi,

Et désormais qu'elle aille au diable avecque toi. (Molière, *Le Dépit amoureux*, I, 5)

(17) ANGÉLIQUE – [...] En un mot, elle sera cause que je renoncerai à toutes les galanteries, et n'aurai de l'attachement que pour vous. Oui, je vous donne ma parole que vous m'allez voir désormais la meilleure femme du monde, et que je vous témoignerai tant d'amitié, tant d'amitié, que vous en serez satisfait.

GEORGE DANDIN – Ah ! crocodile, qui flatte les gens pour les étrangler. (Molière, *Georges Dandin*, III, 6)

(18) LE BARBOUILLÉ – Non, je n'ouvrirai pas.

ANGÉLIQUE – Hé ! Mon pauvre petit mari, je t'en prie, ouvre-moi, mon cher petit cœur.

LE BARBOUILLÉ – Ah, crocodile ! Ah, serpent dangereux ! Tu me caresses pour me trahir. (Molière, *La Jalousie du barbouillé*, sc. 11.)

Les connaissances générales présumées sont ténues pour le terme *crocodile*, comme on l'a vu *supra*. Le sème afférent /hypocrisie/ est disponible dans l'aire sémantique du terme, et c'est son actualisation en discours qui en confirme la portée, comme le montre l'isotopie de l'hypocrisie présente sur d'autres termes dans le cotexte ou les cooccurrences avec d'autres animaux du bestiaire suspectés de tromperie pour lesquels les connaissances générales sont largement attestées, comme pour *serpent*. Le sème /hypocrisie/ est présent dans *âme double*, *traîtresse*, *trompeur*, *félon*, *satrape*, pour les occurrences 16 et 18 (on notera pour être exhaustif que *trompeur* est une apposition caractérisante, plutôt qu'une épithète de *crocodile*, ce qui explicite alors son emploi comme terme injurieux). En 17, c'est du contexte large et non plus du cotexte que provient la saillance permettant l'emploi clausulaire et couperet de *crocodile*, énoncé par le mari trompé à l'endroit de sa femme. On notera en revanche que l'injure situationnelle devient essentialiste par la relative explicative qui développe le programme sémantique latent de *crocodile*, par réduplication du sème d'hypocrisie sous la forme de la flatterie.

C'est aussi ce qui explique, entre autres, que la portée des termes injurieux soit si différente entre les comédies de Molière et celles de Marivaux. On le voit nettement lorsque les termes sont les mêmes, et qu'ils ne recouvrent pas le même spectre sémantique en raison du contexte d'emploi et du genre de discours qui n'est pas tout à fait identique. La comédie de Molière aborde des sujets de société tels que les relations maîtres/valets, enfants/parents, mais aussi des types comportementaux comme l'avare, l'hypocrite, le misanthrope, l'hypocondriaque. Marivaux traite davantage des rapports humains en termes de psychologie relationnelle et non comportementale. Quand les sujets sont identiques, rapports enfants/parents, maîtres/valets, ce n'est pas, chez Marivaux, l'étude des rapports de force qui est au premier plan comme chez Molière, mais celle des points de vue sur une « vérité », dont les jeux de masques et autres travestissements nous apprennent qu'elle est toujours relative. L'injure tient plus du juron que de la violence verbale, et manifeste souvent une surprise ou une déception, comme dans cette scène du *Jeu de l'amour et du hasard* :

(19) LISETTE – Achevez donc, quel est votre nom ?

ARLEQUIN – Mon nom ? (*À part.*) Lui dirai-je que je m'appelle Arlequin ? non, cela rime trop avec coquin.

LISETTE – Eh bien ?

ARLEQUIN – Ah dame, il y a un peu à tirer ici ! Haissez-vous la qualité de soldat ?

LISETTE – Qu'appellez-vous un soldat ?

ARLEQUIN – Oui, par exemple, un soldat d'antichambre.

LISETTE – Un soldat d'antichambre ! ce n'est donc point Dorante à qui je parle enfin ?

ARLEQUIN – C'est lui qui est mon capitaine.

LISETTE – Faquin !

ARLEQUIN *à part* – Je n'ai pu éviter la rime.

LISETTE – Mais voyez ce magot, tenez ! (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, III, 6)

Les insultes proférées par Lisette témoignent une montée de la tension dramatique au moment de la révélation des identités masquées, en l'occurrence face à Arlequin avouant qu'il n'est pas Dorante, son maître comme elle le croyait. Le contexte ludique du travestissement désamorce l'insulte, qui devient un jeu sur les mots (*coquin – faquin – Arlequin*) dans une réflexion métalinguistique gratuite.

Ce sont donc des arguments pour une conception discursive de la production du sens. C'est très net pour les termes de disqualification, qui sont des axiologiques potentiels, et qui se présentent dans les textes dans toute la gradualité de leur emploi.

### 3.2. *De l'injure directe à l'indirectivité : les modalités de dialogisation de l'injure en régime comique*

Nous reprenons les travaux de Marc Bonhomme (2005, 154-156) sur les énoncés figuraux et les appliquons aux énoncés injurieux, pour faire le constat que ces deux catégories d'énoncés partagent un certain nombre de traits, notamment qu'ils possèdent tous deux une orientation et un effet perlocutoire négatif :

Une force à entendre doublement, en tant que violence verbale graduée d'une part (certains termes sont plus forts que d'autres, des marqueurs d'intensification peuvent les affecter comme *peste (soit) de, fieffé, vrai X*), ou des marqueurs contextuels comme la répétition.

Une orientation, qui cible et hiérarchise les indications fournies, notamment en termes communicationnels, selon que la polarisation s'opère sur l'allocutaire, sur le délocuté, ou sur l'énonciateur lui-même. La visée illocutoire de l'injure est la blessure et l'altération de la face d'autrui. L'injure, dans un texte littéraire théâtral, participe pleinement de l'*ethos* discursif des personnages. En termes sémantiques, on pourrait montrer la scalarité des termes d'*âne* à *chienne* ou à *louve*, ou la charge affective qui peut intervenir, selon une bipolarité (euphorie vs dysphorie) qui se rencontre peu chez Molière, mais davantage chez Marivaux, lorsque certaines injures prennent des valeurs hypocoristiques.

La portée illocutoire des énoncés injurieux provient de leur orientation et de leur force ; elle se mesure par les effets produits dans le cadre des interactions. Selon l'hypothèse proposée dans le cadre de cette étude, la portée illocutoire est déviée dans le texte théâtral et s'inverse au cours de l'interaction, par un mécanisme discursif singulier qui la transmue en comique, en retournant la force perlocutoire contre

l'énonciateur, dont la face est altérée, alors que celle de l'allocutaire est le plus souvent restaurée. C'est de ce décalage que naît aussi le comique, en raison de la dimension dédoublée de l'énonciation théâtrale, faisant du lecteur/spectateur, ce destinataire supplémentaire, qui va alors rire à l'écoute de l'énoncé injurieux, qui apparaît excessif ou mal adressé.

(20) TRIVELIN – Ah ça ! Ma compatriote, car je regarde désormais notre île comme votre patrie, dites-moi aussi votre nom.

CLÉANTHIS, *saluant*. – Je m'appelle Cléanthis, et elle, Euphrosine.

TRIVELIN – Cléanthis ? Passe pour cela.

CLÉANTHIS – J'ai aussi des surnoms ; vous plaît-il de les savoir ?

TRIVELIN – Oui-da. Et quels sont-ils ?

CLÉANTHIS – J'en ai une liste : Sotte, Ridicule, Bête, Butorde, Imbécile, *et cetera*.

EUPHROSINE, *en soupirant*. – Impertinente que vous êtes !

CLÉANTHIS – Tenez, tenez, en voilà encore un que j'oubliais. (Marivaux, *L'île des esclaves*, sc. 3)

Dans cette scène de rencontre, Cléanthis piège Trivelin en utilisant pour se désigner des termes d'injure, sous une forme auto-adressée « sotte, ridicule, bête, butorde imbécile ». Cette auto-caractérisation disqualifiante comporte plusieurs visées, et devient source de comique par dialogisation, à deux niveaux au moins. Cléanthis se moque de Trivelin, mais aussi plus largement des amants, et des discours que les hommes adressent aux femmes dans certaines conditions. Elle génère, par le paradigme injurieux, une agression par anticipation, en se plaçant dans la posture de l'agressée. Elle ruine de la sorte la tentative d'approche et se montre avertie, faisant avorter cette phase préalable des échanges qui prend place au moment d'une séquence d'ouverture. Sur le plan communicationnel, elle déclenche un énoncé injurieux directement adressé (*impertinente que vous êtes*), qu'elle retourne contre son énonciateur, en prouvant qu'au final les hommes adressent aux femmes des énoncés injurieux disqualifiants (voir Goffman, 1981, 133-166). Cette boucle, conjointement énonciative et métaénonciative, génère un comique de mot et de situation, selon le principe bien connu de l'arroseur arrosé.

## Conclusion

L'étude de l'injure comme fait discursif nécessite la prise en compte de différents paramètres : pôles énonciatifs, situation de communication, intentionnalité du sujet parlant, stratégies argumentatives et genre de discours, afin de déterminer comment les énoncés injurieux se trouvent désamorçés de leur visée blessante en régime comique. Dans les textes étudiés, l'injure est souvent le signe d'un dysfonctionnement, d'un moment où le dialogue s'emballe et où la conversation risque de basculer dans

la violence – dont elle demeure un signe avant-coureur. Elle participe aussi de la symptomatologie des grands « malades » ou des fous, de ceux qui ne savent pas se maîtriser et rester dans la mesure chez Molière, alors qu'elle est, chez Marivaux, le signe d'une tension plus intériorisée entre les rôles joués par les personnages, surtout lorsqu'il est question d'éprouver l'amour de l'autre et que les jeunes maîtres utilisent leurs valets pour espionner ou évaluer l'autre et que ces derniers prennent les choses à la légère ce qui a pour conséquence de libérer des propos insultants, tension que le jeu des masques exacerbe avant que tout ne rentre dans l'ordre.

Dans le registre comique, les noms d'animaux oscillent entre métaphore heuristique et abaissement, deux paramètres sources de rire pour le spectateur toujours placé en tiers privilégié et protégé ainsi de la violence qui fuse un instant sur la scène. L'énoncé injurieux prend pleinement part au processus cathartique servant à montrer du doigt les effets violents des passions, et la nécessité de s'en garder.

Université Blaise Pascal – EA 1002 CELIS

Frédéric CALAS

## Références bibliographiques

### *Corpus d'étude*

- Molière, 1971 [1660-1673]. *Œuvres complètes*, G. Couton (éd.), Paris, Gallimard, La Pléiade, 2 vol.  
 Marivaux, 1993 [1723-1750]. *Théâtre complet*, H. Coulet et M. Gilot (éd.), Paris, Gallimard, La Pléiade, 2 vol..

### *Bibliographie critique*

- Austin, John, 1970. *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.  
 Dandrey, Patrick, 1992. *Molière ou l'esthétique du ridicule*, Paris, Klincksieck.  
 Émilena, Jean, 1994. « Insultes, injures et jurons dans les comédies de Molière », *Travaux de littérature*, Paris, Klincksieck, VII, 135-152.  
 Garagnon, Anne-Marie, 2011. « La parlure d'Arlequin dans *Le Jeu de l'amour et du hasard* », *L'Esprit et les Lettres*, Mélanges offerts à P. Cahné, F. Mercier-Leca (éd.), Paris, PUPS, 349-363.  
 Goffman, Erving, 1981. *Façons de parler*, Paris, Minuit.  
 Kleiber, Georges, 1985. « Énigme en syntaxe : une réponse », *Linguisticae investigationes*, IX, 2, p. 391-405.  
 Kleiber, Georges, 1994. « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive », *Langue française*, 103, 9-22.  
 Lagorgette, Dominique, Larrivé, Pierre, 2004. « Les insultes approches sémantiques et pragmatiques », *Langue française*, 144, 3-12.  
 Rosier, Laurence, Ernotte, Philippe, 2004. « L'ontotype : une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes », *Langue française*, 144, 35-48.

- Rosier, Laurence, 2012. « Insulte, violence verbale, argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8, [www.aad.revues.org/1321](http://www.aad.revues.org/1321).
- Searle, John. R., 1972. *Les Actes de langage*, Paris, Hermann.
- Vincent, Diane, Bernard Barbeau, Geneviève, 2012. « Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : à qui l'insulte profite-t-elle ? », « Insulte, violence verbale, argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8, [www.aad.revues.org/1252](http://www.aad.revues.org/1252).
- Yaguello, Marina, 1978. *Les Mots et les femmes*, Paris, Payot.



## Padrões interacionais em contexto institucional – a organização do discurso em sala de audiências

### 1. Introdução

Embora as correntes de investigação linguística que marcaram o século XX tenham procurado, sobretudo, descrever as propriedades estruturais das línguas, vários autores assinalaram, em momentos diferentes, a dimensão comunicativa-interativa da língua. Roman Jakobson, Mikhail Bakhtin e Dell Hymes são apenas alguns dos nomes cuja investigação reconhece que o uso da língua – o discurso – constitui uma componente inalienável da *praxis* social. Nessa linha, a linguística interacionista, ampla corrente de pesquisas no âmbito da qual surgem, aliás, diferentes orientações teórico-metodológicas, não só reconhece que o uso da linguagem ocupa um lugar relevante no desenho da vida social, como também dá relevância à forma como as identidades sociais dos falantes são discursivamente produzidas. Neste sentido, é importante investigar o modo como locutor e interlocutor participam na interação, negociam a sua subjetividade e constroem intersubjetividade. Vion (2006, 34) clarifica, parcialmente, este objetivo: «L'énonciation se donne comme objet d'analyser les voix qui traversent le discours et de repérer les places énonciatives que se construit le locuteur au sein de ces voix».

O interesse pela língua como facto social e a noção de que é o discurso – com os sentidos que nele e através dele se constroem e se negociam - que possibilita aos falantes orientarem as suas atividades do dia-a-dia permitiram ainda notar que a comunicação verbal entre os seres humanos não se limita às trocas diádicas, mas envolve também, não raro, mais participantes. Sacks (1967 [1992]), Hymes (1974, 54) e até Goffman (1981) já o tinham observado, e Levinson (1988) critica até essa predileção dos analistas pela comunicação dialogal que, em sua opinião, nem sequer reflete a realidade comunicativa da maioria das interações verbais entre os seres humanos. Por outro lado, e tal como é salientado por Bouchard (2005), é pertinente assinalar a importância dos polílogos na interação verbal em contexto profissional.

E é precisamente uma interação verbal autêntica, de natureza profissional, com muitos e díspares interlocutores, associada a uma estrutura organizacional e institucional rígida, que irá constituir o nosso objeto de análise: a interação verbal em sala de audiências. Como é que os diversos participantes se organizam para dar consecução a este evento comunicativo? A que procedimentos recorrem para estruturar

a interação? De que forma o contexto se articula com as suas intervenções? No presente trabalho, tentamos dar resposta a estas questões e, recorrendo a uma análise pormenorizada da ‘ordem interacional’, ensaiamos uma caracterização do discurso em sala de audiências enquanto interação discursiva em contexto profissional.

## 2. Bases teóricas

A pluralidade de dimensões que configura este evento discursivo complexo exigiu-nos um enquadramento analítico alargado – que cruzasse diferentes enfoques – no sentido de nos permitir delimitar os conceitos operatórios capazes de explicar o funcionamento deste discurso.

Neste trabalho, partiremos da proposta avançada por Levinson (1995) acerca dos ‘activity types’, lembrando que este conceito recobre qualquer atividade humana culturalmente reconhecida, desempenhada por um conjunto de participantes e que pode envolver, em maior ou menor grau, a linguagem. Levinson (1995, 69) usa a expressão para referir uma categoria «whose focal members are goal-defined, socially constituted, bounded, events with constraints on participants, setting and so on, but above all on the kinds of allowable contributions». A interação verbal que decorre em sala de audiências constitui um ‘activity type’: envolve um conjunto alargado de interagentes que, interagindo verbalmente sob rígidas constrições processuais, desempenham determinados papéis socioinstitucionais, no âmbito da organização judiciária e dão consecução a uma atividade social de natureza finalística. O caráter estruturado desta atividade, organizada em torno de um «dominant goal» (Levinson, 1995, 71), constitui um dos seus traços definitórios mais importantes, mas não é o único, dado que há normas estritas que regulam o acesso ao tipo e ao turno de fala de cada um dos participantes. É neste sentido que invocamos também as teses de Kerbrat-Orecchioni (1990) relativas às interações verbais que exibem dispositivos enunciativos complexos, pois nesta interação verbal intersejam-se dois planos enunciativos distintos, com diferentes participantes, cada um deles com diferentes graus de participação na interação.

Complementarmente, adotaremos a perspetiva analítica avançada pela Análise Conversacional (Sacks *et al.*, 1974) para examinar o funcionamento do sistema de turnos de fala neste ‘setting’ e, dada a complexidade do nosso objeto de estudo, a análise fundamentar-se-á ainda nas investigações efetuadas no âmbito dos ‘multi-participant settings’. Embora tenha sido Goffman (1981) um dos primeiros a trabalhar este domínio, recorreremos às pesquisas de Kerbrat-Orecchioni e Plantin (1995), Kerbrat-Orecchioni (2004) e ainda Bruxelles e Kerbrat-Orecchioni (2004) a propósito dos trólogos e das possíveis coalizões entre os membros de um grupo conversacional, para explicar algumas estratégias interacionais que ocorrem em sala de audiências e a especificidade de algumas trocas que ocorrem entre profissionais e leigos (cf. Atkinson / Drew, 1979).

A pesquisa em curso visa, em primeiro lugar, resenhar a organização enunciativa deste evento e, num segundo momento, demonstrar a estreita imbricação entre a componente verbal e a componente institucional, salientando a forma como a interação

se organiza em função dessa articulação; de facto, os diferentes estatutos socioinstitucionais dos diferentes participantes e os distintos contributos discursivos que estes são chamados a dar traçam um complexo quadro enunciativo em que se detetam distintas configurações interlocutivas, no âmbito das quais o juiz surge como figura primeira deste contexto institucional.

### 3. Análise dos dados

#### *3.1. A audiência enquanto ‘activity type’ dotado de grande complexidade enunciativa*

Enquanto atividade verbal padronizada desempenhada por um conjunto de participantes, dotada de uma racionalidade própria e visando um objetivo muito específico, a audiência pode ser considerada um ‘activity type’, no sentido proposto por Levinson (1995). Embora estejamos em presença de um episódio comunicativo autêntico, é pertinente realçar a sua relativa artificialidade, pois é visível a influência das constrições institucionais sobre o desempenho verbal dos participantes; de facto, os diferentes e numerosos interlocutores, caracterizados por profundas diferenças, de natureza pessoal, institucional e interacional, têm de se orientar no sentido de dar consecução a uma atividade social, atendo-se a papéis interlocutivos pré-definidos: aos profissionais cabe o papel de inquiridor e aos leigos, o de respondente. E é precisamente a disparidade de direitos e deveres institucionais e interacionais afetos aos intervenientes e o facto de os papéis interacionais estarem pré-determinados, sem que haja lugar a qualquer traço de espontaneidade, que explicam a forma ordenada como o episódio verbal se processa.

A interação está organizada num duplo plano enunciativo. O primeiro nível envolve o conjunto dos participantes ratificados, isto é, todos os participantes com direito a usar da palavra: o juiz (ou o coletivo de juízes), o procurador, o advogado, a(s) testemunha(s) e o(s) arguidos. Só estes podem, de um ponto de vista processual, interagir verbalmente, embora com distintos graus de participação: aos profissionais do fórum está atribuído o papel de instância emissora, uma vez que neles tem origem a maior parte das intervenções de carácter iniciativo, enquanto as intervenções reativas cabem apenas aos depoentes, os leigos. Entretanto, e numa escala mais macro, é possível identificar um segundo plano enunciativo em que todas estas entidades ratificadas constituem uma macroentidade emissora e se dirigem a uma outra entidade: o público. Legalmente excluído do circuito comunicativo, o público constitui, ainda assim, uma testemunha silenciosa – mas institucionalmente necessária – do ato de realização de justiça, configurando-se como o destinatário último do discurso dos participantes ratificados. Constituindo um circuito comunicativo complexo, estes dois planos enunciativos (o mais restrito e o mais lato) podem articular-se respetivamente, com os dois planos do universo judiciário: o substantivo, em que se averigua a veracidade dos factos, e o processual, que permite cumprir procedimentos ritualizados.

### 3.2. *A distribuição dos turnos de fala*

A forma ordenada e simples como o sistema de turnos de fala<sup>1</sup> opera em sala de audiências depende de um conjunto de regras processuais muito constritivas, que surgem associadas à natureza autoritária do contexto, e obrigam a que haja apenas dois interlocutores a ocupar o circuito comunicacional num determinado intervalo temporal. Assim, surgem em sucessão ordenada e previamente fixada diferentes subgrupos de locutores que vão assumindo o papel de protagonistas nas diversas etapas da audiência e que vão produzindo sequências discursivas relativamente autónomas<sup>2</sup>:

- 1.º grupo: juiz vs. arguido
- 2.º grupo: procurador do ministério público vs. juiz vs. arguido
- 3.º grupo: advogado vs. juiz vs. arguido
- 4.º grupo: juiz vs. testemunha
- 5.º grupo: procurador do ministério público vs. testemunha
- 6.º grupo: advogado vs. testemunha
- 7.º grupo: procurador do ministério público vs. público
- 8.º grupo: advogado vs. público
- 9.º grupo: arguido vs. público
- 10.º grupo: juiz vs. público

Podemos constatar que os profissionais forenses ocupam a maior parte do espaço discursivo<sup>3</sup> e que estão sempre copresentes, do início ao fim da audiência, participando em todas as etapas, o que lhes permite dar sentido à totalidade da interação. Em contrapartida, e dada a assimetria de direitos discursivos, arguido e testemunhas estão impossibilitados de negociar, não só os respetivos papéis interlocutivos, como também a informação produzida, obstaculizando a verdadeira interação<sup>4</sup>.

Estas disparidades são igualmente visíveis no grupo dos operadores judiciários, pois também aí os direitos e os deveres discursivos estão desigualmente distribuídos. O juiz é o único falante autorizado – pelo Direito Processual – a interagir com todos os restantes em qualquer circunstância<sup>5</sup>; de igual modo, faz a gestão da interação e cabe-lhe ainda a regulação do sistema de alternância de turnos, pois é ele quem seleciona os diferentes partícipes e os introduz no circuito comunicacional, abrindo e fechando cada uma das sequências discursivas que estes protagonizam<sup>6</sup>. De facto,

<sup>1</sup> Ver Sacks, Harvey et al., 1974, 696-735.

<sup>2</sup> Este sistema de alternância de turnos é designado por ‘turn-type preallocation’. Ver Atkinson/Drew (1979).

<sup>3</sup> A distribuição do espaço interacional pelos diferentes participantes dá indicações sobre quem domina o xadrez discursivo. Ver Adelsward, V. et al., 1987.

<sup>4</sup> Kerbrat-Orecchioni (2000, 55) assinala que « [...] les différentes situations discursives ne présentent pas toutes le même degré d’interactivité ».

<sup>5</sup> De acordo com Jacquemet (1996, 96), «By his ability to control the flow of the communicative exchange, the judge was in the pivotal position [...]».

<sup>6</sup> A este respeito, Stenström (1984, 7) afirma: «the courtroom text obeys the strictest rules and does not generally permit any random turn-taking whatsoever».

o seu domínio contrasta com os poderes atribuídos aos outros profissionais: quer o procurador do Ministério Público quer o advogado podem dialogar – dentro de certos limites – com a figura do juiz, mas não podem dialogar entre si; por outro lado, estes dois operadores judiciais não estão autorizados a interagir diretamente com as testemunhas a qualquer momento, podendo fazê-lo apenas quando o juiz lhes outorga esse direito; mais ainda, o procurador do Ministério Público encontra-se também refém da mediação do juiz no momento em que interroga o arguido, pois não pode interpellá-lo diretamente<sup>7</sup>.

### *3.3. Os diferentes padrões interacionais em sala de audiências*

Os diversos padrões interacionais estabelecidos entre os participantes são reveladores do jogo de poderes que se desenha em sala de audiências, materializando a própria dinâmica da interação social. O papel institucional desempenhado por cada um está, pois, na génese dos seus contributos conversacionais, sendo que os participantes não interagem em termos relacionais, mas sim institucionais.

Ao longo deste ‘activity type’ encontramos unidades monológicas e dialógicas. As primeiras encontram-se nos momentos iniciais e finais da interação e incluem, na fase introdutória, o relato, efetuado pelo juiz, do conjunto de ações que conduziram ao processo judicial, enquanto na fase final pontuam as alegações finais dos advogados ou do advogado e do procurador do Ministério Público. Formalmente, e sendo produzidas por um só locutor, podem considerar-se de natureza monológica; porém, de um ponto de vista discursivo, elas são intrinsecamente dialógicas, na medida em que nelas ecoam outras vozes, e na medida em que antecipam reações e refutações. A sinopse preambular do juiz, se encarada sob uma ótica sociolegal, adquire um significado de natureza judiciária equivalendo à construção de uma acusação<sup>8</sup>, e nela se prefigura já o potencial enunciado refutativo ou explicativo por parte do acusado. De igual modo, o discurso dos advogados e do magistrado do Ministério Público nas alegações finais visa a construção de uma argumentação necessária à defesa das suas teses e pretende obter a adesão do juiz, a entidade decisora que todos ambicionam convencer. Por isso, e considerando que cada um destes intervenientes tem direito a uma só intervenção, esses discursos exibem sempre uma tessitura de vozes em que se entrelaçam argumentos e contra-argumentos, em que se projetam e refutam pontos de vista contrários, instituindo-se como recetor visado a figura do opositor (advogado ou procurador).

Neste sentido, podemos concluir que todos os procedimentos verbais ocorridos durante a audiência são dialógicos na sua essência, pois atestam a marcada plurivocidade que perpassa neste discurso.

<sup>7</sup> O Código do Processo Penal prevê essa impossibilidade no n.º 2 do Art.º 345.º.

<sup>8</sup> Nesse relato dos factos que originaram a instauração do processo judicial, há a presença de uma componente interpretativa de natureza explicitamente incriminatória. Cf. Carapinha, C. (2006, 363).

Centremo-nos, agora, e num primeiro momento, nas trocas diádicas que surgem em várias fases da audiência e que se concretizam sob o formato de pergunta-resposta. Quais os padrões interacionais mais usuais<sup>9</sup>? Embora a ocorrência de pares adjacentes simples, constituídos por um movimento iniciativo e um reativo, seja facilmente identificável no nosso ‘corpus’, esta não é a troca mais usual. Pelo contrário, são frequentes as trocas constituídas por quatro intervenções, como se vê nos exemplos seguintes<sup>10</sup>:

## (1) Audiência 1

Juiz - Profissão do senhor?  
 Testemunha - Motorista (..) motorista.  
 Juiz - Motorista?  
 Testemunha - Sim.

## (2) Audiência 1

Procurador - Mas [ele] era donde? Onde?  
 Testemunha - Ele não disse, ele não disse donde é que ele era.  
 Procurador - Onde? Ai não disse?  
 Testemunha - Não, não.

Muitas destas terceiras intervenções (provenientes de um profissional forense) têm carácter metacomunicativo e visam apenas conferir a informação recebida e/ou testar a inteligibilidade da resposta anterior. Esta motivação explica também a possível ocorrência de uma quinta intervenção – um ‘follow-up move’, no sentido proposto por Sinclair e Coulthard (1975) – que fecha interativamente a troca e que institucionalmente a avalia, ao reconhecer a sua pertinência. Veja-se o exemplo seguinte:

## (3) Audiência 1

Procurador - E o PATENTE depois ficou de pagar a alguém?  
 Testemunha - Sim.  
 Procurador - Sim?  
 Testemunha - Acho que sim, acho que sim.  
 Procurador - Pronto.

Passemos agora às sequências que envolvem três falantes. Quando, no decurso da audiência, o magistrado que representa o Ministério Público fala, pela primeira vez,

<sup>9</sup> Os modelos de estruturação conversacional podem ser muito diversos. John Sinclair e Malcolm Coulthard (1975) analisaram os padrões de interação verbal no contexto escolar; Marilyn Merritt (1976) estudou os encontros conversacionais no âmbito da prestação de serviços; Anna-Brita Stenström (1984) investigou a conversação quotidiana.

<sup>10</sup> Todos os exemplos apresentados integram um ‘corpus’ de audiências gravadas, através de material áudio, no Tribunal de Coimbra. As audiências, do âmbito do Direito Penal, incluem três casos distintos: um crime de falsificação de documentos (Audiência 1); um crime de tráfico de estupefacientes (Audiência 2) e um crime de furto (Audiência 3). No sentido de proteger o anonimato das pessoas envolvidas, omitiram-se todas as indicações que poderiam identificá-las.

gera-se um novo e particular esquema interlocutivo. É ele quem tem agora o direito institucional de fazer perguntas ao arguido e de dirigir o interrogatório de acordo com a sua linha de argumentação; no entanto, como já foi assinalado, o Código do Processo Penal impede a ocorrência de um inquérito direto e apenas permite que esse interrogatório decorra através da voz do juiz que, assim, atua como ‘porta-voz’ do discurso alheio. Temos então uma sequência que envolve quatro intervenções e três falantes distintos, como o esquema e o exemplo seguintes ilustram:

- Procurador- Pergunta (intervenção iniciativa dirigida ao Arguido)  
 Juiz - Retoma da pergunta anterior (intervenção iniciativa em eco, dirigida ao Arguido)  
 Arguido - Resposta (intervenção reativa)  
 Juiz - Retoma da resposta anterior (intervenção reativa em eco, dirigida ao Procurador)

(4) Audiência 1

- Procurador - Só dois esclarecimentos. O primeiro era o de qual era a função desempenhada na Embaixada.  
 Juiz - O senhor procurador pretende saber o que é que o senhor fazia na Embaixada, que função é que lá fazia?  
 Arguido - Eu era segurança.  
 Juiz - Segurança. Faz favor (senhor procurador)

Em rigor, poderíamos considerar estas trocas como um par adjacente canónico, pois as duas primeiras intervenções formam uma só intervenção iniciativa, da autoria do procurador, e as duas últimas, uma intervenção reativa, da autoria do arguido, sendo que a figura do juiz cumpre apenas uma função processual de duplicação do discurso. Contudo, este esquema linear é infrequente e, não raro, os juízes que integram o nosso ‘corpus reformulam a pergunta enunciada pelo outro magistrado, substituindo-o, assim, na posição de inquiridor, sacrificando, se necessário, a orientação argumentativa que o outro desejaria imprimir ao ‘seu’ discurso e demonstrando não só a sua autoridade, como também que a sua mediação «is never unbiased» (Jacquesmet, 1996, 160). Observemos os exemplos seguintes:

(5) Audiência 1

- Procurador - [Pergunto] Se é > se tinha também contacto com os Serviços Administrativos, Secretaria.  
 Juiz - O senhor tinha contacto ou não com os Serviços Administrativos? Por exemplo, com carimbos, etc?

(6) Audiência 2

- Procurador - É > quem é que estava na altura a acompanhar o arguido? Disse aqui=  
 Juiz - Estava alguém à sua beira na altura?

## (7) Audiência 2

- Procurador - O arguido, é ou não verdade, é ou não verdade que o arguido, quando é interceptado pela polícia, lançou fora a droga que tinha trazido com ele?
- Juiz - A droga foi-lhe encontrada em revista ou foi o senhor que lançou [fora] a droga?

Como se verifica, o juiz submete o discurso do procurador a diferentes graus de transformação: especifica a informação veiculada pela pergunta anterior [exemplo (5)]; anula as pressuposições contidas nessa pergunta [exemplo (6)]; apresenta outras alternativas que não apenas as previstas no enunciado anterior [exemplo (7)]. Ao fazê-lo, imprime uma profunda alteração ao padrão de cadeia interrogativa que estava a ser realizado. Ora, poderíamos designar esta nova configuração interlocutiva como um trílogo<sup>11</sup>?

Em oposição às teses de Kerbrat-Orecchioni e Plantin (1995), esta troca entre três participantes não apresenta uma estrutura flexível e aberta, pois mantém um esquema interlocutivo mais ou menos rígido de tipo *abcd* (Procurador/Juiz/Arguido/Juiz). Porém, se considerarmos o plano de organização funcional, e agora ao encontro da tese dos autores, estas trocas revelam maior complexidade, na medida em que temos quatro turnos de fala, três falantes distintos, dois movimentos iniciativos diferentes e apenas um reativo.

Aquando da mera duplicação da pergunta do procurador, o juiz funciona quase como um colutor, podendo nós invocar aqui a formação de uma ‘coalizão’, nos termos propostos por Kerbrat-Orecchioni (2004) ou de ‘performance team’ (Goffman 1959 [1990], 85), dado que são profissionais que integram a mesma instituição, partilhando rotinas e objetivos, podendo funcionar como potenciais aliados; além do mais, a sua ‘aliança’ é propiciada pelo enquadramento institucional em que interagem, sobretudo se pensarmos que o outro interactante é exterior à instituição e, portanto, leigo. Pelo contrário, tendo em conta os últimos exemplos analisados, é notório que o juiz se demarca da sua posição de ‘porta-voz’, assumindo, quase poderíamos dizê-lo, a liderança do interrogatório. Importa lembrar que, por força da própria dinâmica interacional, as coalizões são instáveis e os que nelas participam podem vir a encetar uma «struggle for dominance» (Kerbrat-Orecchioni, 2004, 83). De facto, ao reformular a pergunta do seu antecessor, o juiz assume um outro papel discursivo, o de inquiridor autónomo, acabando por, de certa forma, desapossar o procurador da sua função.

Esta luta pelo espaço interacional concretiza-se ainda sob outra forma interessante: não raro, o juiz aproveita uma das respostas do arguido para iniciar uma nova série de perguntas, assumindo assim a orientação do interrogatório e silenciando por completo o outro magistrado. Estas sequências adquirem um significado social relevante, pois o juiz envolve-se diretamente na averiguação dos factos juridicamente relevantes. Eis um exemplo elucidativo:

<sup>11</sup> Ver Kerbrat-Orecchioni, C./Plantin, C. (1995, 186)



(8) Audiência 3

- Juiz - Olhe, o senhor procurador está a perguntar > o senhor quer falar sobre isto?  
 Arguido - Não sei. Não sei, as pessoas talvez se sentissem revoltadas ou coisa assim. Porque havia muita pessoa que dizia que me apoiava.  
 Juiz - O senhor quer contar o que se passou?  
 Arguido - Sim, sim. Sim. Havia muita pessoa que me dizia que me apoiava, mas no fundo havia outras pessoas que [não] me apoiavam. E então aí surgiu uma confusão, queria[m] fazer justiça e justiça pelas próprias mãos.  
 Juiz - O senhor foi surpreendido na altura em > o senhor > quando o senhor fez o assalto a esta casa > um assalto, entrou lá e tirou as coisas, não lhe aconteceu nada nessa altura? E depois, teve algum problema com alguém?  
 Arguido - [...] com outra vizinha.  
 Juiz - Mas já foi depois disto?  
 Arguido - Sim, sim.

[...]

Juiz - Mais, senhor procurador.

Este fazer, desfazer e refazer de alianças continua ao longo de toda a sequência em que interagem procurador, juiz e arguido. Tal ductilidade decorre precisamente da dinâmica da comunicação verbal que se vai estabelecendo e da autoridade de que desfruta o juiz em sala de audiências, ao mesmo tempo que exhibe os diferentes papéis discursivos e institucionais que este vai desempenhando.

#### 4. Conclusões

Com este estudo, pretendemos evidenciar alguns aspetos que caracterizam a interação verbal em sala de audiências.

O contexto institucional muito construtivo que caracteriza este ‘activity type’ determina o quadro participativo que se desenha em audiência e justifica os muito peculiares padrões interlocutivos visíveis em algumas sequências. Neste ‘multi-participant setting’, os intervenientes mostram comportamentos verbais bastante tipificados, de acordo com os papéis sociodiscursivos que estão a desempenhar, nunca ocorrendo, de facto, um genuíno polílogo. O juiz, em particular, apresenta dois discursos paralelos que resultam, precisamente, da duplicidade de papéis que ele desempenha. Um deles, meramente procedural, permite-lhe exercer a sua atividade jurisdicional, dando cumprimento aos diversos trâmites do processo. É neste plano que ele auxilia o outro magistrado a cumprir os seus objetivos argumentativos e é neste plano que podemos testemunhar a existência de uma aliança natural entre os dois profissionais, ou seja, de uma coalizão entre os dois magistrados que trabalham para o mesmo fim: obter uma resposta à pergunta do procurador. O outro discurso adotado pelo juiz detém, todavia, um carácter mais inquisitorial, que lhe permite atuar a par dos restantes profissionais forenses, na busca da verdade, isto é, na construção dos factos. Nesses momentos, ele desfaz a aliança que parecia vigorar até então e demonstra a

disparidade de objetivos ilocutórios que cada um deles persegue, bem como a instabilidade da coalizão.

Entre a simples repetição e a reformulação do discurso alheio assume particular importância a questão da responsabilidade enunciativa: quem são os enunciadorestes dois discursos? No primeiro caso, apresentam-se dois locutores distintos, embora um só enunciador – o procurador –, uma vez que são seus os pontos de vista que o juiz exprime; no segundo, o juiz pode distanciar-se em maior ou menor grau do enunciador-locutor anterior e demarcar-se cada vez mais das suas posições, assumindo outras. Neste ‘continuum’, o locutor-juiz pode conciliar dois pontos de vista diversos, quando à pergunta do procurador adiciona discurso seu ou pode simplesmente ignorar esse enunciador e seguir uma orientação enunciativa diferenciada e autónoma. Surgem então dois locutores e dois enunciadores distintos que se dirigem a um só interlocutor<sup>12</sup>.

Este dado permite-nos questionar, neste contexto específico, a presença de um verdadeiro trílogo e propor, em sua substituição, a sobreposição de duas cadeias interrogativas: por um lado, continua a haver apenas dois lugares enunciativos – o de inquiridor e o de inquirido; por outro, temos dois movimentos iniciativos distintos, a fazer prever a iminência de duas respostas, facto que, todavia, não ocorre, pois o respondente tem direito a um só turno reativo e, em certa medida, tem de (e tenta) responder aos dois interlocutores.

A análise dos diferentes padrões interacionais encontrados e a abordagem enunciativa que dá conta das vozes que neles intervêm permitiram-nos, assim, apreender a especificidade de um ‘activity type’ inerentemente complexo e dinâmico, e muito dependente do contexto institucional em que ocorre.

CELGA – Faculdade de Letras  
da Universidade de Coimbra

Conceição CARAPINHA

## Referências bibliográficas

- Adelsward, Viveka, Aronsson, Karin, Jönsson, Linda e Linell, Per, 1987. «The unequal distribution of interactional space: Dominance and control in courtroom interaction», *Text* 7, 4, 313-346.
- Atkinson, J. Maxwell/Drew, Paul, 1979. *Order in Court. The Organisation of Verbal Interaction in Judicial Settings*, London, Macmillan.
- Bouchard, Robert, 2005. «Les interactions pédagogiques comme polylogues», *Revue de Linguistique et de didactique des langues* 31, 139-155.

<sup>12</sup> Ver Ducrot, O. (1984, 204-205).

- Bruxelles, Sylvie e Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 2004. «Coalitions in polylogues», *Journal of Pragmatics* 36, 75-113.
- Carapinha, Conceição, 2006. *Contributos para a análise da linguagem jurídica e da interação verbal em sala de audiências*, Dissertação de Doutoramento (n./publ.), Coimbra, Faculdade de Letras.
- Código do Processo Penal*, 1998. Maria João Antunes (org.). Coimbra, Coimbra Editora.
- Ducrot, Oswald, 1984. «Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation», in: Ducrot, O., *Le Dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 171-233.
- Goffman, Erving, 1959 [1990]. *The Presentation of Self in Everyday Life*, New York, Anchor Books. London, Penguin.
- Goffman, Erving, 1981. *Forms of Talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Hymes, Dell, 1974. *Foundations in Sociolinguistics. An Ethnographic Approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Jacquemet, Marco, 1996. *Credibility in Court. Communicative Practices in the Camorra Trials*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 1990. *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, Tome I.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 2000. «Gestion des conflits et constitution de coalitions dans les polylogues», in: de Bustos Tovar, José Jesús *et al.*, (ed.), *Lengua, Discurso, Texto*, Madrid, Visor Libros, 53-69.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 2004. «Introducing polylogue», *Journal of Pragmatics* 36, 1-24.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine / Plantin, Christian, 1995. *Le trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Levinson, Stephen, 1988. «Putting linguistics on a proper footing: explorations in Goffman's concepts of participation», in: Drew, Paul/Wootton, Anthony (ed.), *Erving Goffman, Exploring the Interaction Order*, Oxford, Polity Press, 161-227.
- Levinson, Stephen, 1995. «Activity types and language», in: Drew, Paul/Heritage, John (ed.), *Talk at Work*, Cambridge, Cambridge University Press, 66-100.
- Merritt, Marilyn, 1976. «On questions following questions in service encounters», *Language in Society* 5, 315-357.
- Sacks, Harvey, 1967 [1992]. *Lectures on Conversation*, Oxford, Blackwell.
- Sacks, Harvey/Schegloff, Emanuel/Jefferson, Gail, 1974. «A simplest systematics for the Organization of turn-taking in conversation», *Language* 50, 4, 696-735.
- Sinclair, John/Coulthard, Malcolm, 1975. *Towards an Analysis of Discourse: the English Used by Teachers and Pupils*, London, Oxford University Press.
- Stenström, Anna-Brita, 1984. *Questions and Responses in English Conversation*, Malmö, Liber Förlag.
- Vion, Robert, 2006. «Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative», *Cahiers de Praxématique* 45, 25-50.



## Syntaxe et discursivité : Les structures topicalisées en moyen français

On sait que la période du moyen français se caractérise par des changements syntaxiques importants, en particulier en ce qui concerne l'ordre des constituants. Les principales modifications qui affectent la structuration de l'énoncé ont deux conséquences majeures : d'une part, la généralisation du schéma SVO comme ordre non marqué, avec la fixation progressive de l'objet à la droite du verbe, d'autre part, le "recul" de la forme verbale vers la droite de la proposition, ce qui conduit au développement des schémas S(X)(X)V. Ces deux changements, qui sont la réalisation des grandes tendances de l'évolution du français, favorisent la dislocation avec "reprise", qui deviendra un schéma obligatoire lorsque la fixation de l'objet sera de règle. La segmentation avec reprise par une proforme est déjà présente en ancien français, mais les occurrences sont beaucoup moins nombreuses qu'en moyen français. S'il est sans doute possible de mettre cette différence quantitative au compte du changement syntaxique que nous venons de rappeler, la relation de transitivité se faisant plus étroite, les facteurs discursifs semblent toutefois devoir être pris également en considération, leur rôle étant au moins aussi important que celui des facteurs syntaxiques dans ce développement des constructions disloquées. Le XIV<sup>e</sup> siècle va voir en effet apparaître, en tant que type de texte spécifique, le texte argumentatif en français, production qui, jusque là, était essentiellement rédigée en latin. Ce développement de la rédaction en français lorsqu'il s'agit de discours argumentatifs s'opère sous l'influence de facteurs non linguistiques d'ordre divers, parmi lesquels on peut citer la production de textes scientifiques, les commentaires dans les traductions d'œuvres grecques et latines, l'abondance des textes polémiques entraînée par la situation politique et les événements d'une période troublée. La démarche argumentative exige des outils linguistiques spécifiques, adaptés à cette situation de communication particulière, qu'il s'agisse de la structuration syntaxique ou du lexique ; si les textes littéraires, les œuvres historiques, peuvent adopter sans grand changement le système du texte narratif, dans lequel ne se justifie guère l'emploi de structures topicalisées, la cohérence discursive étant essentiellement assurée par les relations anaphoriques et par les progressions thématiques, il n'en va pas de même pour le texte argumentatif, qui doit créer son propre matériau. C'est ainsi que l'on peut constater, dès le début du moyen français, la systématisation de la topicalisation - et donc la dislocation avec reprise - ainsi que la création d'une série de marqueurs destinés à introduire une expression en position de topique, l'organisation informative du texte narratif ne pouvant suffire à exprimer le mouvement énonciatif propre à la topicalisation.

En étudiant certains aspects du développement de ces segmentations, notre objectif sera de tester la validité de l'hypothèse suivante : d'un point de vue diachronique, les constructions à dislocation proviennent de deux « sources » différentes, qui conduisent à une linéarisation identique. L'une, d'ordre syntaxique, est constituée par l'éloignement du SN sujet dans les schémas S(X)(X)V signalés plus haut, l'autre, qui renvoie au niveau discursif, est la polyphonie énonciative qui caractérise certains aspects du texte argumentatif. Ce sont ces deux points que nous examinerons successivement, en insistant sur les aspects discursifs. Si cette hypothèse se vérifie, il convient en effet de se demander si le rôle de la dislocation est identique dans les deux cas de figure que nous venons d'évoquer.

## 1. Les insertions entre le SN sujet et le verbe

Considérons donc d'abord les constituants que l'on peut analyser comme des insertions, qui entraînent la réalisation de schémas de phrase distincts de l'ordre V2, caractéristique des textes en prose de l'ancien français, qui se maintient encore dans les textes narratifs du moyen français<sup>1</sup>. La contrainte V2 conduit à placer le sujet, dans le cas où il est exprimé, à proximité du verbe, soit en zone initiale, soit en zone postverbale ; l'ancien français n'ignore évidemment pas ce que l'on pourrait considérer comme des insertions, mais les constituants intercalés sont d'ordinaire des subordinées, relatives ou circonstancielles, et la présence fréquente d'adverbes comme *si* ou *lors* avant le verbe principal laisse penser qu'il y a plutôt succession de deux énoncés qu'insertion dans un énoncé unique. Il en va de même lorsque le SN sujet se trouve répété, comme dans l'exemple suivant, où la complexité syntaxique semble entraîner la redénomination par le nom propre :

(1) Et Lamoraz, qui encor ne savoit qui cil estoit a qui il se combatoit, et mout estoit desiranz dou conoistre, car il se disoit bien tot apertement a soi meïsmes que cil estoit li miedres chevaliers qu'il onques veïst, et por ce savroit il volentiers son non, s'il pooit, avant qu'il en feïssent plus, quant il se sont un po reposé, Lamoraz se met un po avant et dit [...] *Tristan*, p.212

La situation est quelque peu différente en moyen français, où l'enrichissement de la zone initiale ne s'accompagne pas d'un indice particulier qui traduirait une « relance » de l'énoncé. Il semble ainsi possible de parler d'insertion dans un exemple comme :

(2) Le josne bergier Maingort, qui pour son povre habit et pour son josne aage ne sambloit pas trop saige, a haulte voix et moult discrettement, dit aux grans clers [...] Philippe de Mézières, p. 198

où le syntagme sujet est séparé du verbe par une proposition relative et par un circonstant de manière. C'est par rapport à ce type d'énoncé qu'il convient d'interpréter

<sup>1</sup> Nous prendrons comme corpus, dans cette partie, l'ouvrage de Philippe de Mézières, le *Livre de la vertu de sacrement de mariage* (c. 1385), bon exemple de texte argumentatif de cette période.

les constructions avec reprise, que nous allons observer à présent : s'opposent-elles au schéma SXV tel qu'il est illustré par l'exemple ci-dessus ou en constituent-elles une simple variante libre ?

Nous constaterons d'abord que, dans notre corpus, le phénomène de reprise survient essentiellement lorsqu'il y a insertion d'une proposition circonstancielle et, plus particulièrement, d'une temporelle. Dans le passage suivant :

(3) Je croy certainement que nostre royne des noces, quant cestui entremés li fu présenté, elle chay a terre comme morte p. 161

on notera que la subordonnée est elle-même enchâssée dans une complétive en *que*, ce qui rend très difficile l'interprétation de la segmentation comme une topicalisation, l'utilisation d'un marqueur comme *quant à* étant quasiment exclue :

(3') (?) Je croy certainement que quant à nostre royne des noces, quant cestui entremés li fu présenté, elle chay a terre comme morte

La topicalisation, en revanche, exigerait une extraction du SN sujet hors de la proposition matrice :

(3'') nostre royne des noces, je croy certainement que, quant [...], elle chay a terre ...

Dans les deux exemples suivants, même s'il n'y a pas d'enchâssement, le contexte ne permet pas de donner à la segmentation la valeur d'une relation d'à propos qui caractériserait la topicalisation :

(4) De l'autre part, quant une povre, gentil femme est si heureuse que [...], tele espouse, toutes les fois que [...], elle doit estre toute tresperciee p. 116

(5) Mais la confirmation du sacrement [...] on n'en pourroit assez escrire. Les sains docteurs de l'Eglise en escriivant leurs livres, quant il entroient en la matiere de l'amere medicine susdite, a tres grant paine il en pooient issir p. 196

En (4), le syntagme sujet *tele espouse* est une redénomination du référent qui est déjà mentionné dans le contexte immédiat, alors que, en (5), l'ensemble de la deuxième phrase est un commentaire du contexte antérieur et constitue ainsi un énoncé « tout focus », ce qui ne permet pas de donner au sujet *les sains docteurs* une fonction de topique. De tels exemples ne doivent pas être interprétés avec une vision trop moderne, qui consisterait à analyser ces énoncés comme des phrases complexes présentant un sujet principal séparé de la forme verbale par une subordonnée ; le statut du syntagme initial est davantage celui d'un sujet extrait de la subordonnée circonstancielle et le lien entre les deux propositions est sans doute encore plus proche d'une relation de parataxe que d'une relation de dépendance forte. La même configuration peut être constatée avec des subordonnées concessives intercalées :

(6) Et est assavoir que ceste nostre tres douce Vierge Marie, combien que elle fust povre [...], toutesfois, non obstant sa povreté [...], elle estoit issue de le plus noble lignie p. 135

(7) car Adonay, [...], combien que [...], il ne vouloit pas aidier [...] p. 198

On remarquera, ici également, que la dislocation ne correspond pas à une opération de topicalisation, dans la mesure où il y a une nette continuité thématique en (6) et une valeur « tout focus » en (7), caractéristiques qui interdiraient par exemple l'emploi de *quant à*.

Il n'est guère surprenant de rencontrer les mêmes phénomènes avec des prédications secondes de type adjectival ou participial, qui sont à considérer comme des propositions réduites et qui, dans ce contexte syntaxique où elles sont précédées d'un SN, peuvent être rapprochées, au moins du point de vue de la linéarisation, des subordonnées participiales. Dans les deux exemples suivants, la présence de formes verbales (*seant, vestu, en s'acordant*) nous semble permettre d'aller dans ce sens :

(8) Et ainsi, nostre Rubin, mansuet et debonnaire come un aignel, seant, vestu et couronné et le septre en la main, comme dit est, les faulz Juifz s'agenouilloient devant lui par grant derision p. 83

(9) [determinant clerement] que la mere de Dieu, devant son mariage, en s'acordant au mariage et après le mariage [...], elle fu toujours et demoura pardurablement vierge p. 221

Notons à nouveau que la dislocation a la même valeur discursive que dans les exemples précédents ; elle signale le maintien du thème et non le marquage d'un nouveau topique. Il est intéressant d'observer sur ce point les traductions des textes latins, en particulier lorsque le relatif *lequel* est utilisé en position de déterminant pour rendre un pronom relatif. Dans l'exemple suivant, que nous empruntons à la traduction de la *Cité de Dieu* par Raoul de Presles :

(10) Lequel Pirrus comme il se conseillast à Apollo de l'avenement de ces choses, il li baillasses courtoisement une responce si double que [...]

*Cui sane de rerum futuro eventu consulenti satis urbane Apollo sic ambiguum oraculum edidit, ut [...]*

le participe *consulenti* n'est pas conservé et se trouve remplacé par une proposition circonstancielle en *comme*. La structure ainsi adoptée, qui correspond à un constituant dans lequel le participe dépend du relatif, vient renforcer l'analyse que nous venons de proposer : le syntagme initial *lequel Pirrus* précède la conjonction en raison de la nature même du relatif « de liaison », mais doit être interprété comme le sujet extrait de la subordonnée, dans la mesure où la reprise se fait par une forme indirecte *li* ; s'il s'était agi de la dislocation du complément du prédicat principal, on aurait été en droit d'attendre le détachement d'un syntagme prépositionnel, dans un tour comme : *Auquel Pirrus [...] il (li) bailla ...*

## 2 Les topicalisations

Nous observerons à présent quelques occurrences de dislocation, moins bien représentées dans notre corpus, dans lesquelles le détachement et la reprise du SN correspondent, au niveau discursif, à l'opération de topicalisation. Ces énoncés se distinguent nettement des tours que nous venons de commenter par le fait qu'ils ne



présentent pas l'insertion d'une subordonnée circonstancielle ou d'une prédication seconde. Le SN initial peut être complété par une subordonnée relative, mais on ne peut pas considérer qu'il s'agit là d'une insertion identique à celle des temporelles ou des concessives. Ainsi, dans le passage suivant, les deux syntagmes détachés (*ses subgés, ses anemis*), qui reprennent, en fonction de topique, des référents faisant partie du commentaire dans le contexte proche, sont-ils complétés par des relatives :

(11) et estoit [ Jeroboham] si crueulx qu'il faisoit pis a ses subgés que a ses anemis, car ses propres subgés [...], desquelz [...], quant il l'avoient bien servi a toute sa volonté, en la fin pour guerredon de leur service il les metoit en chartre perpetuelle ; et ses anemis qui a leur pouoir avoient resisté a lui il les metoit en prison P. de Mézières, p. 138

Le topique peut d'ailleurs se présenter sans expansion, comme dans l'exemple suivant, où l'on notera par ailleurs l'alternance d'une topicalisation en *quant à* et d'une dislocation sans marqueur, avec reprise :

(12) Et quant au biau palais [...] ce fu le mont de Calvaire [...] Mais quant au grant maistre d'ostel qui les noces principalement gouverna, ce fu Pilate [...] Les serviteurs du disner, ce furent les faulz Juifz et les chevaliers romains, p. 89

Dans la plupart des cas, le référent topicalisé n'est pas exprimé en tant que tel dans le contexte, mais doit être restitué par inférence, comme dans l'extrait suivant, où le topique *de desconfort* se rattache au prédicat *a esté desconfortee* :

(13) combien qu'elle n'ait mestier de reconfort [...] car la personne reconfortee a ja esté desconfortee, et ce ne se treuve pas en la dame susdicte, car de desconfort en son mariage elle en est quitte p. 217

L'inférence repose parfois sur un rapport d'opposition, de contraste, comme celui qui s'établit, dans l'exemple qui suit, entre les référents *ceulx qui bien le servoient* et *ses propres anemis* :

(14) fu dit [...] comment Jereboham metoit en chartre perpetuelle ceulx qui bien le servoient [...] et ses propres anemis qui [...], il les metoit ou limbe d'Enfer p.142

L'inférence ne s'appuie pas toujours sur une expression particulière mais, dans certains cas, renvoie plus globalement à l'ensemble d'un contexte plus ou moins large. Ainsi, dans l'extrait suivant, le topique *les ames qui sont livrees* [...] est-il inféré du thème général du passage, constitué par le Jugement dernier :

(15) Elle a si grande auctorité [...] que maintes fois elle fait rappeler les sentences du souverain Juge ; et les ames, qui sont livrees [...], par sa grant seigneurie elle les ramaine a vie pardurable a la joye de Paradis. p. 178

### 3. Topicalisation et polyphonie énonciative

#### 3.1. *Topicalisation d'une proposition*

Nous examinerons à présent une configuration discursive particulière, qui entraîne, du point de vue syntaxique, une dislocation identique, du moins en surface, à celle que nous venons de décrire. Il ne s'agit plus de la topicalisation d'un constituant nominal, mais de celle d'une proposition. Ce cas de figure, relativement rare dans la narration, est en revanche assez courant dans le discours argumentatif, ce qui s'explique facilement, une telle structuration de l'énoncé étant en particulier rendue nécessaire dans la démarche de réfutation. Comme nous l'avons évoqué au début de cette étude, la période du moyen français voit le développement, sous l'influence de facteurs non linguistiques, du texte argumentatif rédigé en français. Il ne faut cependant pas oublier que ce nouveau genre discursif ne se crée pas *ex nihilo*, mais qu'il s'appuie sur des outils linguistiques, qu'il s'agisse de la syntaxe, du lexique ou de la pragmatique, fournis par les textes en latin scolastique. Ces derniers, présents dès le XI<sup>e</sup> siècle, ont un contenu qui se limite au domaine des débats théologiques et à celui de l'enseignement universitaire, mais ils serviront de modèle, en ce qui concerne les procédés d'expression et l'organisation générale de l'argumentation, lorsque les thèmes traités seront plus diversifiés et relèveront en particulier du débat d'ordre politique. Il faut également rappeler que ces textes en latin sont fortement tributaires, dans leur forme, de la situation de communication très particulière de l'enseignement universitaire, la méthode de présentation la plus couramment utilisée étant la *quaestio disputata*, progression par questions et réponses, qui enchaîne la position du problème à résoudre, la succession des arguments et des contre-arguments et se termine par la solution donnée par le maître (cf. Weijers, 1995). Ce type de discours, structuré de façon relativement rigide, conditionne fortement l'articulation topique / commentaire ; chaque sujet soumis à discussion est en effet présenté comme une sorte de titre et c'est dans ce segment initial, qui contient d'ordinaire une opinion rapportée, que l'on peut voir l'origine du topique, point de départ du commentaire dans le discours suivi. On peut par ailleurs remarquer une certaine hésitation, dans la rédaction, entre un texte qui renverrait clairement à la situation dialogale et un texte doté d'une certaine unité énonciative. Cet aspect « morcelé » du discours peut être illustré par ces deux exemples d'un *quodlibet* du XIII<sup>e</sup> siècle, dans lequel les séquences introduites par de simples indications comme *contra* ou *responsio* semblent reproduire les divers tours de parole des locuteurs :

(16) Si dicat quod non posset resumi, contra: (...) G. de Saint-Quentin, p. 240  
*S'il dit que ..., contre: ...*,

(17) Quod quaeritur « In quo differat angelus ab anima ? », responsio: (...) (id., p. 187)  
*(Sur le fait) que l'on demande: « en quoi diffère ...? », réponse: (...)*,

Ce type d'enchaînement se retrouve dans les textes en français, avec les termes *réponse* et *solution*. On remarquera que, si l'énoncé qui joue le rôle de topique peut se présenter comme une proposition non dépendante :

(18) disoient aucuns que (...). Response que c'est chose dicte volontairement (...) J. de Montreuil, p. 168

c'est, ainsi que dans la plupart des exemples en latin, sous la forme d'une subordonnée qu'il apparaît le plus souvent. Cette subordonnée peut correspondre à ce qui serait un complément essentiel dans une relation du type : *à ce que (on dit que) P, je réponds [...]*, comme dans :

(19) Et d'autre part, a ce que aucuns Angloiz opposent d'aucunes dames de France qu'elles (...). Solution : que le roy leur seult faire bailler (...) id. p. 172

Elle peut correspondre également à une circonstancielle de temps (avec *où*) ou à une hypothétique, comme dans :

(20) Et ou les Angloiz alleguent, comme l'en dit, qu'il est trouvé par le Vieulx Testament que (...), response que Saphat n'estoit mie roy (...) id. p. 173

(21) Et se ilz vouloient faire un autre argument de Semiramiz, que elle fu royne (...), response que c'est un cas particulier ... id. p. 173

Le point de départ de ce type de topicalisation est ainsi constitué d'une séquence : *X dit P<sub>1</sub> / je dis P<sub>2</sub>*, dans laquelle P<sub>2</sub> contient le jugement porté sur P<sub>1</sub>. L'intégration de la première proposition sous la forme d'un topique dont la deuxième est le commentaire conduit à une ébauche de « phrase complexe » : *sur le fait que X dit que P<sub>1</sub>, je dis que P<sub>2</sub>*. A partir de ce schéma développé se réalisent des linéarisations concrètes qui comportent d'ordinaire divers phénomènes d'ellipse : non expression de l'introducteur de topique (*que P<sub>1</sub>, je dis que P<sub>2</sub>*), du verbe de parole introducteur du commentaire (*sur le fait que X dit que P<sub>1</sub>, P<sub>2</sub>*), ou encore de toute formule d'introduction (*que P<sub>1</sub>, P<sub>2</sub>*), séquence qu'il convient d'interpréter comme : *quant à ce que X dit P<sub>1</sub>, je réponds P<sub>2</sub>*. Ces faits d'ellipse entraînent des effets de « rupture », dans lesquels une interprétation trop moderne verrait des anacoluthes, le circonstanciel initial n'entretenant aucune relation avec le contexte de droite. Cette indépendance du topique apparaît bien dans les deux exemples suivants, où les anaphores *ce* et *il*, qui ouvrent le commentaire, reprennent le contenu de la complétive P<sub>1</sub> enchâssée dans le topique et non l'ensemble de la proposition topicalisée :

(22) et pour respondre a ce que aucuns ont aucunefois argué, que (...): c'est chose dite volontairement et qui ne se peut soustenir id. p. 275

(23) Et se Edouart disoit que par le moien de ladicte fille il eust eu droit (...), il ne se pouoit faire, car ladicte fille (...) id. p. 211

La non expression de toute marque d'énonciation, qu'il s'agisse du discours citant ou du discours cité, conduit à l'emploi de *que* comme introducteur du topique, avec

la valeur de *quant au fait que*, et à un enchaînement des propositions très proche de la parataxe :

(24) Et que telle chose soit agreable à Dieu, dit le Psalmiste que (...) C. de Pisan, p. 5

(25) que vous en ayés été adverty, vous savés que vous avez fait assembler voz trois estats avant votre sacre Juvénel des Ursins, 1, p. 320

### 3.2. *Topicalisation de syntagmes nominaux*

Des phénomènes de même ordre sont observables dans des énoncés qui présentent la topicalisation de syntagmes nominaux. Ceci n'a rien de surprenant, dans la mesure où, dans la grande majorité des cas, il s'agit de syntagmes qui correspondent à des nominalisations, ce qui donne au topique un contenu propositionnel identique à celui des subordinées. Le marqueur *quant à*, ou un équivalent comme *au regard de*, joue le même rôle, toutes proportions gardées, que la conjonction *que*. Il n'est pas étonnant non plus que l'on retrouve les mêmes effets de « rupture », qui permettent d'analyser ce type de construction comme l'enchaînement de deux mouvements énonciatifs : *quant au fait que l'on dit* SN, (*je dis*) *que* P. On peut ainsi mettre en parallèle l'exemple suivant et ceux que nous venons de citer :

(26) Et quant ausdites vidanges, onques a peines les Angloiz ne viderent forteresce, si les François ne la prindrent par force id. 1, p. 187

Le syntagme initial relève bien du discours rapporté, car il s'agit des forteresses que les Anglais prétendent avoir évacuées, alors que l'énonciateur, dans le commentaire, justifie son refus de cette affirmation ; la phrase aurait ainsi pour équivalent : *que les Anglais aient vidé [...], onques à peine les Anglais ne vidèrent [...]*

Le passage suivant, dans lequel on notera le verbe *alléguer* qui explicite, en quelque sorte, la situation de discours rapporté, est particulièrement intéressant, dans la mesure où il illustre bien la portée textuelle de la topicalisation :

(27) Et quant aux offres que lesdiz Angloiz alleguent estre faictes par (...), il faudroit qu'ilz le monstrassent par lettres (...); il faudroit savoir aussi se Bretagne, Normandie et Flandres estoient si nettement françoises (...) id., p. 207

Le constituant détaché est en effet à considérer, du point de vue discursif, comme un topique qui se trouve en relation avec deux commentaires successifs, la présence de l'anaphore pronominale *le* dans le premier des deux commentaires n'étant pas à considérer comme l'indice d'un lien syntaxique particulier, la deuxième propositions n'entretenant aucune relation grammaticale avec ce même topique.

### 3.3. *Intégration à la structure phrastique*

Même si, comme nous venons de le voir, l'origine polyphonique de cet enchaînement de propositions reste assez présente pour que ne soit pas encore constitué un ensemble que l'on pourrait considérer comme une « phrase complexe » dont les

éléments seraient caractérisés par des relations de dépendance, il semble possible de détecter certains facteurs qui conduiront peu à peu à une intégration du topique dans le jeu des hiérarchisations syntaxiques. La création d'une sorte de routine d'ordre grammatical semble avoir été favorisée par l'obligation de reprendre le topique par un pronom - sujet ou objet - lorsque c'est une de ces deux fonctions qui est concernée. L'expression du sujet n'a évidemment rien d'obligatoire à cette période, mais, dans l'organisation discursive et syntaxique qui nous intéresse ici, elle va jouer le rôle d'un marqueur de topicalisation. Dans la mesure où la première proposition n'est pas considérée comme un constituant de la zone initiale de l'énoncé, la deuxième proposition, qui constitue le commentaire, ne peut commencer par la forme verbale. Considérons par exemple l'énoncé suivant :

(28) Comment il plaist bien a Dieu [...] que le sacrement de nostre redemption soit pour nous souvent recordé [...], il nous est demonstré clerement par un devot exemple P. de Mézières, p. 209

La non expression du sujet *il* :

(28') Comment il plaist bien a Dieu (.) nous est demonstré clerement par un devot exemple ne permettrait plus de distinguer la construction à détachement de la construction liée, le système de ponctuation, trop hétérogène, ne pouvant fournir d'indication claire sur ce point. Notons que le déplacement d'un circonstant en zone initiale du commentaire :

(28») Comment il plaist bien a Dieu (.) clerement\_nous est demonstré par un devot exemple

ne clarifierait en rien la structuration de l'énoncé, dans la mesure où cette disposition des éléments pourrait être interprétée comme une réalisation du schéma SXV, courant en moyen français. Lorsque la reprise de la proposition topicalisée s'effectue en fonction de sujet, c'est la forme *il* qui se trouve normalement utilisée :

(29) mais que il ne sceust bien que (...), il appert par les choses ...

Juvénal des Ursins, 2, p. 38

(30) Comment Dieu le père donna [...], et comment la douce mere du Rubin devint fin Dyamant [...], et comment elle porta le Rubin franchement et nettement, et tout ce que a present se puet dire de ces deux vertus [...], il est une chose de douce et devote mémoire P. de Mézières, p. 179

Le démonstratif *ce* est également possible :

(31) qu'il eust voulu renoncer, ce n'est pas chose creable ... J. de Montreuil, p. 155

La reprise en fonction objet, par la forme *le*, joue un rôle identique ; l'énoncé suivant :

(32) Mais comment la Vierge [...] porta le doulx Rubin, chascun le puet penser P. de Mézières, p. 177

s'il ne comportait pas de pronom objet, pourrait être interprété comme une construction liée à ordre OSV, schéma attesté en moyen français, même s'il est moins fréquent que SXV :

(32') Mais comment la Vierge [...] porta le doulx Rubin (.) chascun puet penser

L'exemple suivant, traduction d'une phrase de Saint Augustin, fait bien apparaître la réorganisation de l'énoncé latin OVS, avec la transposition dans l'ordre SV et l'expression du pronom objet *le* :

(33) Quel prouffit ilz orent de ce, les choses qui s'ensivirent après le demonstrent

*Quantum ex hoc profecerint, indicant secuta peiora* R. de Presles, p. 138

Ce facteur de syntactisation lié à l'obligation d'exprimer, par une reprise anaphorique, les fonctions principales se trouve renforcé par une obligation identique dans les cas où la reprise s'opère sous la forme d'un constituant prépositionnel à fonction circonstancielle, l'anaphore prenant alors la forme d'un démonstratif, comme dans :

(34) Mais ce que Dieu a voulu que [...] les hommes et les femmes doivent vivre d'une plus parfaite vie que devant sa venue, pour ce est il restraint que le sacrement de mariage ne soit otroyés que en deux P. de Maizières, p. 222

On remarquera toutefois que ce type de reprise, qui annonce le système du français moderne, se trouve concurrencé, dans les mêmes textes, par l'anaphore lexicale, qui continue la situation de parataxe que nous venons de décrire. Ainsi, dans :

(35) et ad ce que vous dites que (...), cest argument ne conclut pas necessairement J. de Montreuil, p. 90

(36) et a la seconde conclusion, en laquelle vous avez prové que (...), je prends toutes ces raisons pour ... id., 265

peut-on voir comment les syntagmes nominaux *cest argument* et *toutes ces raisons* sont utilisés là où une structuration plus « grammaticale » de l'énoncé aurait conduit à l'emploi d'anaphores pronominales comme en (28) et en (32) par exemple. Il reste cependant, ainsi que nous l'avons vu plus haut, que la reprise n'a rien d'obligatoire et que des énoncés du type de :

(37) Comment la prison du roy [...] fu brisie, Adonay dist en l'Esvangile aux Juifs : [...] P. de Mézières, p. 204

seront encore attestés dans le courant du XVI<sup>ème</sup> siècle.

La dislocation avec reprise est devenue, dans le système syntaxique du français moderne, un fait de rection, le détachement du sujet ou d'un complément essentiel rendant obligatoire l'utilisation d'une proforme. Dans le domaine discursif, cette organisation de l'énoncé correspond aussi bien à des cas de thématisation qu'à des cas de topicalisation. Interpréter cette structuration de la phrase en prenant en compte les relations sujet / verbe et verbe / objet est sans doute pertinent et constitue, si l'on peut dire, une explication suffisante, si l'on s'en tient à une approche synchronique.

Des observations comme celles que nous venons de faire, qui devraient être complétées par des études portant sur des corpus quantitativement plus importants, tendent toutefois à montrer que, bien avant que le figement SVO et l'expression obligatoire du sujet soient des caractéristiques du système, deux configurations textuelles ont conduit à une séquence de constituants qui se grammaticalisera peu à peu en construction segmentée avec reprise. L'emploi d'une forme anaphorique apparaît ainsi comme une conséquence de l'organisation discursive, dans laquelle sont à l'œuvre les deux facteurs principaux de changement que sont le passage de la parataxe à l'hypotaxe et le jeu de la polyphonie énonciative.

Université de Lorraine & UMR-ATILF

Bernard COMBETTES

### Textes cités

- Christine de Pisan, *Livre du Corps de Policie*, ed. R. H. Lucas, Genève, Droz, 1967.
- Guerric de Saint-Quentin, *Quaestiones de quolibet*, ed. W. H. Principe, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 2002
- Jean de Montreuil, *Opera, volume II, L'oeuvre historique et polémique*, ed. N. Grévy, E., Ornato, G. Ouy, Turin, G. Giappichelli, 1975
- Juvenal des Ursins, *Ecrits politiques*, ed. P. S. Lewis, Paris, SHF, 2 vol. 1978, 1985
- Le Roman de Tristan*, ed. R. Curtis, t. II, Leiden, Brill, 1976
- Philippe de Mézières, *Livre de la vertu du sacrement de mariage*, ed. J. Williamson, Washington, D. C., Catholic University of America Press, 1993
- Raoul de Presles, traduction de *La Cité de Dieu* de Saint Augustin, édition du vol. I (livres 1 à 5), réalisée dans le cadre du programme ERC « Histoire du lexique politique français » dirigé par Olivier Bertrand (ATILF CNRS), à paraître en 2013 aux Editions Honoré Champion.

### Indications bibliographiques

- Apothéloz, D., 2008. « A l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identifiantes », in: Bertrand, O., et al. (ed.), *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne, Peter Lang, 75-92.
- Combettes, B., 1996. « L'intégration syntaxique de la subordonnée conjonctive topicalisée en français : approche historique », in C. Muller, éd., *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, Tübingen, 89-96
- Combettes, B., 2002. « Texte argumentatif et structures syntaxiques en moyen français : la topicalisation d'une proposition », *LINX, Mélanges Michèle Perret*, 85- 95
- Combettes, B., 2004. « Topicalisation d'une proposition et réfutation : approche diachronique », in: J.-M. Adam, J.-B. Grize / M. A. Bouacha (eds) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, 93-10
- Doherty, M., 2001. « Discourse functions and language- specific conditions for the use of cleft-(like) sentences : a prelude », *Linguistics*, 39, 457-462

- Haiman, J., 1978. "Conditionals are topics", *Language*, 54, 564-589
- Glorieux, P., 1925. *La littérature quodlibétique*, « Bibliothèque thomiste, 5 », Paris.
- Jacobs, J., 2001. « The dimensions of topic-comment », *Linguistics*, 641-681
- Lambrecht, K., 1994. *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus, and the Mental Representation of Discourse Referents*, Cambridge University Press
- Weijers, O., 1995. *La « disputatio » à la Faculté des arts de Paris (1200-1350 environ)*, Tournai, Brepols.



## *e:t nou:s allo:ns nous intéresser déjà à::* – Quelques emplois de *déjà* en français camerounais

### 1. Introduction

En français camerounais (FC), les emplois d'adverbes comme *déjà*, mais aussi *encore*, *seulement* ou *même* semblent s'écarter des usages qu'ils connaissent en français hexagonal (FH). Dans les inventaires lexicographiques consacrés aux français africains, on trouve peu d'informations sur ces formes qui, à cause de leur sémantisme complexe, méritent cependant un examen plus nuancé<sup>1</sup>. Voilà pourquoi nous nous intéresserons ici aux différents emplois de l'adverbe *déjà* en FC. En FH, *déjà* connaît, à côté des emplois grammaticaux comme adverbe temporel et aspectuel, des usages pragmatique-discursifs. Avec ses valeurs modale, argumentative et interactionnelle il appartient aussi à la catégorie des marqueurs discursifs.

Il est bien connu que les marqueurs discursifs sont soumis à la variation diatopique et que certaines formes sont spécifiques à des français régionaux. Si les marqueurs des français nord-américains ont fait l'objet de nombreuses études dès le début des années 1980 (Vincent 1993 ; Dostie 2004 ; Drescher / Frank-Job 2006), de manière générale, les mots du discours des français africains ont suscité peu d'intérêt, à l'exception de quelques travaux récents<sup>2</sup>. De plus, les marqueurs semblent particulièrement sensibles au contact linguistique. Les emprunts ne sont pas rares et l'on rencontre parfois des marqueurs dédoublés issus des deux langues en contact (Sankoff *et al.* 1997 ; Chevalier 2000, 2007 ; Neumann-Holzschuh 2008 pour les français nord-américains). De façon générale, Matras (2000, 2007, 2010) a souligné que, dans des situations de contact caractérisées par l'emprunt ('borrowing'), où la langue seconde (L2) influence la première langue apprise (L1), les marqueurs discursifs sont parmi les premiers éléments à être empruntés. Par contre, le comportement des mots du discours dans des situations marquées par une influence de la L1 sur la L2, et donc par ce que Thomason (2001) appelle 'imperfect learning', un apprentissage imparfait

---

<sup>1</sup> Ces inventaires à orientation différentielle se focalisent sur les 'mots pleins' comme les noms et verbes, alors que le recensement des autres classes grammaticales se fait de manière moins systématique. Pour *déjà*, on signale un emploi 'déviant' en français centrafricain où l'adverbe aurait un sens proche de *enfin* (IPLFAN 2004, 11).

<sup>2</sup> Cf. Abolou (2010) pour *ke*, empruntée aux langues locales, et *non* en français populaire ivoirien ; Klaeger (2010) pour *même* en français burkinabé et Skattum (2012) pour *bon* en français malien.

de la L2, n'a guère été analysé. Telle est pourtant la situation du français au Cameroun, un pays en Afrique centrale qui fait partie de la 'francophonie seconde'.

Le paysage linguistique camerounais est particulièrement complexe puisque, à côté du français et de l'anglais, les deux langues officielles, il existe plus de 250 langues locales. Comparé au FH, le FC a subi des modifications importantes qui touchent tous les niveaux de la description linguistique. Alors que ses spécificités phonétiques, lexicales et morphosyntaxiques sont largement connues (Mendo Zé 1992, 2009 ; Biloa 2003), tel n'est pas le cas de son niveau pragmatico-discursif dont on peut pourtant supposer qu'il est également sujet aux processus d'appropriation. Car il ne fait aucun doute que la réalisation des actes de langage ou l'usage des mots du discours connaissent des évolutions spécifiques. L'étude de ces phénomènes se trouve au centre d'une branche récente de la pragmatique, la pragmatique variationnelle, qui constitue le cadre théorique de notre recherche.

Nous faisons l'hypothèse que les emplois de *déjà* en FC sont soumis aux processus d'appropriation qui caractérisent la dynamique du français au Cameroun et qu'ils sont marqués à la fois par les effets du contact linguistique et un apprentissage tardif ou incomplet. Or, pour valider cette hypothèse une démarche diachronique et comparative serait nécessaire que pour des raisons différentes (manque d'espace, mais surtout manque de données comparables pour les stades antérieurs du FC et les langues locales camerounaises), nous ne pouvons proposer ici. Dans la suite de notre exposé, nous nous limiterons donc à une description synchronique de *déjà* en FC qui représente un préalable indispensable pour toute comparaison ultérieure. Mais avant de venir aux analyses empiriques, passons à une brève synthèse des recherches sur *déjà* en FH.

## 2. Synthèse des recherches sur DÉJÀ en FH

Alors que les premiers travaux sur *déjà* offrent une description avant tout grammaticale de l'adverbe, en se limitant à ses fonctions temporelles et aspectuelles<sup>3</sup>, les études plus récentes tiennent davantage compte de ses fonctions pragmatiques en mettant en relief ses valeurs modales, argumentatives et emphatiques. L'adverbe y est examiné seul ou en comparaison avec d'autres adverbes temporels comme *encore*, *toujours* ou *enfin*. Une grande partie des analyses consacrées à *déjà* se base sur des exemples construits qui reflètent l'intuition du linguiste. D'autres recherches plus empiriques s'appuient avant tout sur des textes littéraires ou tirés de la presse écrite. Ces corpus sont souvent enrichis par des exemples trouvés sur Internet. Rares sont cependant les analyses fondées sur des corpus oraux qui pourraient témoigner des emplois de *déjà* dans le langage parlé spontané. De plus, il n'existe, du moins à notre connaissance, aucune étude qui décrit les emplois de *déjà* dans une variété régionale, voire africaine, du français, si l'on fait abstraction des travaux sur certains emplois

<sup>3</sup> Cf. Martin (1980) ; Hoepelman / Rohrer (1980) ; Franckel (1982).

de *déjà* particuliers aux français alsacien et suisse que l'on attribue à une influence éventuelle de l'allemand *schon*<sup>4</sup>.

Alors que les études existantes concordent dans la distinction d'un emploi grammatical et d'un emploi pragmatique de l'adverbe, la terminologie et surtout la sous-classification des usages pragmatiques varient. Dans son analyse diachronique de *déjà*, Buchi (2007), oppose l'adverbe de constituant à l'adverbe de phrase, son emploi endophrastique à l'exophrastique, bref le 'grammème' au 'pragmatème'<sup>5</sup>. Morency (2011), dont l'étude s'inscrit dans la théorie de la pertinence, se limite aux emplois argumentatifs et discursifs de *déjà*. Il insiste sur le fait que *déjà* est une « expression procédurale » qui possède un « noyau conceptuel minimal » saturé ensuite par des éléments contextuels. Cette sémantique minimale déclenche « un traitement cognitif instructionnel » qui guide « le destinataire vers l'interprétation de l'énoncé » (Morency 2011, 21). Selon Morency (2011, 20), ce n'est pas la temporalité qui est primordiale dans le sens de base de *déjà*, mais « un effet subjectif (attudinal, voire modal) ».

Mosegaard Hansen (2008) revient sur *déjà* qu'elle avait déjà analysé dans des articles précédents (Mosegaard Hansen 2000, 2003), dans le cadre d'une étude plus vaste des 'French phasal adverbs'. Elle y oppose les 'content-level uses' aux 'context-level uses'. Cette distinction correspond grosso modo à celle entre 'grammème' et 'pragmatème', des termes français que nous préférons ici. Pour ce qui est du grammème, donc des 'content-level uses', Mosegaard Hansen (2008, 169) distingue l'emploi phasique ('phasal uses'), l'emploi itératif ('iterative uses') et l'emploi comme particule temporelle de focalisation ('temporal focus particle')<sup>6</sup>. Le *déjà* phasique exprime la précocité de survenance d'un procès avec comme négation *ne ... pas encore* tandis que le *déjà* itératif marque le passé d'expérience et sa négation se fait par *ne ... jamais*. Quant à l'emploi comme particule temporelle de focalisation, *déjà* y porte non pas sur le prédicat, mais sur l'adverbe temporel de la phrase. Dans ce cas, la négation se fait à l'aide de *ne ... que/seulement*.

Ces emplois contrastent avec les 'context-level uses', particulièrement abondants en français moderne, où *déjà* fonctionne comme pragmatème. Mosegaard Hansen (2008, 218) distingue un *déjà* scalaire ('scalar'), un *déjà* catégorisant ('categorizing')

<sup>4</sup> Il s'agit d'un emploi « interactionnel » où *déjà* est utilisé comme atténuation dans une demande de rappel d'information du type *c'est quoi déjà son nom ?* ou *comment s'appelle-t-il déjà ?* Valikangas (1985, 2004) explique cet emploi par un transfert pragmatique de l'allemand *schon* vers le français *déjà* à travers des variétés de français directement en contact avec l'allemand, à la différence de Mosegaard Hansen (2003, 46) qui l'interprète comme « extension of phasal déjà to the speech act level ». Franckel (1989, 282) le discute sous le titre « *déjà* et le savoir dégénéré ». Morency (2011) parle d'un *déjà* « de rappel ». Buchi (2007) attire l'attention sur un emploi similaire au *déjà* interactionnel et également observé en Alsace où la forme sert à atténuer un énoncé assertif du type *Je le ferai déjà*.

<sup>5</sup> Buchi (2007, 1) se focalise sur les sens pragmatiques (énonciatifs, discursifs) de *déjà* et discute dans le cadre d'une « approche historique de l'énonciation » des questions reliées à la pragmatification de l'adverbe.

<sup>6</sup> Morency (2011) oppose l'usage temporel (appelé ici 'chronologique') de *déjà* à un usage aspectuel ('de précocité').

et un *déjà* particule de focalisation scalaire ('scalar focus particle')<sup>7</sup>. S'y ajoutent le *déjà* marqueur discursif ('discourse-marking function')<sup>8</sup> et les emplois interactionnels de *déjà* ('interactional function') avec leurs sous-catégories respectives : emploi thématique ('thematic/listing') et conjonctionnel ('conjunction with que') pour le *déjà* marqueur discursif et enfin emploi interrogatif et impératif pour ses emplois interactionnels<sup>9</sup>. Cette classification se distingue encore de celle proposée par Mosegaard Hansen / Strudsholm (2008) dans une étude contrastive consacrée à *déjà* et son équivalent italien *già*. Plus spécifiquement dédié à l'adverbe *déjà*, c'est cette classification avec sa terminologie française que nous retenons ici.

Le tableau suivant, emprunté à Mosegaard-Hansen / Strudsholm (2008, 472), résume les différentes fonctions de *déjà* en FH.

EMPLOIS DE <i>déjà</i>	
1. temporels / aspectuels	
1.1 phasique	<i>Il dort déjà.</i>
1.2 itératif	<i>Tu as déjà mangé des calamars ?</i>
1.3 particule temporelle de focalisation	<i>Je l'attends déjà depuis deux heures.</i>
<u>2. modaux</u>	
2.1 scalaire	<i>10.000 euros, c'est déjà une somme !</i>
2.2 de marginalité	<i>Menton, c'est déjà la France.</i>
2.3 particule non temporelle de focalisation	<i>Déjà son visage me déplaît.</i>
<u>3. connectifs</u>	

<sup>7</sup> Cf. Mosegaard Hansen (2003) où ces emplois figurent encore dans la catégorie des usages comparatifs. Avec l'emploi scalaire, la notion de mouvement objectif sur la ligne du temps fait place au mouvement d'un sujet conceptualisateur qui parcourt une échelle de valeurs. Le *déjà* catégorisant (terme qui désigne ce qui avait été appelé '*déjà* comparatif' en 2003 et '*déjà* de marginalité' dans Mosegaard Hansen / Strudsholm 2008) renvoie à des emplois où l'on n'a plus affaire à une échelle de valeurs, mais à une catégorie conceptuelle conçue par le sujet conceptualisateur comme une entité possédant un centre et une périphérie. Ici, *déjà* signale que l'entité prise en compte par le prédicat constitue une instance située en marge de la catégorie conceptuelle visée. Le *déjà* scalaire, appelé auparavant 'particule non-temporelle de focalisation', opère sur une échelle pragmatique d'arguments applicables et non applicables au prédicat : *déjà* focalise un argument plus informatif par rapport à d'autres.

<sup>8</sup> Cette catégorie correspond aux emplois connectifs de Mosegaard Hansen (2003), regroupés alors avec les emplois comparatifs dans la catégorie des emplois modaux.

<sup>9</sup> Le *déjà* thématique, détaché en tête de phrase, a une valeur argumentative sans conférer une orientation positive ou négative aux arguments qu'il introduit. Cf. aussi Cadiot *et al.* (1985).

3.1 thématique	<i>J'ai bien aimé ce film : déjà, c'est original, et puis il y a de très belles photos.</i>
3.2 conjonctionnel	<i>Je n'aime pas Max : déjà qu'il fume comme un pompier, mais en plus il est agressif.</i>
<u>4. interactionnels</u>	
4.1 interrogatif	<i>Quel est ton nom, déjà ?</i>
4.2 impératif	<i>Attends [sic] un peu. Montre moi déjà un faisceau de sources qui disent que pour qu'un état soit un vrai état, il faut la phrase « peuple du machinchose » sur internet.</i>

Tableau d'après Mosegaard Hansen / Strudsholm (2008, 472)

Cette grille nous sert de point de départ pour l'analyse empirique des emplois de *déjà* en FC. Or, comme nous allons le voir dans un instant, les emplois rencontrés dans les données camerounaises ne rentrent pas tous dans cette classification. Au cours de l'analyse nous attirerons l'attention sur ces cas difficiles à classer qui s'écartent du FH et pourraient partant représenter des usages propres au FC. Dans la conclusion nous reviendrons sur la question délicate de savoir dans quelle mesure ces emplois sont vraiment spécifiques au FC.

### 3. Analyse empirique des emplois de DÉJÀ en FC

Nous nous basons sur 150 occurrences de *déjà* recueillies dans plusieurs corpus camerounais. D'abord nous exploitons des corpus médiatiques, composés de différentes émissions radiophoniques avec participation du public. Il s'agit de l'émission 'Un autre monde' animée par un tradipraticien qui propose des consultations relatives à des problèmes de santé (Drescher 2012a), et d'émissions où les auditeurs interviennent pour donner leur opinion sur des sujets d'actualité<sup>10</sup>. A cela s'ajoute un autre corpus oral composé d'enregistrements faits dans des cars camerounais où des 'docteurs ambulants' proposent leurs soins aux voyageurs dans le but de vendre leurs produits<sup>11</sup>. 100 occurrences de *déjà* proviennent des corpus médiatiques, dont 73 de l'émission 'Un autre monde', et 50 exemples ont été tirés des interactions en face à face.

<sup>10</sup> Il s'agit entre autres de l'émission 'Antenne libre', diffusée à partir du Canada et s'adressant à la diaspora camerounaise. Ici nous avons pris soin de ne considérer que les extraits produits par des auditeurs résidant au Cameroun (Calamaro 2012, 36sqq.).

<sup>11</sup> Nous remercions Liliane Ngawa, doctorante en linguistique à l'université de Bayreuth, qui a mis ce corpus à notre disposition.

Pour désambiguïser les différents emplois de *déjà*, le recours au contexte est crucial. Dans certains cas, il est difficile, voire impossible d'identifier une des fonctions relevées par Mosegaard Hansen/Strudsholm (2008). Cela vaut notamment pour les différents emplois pragmatico-discursifs de *déjà*, beaucoup plus diffus dans des données provenant du langage oral spontané. Bien que notre approche soit d'ordre qualitatif, nous indiquerons aussi le nombre d'occurrences trouvées dans le corpus afin de donner une idée de la fréquence des phénomènes décrits.

### 3.1. DÉJÀ grammème ('content-level uses')

Dans le corpus des 'docteurs ambulants' les emplois de *déjà* grammème sont largement dominants. Sur un total de 50 occurrences, 48 y appartiennent alors que ce sont seulement 45 sur les 100 occurrences tirées des corpus médiatiques qui entrent dans cette catégorie. Au total, on y retrouve 93 occurrences sur 150, donc plus de la moitié des exemples de notre corpus.

#### 3.1.1 déjà phasique

Ici, nous relevons un total de 56 occurrences, dont 25 en provenance du sous-corpus I ('docteurs ambulants') et 31 du sous-corpus II (corpus médiatique)<sup>12</sup>.

- (1) tu go (= pars) au guichet demander si le car part déjà.
- (2) en tout cas il fait déjà chaud dans la voiture.
- (3) quand le rectum est fragile tu as envie de faire les selles quand tu ne cours pas ça sort déjà et ça arrive a beaucoup parmi nous.

#### 3.1.2 déjà itératif

Pour cette catégorie on compte un total de 26 occurrences, dont 21 en provenance du sous-corpus I et seulement 5 exemples tirés du sous-corpus II.

- (4) vous avez déjà entendu parler de la filariose ?
- (5) qui a déjà goûté ça auparavant ?

#### 3.1.3 déjà particule temporelle de focalisation

Dans le sous-corpus I, on relève 2 emplois de *déjà* particule temporelle de focalisation auxquels s'ajoutent 8 emplois dans le sous-corpus II, ce qui donne un total de 10 occurrences.

- (6) là on est déjà vers 12h30
- (7) on a fait le curetage bon ça fait déjà à peu près un an (.) presque un an et demi je ne saigne plus bien

Alors que les emplois phasiques et itératifs de *déjà* abondent dans le sous-corpus I,

<sup>12</sup> La transcription des extraits se fait selon une version simplifiée de GAT 2; cf. Selting et al. (2009).

les emplois pragmatico-discursifs de l'adverbe y sont très rares. En fait, on ne relève que 2 occurrences. Tel n'est pas le cas dans le sous-corpus II où les emplois modaux et connectifs foisonnent.

### 3.2 DÉJÀ *pragmatème* ('context-level uses')

Cette catégorie regroupe les emplois modaux, connectifs et interactionnels décrits par Mosegaard Hansen / Strudsholm (2008). Nous n'avons trouvé aucune occurrence du *déjà* conjonctionnel (*déjà* accompagné de la conjonction subordonnante *que*) ni du *déjà* interactionnel dans notre corpus. En plus, le contexte, et notamment la prosodie, contribuent grandement à distinguer ses différents emplois à l'oral. Dans l'ensemble, la catégorie connective s'est avérée problématique, car il est souvent difficile, dans des séquences provenant de l'oral, d'identifier une structure argumentative où s'insère *déjà*. Nous avons réuni ces emplois dans une catégorie nouvelle, appelée pour l'instant 'marqueur de structuration', étant donné que ces occurrences semblent assumer avant tout une fonction de structuration et d'articulation du discours, sans que celle-ci soit toujours de nature argumentative.

Commençons par les emplois modaux qui sont somme toute assez peu fréquents et, en plus, repartis de façon très inégale dans nos deux sous-corpus.

#### 3.2.1. *Emplois modaux*

Le sous-corpus I n'en contient aucun alors que l'on compte 8 occurrences de ce type dans le sous-corpus II. Nous avons relevé 5 occurrences du *déjà* scalaire, une du *déjà* de marginalité et une de *déjà* particule non-temporelle de focalisation.

*déjà scalaire.* – Il indique le mouvement d'un sujet conceptualisateur qui parcourt une échelle de valeurs

- (8) pour arriver à la guérite et déposer son courrier (.) c'est déjà assez pénible
- (9) avec l'huile de bois seulement c'est déjà très efficace
- (10) la spatule ne coûte pas cher il y a les petites spatules qu'on trouve déjà à cent cinquante francs

*déjà de marginalité.* – La catégorie conceptuelle conçue par le sujet conceptualisateur se présente comme une entité possédant un centre et une périphérie. Un seul exemple où *déjà* apparaît dans une question rhétorique semble appartenir à cette catégorie.

- (11) mais est-ce que lorsqu'on veut à tout prix l'amour de quelqu'un sans que la personne ne consente c'est pas déjà faire du mal à cette personne ?

*déjà particule non-temporelle de focalisation.* – Dans ce cas, *déjà* focalise un argument qui est considéré comme plus informatif par rapport à d'autres. Nos données ne recèlent qu'un seul exemple.

- (12) lorsqu'on connaît la complexité de (.) la complexité de la maladie euh (.) parce qu'il faut également dire que l'être hum=l'organisme humain déjà à ce phénomène de complexité

### 3.2.2. Marqueur de structuration

Dans le sous-corpus II, les emplois de *déjà* comme marqueur de structuration sont très nombreux. Ils constituent 47 sur 100 occurrences. Par contre, dans le sous-corpus I, on compte seulement 2 exemples. Dans ces cas *déjà* fonctionne comme un ‘mot-ancrage’ lié au processus de production verbale. Le locuteur s’en sert pour fixer un premier élément verbalisé. Cette technique qui relève de la linéarité du discours, de son émergence dans le temps, est typique du langage oral et spontané, où le locuteur a besoin de s’appuyer sur des éléments stables lors de la production de son intervention. Elle lui permet de « stabiliser son dire », une idée avancée par Paillard (2004) pour expliquer la sémantique discursive de *déjà*. D’après Paillard (2004, 3sq.), *déjà* signifie que ce sur quoi il porte, se présente stabilisé par rapport à un premier dire non stabilisé. Cette interprétation nous paraît judicieuse, même si, en raison du caractère parfois décousu des séquences où apparaît *déjà*, il peut être difficile de retracer ce processus de stabilisation. Aussi, la fonction de *déjà* pourrait-elle consister davantage à suggérer une telle stabilisation du dire, à peine manifeste dans les relations sémantico-pragmatiques entre les énoncés en question. Pour le moment, cette catégorie qui regroupe des exemples variés reste quelque peu disparate et elle a certes besoin d’être précisée sur une base empirique plus large.

- (13) voilà nous allons revenir à cela tout au long de ce programme et nous allons nous intéresser déjà à ces personnes qui vont pouvoir nous appeler
- (14) oui bon généralement (.) déjà on dit le roi des herbes mais comme on dit une herbe on dit la reine des herbes voilà

### 3.3. Emplois particuliers

Nous avons été frappé par certains emplois saillants, peu acceptables du point de vue de la norme hexagonale. Il s’agit d’abord de la cooccurrence relativement fréquente et figée de l’adverbe avec *même* qui est – comme l’a montré un test d’acceptabilité auprès de quelques locuteurs français – unanimement rejeté par ces derniers<sup>13</sup>. *Même* semble servir avant tout à l’intensification en renforçant l’adverbe *déjà*.

- (15) le car est même déjà plein hein (.) il reste 3 places
- (16) j’ai même déjà mal aux fesses mola (= ami)

<sup>13</sup> Bien que peu courants en FH contemporain, ces combinaisons sont cependant attestées en diachronie comme le montre une recherche dans la banque de données Frantext. La première occurrence de *déjà même* remonte au XVIIe siècle : « Vous avez vu ci-devant tout l’extérieur des quatre premières années de la régence, et je vous ai déjà même expliqué l’effet que la prison de M. de Beaufort fit d’abord dans les esprits » (de Retz, Jean-François (1613-1648/1679) : Mémoires, tome 1, p. 286-288). Et pour *même déjà* il existe également plusieurs attestations dans des textes du XVIIe siècle, par exemple chez Corneille : « Léontine, ne croyant pas pouvoir cacher longtemps cet enfant que Maurice avoit commis à sa fidélité, vu la recherche exacte que Phocas en faisoit faire, et se voyant même déjà soupçonnée et prête à être découverte voulut mettre dans les bonnes grâces de ce tyran ... » (Corneille, Pierre (1647) : Héraclius, empereur d’Orient : Au lecteur, p. 144-145). Ces collocations semblent donc bien ancrées dans la langue française.



(17) il faut même déjà savoir ce que c'est un repas complet

Parfois l'ordre est inversé (*déjà même*), ce qui – d'après nos informateurs camerounais – produirait un effet différent bien que ces nuances de sens soient difficiles à saisir. Dans l'exemple (18) où l'on parle de croyances traditionnelles, la construction *déjà même* qui introduit un argument supplémentaire semble équivalente à *en plus*.

(18)oui une jeune femme qui n'est pas mariée qui s'assied sur la porte si l'homme entre même il va ressortir . parce qu'elle ne peut pas s'asseoir sur la porte en regardant l'intérieur c'est toujours en regardant l'extérieur . et déjà même c'est dur parce qu'elle ferme la porte

Ces cooccurrences avec *même* ne sont pas spécifiques au FC, puisqu'on les retrouve aussi dans d'autres français africains.

Mentionnons aussi la combinaison récurrente de *déjà* avec l'expression *il faut* dont on relève 12 occurrences dans notre corpus :

(19) mais pour construire la région il faut déjà construire le pays

(20) euh pour le cas du mal d'estomac il faut déterminer déjà le mal d'estomac hein

(21) il faudrait déjà soigner cette hémorroïde

Dû au sémantisme du verbe déontique *falloir*, ce *déjà* ressemble aux emplois impératifs signalés par Mosegaard Hansen (2008).

Dans certains cas, *déjà* s'associe à des verbes passe-partout comme *faire* ou *vouloir* pour apporter une nuance de sens spécifique. Avec ces tournures une partie du sémantisme du verbe est transférée à *déjà*, qui, comparable à un préfixe ou une préposition, spécifie le sens d'un verbe à grande extension et partant à compréhension réduite (cf. Drescher 2012b).

(22) la plaie là a déjà fait combien d'année maman?

(23) dès que vous allez arriver là-bas tu attends quand elle veut déjà accoucher avant de lui donner

*Vouloir déjà* est équivalent à la locution *être prêt* tandis que *déjà faire* semble paraphraser le verbe *durer*. Les quelques cas ne permettent pas de dire avec certitude s'il s'agit d'innovations figées par l'usage et entrées dans le système du FC qui contribuent à la genèse d'une norme endogène. Mais on peut faire l'hypothèse que ces expressions témoignent de la créativité lexicale des locuteurs dans un contexte caractérisé par l'apprentissage tardif et/ou incomplet du français comme L2 en permettant de pallier aux lacunes lexicales<sup>14</sup>.

Les modifications en FC peuvent concerner aussi la négation comme l'illustrent les deux exemples suivants où une question restée sans réponse est reformulée sous forme négative. Notons toutefois qu'en (24) il ne s'agit pas de la question négative correspondante (*qui n'a pas encore utilisé ?*), mais de la réponse à cette question en

<sup>14</sup> Se pose aussi la question de savoir dans quelle mesure ce sont des calques des langues locales présentes dans le milieu.

niant que *quelqu'un a déjà utilisé* alors qu'en (25) le *déjà* itératif est nié par *personne*, ce qui représente un écart par rapport à la norme hexagonale.

(24) qui a déjà utilisé ? (.) personne n'a encore utilisé ?

(25) qui a déjà utilisé ? (.) personne n'a déjà utilisé ?

Ces cas particuliers donnent à croire qu'un contexte linguistiquement plus permissif favorise l'apparition d'écarts variés par rapport à la norme hexagonale.

#### 4. Conclusion

Seule une approche empirique permet de découvrir des emplois du langage oral spontané qui risqueraient autrement d'être considérés comme déviants ou tout simplement ignorés par le chercheur. L'analyse de corpus semble d'autant plus importante que l'intuition dans ce domaine est fragile et parfois peu fiable. S'ajoute le sémantisme complexe et difficile à saisir de l'adverbe *déjà*, attesté par les études précédentes et leurs classifications différentes. Le fait que leur sens dépend largement du contexte explique aussi la sensibilité des marqueurs discursifs au contact linguistique et aux glissements sémantico-pragmatiques qui s'en suivent.

Ce sont avant tout les emplois pragmatiques et discursifs de l'adverbe *déjà* qui semblent participer au processus d'appropriation et partant à la dynamique du français au Cameroun. Le *déjà* pragmatème affiche un certain nombre de divergences par rapport au FH qui se traduisent d'abord par une modification du sens, mais peuvent aussi affecter sa distribution – les différentes collocations illustrent cet aspect – ou toucher à sa fréquence. Ici, des analyses supplémentaires sur des corpus comparables du FH sont nécessaires. Car pour l'instant, des recherches approfondies sur *déjà* à l'oral où l'adverbe pourrait connaître d'autres usages qu'à l'écrit, font défaut. Voilà pourquoi il est difficile de trancher entre les usages spécifiques à l'oral et ceux qui sont spécifiques au FC. Pour le moment nous ne pouvons répondre à la question de savoir si les emplois particuliers décrits sous 3.3 *supra* sont spécifiques au FC, aux français africains ou à un français oral et spontané, peu importe son ancrage régional. En d'autres mots : est-ce que ils dépendent des conditions de production d'un énoncé, de sa 'conception' au sens de Koch/Oesterreicher (2011) ? Ou s'agit-il plutôt d'une influence de l'écologie spécifique que connaît le français au Cameroun ? Pour conclure soulignons que nos recherches appuient l'idée selon laquelle la norme endogène du FC se manifeste aussi à son niveau pragmatico-discursif. Mais il faudra certainement d'autres études pour valider – ou invalider – cette hypothèse.

Université de Bayreuth (Allemagne)

Martina DRESCHER  
Francesca CALAMARO

## Références bibliographiques

- Abolou, Camille Roger, 2010. « Des marqueurs *ke* et *non* en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et modélisation », *Le français en Afrique* 25, 325-342.
- Bilola, Edmond, 2003. *La langue française au Cameroun*, Bern, Lang.
- Buchi, Eva. 2007. « Approche diachronique de la (poly)pragmaticalisation de fr. *déjà* (« Quand le grammème est-il devenu pragmatème, déjà ? ») », in: Trotter, David (ed.), *Actes du XXIV<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Aberystwyth 2004)*, Tübingen, Niemeyer, vol. III, 251-264. (<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/14/92/75/PDF/BuchiACILPR24Deja.pdf>)
- Calamaro, Francesca, 2012. *L'adverbe DÉJÀ en français camerounais : Analyse d'un corpus radiophonique*, Université de Bayreuth, Mémoire de maîtrise.
- Cadiot, Anne *et al.*, 1985. « Sous un mot, une controverse : Les emplois pragmatiques de *toujours* », *Modèles linguistiques* 7, 105-124.
- Chevalier, Gisèle, 2000. « Description lexicographique de l'emprunt *well* dans une variété de français parlé du sud-est du Nouveau-Brunswick », in: Latin, Danièle / Poirier, Claude (ed.), *Contacts de langue et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*, Québec, Les presses de l'université Laval, 85-97.
- Chevalier, Gisèle, 2007. « Les marqueurs discursifs réactifs dans une variété de français en contact intense avec l'anglais », *Langue française* 154, 61-77.
- Dostie, Gaétane, 2004. *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot.
- Drescher, Martina, 2012a. « Crosscultural Perspectives on Advice. The Case of French and Cameroonian Radio Phone ins », in: Hauser, Stephan / Martin Luginbühl (ed.), *Contrastive media analysis – approaches to linguistic and cultural aspects of mass media communication*, Amsterdam / Philadelphia, de Gruyter, 11-45.
- Drescher, Martina, 2012b. « Le français burkinabé entre divergences et convergences. L'exemple des locutions avec *faire* », *Le français en Afrique* 27, 169-188.
- Drescher, Martina / Frank-Job, Barbara (ed.), 2006. *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes : approches théoriques et méthodologiques*, Frankfurt / Main etc., Peter Lang
- Franckel, Jean-Jacques, 1982. « *Déjà* », *Bulletin de linguistique appliquée et générale* 9, 108-128.
- Franckel, Jean-Jacques, 1989. *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.
- Frantext* = <http://www.frantext.fr/>
- Hoepelman, Jakob / Röhrer, Christian, 1980. « *Déjà* et *encore* et les temps du passé du français », in: Wolf, David, J. / Martin, Robert (ed.), *La notion d'aspect*, Metz, Klincksieck, 119-143.
- Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* (2004). Vanves, EDICEF / AUF. [= IPLFAN]
- Klaeger, Sabine, 2010. « *Ce n'est même pas possible*. Syntaxe et fonctions de *même* en français burkinabé », in: Drescher, Martina / Neumann-Holzschuh, Ingrid (ed.), *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*, Tübingen, Stauffenburg, 37-51.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 2011 [1990]. *Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch, Italienisch, Spanisch*, Berlin / New York, de Gruyter.
- Martin, Robert, 1980. « *Déjà* et *encore* : de la présupposition à l'aspect », in: Wolf, David, J. / Martin, Robert (ed.), *La notion d'aspect*, Metz, Klincksieck, 168-180.

- Matras, Yaron, 2000. «Fusion and the cognitive basis for bilingual discourse markers», *International Journal of Bilingualism* 4.4, 505-528.
- Matras, Yaron, 2007. «The borrowability of structural categories», in: Matras, Yaron/Sakel, Jeanette (ed.), *Grammatical borrowing in cross-linguistic perspective*, Berlin/New York, de Gruyter, 31-73.
- Matras, Yaron, 2010. «Language Contact», in: Fried, Mirijam *et al.* (ed.), *Variation and Change. Pragmatic Perspectives*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 203-214.
- Mendo Zé, Gervais, 1992. *Une crise dans les crises. Le français en Afrique noire francophone. Le cas du Cameroun*, Paris, ABC.
- Mendo Zé, Gervais, 2009. *Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue*, Paris, L'Harmattan.
- Morency, Patrick, 2011. «Déjà: un marqueur procédural de subjectivisation», *Tranel* 51, 19-43.
- Mosegaard Hansen, Maj-Britt, 2000. «La polysémie de l'adverbe déjà», in: Andersen, Hanne Leth/Hansen, Anita Berit (ed.), *Le français parlé : Corpus et résultats*, Copenhagen, Museum Tusulanum Press, 157-177.
- Mosegaard Hansen, Maj-Britt, 2003. «From aspectuality to discourse marking: The case of French déjà and encore», *Belgian Journal of Linguistics* 16, 23-51.
- Mosegaard Hansen, Maj-Britt, 2008. *Particles at the Semantics/Pragmatics Interface: Synchronic and Diachronic Issues. A Study with Special Reference to the French Phasal Adverbs*, Oxford/Bingley, Elsevier.
- Mosegaard Hansen, Maj-Britt/Strudsholm, Erling 2008. «The semantics of particles: advantages of a contrastive and panchronic approach. A study of the polysemy of French déjà and Italian già», *Linguistics* 46-3, 471-505.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, 2008. «Oui YEAH! Zu Syntax und Pragmatik 'gedoppelter' Diskursmarker im Louisiana-Französischen», in: Stark, Elisabeth *et al.* (ed.), *Romanische Syntax im Wandel*, Tübingen, Narr, 469-485).
- Paillard, Denis, 2004. «Déjà». Communication à la conférence Chronos VI à l'Université de Genève, 7 pages manuscrites (1-7).
- Sankoff, Gillian *et al.*, 1997. «Variation in the use of discourse markers in a language contact situation», *Language variation and change* 9, 191-217.
- Selting, Margret *et al.*, 2009. «Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem 2 (GAT 2)», *Gesprächsforschung. Online-Zeitschrift zur verbalen Interaktion* 10, 353-402.
- Skattum, Ingse. 2012. «Bon, marqueur discursif en français parlé au Mali», *Le Français en Afrique* 27, 201-217.
- Thomason, Sarah Grey, 2001. *Language Contact. An introduction*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- Valikangas, Olli, 1985. «Paradigmes logiques et contacts de langues: A propos de déjà, encore et schon, noch», in: Bouvier, Jean-Claude (ed.), *Contacts de langues. Discours oral*, Aix-en-Provence, Université de Provence, vol. 7, 15-26.
- Valikangas, Olli, 2004. «Wie heißt er schon? – Comment s'appelle-t-il déjà? Zur Problematik der Erinnerungsfragen», in: Hyvärinen, Irma *et al.* (ed.), *Etymologie, Entlehnungen und Entwicklungen. Festschrift für Jorma Koivulehto zum 70. Geburtstag*, Helsinki, Société néophilologique, 423-437.
- Vincent, Diane, 1993. *Les ponctuants de la langue et autres mots du discours*, Québec, Nuit Blanche Editeur. :

## Discours rapporté dans l'oral informel: l'imprécision

### 1. Introduction : cadre théorique

L'analyse des interactions verbales dans le discours oral authentique, pris sur le vif de la conversation, permet aux études linguistiques, selon Mondada (2001), de nouvelles perspectives tant théoriques que méthodologiques, tout en obligeant à revoir un certain nombre de présupposés de la grammaire traditionnelle, qui ne prenait en compte que les phrases bien formées de la langue écrite. Pour ce qui est du portugais européen, les travaux sur l'oral informel n'abondent pas et il y a de nombreux phénomènes linguistiques et discursifs qui n'ont pas encore été décrits et d'autres dont la description nécessite une révision, suite à l'observation des données réelles de l'interaction spontanée orale.

Le discours oral conversationnel quotidien contient beaucoup de manifestations linguistiques d'imprécision qui ne posent aucun problème à la communication entre les interlocuteurs (Vigara Tauste, 1996). La compréhension de l'intervention de l'interlocuteur se fait dans sa globalité, puisque chacun des interlocuteurs essaie de comprendre les intentions et les objectifs de l'autre et une fois qu'ils partagent la même situation énonciative et des connaissances et croyances communes, l'imprécision et le vague ne deviennent pas obstacle à l'intercompréhension. Nous employons le concept d' 'imprécision', bien qu'il ne soit pas encore ni très bien défini ni fixé, conscients que sa connotation est quelque peu péjorative, parce que, comme le dit l'auteur citée, « la lengua coloquial ha sido juzgada casi siempre desde la óptica de la lengua escrita culta » (Vigara Tauste, 1996, 15) et, du point de vue de celle-ci, l'oral informel semble chaotique. Or il n'en est rien : les interventions s'enchaînent de façon adéquate en vue de la finalité communicative des interlocuteurs, et le sens s'obtient très souvent « por aproximación » (Vigara Tauste, 1996, 41).

En plus, dans ce type de discours, il y a très fréquemment des mots d'un autre qui sont rapportés par les locuteurs dans leurs récits, sans souci d'exactitude, ces mots étant plutôt une fiction que le locuteur rapporteur construit, selon son projet discursif et ses visées argumentatives (Duarte, 2003). Selon Morais (2008), les manifestations d'imprécision, de vague et de flou sont des stratégies du projet discursif du locuteur et de ses enjeux argumentatifs. Il considère que, pour ce qui est des expressions vagues qui abrègent le discours rapporté, dont nous allons nous occuper, ou bien elles sont

(a) des « routines conversationnelles non nécessaires pour l'économie du récit et facilement reconstituées par l'interlocuteur »; (b) « du discours déjà connu, considéré répétitif par le locuteur qui évalue indirectement son contenu » (Morais, 2008, 367); ou encore, (c) « un discours qui reproduit un schéma de construction discursive déjà employé précédemment »<sup>1</sup> (Morais, 2008, 368).

Soulignons, cependant, que dans les cas étudiés par nous, le vague et l'imprécis ne sont pas des stratégies du locuteur dont on rapporte les mots, celui qu'on pourrait classer comme locuteur premier, mais plutôt du rapporteur, parce que c'est lui qui construit, en le réduisant et en choisissant les mots qu'il va employer un discours fictif où il reconstruit de façon plus ou moins fidèle plus ou moins approximative, ce que le locuteur premier aurait dit. Il faut donc tenir compte des intentions du rapporteur quand il transmet, en discours direct ou indirect, à l'oral, les mots d'un autre et qu'il résume une partie de ces propos par des expressions vagues.

## 2. Méthodologie, corpus et objectifs

Nous présenterons, dans ce texte, les résultats d'une recherche en cours sur le discours rapporté dans des textes oraux, plus précisément sur des séquences majoritairement au discours direct répertoriées dans un *corpus* de conversations informelles en portugais européen. Les objectifs de cette recherche sont: (1) délimiter des séquences de discours rapporté, dans un *corpus* de conversations informelles plurilocuteurs en portugais européen (PE), suite à des travaux antérieurs<sup>2</sup>; (2) identifier, dans ces séquences de mots d'autrui qui sont rapportées par les locuteurs, des manifestations d'imprécision, de vague et de flou; (3) décrire leurs effets et leurs enjeux discursifs.

Le *corpus* analysé, quoique limité en extension et en variété pour le moment, est en construction depuis deux ans au Centre de Linguistique de l'Université de Porto<sup>3</sup>. Il est composé de (1) plusieurs conversations informelles enregistrées et objet de transcription orthographique [cie]<sup>4</sup>; mais aussi, en moindre quantité, (2) de quelques entretiens radiophoniques plus ou moins informels et colloquiaux [cim]<sup>5</sup>; et encore (3) de quelques interviews informelles à la télévision [cim].

<sup>1</sup> Traduction personnelle.

<sup>2</sup> Voir Duarte, Isabel Margarida et Silva, Fátima (2011) et Silva, Fátima et Duarte, Isabel Margarida (2012).

<sup>3</sup> Nous remercions surtout Paula Silva, mais aussi Silvana Costa, Paula Cepêda, Luís Rodrigues, Ana Magalhães et les étudiants de Gramática da comunicação oral e escrita, du Master en Portugais Langue 2 / Langue étrangère des années 2011-2012 et 2012-2013 de la Faculté des Lettres de l'Université de Porto, qui ont enregistré et transcrit les conversations. Les conversations spontanées enregistrées n'étant pas suffisantes, nous avons accepté quelques transcriptions d'entretiens informels des médias. Nous avons encore ajouté deux interviews et deux réunions de professeurs enregistrées et transcrites, corpus disponibles par Rosalice Pinto et Eduarda Fernandes, respectivement.

<sup>4</sup> Corpus informal espontânea (corpus de conversation informelle spontanée).

<sup>5</sup> Corpus informal media (corpus d'entretien informel médias).

En ce qui concerne les normes de transcription, et puisqu'elles ont un rôle important pour l'analyse, dans un premier moment, les conversations ont été transcrites d'après les normes REDIP (Ramilo et Freitas, 2002). Nous avons constaté, par la suite, que les normes du groupe Va.Les.Co de l'Université de Valence (Briz *et al.*, 2002) étaient plus riches en informations plus pertinentes concernant notre recherche et donc, depuis juin 2012, tous les enregistrements ont été transcrits d'après ces normes.

Pour ce qui est de la méthodologie employée, dans un premier moment, (1) nous avons identifié et signalé les discours rapportés à l'intérieur des conversations et, ensuite (2), nous avons fait une liste de tous les emplois d'expressions imprécises à l'intérieur des séquences de discours rapporté. Finalement, (3) nous avons essayé de comprendre la fonction de ces structures vagues du point de vue de l'argumentation. Pour ce faire, il a été nécessaire d'analyser tout le document et pas seulement la séquence identifiée et nous avons aussi ressenti le besoin de consulter les données sociolinguistiques d'identification des locuteurs et de chaque situation énonciative, enregistrées dans un formulaire qui accompagne chaque transcription.

Notre hypothèse de départ serait que les structures linguistiques du vague et de l'imprécis, dans des séquences de discours rapporté des conversations informelles, peuvent servir à différentes finalités, par exemple (1) à atténuer l'importance des mots rapportés et / ou de leur locuteur. Elles peuvent aussi servir (2) à protéger le locuteur rapporteur, tout en signalant sa non-responsabilité par rapport aux mots qu'il prend d'un autre locuteur (Rabatel, 2009, Vion, 2001) ; finalement (3) elles peuvent être employées pour souligner la saillance d'une partie de l'information, tout en dévaluant la suite du discours du locuteur premier. En tous cas, le locuteur compterait sur l'activité de co-construction du sens qu'il partage avec l'allocutaire, une fois que celui-ci est capable d'identifier la référence des expressions vagues, par analogie avec ce qui, dans le discours qui est rapporté, vient avant ces expressions. D'après Morais (2008, 365-356), plusieurs auteurs qui ont étudié ces expressions, les situent typiquement en fin de séquence, ce que nous avons aussi vérifié :

Consideram-se Expressões Vagas de Categorização, expressões que referem vagamente categorias, funcionando como qualificadores. São constituídas por elementos, por via de regra, usados anaforicamente e com valor resumitivo. A sua função é sugerir, evitando uma especificação exaustiva, outros itens que partilham um aspecto relevante com aquele(s) que antecede(m) a expressão vaga, pertencendo quer à mesma categoria quer, [...], à mesma cena. Estas palavras são referidas na bibliografia consultada como « tags » (Channel, 1994), « generalized list completer » (Jefferson, 1990) ou « estruturas abreviadas » (Franco, 1997), apontando todos estes autores para o seu posicionamento em final de série e/ou unidade comunicativa<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Notre traduction: « Nous considérons Expressions Vagues de Catégorisation, des expressions qui réfèrent vaguement des catégories tout en fonctionnant en tant que qualificatifs. Elles sont constituées par des éléments utilisés généralement, de façon anaphorique et avec une valeur resumative. Leur fonction est de suggérer, tout en évitant une spécification exhaustive, d'autres items qui partagent un aspect relevant avec ceux qui antécèdent l'expression vague, appartenant soit à la même catégorie, [...], soit à la même scène. Ces mots sont considérés, dans la bibliographie consultée, comme « tags » (Channel, 1994), « generalized list completer »

Nous examinerons quelques exemples du *corpus* plus en détail par la suite.

### 3. Analyse de quelques exemples

Parmi les occurrences de discours rapporté du *corpus*, donc à l'intérieur de conversations orales informelles, nous avons choisi quinze exemples incluant des structures de vague .

- (1) 'tavas a dizer que *nu era p'ssível porque... ele depois não... não... aguentava cô atrito, aquecia muito / nu sei quê* [cie15]<sup>7</sup>  
tu disais *qu'c'était pas possib pasque.. lui après il ne... il n'y... il y'arrivait pas à cause du frottement, ça chauffait trop, j'sais pas quoi*<sup>8</sup>
- (2) *ele vinha a andar na bôua e tal e assim* [cie22]  
lui i dit *j'me baladais comme ça cool et tout et tout*
- (3) *ele disse voltou esta semana à carga com aquela ideia segundo a qual a propósito do salário mínimo e tal que o ideia era baixar salários e tal* [cim5]  
il a dit *il en a rajouté une couche avec son truc là sur le RMI machin et que l'idée c'était de faire baisser les salaire et tout*
- (4) *e o empregado para mim o pá / bocê (es)tá com... tá... / e ao meu lado taba a empregada qu'andaba na mesa / pá / bocê está cum cara muito abatida eu eu pensei que bocê só reparaba em gaijas e tal* [cie17]  
Et le serveur qui'm dit<sup>9</sup> *ben vous avez... euhh.. (et à côté de moi y'avait la serveuse d'not' table), ben euh z'avez l'air plutôt pas gai et moi, je dis bon j'pensais qu'vous kiffiez qu'les gonzesses et tout*
- (5) *e o empregado para mim e ele bom dia quer um cafezinho e tal* [cie17]  
et alors le serveur qui'm dit comme ça *bonjour vous voulez un p'tit noir et tout*
- (6) *pois temos que repensar muitas coisas e tal* dizia o Jorge Jesus na televisão [cie17]  
*oui i faut qu'on revoit pas mal de choses et tout* disait Jorge Jesus (l'entraîneur du Benfica) à la télé
- (7) *mas ele / oh pá mas a minha colega aqui tá com uma cara / tá com uma cara abatida e tal* [cie17]  
alors lui i dit, *ben euh mais ma collègue là elle a une tête là, une tête plutôt pas gaie et tout*
- (8) *e ele o futebol tamém é isso / num é quer dizer* [cie17]  
et lui *ben le foot c'est ça aussi, enfin bon j'veux dire c'est pas...*

(Jefferson, 1990) ou « structures abréviées » (Franco, 1997), tous ces auteurs signalant leur position en fin de série et/ou d'unité communicative ».

<sup>7</sup> Nous avons signalé en italique le discours rapporté et en gras l'expression de vague et imprécision.

<sup>8</sup> Essayer de traduire dans une autre langue le discours oral informel est une tâche très difficile. La traduction des exemples n'est donc qu'approximative. La variété des solutions en portugais est presque toujours traduite en français par "et tout", ce qui ne permet pas de bien saisir l'emploi de ces expressions de vague.

<sup>9</sup> Dans cet exemple, comme d'ailleurs en (2), (5), (7) et en (11), nous avons introduit dans la traduction française le verbe dire qui n'existe pas dans l'original portugais.



- (9) o marcos disse // *quand'ele estaba'a cantar aquela musiquinha § [...] §iam a andar e e num sei quê* [cie24]  
marcos il a dit // *quand il était en train de chanter c'te musique-là [...] § i's baladaient et tout*
- (10) uma vez o Mário é que diz *Ah o meu irmão Manuel daba-se bem com ele ele tinha uma garagem / em Ipanema / cansou-se da bida* [artística ou o caralho] [cie24]  
un coup c'est Mário qu'a dit *Ah moi mon frère Manuel i s'entendait bien avec lui il avait un garage /à Ipanema/ l'en a eu marre de c'te vie* [artistique, à la con]
- (11) e bai ela só se tu bieres fazer o jantar e tomares conta dele e isso [cie18]  
et elle dit *et pis tu peux toujours venir faire le dîner et t'occuper de lui et tout*
- (12) olha, a minha avó o que é que tu puseste no o qu'ê tu puseste no cabelo? *estilooo* [cie14]  
écoute, alors ma grand-mère *mais qu'est-ce que tu t'es mis, qu'est-ce t'es allée te mettre sur les cheveux? enfin du style...*
- (13) e depois diz- e depois uma descrição em baixo tipoo *pá posso fazer outros serviços não sei quê* [cie13]  
et après i dit - *après en bas tu mets la description j'peux aussi faire un aut' genre de service et tout*
- (14) [= aquela p'ra quem] eu / passo aa feerro // leba / pôs agora lá o pequeno ela diz *qu'ele tem piscina e isso* [cie1]  
[= celle chez qui] /j'fais du repassage //elle enmène /elle y'a mis son gosse et elle dit *qui y'a une piscine et tout*
- (15) 'pera (a)! 'pera (a)! *olá, eu sou o Manuel Jo(ão) Nogueira de cois(o), a minha mãe (é) chama-se Clara Maria Agui não sei coiso e agora tenho aqui um pássaro!* [cim3]  
*attends attends! salut, moi j'suis Manuel João Nogueira machin, ma mère s'appelle Clara Maria Agui j'sais pas quoi et bon là j'ai un oiseau!*

Étant donné que le discours rapporté (DR) dans la conversation informelle<sup>10</sup> en portugais européen omet souvent le verbe *dicendi*, comme nous l'avons déjà signalé ailleurs<sup>11</sup>, il faut toujours écouter l'enregistrement et prendre en compte l'intonation et le changement de la voix méthode utilisée par le locuteur pour imiter une autre voix, la voix citée, pour pouvoir décider si nous sommes ou pas en présence du DR, la transcription n'étant pas toujours suffisante pour prendre des décisions. En effet, il y a des éléments introducteurs équivalents à des verbes de parole (pas toujours présents) qui suggèrent que la séquence qui les suit est du discours rapporté, de la responsabilité d'un autre locuteur. Par exemple, en portugais, les structures très fréquentes: « e vai + sujet + discours direct », comme dans l'exemple (11); « e + sujet + discours direct », comme dans l'exemple (12); et « e + sujet + para mim + discours direct », comme en (5):

<sup>10</sup> Souvent, quand les textes littéraires veulent être vraisemblables du point de vue de la création du discours oral colloquial, les dialogues des romans se passent de verbe dicendum. C'est le cas bien connu de Eça de Queirós qui évite dans ses romans ces verbes introducteurs de discours rapporté, mais aussi de António Lobo Antunes, par exemple.

<sup>11</sup> Voir les communications de Duarte et Silva sur le discours rapporté et l'enseignement du portugais langue étrangère à Vienne et Stockholm, 2011 et 2012.

Introducteur	Discours rapporté	Élément d'imprécision
e bai ela	<i>só se tu bieres fazer o jantar e tomares conta dele e isso</i>	e isso
olha, a minha avó	<i>o que é que tu puseste no o qu'ê tu puseste no cabelo? estilooo</i>	estilooo
e o empregado para mim e ele	<i>bom dia quer um cafezinho e tal</i>	e tal

Soulignons que ces éléments de vague et d'imprécision placés généralement en fin de séquence ont toujours un caractère anaphorique. Si nous analysons l'expression « e tal », par exemple, dans d'autres diachronies, bien sûr dans des textes écrits, nous constatons qu'elle a plusieurs valeurs mais, pour ce qui nous intéresse, elle a commencé par avoir un sens déictique démonstratif pour devenir, ensuite, surtout anaphorique, si l'on regarde les 185 exemples de *corpus* oral en Portugais Européen dans le *corpusdoportugues* de Davies et Ferreira. Ces expressions de vague reprennent les éléments antérieurs de la séquence rapportée et elles donnent une instruction qui peut être paraphrasable comme suit : « et encore d'autres choses semblables qui n'ont pas beaucoup d'importance et que vous savez très bien inférer ». Bien que son article adopte une direction très différente de la nôtre, on pourrait dire de nos expressions d'imprécision ce que Maury-Rouan (2001, 172) affirme à propos des petits mots à caractère flou dont elle étudie les effets, à savoir, nos expressions de vague conservent une trace de leur signifié « fort »<sup>12</sup> :

L'hypothèse que nous présentons ici est que le caractère flou, inconstant, inclassable de certains « petits mots » du discours pourrait constituer le mécanisme même de leur fonctionnement dans les stratégies que nous avons évoquées. Dans leurs emplois qualifiés de « vagues » ou de « flous », certains petits mots pourraient servir de leurres précisément parce qu'ils font illusion : ils ne sont pas dé-sémantisés, mais conservent en eux une trace du signifié « fort » qui leur correspond dans d'autres contextes.

De toute façon, l'information principale du discours que l'on rapporte, presque toujours au discours direct, dans nos exemples (sauf dans les exemples (1) et (14), au discours indirect), vient surtout en tête, après l'identification du locuteur dont on rapporte les propos. Suite à l'information principale, nous avons l'expression vague qui résume des mots rapportés sans importance informative du point de vue du rapporteur.

<sup>12</sup> Pour la suite de ce projet, nous aimerions aussi étudier les différentes valeurs synchroniques et aussi diachroniques des expressions de vague les plus employées dans le discours rapporté pour résumer les mots du locuteur premier.

Voyons plus en détail les quatre exemples qui suivent :

(5) e o empregado para mim e ele *bom dia quer um cafezinho e tal* [cie17]

L'employé du café produit un discours que le locuteur rapporte tout a fait stéréotypé, avec des formules fixes de courtoisie, comme la salutation initiale, le diminutif qui atténue l'éventuel acte de demande qu'il devine et donc, l'expression qui résume le reste de ses mots « e tal », se comprend très bien : les formes stéréotypés et figées n'ont pas d'intérêt pour la suite de la conversation sur le football et les réactions à la défaite de l'équipe ennemie.

(12) olha, a minha avó *o que é que tu puseste no o qu'ê tu puseste no cabelo? estilooo* [cie14]

Le locuteur dont on rapporte les mots est identifié par le locuteur rapporteur, une jeune étudiante qui parle avec ses collègues à la Faculté : “a minha avó”. Il n'y a pas de *verbum dicendi* et l'expression qui résume le reste du discours de la grand mère vient à la fin - “estilooo” (traduction approximative : « de ce genre », « comme ce que je viens de dire »), ce qui peut dire soit que la grand mère a encore dit d'autres choses du même genre, qui n'ont pas trop d'importance et dont le rapporteur s'éloigne, soit que celui-ci reproduit de façon approximative les mots de la grand-mère. D'ailleurs l'allocutaire peut très bien s'imaginer ce qui manque, parce qu'il est du même âge de la fille qui rapporte les mots de sa grand mère dans son récit et qu'il reconnaît le ‘script’ “grand mère qui fait scandale et gronde sa petite fille qui a changé de façon radicale la couleur de ses cheveux”.

(1) ‘Tavas a dizer que *nu era p'ssível porque... ele depois não... não... aguentava cô atrito, aquecia muito, nu sei quê* [cie15]

Dans ce cas, le discours de l'allocutaire, repris par le locuteur rapporteur au discours indirect canonique (avec subordination et verbe de parole) est résumé vers la fin de la séquence (*nu sei quê*), parce que l'intention du locuteur est de céder le tour de parole à l'interlocuteur, après avoir résumé plus ou moins ce qu'il venait de dire, et non pas de reproduire tous ses propos que, d'ailleurs, il ne sait pas reproduire, parce qu'ils sont très techniques. L'expression de vague renforce sa modestie par rapport à l'interlocuteur plus âgé et qui sait de quoi il parle.

Parfois, la séquence qui n'a pas d'intérêt pour les objectifs discursifs du locuteur rapporteur ne se trouve pas à la fin de l'intervention, mais occupe une place à l'intérieur de celle-ci, comme dans l'exemple (15), où *de cois(o) e não sei coiso*, c'est à dire, le nom entier du locuteur dont on rapporte les mots et celui de sa mère n'ont aucune importance pour la suite de la conversation, puisque le rapporteur, un locuteur de la radio qui vient d'enregistrer l'intervention d'un petit garçon, veut souligner le comique et l'insolite du récit de l'enfant vu la façon brusque dont il change de sujet entre sa présentation personnelle et le récit qu'il veut coûte que coûte partager. L'expression d'imprécision pour résumer les mots de l'enfant est un peu péjorative et ironique et elle marque la distance entre le locuteur rapporteur et le discours du locuteur

premier, d'un côté, et sa complicité avec ses allocutaires, les deux qui l'accompagnent dans le studio et l'auditoire assez jeune du programme qui l'accompagne de loin :

- (15) 'pera (a)í 'pera (a)í *olá, eu sou o Manuel Jo(ão) Nogueira de cois(o), a minha mãe (é) chama-se Clara Maria Agui não sei coiso e agora tenho aqui um pássaro* [cim3]

Il s'ensuit des explications rapides des quatre exemples commentés que, pour pouvoir comprendre les intentions du locuteur rapporteur, quand il résume les mots rapportés de la responsabilité d'autres locuteurs, par des expressions d'imprécision, il faut tenir compte des caractéristiques des interlocuteurs, du contexte situationnel et institutionnel de l'interaction, aussi bien que de ce qui vient avant et après dans le discours, la seule séquence sélectionnée n'étant pas suffisante pour l'interprétation du sens de l'énoncé, surtout des expressions de vague. C'est pourquoi il faut pouvoir analyser des textes plutôt longs et dont la situation énonciative soit très bien identifiée et complète, un *corpus* d'extraits comme celui de Davis et Ferreira n'étant pas souvent suffisant pour éclairer les intentions du locuteur.

#### 4. Conclusions

Dans des contextes informels, en ce qui concerne un rapport interlocutif de proximité, quand le locuteur parle et argumente à propos d'un topique donné, et qu'il rapporte dans son récit les mots d'un autre locuteur, fréquemment il résume la partie du discours rapporté qui n'est pas considérée essentielle. Il la résume par un ensemble d'expressions de vague, de flou, d'imprécision informative, qui dévaluent plus ou moins ce qui a été dit par le locuteur premier, dont il est en train de rapporter le discours. Ou bien ces informations sont insignifiantes pour un certain moment discursif, ou bien il veut les omettre intentionnellement, ou alors ce qu'il résume est facilement déductible par l'allocutaire, parce que ce sont des informations du monde partagé, d'un 'script' commun que les interlocuteurs n'ont pas besoin de développer, dans un contexte précis et étant donné qu'ils partagent une culture commune. La co-construction du sens se fait aussi par le partage de l'évaluation dévalorisante que les interlocuteurs font de certaines parties de l'information fournie. Tenant compte des possibilités plurielles du fonctionnement de ce phénomène de résumé par des expressions de vague, et pour reprendre les mots de Maury-Rouan (2001, 167), nous sommes en présence de « cette fréquente indécidabilité de certaines activités discursives ».

L'analyse du *corpus* a permis d'arriver à d'autres conclusions, disons, plus périphériques, que nous pouvons retenir, ne serait-ce que provisoirement, puisqu'elles nécessitent d'une recherche postérieure plus approfondie. En voici les principales : (1) Il y a des emplois de structures de vague et de flou idiosyncratiques qui font partie de l'idiolecte d'un certain locuteur (par exemple : *e tal* employé plusieurs fois dans plusieurs discours rapportés par le même locuteur; cf. *ciel7*, exemples 4, 5, 6, et 7) ; (2) Il y a des marqueurs phatiques et des marqueurs de reformulation discursive qui perdent leur fonction typique et deviennent des formules vagues, vides, sans aucune information autre que celle d'un "etc." (exemple 8 et 12, « quer dizer » et « estilooo »),

respectivement); (3) Dans le jeu entre proximité et distance par rapport aux propos rapportés, le locuteur ne veut pas être responsable du contenu du dit rapporté et signale son désengagement tout en employant des éléments flous, ou paradoxaux. (4) Le résumé des discours que le locuteur rapporte peut-être le résultat du principe d'économie informative; (5) La séquence résumée par la structure linguistique vague est surtout à droite, à la fin du discours rapporté mais elle peut apparaître en première place ou en milieu à l'énoncé (exemple 15).

Nous sommes conscientes des limitations de la recherche présentée, qui pourraient être résumées comme suit: le *corpus* utilisé n'a pas, pour le moment, une extension suffisante pour qu'on puisse généraliser à partir des phénomènes identifiés. Nos conclusions sont provisoires et limitées aux cas étudiés, bien qu'elles indiquent des tendances. Il faudra donc, si nous voulons poursuivre nos recherches dans ce champ, l'élargir; il nous manque une analyse de l'intonation, qui pourrait aider à délimiter les séquences rapportées, quoique les enregistrements nous aient souvent aidé à prendre des décisions sur les limites du discours rapporté; finalement, cette recherche serait plus complète si nous pouvions faire, à partir d'un autre type d'enregistrement des conversations, l'analyse des gestes, attitudes, expressions. Aussi les chemins futurs de cette recherche iront-ils dans le sens (1) d'élargir le *corpus* de documents de l'oral en quantité et variété pour pouvoir valider nos conclusions et en arriver à d'autres; (2) de mieux étudier le rôle de l'intonation en tant que critère de délimitation du discours rapporté; (3) d'ajouter à l'analyse l'observation d'autres signes non linguistiques; (4) d'étudier les expressions les plus fréquentes de vague et d'imprécision employées dans des séquences de discours rapporté du discours oral informel, mais aussi dans leur parcours diachronique, pour voir si ou non elles conservent, dans la conversation informelle, les traces « du signifié « fort » qui leur correspond dans d'autres contextes » (Maury-Rouan, 2001, 172), comme il nous semble avoir été le cas pour du moins une des valeurs de « e tal », d'après l'analyse faite des exemples du *corpus* de Davies et Ferreira. Finalement, nous aimerions aussi étudier d'autres phénomènes linguistiques d'approximation (Mihatsch, 2009) dans un sens plus large, pour mieux pouvoir comprendre le fonctionnement de nos expressions d'imprécision.

Université de Porto

Isabel DUARTE  
Ângela CARVALHO

## Références bibliographiques

- Briz, Antonio et groupe Val.Es.Co, 2002. *Corpus de conversaciones coloquiales*. Annexe de *Oralia*, Madrid, Arco-Libros.
- Davies, Mark/Ferreira, Michael, 2006. *Corpus do Português: 45 million words, 1300s-1900s*. [www.corpusdoportugues.org](http://www.corpusdoportugues.org).
- Duarte, Isabel Margarida, 2003. *O relato de discurso na ficção narrativa, Contributos para a análise da construção polifónica de Os Maias de Eça de Queirós*, Lisboa, Fundação Calouste Gulbenkian et Fundação para a Ciência e a Tecnologia.
- Duarte, Isabel Margarida et SILVA, Fátima, 2011. Revisitação do discurso relatado no ensino-aprendizagem do PLE. Communication présentée au Congresso Alemão de Lusitanistas, section “À descoberta de culturas em quatro continentes através da língua: Português como Língua Estrangeira” (14-17 septembre 2011), Univeristé de Vienne, Autriche (envoyé pour publication).
- Fernandes, Eduarda, 2010. *A escola como lugar de discurso(s), Relações de cortesia nas interações verbais formais entre professores*, Braga, Universidade do Minho, mémoire de Master en Linguística Portuguesa e Comparada.
- Mihatsch, Wiltrud, 2009. «L'approximation entre sens et signification: un tour d'horizon», in: Verbeke, Dominique (ed.), *Entre sens et signification*, Paris, L'Harmattan, 125-144.
- Mondada, Lorenza, 2001. «Pour une linguistique interactionnelle», *Marges linguistiques* - Numéro 1, <http://www.marges-linguistiques.com>, 142-162.
- Morais, Armindo, 2008. «*E coiso e tal* – algumas considerações sobre o uso de linguagem vaga em enunciados narrativos orais», in: *Textos Seleccionados. XXIII Encontro Nacional da Associação Portuguesa de Linguística*, Lisboa: APL, 359-371.
- Maury-Rouan, Claire, 2001. «Le flou des marques du discours est-il un incovénient? Vers la notion de <leurre discursif>», *Marges linguistiques* – Numéro 2, <http://www.marges-linguistiques.com>, 163-176.
- Rabatel Alain, 2009. «Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée», *Langue française, La notion de prise en charge en linguistique*, 162, 71-87.
- Ramilo, Maria Celeste et Freitas, Tiago, 2002. «A linguística e a linguagem dos media em Portugal: descrição do projecto REDIP», in: *XIII Congreso Internacional da ALFAL*, San José, Costa Rica.
- Silva, Fátima et Duarte, Isabel Margarida, 2012. *Ainda o discurso relatado: algumas propostas de aplicação ao ensino-aprendizagem do português língua estrangeira*, Communication présentée aux «Jornadas Pedagógicas de Português de Estocolmo 2012 - Aprendizagem e Ensino de Português Língua Estrangeira e Português Língua Materna fora do espaço lusófono: convergências e divergências», (05-07 septembre 2012), Université de Stockholm, Suède.
- Vigara Tauste, Ana M<sup>a</sup>, 1996. «Español coloquial: expresión del sentido por aproximación», in: Kotschi, Thomas, Oesterreicher, Wulff et Zimmermann, Klaus (ed.), *El español hablado y la cultura oral en España e Hispanoamérica*, Frankfurt-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 15-43.
- Vion Robert, 2001. «Effacement énonciatif et stratégies discursives», in: De Mattia, Monique et Joly, André (ed.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative: Hommage à René Rivara*, Paris, Gap, Ophrys, 331-354.

## Editorialul – criterii de definire a genului și categorii de analiză

### 1. Introducere

Editorialul este considerat unul dintre genurile jurnalistice cel mai bine individualizate, ceea ce nu exclude, însă, o anumită imprecizie în discutarea criteriilor care definesc genul. Varietatea punctelor de referință ale clasificărilor genurilor jurnalistice<sup>1</sup>, acceptarea unei sinonimii nu într-un totuși justificată între editorial și textul de opinie<sup>2</sup> sau între caracterul argumentativ și cel interpretativ<sup>3</sup>, și, în fine, supralicitarea dimensiunii argumentative a editorialului<sup>4</sup> sunt câteva probleme care împiedică surprinderea esenței acestui gen jurnalist.

Poate fi menționat, totuși, un studiu de amploare care aduce în discuție, din perspectiva analizei discursului, o serie de parametri relevanți pentru stabilirea identității lingvistice a editorialului (Nam-Seong Lee, *Identité langagière du genre. Analyse du discours éditorial*, Paris, L'Harmattan, 2003), iar cercetarea noastră verifică, resistemmatizează și completează aceste criterii, pe baza unui corpus de editoriale apărute în câteva dintre cele mai importante ziare din Franța, Italia, Spania, Portugalia și România (*Le Monde*, *Libération*, *L'Humanité*, *Corriere della Sera*, *Il Giornale*, *La Stampa*, *El País*, *La Razón*, *La Vanguardia*, *Diário de Notícias*,

<sup>1</sup> Vezi, de exemplu, diferența dintre clasificările propuse de Adam (1997, 3-18) sau Charaudeau (1997, 79-101) (în funcție de eveniment, de maniera de raportare la acesta a diferitelor genuri jurnalistice) și clasificarea sugerată de Moirand (2007) (care distinge genurile jurnalistice în funcție de tipul de raportare dialogică la alte discursuri pe aceeași temă).

<sup>2</sup> Editorialul pare să se deosebească, totuși, de alte texte de opinie, prin constrângeri discursive specifice, determinate în primul rând de poziția enunțiativă privilegiată a editorialistului și de particularitățile pragmatice derivate din aceasta.

<sup>3</sup> Dimensiunea argumentativă a editorialului este, în fapt, subordonată celei comentative, interpretative; editorialul se constituie ca un articol care interpretează un eveniment jurnalist, iar această interpretare este, în principiu, și argumentată.

<sup>4</sup> Opoziția informativ/argumentativ, cu ajutorul căreia se poate face o primă distincție a genurilor jurnalistice (genuri informative/genuri argumentative), duce în mod firesc la supralicitarea dimensiunii argumentative a editorialului, deși anumiți cercetători (vezi, de exemplu, Lorda 1997, 62-64) au subliniat caracterul informativ al genurilor argumentative sau caracterul argumentativ al celor informative. În plus, existența unui punct de vedere subiectiv (care pare să determine apartenența unui gen la o categorie sau alta) nu este exclusă în niciunul dintre cele două tipuri de texte. În aceste condiții, devine mai relevantă distingerea genurilor jurnalistice în funcție de scopul care orientează constituirea textelor: prezentarea, reconstruirea evenimentului, pentru genurile informative/interpretarea acestuia, pentru genurile comentative.

*România liberă, Jurnalul Național, Gândul, Cotidianul*), cu intenția de a constitui un tablou al categoriilor de analiză care ar putea surprinde individualitatea genului. Alegerea unor texte din mai multe limbi romanice (franceză, italiană, spaniolă, portugheză și română) are ca scop, în primul rând, constituirea unui corpus cât mai variat care să garanteze generalitatea categoriilor de analiză selectate.

## 2. Definirea editorialului

Conform manualelor de jurnalism, editorialul reprezintă un articol publicistic care angajează editorul ziarului, prin semnătura unui responsabil sau a redacției, susținând o anumită poziție pe o temă de actualitate, într-un stil care amestecă angajamentul pasional și argumentarea clasică (Dubied, Lits 1997, 53 și Herman, Jufer 2001, 92).

Din perspectiva analizei discursului, ținând seama de cele cinci criterii definitorii pentru orice gen (criteriul enunțiativ, pragmatic, semantic, compozițional și stilistic)<sup>5</sup>, editorialul poate fi definit (pe baza recurențelor discursive înregistrate în urma analizei corpusului) după cum urmează:

Din punct de vedere enunțiativ, acest gen publicistic ocupă un loc relativ stabil în structura jurnalului, situarea lui variind, totuși, în funcție de ziar și de epocă. Poziția enunțiativă a editorialistului este recunoscută ca fiind una privilegiată, prestigioasă, care exprimă poziția ziarului, și, de aceea, editorialul exercită o anumită putere simbolică, de a face să se vadă, de a face să se creadă, de a confirma sau de a transforma viziunea despre lume și prin aceasta, de a acționa asupra lumii (Bourdieu 1982, apud Lee 2003, 155). Totodată, însă, discursul autorului nu se încheie asupra propriei viziuni; instanțele enunțiative sunt multiplicat, autorul concepându-și discursul ca pe o dezbateră virtuală, în care se pot regăsi alte opinii pe aceeași temă sau opinia imaginată a destinatarului.

Din punct de vedere pragmatic, scopurile editorialului decurg din poziția enunțiativă privilegiată a editorialistului, acesta având, pe de o parte, rolul de a orienta percepția publicului în legătură cu evenimentele aduse în discuție și, pe de altă parte, de a semnală actorilor sociali și politici diferite probleme legate de eveniment și variante de rezolvare a acestora. Scopul demersului cognitiv-discursiv al articolului îl reprezintă, deci, evaluarea critică a unei situații actuale care pune o problemă, cu intenția de a influența percepția publică asupra acesteia și de a preciza direcțiile de acțiune care ar putea rezolva problema semnalată, orientând acțiunea actorilor sociali și politici.

Din punct de vedere semantic, editorialul abordează teme de actualitate, considerate semnificative, din sfera politică, socială, economică etc., niciun domeniu nefiind

<sup>5</sup> Vezi delimitarea acestor criterii, în Maingueneau (1996), și aplicarea lor la genurile publicistice, în Adam (1997, 3-18).



exclus din principiu, în măsura în care poate furniza teme relevante pentru societate. În ceea ce privește reprezentarea discursivă a realității comentate, aceasta se realizează sub forma unei schematizări<sup>6</sup> emice<sup>7</sup> (care nu doar situează elementele în timp și spațiu, ci le și interpretează, atribuindu-le funcții – Grize 1996, 51), cu scopul așezării evenimentului într-un context interpretativ în măsură să pună în evidență aspecte discutabile ale obiectului discursului.

Din punct de vedere compozițional, editorialul este un articol relativ scurt, care poate conține toate tipurile de secvențe de text (narativ, descriptiv, dialogal, argumentativ, explicativ), subordonate, însă, intenției primordial interpretative a editorialului, astfel încât secvențele de diferite tipuri tind să se organizeze după modelul celei argumentative. De asemenea, se poate spune că editorialul pare să se structureze după o schemă compozițională recurentă, determinată mai ales de caracteristicile enunțiative și pragmatice ale acestui gen publicistic. Cu alte cuvinte, scopul demersului cognitiv-discursiv (evaluarea critică a unei situații actuale care pune o problemă), poziția enunțiativă a editorialistului (investit cu autoritatea de a influența percepția publică asupra evenimentelor și de a preciza direcțiile de acțiune care ar putea rezolva problemele semnalate), precum și multiplicarea punctelor de vedere asupra temei abordate generează o schemă compozițională care poate fi considerată prototipică pentru editorial:

reconfigurarea evenimentului pentru a pune în evidență o problemă și orientarea percepției asupra acestuia (schematizarea și evaluarea evenimentului) → argumentarea problemei → discutarea variantelor de rezolvare a problemei → soluția propusă și îndemnul la acțiune

În sfârșit, din punct de vedere stilistic, editorialul se caracterizează printr-o utilizare expresivă a limbajului, acceptând în principiu orice variație stilistică, în măsura în care poate fi utilă argumentării. Pe de o parte, date fiind dimensiunea redusă a articolelor și poziția prestigioasă a editorialistului, sunt preferate variante stilistice care pun în evidență adecvarea și claritatea argumentării, iar pe de altă parte, datorită multiplicării punctelor de vedere asupra obiectului discursului și orientării către destinatar (publicul și actorii sociali sau politici), pot fi deseori întâlnite forme retorice dialogate de expunere a ideii.

Editorialul poate fi definit, deci, ca un articol de dimensiuni reduse, care exprimă poziția ziarului pe diferite teme de actualitate, considerate semnificative, orientând

<sup>6</sup> «Parler, écrire est une activité créatrice qui donne naissance à une schématisation» (Grize 1997, 35). «Une schématisation a pour rôle de faire voir quelque chose à quelqu'un, plus précisément, c'est une représentation discursive orientée vers un destinataire de ce que son auteur conçoit ou imagine d'une certaine réalité» (Grize 1996, 50).

<sup>7</sup> «Une schématisation descriptive n'est cependant pas de la nature d'une photographie et cela pour deux raisons. D'une part, si, pour me servir de la terminologie de Pike, une description peut se faire d'un point de vue étique, c'est-à-dire en se contentant de situer les choses dans l'espace-temps, elle peut aussi se faire d'un point de vue émique, c'est-à-dire en interprétant les éléments et en leur attribuant une fonction» (Grize 1996, 51).

percepția publicului asupra acestora – prin reconfigurarea și evaluarea evenimentelor, astfel încât să pună în evidență existența unor probleme – și propunând actorilor sociali și politici acțiuni pentru soluționarea acestora, de obicei prin multiplicarea punctelor de vedere asupra obiectului discursului și într-un stil expresiv care să favorizeze adecvarea și claritatea argumentării.

### 3. Categoriile de analiză pentru editorial

Pornind de la această definiție, categoriile de analiză cele mai semnificative pentru surprinderea individualității genului sunt cele care pot detalia manierele concrete de realizare a schemei prototipice, respectiv cele cu ajutorul cărora se pot analiza: schematizarea și evaluarea obiectului discursului, organizarea polifonică a textului și nivelurile de dialogism, precum și relația autor-destinatar și orientarea pragmatică a discursului.

#### 3.1. Schematizarea și evaluarea obiectului discursului

Editorialul presupune, în primul rând, o restructurare discursivă a evenimentelor alese de autor ca temă a articolului, dat fiind că acestea sunt deja configurate și verbalizate în articolele de presă informative, în care au fost pentru prima oară prezentate.

Editorialistul schematizează și evaluează faptele selectate, încercând să pună în evidență aspecte discutabile ale acestora, și, de aceea, schematizarea obiectului discursului reține doar anumite particularități ale acestuia, în funcție de intenția autorului de a identifica o problemă. Astfel, faptele aduse în discuție sunt, în mod constant, configurate discursiv prin asociere cu alte evenimente, cu legi generale, cu domenii diferite care pot evidenția un aspect problematic al obiectului discursului:

*On peut comprendre que l'armée participe à la cure d'austérité imposée à l'Etat Défilé militaire sur les Champs-Élysées à Paris pour ramener le déficit budgétaire sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB). Encore que les militaires aient déjà subi un régime impitoyable – et abusif – du temps du président Nicolas Sarkozy. Mais, cette fois, la logique financière l'emporte sur toute autre considération : appliquées telles quelles, les propositions de coupes qui sont sur la table reviendraient à amputer terriblement l'outil militaire. (Le Monde, 26.03.2013)*

În exemplul de mai sus, pentru a sublinia posibilele efecte negative (*reviendraient à amputer terriblement l'outil militaire*) ale evenimentului analizat (*les propositions de coupes qui sont sur la table*), sunt invocate diferite fapte (marcate în text cu italice) între care se poate stabili o relație după modelul raționamentului inductiv (elemente ale aceleiași serii, subordonate unei categorii mai generale).

Din acest punct de vedere, pot fi analizate procedurile de schematizare și evaluare a obiectului discursului (de regulă un eveniment relatat de presă), proceduri care

presupun includerea acestuia într-o categorie mai generală, de obicei prin asocierea

cu alte evenimente:

- după modelul raționamentului inductiv, prin coordonarea evenimentului cu altele din aceeași categorie, toate fiind subordonate unei idei mai generale (vezi și Lee 2003, 108-109);
- după formula raționamentului deductiv, prin subordonarea evenimentului discutat unei legi mai generale;
- după modelul raționamentului prin analogie, prin asocierea cu diverse situații asemănătoare, care ar putea ajuta la schematizarea obiectului discursului;
- prin stabilirea relației cauză-efect între evenimente.

### 3.2. Organizarea polifonică și nivelurile de dialogism

Pe de altă parte, caracteristicile enunțiative ale editorialului determină o organizare polifonică specială a discursului, iar aceasta ar putea fi reprezentată ca având trei niveluri:

3.2.1. Relații dialogice în planul obiectului discursului (al faptelor discutate), prin care sunt redată vocile din dialogul sau declarația care constituie parte a evenimentului:

Dès le 14 septembre 2012, quatre mois après son entrée en fonctions, *Manuel Valls dénonce les «fautes» dans l'affaire Merah*. Puis, lors du démantèlement de plusieurs cellules d'islamistes radicaux, en octobre, *il évoque la «menace intérieure» que représentent ces jeunes Français, convertis ou réislamisés, qui embrassent les idéaux djihadistes*. (*Le Monde*, 30.05.2013)

Et le voilà qui réagit comme son prédécesseur après les meurtres commis par Mohamed Merah à Toulouse. Il défend la réussite des services d'enquête, il balaie les critiques: *«Evitons les polémiques inutiles !»*, lance-t-il dans un entretien à *Libération*. (*Le Monde*, 30.05.2013)

La acest nivel, vocile aduse în text, în stil direct, indirect sau indirect liber, nu intră, în principiu, în dialog cu vocea editorialistului decât în situații speciale, cum este cea de mai jos:

Le 16 mai, le ministre a considéré qu'il ne s'agissait pas d'un «enjeu principal»; le 28, il a manifesté son «intérêt pour cette proposition». Enfin, il a dit qu'il «faudrait rapidement trancher». *En effet, il y a urgence*. (*Le Monde*, 30.05.2013)

3.2.2. Relații dialogice în planul reconfigurării obiectului discursului, datorate faptului că editorialul presupune o preluare și o restructurare a evenimentelor care au fost deja reprezentate discursiv în articole informative:

Comme l'a révélé *Le Monde*, mercredi 29 mai, une note sur le suspect de l'attaque du soldat Cédric Cordiez a été rédigée le 20 février, puis elle s'est perdue quelque part dans l'architecture complexe des services de renseignement français. (*Le Monde*, 30.05.2013)

La acest nivel, editorialul stabilește raporturi intertextuale cu articolele informative, unde se configurează discursiv evenimentul într-o primă formă, în măsura în care editorialistul se folosește de elemente ale știrilor sau reportajelor pentru a prezenta

faptele. În sprijinul acestei idei, Lee (2003, 87-90) amintește că se pot recunoaște două etape în reprezentarea întâmplărilor propriu-zise în discursul jurnalistic: în prima fază, acestea sunt transformate în eveniment verbalizat în articolul de informație, iar în cea de-a doua, evenimentul verbalizat se reconfigurează ca eveniment interpretat în editorial. Preluând distincția lui Grize (1996, 51), se poate spune că, la acest nivel, se stabilesc, de fapt, relații interdiscursive între schematizarea „etică” a evenimentului, din articolul informativ (cea care situează elementele în timp și spațiu), și schematizarea „emică” a acestuia (cea care interpretează și atribuie funcții), realizată în editorial<sup>8</sup>.

În exemplul de mai sus, raportul dialogic este marcat prin precizarea sursei (*Comme l'a révélé Le Monde, mercredi 29 mai*), dar, în cele mai multe situații, relațiile discursive nu sunt explicite. De obicei, enunțurile articolelor informative sunt calchiate, rezumate, reconstruite, putând fi recunoscute doar printr-o privire comparativă, deși prezența nominalizării (Lee 2003, 90-99) oferă, deseori, indicii sigure în acest sens:

*L'agression d'un militaire à la Défense, le 25 mai, confronte le ministre à la persistance de la question islamiste et des problèmes qu'elle pose aux services de renseignement dont il a la responsabilité. (Le Monde, 30.05.2013)*

După cum constată și Lee (2003, 90-99), se poate observa că enunțul din articolul informativ, constituit din temă și remă, devine, prin nominalizare, temă în enunțul din editorial, semnalând, astfel, relațiile interdiscursive cu articolul-sursă.

3.2.3. Relații dialogice în planul interpretării obiectului discursului, datorate faptului că editorialistul multiplică, de obicei, perspectiva asupra acestuia, inserând în textul său puncte de vedere diferite cu privire la tema în discuție sau recurgând la maniere de prezentare dialogată a ideii:

*È vero che, rispetto a un anno fa, almeno due fattori sono cambiati in meglio: non appare immediato il rischio di un'implosione dell'euro; grazie alla Bce è stata superata la crisi di liquidità che rischiava di strangolare il sistema bancario. Ma il bilancio positivo si ferma qui. (Corriere della Sera, 1.06.2013)*

*Esce in ogni caso smentita da questa consultazione la tesi che solo l'opposizione paghi, purtroppo molto di moda negli ultimi anni. (Corriere della Sera, 29.05.2013)*

Ma ci possiamo permettere i deficit temporanei che si manifestassero nel periodo intercorso tra i tagli di imposte (subito) ed i tagli di spesa (un po' ritardati)? La risposta è sì, a patto che le riduzioni delle spese siano credibili. (*Corriere della Sera*, 4.05.2013)

La acest nivel, relațiile dialogice sunt generate de caracterul polifonic al interpretării specifice editorialului (mai ales în situația în care se argumentează problema semnalată sau se detaliază variantele de rezolvare a problemei) și – atunci când nu reprezintă o modalitate retorică de prezentare a argumentării (așa cum se vede în ultimul exemplu) – exprimă confruntarea ideilor autorului cu alte opinii, după

<sup>8</sup> Pentru această distincție, vezi, mai sus, nota 7.

formula acordului ori dezacordului (ca în primele două cazuri).

3.2.4. Din acest punct de vedere, pot fi analizate particularitățile care pun în evidență organizarea polifonică a discursului și raporturile dialogice manifestate în editorial:

- (1) în planul obiectului discursului – formele de redare a declarațiilor sau dialogului care constituie parte a evenimentului analizat;
- (2) în planul reconfigurării obiectului discursului – raporturile dialogice, interdiscursive dintre editorial și textul informativ (care structurează discursiv evenimentul), în special manierele de preluare și modificare a articolului informativ:
  - (a) enunțul calc (preluarea efectivă a unui enunț din textul informativ) (Lee 2003, 102);
  - (b) enunțul rezumat (rezumarea articolului informativ, ca primă formă de categorizare și evaluare a evenimentului analizat) (Lee 2003, 103);
  - (c) enunțul din articolul informativ constituit din temă și remă, devine, prin nominalizare, temă în enunțul din evenimentul comentat (Lee 2003, 90-99);
  - (d) enunțul din articolul informativ este reconstruit:
    - (i) prin concretizarea / abstractizarea descrierii evenimentului;
    - (ii) prin modificarea părților discursului sau a structurii frazei (Lee 2003, 101-102);
- (3) în planul interpretării obiectului discursului – raporturile dialogice cu alte opinii, formulate sau posibile:
  - (a) invocarea unor opinii cu care editorialistul este în acord;
  - (b) interpretarea polemică a evenimentului (vezi și Lee 2003, 111-114):
    - (i) negarea interpretării dominante / devalorizarea interpretării opuse / delimitarea de o altă evaluare;
    - (ii) propunerea unei noi interpretări / revelarea justei interpretări;
  - (c) interpretările deschise:
    - (i) editorialul abordează o situație care pune o problemă considerată fără soluție sau problema nu poate fi bine circumscrisă;
    - (ii) editorialistul pretinde că propune o interpretare deschisă doar ca manieră de modalizare a propriei interpretări.

### 3.3. *Relația autor-destinatar și orientarea pragmatică a discursului*

#### 3.3.1. *Desubiectivizarea discursului*

Editorialul, spre deosebire de alte texte de opinie, se caracterizează printr-o anumită desubiectivizare a discursului, putându-se defini, din acest punct de vedere, ca fiind expresia «subiectivității subordonate unei forme de generalizare» (Herman, Jufer, 2001, 97). Poziția enunțiativă a editorialistului, învestit cu rolul de a exprima opinia ziarului, conduce, într-un anumit sens, la mascarea subiectivității autorului, acesta formulându-și propria opinie, dar în numele ziarului și inducând ideea că, în calitate de enunțiator legitim recunoscut, susține o poziție larg reprezentativă.

Astfel se explică absența persoanei I singular și a II-a singular și plural, substituite de forme de persoana I plural, dar și de formule specifice de atribuire a enunțului (multe dintre acestea putând fi asumate de către supradestinatar – conform lui

Moirand 1988, 458, reprezentantul ideal al categoriei căreia îi aparține locutorul). Substituția este legitimată de faptul că editorialistul vorbește, într-adevăr, în numele unui grup, dar și de necesitatea de a asuma mai multă autoritate, mai ales prin formulele care pot fi atribuite supradestinatului, cu trimitere la bunul simț, la înțelepciune, la proverbe și zicători sau la opinia diferitelor grupuri sociale și naționale etc.

I «governativi», però, devono stare attenti a non farsi illudere dallo scampato pericolo. Il gigante dell'*opinione pubblica* non si è affatto placato. È in attesa. Della politica gliene importa fino a un certo punto. *Vuole un governo, e vuole che faccia qualcosa*. A Letta e ad Alfano ha dato tempo, non consenso. *Non ha voluto che tirassero le cuoia prematuramente, ma non permetterà che tirino a campare*. (*Corriere della Sera*, 29.05.2013)

În același sens, interogația retorică trebuie privită tot ca o manieră specifică de a desubiectiviza opinia, dat fiind că, printr-un astfel de procedeu, autorul își invită cititorii să participe la enunțare, solicitându-le confirmarea punctului său de vedere și împărțind responsabilitatea aserțiunii cu aceștia. De altfel, chiar și formularea unei întrebări care își așteaptă răspuns are, în ultimă instanță, aceleași efecte, câtă vreme simulează deliberarea împreună cu cititorii și induce ideea unui punct de vedere comun:

Une question s'impose : si des journalistes ont réussi à enquêter sur place, comment expliquer que des dirigeants occidentaux, censés pouvoir recouper les données de leurs services de renseignements, n'aient formulé à ce jour aucune conclusion claire sur l'emploi d'armes toxiques en Syrie ? (*Le Monde*, 27.05.2013)

### 3.3.2. *Destinatarul indirect*

Din punct de vedere pragmatic, rolul asumat de editorialist este, pe de o parte, acela de a orienta percepția publicului în legătură cu faptele aduse în discuție și, pe de altă parte, acela de a semnală actorilor sociali și politici diferite probleme legate de evenimentul interpretat, precum și variante de rezolvare a acestora. De aici decurge o dublă adresabilitate a discursului – către publicul larg și, într-o manieră indirectă, către actorii evenimentului analizat. Să se compare, în acest sens, următoarele exemple:

*Será un error minusvalorar la importancia del cambio de perspectiva económica que se está produciendo en las instituciones europeas, en especial en la Comisión, sobre el ritmo e intensidad de los ajustes presupuestarios exigidos para estabilizar las finanzas públicas en los países del sur*. (*El País*, 11.05.2013)

L'enquête du *Monde* montre qu'il est urgent *que les responsables occidentaux énoncent clairement ce qu'ils savent* du chimique en Syrie. *Qu'ils cessent de tergiverser* sur la «ligne rouge». *Ils doivent sortir de l'ambiguïté*. Avant qu'il ne soit trop tard. (*Le Monde*, 27.05.2013)

În primul caz, enunțul are în vedere perspectiva asupra evenimentelor și se adresează, în mod firesc, tuturor celor care citează editorialul. În cel de-al doilea exemplu, însă, deși, enunțul pare adresat tot cititorilor, priviți în ansamblu, acesta vizează în mod indirect (utilizând persoana a III-a plural) un anumit destinatar, căruia îi sunt prescrise o serie de acțiuni pentru rezolvarea problemei semnalate, iar această relație

indirectă între autor și actorii evenimentelor analizate poate fi considerată definitorie pentru editorial, dat fiind că ea exprimă modalitatea de realizare a intenției pragmatice fundamentale a discursului de acest tip.

### 3.3.3. *Categoriile de analiză*

Astfel, pentru a surprinde specificul relației autor-destinatar și orientarea pragmatică a discursului, pot fi analizate, pe de o parte, manierele de desubiectivizare a discursului (cui i se atribuie, de fapt, opinia și, mai ales, îndemnul la acțiune), derivate din poziția enunțiativă specială a editoralistului, și, pe de altă parte, formele de orientare a acțiunii destinatarului indirect (cum este formulat îndemnul la acțiune), definitorii pentru genul publicistic în discuție.

Pentru manierele de desubiectivizare a discursului și de atribuire a enunțului (vezi și Lee 2003, 142-170) sunt semnificative:

- (1) formulele specifice de atribuire a enunțului:
  - (a) subiect personal de persoana I plural;
  - (b) subiect impersonal / universal;
  - (c) enunțuri care pot fi atribuite supradestinatului (cu trimitere la bunul simț, înțelepciune, proverbe și zicători sau la opinia diferitelor grupuri sociale și naționale etc.); enunțul este prezentat ca provenind de la o autoritate pentru care editoralistul se face purtător de cuvânt:
    - (i) calchierea unor proverbe și zicători;
    - (ii) enunțuri atribuite unor colective identificate (grupuri sociale importante, poporul, cetățenii, opinia publică);
    - (iii) enunțuri atribuite opiniei publice exprimate în sondaje;
- (2) interogația retorică ca manieră de a desubiectiviza opinia, prin invitarea cititorilor de a participa la enunțare, confirmând punctul de vedere al autorului.

Pentru formele de orientare a acțiunii destinatarului indirect, pot fi analizate (vezi și Lee 2003, 142-170):

- (1) maniera de solicitare a acțiunii:
  - (a) injoncțiunea (imperativ, modalitate deontică, prescripție);
  - (b) cererea;
  - (c) sugestia, realizată prin:
    - (i) simpla prezentare a problemei care ar trebui să fie rezolvată;
    - (ii) formularea motivelor pentru care trebuie acționat într-un anumit sens;
    - (iii) indicarea acțiunii dezirabile;
- (2) precizarea consecințelor acțiunii / nonacțiunii (avertismentul): avantaje, efecte negative;
- (3) precizarea timpului adecvat pentru acțiune, ca indice al urgenței (acum), al iminenței (în viitorul apropiat) sau al necesității care nu depinde de timp (oricând).

#### 4. Concluzii

Din cercetarea noastră reies câteva observații care completează concluziile stabilite de Lee (2003), cu referire la identitatea editorialului și la categoriile de analiză specifice:

În primul rând, importanța legăturii dintre condițiile enunțării și manierele de realizare a discursului, proprii editorialului, pentru identificarea unei scheme compoziționale recurente, definitive pentru acest tip de discurs [*reconfigurarea evenimentului pentru a pune în evidență o problemă și orientarea percepției asupra acestuia (schematizarea și evaluarea evenimentului) – argumentarea problemei – discutarea variantelor de rezolvare a problemei – soluția propusă și îndemnul la acțiune*], schemă determinată de situația de enunțare, statutul enunțativ al editorialistului și scopul demersului cognitiv-discursiv.

De asemenea, noțiunea de *schematizare a obiectului discursului* (Grize 1996, 50-51) se dovedește relevantă pentru înțelegerea manierei particulare de prezentare a evenimentului, în comparație cu articolele informative, editorialului fiindu-i specifică schematizarea *emică* a obiectului discursului, cea care nu doar situează în timp și spațiu elementele descrierii acestuia, ci le și conferă diferite funcții.

În ceea ce privește *raporturile dialogice* manifestate în discurs, este util să se distingă între raporturile dialogice din *planul obiectului discursului* (cele care redau replici ale actorilor evenimentului), relațiile dialogice din *planul configurării obiectului discursului* (raporturile interdiscursive ale editorialului cu articolele informative care oferă prima configurare a evenimentului) și relațiile dialogice din *planul interpretării obiectului discursului* (raporturi argumentative prin care autorul se asociază sau se disociază cu sau față de alte opinii pe aceeași temă).

În fine, stabilirea celor două intenții principale ale editorialului (de a influența percepția publică asupra evenimentului analizat și de a preciza direcțiile de acțiune care ar putea rezolva problema semnalată, orientând acțiunea actorilor sociali și politici) se dovedește importantă pentru a distinge între *destinatarul direct* (publicul, căruia îi este sugerată o manieră de înțelegere a evenimentului) și *destinatarul indirect* (actorii social-politici, cărora le sunt indicate variante de acțiune).



## Referințe bibliografice

- Adam, Jean-Michel, 1997. «Unités rédactionnelles et genres discursifs: cadre général pour une approche de la presse écrite», *Pratiques*, 94, 3-18.
- Bourdieu, Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Charaudeau, Patrick, 1997. «Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information», *Réseaux*, 81, 79-101.
- Dubied, Annik, Marc Lits, 1997. «L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ?», *Pratiques*, 94, 49-61.
- Grize, Jean-Blaise, 1996. *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF.
- Grize, Jean-Blaise, 1997. *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- Herman, Thierry, Nicole Jufer, 2001. «L'éditorial, «vitrine idéologique du journal» ?», *Semen*, 13, 91-103.
- Lee, Nam-Seong, 2003. *Identité langagière du genre. Analyse du discours éditorial*, Paris, L'Harmattan.
- Maingueneau, Dominique, 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Moirand, Sophie, 1988. *Une histoire de discours...* Paris, Hachette.
- Moirand, Sophie, 2007. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF (Linguistique nouvelle).
- Ubalina Lorda, Clara, 1997. «La relation de déclarations politiques : hétérogénéité et mise en scène de la parole», *Pratiques*, 94, 62-74.

## Surse

- Corriere della Sera*. <[www.corriere.it](http://www.corriere.it)>.
- El País*. <[elpais.com](http://elpais.com)>.
- Le Monde*. <[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)>.



# Monologuer à plusieurs voix: le discours rapporté dans la *stand-up comedy* espagnole<sup>1</sup>

## 1. Introduction

Le parler monologique, notamment dans sa réalisation à l'oral, est un sujet relativement peu abordé en linguistique, surtout comparé à son supposé contraire, le parler dialogique, qui a fait couler beaucoup d'encre depuis qu'on a commencé à s'intéresser au langage parlé dans les années 1970. La présente contribution a pour objet un genre monologique très particulier et encore relativement jeune, à savoir la *stand-up comedy* espagnole. Contrairement à d'autres études (voir par ex. Ruiz Gurillo 2012, Schwarz 2010, Castellón Alcalá 2008), nous nous concentrerons moins ici sur l'aspect humoristique pour nous focaliser davantage sur l'analyse d'une ressource souvent négligée,<sup>2</sup> quoique très importante, du discours comique : le discours rapporté. Notre étude s'appuie sur un corpus de monologues récents de comédiens espagnols, accessibles sur Internet après leur passage à la télévision.

Dans le but de mieux comprendre la structure ainsi que le rôle du discours rapporté dans la *stand-up comedy* en Espagne et afin de rendre compte des mécanismes déployés pour 'mettre en scène' la multitude des 'voix' que le comédien fait entendre, nous allons d'abord présenter le genre du monologue comique (section 2.1.) et décrire le corpus analysé (section 2.2.). Ensuite, nous souhaitons circonscrire la notion de 'discours rapporté' (section 2.3.), pour finalement décrire le dispositif énonciatif particulièrement complexe de la *stand-up comedy*. L'analyse proprement dite étudiera d'abord les aspects formels (section 3.1.), pour ensuite aborder les aspects fonctionnels du discours rapporté dans le corpus (section 3.2.).

## 2. Méthodologie

Bien qu'il s'agisse d'énoncés produits par un seul locuteur, les monologues comiques se caractérisent par la présence d'autres énonciateurs<sup>3</sup> qui font entendre leur

---

<sup>1</sup> Nous remercions Ludwig Fesenmeier et Sandra Lhafi de leur relecture attentive de cet article. Les erreurs sont nôtres.

<sup>2</sup> Cf. pourtant Aufray 2010.

<sup>3</sup> Nous reprenons ici la distinction consacrée entre locuteur (sujet émettant « physiquement » un énoncé, que ce soit par oral ou par écrit) et énonciateur ou sujet parlant, c'est-à-dire « l'auteur empirique de l'énoncé » (cf. Anscombe 2009, 16). Pour plus de précisions, cf. Anscombe 2009.

‘voix’ par le biais de passages plus ou moins longs de discours rapporté. Avant de définir ce que nous entendons par ‘discours rapporté’ et d’examiner les différents niveaux énonciatifs sur lesquels se décline le monologue comique, nous allons d’abord exposer les principales caractéristiques du genre en question.

### 2.1. *La stand-up comedy* espagnole

D’origine anglo-saxonne, le genre de la *stand-up comedy* est issu du théâtre de Vaudeville et existe, dans sa forme actuelle, depuis les années 1960. La désormais classique définition de Mintz (1985, 71) le décrit comme suit :

A strict, limiting definition of standup comedy would describe an encounter between a single, standing performer behaving comically and/or saying funny things directly to an audience, unsupported by very much in the way of costume, prop, setting, or dramatic vehicle.

À la différence d’autres formes monologiques de spectacle comique comme le *one-man-show* à sketches, le comique s’adresse donc directement à son public, sans s’appuyer sur des accessoires. Sur un registre informel (cf. Ruiz Gurillo 2012, 59), il porte un regard comique sur des sujets plus ou moins actuels de la vie quotidienne, se moquant souvent d’incongruités diverses et variées. Bien que paraissant improvisés, les monologues sont le fruit d’un travail d’écriture préalable.

L’arrivée de la *stand-up comedy* a été assez tardive, le genre ayant commencé à s’y établir seulement à partir de l’année 1999 (cf. Ruiz Gurillo 2012, 58). Les comiques *stand-up* se produisent le plus souvent au sein d’un format appelé *comedy club*, qui se déroule devant un public dans une salle de théâtre où plusieurs comiques, tour à tour introduits par un présentateur, se succèdent sur scène. Le spectacle espagnol le plus populaire s’appelle *El club de la Comedia*; enregistré dans une salle de théâtre madrilène, il est diffusé par différentes chaînes de télévision nationale. Le monologue *stand-up* doit sa popularité par ailleurs à un deuxième format, exclusivement télévisuel, dont il constitue l’ouverture : le *late-night-show*, format d’émission télévisée d’origine américaine datant des années 1960 et rendu populaire, en Espagne, par le présentateur-producteur Andreu Buenafuente avec son émission éponyme.

En ce qui concerne sa structure interne, le monologue partage de nombreuses caractéristiques avec le genre de la narration. Ruiz Gurillo (2012, 60-69) propose une structure tripartite, avec pour point de départ une brève présentation du sujet ou de la problématique, généralement basée sur une observation issue de l’expérience quotidienne, suivie d’une partie appelée *complicación* ou *nudo* (“nœud”), qui contient une ample illustration de la problématique, habituellement parsemée d’hyperboles. Le monologue se termine sur une brève évaluation. Les passages de discours rapporté, qui nous intéresseront en premier lieu dans cette contribution, se trouvent majoritairement dans la partie centrale du monologue.

Comparé à la simplicité de la structure sous-jacente au monologue comique, le dispositif énonciatif le caractérisant est de nature assez complexe. Nous en détaillerons les différents niveaux plus loin (section 2.4.), après une brève présentation de

notre corpus et une mise au point terminologique autour de la notion de ‘discours rapporté’.

## 2.2. *Le corpus*

La présente contribution s’appuie sur un corpus de 10 monologues d’une durée moyenne de 8 minutes. Ils proviennent de performances de deux comiques, le susmentionné Andreu Buenafuente, présentant des monologues en ouverture à son émission *Buenafuente*, ainsi que Luis Piedrahita, surnommé «el rey de las cosas pequeñas» (en allusion au caractère futile des sujets traités dans ses monologues), qui se produit dans le cadre de l’émission *El club de la Comedia*. Les enregistrements audiovisuels des 10 monologues, disponibles sur Internet, ont été transcrits orthographiquement et comprennent près de 10 000 *token*.

## 2.3. *Discours rapporté – définition(s)*

L’étude du discours rapporté (DR) a une tradition remontant à l’antiquité gréco-romaine, époque de laquelle datent les premières descriptions de ses deux variantes principales, le discours direct et le discours indirect. Il existe une multitude de définitions, toutes tributaires du cadre théorique ainsi que du contexte dont elles sont issues (rhétorique, grammaire [scolaire], théorie de la polyphonie, sociolinguistique, approche interactionniste, etc.). Le but de la présente contribution n’étant pas d’offrir une synthèse des nombreuses théories du discours rapporté,<sup>4</sup> nous nous contenterons ici d’une définition opérationnelle, parfaitement adaptée à notre objet d’étude de par son caractère global, mais en même temps suffisamment complexe concernant la terminologie utilisée pour permettre une analyse minutieuse. Nous avons choisi de nous appuyer sur le concept de la ‘représentation du discours autre’ (RDA) développé par Jacqueline Authier-Revuz, pour qui « tout fait de RDA implique l’articulation de deux discours, ou de deux actes d’énonciation, l’un accomplissant l’opération métadiscursive de représentation de l’autre ». Le terme désigne alors « l’ensemble des formes par lesquelles on peut, dans le < discours en train de se faire >, renvoyer à un discours autre » (Authier-Revuz 2001, 202). Comme le montre le schéma suivant, l’acte d’énonciation actuel (*A*) se distingue sur au moins un paramètre de l’acte d’énonciation d’origine (*a*), que ce soit le locuteur (*L/l*), le récepteur (*R/r*), le temps (*T/t*), le lieu (*Loc/loc*) ou l’énoncé en lui-même (*E/e*) :

<sup>4</sup> Cf. Rosier 1999 pour une présentation exhaustive.

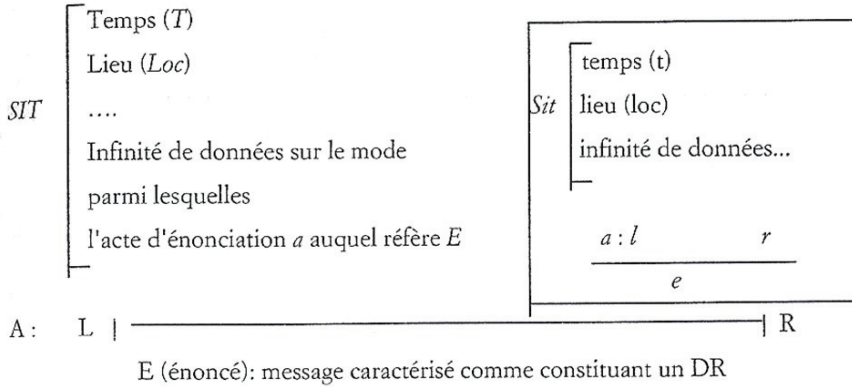


Fig. 1: illustration schématique de la RDA selon Authier-Revuz, cf. Komur-Thilloz 2010, 73.

Lors de l'analyse à suivre, tout énoncé correspondant aux caractéristiques susmentionnées est donc susceptible de nous intéresser. Pour des raisons de commodité, nous utiliserons uniquement le terme largement reconnu de « discours rapporté ».

#### 2.4. Le dispositif énonciatif du monologue comique

La situation de communication qui caractérise le monologue comique est plus complexe que la désignation pourrait laisser le présager. Même si cela peut paraître paradoxal, certains auteurs se demandent si le genre discursif du monologue comique ne serait pas plutôt caractérisé par un dialogisme sous-jacent :

[L]e monogliste monopolise la parole, mais son discours [...] se présente presque toujours comme un dialogue où l'interlocuteur – qu'il soit de manière imaginaire sur la scène ou réellement dans la salle – est l'objet tantôt d'une quête éperdue, tantôt d'un rejet angoissé. (Defays 1993, 253)

Les interlocuteurs (c'est-à-dire le public) auraient ainsi la possibilité de participer et de réagir :

Though it may be « heavily one-sided », it is nevertheless a dialogic form « that allows for reaction, participation, and engagement on the part of those to whom the stand-up comedian is speaking. » (Seizer 2011, 213, citant Brodie 2009, 4)

D'autres auteurs, sans aller jusqu'à se prononcer en faveur d'une conception plus ou moins dialogique, mettent l'accent sur le caractère interactif du monologue *stand-up* :

A live comedy show can best be described as consisting of a rich interaction between a comedian and audience, in which the comedian's talk and the variety of audience responses are intricately interwoven. (McIlvenny et al. 1993, 239)

Ces observations demandent un certain nombre de précisions, à commencer par une définition du terme de ‘monologue’ lui-même. En accord avec Mukařovský (1967), l’on peut établir comme critère de définition que le nombre de locuteurs doit être limité à un seul pour que l’on puisse parler de monologue. Harweg (1970, 128) précise qu’un énoncé à « constitution monologique » serait « produi[t] par un même locuteur et adress[é] à un même auditeur ou lecteur, réel ou virtuel », alors qu’un énoncé à constitution dialogique se caractériserait par la présence de « deux personnes altern[a]nt en tant que locuteur et auditeur ».

Si l’on se fie à ces définitions, la constitution mono- ou dialogique d’un énoncé n’est donc pas liée à la présence ou l’absence d’auditeurs-allocutaires. Si nous prenons en compte uniquement le contexte extralinguistique, le monologue se distingue du dialogue par le fait que le locuteur détient le droit exclusif à la production d’énoncés. Même si, en principe, les auditeurs-allocutaires ont la possibilité d’interagir avec le locuteur, leurs contributions n’ont pas le statut de tour de parole. Elles correspondent à des réactions de nature paraverbale (applaudissements, rires, sifflements) ou verbale (huées, interjections « élogieuses » et interpellations de tout genre), auxquelles le comique en tant que locuteur peut choisir de répondre. L’exemple suivant, tiré d’un monologue du comique Andreu Buenafuente (*AB*), montre une telle interaction avec le public (*PUB*):

- AB: Bueno, además, la ministra de sanidad, Elena Salgado, ha echado marcha atrás con [...] la ley del alcohol entre menores. [...] Dice que le falta apoyo... [...] Vamos, que... que la ministra se había emborracha(d)o de... de optimismo, ¿no? [Y... al igual que... que...]
- PUB: [jajajajajajaja] < le rire, provenant d’une seule spectatrice, s’étouffe soudainement >
- AB: ¡Ha! < mettant la main devant sa bouche >  
< s’adressant à la spectatrice en question > ¡Tranquila! Eso es que se... se ha escapa(d)o una risa, pero de eso se trata el programa, no frenen la risa, ¡por favor!

Ex. 1: Andreu Buenafuente, *Entrevistas de trabajo*

Les interactions de ce type, qu’elles soient verbales ou paraverbales, ne sont pas des alternances de tours de parole, étant donné que, même si une réaction de la part d’un allocutaire réussit à interrompre brièvement le discours du comique, cela ne signifie pas que ce dernier lui cède son tour de parole : après une brève pause, il continue son tour. Après avoir « répondu » à la réaction, le comique reprend même le sujet qu’il avait abordé auparavant. La réaction de l’interlocuteur n’a donc qu’une incidence très limitée.

Après cette mise au point concernant le contexte extralinguistique, nous allons maintenant étudier les différents niveaux énonciatifs qui caractérisent la structure interne du monologue. Nous nous appuyons pour cela sur la catégorisation de Defays (1993, 256-260),<sup>5</sup> qui distingue cinq niveaux au total. Au premier niveau, le monologue (en tant que tel) s'adresse à son public (en tant que tel). Defays (1993, 256) parle dans ce contexte d'une « exhibition des coulisses », ayant généralement lieu dans l'introduction du monologue. Sur un deuxième niveau, un « discoureur » s'adresse à son « auditoire » ; le terme de 'discoureur' correspond, dans la terminologie anglo-saxonne, à la notion de 'persona', utilisée « pour différencier le comique sur scène de la personne de l'artiste tel qu'il peut exister dans la vie quotidienne » (Aufray 2010, 268). Afin de créer sa 'persona', portant d'ailleurs, dans le *stand-up*, habituellement le même nom que lui, le comique utilise des techniques caricaturales. Defays (1993, 258) cite plusieurs exemples de « discoureurs typiques », notamment « le provincial (pour un public de citoyens) » ou « le Belge (pour un public français) ».

Sur un troisième niveau, relevant de la parodie et moins important dans le contexte qui nous intéresse ici, un « orateur » se produit devant une « assemblée ». Le quatrième et avant-dernier niveau oppose un « dialogueur » à son « interlocuteur » ; ces deux rôles sont joués par le comique lui-même, le public se contentant ici d'un rôle de « témoin passif » (Defays 1993, 259). Ce niveau énonciatif est utilisé dans les passages contenant des sketches, il est donc susceptible de contenir beaucoup de discours rapporté. Enfin, le dernier niveau énonciatif est celui où un soliloqueur prend la parole, l'énonciateur prétendant alors se trouver complètement seul sur scène. Selon Defays (1993, 260), le soliloque serait particulièrement propice aux « tirades tragiques » – absent de notre corpus, il constitue néanmoins une catégorie négligeable.

Nous pouvons donc retenir que le monologue *stand-up* se caractérise tout particulièrement par trois niveaux énonciatifs : premièrement, celui où l'artiste parle à son public ; deuxièmement, celui où la 'persona' s'adresse à l'auditoire (d'ailleurs souvent réduit à quelques stéréotypes, généralement basés sur l'origine géographique du public) ; et enfin troisièmement, celui opposant un dialogueur à un interlocuteur. Alors que des phénomènes de discours rapporté sont *a priori* susceptibles d'apparaître sur chacun de ces trois niveaux, l'on peut s'attendre à ce qu'ils soient particulièrement fréquents sur le troisième niveau, où la *persona* en tant que *Locuteur* rapporte les dires d'un dialogueur et de son interlocuteur, instances énonciatives désignées par les termes de *locuteur* et de *récepteur* dans la théorie d'Authier-Revuz (cf. section 2.3.). Autrement dit, et pour reprendre la distinction introduite par Roulet *et al.* (1985), le monologue comique est un discours *monological* dans le sens où il est produit par un seul locuteur, tout en présentant une organisation *dialogique*, correspondant ainsi à un « discours à structure d'intervention, dont les constituants immédiats sont liés par des fonctions illocutoires initiative et réactive » (Roulet *et al.* 1985, 60).

<sup>5</sup> Defays n'y prend pas seulement en compte les monologues *stand-up*, mais couvre également d'autres formes de monologues comiques.



### 3. Analyse

Étant donnée la taille très restreinte du corpus, nous allons devoir nous contenter d'une analyse essentiellement qualitative. Elle aura pour principal but de circonscrire le rôle du discours rapporté (DR) dans le monologue *stand-up*, aussi bien d'un point de vue formel (section 3.1.) que fonctionnel (section 3.2.).

#### 3.1. Aspects formels

D'entrée de jeu, l'on peut constater que le DR attesté dans le corpus analysé correspond généralement à du discours direct, seulement 6 % des occurrences de DR contenant du discours indirect. Dans le but de décrire le plus précisément possible les caractéristiques formelles du DR dans notre corpus, nous nous baserons sur une typologie des emplois du DR élaborée par Vincent et Dubois (1997, 63sq), qui différencie cinq types de DR répartis sur un continuum entre un pôle correspondant au prototype de la citation et un pôle s'en éloignant le plus possible, rendant alors « difficile de soutenir que les paroles citées appartiennent à une énonciation antérieure » (Vincent / Dubois 1997, 63) :

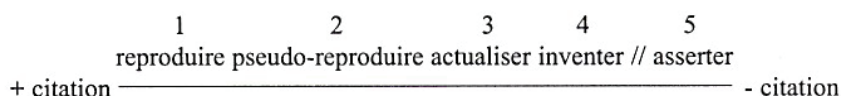


Fig. 2 : typologie des emplois du DR, cf. Vincent / Dubois 1997, 63

Le type de DR se rapprochant le plus d'une citation,<sup>6</sup> la « reproduction », se caractérise par l'existence d'un « événement source », entendu comme *Acte d'énonciation* (*A*) et un *Énoncé* (*E*) (cf. section 2.1.) originaires. Leur existence est rendue plausible par le fait que *A* a eu lieu dans le passé dans un contexte déterminé, c'est-à-dire entre un *locuteur* et un *récepteur* identifiables. Une occurrence de DR correspondant à une reproduction se trouve illustrée dans l'exemple suivant :

El otro día, voy a la farmacia, le digo... digo:  
« *Ibuprofeno...* *Primperan...* »

Ex. 2 : Andreu Buenafuente, *Ir al médico*

Le locuteur y emploie le verbe *decir* (“dire”) au présent historique pour introduire un acte d'énonciation au cours duquel la *persona* Andreu Buenafuente demande plusieurs médicaments à son pharmacien. Le DR marque ici le début d'une scène illustrant plusieurs situations drôles pouvant survenir au cours de la visite d'une pharmacie (entre autres : noms de médicaments imprononçables, écriture illisible du médecin sur l'ordonnance, manque de discrétion de la part du pharmacien lors de l'achat de préservatifs, etc.), autrement dit : il signale le début d'un *frame*. Ce type de DR est,

<sup>6</sup> Malheureusement, Vincent et Dubois omettent de définir ce terme.

sous sa forme prototypique, plutôt rare dans le corpus étudié. L'on relève cependant une forme légèrement modifiée qui est bien plus fréquente, illustrée dans l'exemple suivant :

Este fin de semana he leído que la presidenta [...] de la Asociación de sobrevivientes del 11/S. < la *photographie de T. Head*<sup>7</sup> *apparaît sur l'écran* > [...] ha sido destituida de su cargo por mentir. [...] Esta señora... eh... bueno, yo tengo la teoría que todo viene por eso, por lo del novio. ¿Por qué? Mira, te lo explico: Un día, le preguntaron: «Tania...» – se llama Tania – «con la edad que tienes, ¿cuándo te vas a echar novia?» Y ella dice: «Nnnn... ya tengo!» – inventando – sabes... cuando... nnn... «Y ¿por qué no lo traes?» [...] «Ah... es que se ha muerto» «¿Dónde?» [...] «En las torres gemelas!» Y dijeron: «¿Y tú estabas allí?» Y dice... y ella dice: «Sss... sí» [...] Y a partir de allí se fue liando, se hizo presidenta de la asociación.

Ex. 3: Andreu Buenafuente, *Mentiras*

Un personnage «réel», identifié par son nom, sa fonction ainsi que sa photo, est introduit en tant que *locuteur* dont la *persona* du comique rapporte les dires. Le discours ainsi rapporté est également marqué comme ayant réellement été produit, notamment grâce à l'emploi de *verba dicendi* au passé («dijeron», «preguntaron») ou au présent historique («ella dice»). Formellement, nous avons donc affaire à une reproduction, dont seul le contenu révèle le manque d'authenticité.

Le deuxième type de DR, la «pseudo-reproduction», est très fréquemment attesté dans le corpus étudié. Il se distingue du premier par le fait que la reconstitution de l'acte d'énonciation d'origine est entravée par le caractère trop vague du contexte. Ainsi, il peut par exemple être impossible d'identifier le récepteur de l'énoncé quand le DR correspond à des paroles intérieures que le locuteur n'aura très probablement pas prononcées. La pseudo-reproduction est systématiquement marquée comme telle, c'est-à-dire que le locuteur ne prétend pas qu'elle ait réellement eu lieu. L'exemple suivant en montre une variante :

<sup>7</sup> Buenafuente se réfère ici à un fait divers : une femme originaire de Barcelone avait prétendu avoir survécu à la destruction du World Trade Center et était par la suite devenue présidente d'une association de victimes avant que le New York Times ne découvre son imposture en 2007.

Yo imagino al pobre Rajoy diciendo :  
 « Señor presidente, no hay nada que hacer.  
 Les han dado pipas. »

Ex. 4 : Luis Piedrahita, *Frutos secos*

Le comique met ici en scène une conversation, ouvertement signalée comme hypothétique (« yo imagino »), entre deux interlocuteurs parfaitement identifiables : Mariano Rajoy explique à José Luis Rodríguez Zapatero qu'il est impossible de mettre fin à la grève générale en cours, la population étant occupée à manger des graines de tournesol.

Le troisième type de DR, l'« actualisation », est peu fréquent dans le corpus. Il se caractérise par son itérativité et par son contenu généralisant – aspects que l'on retrouve dans le discours mis dans la bouche des parents de la *persona* de Luis Piedrahita :

Mis padres me decían una frase  
 que les encantaba, que era :  
 « Mucho ojo a la salida del colegio,  
 que hay un señor que da caramelos con droga. »

Ex. 5 : Luis Piedrahita, *Frutos secos*

Le quatrième et dernier<sup>8</sup> type d'emploi de DR, assez fréquemment attesté dans le corpus étudié, correspond à une « invention ». Il a lieu dans un contexte entièrement fictif, où soit aucun élément de la situation de communication n'est précisé, soit la situation de communication est d'emblée présentée comme hypothétique, comme c'est le cas dans l'exemple suivant, où le *verbum dicendi* introduisant le DR est nié :

[No hay] nadie que nos diga :  
 « ¡Cuidado! Si ves un pistacho cerrado, ni lo intentes. »

Ex. 6 : Luis Piedrahita, *Frutos secos*

Après avoir présenté les différents types de DR présents dans le monologue *stand-up*, nous nous intéresserons à une deuxième caractéristique formelle du DR : les marques linguistiques servant à l'introduire. Pour les décrire, il s'avère utile de distinguer entre le « discours citant », comportant le *verbum dicendi*, et le « discours cité », correspondant au DR à proprement parler. Il n'est guère surprenant que dans plus de la moitié (64 %) des occurrences, le discours citant contient le verbe *decir* ou un autre verbe de parole comme *preguntar* (“demander”). Dans un tiers des cas, le discours citant ne comporte aucune marque linguistique ; le reste des occurrences de DR est introduit par un marqueur de citation comme *en plan* (“genre : ‘...’”). En ce qui concerne le « discours cité », il comporte, dans la majorité des cas, aucune marque *ver-*

<sup>8</sup> Le corpus ne recensant aucune occurrence du cinquième type (l'« assertion »), nous n'allons pas l'aborder ici.

*bale* signalant au récepteur qu'il a affaire à un DR. Le monologuiste peut cependant signaler le début d'un acte d'énonciation différent à l'aide de marqueurs discursifs (ex. : *bueno, pues*), d'interjections telles que *ala* ou *uy* ou bien au moyen de formules d'appel comme le *señor presidente* illustré en (4).

Si l'on regarde maintenant comment discours citant et discours cité se complètent dans le corpus étudié, deux cas de figure particulièrement fréquents se dégagent : d'un côté, l'on constate un marquage redondant. Comme dans l'exemple suivant, le DR peut être introduit et par un élément du discours citant (« dice »), et par un signal faisant partie du discours cité (« bueno ») :

Aunque creo que hay gente  
que hace árduos y afanosos cálculos y dice :  
« Bueno, quizá puedo obtener más superficie  
renunciando a grosor. »

Ex. 7: Luis Piedrahita, *El mundo en siete días*

D'un autre côté, l'apparition d'un DR ne peut s'accompagner d'aucune marque verbale, le changement de la situation de communication étant signalé seulement par un marquage prosodique et pouvant par ailleurs être inféré à partir du contenu :

En los hospitales se podrían ahorrar las radiografías :  
- « Creo que tengo una piedra en el riñón,  
¿me haces tú una radiografía? »  
- « No hace falta, ¡póngase un esquijama! »

Ex. 8: Luis Piedrahita, *Pijamas*

La fréquence de certaines caractéristiques formelles est étroitement liée au rôle spécifique du DR dans le monologue *stand-up*, que nous étudierons par la suite.

### 3.2. Aspects fonctionnels

Selon Katelhön (2005, 324-328), l'on peut estimer que le DR couvre essentiellement cinq dimensions fonctionnelles. Il a d'abord et avant tout une fonction expressive, conférant au discours un caractère théâtral, qui peut être accentué, notamment dans le monologue *stand-up*, par une reproduction « stylisée » des paroles citées, se rapprochant ainsi de la parodie. Afin de pouvoir nous prononcer sur l'importance réelle de cette dimension dans notre corpus, il faudrait mesurer systématiquement s'il se produit des changements aux niveaux prosodique et intonatif au moment où le locuteur passe d'une instance énonciative à l'autre. Ce type d'analyses irait bien au-delà du cadre de la présente contribution et fera l'objet d'une prochaine étude.

Trois parmi les dimensions indiquées par Katelhön sont à considérer comme marginales dans le monologue comique. Il s'agit premièrement de la dimension « phatique », servant à dramatiser le récit afin de diriger l'attention des récepteurs. Étant donnée la très grande fréquence du DR dans les monologues étudiés, cette

fonction risquerait d'y perdre son impact bien trop rapidement. Deuxièmement, le DR peut avoir une fonction argumentative, définie par Vincent/Dubois (1997, 24) comme « recours au discours d'autorité », grâce auquel « on cite les propos d'auteurs mandatés pour se prononcer sur un sujet ». Le monologue *stand-up* ne servant pas à convaincre le public mais plutôt à le divertir, nous considérons cette fonction comme moins importante. Enfin, troisièmement, une dimension narrative, qui joue surtout un rôle dans des contextes dépourvus d'affectivité<sup>9</sup> – caractéristique qui n'est pas valable pour le monologue *stand-up*, étant donné que ce dernier a pour but premier de déclencher des émotions (positives, en l'occurrence).

La dimension la plus importante et qui nous semble jouer un rôle-clé dans le monologue *stand-up* est la dimension « textuelle ». Elle se réfère à la capacité du DR à structurer un texte. Comme nous avons déjà pu le montrer ci-dessus (cf. ex. 2), le DR est fréquemment utilisé pour introduire un nouveau sujet, servant alors à établir un nouveau *frame*. Mais le DR déploie cette fonction structurante également à un autre endroit, où il se trouverait employé dans environ 50 % des cas, selon Aufray (2010, 271) : la chute ou *punch line* d'une blague.

#### 4. Synthèse et perspectives

La présente contribution nous a permis de circonscrire les principales caractéristiques du DR dans le monologue *stand-up*. Du point de vue formel, il convient de retenir que, dans la très grande majorité des cas, il s'agit de discours direct, introduit au moyen d'un *verbum dicendi*, qui prétend reproduire des paroles citées (correspondant alors à une « pseudo-reproduction »), ou signale ouvertement le DR comme étant inventé. Le marquage du discours comme provenant d'une autre situation de communication oscille entre la sous-spécification d'un côté, avec la prosodie pour seule marque à signaler un changement d'instance énonciative, et de l'autre une certaine redondance. En ce qui concerne les aspects fonctionnels, les dimensions expressive et textuelle se situent au premier plan.

Nous prévoyons d'élargir notre étude dans différentes directions. Dans un premier temps, une analyse phonétique des passages entre les différentes instances énonciatives dans notre corpus, prenant en compte l'intonation et la prosodie, nous aidera à étudier plus finement le degré de « stylisation » du DR. Dans un deuxième temps, nous souhaitons étendre notre étude du DR à d'autres genres discursifs, afin de dégager quels aspects formels et fonctionnels sont caractéristiques de quel type de discours.

<sup>9</sup> Cf. Vincent/Dubois (1997, 24), qui constatent à ce sujet : « Plus les paroles rapportées sont exposées de façon dépouillée d'émotivité, plus elles revêtent un caractère narratif [...] »

## Références bibliographiques

- Anscombe, Jean-Claude (2009). «La comédie de la polyphonie et ses personnages», *Langue française* 164, 11-31.
- Aufray, Antoine, 2010. *weil da so «ja: kommen Sie mal morgen»*. *Étude discursive et syntaxique du discours rapporté en allemand oral contemporain*, thèse de doctorat non publiée, Université Paris Sorbonne / Paris IV.
- Authier-Revuz, Jacqueline, 2001. «Le discours rapporté», in: Tomassone, Roberte (ed.), *Encyclopédie Grands Repères Culturels du XXIe Siècle*, vol. *Le Langage*, Paris, Hachette, 192-201.
- Castellón Alcalá, Heraclia, 2008. «Los monólogos. Algunas notas para su análisis», *Oralia* 11, 421-436.
- Defays, Jean-Marc, 1993. «Stratégies dialogiques dans le monologue comique», in: Hilty, Gerold (ed.), *ACILPR XX*, vol. II, Tübingen et al., Francke, 253-264.
- Harweg, Roland, 1971. «Quelques aspects de la constitution monologique et dialogique de textes», *Semiotica* 4/2, 127-148.
- Katelhön, Peggy, 2005. *Das fremde Wort im Gespräch. Rededarstellung und Redewiedergabe in italienischen und deutschen Gesprächen*, Berlin, Weidler.
- Komur-Thilloy, Greta, 2010. *Presse écrite et discours rapporté*, Paris, Orizons.
- Kotthoff, Helga, 2002. «Irony, Quotation, and Other Forms of Staged Intertextuality», in: Graumann, Carl F./Kallmeyer, Werner (ed.), *Perspective and Perspectivation in Discourse*, Amsterdam et al., Benjamins, 202-229.
- McIlvenny, Paul/Mettovaara, Sari/Tapio, Ritva, 1993. «I Really Wanna Make you Laugh: Stand-up Comedy and Audience Response», in: Suojanen, Matti K./Kulikki-Nieminen, Auli (ed.), *Folia, Fennistica & Linguistica: Proceedings of the Annual Finnish Linguistics Symposium, May 1992*, Tampere, Tampere University Finnish and General Linguistics Department, 225-246.
- Mintz, Lawrence E., 1985. «Standup Comedy as Social and Cultural Mediation», *American Quarterly. Special Issue: American Humor* 37/1, 71-80.
- Mukařovský, Jan, 1967. «Zwei Studien über den Dialog: I. Dialog und Monolog», in: Mukařovský, Jan: *Kapitel aus der Poetik*, Frankfurt s. M., Suhrkamp, 108-149.
- Roulet, Eddy/Auchlin, Antoine/Moeschler, Jacques/Schelling, Marianne, 1985. *L'articulation du discours en français contemporain*, Bern et al., Lang.
- Ruiz Gurillo, Leonor, 2012. *La lingüística del humor en español*, Madrid, Arco Libros.
- Schwarz, Jeannine, 2010. *Linguistic Aspects of Verbal Humor in Stand-up Comedy*, Göttingen, Sierke.
- Seizer, Susan, 2011. «On the Uses of Obscenity in Live Stand-Up Comedy», *Anthropological Quarterly* 84/1, 209-234.
- Rosier, Laurence, 1999. *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Rosier, Laurence, 2008. *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- Vincent, Diane/Dubois, Sophie, 1997. *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit Blanche.

## De *mieux* en *pis* : une histoire de connecteurs

L'attention portée aux « mots du discours » (Ducrot *et al.* 1980) montre que les locuteurs recyclent comme tels toutes sortes d'expressions ou de termes qui n'étaient pas au départ destinés à un emploi de connecteurs – ce qui pose au passage le problème de la grammaticalisation, ou de la lexicalisation c'est selon, de ces expressions. Certains domaines sémantiques semblent se prêter mieux que d'autres à ce recyclage, ainsi une bonne part du matériel initialement dévolu à la comparaison a-t-elle évolué vers l'expression de relations logiques : *dans la mesure où*, les formes composées sur *tant* et *autant* (*pourtant*, *pour autant*, *d'autant*...), pour n'en citer que quelques-unes (Combettes-Kuyumcuyan 2010). Dans cette même veine, nous envisagerons ici le rôle dans certaines positions des adjectifs et adverbess au comparatif, principalement « synthétiques », comme *mieux*, *pire/pis*, mais aussi à la marge analytiques comme *plus* +AQ évaluatif (*plus grave*, *plus discutable*, etc.). Il semble en effet que, pour certains d'entre eux en tout cas, se pose la question d'une évolution vers un fonctionnement de connecteur, c'est-à-dire de marqueur de « relation de discours » au sens de Roulet *et al.* 1985 et 2001 : des relations non pas syntaxiques mais bel et bien « textuelles », qu'il faudra évidemment tenter de cerner.

### 1. Position du problème

Pour commencer, quelques exemples de ces formes relevées dans la presse<sup>1</sup>:

#### *Mieux*

(1) L'après-midi devaient suivre d'autres livraisons : ordinateurs portables, écrans plasma, BlackBerry, etc. *Mieux* : Muselier avait déjà fait savoir que son directeur général des services était recruté. CE 23/04/08

(2) Et encore Fillon se fait-il tirer l'oreille pour passer à la caisse : RFF attend toujours un reliquat de 225 millions sur les sommes dues par Bercy au titre de l'année 2007...

*Mieux* : le gouvernement a profité du plan de sauvetage des voies ferrées pour réduire fortement d'autres ressources de RFF. CE 23/04/08

#### *Pire*

(3) Même s'il avait été l'un des premiers à s'inquiéter des risques d'explosion de la bulle des subprimes, il n'avait rien fait pour la prévenir. *Pire*, il avait participé (sous la houlette de M. Paulson) à la décision de « laisser couler » la banque d'affaires Lehman Brothers, le 15

<sup>1</sup> Abréviations : CE : *Le Canard Enchaîné*, LM : *Le Monde*.

septembre. Un acte qui apparaît rétrospectivement comme l'erreur majeure qui a déclenché le séisme. LM 21/03/09

### *Pis*

(4) En 2008, son candidat est largement devancé dans la bataille du congrès. Pis, Jospin est accusé de lui avoir savonné la motion. CE 12/11/08

### *Plus grave*

(5) Plus grave, un Bezonnais qu'il a soigné enfant, Carlo Olgiati, âgé de dix ans en 1942, l'accuse d'erreur médicale... CE 06/08/08

## 1.1. Les formes

*Mieux* est le comparatif synthétique de *bien*, utilisé en adverbe ou en adjectif (*Il mange bien*, *Un homme bien*), tandis que le comparatif de *mal* est en principe *pis*, et *pire* celui de l'adjectif *mauvais* – mais la grammaire Larousse note que les deux formes s'emploient surtout dans des expressions figées : ? *Cet artisan travaille pis/pire que le précédent*. Dans le corpus constitué pour cette recherche, *pis* et *pire* semblent employés indifféremment par les scripteurs comme antonymes de *mieux*, d'où un paradigme déséquilibré où la forme *mieux* s'oppose à *pire/pis*, car meilleur, superlatif synthétique de *bon* et à ce titre antonyme exact de *pire*, ne se trouve jamais dans une position analogue. Nous traiterons donc *pire/pis* en variantes libres, en imputant une telle variation à l'incertitude des locuteurs quant à la forme exacte d'un terme emprunté au latin et dont la motivation n'est pas perçue en français (les étymons respectifs sont en effet *peior* et *peius* – la grammaire Larousse indique d'ailleurs que *pis* « conserve comme adjectif une valeur neutre », ce qui montre combien la catégorisation de ces unités est instable). Certains locuteurs emploient les deux formes de manière apparemment aléatoire, ainsi qu'on peut le voir dans les deux paires d'exemples suivants, tirées de deux écrivains de style et d'époque différents :

(6) [...] car Jenny n'est pas née pour le bonheur. Enfant déjà, elle était profondément malheureuse et personne n'y pouvait rien : la souffrance était installée en elle. Pis encore : la haine de soi : elle ne parvenait pas à s'aimer, à aimer en elle la créature de Dieu. R. Martin du Gard, 1940

(7) Réponse de Clemenceau aux velléités de paix autrichiennes. Souverainement déplaisante. Le ton d'un officier de cavalerie. Pire : le ton d'un pangermaniste. (id.)

(8) Mais le mélange avec le brut d'épernay fut douloureux. Je rentrai à quatre pattes, non sans avoir vomi dans un des massifs de roses de la rue d'Alsace. Pis, j'avais oublié tous mes 45 tours au foyer étudiant ! P. Manœuvre, 1985

(9) On n'était plus «fan de rock», mais «fan de jazz-rock» ou «fan de rock planant» (quoi que cela fût). Pire : l'amoureux de Jimi Hendrix n'éprouvait plus que haine et mépris pour le fan des Temptations. Et vice versa. (id.)



Tandis que d'autres scripteurs en retiennent seulement une. Il semblerait cependant que *pis* est préféré – et utilisé exclusivement – dans une langue soignée, par des auteurs s'exprimant dans un registre soutenu (G. Bernanos ou M. Yourcenar par exemple), auquel cas on serait proche d'un phénomène d'hypercorrection.

### 1.2. Des emplois intégrés aux « autres »

L'emploi intégré de *mieux* dans les structures comparatives est on ne peut plus ordinaire et courant aujourd'hui, bien davantage que celui de *pire* et de *pis*, réservés donc aux tournures figées, l'un des motifs de cette préférence consistant probablement en la prévalence du comparatif de supériorité dans les langues du monde – d'où sans doute l'insécurité des francophones, en l'occurrence, dans le maniement des formes correspondantes. Ce n'est naturellement pas cet emploi « conforme » qui nous retiendra ici, parce qu'il relève en ce qui le concerne encore pleinement de la syntaxe de la comparaison, alors que notre propos s'inscrit pour sa part résolument dans les relations « de discours ».

C'est donc aux emplois « détachés » de ces items qu'ira notre attention, et encore, pas à tous. L'exploration du corpus de « compléments après le point » de l'ATILF<sup>2</sup>, montre en effet que l'extrapolation d'un constituant en dehors des limites de la phrase graphique n'entraîne pas nécessairement son extrapredicativité, en sorte que la position en ajout n'est pas incompatible avec une dépendance syntaxique. Il n'en va pas autrement avec *mieux* et *pire* ou *pis*, qui peuvent, quoique apparemment détachés, être encore à traiter en constituants intégrés, ainsi :

(10) C'était le doute, un désespoir comme jamais peut-être je n'en avais connu. Pire encore que la conscience de ma dégradation, dont j'avais tant souffert au moment où je venais de me donner à Malessert : le sentiment d'une inanité totale. Daniel-Rops, 1934

*Pire* fonctionne ici pleinement comme un déclencheur de comparaison, ainsi que l'atteste la subordonnée subséquente en *que*, et l'on interprétera la position du segment qu'il introduit comme un détachement (voire un complément différé chez Blanche-Benveniste 1990), qui ne l'empêche en rien d'être régi par l'item *un désespoir* de la phrase graphique précédente. De manière générale, c'est la présence d'une subordonnée en *que* qui alerte sur le statut semi-intégré de ces structures comparatives extraposées, que nous ne traiterons donc pas ici. De même que ne seront pas prises en compte des ellipses du type :

(11) Étant donné que rien n'est plus beau que les textes de la liturgie catholique, c'est bien là l'art complet recherché par Wagner. Mieux même, car le public aussi participe. S. Weil, 1937

Ici, *mieux* relève d'une structure comparative ellipsée de type [*c'est*] *mieux même* [*que l'art complet recherché par Wagner*], selon le mécanisme d'une gradation ascendante apportée en correction de l'assertion neutre précédente, et dont la justification

<sup>2</sup> Base de données en cours de constitution, consultation en accès libre sur le site du laboratoire à partir de 2015.

réside dans le terme en *car* subséquent. La différence avec (7) n'est pas tant syntaxique (la comparaison est sous-jacente dans les deux cas) que textuelle : *mieux* est seulement elliptique en (11), et en quelque sorte auto-suffisant, tandis qu'il est aussi introducteur d'une nouvelle énonciation en (7).

### *Remplacement*

En somme, dès que le terme déclencheur de la comparaison est lié en surface ou par ellipse à une structure comparative reconstituable, il ne nous retiendra pas, car la spécificité des exemples cités en introduction – et la relative nouveauté de leur emploi – est précisément de ne pas offrir de prise à une telle restitution. Le déclencheur « flotte » alors, pour ainsi dire, entre deux énoncés qu'il conjoint certes sur un plan rhétorique, mais plus syntaxique, dans la mesure où l'on ne peut plus expliciter un lien de cette nature au moyen de *mieux*. La seule restitution/substitution identique quant au sens nous semble fournie par d'autres exemples issus des mêmes corpus :

(12) Mais il y a bien pire, sur la promenade des Anglais : l'épouse de Ciotti, Caroline Magne, vient de déguerpir du cabinet d'Estro, où elle officiait comme grande communicante depuis quatre ans. CE 14/08/12

Il y a peu à faire pour transformer (12) en exemple semblable à ceux qui nous intéressent :

(12a) Pire : Sur la promenade des Anglais l'épouse de Ciotti, Caroline Magne, vient de déguerpir du cabinet d'Estro,

la transformation de (12) à (12a) est rendue possible par le détachement du locatif initial *sur la promenade des Anglais*, alors qu'elle serait plus difficile sans détachement : ? *Pire sur la promenade des Anglais : l'épouse de Ciotti, Caroline Magne, vient de déguerpir...*

Les déclencheurs des phrases (1) à (5) pourraient inversement tous être précédés de *il y a* – ce qui montre bien au passage leur statut extrapredicatif –, ou entrer dans une semi-clivée de type *le pire c'est que* :

(13) Et le pire c'est que, même à droite, personne n'avait vu cela, puisque les parlementaires de l'UMP n'avaient pas saisi le Conseil à propos de cette disposition. CE 14/08/12

(13a) Pire : même à droite, ...[la transformation supprime cette fois la conjonction *et*, dont *encore* antéposé pourrait à la limite tenir lieu (Fuchs 1999)]

Remarquons enfin qu'avec les comparatifs analytiques au comportement comparable du type de l'exemple (5), les deux substitutions fonctionnent :

(5a) Il y a plus grave : un Bezon nais qu'il a soigné enfant, Carlo Olgiati, âgé de dix ans en 1942, l'accuse d'erreur médicale... CE 06/08/08

(5b) Le plus grave, c'est qu'un Bezon nais qu'il a soigné enfant, Carlo Olgiati, âgé de dix ans en 1942, l'accuse d'erreur médicale... CE 06/08/08

### Propriétés

En somme, le fonctionnement singulier de ces unités semble lié aux facteurs suivants :

- position charnière entre deux énoncés *p* et *q* graphiquement disjoints par un point, voire un alinéa, d'où une place devant le second, dont elles sont ordinairement séparées par une virgule ou deux points.
- modifieurs possibles : *même*, *encore* (et ce avec tous les comparatifs, analytiques compris).

Vis-à-vis du second énoncé *q*, *mieux/pire* ne diffère guère au plan sémantique d'un SP spécifiant un aspect qualitatif de l'état de chose dénoté en *q*, à l'instar de certains compléments de manière extraposés, mais cette propriété ne ferait pas de lui un connecteur, tout au plus un marqueur méta-énonciatif. Ce qui invite à ranger nos comparatifs charnière dans les connecteurs, c'est leur capacité à conjoindre deux assertions successives sous le rapport de la co-orientation argumentative. Même s'il ne s'agit plus exactement avec ces items de « comparer » au sens strict (syntaxique) les deux énonciations en question, elles sont néanmoins bel et bien présentées d'une part dans le prolongement l'une de l'autre, d'autre part comme orientées l'une par rapport à l'autre, la seconde présupposant la première et la renforçant. Une position en initiale absolue de discours paraîtrait en effet très insolite voire hautement improbable pour *mieux* comme pour *pire/pis*, elle serait en tout cas contraire à l'intuition. Il y a donc bien un fonctionnement anaphorique de ces termes (A. Berrendonner 1983) – soit un passage en mémoire discursive pour reprendre les termes du groupe de Fribourg (2013) –, qui nous met encore une fois sur la piste du connecteur où nous allons donc nous engager maintenant.

## 2. Des emplois de connecteur ?

Dans la terminologie de Roulet *et al.*, un connecteur est un marqueur de relation « interactive » (2001,168). Ce type de relation concerne uniquement les constituants de l'intervention. Parmi celles qui peuvent être marquées par un connecteur, on distingue quelques grandes classes : argumentatives, reformulatives, de topicalisation (1999, 77). D'une part le connecteur explicite la nature de la relation entre deux actes, d'autre part il indique leur rapport hiérarchique en marquant tantôt l'acte principal, tantôt le constituant subordonné (loc. cit.).

Adoptant ce cadre d'analyse, il nous faut d'une part identifier la nature de la relation interactive explicitée par *mieux* ou *pire/pis*, ensuite déterminer le statut hiérarchique de l'acte porteur du connecteur. Or il semble que la réponse à ces deux questions ne soit pas uniforme en l'espèce, il va nous falloir distinguer plusieurs cas, selon la nature des enchaînements opérés par ces marqueurs, portant tantôt sur le dire, et tantôt sur le dit.

### 2.1. Connecteur argumentatif: l'enchaînement sur le contenu

L'usage en quelque sorte standard de *mieux* connecteur – pris ici comme terme générique pour les trois formes –, est celui de marqueur argumentatif « sériel », pour ainsi dire. Entendons par là qu'il est nécessairement précédé d'un autre argument sur lequel il renchérit grâce à son sémantisme intrinsèque de comparatif de supériorité. A un « dit »  $p$  précédemment apporté en appui à une assertion, *Mieux*:  $q$  donne une suite qui est aussi un renforcement,  $q$  étant censé constituer un comble de  $p$ , son dépassement – toujours en vertu de son sens initial. Dans les termes de Ducrot 1980, on dirait que si  $p$  est un argument en faveur de la conclusion  $r$ ,  $q$  est présenté comme un argument « plus fort » en faveur de cette même conclusion. Il s'agit donc bien d'un renforcement dans tous les cas, comparatif de supériorité oblige, mais cet accroissement peut s'inscrire dans une échelle orientée aussi bien vers le meilleur que le pire, ainsi que le montrent les deux exemples suivants :

(14) Alors la seule solution est de leur rendre la vie impossible à ces archaïques : avant, ils pouvaient acheter une carte Orange dans n'importe quel guichet ; désormais, le nombre de guichets où il est possible de s'en procurer se restreint comme peau de chagrin. Mieux : on fourgue à ces mauvais Français des cartes Orange mal foutues, qui se démagnétisent beaucoup trop vite, ce qui les oblige à les changer « trois ou quatre fois par mois » (« 20 minutes », 11/6). CE 30/07/08

(15) Ma mère aurait cru voir le diable. Pire : ce diable était son enfant. J. Malègue, 1933

Dans (14), le premier argument apporté à l'appui de la conclusion  $r$  – la seule solution est de leur rendre la vie impossible à ces archaïques – est  $p$  : « le nombre de guichets où l'on peut se procurer une carte Orange se restreint ». Le scripteur en ( $r$ ) ajoute avec  $q$  « les cartes en question, défectueuses, doivent être changées plus souvent qu'autrefois ».  $Q$  va dans le même sens que  $p$  (tend à la même conclusion), et  $q$  paraît en fin de parcours, dans la position rhétoriquement marquée comme déterminante. Son sens originel de comparatif de supériorité inscrit nécessairement mieux dans une suite argumentative co-orientée et graduée, le connecteur est à la fois sériel et cumulatif. Au fond, il n'est d'ailleurs pas si sûr que l'argument marqué par *mieux* soit intrinsèquement « plus fort », mais venant à la suite du précédent, il s'inscrit dans un mouvement ascendant qui est au principe même de la gradation. C'est pourquoi le terme de « sériel » semble propre à caractériser le connecteur comme marqueur d'étape dans une ascension argumentative « irrésistible ». L'ordre, au sens mathématique, est plus déterminant que le poids effectif (i.e. argumentatif), car c'est lui qui conditionne l'apparition du marqueur.

Le scripteur est-il favorable à l'escalade décrite dans (14) ? Certainement pas, et il est clair que les faits qu'il énumère pour montrer combien la vie du partisan de la carte Orange est devenue difficile à Paris ne recueillent pas son approbation. En toute logique, il aurait donc pu (ou dû) utiliser *pire* pour indiquer cet accroissement dans le négatif, comme le fait l'auteur de (15) pour coller à l'échelle de valeur de l'énonciateur du jugement, à savoir sa mère. Celui de (14) a pourtant choisi mieux, à l'inverse

de celui de (15) et pour exprimer la même chose : le comble d'un état de chose jugé défavorablement. En contexte argumentatif, les antonymes *mieux* et *pire* s'équivalent donc quant à l'expression d'une progression ascendante, tandis que le sème axiologique dont ils sont en principe porteur (pôle + ou -) peut être neutralisé. Comme dans le couple *jour/nuit* jadis analysé par Genette (1969), on peut dire que le terme neutralisé du couple de marqueurs est *mieux*, car il peut être utilisé en contexte négatif, tandis que *pire*, davantage marqué quant à sa polarité, est moins interchangeable, sauf effet rhétorique d'antiphrase<sup>3</sup>. A. Berrendonner suggère cependant que les deux marqueurs pourraient ne pas opérer sur le même type d'objets : *mieux* (= « il y a mieux pour étayer ma conclusion »), signale une gradation de la force argumentative de l'énonciation, tandis que *pire* ne dénote qu'une gradation qualitative de fait (= « il y a quelque chose de moins bon »), laquelle est exploitable argumentativement, mais seulement selon une orientation négative. Toujours est-il que les locuteurs semblent avoir conscience de cette bipolarité, comme en attestent les marquages dédoublés, et stricto sensu anti-orientés, suivants :

(16) Cette dépendance existe, je l'ai rencontrée. Mieux, ou pire, je l'ai vécue. Elle m'a creusée au silex, habitée quelque temps de ses brûlures, corps et esprit. G. Halimi, 1988

(17) Les yeux de monsieur Haas semblaient même répondre à d'autres questions que se posait intimement Abel, et peut-être encore à d'autres qu'il ne se posait pas. Mieux, pis, ce regard lui parut circonscrire d'un seul coup et à jamais l'espace de compréhension, voire l'espace d'existence qui lui étaient accordés, J. Echenoz, 1979

Marqueurs d'un *nième* argument apporté à une conclusion *r*, les connecteurs de la famille *mieux/pire* introduisent donc un constituant dit « subordonné » dans la structure hiérarchique du discours, en ce sens que sa suppression ne porterait pas atteinte à la structure globale de l'intervention (Roulet 1999, 45 ; 2001, 55). Ce rôle subordonné du constituant introduit par le marqueur est illustré par l'exemple suivant :

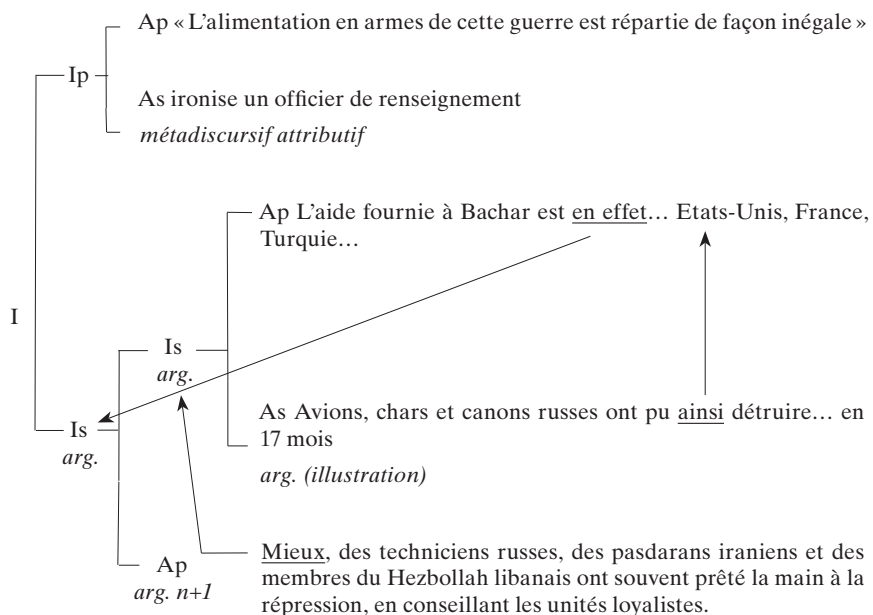
(18) « L'alimentation en armes de cette guerre est répartie de façon inégale », ironise un officier de renseignement. L'aide fournie à Bachar par son ami Poutine est en effet incomparablement supérieure à celle accordée aux insurgés par une coalition hétéroclite : monarchies pétrolières sunnites, Etats-Unis, France, Turquie... Avions, chars et canons russes ont pu ainsi détruire des quartiers de Damas, de Homs et d'Alep sans jamais avoir manqué de munitions en dix-sept mois. Mieux, des techniciens russes, des pasdarans iraniens et des membres du Hezbollah libanais ont souvent prêté la main à la répression, en conseillant les unités loyalistes. CE 8/8/12

L'acte principal de cette séquence est fourni par la citation de l'espion, assertion délivrée sous forme de litote et à laquelle le journaliste apporte un premier argument marqué par *en effet*, qui pointe la supériorité matérielle de l'aide fournie à Bachar

<sup>3</sup> Une « vraie » comparaison nous permettra d'illustrer l'utilisation antiphrastique (et dans le cas précis hyperbolique) de *pire* : Pierre regarde la silhouette s'éloigner. Même quand elle marche, on dirait qu'elle danse. Pire que séduisante. A. Bois, 2009.  
À l'inverse, utilisé en contexte négatif, *mieux* ne produit pas d'effet d'antiphrase, raison pour laquelle on peut le traiter en terme non marqué.

El Hassad. *Mieux* poursuit sur cette lancée en évoquant le pendant humain de cette assistance, le soutien « militaire » dont bénéficie le président syrien. Les deux arguments sont des constituants dont le statut hiérarchique (subordonné) et la fonction textuelle (relation argumentative) sont explicités par leur connecteur respectif, tandis que *mieux* ordonne également les arguments l'un par rapport à l'autre. Une telle analyse correspondrait alors à la structure hiérarchique suivante de ce fragment :

Structure hiérarchique de l'exemple (18)<sup>4</sup>



N'a été envisagée jusqu'ici que la situation de *mieux* connecteur intégré dans le paragraphe, mais il en existe une autre, moins répandue peut-être mais tout aussi intéressante, où *mieux* s'insère en tête de paragraphe. S'il semble que cet autre emploi découle du précédent quant à ses instructions sémantiques, il s'en distingue néanmoins pour ce qui est de la portée du marqueur. Vu sa position, celui-ci tend en effet à concerner tout le paragraphe, et non plus un segment limité à une ou deux phrases graphiques. L'exemple suivant, traitant du Vatican, illustre cette portée longue du marqueur qualitatif, car le poids subjectif attaché à l'adjectif évaluatif *décoiffant* semble vraiment concerner la totalité du second paragraphe :

<sup>4</sup> Les flèches tentent de représenter la portée des connecteurs : *en effet* pourrait concerner l'ensemble de la séquence marquée *Is* au plus haut niveau hiérarchique, tandis que les deux autres connecteurs auraient une portée inférieure, limitée à l'articulation locale entre arguments successifs. Rappelons que *A* désigne un acte discursif dans le modèle hiérarchique genevois, c'est l'unité minimale du module hiérarchique (Roulet et. al. 2001, 67), *I* est une intervention, *p* indique que le constituant est principal, et *s* qu'il est subordonné au plan textuel (*Ibid.*, 55).

(19) Une caricature en modèle réduit de la police d'un état totalitaire, qui écoute les conversations privées ou effectue des perquisitions et des filatures sans contrôle.

Plus décoiffant : la divulgation d'une partie de la comptabilité pontificale montre que Benoît XVI fait, à sa manière, commerce de son corps. Ainsi, les billets de faveur qui donnent le droit de lui tenir la main quelques instants et de lui baiser l'anneau après l'audience hebdomadaire sont toujours donnés en échange d'une obole. D'après l'auteur, le chiffre d'affaires de ces séances de baisemain tournerait entre 40 000 et 150 000 euros par jour. Mieux qu'une péripatéticienne du Trastevere... CE 29/8/12

En contexte narratif, le *mieux* initiateur de paragraphe, tout en maintenant la ligne principale du récit et les conclusions auxquelles il est censé faire aboutir, peut indiquer un changement de perspective, de personnage focal par exemple :

(20) Problème : Dodd, au début, ne voit rien. Les agressions de citoyens américains – tous ceux qui ont le malheur de ne pas lever le bras droit dans les rues quand paradedent les SA en chemise brune – le tracassent bien un peu. Mais, comme dans toutes les chancelleries occidentales, la mise sous tutelle de l'Allemagne par les Nazis ne fait pas vraiment peur. Les mises en garde, comme ce télex du consul américain de Stuttgart qui note une augmentation sensible de la production d'armes et considère que « l'Allemagne se prépare à une nouvelle agression à grande échelle contre d'autres pays », sont traitées par le mépris. Hitler est un dingue. La baudruche finira par se dégonfler.

Mieux, la fille de l'ambassadeur compte beaucoup d'amis et de petits amis chez les dignitaires nazis. Elle s'enthousiasme, dans ses lettres, pour la « renaissance palpitante de l'Allemagne » et déplore « les reportages et les méfaits évoqués dans la presse, des exemples isolés, exagérés de la part de gens aigris, à l'esprit étroit ». Hitler, qu'elle croise, lui semble « un adolescent timide [plus] qu'un dictateur inflexible ». En l'occurrence, l'ado est du genre susceptible. CE 7/11/12

ou bien encore enclencher une nouvelle étape narrative inscrite dans la même trame argumentative – en l'occurrence la propension du personnage à faire cavalier seul dans cette brève intitulée *Lionel, un bon camarade* :

(21) Les trois mois de travaux de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique (RDVP, dans le jargon gouvernemental) n'ont pas été une partie de plaisir.

En bon « austère qui se marre », Lionel Jospin a beaucoup travaillé en solitaire. Ainsi, il n'a convié aucun membre de la commission à participer aux nombreux entretiens qu'il a eus avec les huiles de la République.

« Il avait même du mal à nous dire qui il voyait ! » se souvient l'un d'entre eux.

Mieux, lorsque l'ex-Premier ministre est venu, le 9 novembre, remettre son rapport à Hollande, il avait prévu de s'y rendre seul et de tenir seul une conférence de presse. Devant les protestations des uns et des autres, il a finalement dû se résoudre à accepter leur présence, tant à l'Elysée que devant les journalistes.

Bonjour le sens du collectif ! CE 14/11/13

A nouveau, encore que rien ne s'oppose en principe à ce que *pire* apparaisse dans cette position initiale de paragraphe, les exemples font défaut. Même lorsque le marqueur s'inscrit dans une gradation négative comme à l'évidence en (20) et (21), le connecteur préféré reste *mieux*.

## 2.2. Connecteur reformulatif: l'enchaînement sur l'expression

On n'a cependant pas fait le tour de *mieux* connecteur tant que n'a pas été envisagé un autre emploi, clairement métalinguistique celui-là, à la différence du précédent qui portait bien sur le « dit » et renchérisait sur des faits, non sur leur expression. Il n'en est probablement plus de même avec cet autre mieux :

(22) Mais en avait-il jamais porté depuis ? Elle lui donne l'air, convenable, d'un Monsieur. Ce que l'on appelait, autrefois, un Monsieur. Notaire. Mais parisien. Mieux : colonel en retraite. C. Mauriac, 1975

Clairement, il ne s'agit pas ici pour le scripteur de valoriser le colonel en retraite par rapport au notaire parisien, mais de se prononcer sur l'adéquation d'une manière de dire, en l'occurrence d'une comparaison : la seconde est jugée plus adéquate que la première, proposée en correction de celle-ci, en remédiation d'une première formulation jugée a posteriori inadaptée, moins satisfaisante en tout cas que la seconde. (22) progresse d'ailleurs entièrement de la sorte, par rebonds correctifs, à partir de l'assertion initiale « Elle lui donne l'air, convenable, d'un Monsieur », dont l'item final va donner lieu à plusieurs remédiations en ricochet :

Elle lui donne l'air, convenable, d'un Monsieur.

Ce que l'on appelait, autrefois, un Monsieur.

Notaire.

Mais parisien.

Mieux : colonel en retraite.

*Mieux* est ici un marqueur qui substitue à la remédiation antécédente, elle-même articulée en deux mouvements périodiques, une meilleure désignation : « colonel en retraite » est finalement préféré à « notaire », même parisien. On passe alors à un autre type de relation argumentative, la reformulation. Dans le modèle hiérarchique genevois, une relation interactive de reformulation constitue toujours l'acte principal relativement au précédent, puisqu'en quelque sorte il l'efface pour le remplacer, à l'oral en tout cas, tandis que l'écrit cherche à imiter ce caractère improvisé de l'oral en laissant affleurer ces approximations successives dans la recherche de la bonne expression. Il est vrai qu'à l'écrit, le fait de conserver la version initiale tend à faire se cumuler les informations qu'apportent les formulations successives, comme le signalait aussi C. Blanche-Benveniste.

Plusieurs indices tendent à prouver que le connecteur de reformulation se distingue du connecteur argumentatif, bien qu'ils soient à l'évidence parents. Pour commencer, avec lui il est possible d'insérer *dit* après *mieux* ou de remplacer *mieux* comme *pis/pire* par plus *précisément/justement/exactement*, ce qui montre bien son caractère métalinguistique. Par ailleurs, on observe la portée généralement plus courte du connecteur de reformulation, qui concerne des constituants de la phrase (mots isolés, SN ou SP) inférieurs à la proposition, contrairement à ceux que mettait en rapport le connecteur argumentatif vu auparavant (cf. 2.1).



Les exemples suivants illustrent la portée courte du connecteur *mieux*, articulant une reformulation de syntagme, voire plusieurs reformulations successives en (24) :

(23) Le temps, c'est notre champ de bataille, à nous. Mieux, c'est notre allié. P. Bourget, 1915

(24) Arnauld, un syllogisme vivant ; bien mieux, un syllogisme casqué, hérissé, ne craignant personne, décidé à vaincre par tous les moyens. Mieux encore, un syllogisme religieux et même dévot. H. Bremond, 1920

(25) Au vatican comme à la cour, au tribunal, à son bureau, en famille, à table, partout, lucide, puissant, irréfutable, satisfait, immobile. Une force. Mieux, un poids. non pas force agissante, mais force inerte, qui pèse. Un ensemble parachevé, un total. Un monument. R. Martin du Gard, 1928

(26) J'aime beaucoup travailler aux définitions. Une bonne définition doit être difficile à trouver mais, une fois trouvée, elle doit être très simple. Mieux : unique. Et c'est dur de construire une bonne définition. G. Perec, 1979

Ci-après un cas où *mieux* marque cette fois une reformulation de proposition :

(27) Jamais Vallès n'imagine qu'il eût pu ne pas naître en 1832. Mieux, il est probable qu'il l'a aimée passionnément, son époque, et qu'elle a été en somme sa seule épouse, implacable et furieuse. (Préface à L'Enfant, in Frantext)

De (22) à (27), la substitution par *plus* + adv d'énonciation proposée ci-dessus est possible. Par ailleurs, et aussi étrange que cela puisse paraître, l'instabilité subsiste entre *mieux* et *pire*, quoique le connecteur indique une opération de reformulation, c'est-à-dire de remédiation, en principe orientée vers un mieux-dire. Il n'empêche que ce mieux-dire, s'il est orienté négativement, peut être marquée par *pire* en lieu et place de *mieux*, d'où un connecteur de reformulation paradoxal, qui marque le degré élevé d'adéquation (versant mélioratif) dans une polarité négative (versant péjorant). On placerait ici l'exemple (7), outre les suivants.

*Pis/pire* connecteurs reformulatifs :

(28) Mais il savait désormais qu'elle ne débouchait sur rien. Pis : sur la catastrophe. J. d'Ormesson, 1974

(29) Après plusieurs semaines de retraite et de méditation, j'ai donc pris le parti de rompre avec la vie que j'ai menée jusqu'ici. Non que cette vie soit effectivement coupable. Pis encore : morte. G. Duhamel, 1927

(30) – Vous ne me demandez pas des nouvelles de votre père ?

Elle l'interrogea des yeux.

– Fatigué. Très fatigué. Pis même : usé. L'hiver a été dur pour lui, l'hiver et... sa main se ferma. M. Arland, 1929

### 2.3. Ambiguïtés

Il arrive cependant qu'une hésitation se fasse jour entre les enchaînements sur le dire (2.2) et ceux sur le dit (2.1). Ainsi de (31), où l'on peut aussi bien insérer *il y a mieux* (argument supplémentaire et plus fort) que *pour mieux dire* (reformulation) à la place de *mieux*.

(31) Revenant prendre souffle, il le perdit incontinent à la vue de la couturière en maillot. Antoine comprit aussitôt pourquoi Ingrid Bergman n'avait jamais manifesté le désir d'être présentée à Popeline, craignant sans doute d'y trouver un valable motif de suicide, tant la plastique de la ressortissante de machine à coudre était sensationnelle. Mieux : si la Vénus de Milo avait disposé de ses mains, elle s'en fût voilé la face de honte. C'est tout dire. R. Fallet, 1951.

Cette hésitation paraît en réalité inhérente au contexte rhétorique de l'hyperbole, qui semble indifféremment pouvoir consister aussi bien en une accumulation d'arguments de plus en plus « forts » qu'en un choix d'expressions de plus en plus marquantes, ainsi :

(32) Non, vraiment, tout cela n'est pas sérieux. Georges, tu m'inquiètes. Pis encore, tu m'effraies. Je te le dis solennellement: il est temps que tu prennes conscience de ton désastre, et que tu en tires les conclusions qui s'imposent. J. Dutourd, 1967.

On aurait ici bien du mal à décider si la gradation d'*inquiéter* à *effrayer* est localisée dans l'esprit du locuteur, d'abord « inquiet » puis finalement « effrayé », ou si elle ne vise qu'à expliciter de plus en plus proprement son sentiment : il ne serait pas seulement « inquiet », mais bel et bien et tout compte fait « effrayé ». La nuance existe, mais elle semble neutralisée, reléguée au second plan par le mouvement ascensionnel qui affecte de toute façon le discours et qui touche indifféremment les mots et les choses au point qu'il serait plutôt conjectural et peut-être même contre-productif de trancher en fin de compte entre les deux lectures :

(33) moi, ma religion est faite : je ne crois pas Panchaud malhonnête - enfin pas plus malhonnête qu'il ne sied dans une assemblée de voleurs - mais c'est un chimérique. Pire : un malchanceux. F. Chandernagor, 1995

(34) La désolation de ces retours est la plus basse douleur que je connaisse. C'est un suicide. Pire, c'est une dégradation. Le poète trahit la poésie, sa seule maîtresse... M. Havet, 1922.

Au plan hiérarchique, et autant que faire se peut, on s'efforcera cependant de distinguer entre les diverses valeurs de *mieux* et de *pire*, car elles conditionnent des fonctionnements et des enchaînements discursifs différents, entre lesquels il arrive le plus souvent qu'elles aident à trancher et qu'elles permettent aussi, parfois, d'expliciter. Ainsi *mieux* argumentatif est-il fort proche dans ses effets du connecteur paradigmatissant *même*, dont il se distingue cependant par la contrainte de la position initiale détachée, alors que *même* est plus facilement intégré. Quant à *mieux* reformulatif, on pourrait le traiter comme une ellipse de « Je dirais même mieux », dont la différence d'usage avec « Je dirais même plus » resterait cependant à approfondir.

## Références bibliographiques

- Berrendonner, Alain, 1983. « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- Blanche-Benveniste, Claire, 1990. *Le français parlé*, Paris, CNRS éditions.
- Chevalier, Jean-Claude / Arrivé, Michel / Blanche-Benveniste, Claire / Peytard Jean, 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Combettes, Bernard / Kuyumcuyan, Annie, 2010. « De la quantité à la qualité : sur deux marqueurs argumentatifs du français moderne, dans *la mesure où et pour autant que* », *Actes du second Congrès mondial de linguistique française*, <http://www.intelligence.eu/>
- Ducrot, Oswald, 1980. *Les Échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- Ducrot, Oswald *et al.* 1980. *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Fuchs, Catherine, 1999. « *Encore plus belle/plus belle encore* : variations sur l'équilibre de l'énoncé », *La thématization dans les langues*, Claude Guimier, Berne, P. Lang.
- Genette, Gérard, 1969. « Le jour, la nuit », *Figures* II, 101-122, Paris, Seuil, « Points ».
- Groupe de Fribourg, 2013. *Grammaire de la période*, Berne, P. Lang.
- Roulet, Eddy, 1999. *La description de l'organisation du discours*, Paris, Didier.
- Roulet, Eddy *et al.* 1985. *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.
- Roulet, Eddy *et al.* 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, P. Lang.



# Rendements textuels du plus-que-parfait français et de son homologue espagnol

## 0. Introduction

Partant des différences dans la fréquence d'emploi de deux temps à première vue analogues, le plus-que-parfait (*avais chanté*) et le pretérito pluscuamperfecto (*había cantado*) de l'indicatif, la présente contribution s'interroge sur les raisons du choix de ces temps en français et en espagnol. Remettant en question les explications habituelles fondées sur la « lourdeur » du pluscuamperfecto (cf. *infra*, 1.2), la présente étude se propose d'exploiter des pistes évoquées ailleurs (Barbazan 2006, Barceló/Bres 2006, Weinrich 2001) et de présenter une approche textuelle de la question, permettant de mieux cerner la portée des « substitutions » récurrentes de plus-que-parfaits – essentiellement par des pretéritos indefinidos (*cantó*) ou imperfectos (*cantaba*). Il s'agira de montrer, à partir de l'analyse de traductions français-espagnol / espagnol-français, que la clef du problème se situe au niveau du plus-que-parfait français, qui est apte à remplir des fonctions plus vastes que le pluscuamperfecto – certaines de ces fonctions résultant, entre autres, de l'apparition de « nouveaux usages » du passé composé dans la littérature contemporaine qui semblent aussi élargir la gamme des emplois du plus-que-parfait.

## 1. Plus-que-parfait vs prétérito pluscuamperfecto : convergences et divergences

### 1.1. Convergences

Sur le plan aspectuel,<sup>1</sup> le plus-que-parfait (PqP) et le prétérito pluscuamperfecto (PcP) partagent les traits [-incidence]<sup>2</sup>, et [+extensif]<sup>3</sup> (Barceló/Bres 2006, 80). Le recul du passé antérieur (*eut canté*) et du prétérito anterior (*hubo cantado*) a troublé la transparence morphologique du PqP et du PcP. En effet, d'une part, ils peuvent désormais se comporter comme formes composées d'un imparfait (I.I.)/prétérito imperfecto et en hériter alors le trait [-incidence], ce qui, en combinaison avec le trait [+extensif], leur permet de focaliser alors le résultat d'un événement ou processus. D'autre part, ils peuvent tous deux faire figure de formes composées d'un passé simple (PS) / prétérito indefinido, assumer alors le rôle du passé antérieur / prétérito anterior et perdre le trait [-incidence] de l'auxiliaire utilisé (Barbazan 2006, 103sq. et García Fernández 2008, 364). Ce nuancement aspectuel est particulièrement palpable avec les verbes à mode d'action téléique (Riegel/Pellat/Rioul 2009, 547) et peut être mis en valeur en espagnol à l'aide de la construction alternative *tenía cantado* (García Fernández 2008, 367). Par conséquent, le plus-que-parfait *avait chanté* peut être employé en incidence – par exemple dans un récit d'actions ayant eu lieu dans un passé antérieur, narrées en incidence (cf. *Il avait chanté, dansé, insulté l'auditoire avant de regagner sa place. À présent il était calmement assis...*) –, ou, grâce aux traits [-incidence] (de l'I.I. de l'auxiliaire) et [+extension] (du PqP), la forme composée peut accentuer le résultat d'une action passée et accomplie<sup>4</sup> dans des exemples du type *Il avait (déjà) chanté quand Anne arriva dans la salle*. Ce dernier exemple est traduisible en espagnol par *Tenía cantado (ya), cuando Ana llegó a la sala*, où la périphrase

<sup>1</sup> Nous utiliserons la terminologie privilégiée par Barceló/Bres (2006) pour la description de la « dimension aspectuelle » – laquelle « concerne le temps interne[...], à savoir le temps présupposé par le procès, qui, suivant les langues, pourra être représenté par les temps verbaux, avant son début, à son début, dans son cours, à sa fin, au-delà de sa fin, singulativement, itérativement... » (ibid., 12).

<sup>2</sup> Le trait « incidence » désigne une représentation du temps interne « dans son cours », par opposition à une représentation « globale » de celui-ci. Cette terminologie est qualifiée par Barceló/Bres (2006, 14) de plus « pertinente », étant donné qu'elle permet de mieux « appréhender la distinction PA [Passé antérieur] / PqP » (ibid.). Selon les écoles, ce sont les dénominations « global / sécant », « perfectif / imperfectif » ou « cursif / non-cursif » qui sont utilisées – cf. à ce propos, parmi beaucoup d'autres, ibid., 13 sq. et Barbazan 2006, 87, note 67).

<sup>3</sup> Ce trait [+extension], qui caractérise toutes les formes composées des temps de l'indicatif, forme une dichotomie avec le trait [+tension], « [...] les formes simples représent[ant] le temps interne au procès dans sa tension, entre bornes initiale et terminale, alors que les formes composées représentent le temps interne au procès à partir de la borne terminale atteinte, soit en extension[...]. » (Barceló/Bres 2006, 13). Selon les écoles, l'on retrouve les termes « accompli » ou « transcendant » pour « extensif » et les termes « inaccompli » ou « immanent » pour « tensif » (cf. Riegel/Pellat/Rioul 2009, 519 sq.).

<sup>4</sup> Ce qui correspond à « perfektisch » dans la terminologie allemande, ou « perfecto » dans la terminologie espagnole.

verbale *tener* + participe passé permet de mettre en relief le sémantisme présent dans : *Había cantado (ya), cuando Ana llegó a la sala.*

Un autre point commun est le trait [+passé], inhérent aux PqP et PcP, qui ancrent les événements, etc. dans le passé, et ce, de façon < médiatisée >, vu qu'ils impliquent toujours un repère explicite (forme simple) ou implicite, conformément au trait [+anaphorique] qu'ils partagent également (Barceló/Bres 2006, 80sq.).

### 1.2. Divergences

Les différences de fréquences d'emploi sont significatives. Les grammaires contrastives les expliquent ainsi : « [l']espagnol aime peu les formes lourdes de la conjugaison, *i. e.* les temps composés, et les remplace par les temps simples chaque fois que le sens ne doit pas en souffrir » (Bouzet 1990, 220) ; il y a donc substitution « par souci d'allègement » (Coste / Redondo 1998, 416). Les formes simples en question sont, dans l'ordre de fréquence, le prétérito indefinido (*cantó*), le prétérito imperfecto (*cantaba*) et le subjuntivo imperfecto (*cantara*). Selon les auteurs (*cf. ibid.*), les substitutions concernent essentiellement les subordonnées dans lesquelles le PcP, déjà présent dans la principale, serait superflu. De telles substitutions sont facilitées, dans le système de la langue espagnole, par le spectre plus large du prétérito indefinido lorsqu'il s'agit d'exprimer une antériorité par rapport à un autre indefinido dans des phrases du type :

(1) « Los pasajeros bajaron del avión que aterrizó. » (Lhafi 2012, 53)

En français, si notre « expérience du monde » (Bres 2003, 108) le permet, de telles « régressions » (*cf. aterrizó* par rapport à *bajaron*) ne sont certes pas interdites au PS, mais elles sont freinées par les « fortes affinités [du PS] avec l'ordre progressif » (*ibid.*, 111).

Nous avons montré ailleurs (Lhafi 2012, 118-142) que ni le nuancement des valeurs aspectuelles mentionnées ci-dessus ([+incidence/-incidence]), ni la mise en rapport directe avec une forme simple (principale/subordonnée) ne livrent des explications satisfaisantes aux nombreuses substitutions (PqP → forme simple ou forme simple → PqP) observées dans les traductions. Nous avons alors opté pour une approche textuelle et esquissé une catégorisation comprenant cinq sous-catégories – deux à orientation 'traditionnelle' (facteurs : résolution d'ambiguïté nécessaire → PcP ; absence d'ambiguïté substitution) et trois à orientations 'énonciatives' (facteurs : mode d'énonciation et point de vue) et 'textuelle' (facteur : temps textuel). C'est sur cette dernière catégorie que se concentre le présent article.

## 2. Organisation du temps textuel et rendements du PqP et du PcP

### 2.0. Remarques préliminaires

Si l'on consulte les textes de référence, l'on s'étonne parfois du peu de pages consacrées au PqP – ou, parfois, du non-suivi de pistes intéressantes (Barceló / Bres 2006, 100) :

« Le PqP [...] est en pleine force de l'âge et se sent – sans l'afficher – une âme de conquérant : après avoir presque supplanté le PA, il joue loyalement et à la perfection les seconds rôles du PS, du PC ou de l'IMP, tout en se risquant parfois à tenir leur partie, à leur insu et pour le plus grand bonheur des amoureux de la temporalité verbale. »

Ne serait-il pas possible (et plus conforme à l'économie du système langagier) d'aller plus loin dans la réflexion et de se demander (1) quels effets de sens le PqP permet par rapport à ses concurrents, (2) si, en cas de remplacement par un autre temps, il y a vraiment simple substitution sans nuancement de sens ou (3) s'il ne s'agit pas plutôt d'un élargissement des fonctions du PqP ?

Le passé composé (PC) nous livre des solutions. Barceló / Bres (2006, 153) proposent une description de celui-ci, qui met en avant le trait [+extensif] et qui rejette le trait [+passé] pour le PC qualifié de [+neutre]. Sur le plan morphologique, il semble peu pertinent de soutenir l'absence du trait [+passé] pour le PqP qui se forme sur un auxiliaire à l'I.I., comprenant lui-même le trait [+passé]. Par contre, l'exploitation du trait [+extensif] s'avère fructueuse pour le PqP, si l'on élargit la portée de la citation suivante au PqP :

« Ce n'est donc pas le PC qui, par lui-même, inscrirait dans le temps, et donnerait l'instruction temporelle [+ passé] dans ce type d'occurrence. La valeur de temps du passé [...] est un effet résultatif, donc à situer au niveau discursif : il est le produit de l'interaction entre la demande du PC d'un point à partir duquel construire la représentation extensive, et de l'offre du cotexte qui, dans le cas de ces occurrences, ne propose pas de point explicite, ce qui conduit à inférer que ledit point est celui du nunc de la parole. » (*ibid.*)

L'autonomisation du PqP en tant que « superpassé » (Engel 2002, 7) a déjà été décrite et justifiée à partir des nouveaux emplois du PC dans des contextes passés qui rendent l'utilisation du PqP nécessaire pour signifier une rupture nette avec le moment de l'énonciation (*ibid.*). Nous proposons, du moins pour les récits à la première personne, une explication alternative de l'utilisation du PqP en l'absence d'une forme simple explicite par rapport à laquelle l'anaphore pourrait se construire : dans ces cas-là, la recherche d'un tel point de référence n'aboutissant pas, nous inférons que le moment de référence est le « nunc de la parole » et que l'emploi du PqP souligne l'importance des faits narrés pour le narrateur<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> La sous-catégorie 3 évoquée ci-dessus fera l'objet d'un article ultérieur.



## 2.1. Corpus

Notre étude et la catégorisation qui en découle se basent sur un corpus littéraire, composé d'originaux français et espagnols et de leur(s) traduction(s) respective(s). Les textes choisis<sup>6</sup> ont en commun l'utilisation du PC *comme temps de narration* et permettent ainsi l'analyse des éventuelles répercussions des 'nouveaux' emplois du PC sur le PqP. Il est important de souligner que les emplois modernes du PqP sous analyse vont de pair avec une élaboration textuelle minutieuse, ce qui, d'une part, justifie le choix de textes littéraires et, d'autre part, exclut les productions orales spontanées.

### 2.2. Le rôle du marquage des « bornes internes » en français et en espagnol

Dans une perspective psycholinguistique, M. Barbazan (2006) décrit le rôle des temps verbaux dans la genèse du texte. Selon elle (*ibid.*, 53), « [la] temporalité du texte est intimement liée à la construction de sa cohérence interne », laquelle facilite le traitement cognitif. Dans cette optique, les temps sont utilisés tels des « signaux » guidant le lecteur, en lui indiquant si une séquence textuelle perdure, se ferme ou s'ouvre. Cette approche est fructueuse, car elle relativise les critiques envers la théorie de Weinrich, en montrant que les temps verbaux participent à la construction de ce que Weinrich (2001, 71) appelle « Textzeit », le 'temps textuel' – et non à la construction du 'temps de référence'. Nous élargirons les réflexions de M. Barbazan (2006, 74 et 64) au PqP.

#### 2.2.1. Le PqP comme marqueur de cohésion entre deux bornes

##### 2.2.1.1. Passages au discours indirect (DI) / discours indirect libre (DIL)

Dans les passages au DI ou au DIL introduits par un PC, le PqP est utilisé de façon systématique au sein de la séquence textuelle. Dans ces passages, l'I.I., qui, en soi, sans le soutien d'autres moyens linguistiques, ne peut faire figure de borne interne, peut co-occurrencer avec des PqP, sans aucunement nuire à la cohésion du passage et à la mise en valeur de la cohérence du texte.

- (2) [332] « Il a voulu savoir si c'était par hasard que je n'**étais** pas **interven**u quand Raymond **avait gîlé** sa maîtresse, par hasard que j'**avais servi** de témoin au commissariat, par hasard encore que mes déclarations **s'étaient révélées** de pure complaisance. Pour finir, il a demandé à Raymond [...]. » : « Quiso saber si era por casualidad que yo no **había intervenido** cuando Raimundo **abofeteó** a su amante; por casualidad que yo **había servido** de testigo en la comisaría; por casualidad aun que mis declaraciones con motivo de ese testimonio **habían resultado** de pura complacencia. Para concluir preguntó

<sup>6</sup> L'Étranger et Le Mythe de Sisyphe (respectivement deux traductions) d'A. Camus; La Télévision et L'Appareil-photo (respectivement une traduction) de J.-Ph. Toussaint; Rabos de lagartija de J. Marsé (une traduction); Le Monde de Sophie et El Mundo de Sofía, traduits du norvégien, à titre vérificatif (cf. références complètes in: Lhafi 2012, 199sq.).

a Raimundo [...]» (*L'Étranger*, del Carril) / «**Preguntó** si por azar yo no **había intervenido** cuando **abofeteó** a su amante, si por azar **había testimoniado** en la comisaría, si por azar también mis declaraciones **eran** de puro favor. Por último **preguntó** a Raymond [...]» (*L'Étranger*, Valente)<sup>7</sup>

Dans cet exemple, le passage au DI est introduit par le PC *a voulu (savoir)*, qui signale le début d'une nouvelle séquence (cf. 2.2.2). Cette séquence sera fermée par le PC *a demandé*, introduit par le groupe prépositionnel *Pour finir*. À l'intérieur de la séquence, le PqP est utilisé de façon suivie. Dans une perspective temporaliste, le PqP se justifie certes par la concordance des temps, le verbe introducteur figurant au PC. Mais le PC aurait été une alternative au PqP, ce qui, sur le plan cognitif, aurait toutefois brouillé les pistes. L'utilisation systématique du PqP (comme marqueur de cohésion) a l'avantage de signaler en surface l'existence d'une cohérence interne pour une séquence textuelle donnée. Ce signalement en surface disparaît dans les traductions espagnoles qui insèrent, au sein de la séquence, des prétérits indefinidos (*abofeteó*) faisant écho aux verbes introducteurs (*Quiso, preguntó*). L'alternance des formes simples et composées affaiblit la cohésion de la séquence concernée et rend l'interprétation de la cohérence interne plus difficile.

### 2.2.1.2. Séquences narratives (souvenir, anecdote)

Intimement liées aux séquences décrites sous 2.2.1.1, mais différentes de par leur caractère narratif (il s'agit plus de raconter un souvenir ou une anecdote que de reproduire le discours d'autrui), les séquences textuelles dont il est question à présent confirment le rôle du PqP en tant que « signal » de la cohérence interne d'un passage donné. Les souvenirs narrés sont typiquement introduits par d'autres moyens linguistiques détachant de l'histoire principale le passage concerné. Dans cette « digression », l'emploi du PqP (marqueur de cohésion) permet de souligner la cohérence interne :

- (3) [392–395] « Je **me suis souvenu** dans ces moments d'une histoire que maman me racontait à propos de mon père. Je ne l'**avais** pas **connu**. Tout ce que je connaissais de précis sur cet homme, c'était peut-être ce que m'en disait alors maman : il **était allé** voir exécuter un assassin. Il était malade à l'idée d'y aller. Il l'**avait fait** cependant et au retour il **avait vom**i une partie de la matinée. Mon père me dégoûtait un peu alors. **Maintenant** je **comprends**, c'était si naturel. » : « **Recordé** en esos momentos una historia que mamá me contaba a propósito de mi padre. Yo no lo **había conocido**. Todo lo que sabía de concreto sobre ese hombre era quizá lo que me decía mamá. **Había ido** a ver ejecutar a un asesino. Se sentía enfermo con la simple perspectiva de ir. **Fue**, sin embargo, y al regreso **había estado vomitando** parte de la mañana. Mi padre me producía un poco de repugnancia entonces. **Ahora comprendo** que era tan natural. » (*L'Étranger*, del Carril)

<sup>7</sup> Nous utilisons les conventions typographiques élaborées dans Lhafi (2012) : sont mis en italiques gras les plus-que-parfaits conservés en prétérits pluscuamperfectos; sont mis en romain gras les plus-que-parfaits substitués ainsi que les substitutions correspondantes. Les soulignements permettent d'attirer l'attention du lecteur sur d'autres formes linguistiques jouant un rôle important pour l'analyse des plus-que-parfaits français et de leurs équivalents espagnols.

Le souvenir est introduit par le PC *suis souvenu*, renforcé par l'I.I. de *me racontait*, situant l'événement dans le passé. Sur le plan lexical, *raconter* et *histoire* réali-sent l'expression du souvenir. Ce passage reflète une utilisation judicieuse du système temporel : le premier PqP (*avais connu*) ne fait pas encore entièrement partie de l'anecdote et a pour fonction de signaler une antériorité par rapport à *suis souvenu*. Suivent trois PqP jouant le rôle de marqueurs de cohésion décrit ci-dessus. Les I.I., qui cooccurrent avec ces PqP, ne peuvent prétendre au statut de borne et ne nuisent donc en rien à la cohésion du passage (cf. *supra*, 2.2.1.1). Le signal de fermeture de la séquence-souvenir est donné par un I.I. certes, mais avec le soutien de l'adverbe temporel *Maintenant*, nécessaire pour garantir une telle interprétation. Ce dernier I.I. est à situer par rapport aux PC du cotexte et non par rapport aux PqP, comme c'était le cas pour les autres I.I. mentionnés. Dans la traduction espagnole, l'hétérogénéité temporelle l'emporte : en effet, compte tenu du 'verbum cogitandi' *recordé* initiant le souvenir, l'introduction du pretérito indefinido *Fue* brouille les pistes, réduisant ainsi le degré de cohésion du passage.

### 2.2.2. Le PqP en tant que « borne »

Dans certains contextes, le PqP est utilisé pour clore ou introduire une séquence racontée au PS et à l'I.I. Lorsque le PqP fait fonction de borne introductrice, il a la particularité de jouer le rôle de « borne charnière », mettant fin à une séquence antérieure et introduisant une nouvelle séquence, formant ainsi une sorte de transition :

- (4) [39] « La fougère [...] retombait sur sa tige dans une triste parodie de saule pleureur, les feuilles flapiées, l'épiderme fripé. Elle **avait dû** souffrir de la chaleur encore plus que les autres. Je ressortis la liste que m'**avaient laissée** les Drescher [...]. » : « El helecho [...] colgaba de su tallo en una triste parodia de sauce llorón, las hojas rendidas, la epidermis rugosa. **Debía** de acusar el calor más que las otras. Volví a sacar la pequeña lista que me **habían dejado** los Drescher [...]. » (*La Télévision*)

Dans cet exemple, le PqP *avait dû* a été substitué par le pretérito imperfecto *debía*. La construction *avait dû* + infinitif, qui, selon les grammaires de référence, appellerait une substitution par *debía (de) + infinitivo compuesto (debía de haber acusado)*<sup>8</sup>, a été traduite par *debía de + infinitivo simple (debía de acusar)*, ce qui ne demeure pas sans répercussions textuelles. Le PqP, borne charnière, contribue à fermer la séquence textuelle du cotexte gauche (description à l'I.I.) tout en introduisant la nouvelle séquence textuelle du cotexte droit : dans un premier temps, le narrateur-personnage tire des observations évoquées dans le passage descriptif (*retombait, feuilles flapiées, fripé, ...*) une conclusion claire : « Elle [La fougère] avait dû souffrir » ; dans un second temps, le PqP, associé à l'auxiliaire *devoir*, initie la séquence suivante, qui explique les observations faites auparavant : la « liste » permet de constater la négligence des soins nécessaires. S'y ajoute une troisième interprétation du PqP comme mise en relation indirecte (à travers les PC dominant la narration) avec le moment de l'énonciation

<sup>8</sup> Cf. par exemple Coste/Redondo (1998, 417).

pour signaler la prise de position du narrateur par rapport à la scène décrite où il fait figure de personnage. En espagnol, encore une fois, l'I.I., ne se détachant pas de la description précédente, n'émet pas de « signal » univoque. Ce n'est qu'au niveau lexical (*deber de*) que la conclusion du narrateur est évoquée ; les temps ne sont pas utilisés à cet escient.

### 2.3. Principes dominants en espagnol : référence temporelle et déroulement chronologique

#### 2.3.1. Référence temporelle

Afin d'illustrer cette sous-catégorie, un seul exemple suffira, le principe pouvant être reconnu aisément dans les exemples cités auparavant sous 2.2 :

- (5) [92–97] « J'**étais retourné** sur le pont, et, dans ma poche, [...] je sentais maintenant le contact rigide du petit appareil-photo. Je **n'avais pas eu** l'intention de le voler, non. Lorsque je l'**avais ramassé**, j'**avais** simplement **eu** dans l'idée d'aller le rapporter au caissier, mais au moment de le lui remettre, comme il était occupé à rendre la monnaie, j'**avais fait** demi-tour et j'**avais quitté** la salle. Pressant ensuite le pas [...] de crainte d'avoir été surpris par quelqu'un, je **compris** que je ne pouvais plus reculer [...]. » : « **Había regresado** al puente, y, en mi bolsillo, junto a los distintos papeles que había en él, notaba ahora el contacto rígido de la pequeña cámara fotográfica. No **había sido** mi intención robarla, no. Cuando la **recogí**, tan sólo **llevaba** idea de entregársela al cajero, pero en el momento de dársela, como estaba ocupado devolviendo cambio, **di** media vuelta y **abandoné** la sala. Apretando luego el paso [...] por temor a ser sorprendido por alguien, **comprendí** que no podía retroceder [...]. » (*L'Appareil-photo*)

Dans la traduction espagnole, *había regresado* (PcP) exprime une antériorité par rapport à *notaba* (pretérito imperfecto) – cette relation entre formes simple et composée étant soulignée par l'adverbe *ahora*. *Había sido* situe l'intention du personnage dans un passé plus lointain que le retour sur le pont (deuxième saut en arrière, lequel justifie l'utilisation des deux PcP à la suite). L'analepse introduite par le second PcP se justifie par le besoin d'expliquer l'origine de l'appareil-photo évoqué. Ce second PcP permet également d'ouvrir un cadre, au sein duquel les pretéritos indefinidos (*recogí, di, abandoné*) se situent, sans signifier un retour au niveau de référence du premier imperfecto *notaba*. L'alternance entre indefinido et imperfecto au sein du cadre établi s'explique en ayant recours à l'aspect : le choix de l'imperfecto *llevaba* est facilité par le trait [-incidence] qu'il contient (Barceló/Bres 2006, 47sq.) et l'effet qui en résulte : l'intention décrite n'est bornée ni à gauche ni à droite et 'englobe' les actions nettement circonscrites narrées à l'indefinido, actions décrites conformément à leur déroulement chronologique.

#### 2.3.2. (In-)fidélité au déroulement chronologique

La préférence de l'espagnol pour la narration 'chronologique' des faits entraîne une prédilection pour la transmission 'directe' d'informations, alors qu'en français les informations sont livrées *a posteriori* :

- (6) [221] «Je lui dis que je voulais bien jouer, mais pas dans les buts. J'avais quand même quarante ans. [...] Mon fils boudait. Il **s'était croisé** ostensiblement les bras sur la poitrine, il ne voulait plus jouer. J'attendais en chaussettes, la crosse à la main.» : «Le dije que estaba de acuerdo en jugar, pero no en la portería. Tenía cuarenta años, caray. [...] Mi hijo puso morros. **Cruzó** ostensiblemente los brazos sobre el pecho, ya no quería jugar. Yo esperaba en calcetines, palo en mano.» (*La Télévision*)

Le choix des temps dans les textes français et espagnol a des conséquences sur la mise en perspective des événements décrits : le PqP *s'était croisé* laisse sous-entendre que la situation momentanée, la stagnation du jeu (*boudait*), s'explique par le refus ostentatoire de jouer du fils (*s'était croisé*). En espagnol, le choix de deux indefinidos dans un tel cotexte, sans compensation adverbiale, mène à une autre interprétation : l'enfant boude d'abord et se croise ensuite les bras pour manifester son insatisfaction de plus belle. L'ambiguïté aspectuelle du PqP évoquée ci-dessus (1.1) est mise au profit de l'organisation textuelle : l'accentuation du résultat (cf. télicité de [*se*] *croiser* [*les bras*]) n'efface pas entièrement la lecture incidente, ce qui permet, en combinaison avec l'I.I. *boudait*, l'évocation d'un geste passé ayant entraîné la situation actuelle, mise en avant-plan.

## 2.4. Mise à profit narrative du PqP

### 2.4.1. Ellipse narrative

Le PqP permet de signaler la présence de ce que nous appelons « ellipse narrative » et de combler celle-ci partiellement, en 'faisant le pont' entre les deux séquences explicites. En début de paragraphe, ce potentiel textuel devient plus flagrant :

- (7) [254] «[...] nous échangeons des sourires amusés et complices sur le lit [...]. [Blanc + nouveau §:] **J'étais retourné** travailler dans mon bureau, continuant d'entendre la musique de Robin des Bois en sourdine à ma droite, [...] quand il me sembla entendre encore une autre rumeur dans le bureau, plus sourde, qui ne provenait ni du salon, ni de la chambre à coucher.» : «[...] intercambiábamos sonrisas divertidas y cómplices en la cama [...]. [Blanc + nouveau §:] **Me volví** al despacho a trabajar, donde oía la música de Robin Hood con sordina a mi derecha, [...] cuando me pareció oír otro rumor en el despacho, más sordo, que no procedía ni del salón, ni del dormitorio.» (*La Télévision*)

Le PqP apparaît au début d'une séquence textuelle impliquant une rupture plus ou moins forte avec la séquence antérieure : le passage de la scène A (Delon et le protagoniste dans la chambre à coucher) à la scène B (le protagoniste assis à son bureau) n'est pas narré de façon explicite. Il y a donc ellipse narrative (déplacement et changement d'activité) que le PqP évoque tout en affaiblissant la rupture. En espagnol, le traducteur opte – typiquement – pour une narration directe, conformément à la chronologie. Le pretérito indefinido *volví* formule explicitement le déplacement et gomme entièrement l'ellipse narrative, ce qui crée une dissonance, compte tenu de la mise en page (blanc et nouveau paragraphe).

### 2.4.2. Pause narrative

Parfois, le PqP signale une ‘pause réflexive’, signalant l’interruption momentanée de la narration pour insérer des réflexions ou souvenirs :

- (8) [31] « Arrivé dans le bureau de Uwe, j’aperçus avec plaisir le caoutchouc sur la cheminée. Il faut dire que je m’étais pris de sympathie pour cette plante silencieuse, aux grandes feuilles ovales et vertes comme des oreilles, qu’on aurait dit couvertes d’émail tant elles paraissaient lisses. J’aimais la tristesse impassible qui se dégageait de ce caoutchouc [...]. » : « Llegado al despacho de Uwe, me alegré al ver el ficus en la repisa de la chimenea. Hay que decir que le cogí simpatía a aquella planta silenciosa, de grandes hojas ovales como orejas, que se hubieran dicho cubiertas de esmalte por lo lisas que parecían. Me gustaba la tristeza impassible que desprendía aquel ficus [...]. » (*La Télévision*)

Ce passage a l’intérêt de souligner le potentiel du PqP faisant l’objet de la présente section, par le biais d’autres moyens linguistiques – *Il faut dire que* –, sans pour autant affaiblir la thèse soutenue dans cet article. En effet, l’effacement de *Il faut dire que* ne pose aucunement problème, le PqP assumant pleinement la fonction d’introduire ladite pause réflexive, tout en maintenant un lien avec le moment de l’énonciation, à travers la relation qu’il entretient morphologiquement avec les PC présents dans le cotexte large (cf. *J’ai arrêté de regarder la télévision*,<sup>9</sup> etc.) et qui signalent l’immixtion du narrateur dans le récit de faits et réflexions passés. Dans la traduction espagnole, le choix du prétérito indefinido (*cogí*) rend l’insertion de *Hay que decir que* nécessaire : en effet, le prétérito indefinido, à lui seul, crée une distorsion du sens, car il se situe sur le même plan que les prétéritos indefinidos précédents et insinue l’apparition subite de la sympathie, ce qui va à l’encontre de l’original. C’est l’insertion d’un verbe au présent (*hay*) qui permet de diriger l’interprétation dans le bon sens. Un PcP ne ferait pas non plus l’affaire, car il ne permettrait pas la mise en relation avec le moment de l’énonciation et signifierait simplement une antériorité par rapport aux prétéritos indefinidos du cotexte. Seul le PqP assume les deux rôles à la fois.

### 2.5. Rôle de la mise en relief (Weinrich 2001) pour l’agencement des temps verbaux dans les deux langues

Cette dernière sous-catégorie ne fera l’objet que d’une brève description. Si l’agencement temporel des événements décrits domine la sélection des temps verbaux en espagnol, l’importance accordée aux temps verbaux pour la mise en relief du texte différera dans les deux langues sous analyse – ce que nous nous proposons de montrer à de l’exemple suivant :

- (9) [248–252] « Ce soir-là, pendant que Delon regardait la télévision dans la chambre, j’**avais installé** mon fils dans le salon devant un dessin animé. J’**avais** en effet **consenti**, après m’être fait un peu prier, [...] que l’appareil pût servir à l’occasion de moniteur vidéo [...]. Je **m’étais**, pour ma part, **retiré** dans mon bureau pour travailler, **et des deux côtés de la pièce me parvenaient des bruits d’ampli de téléviseur ou de moniteur vidéo** [...]. » : « Aquella noche, mientras Delon veía la televisión en el dormitorio, yo **instalé** a mi hijo

<sup>9</sup> Première phrase du roman dont l’exemple est extrait.

en el salón delante de unos dibujos animados. **Acepté**, tras hacerme de rogar un poco [...] que el aparato sirviera ocasionalmente de monitor del vídeo [...]. Por mi parte, **me retiré** a mi despacho a trabajar, y por las dos paredes de la habitación me llegaban ruidos tanto de la televisión, como del monitor de vídeo [...].» (*La Télévision*)

Le traducteur a remplacé trois PqP (*avais installé, avais consenti, m'étais retiré*) par des pretéritos indefinidos (*instalé, acepté, me retiré*). Ce choix est particulièrement intéressant, en ce sens qu'un temps d'avant-plan (indefinito) est substitué à un temps d'arrière-plan (PqP) – selon la terminologie de Weinrich –, changeant ainsi la mise en relief du texte. En français, les PqP ont été délibérément choisis pour décrire les actions secondaires, nécessaires pour l'établissement de conditions de travail favorables. Le choix des temps verbaux permet de faire ressortir la détresse du narrateur-personnage, qui, malgré toutes ses précautions, échoue, encore une fois, dans sa tentative d'écriture<sup>10</sup>. La mise en relief est particulièrement subtile en ce sens que l'arrière-plan est lui-même nuancé de par l'utilisation des PqP qui fournissent un fond de décor à l'I.I. de *me parvenaient*, plus saillant, lequel formera à son tour l'arrière-plan pour les PS qui prendront la relève dans la suite du texte (non mentionnée ici).

Les substitutions observées dans la traduction espagnole s'expliquent par l'absence d'ambiguïté (*acepté*: l'acceptation ne peut être qu'antérieure à l'action d'asseoir l'enfant sur le canapé) ou par la fidélité au déroulement chronologique (*instalé, me retiré*; cf. 2.3.2) et non par la mise en relief qui n'est que secondaire.

### 3. Conclusion

Ainsi, deux systèmes différents semblent régir les emplois respectifs du PqP et du PcP. En espagnol, la référence temporelle et la fidélité au déroulement chronologique dominant l'alternance entre PcP et pretéritos indefinido / imperfecto. En français, c'est la référence textuelle (cf. *supra*, 2.2, « Textzeit ») qui préside au maintien systématique du PqP, lequel sert d'engrenage entre les différents niveaux de l'organisation textuelle. Il conviendrait d'approfondir les potentiels différents des formes composées dans les deux langues – d'autant plus intéressants que le PqP hérite des emplois élargis du PC, profitant de la polysémie de ce dernier et permettant une interprétation 'classique' (temps du récit; interprétation largement dominante en espagnol) ou 'moderne' (affinités avec les temps du 'monde commenté' – potentiel particulièrement riche dans les récits francophones à la première personne utilisant le PC comme temps de narration). Pour approfondir la question, nous envisageons une analyse contrastive de passages de *La Mort heureuse* et de leur pendant dans *L'Étranger* où nous interrogerions le potentiel du PqP lorsqu'il qu'il cooccure avec des PS ou des PC<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> Le thème de cette vaine tentative d'écriture étant au centre du roman.

<sup>11</sup> Nous tenons à remercier Bernard Combettes pour sa suggestion de confronter les passages pratiquement identiques de *La Mort heureuse* et de *L'Étranger*, différant uniquement dans le choix des temps verbaux (PS ou PC) et les modifications adverbiales qu'un tel choix implique.

## Bibliographie

- Barbazan, Muriel, 2006. *Le Temps verbal. Dimensions linguistiques et psycholinguistiques*, Toulouse, PUM.
- Barceló, Gérard Joan / Bres, Jacques, 2006. *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.
- Bouzet, Jean, 1990. *Grammaire espagnole*, Paris, Belin.
- Bres, Jacques, 2003. « Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+progression...] », in : Mellet, Sylvie / Vuillaume, Marcel (ed.), *Modes de repérages temporels*, Amsterdam / New York, Rodopi, 99-112.
- Bres, Jacques, 2007. « Et plus si affinités... Des liaisons entre les instructions du plus-que-parfait et les relations d'ordre temporel », in : Saussure, Louis de / Moeschler, Jacques / Puskas, Genoveva (ed.), *Information temporelle, procédures et ordre discursif*, Amsterdam / New York, Rodopi, 139-157.
- Carrasco Gutiérrez, Ángeles (ed.), 2008. *Tiempos compuestos y formas verbales complejas*, Madrid, Iberoamericana / Francfort-sur-le-Main, Vervuert.
- Combettes, Bernard, 2008. « Cohérence discursive et faits de langue : le cas du plus-que-parfait », *Verbum* 30, 165-184.
- Coste, Jean / Redondo, Augustin, <sup>11</sup>1998. *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES.
- Engel, Dulcie M., 2002. « Les nouveaux temps du passé », in : Labeau, Emmanuelle / Larrivée, Pierre (ed.), *Les temps du passé français et leur enseignement*, Amsterdam / New York, Rodopi, 1-13.
- Lhafi, Sandra Christine, 2012. *Zum Plusquamperfekt im Französischen und Spanischen. Kontrastive Untersuchung aus textlinguistischer Perspektive*, Francfort-sur-le-Main et alii, Lang.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René, <sup>4</sup>2009. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Weinrich, Harald, <sup>6</sup>2001. *Tempus. Besprochene und erzählte Welt*, München, Beck.



## Comment interpréter l'ellipse fréquente de l'expression grammaticale du sujet en portugais ? Perspective contrastive pragmatique portugais ↔ français

*Un développement intéressant, la pragmatique contrastive, est qu'« [...] il ne s'agit pas seulement de décrire telle ou telle langue, mais de rendre compte également de l'usage de tel ou tel élément, d'explicitier sa valeur dans le contexte. » (Söarés)*

### 1. L'ellipse fréquente de l'expression grammaticale du pronom personnel sujet, caractéristique propre au portugais

En français et en portugais, langues romanes, les pronoms représentent une catégorie syntaxique dont les propriétés et les fonctionnements référentiels sont très diversifiés, notamment ceux des pronoms dits personnels. Le portugais est une langue qui utilise le sujet non réalisé dit *sujet zéro*. L'ellipse fréquente de l'expression grammaticale du sujet me conduit à entreprendre l'étude de ce phénomène. Les exemples extraits de l'œuvre de Saramago, *Ensaio sobre a Cegueira/L'Aveuglement* et leur traduction servent de corpus.

(1) *O semáforo já tinha mudado de cor, alguns transeuntes curiosos aproximavam-se do grupo, e os condutores lá de trás, que não sabiam o que estava a acontecer, protestavam contra o que julgavam ser um acidente de trânsito vulgar, farol partido, guarda-lamas amolgado, nada que justificasse a confusão, Ø<sup>1</sup> Chamem a polícia, Ø<sup>2</sup> gritavam, Ø<sup>3</sup> tirem daí essa lata. O cego implorava, [...] (p. 12)*

*Le feu avait changé de couleur, des passants curieux s'approchaient du groupe et les conducteurs des voitures derrière, qui ne savaient pas ce qui se passait, protestaient contre ce qu'ils croyaient un vulgaire accident de la circulation, phare cassé, garde-boue cabossé, rien qui justifiait pareille pagaille. Appelez la police, criaient-ils, ôtez de là ce tacot. L'aveugle implorait. [...] (p. 12)*

Dans l'exemple 1, l'identification du groupe nominal sujet joint au verbe correspondant est aisée, ainsi que les substituts pronominaux, les groupes nominaux ou bien les pronoms sujets indéfinis. Trois sujets implicites se présentent : les premier et troisième sujets zéros se rattachent aux verbes : *Chamem*, *tirem* qui se réfèrent à

*vous* (les conducteurs des autos, s'adressent aux passants) à usage allocutoire<sup>1</sup> pluriel. L'absence du substitut du groupe nominal est justifiée : les formes verbales sont à l'impératif, à la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel (pers. pl.), (*vous* : les passants curieux dans la rue). Le deuxième sujet implicite (verbe : *gritavam* avec la terminaison *-am*, à la 3<sup>ème</sup> pers. pl. se rapporte aux conducteurs furieux, bloqués par la voiture de l'homme aveugle.

En général, les langues possèdent les outils linguistiques pour exprimer les phénomènes correspondants d'une langue à l'autre tels les cas des verbes dépourvus de sujet. Par ailleurs, la lecture pragmatique et discursive textuelle permet aux lecteurs/traducteurs d'identifier aisément le sujet non exprimé, lié à la forme verbale, grâce à sa flexion grammaticale. Il n'en est pas toujours ainsi. L'ellipse du sujet portugais est un phénomène grammatical naturel. En français, ce phénomène est exprimé sous plusieurs équivalents, dépendant de leur sens d'emploi en contexte. Pour interpréter l'ellipse du sujet, il faut comprendre d'abord et surtout l'emploi des pronoms personnels dans les deux langues.

En français, la présence des pronoms sujets est indispensable, même si les désinences verbales diffèrent pour chaque personne, hormis les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> pers. du singulier au présent de l'indicatif. On remarquera qu'à l'oral, la prononciation ne varie pas aux personnes 1, 2, 3, 6 (je chante, tu chantes, il chante, ils chantent) [ʃāt]. À l'inverse du portugais, les six personnes grammaticales varient au présent de l'indicatif: *canto, cantas, canta, cantamos, cantais, cantam*. Ainsi, la présence des indices de sujet n'est pas nécessaire. Il existe, cependant des cas, comme pour certains temps verbaux, où il y a coïncidence de désinence, ou risque d'ambiguïté contextuelle : les pronoms sujets sont alors recommandés.

## 2. L'analyse contrastive de l'expression grammaticale du sujet portugais ↔ français

Comme le dit Maillard (1994 : 48) : « Il existe des langues dites à sujet nul (le portugais) et celles à servitude subjectale (le français)<sup>2</sup> ».

<sup>1</sup> Je reprends le terme d'Elisete Almeida (2000) et de Michel Maillard, Discussion I : Questions-réponses / Commentaires. In: Faits de langues n°3, Mars 1994 pp. 63-66./web/revues/home/prescript/article/flang\_1244-5460\_1994\_num\_2\_3\_906. (En portugais : *sujeito zero de valor alocutório*. In : 2007, « Problemas na tradução em francês do sujeito gramatical português », in: Iliescu Maria, Heidi Siller-Runggaldier, Paul Danler, Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Germany, De Gruyter, Tome I, pp. 449-507.)

<sup>2</sup> « Dans les langues dites 'à sujet nul' - comme le latin, l'italien, le portugais ou l'espagnol - la position sujet reste naturellement vide à l'impersonnel. En revanche, les langues 'à servitude subjectale', comme le français, la position préverbale est occupée par un indice de sujet postiche il ou ça, selon les cas. (...) Ces formes proclitiques sont davantage des morphèmes préfixés au verbe ou des flexifs de personne que des pronoms proprement dits, occupant la place d'un constituant sujet. » In Maillard Michel. Concurrence et complémentarité de *il* et *ça* devant les prédicats impersonnels en français contemporain ou comment distinguer une phrase asubjectale d'une phrase à sujet indistinct ? In: L'Information Grammaticale, N. 62, 1994. 48-52.

Pour déchiffrer les formes verbales non marquées en portugais, l'étude pragmatique représente l'outil idéal pour identifier le sujet Ø.

### 2.1. *Les multiples valeurs du sujet nul en portugais : comment les interpréter et les traduire en français ?*

(2) *A gente que esperava começou a atravessar a rua pisando as faixas brancas pintadas na capa negra do asfalto, não Ø há nada que menos se pareça com uma zebra, porém assim O lhe chamam.* (p. 11)

*Les passants qui attendaient commencèrent à traverser la rue en marchant sur les bandes blanches peintes sur la couche noire d'asphalte, il n'y a rien qui ressemble moins à un zèbre, pourtant on l'appelle passage zébré.* (p. 11)

Dans l'exemple 2, *A gente* a pour équivalent en français « les gens » au pluriel. Mais il veut dire aussi « on, nous, peuple » selon le contexte. La traductrice Geneviève Leibrich a utilisé ici le mot *passants* car la scène se passe dans la rue. C'est le prologue. *A gente* demande l'utilisation verbale au singulier : « *A gente que esperava começou a atravessar [...]* ». L'expression « não há nada menos [...] / il n'y a rien [...] moins » est une forme impersonnelle équivalente en français. Le pronom clitique *il* dans *il y a* en français ne se traduit pas ou se traduit pas le sujet vide. Observons aussi que « não há nada menos [...] / il n'y a rien [...] moins », est une construction asubjectale avec un verbe d'existence « a » à la forme négative, une expression figée. Le verbe pronominal « se pareça com / ressemble à » a, en revanche, pour groupe nominal sujet « não há nada menos / il n'y a rien [...] » en ayant une proclise « se » à cause de la négation « não há nada », qui habituellement est une enclise. Le pronom complément « *lhe* » se réfère au nom « *rua* », 3<sup>ème</sup> pers. sing..

Enfin, il y a la forme verbale « *chamam* » : le morphème « -am » aide le lecteur à comprendre de qui il s'agit. La forme verbale est à la 3<sup>ème</sup> pers. du pl. qui se réfère à un groupe de gens, à l'indéfini « on » d'où la traduction « on l'appelle [...] ». Il est toutefois possible de le traduire au pluriel avec le pronom clitique « *Ils* l'appellent passage zébré ».

Dans l'exemple 3, les deux verbes qui m'intéressent appartiennent aux catégories grammaticales différentes selon leur sens. Le contexte l'explique : « Un homme est devenu aveugle soudainement. C'est le début d'une épidémie qui se propage à travers tout le pays. L'aveugle était en train de conduire. Surpris par ce handicap soudain, il demande de l'aide ».

(3) *E o carro, perguntou uma voz. Outra voz respondeu, A chave está no sítio, põe-se em cima do passeio. Não é preciso, interveio um terceira voz, eu tomo conta do carro e acompanho este senhor a casa. Ouviram-se murmúrios de aprovação. O cego sentiu que o tomavam pelo braço, Venha, venha comigo, dizia-lhe a mesma voz. Ajudaram-no a sentar-se no lugar ao lado do condutor, puseram-lhe o cinto de segurança.* (p. 13)

Et la voiture, demanda une voix. Une autre voix répondit, La clef est dessus, on va la garer sur le trottoir. Ce n'est pas nécessaire, intervint une troisième voix, je m'occuperai de la voiture et je ramènerai ce monsieur chez lui. *L'on entendit* des murmures d'approbation.

L'aveugle sentit qu'on le prenait par le bras, Venez, venez avec moi, disait la même voix. On l'aïda à s'asseoir sur le siège à côté du conducteur, on lui attacha la ceinture de sécurité, [...]. (p. 13)

Dans cet exemple « O cego sentiu que o *tomavam* pelo braço, [...] / L'aveugle sentit qu'on le prenait par le bras, [...] », l'ellipse du pronom sujet peut rendre une mauvaise traduction. La désinence portugaise de la forme verbale « -am » dans « *tomavam* » est plurielle, à la 3<sup>ème</sup> pers.. Le pronom complément « o/le » désigne l'aveugle. La désinence -*am* indique la personne « ils, les gens, on », un vague sujet : « [...] *on* le prenait par le bras/o *tomavam* pelo braço/*ils, les gens* le prenaient par le bras. Le contexte contribue à la compréhension de ce sujet zéro. Il est indéfini dans les deux langues (le sujet zéro, et « on ») ; en français, le sujet correspond parfaitement à cette lecture narrative. Il en est de même pour les autres formes verbales dans l'exemple : *Ajudaram-no, puseram-lhe* [...] / *On* l'aïda, *on* lui attacha [...].

Toutefois, cette terminaison grammaticale « -am » s'interprète aussi avec un délocatif pluriel, dépendant du contexte :

(4) Ø *Saíram*. (p. 19) / Ils sortirent. (le mari qui vient juste d'être atteint de cécité et sa femme) (p. 21).

Pour identifier le pronom sujet français et le sujet nul portugais, seul le contexte éclaire le lecteur. « Ils », pronom clitique, se rapporte au mari et à la femme. La typologie du texte chez Saramago rend difficile la lecture. Il faut directement la reprendre dès le début du roman, pour identifier quel groupe nominal (ou autre) ce pronom personnel clitique « Ils » remplace. En portugais, il en est de même avec la désinence verbale -*am*, 3<sup>ème</sup> pers. pluriel dans « *Saíram* ».

(5) *Balbuciendo, como se a falta de visão lhe tivesse enfraquecido a memória, o cego deu uma direcção, depois disse, Não sei como lhe hei-de agradecer, e outro respondeu, Ora, não Ø tem<sup>1</sup> importância, hoje por si, amanhã por mim, não sabemos para o que estamos guardados, Ø Tem<sup>2</sup> razão, quem me diria quando saí de casa esta manhã, que estava para me acontecer uma fatalidade como esta.* (p. 13).

Balbutiant, comme si l'absence de vue lui avait affaibli la mémoire, l'aveugle donna une adresse puis dit, Je ne sais comment vous remercier, et l'autre répondit, Allons, *il n'y a pas* de quoi, aujourd'hui c'est mon tour, demain ce sera le vôtre, nul ne sait de quoi sera fait, *Vous avez raison*, qui m'aurait dit ce matin, quand je suis sorti de chez moi, que pareille calamité m'arriverait. (p. 14)

La morphologie de ces deux formes verbales dans l'exemple 5 est identique : « *tem* » à la 3<sup>ème</sup> pers. sing.. Comme on va le voir, « *tem* » peut être impersonnel aussi bien que personnel. Le contexte identifie leurs fonctions syntaxiques et sémantiques. Dans l'exemple, « *não tem<sup>1</sup> importância* » est la forme impersonnelle. On retrouve le sujet *vide* de « *não tem<sup>1</sup> importância* ». Cette forme est impersonnelle ou *asubjectale* et elle équivaut à *il n'y a pas d'importance* ou *de quoi*. En français, ce sujet Ø est traduit par le sujet impersonnel « il » dans l'expression figée « il n'y a pas ». Comme je l'ai précisé plus haut, « il » représente le sujet *postiche* (Maillard, 1994).

«*Tem*<sup>2</sup>» (tem razão) en revanche, exprime le sujet allocutif, formule de tratamento/politesse : *l'aveugle remercie l'inconnu de l'avoir aidé*<sup>3</sup>.

Dans le dialogue entre l'aveugle et l'inconnu, en portugais, les désinences verbales, les syntagmes nominaux sujets et les compléments d'objet guident le lecteur à identifier les personnages. Observons le parallélisme linguistique à propos du sujet nul dans les deux langues : *o cego deu uma direcção, depois Ø disse (...), / l'aveugle donna une adresse puis Ø dit, (...)*. La présence de l'indice du sujet est superflue en français comme en portugais : *o cego/l'aveugle reste le seul sujet possible*.

(6) B : Em que andar Ø mora, / À quel étage habitez-vous ?

A : No terceiro, não Ø imagina quanto *lhe* Ø estou agradecido, / Au troisième, *vous* ne pouvez pas imaginer combien *je* vous suis reconnaissant,

B : Não me agradeça, hoje por *si*. / Ne me remerciez pas, aujourd'hui, c'est *mon* tour, (aujourd'hui, *mon aide* est pour vous)

A : Sim, Ø *tem* razão, amanhã por *si*. (p. 14) / *Vous* avez raison, demain sera *le mien* (demain, *mon aide* sera pour vous). (p. 15)

Dans cette séquence (6), on retrouve les deux personnages, l'aveugle et le bon samaritain. Comme toujours, les différents repères énonciatifs facilitent la compréhension. L'emploi allocutif de *tem* (razão)/*Vous avez* (raison) est identifiable grâce à «*por si*», le pronom complément «*si/ vous*» de politesse à la 3<sup>ème</sup> pers. sing.. La traduction littérale favorise mon interprétation syntaxique. Leibrich tourne cette construction portugaise (B : *hoje por si*. / A : *amanhã por si*) en «*B : aujourd'hui, c'est mon tour ; A : demain sera le mien*». La version française de *tem*, à usage allocutoire, est légitimée grâce à l'indice subjectal des deux interlocuteurs et à l'emploi de l'adjectif et du pronom possessifs (*mon tour, le mien*).

## 2.2. *Le sujet nul de la formule de politesse/tratamento de la 3<sup>ème</sup> personne, son usage allocutoire*

Le «*vous*» français, la formule de politesse, «*étoffe la personnalité de l'interlocuteur tout en substituant au rapport direct avec «*tu*» (qui suppose intimité et solidarité) une relation socialement plus distante avec l'interlocuteur.*» (Riegel *et al.*, 1994, 197). En portugais, il existe beaucoup de formes de politesse désignées formules de

<sup>3</sup> Pour faciliter la lecture, je dispose le dialogue comme suit : (5) [...] *o cego deu uma direcção, depois Ø disse, A (o cego) : Não Ø sei como *lhe* hei-de agradecer, e outro respondeu, B (o outro) : Ora, não Ø tem1 importância, hoje por *si*, amanhã por mim, não sabemos para o que estamos guardados, A : Ø Tem2 razão, quem me diria quando saí de casa esta manhã, que estava para me acontecer uma fatalidade como esta. (...) l'aveugle donna une adresse puis Ø dit, A (l'aveugle) : Je ne sais comment vous remercier, et l'autre répondit, B (l'autre) : Allons, il n'y a pas de quoi, aujourd'hui c'est mon tour, demain ce sera le vôtre, nul ne sait de quoi sera fait, A : Vous avez raison, qui m'aurait dit ce matin, quand je suis sorti de chez moi, que pareille calamité m'arriverait.*

‘tratamento’ de la 3<sup>ème</sup> pers., dépendant de la situation de communication, c’est-à-dire le pronom délocutif à usage allocutoire (Maillard 1994a, 60-61). Ce phénomène linguistique du portugais se rapproche de l’usage cérémonieux de la forme « son Excellence », un langage très soutenu, dans lequel on respectait les personnes importantes à la 3<sup>ème</sup> pers. sing. et qui correspond à l’usage du « vous » respectueux. C’est le même cas où le serviteur vouvoyait son maître à la 3<sup>ème</sup> pers., en disant : « Monsieur désire autre chose ? ».

(3) O cego sentiu que o tomavam pelo braço, *Venha, venha* comigo, dizia-lhe a mesma voz. (p. 13)

L’aveugle sentit qu’on le prenait par le bras, *Venez, venez* avec moi, disait la même voix. (p. 13)

En premier lieu, « Venez » est à l’impératif. En portugais, la forme de l’impératif est empruntée à la forme du subjonctif: « Venha », 3<sup>ème</sup> pers ; du présent du subjonctif, et formule de politesse « vous », est aussi la formule de politesse « vous » à l’impératif, avec le sujet inexprimé « l’inconnu/o senhor » (sujet zéro). L’ellipse du pronom sujet dans cet exemple ne présente pas de particularité linguistique portugaise. La désinence verbale spécifie la personne à qui s’adresse le locuteur. Il ne s’agit que de l’impératif. La phrase narrative antérieure le contextualise : « O cego sentiu que Ø (sujet zéro) o tomavam pelo braço/L’aveugle sentit qu’on le prenait par le bras. » Le contexte guide le lecteur: « Venha, venha comigo, dizia-lhe a mesma voz./Venez, venez avec moi, disait la même voix. ». Le sujet zéro est, dans cet exemple, de valeur allocutoire. Remarquons que *vens/tu viens* s’oppose à « *vem/viens* ». L’absence du pronom sujet peut induire en erreur la traduction. « *Vens* » (tu viens) est au présent de l’indicatif, s’oppose à « *vem* » au présent du subjonctif.

(7) Ø Acha que Ø tem alguma coisa a ver com o cérebro, (p. 23)

Vous pensez que ça a quelque chose à voir avec le cerveau, (p. 26)

L’exemple 7 présente les deux valeurs de la 3<sup>ème</sup> pers. du sing.. La première, la 3<sup>ème</sup> pers. sing., a la valeur allocutoire « vous » dans « *acha* »: vous pensez. Citons le passage antérieur:

(8) Se os meus olhos estão perfeitos, como Ø<sup>1</sup> diz, então por que estou *eu* cego, Por enquanto não lhe Ø<sup>2</sup> sei dizer, Ø<sup>3</sup> vamos ter de fazer exames mais minuciosos, análises, ecografia, encefalograma, Ø<sup>4</sup> Acha que Ø<sup>5</sup> tem alguma coisa a ver com o cérebro, Ø<sup>6</sup> É uma possibilidade; mas não Ø<sup>7</sup> creio, [...]. (p. 23)

Si mes yeux sont parfaits, comme vous dites, pourquoi suis-je aveugle, Pour l’instant, je ne peux vous le dire. Nous devons faire faire des examens plus minutieux, des analyses, une échographie, un encéphalogramme. Pensez-vous que ça a quelque chose à voir avec le cerveau? C’est une possibilité; mais je ne le crois pas, [...]. (p. 26)

Cet extrait présente sept sujets nuls. Le mari - devenu aveugle soudainement - et sa femme ont pu aller chez l’ophtalmologue pour savoir ce qu’a l’homme. Le médecin l’examine. Il lui pose des questions sur ce qu’il lui est arrivé ? Et l’aveugle lui demande :

« Acha que [...] / Vous pensez que [...] ». Le docteur lui répond: « É uma possibilidade, / C'est une possibilité. » La terminaison « -a » dans « acha », à la 3<sup>ème</sup> pers. sing., peut être traduite ainsi: « Il/elle pense que ça a à voir avec le cerveau? ». L'interprétation à usage délocutoire est incorrecte. Le passage antérieur nous l'indique. Le fonctionnement allocutoire de politesse à la 3<sup>ème</sup> pers. sing. est donc la bonne interprétation: l'aveugle s'adresse au médecin. On y constate un deuxième sujet zéro dans: « Ø<sup>1</sup> Acha que Ø<sup>2</sup> tem alguma coisa a ver com o cérebro ». Pourrait-on interpréter *tem* comme ayant pour marqueur l'allocutif de politesse? (Vous pensez que *vous avez* quelque chose à voir avec le cerveau? Cette interprétation du sujet Ø est impensable. L'expression verbale « ter alguma coisa a ver com/avoir quelque chose à voir avec » a pour sujet indéfini « ça » remplaçant *l'aveuglement*. La forme verbale *tem* a sa valeur normale délocutoire indéfinie « ça ». En portugais et en français, cette expression, qui signifie « estar alguma coisa relacionada com alguém ou com determinado facto/avoir une relation, un rapport avec », peut posséder plusieurs sujets personnels: Tu as quelque chose à voir avec ça? / Tens alguma coisa a ver com isto? ; Vous/il/elle avez/a quelque chose à voir avec ça? / Tem alguma coisa a ver com isto?

(9) Ø Acha que Ø tem alguma coisa a ver com o cérebro, (p. 23)

*Vous pensez que ça a quelque chose à voir avec le cerveau, (p. 26)*

La terminaison grammaticale de la 3<sup>ème</sup> pers. offre plusieurs interprétations sémantiques. L'exemple 9 illustre deux types de fonctionnement de la 3<sup>ème</sup> pers.: fonctionnements allocutoire et délocutoire.

### 2.3. La présence indispensable du substitut du groupe nominal: cas d'ambiguïté et désir d'emphase

(10) *A mulher do médico agarrou-se ao marido, soluçando como se também Ø<sup>1</sup> o tivesse reencontrado, mas o que Ø<sup>2</sup> dizia era, Que desgraça a nossa, que fatalidade. (p. 66)*

*La femme du médecin se cramponna à son mari en sanglotant comme si elle venait de le retrouver, elle aussi, mais elle disait, Quel malheur que le nôtre, quelle fatalité. (p. 76)*

Dans l'exemple 10, en premier lieu, c'est le cas du sujet zéro joint à « dizia », la forme verbale à *l'imperfeito* (l'imparfait). L'identification de l'expression nominale sujet est immédiate: « A mulher do médico / La femme du médecin », liée à « agarrou-se ao marido / se cramponna à son mari ». Il en est de même pour « como se também o tivesse reencontrado / comme si elle venait de le retrouver, elle aussi ». En français, la présence du sujet grammatical et le pronom disjoint sont nécessaires. La traduction littérale est indispensable pour comprendre le phénomène linguistique: « comme si, elle<sup>1</sup> aussi, elle<sup>2</sup> venait de le retrouver » ; l'expression « elle<sup>1</sup> aussi » en emphase, ne peut se placer avant la subordonnée de comparaison, due au son répétitif « comme si, elle aussi » avec le son [si] ; en second lieu, la répétition de « elle<sup>1</sup> » également, qui est trop proche de « elle<sup>2</sup> ». En français, la présence des différents pronoms personnels est obligatoire. Ce qui n'est pas le cas en portugais, dans cet exemple, où le groupe nominal sujet et les désinences verbales suffisent.

(11) É a minha mulher, a minha mulher, *gritou o primeiro cego*, onde estás, diz-me onde estás, Aqui, estou aqui, *dizia ela chorando e caminhando trémula pela coxia*, [...].(p. 66)

C'est ma femme, ma femme, *cria le premier aveugle*, où es-tu, dis-moi où tu es, Ici, je suis ici, *disait-elle en pleurant et en s'avançant toute tremblante dans la travée*<sup>4</sup>, [...]. (p. 76)

Le premier aveugle a pu reconnaître la voix de sa femme, égarée parmi d'autres aveugles. Pour s'identifier, chacun se numérote et dit sa profession. C'est à ce moment que le premier aveugle reconnaît sa femme. Le temps de la narration portugaise est à l'*imperfecto* (l'imparfait). La forme verbale « *dizia* » correspond à deux personnes grammaticales exprimées : les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> pers. (« *eu* » et « *ela/ela* »). Le pronom sujet, accompagné du verbe « *dizia/disait* », est « *ela/elle* » (la femme de l'aveugle) ; sa présence est inévitable pour neutraliser l'ambiguïté contextuelle. On peut le voir dans l'exemple 12 : *Era o que eu dizia, ainda não veio*. (p. 14)/C'est bien ce que *je disais*, elle n'est pas encore rentrée. (p. 15)

(13) *Ostensivamente, Ø pusera-se a recolher os restos da jarra e a enxugar o soalho, enquanto ia resmungando, com uma irritação que não procurava dissimular, Bem o Ø poderias ter feito tu, em lugar de Ø te deitares para aí dormir, como se Ø não fosse nada contigo. Ele não falou, Ø protegia os olhos por trás das pálpebras apertadas, subitamente agitado por um pensamento, [...].* (p. 17)

Ostensiblement, *elle s'était mise à ramasser les débris du vase et à éponger le parquet tout en marmonnant avec une irritation qu'elle ne cherchait pas à dissimuler, Tu aurais pu le faire toi, au lieu de t'allonger là pour dormir, comme si cela ne te concernait pas. Il ne dit mot et protégea ses yeux derrière ses paupières closes. Subitement une pensée l'agita, [...].* (pp. 18-19)

Dans l'exemple 13, le sujet implicite Ø de la forme verbale pronominale « *pusera-se/s'était mise* », à la 3<sup>ème</sup> pers., se réfère à « *ela/elle* » (a mulher/la femme). Le contexte nous renseigne<sup>5</sup>. La présence de « *ele/il* » dans « *Ele não falou [...] Il ne dit mot [...]* » est intéressante à commenter : il serait plus exact de traduire « *Ele* » par le pronom disjoint « *lui* », emploi emphatique (*Lui, il ne dit mot.*) comme c'est le cas de l'énoncé « *o Ø poderias ter feito tu/tu aurais pu le faire toi [...]* ». L'emploi emphatique du pronom disjoint « *lui* » ne figure pas dans la version française, et pour cause : il serait répétitif d'employer une seconde fois l'emphase car dans le premier cas (*Tu aurais pu le faire toi*), le contexte l'exige davantage à l'inverse du second emploi (*Il ne dit mot*), même si Saramago, dans son texte, utilise deux fois les pronoms à usage emphatique « *tu* » et « *ele* ». *Ele* peut jouer à la fois le rôle du sujet pronominal topicalisé et celui du personnel préverbal, comme le sont également *eu, tu* d'ailleurs. Lorsque l'auteur désire opérer une emphase et/ou bien un emploi de désambiguïsation, le pronom sujet en portugais figure dans le texte. La langue française, quant à elle, possède bien deux

<sup>4</sup> C'est moi qui souligne pour pouvoir distinguer la partie narrative du dialogue.

<sup>5</sup> « *Que fazes tu aí, a dormir, com essas flores em cima das pernas, perguntava-lhe a mulher. Não esperara pela resposta. Ostensivamente, [...].* (p. 17)/« *Qu'est-ce que tu fais là, en train de dormir, avec ces fleurs sur les genoux, lui demandait sa femme. Elle n'avait pas attendu la réponse. Ostensiblement, [...].* (p. 18)



catégories de pronoms distincts : je, tu, il (personnels préverbaux), et moi, toi, lui (pronoms disjoints).

#### 2.4. La polysémie grammaticale de la forme verbale 'ser'

(14) As pálpebras arregaladas, a pele crispada da cara, as sobrelhas de repente re-voltas, *tudo isso*, qualquer o pode verificar, *é* que se descompôs pela angústia. (p.12)

Les paupières largement ouvertes, la peau crispée du visage, les sourcils soudain froncés, *tout cela*, chacun peut l'observer, *est* l'effet destructeur de l'angoisse. (p. 12)

La présence du sujet zéro unie au verbe *ser* est fréquente. Le groupe pronominal sujet est « *tudo isso/tout cela* » se joint au verbe « *é/est* ».

(15)  $\emptyset$  *Era* o que eu dizia, ainda não veio. (p. 14)

*C'est* bien ce que je disais, elle n'est pas encore rentrée. (p. 15)

En français, la forme verbale avec le présentatif est au présent de l'indicatif alors qu'en portugais elle est au *perfeito* (l'imparfait). En français, « *c'est bien ce que je disais [...]* », phrase complexe à présentatif, est au présent car « *ce que je disais* » à l'imparfait, est confirmé au moment où le locuteur/énonciateur (o cego/l'aveugle) l'exprime, le moment du présent. En portugais, l'énonciateur (o cego/l'aveugle) en revanche confirmait ce qu'il avait dit, au passé: «  $\emptyset$  *Era* o que eu *dizia*, ainda não veio ».

Il existe la phrase à présentatif avec son sujet neutre apparent, lorsque l'auteur désire une emphase:

(16) Um carro parou na rua, Até que enfim, pensou, mas acto contínuo estranho o barulho do motor, *Isto é* diesel, *isto é* um táxi, [...]. (p. 20)

Une voiture s'arrêta dans la rue, Pas trop tôt, pensa-t-il, mais le bruit du moteur l'étonna, *C'est un* diesel, *c'est un* taxi, [...]. (p. 22)

On peut le traduire ainsi: « *Ça, c'est un* diesel, *ça, c'est un* taxi. » Saramago veut faire une emphase :

(17)  $\emptyset^6$  *Não é* preciso, não se incomode, disse, eu fico bem, e repetiu enquanto ia fechando a porta lentamente,  $\emptyset$  *Não é* preciso,  $\emptyset$  *não é* preciso. (p. 15)

*Ce n'est pas* nécessaire, ne vous donnez pas cette peine, dit-il, je me débrouillerai, et il répéta en fermant lentement la porte, *Ce n'est pas* nécessaire. (p.16)

La deuxième forme du verbe « *ser* » est dans l'expression « *c'est + adjectif* » ou « *ce n'est pas + adjectif* » / «  $\emptyset$  *é* preciso,  $\emptyset$  *não é* preciso ». Le sujet vide est indéfini et se traduit pas « *ce, c'* », pronom démonstratif sujet clitique. Cette construction impersonnelle est fréquente :  $\emptyset$  *é* possível,  $\emptyset$  *não é* confortável/*c'est* possible, *ce n'est pas* confortable. « *Não pode ser/ce n'est pas* possible (*poder ser/pouvoir être*) » est le syno-

<sup>6</sup> Je mets le pronom sujet « zéro » ( $\emptyset$ ) en premier lieu, avant le verbe: «  $\emptyset$  *Era* o que eu *dizia*, ainda não veio. (Exemple 16). Je me base sur la syntaxe française: *Ce n'est pas* ce que je disais. «  $\emptyset$  *Não* comi./*Je n'ai pas mangé.* »

nyme de « não é possível /ce n'est pas possible ». Dans ces constructions, les formes « é » trouvent toutes leurs référents dans la situation d'énonciation. Dans l'exemple 17, le référent (syntagme verbal) « não se incomode » représente le vrai référent du sujet vide de « *Não é preciso* ». En français, « ne vous donnez pas cette peine » (syntagme verbal) est le vrai référent, alors que « c' » n'est que le sujet apparent (Le fait de ne pas vous donner cette peine n'est pas nécessaire.)

(18) Marcou um número, perguntou se *Ø era* do consultório, se o senhor doutor *estava*, se podia falar com ela, não, não, o senhor doutor não me conhece, *é<sup>1</sup>* por causa de um caso muito urgente, sim, por favor, compreendo, então digo-lhe a si, mas peço-lhe que transmita ao senhor doutor, *Ø é<sup>2</sup> que* o meu marido ficou cego de repente, sim, sim, como lhe estou a dizer, de repente, não *Ø é<sup>3</sup>* doente do senhor doutor, o meu marido não usa óculos, [...]. (pp. 18-19)

Elle composa le numéro, demanda si *c'était* bien le cabinet de consultation, si le docteur *était* là, si elle pouvait lui parler, Non, non, le docteur ne me connaît pas, *c'est* pour une urgence, oui, s'il vous plaît, je comprends, alors je vais vous le dire mais je vous prierai de le transmettre au docteur, *il se trouve que* mon mari est devenu subitement aveugle, oui, oui, comme je vous le dis, subitement, non, *il n'est* pas un patient du docteur, mon mari de porte pas de lunettes, [...]. (p. 20)

L'exemple 18 introduit quatre occurrences linguistiques que représente la forme verbale « ser » : « *Ø é* » (trois occurrences) qui illustrent trois phénomènes linguistiques différents.

- *Ø é<sup>1</sup>*: la forme « c'est »: le présentatif (*c'est* pour une urgence /*Ø é* por causa de um caso muito urgente). Le présentatif français utilise le pronom démonstratif indéfini « c'+ est ». Cette construction est souvent utilisée à l'oral et elle sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation.
- *Ø é<sup>2</sup> que*: une locution traduite par « c'est que ». Leibrich la traduit par « il se trouve que », son synonyme. Littéralement, on peut la traduire aussi: [...] *c'est que/il y a que* mon mari est devenu subitement aveugle [...]. Cette structure, plutôt à l'oral, contient une complétive « que mon mari est devenu subitement aveugle [...] » et répond aux questions telles que « Il se trouve que quoi ? Il y a que quoi ? C'est que quoi ? ».
- *Ø é<sup>3</sup>*: a pour sujet « il » qui remplace « le mari aveugle de la femme ».

Comme toujours, l'environnement pragmatique est la trace linguistique pour détecter le vrai sens et l'emploi des différentes structures syntaxiques dans les deux langues.

(19) *O senhor* declara-me que *é* médico, se *quer* que lhe diga que acredito, pois sim, acredito, *mas* eu tenho as minhas ordens, ou me *diz* de que se trata, ou não dou seguimento, *É* um assunto confidencial, [...]. (p. 40)

Vous me dites que vous êtes médecin, monsieur, si vous voulez que je vous dise que je vous crois, je vous dirai que je vous crois, mais j'ai des ordres, ou bien vous me dites de quoi il s'agit, ou bien nous mettons fin à cette conversation, *C'est* une affaire confidentielle, [...]. (p. 45)

Dans l'exemple 19, on trouve la forme verbale « é » de la 3<sup>ème</sup> pers. (ser) à usage allocutoire (il = vous): « é médico /vous êtes médecin »; « ou *Ø me diz* de que *Ø* se trata/ou bien *vous me dites* de quoi il s'agit ». Le sujet nominal *O senhor/monsieur* y

sert d'appui pour bien interpréter la personne grammaticale de l'allocutif pluriel de politesse.

### 3. Une riche interprétation de l'ellipse de l'expression grammaticale du sujet de la langue portugaise

L'ellipse de sujet n'entrave aucunement son interprétation. La nature de la disposition syntaxique du portugais est telle que l'interprétation contextuelle du sujet zéro se réalise aisément. Le seul obstacle est que, vu la typographie caractéristique des œuvres de Saramago, il est difficile de repérer et d'interpréter, parfois, le sujet zéro contextuel. Par ailleurs, l'une des propriétés narratives dans le roman est l'absence totale de noms et prénoms. Les lecteurs reconnaissent les personnages grâce à leur description: *o condutor do automóvel/ le conducteur de l'auto; o homem que está lá dentro/ l'homme à l'intérieur; disse uma mulher/ dit une femme; o cego implorava/ l'aveugle implorait; a mulher que falava de nervos/la femme qui parlait de nerfs; etc.* Mais cette particularité linguistique ne gêne en rien la lecture. La spécificité de la langue portugaise est en elle-même l'emploi excessif du sujet zéro. Maillard qualifie la langue portugaise de langue à « sujet nul » opposée à une langue à servitude subjettale (*L'Information Grammaticale*, N° 62, 1994). La même morphologie d'un verbe tel que *tem* ou *é*, par exemple, peut assumer plusieurs rôles de personnes grammaticales et seul le contexte aide à les déterminer. Pour cette raison, l'apparition de pronoms sujets est indispensable. De plus, leur présence sert au désir d'emphase également. La combinaison morphosyntaxique *comble* parfaitement et d'une manière logique l'absence de sujet dans sa traduction grammaticale contextuelle. Les flexions verbales et les éléments syntaxico-pragmatiques représentent les facteurs *sine qua non* de l'identification de l'indice de sujet grammatical dans les énoncés asubjectaux. La version française de ces énoncés contient les procédés linguistiques de sens et d'emploi bien distincts pour traduire les phénomènes linguistiques portugais. L'opération traduisante illustre les réalités linguistiques et culturelles, caractéristiques propres à chaque langue, en l'occurrence le portugais et le français.

Université de Madère, Portugal

Minh Ha LO-CICERO

### Références bibliographiques de base

- Almeida, Maria Elisete, 2007, « Problemas na tradução em francês do sujeito gramatical português », in: Iliescu Maria, Heidi Siller-Runggaldier, Paul Danler, *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Germany, De Gruyter, vol. I, 449-507.
- Almeida, Maria Elisete, 2000. *La deixis en portugais et en français*, Louvain - Paris, Bibliothèque de l'Information grammaticale, Editions Peeters.

- Cunha, Celso/Cintra, Lindley, 2002. *Nova Gramática do Português Contemporâneo*, Lisboa, Viseu, Edições João da Costa.
- Instituto de Lexicologia e Lexicografia da Academia Das Ciências de Lisboa, com o apoio do Ministério da Educação e do Instituto Camões e da Fundação Calouste Gulbenkian (2001). *Dicionário da Língua Portuguesa Contemporânea Volume I, A – F, Volume II, G – Z*, Verbo.
- Maillard Michel, 1994, «Concurrence et complémentarité de il et ça devant les prédicats impersonnels en français contemporain ou comment distinguer une phrase asubjectale d'une phrase à sujet indistinct?», *L'Information Grammaticale* N°. 62, 1994, 48-52.
- Riegel, Martin/Pellat, Jean-Christophe/Rioul, René, 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris, QUADRIDGE, PUF.
- Saramago, José, 1995. *Ensaio sobre a cegueira* (12.ª edição), Lisbonne, Caminho, O Campo da Palavra.
- Saramago, José, 1995. *Blindness (L'aveuglement)* Traduit du portugais par Geneviève Leibrich, Points, Ouvrage traduit avec le soutien de la communauté européenne, Éditions du Seuil.
- Teyssier, Paul, 1984. *Manuel de langue portugaise, Portugal – Brésil*, Paris, Éditions Klincksieck.

# Contribution des relatives appositives finales en *qui* dans l'organisation textuelle : approche expérimentale

L'objectif du présent travail est de mettre en lumière certaines propriétés discursives des relatives appositives du français et, par la même occasion, de participer au débat sur le statut dont elles jouissent au niveau du discours. Plus spécifiquement, en prenant comme point de départ la discussion antérieure (cf. Brandt, 1990 ; Combettes, 1992 ; Lambrecht, 1998 ; Holler, 2005 ; Loock, 2007) portant sur la distinction fonctionnelle entre les relatives narratives (1) et les relatives descriptives (2), nous suggérons que, contrairement à ce que postulent les travaux précédents, ni les premières, ni les secondes ne peuvent être assimilées à des unités autonomes du discours, l'hypothèse que nous étayons avec des données expérimentales.

## 1. Introduction

Il est bien connu depuis Emonds (1979) que les relatives appositives se distinguent assez nettement des relatives restrictives dans la mesure où, contrairement à ces dernières, elles présentent plusieurs propriétés typiquement associées aux propositions indépendantes, comme, par exemple, le fait qu'elles échappent régulièrement à la portée des quantificateurs présents dans leur matrice ; qu'elles se comportent comme des unités prosodiques séparées ; et qu'elles acceptent la présence d'adverbiaux d'énociation (eg. *franchement*), autrement dit, semblent fonctionner comme des actes de langage indépendants (cf. Krifka 2009).

Ces particularités des relatives appositives vis-à-vis des subordonnées standards ont amené plusieurs analyses précédentes à les traiter comme étant autonomes de leurs matrices tant sur le plan grammatical que sur le plan pragmatique (cf. Peterson, 2003 ; Holler, 2005).

A cela, la littérature sur le discours (Brandt, 1990 ; Combettes, 1992 ; Lambrecht, 1998 ; Loock, 2007, *inter alia*) ajoute une distinction supplémentaire entre les relatives appositives narratives et les relatives appositives non narratives (ci-après *descriptives*), illustrées dans (1) et (2) respectivement :

- (1) Louise fit signe au garçon, qui lui apporta l'addition.
- (2) Louise fit signe au garçon, qui feuilletait un journal.

La spécificité des relatives narratives par rapport à leurs homologues descriptives, celle qui est à l'origine du statut « privilégié » qu'elles se voient attribuer dans les tra-

vaux antérieurs, réside dans le fait qu'elles font progresser la chronologie du récit. En effet, contrairement à la relative de (2), qui dénote un état de choses contingent à celui exprimé par sa matrice, les deux étant repérés par rapport au même temps de référence, la situation décrite par la relative de (1) est perçue comme étant postérieure à (et, éventuellement, déclenchée par) l'évènement mis en place par sa principale. Or, cette propriété, qui joue un rôle crucial dans la détermination de ce qui constitue la ligne principale d'un texte (cf. Reinhart, 1981; Thompson, 1987), *i.e.* son *avant-plan* ou *premier plan* (de l'anglais *foreground*), est considérée comme étant atypique pour les propositions subordonnées, l'idée sous-jacente étant que le statut syntaxique d'une proposition prédétermine en quelque sorte son interprétation discursive: les indépendantes apportant des informations décisives pour le développement du discours (*i.e.* avant-plan) et les subordonnées des informations sans incidence majeure sur son avancée (*i.e.* arrière-plan)<sup>1</sup>:

« Par leur fonction au niveau du discours, par leur rôle informationnel, les subordonnées correspondent [...], dans la plupart des cas, à un apport qui ne relève pas du premier plan: descriptions, commentaires, explications avec relatives, les causales, les consécutives, etc., alors que les propositions principales maintiennent le fil conducteur du premier plan » (Combettes, 1992: 124).

## 2. Traitements antérieurs

Brandt (1990) exprime la distinction entre les relatives narratives et descriptives à travers la corrélation entre le potentiel communicatif d'une proposition et le type d'informations qu'elle est susceptible de véhiculer une fois intégrée dans le discours, les subordonnées étant des structures à potentiel communicatif bas, réservées à apporter des informations mineures (*i.e.* d'arrière-plan), et les indépendantes des structures à potentiel communicatif élevé, exprimant des informations majeures pour le discours (*i.e.* d'avant-plan). L'assignation d'un potentiel communicatif étant définie comme marquage linguistique du degré d'« importance » qu'un locuteur attribue au contenu qu'il énonce, deux unités informatives  $\alpha$  et  $\beta$  reçoivent des statuts discursifs différents, majeur et mineur respectivement, s'ils sont réunis dans une phrase complexe où le constituant dénotant  $\beta$  dépend de celui dénotant  $\alpha$ . Inversement,  $\alpha$  et  $\beta$  reçoivent le même statut majeur, s'ils sont présentés séquentiellement. Crucialement, les phrases complexes comportant une relative narrative sont traitées ici de la même façon qu'une suite de propositions indépendantes juxtaposées ou coordonnées au sein d'un discours: les relatives narratives se voient assigner le même potentiel communicatif élevé que leurs matrices, les deux propositions véhiculant des informations majeures pour leur discours d'accueil.

Il faut noter que, dans cette approche, la notion d'*informations majeures* ne correspond pas exactement à celle d'*avant-plan* issue des travaux sur les textes narratifs

<sup>1</sup> Sur la corrélation entre les statuts syntaxique et discursif d'une proposition voir également Reinhart (1984), Thompson (1987).

(cf. *supra*), la définition des deux étant fondée sur des critères différents. En effet, pour arriver à la conclusion sur le statut majeur des relatives narratives, Brandt ne s'appuie pas tellement sur l'aptitude de ces propositions à faire progresser le temps du récit mais sur deux autres propriétés que, selon elle, possèdent les relatives narratives et qui font défaut aux relatives descriptives. Notamment, les premières, contrairement aux secondes, se prêtent à la reformulation par une proposition coordonnée (3) et à l'utilisation comme le premier élément dans la relation de concession induite par *dennoch* 'toutefois, pourtant' (4) :

- (3) a. Sie gab das Buch Emil, der es dann zur Bibliothek brachte<sup>2</sup>.  
Elle donna le livre Emil qui le alors à-la bibliothèque porta  
'Elle donna le livre à Emil, qui le porta ensuite à la bibliothèque'
- b. Sie gab das Buch Emil und er brachte es dann zur Bibliothek.  
Elle donna le livre Emil et il porta le alors à la bibliothèque.  
'Elle donna le livre à Emil et il le porta ensuite à la bibliothèque'
- (4) Sie machten dann ihr Experiment, das auch gelang. Dennoch wurde die Untersuchung abgebrochen  
Ils menèrent alors leur expérience qui PART réussit. Toutefois fut la recherche abandonnée  
'Ils menèrent leur expérience, qui réussit. Toutefois, la recherche fut abandonnée'

Holler (2005) adhère à l'hypothèse de Brandt mais suggère que la notion d'assignation de potentiel communicatif devrait être définie sur des bases strictement discursives. Selon cette auteure, toutes les relatives appositives, qu'elles soient narratives ou descriptives, sont autonomes de leurs matrices tant syntactico-sémantiquement qu'informationnellement<sup>3</sup> et, par conséquent, leur interprétation discursive ne peut pas être fonction de leur statut grammatical. En adoptant le cadre de la SDRT<sup>4</sup> (Asher, 1993), elle postule qu'assigner un potentiel communicatif à une unité informative indépendante revient à déterminer son statut rhétorique vis-à-vis du contexte linguistique antérieur. Plus concrètement, un constituant  $\alpha$  aura un potentiel communicatif élevé s'il est attaché à ce qui précède par une relation discursive de coordination, et il aura un potentiel communicatif bas s'il est rhétoriquement subordonné au discours précédent. Partant de là, dans cette approche, la relative de (5) possède un potentiel communicatif élevé parce qu'elle est coordonnée rhétoriquement à sa matrice, les deux propositions entretenant entre elles une relation de Narration, relation qui n'induit pas de rapports de dominance entre les constituants qu'elle relie :

- (5) Oskar traf einen Bauern, den er dann nach dem Weg fragte.  
Oscar rencontra un fermier auquel il alors pour le chemin demanda  
'Oscar rencontra un fermier, auquel il demanda alors le chemin'

<sup>2</sup> Tous les exemples de l'allemand sont tirés de Holler (2005).

<sup>3</sup> Autrement dit, les relatives appositives possèdent une partition interne en topique / focus.

<sup>4</sup> La Théorie des représentations discursives segmentées (*Segmented Discourse Representation Theory* ou SDRT) est une théorie de la cohérence et de la structure hiérarchique du discours.

Pour ce qui est de la relative descriptive de (6), d'après Holler, elle serait attachée à sa principale par la relation d'Elaboration. Or, cette relation impliquant un rapport de dominance asymétrique entre les constituants auxquels elle s'applique, les relatives descriptives seraient donc subordonnées rhétoriquement à leurs matrices, d'où le potentiel communicatif bas qu'elles reçoivent :

- (6) Oskar traf einen Bauern, der übrigens einen Strohhut trug.  
 Oscar rencontra un fermier qui d'ailleurs un de-paille-chapeau portait  
 'Oscar rencontra un fermier, qui d'ailleurs portait un chapeau de paille'

Cette manière de traiter l'interprétation pragmatique des relatives appositives présente plusieurs avantages. Premièrement, elle donne une explication théorique indépendante à la notion d'assignation de potentiel communicatif, qui reste assez vague dans le travail de Brandt (1990) et donc difficilement exploitable. Deuxièmement, elle permet de contourner les difficultés auxquelles se heurtent inévitablement les analyses qui, pour rendre compte des différences du fonctionnement discursif des relatives narratives et descriptives, postulent leur non-équivalence syntaxique (cf. Lambrecht, 1998), l'idée qui manque crucialement de bases empiriques dans la mesure où les deux types de relatives semblent avoir exactement les mêmes propriétés grammaticales<sup>5</sup>.

Toutefois, l'analyse de Holler n'est pas sans soulever des questions. Théoriquement, il est discutable que la relative de (6), répétée ci-dessous dans (8), entretienne avec sa matrice une relation d'Elaboration et soit, par conséquent, subordonnée rhétoriquement à celle-ci. D'après Asher / Lascarides (1991),  $\beta$  élabore  $\alpha$  si l'état de choses décrit par  $\beta$  contribue à la réalisation de l'état de choses décrit par  $\alpha$ . Cela est illustré dans (7), où l'énoncé (b) élabore l'énoncé (a) dans la mesure où la situation qu'il décrit est interprétée comme une partie constitutive de l'évènement global mentionné par  $\alpha$ , *i.e.* le nettoyage de l'appartement :

- (7) a. Marie a nettoyé l'appartement.  
 b. D'abord, elle a épousseté les meubles. Ensuite, elle ...  
 (8) a. Oscar rencontra un fermier,  
 b. qui portait un chapeau de paille.

Il est évident que (7) et (8) n'ont pas les mêmes propriétés. Alors que le temps de référence associé à l'état de choses évoqué par (8b) inclut celui par rapport auquel est repéré l'évènement exprimé par (8a), dans (7), c'est le temps de référence de (7b) qui se trouve inclus dans celui de (7a). Il en va de même pour l'interprétation discursive des deux séquences. L'énoncé (7b) spécifie l'une des étapes de (7a). Dans (8), en revanche, l'état de choses dénoté par (8b) n'a aucune incidence sur l'évènement de

<sup>5</sup> Toutes les propriétés syntactico-sémantiques qui témoignent d'un lien extrêmement relâché que les relatives appositives entretiennent avec leurs matrices (cf. ci-dessus) s'appliquent uniformément aux relatives narratives et descriptives.



(8a), les deux étant perçus comme indépendants l'un de l'autre. La relation rhétorique qui, d'après nous, saisit plus fidèlement le lien entre (8a) et (8b) est celle d'Arrière-plan, définie et exemplifiée dans (9) :

- (9) Arrière-plan ( $\alpha$ ,  $\beta$ ) : si la situation décrite par  $\beta$  exprime des circonstances dans lesquelles la situation décrite par  $\alpha$  a eu lieu.
- a. Marc sortit dans la cour.
  - b. Elle était vide.

S'il est vrai que la relative de (8) sert d'arrière-plan à l'évènement décrit par sa matrice alors la corrélation entre le potentiel communicatif d'une unité informative (bas vs élevé) et son statut rhétorique vis-à-vis du discours antérieur (subordonné vs coordonné) postulée par Holler ne peut plus être maintenue dans le cadre théorique qu'elle retient, la SDRT classant Arrière-plan parmi les relations discursives de coordination (cf. Asher / Lascarides, 1996).

Un autre problème théorique que pose l'analyse de Holler concerne le lien qu'elle établit entre l'inaptitude des relatives descriptives à servir d'argument à *dennoch* 'toutefois' et leur statut de subordonnées discursives. En effet, ce que de façon plus générale, révèle le test de *dennoch* c'est que les relatives descriptives, à elles seules, sont incapables d'entretenir une relation rhétorique avec l'énoncé qui les suit immédiatement. Or, dans la SDRT, le fait qu'un constituant  $\beta$  soit subordonné à  $\alpha$  n'implique aucunement qu'un constituant subséquent à  $\beta - \varphi -$  ne puisse pas être attaché rhétoriquement à  $\beta$ . Le statut de  $\beta$  vis-à-vis de  $\alpha$  (*i.e.* subordonné ou coordonné) peut affecter l'accessibilité de  $\alpha$  pour le discours postérieur, mais  $\beta$  reste toujours un site d'attachement possible pour  $\varphi$  (cf. Asher / Vieu, 2005). Cela est illustré dans (10), qui montre que la relation d'Elaboration par laquelle (b) est lié à (a), *i.e.* la subordination rhétorique de (b) à (a), n'empêche pas le constituant (c) d'entrer en relation de Narration avec (b) :

- (10) a. Pierre a passé une soirée très agréable.  
 b. Il a dîné avec ses amis dans un restaurant japonais.  
 c. Ensuite, il est allé au cinéma.

L'analyse de Holler n'est pas non plus entièrement satisfaisante du point de vue empirique. Premièrement, l'affirmation même que seules les relatives narratives réussissent le test de coordination et celui de *dennoch* et sont donc les seules à pouvoir apporter des informations majeures pour le discours semble être erronée, du moins en ce qui concerne les relatives du français. Ainsi, même s'il est vrai qu'en dehors de tout contexte un énoncé comme (11) sonne bizarrement, en présence d'un contexte approprié le contenu exprimable par une relative descriptive peut être formulé à l'aide d'une proposition coordonnée (12) :

- (11) ?? Oscar croisa une fermière et elle portait un chapeau de paille.  
 (12) Contexte : Récemment, Oscar a visité une région dont les habitants étaient connus pour leurs goûts vestimentaires très extravagants.

- A : Alors, qui as-tu rencontré là-bas et comment ces gens étaient-ils habillés ?  
 B : J'ai croisé une fermière, qui portait un chapeau de paille.  
 B' : J'ai croisé une fermière et elle portait un chapeau de paille.

Un autre argument qui semble remettre en question la pertinence du test de coordination pour distinguer les relatives narratives des relatives descriptives est fourni par des séquences comme (13), qui montrent que deux relatives appositives, dont l'une est descriptive et l'autre est narrative, peuvent être coordonnées sans aucun problème et sans aucun aménagement supplémentaire de leur contexte discursif d'accueil<sup>6</sup> :

- (13) Il rencontra un fermier, qui connaissait bien la région et (qui) lui indiqua son chemin.

En outre, comme le suggère (14), contrairement à ce qu'affirme Holler, les relatives narratives ne sont pas les seules à pouvoir servir de « cible » à *toutefois* :

- (14) Marie tendit le sac couvert de boue et de poussière à Marc, qui était vêtu de blanc des pieds à la tête. Toutefois, il prit le sac et le serra contre sa poitrine.

Le fait que les relatives descriptives sont susceptibles de recevoir une lecture d'avant-plan est confirmé également par d'autres phénomènes. Ainsi, elles peuvent être validées ou invalidées directement (15), *i.e.* par *oui*, *c'est vrai* ou *non*, *c'est faux*, l'idée sous-jacente étant que le contenu d'avant-plan est la partie de l'énoncé que le locuteur *propose* en tant que mise à jour possible du contexte discursif et que, comme toute proposition, celle de mise à jour du contexte doit pouvoir faire l'objet d'une négociation explicite de la part des interlocuteurs (Simons *et al.*, 2010) :

- (15) A : Louise a fait signe au garçon, qui feuilletait un journal.  
 B : Non, c'est faux (il somnolait au comptoir).

Deuxièmement, même si l'assignation d'une relation de coordination d'Arrière-plan aux relatives descriptives peut expliquer les données présentées dans (12) – (15), l'idée de dériver l'interprétation pragmatique des relatives appositives (d'avant-plan ou d'arrière-plan) du type de relations rhétoriques qu'elles entretiennent avec leur principale échoue à rendre compte de l'instabilité du statut pragmatique de ces propositions. Ainsi, dans (16), *qui est sorti* est une relative narrative, qui est, par conséquent, coordonnée rhétoriquement à sa matrice *Marie a dit quelques mots à Jean* :

- (16) A : [Marie a dit quelques mots à Jean]P1, [qui est sorti]P2.  
 B : C'est vrai ?  
 C : Oui, (? Jean est sorti. /<sup>OK</sup> Marie a dit quelques mots à Jean.)

Toutefois, la relative de (16) tend à recevoir une lecture d'arrière-plan<sup>7</sup>. En effet, étant donné la nature « négociable » de tout contenu d'avant-plan, *i.e.* son aptitude à faire l'objet d'une discussion explicite de la part des interlocuteurs, le fait que la

<sup>6</sup> Nous remercions Alain Berrendonner d'avoir attiré notre attention sur ce point.

<sup>7</sup> La lecture d'avant-plan de la relative de (16) n'est pas impossible, mais elle a été jugée plus difficile par nos informateurs que la lecture d'arrière-plan.

question de B semble s'interpréter plus naturellement comme demandant une confirmation de la vérité du contenu de la matrice suggère que c'est cette dernière qui obtient le statut de porteuse d'informations majeures et cela malgré la coordination rhétorique de la relative qui suit.

Et, enfin, troisièmement, il faut souligner que la variabilité d'interprétation pragmatique des relatives appositives n'est pas attestée dans les cas où le même contenu est exprimé par des propositions indépendantes, ce qui invite à se demander si effectivement, comme le prétend Holler, les appositives sont assimilables aux prédications autonomes du point de vue discursif. Ainsi, comme on peut le constater en comparant (16) et (17), l'expansion de la relative, qui a pour effet de rendre son contenu plus informatif que celui de sa proposition enchâssante, permet à la relative d'obtenir une interprétation majeure, corrélation qui n'existe pas dans (18) et (19). Cela signifie qu'alors que les propositions déclaratives indépendantes véhiculant des assertions standard sont toujours appréhendées comme contenant des informations d'avant-plan<sup>8</sup>, la lecture pragmatique des relatives appositives dépend du degré d'informativité de leur matrice : plus celle-ci est légère du point de vue informatif et ancrée dans le contexte antérieur ou, formulé autrement, plus la relative est riche en informations et plus l'évènement qu'elle dénote est « hors du commun », plus elle a de chances d'obtenir le statut de composante d'avant-plan :

- (17) A: [Marie a dit quelques mots à Jean]<sub>p1</sub>, [qui est sorti en lui jetant un regard plein de haine et en claquant bruyamment la porte]<sub>p2</sub>.  
 B: C'est vrai ?  
 C: Oui, (<sup>OK</sup> Jean est sorti comme un fou. / <sup>??</sup> Marie a dit quelques mots à Jean.)
- (18) A: [Marie a dit quelques mots à Jean]<sub>p1</sub>, [Il est sorti]<sub>p2</sub>.  
 B: C'est vrai ?  
 C: Oui, (<sup>OK</sup> Jean est sorti. / # Marie a dit quelques mots à Jean)
- (19) A: [Marie a dit quelques mots à Jean]<sub>p1</sub>, [Il est sorti en lui jetant un regard plein de haine et en claquant bruyamment la porte]<sub>p2</sub>.  
 B: C'est vrai ?  
 C: Oui, (<sup>OK</sup> Jean est sorti comme un fou. / # Marie a dit quelques mots à Jean.)

Partant de là, dans la suite de ce travail, nous proposons d'examiner plus en détails l'hypothèse selon laquelle les relatives appositives fonctionneraient discursivement

<sup>8</sup> Cette thèse peut paraître contestable sous le jour des données présentées dans (i), où, bien que la proposition *elle le déteste* soit réalisée par une structure syntaxique indépendante, elle crée une rupture dans la continuité du récit et s'interprète comme véhiculant un contenu non central pour le discours en cours :

(i) Marie n'a pas dit un mot à Jean. (*Elle le déteste*). Alors il est sorti en claquant la porte.

Il n'en est moins que, contrairement aux relatives appositives, si la proposition *elle le déteste* réalise la dernière unité informative de son segment discursif d'accueil, elle sera toujours accessible pour une négociation ultérieure de la part des participants à la conversation, comme cela est illustré par (ii) :

(ii) A: Marie n'a pas dit un mot à Jean. Elle le déteste.  
 B: C'est faux (<sup>OK</sup> elle l'aime bien).

comme des unités informatives indépendantes et, en tant que telles, seraient sujettes aux mêmes règles et contraintes discursives que les unités réalisées par des prédications autonomes. Plus spécifiquement, nous proposons de voir comment les relatives appositives – narratives et descriptives – affectent le degré d’accessibilité cognitive des entités figurant dans leurs discours d’accueil et si, de ce point de vue, elles sont comparables à leurs homologues indépendantes. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le cadre de la théorie du centrage d’attention (Walker *et al.*, 1998) – théorie de la cohérence référentielle du discours – que nous complétons avec des idées provenant de la SDRT.

### 3. Accessibilité référentielle : Théorie du centrage d’attention et SDRT

L’objectif principal de la théorie du centrage d’attention est de rendre compte de la dimension référentielle de la cohérence textuelle et, plus concrètement, de l’un de ses principes directeurs, selon lequel un segment discursif<sup>9</sup> S constitué de deux énoncés indépendants  $E_1$  et  $E_2$  est perçu comme plus cohérent (i) si  $E_1$  et  $E_2$  sont marqués par la continuité topicale ; et (ii) si l’expression linguistique par laquelle une entité  $e$  évoquée dans  $E_1$  est réintroduite dans  $E_2$  correspond au degré d’accessibilité cognitive que  $e$  reçoit dans  $E_1$ , l’idée sous-jacente étant que le référent le plus saillant (ou accessible) d’ $E_1$ , s’il est mentionné dans  $E_2$ , doit être réalisé dans  $E_2$  par une forme linguistique maximale réduite prosodiquement et sémantiquement, *i.e.* être cliticisé dans des langues comme le français (cf. Ariel, 1990). Étant donné que l’objectif principal de ce travail consiste à étudier si les relatives appositives et leurs homologues indépendantes affectent de la même manière l’aptitude des référents évoqués dans leur segment discursif d’accueil à servir d’antécédent à une proforme clitique figurant dans le discours subséquent, dans la suite, nous ne commenterons que le deuxième volet de ce principe de cohérence textuelle.

Ainsi, dans la théorie du centrage d’attention l’interprétation d’un discours est assimilée au processus de mises à jour systématiques de sa composante dynamique libellée ici *focus d’attention local* (de l’anglais *local attentional focus*). À chaque étape de l’avancement du discours, le focus d’attention local véhicule deux types d’informations. D’une part, il fournit une liste de ses *centres anticipateurs* (Ca) (de l’anglais *forward-looking centers*), *i.e.* entités qui, à des degrés de probabilité variés, peuvent devenir le *centre rétroactif* (Cr) (de l’anglais *backward looking center*) de l’énoncé suivant, autrement dit, être cliticisés dans l’énoncé suivant, le terme de Cr renvoyant à « l’objet de discours psychologiquement le plus [proéminent] à la fois pour l’énonciateur et pour l’allocutaire au moment où l’expression qui le réalise est employée [...] » (Cornish, 2000 : 4). Et, d’autre part, il instruit les interprétants sur la façon dont ces entités sont classées ‘ranked’ du point de vue de leur saillance relative. L’entité réalisée comme sujet grammatical<sup>10</sup> de l’énoncé est classée première sur cette échelle

<sup>9</sup> Autrement dit, une séquence textuelle présentant une certaine homogénéité sémantique et pragmatique. Pour plus de détails, voir Cornish (2000).

<sup>10</sup> L’échelle de saillance/proéminence des Ca basée sur le critère syntaxique se présente comme

saillantielle : elle est le *centre préféré* (Cp) (de l'anglais *preferred center*) de l'énoncé, dont on prédit qu'elle deviendra le Cr du discours subséquent. L'énoncé  $E_2$  apparaissant dans la suite immédiate d'un énoncé  $E_1$  sera donc perçu comme plus cohérent si le Cr d' $E_2$  est identique au Cp d' $E_1$ . Cela est illustré dans (20) :

- (20) a. Susan<sub>1</sub> a offert un hamster à Betsy<sub>2</sub>.  
 b. Elle<sub>1</sub> lui<sub>2</sub> a rappelé que les hamsters étaient assez sauvages.  
 b'. ? Susan lui a rappelé que les hamsters étaient assez sauvages.

Le focus d'attention résultant du traitement de (20a) comprend trois Ca – SUSAN<sup>11</sup>, BETSY et HAMSTER – dont SUSAN – sujet syntaxique de (20a) – est le Cp. Autrement dit, à partir de (20a), on prédit que si ce référent est évoqué dans l'énoncé subséquent, il y sera cliticisé, *i.e.* il sera le Cr de cet énoncé. Cela explique pourquoi continuer sur (20a) par (20b) produit une séquence plus satisfaisante que lorsque (20a) est suivi de (20b') : alors que dans (20b), l'expression qui désigne SUSAN est en accord avec le rôle de Cp que ce référent obtient à l'issue de (20a), sa forme de reprise dans (20b') est difficilement compatible avec son statut de l'entité la plus saillante au moment où (20b') est énoncé, les noms propres étant utilisés soit pour introduire des référents nouveaux, *i.e.* ayant un degré d'accessibilité nul, soit pour réintroduire des référents anciens pour un discours donné mais qui n'occupent plus le devant de la scène discursive, *i.e.* ayant un degré d'accessibilité bas.

Si la théorie du centrage d'attention s'intéresse aux principes régissant la pronominalisation « locale » de référents figurant dans des segments discursifs pluri-référentiels, le mécanisme qu'elle propose ne pouvant s'appliquer qu'à deux énoncés juxtaposés au sein d'un discours, la SDRT aborde ce phénomène d'un point de vue plus « global » dans ce sens qu'elle essaie de rendre compte de la pronominalisation non adjacente, *i.e.* des cas où les pronoms clitiques figurant dans un énoncé  $E_n$  ne se rapportent pas à des référents mentionnés par  $E_{n-1}$  mais à ceux dont il a été question auparavant, *i.e.* dans  $E_{n-2}$ , par exemple. Afin d'expliquer les contraintes qui pèsent sur l'emploi de ce type d'anaphores pronominales non adjacentes, qui semblent ne pas être admises dans tous les contextes (cf. (21) vs (22) ci-dessous), Asher / Lascarides (1998) postulent que la relation rhétorique par laquelle un constituant  $\beta$  est lié à un constituant précédent  $\alpha$  détermine non seulement la disponibilité de  $\alpha$  en tant que site d'attachement discursif pour un constituant  $\gamma$  suivant  $\beta$  (cf. *supra*), mais également l'aptitude de  $\alpha$  à comporter l'antécédent d'un pronom clitique contenu dans  $\gamma$ .

Plus concrètement, si, dans une séquence ( $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\gamma$ ),  $\beta$  est coordonné à  $\alpha$ , alors seules les entités mentionnées par  $\beta$  seront des antécédents possibles d'une proforme

---

suit : Sujet > Objet indirect animé > Objet direct > Objet indirect inanimé > Objet oblique (Walker *et al.*, 1998), où 'x > y' se lit comme 'x est plus saillant/proéminent que y'. Pour un aperçu d'autres facteurs susceptibles d'affecter la prééminence cognitive d'un référent, voir Cornish (2000), Poesio *et al.*, (2004).

<sup>11</sup> Notationnellement, les petites majuscules (SUSAN) marquent le référent du discours et les italiques (*Susan*) l'expression linguistique par laquelle ce référent est réalisé.

figurant dans  $\gamma$ , comme c'est le cas dans (21)<sup>12</sup> ci-dessous, où le fait que (b) est coordonné à (a) par Narration empêche (c) d'entrer en relation discursive avec (a) de même que d'utiliser le référent présent dans (a) mais absent dans (b), *i.e.* CAMBRIOLEUR, comme antécédent du pronom sujet *il*. Si, en revanche,  $\beta$  est subordonné à  $\alpha$ , alors une proforme apparaissant dans  $\gamma$  peut se référer soit aux individus introduits par  $\alpha$ , soit à ceux évoqués par  $\beta$ . Crucialement, de ce point de vue, comme l'illustre (22) ci-dessous, la relation d'Arrière-plan, à la différence de celle de Narration, se comporte comme une relation de subordination dans ce sens que si  $\beta$  est relié à  $\alpha$  par Arrière-plan,  $\alpha$  reste accessible pour le discours qui suit  $\beta$  tant rhétoriquement que référentiellement :

- (21) a. Un cambrioleur s'est introduit dans l'appartement de Marie.  
 b. Elle s'en est rendu compte le lendemain.  
 c. Il a emporté tous ses bijoux.
- (22) a. Un cambrioleur s'est introduit dans l'appartement de Marie.  
 b. Elle dormait.  
 c. Il a emporté tous ses bijoux.

Partant de là, on peut se demander de quelle manière des relatives appositives comme celles présentées dans (23a) et (24a) affectent l'accessibilité des référents figurant dans leur segment discursif d'accueil et si leur effet est comparable à celui produit par les propositions indépendantes du même contenu :

- (23) a. [Louise fit signe au garçon]<sub>E1</sub>, [qui quitta à contrecœur son tabouret]<sub>E2</sub>.  
 b. [Louise fit signe au garçon]<sub>E1</sub>, [qui feuilletait un journal]<sub>E2</sub>.
- (24) a. [Louise fit signe au garçon]<sub>E1</sub>, [Il quitta à contrecœur son tabouret]<sub>E2</sub>.  
 b. [Louise fit signe au garçon]<sub>E1</sub>, [Il feuilletait un journal]<sub>E2</sub>.

Si, comme le postule Holler, les relatives appositives sont équivalentes discursivement aux propositions indépendantes, les deux types de structures réalisant des unités du discours autonomes, alors on devrait s'attendre à ce qu'il n'y ait pas de différences significatives entre les prolongations auxquelles donnent lieu (23a) et (24a) d'une part et (23b) et (24b) d'autre part. Toutefois, compte tenu des contraintes sur la pronominalisation formulées par la SDRT, on s'attend à ce qu'il y ait une différence significative entre les séquences où  $E_2$  est lié à  $E_1$  par Narration et celle où  $E_2$  est lié à  $E_1$  par Arrière-plan. Dans le premier cas, les pronoms clitiques contenus dans  $E_3$  devraient renvoyer massivement au Cp d' $E_2$ , *i.e.* GARÇON ; et, dans le second, ils pourraient se rapporter aussi bien au Cp d' $E_1$ , *i.e.* LOUISE, qu'à celui d' $E_2$ .

Si, en revanche, comme nous le suggérons en nous fondant sur les données discutées dans la section précédente, les relatives appositives ne sont pas assimilables

<sup>12</sup> Les exemples (21) et (22) sont nos adaptations des séquences (i) et (ii) ci-dessous (exemples (31) et (32) dans Asher/Lascarides (1998 : 267)) :

(i) A burglar broke into Mary's apartment. Mary was asleep. He stole the silver.  
 (ii) A burglar broke into Mary's apartment. Mary discovered the break-in the next day. ?? He stole the silver.

discursivement à leurs homologues indépendantes, on prédit que seules les séquences où  $E_2$  est réalisé par une proposition autonome, *i.e.* (23b) et (24b), seront sensibles à la structure rhétorique de leurs discours d'accueil. Pour ce qui est des relatives appositives, quelle que soit la relation qu'elles entretiennent avec leur matrice, seule cette dernière devrait être prise en compte lors du calcul du Cr le plus attendu de la suite immédiate. Autrement dit, les pronoms clitiques contenus dans  $E_3$  suivant (23a) et (24a) devraient être majoritairement coréférentiels avec le Cp d' $E_1$ .

#### 4. Etude expérimentale du fonctionnement discursif des relatives narratives et descriptives

Afin de tester ces prédictions, nous avons recouru à une méthodologie expérimentale en mettant en place un test de continuation<sup>13</sup>.

##### 4.1. Matériel expérimental

Le matériel expérimental utilisé dans cette étude est constitué de cinq histoires du type de (25) :

- (25) Nicolas Brunois, serveur dans un bar à Montmartre, prit une pause de 10 minutes. Il attrapa un paquet de cigarettes et enfila à la hâte sa parka. Comme il passait à côté du comptoir, il salua [un vieil homme vêtu d'une soutane]<sub>2</sub>/.
- a. qui agitait des brochures religieuses en toussant.
  - b. qui agita des brochures religieuses en toussant.
  - c. Il<sub>2</sub> agitait des brochures religieuses en toussant.
  - d. Il<sub>2</sub> agita des brochures religieuses en toussant.
  - e. -

La partie invariable de chaque texte met en place deux référents humains – NICOLAS et HOMME (ci-après *Réf 1* et *Réf 2* respectivement), qui n'ont pas le même statut discursif. Le Réf 1, repris régulièrement comme sujet pronom de phrase, maintient, tout au long du texte, son rôle de Cr/Cp. Le Réf 2, en revanche, n'est ni Cp, ni Cr de l'énoncé qui l'évoque pour la première fois, celui-ci, tout comme le discours précédent, étant centré sur le Réf 1. Autrement dit, l'état du focus d'attention résultant du traitement de (25) laisse entendre que le Réf 1 gardera son statut de Cr dans l'énoncé subséquent.

Cette partie invariable est suivie de cinq conditions expérimentales, qui se distinguent selon deux critères : syntaxique (indépendante *vs* subordonnée) et discursif (narration *vs* arrière-plan). Ainsi, la condition A correspond à une relative descriptive, B à une relative narrative, C à une indépendante descriptive et D à une indépendante narrative. Dans les conditions [+ relative], il s'agit toujours de relatives à sujet relativisé, *i.e.* en *qui*, qui ont l'avantage de donner lieu à des phrases complexes

<sup>13</sup> Nous remercions Michel Charolles de son aide dans l'élaboration et la réalisation de cette étude.

projetant un Cp différent (le Réf 1 ou le Réf 2) suivant qu'on les traite comme constituées d'une seule ou de deux unités discursives différentes. La cinquième condition, E, qui ne comporte aucune suite portant sur le Réf 2 (ni sur le Réf 1), est une condition contrôle que nous avons intégrée pour nous assurer que les effets observés dans les autres configurations (s'il y en a) peuvent être attribués à elles seules uniquement et ne sont pas dus à des facteurs indépendants.

#### 4.2. Procédure

Les cinq textes expérimentaux, « mélangés » avec quatre distracteurs, ont été répartis en cinq livrets, conçus en sorte qu'une histoire n'apparaisse jamais que sous une des trois variantes possibles (A, B, C, D ou E).

50 participants, étudiants en linguistique à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, ont reçu la tâche suivante : *Les textes qui suivent sont des débuts de romans. Imaginez deux phrases prolongeant directement le début de l'histoire.*

#### 4.3. Prédications sur les continuations attendues

Comme nous l'avions évoqué ci-dessus, en suivant l'hypothèse d'indépendance discursive des relatives appositives, on prédit qu'il n'y aura pas de différences significatives entre B [+ relative narrative] et D [+indépendante narrative] d'une part et entre A [+ relative descriptive] et C [+ indépendante descriptive] d'une part, le premier groupe réservant massivement le rôle de Cr au Réf 2 (26) et le second admettant aussi bien la pronominalisation du Réf 1 que celle du Réf 2 (27) :

- (26) [...] il<sub>1</sub> [= NICOLAS] salua [un vieil homme vêtu d'une soutane]<sub>2</sub>./, Il/qui agita des brochures religieuses en toussant.
- Il fixait Nicolas d'un regard plein de réprobation. / Il<sub>2</sub> le fixait d'un regard plein de réprobation. OU
  - Nicolas lui proposa un verre d'eau. OU
  - Quelques minutes plus tard, il<sub>2</sub> rangea les brochures et quitta le bar. OU
  - Sans s'arrêter, Nicolas passa à la terrasse.
- (27) [...] il<sub>1</sub> [= Réf 1] salua [un vieil homme vêtu d'une soutane]<sub>2</sub>./, Il/qui agitait des brochures religieuses en toussant.
- Il proposa un verre d'eau au vieil homme. / Il<sub>1</sub> lui<sub>2</sub> proposa un verre d'eau. OU
  - Il fixait Nicolas d'un regard plein de réprobation. / Il<sub>2</sub> le<sub>1</sub> fixait d'un regard plein de réprobation. OU
  - Sans s'arrêter, il<sub>1</sub> passa à la terrasse. OU
  - Quelques minutes plus tard, il<sub>2</sub> rangea les brochures et quitta le bar.

Pour ce qui est de l'hypothèse de dépendance discursive des relatives appositives que nous avançons, les prédictions auxquelles elle donne lieu se présentent comme suit. Il devrait y avoir une différence significative entre les prolongations écrites après de A et B d'une part et de C et D d'autre part. On s'attend à ce que dans le premier cas (*i.e.* A et B), seul le Cp de la matrice – le Réf 1 – soit projeté comme le Cr le plus



attendu de la suite et donc les reprises pronominales soient majoritairement réservées au Réf 1, comme cela est illustré dans (28) :

- (28) [...] il<sub>1</sub> [= NICOLAS] salua [un vieil homme vêtu d'une soutane]<sub>2</sub>, qui agitait/agita des brochures religieuses en toussant.  
 a. Il<sub>1</sub> lui<sub>2</sub> proposa un verre d'eau. / Il proposa un verre d'eau au vieil homme. OU  
 b. Le vieil homme lui tendit une brochure. OU  
 c. Sans s'arrêter, il<sub>1</sub> passa à la terrasse. OU  
 d. Quelques minutes plus tard, le vieil homme rangea les brochures et quitta le bar

La distribution des proformes clitiques dans C et D devrait, en revanche, être sensible au facteur rhétorique, *i.e.* suivre le modèle exemplifié dans (26) et (27) ci-dessus. Les continuations engendrées par la condition contrôle E devraient être du type de (28) et cela indépendamment de l'hypothèse sur le statut discursif des relatives appositives à l'examen.

#### 4.4. Traitement du corpus

Le corpus réuni, qui contient 45<sup>14</sup> prolongations écrites dans la condition A, 47 dans la condition B, 46 dans la condition C, 45 dans D et 48 textes rédigés dans E, a été annoté selon les critères suivants : (a) prolongations où le Réf 1 est le Cp/Cr (29a) ; (b) prolongations où le Réf 2 est le Cp/Cr (29b) ; (c) prolongations où le Réf 1 est réalisé par une expression autre qu'un pronom *il* ou *elle* (29c) ; (d) prolongations où le Réf 2 est le seul élément pronominalisé, *i.e.* où il est le Cr sans être forcément le Cp (29c) ou (29d) :

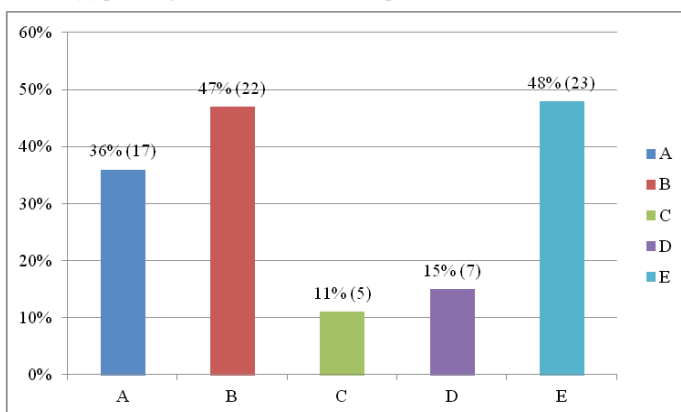
- (29) [...] il<sub>1</sub> [= NICOLAS] salua [un vieil homme vêtu d'une soutane]<sub>2</sub>, / Il/qui agita/agitait des brochures religieuses en toussant.  
 a. Il proposa un verre d'eau au vieil homme. / Il<sub>1</sub> lui proposa un verre d'eau.  
 b. Il fixait Nicolas d'un regard plein de réprobation. / Il<sub>2</sub> le fixait d'un regard plein de réprobation.  
 c. Nicolas / Le barman lui proposa un verre d'eau.  
 d. Il tendit une brochure à Nicolas.

Les données quantitatives obtenues ont été comparées par un test de Chi 2.

<sup>14</sup> Nous avons éliminé les continuations qui n'évoquent aucun des deux référents, comme par exemple, *dehors, il pleuvait*, etc.

### 4.5. Résultats

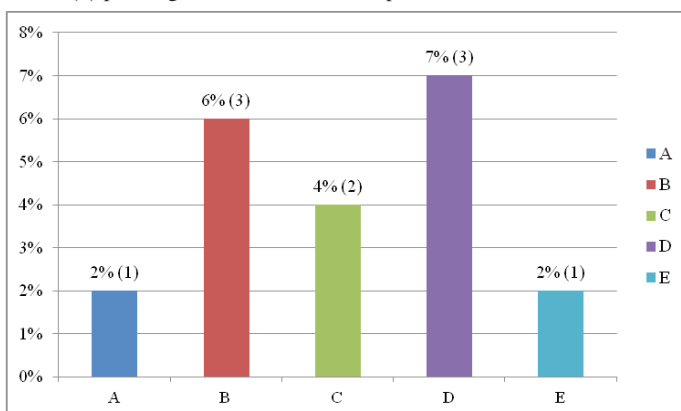
(a) prolongations où le rôle de Cp/Cr est réservé au Réf 1



Graphique 1 – Prolongations avec le Réf 1 en tant que Cp/Cr

Les différences (13% vs 44% en moyenne) sont hautement significatives entre les conditions A, B et E d'une part et les conditions C et D d'autre part ( $p = 0,000007$ ), le premier groupe donnant lieu à un nombre plus important de prolongations où le Réf 1 est réalisé comme Cp/Cr.

(b) prolongations où le rôle de Cp/Cr est réservé au Réf 2

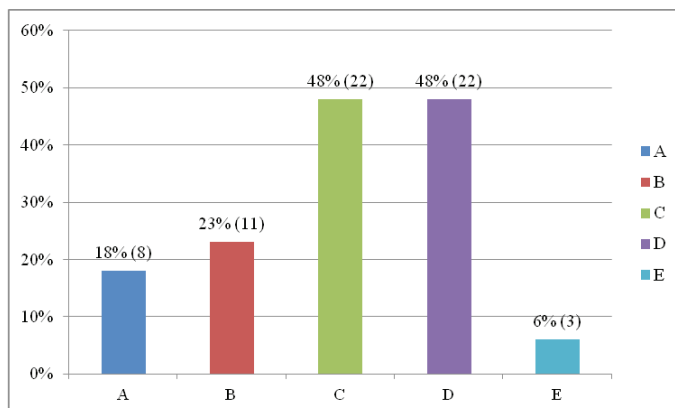


Graphique 2 – Prolongations avec le Réf 2 en tant que Cp/Cr

Etant donné que les continuations de ce type sont extrêmement rares et cela quelle que soit la condition examinée (A, B, C, D ou E), les différences observées dans le tableau 2 ne peuvent pas être vérifiées statistiquement<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> Les chiffres inférieurs à 5 ne peuvent pas subir le test que nous utilisons. Il en découle que dans la majorité des cas, la condition E ne peut pas être contrastée avec les autres conditions.

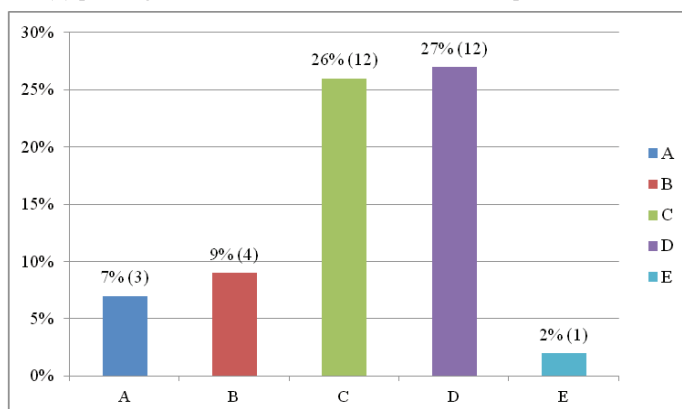
(c) prolongations où le Réf 1 est désigné par une expression autre qu'un pronom clitique"



Graphique 3 – Prolongations où le Réf 1 est exprimé par une expression autre qu'un pronom clitique

Les écarts (21% vs 48% en moyenne) sont hautement significatifs entre le groupe A et B d'une part et le groupe C et D d'autre part ( $p = 0,00008$ ). Autrement dit, les conditions qui réintroduisent le Réf 2 comme sujet d'une proposition indépendante donnent davantage de prolongations où le Réf 1 est évoqué par une expression autre qu'un pronom clitique.

(d) prolongations où le Réf 2 est le seul élément pronominalisé



Graphique 4 – prolongations où le Réf 2 est le seul élément pronominalisé

Encore une fois, les différences observables (8% vs 27% en moyenne) sont significatives entre les conditions A et B d'une part et les conditions C et D d'autre part ( $p = 0,00009$ ), le deuxième groupe donnant lieu à un nombre plus important de suites où le Réf 2 est le seul élément pronominalisé.

#### 4.6. Discussion

Tout d'abord, il faut noter qu'aucune des cinq conditions étudiées ne permet au Réf 2 d'acquérir un degré d'accessibilité suffisamment élevé pour devenir le Cr/Cp de la suite immédiate, dans la mesure où du point de vue du nombre de prolongations où il est retenu en cette qualité, A et B, tout comme C et D, sont à peine différenciables d'E (cf. graphique 2). Si l'on accepte la corrélation entre la notion de Cp de la théorie du centrage et celle, plus traditionnelle, de *topique relationnel* (Lambrecht, 1994), *i.e.* l'entité dont on parle et à laquelle se rapporte le *commentaire* qui suit, alors ce que suggèrent les données présentées dans le graphique 2 c'est que le Réf 2, tout en ayant le potentiel de jouer le rôle de Cr (cf. graphique 4), est difficilement compatible avec la fonction de Cp ou, en d'autres termes, avec la fonction de topique relationnel du discours subséquent. En effet, dans toutes les conditions testées (A, B, C, D ou E), le Réf 2 tend à apparaître moins fréquemment comme sujet de la suite que le Réf 1 et cela quelle que soit sa forme de réalisation linguistique (*i.e.* pronominale ou non pronominale). Ainsi, alors que le Réf 1 figure comme sujet de la première phrase écrite en prolongement du matériel expérimentant dans 58% des cas, cette même fonction est assignée au Réf 2 dans 31% des cas seulement. A notre avis, cet état de choses (*i.e.* la difficulté de faire du Réf 2 le topique de la suite) est déclenché en partie par la forme même d'introduction des deux référents. A la différence du Réf 1, qui est importé dans le discours par un nom propre, le Réf 2 est évoqué pour la première fois par un GN indéfini uniquement. Or, selon Charolles (2002), bien que ces deux expressions soient utilisées pour introduire une entité dans l'univers du discours, elles n'assignent pas la même « importance » au référent qu'elles désignent. Un nom propre signale que son porteur va se trouver, très prochainement, au centre des préoccupations des interlocuteurs. Autrement dit, le référent désigné par un nom propre est, en quelque sorte, prédestiné à revenir régulièrement dans la suite du discours, *i.e.* à devenir son topique. Les GN indéfinis ne véhiculent pas cette instruction interprétative et donc sont employés plus fréquemment pour mentionner des individus secondaires, réservés à jouer un rôle épisodique dans le récit.

Pour ce qui est des données présentées dans les graphiques 2, 3 et 4, elles vont dans le même sens que celles qui reflètent les particularités de l'interprétation des relatives appositives vis-à-vis de l'opposition avant-plan vs arrière-plan (cf. section 2) et invitent à conclure que du point de vue de leurs propriétés discursives, les relatives appositives, qu'elles soient narratives ou descriptives, ne peuvent pas être assimilées à leurs homologues indépendantes et que, par conséquent, la meilleure façon de rendre compte de leur comportement dans le discours est de les traiter comme des constituants dépourvus d'autonomie discursive, *i.e.* comme des constituants qui n'ont d'existence qu'en tant que partie intégrante de l'unité informative réalisée par leur proposition enchâssante.

En effet, toutes les différences quantitatives observées entre A, B, C et D sont toujours significatives entre les conditions qui se distinguent par le critère syntaxique, *i.e.* entre le groupe formé par les relatives (A et B) et celui formé par les indépendantes

(C et D). Ainsi, contrairement à ces dernières, A et B rejoignent E du point de vue du nombre de prolongations où le Réf 1 est retenu comme Cp/Cr (cf. graphique 1) et où le Réf 2 apparaît comme le seul élément pronominalisé (cf. graphique 4). Et, bien que, comparées à E, elles tendent à employer plus souvent une expression nominale pleine pour réintroduire le Réf 1 (cf. graphique 3), les chiffres qu'elles donnent sont significativement inférieurs à ceux attestés dans C et D. Or, tous ces faits posent problème à toute approche qui traite les relatives appositives comme des unités du discours autonomes, qu'elle s'inscrive dans le cadre de la théorie du centrage d'attention ou celui de la SDRT. Si les phrases complexes constituées d'une matrice et d'une relative appositive interviennent séparément dans leur discours d'accueil comme le feraient deux propositions indépendantes du même contenu, ce qui reste inexplicable du point de vue de la théorie du centrage c'est pourquoi après une relative appositive, les deux référents – le Réf 1 et le Réf 2 – maintiennent quasiment intacts les statuts qu'ils ont acquis à l'issue du discours précédent, *i.e.* central et non central respectivement, et après une proposition indépendante le Réf 2 parvient à obtenir un degré suffisamment élevé pour rivaliser avec le Réf 1 au rôle de Cr de l'énoncé subséquent. En effet, C et D diminuent considérablement la fréquence de prolongations où le Réf 1 est élu comme Cp/Cr et augmentent le nombre de suites où il est désigné par une expression nominale pleine, ce qui signifie qu'à la différence de ce qui se passe dans A et B, dans C et B, le degré d'accessibilité du Réf 1 baisse et cela grâce à l'émergence d'un nouveau candidat possible au statut de Cr de la suite, *i.e.* le Réf 2. Il faut noter que les résultats auxquels donnent lieu les conditions A, C et D pris isolément sont tout à fait compatibles avec une analyse fondée sur la SDRT comme celle de Holler. En effet, dans A et C, les propositions tests sont liées par Arrière-plan au discours antérieur, ce qui veut dire que dans ces cas de figure, les anaphores clitiques apparaissant dans la suite immédiate peuvent trouver leur antécédent aussi bien dans le contenu des propositions tests que dans celui des propositions auxquelles elles s'attachent. Il en va de même pour la condition D : étant donné qu'ici, la proposition test est liée à ce qui précède par Narration, il est tout à fait attendu que seuls les référents évoqués dans ladite proposition soient susceptibles d'être repris par un pronom clitique. Toutefois, ce qui reste à expliquer c'est d'une part pourquoi A et C affichent des tendances opposées, la première favorisant beaucoup plus que la seconde la cliticisation du Réf 1 et, d'autre part, pourquoi B, sur ce point, rejoint C et non pas D, alors que les deux (B et D) sont reliées par Narration à leur discours précédent.

L'hypothèse de dépendance discursive des relatives appositives nous semble, par conséquent, plus motivée empiriquement. Premièrement, elle explique assez facilement pourquoi c'est le Réf 1 qui se voit massivement assigner le statut de Cr dans les prolongations écrites dans A et B, autrement dit, pourquoi il maintient un degré d'accessibilité maximal malgré l'intervention d'une relative appositive centrée exclusivement sur le Réf 2. En effet, étant donné que le calcul du Cr de l'énoncé (*i.e.* d'une unité informative autonome)  $E_n$  se fait à partir du Cp de l'énoncé  $E_{n-1}$ , le fait que les relatives appositives ne constituent d'énoncés implique automatiquement qu'il n'y a qu'un seul Cp par phrase complexe avec une relative appositive – le référent sujet de

la prédication principale, *i.e.* le Réf 1. Deuxièmement, traiter les relatives appositives comme étant intégrées dans l'unité informative réalisée par leur matrice pourrait également suggérer la raison pour laquelle les effets que les relations rhétoriques de Narration et d'Arrière-plan reliant  $\alpha$  et  $\beta$  produisent dans le discours se manifestent si  $\alpha$  et  $\beta$  sont exprimés par des structures indépendantes et disparaissent si  $\beta$  correspond à une relative appositive : si les relatives appositives et leurs homologues indépendantes ont des statuts discursifs différents, il est tout à fait logique de s'attendre à ce qu'elles ne sont pas sujettes aux mêmes règles et contraintes discursives et qu'elles ont, par conséquent, des fonctionnements discursifs divergents.

## 5. Conclusions

Dans le présent travail nous nous sommes proposé de tester empiriquement l'hypothèse d'indépendance discursive des subordonnées relatives appositives, formulée par Brandt (1900), Lambrecht (1998), Holler (2005) *inter alia*, et, corollairement, le bien-fondé de la distinction fonctionnelle, régulièrement mentionnée dans la littérature sur l'organisation textuelle, entre les relatives dites narratives et descriptives. Pour ce faire, nous avons recouru à une méthodologie expérimentale en mettant en place un test de continuation. L'objectif du test était de voir à quel point les prédictions concernant l'effet des relatives appositives sur l'accessibilité des référents figurant dans leur segment discursif d'accueil, prédictions auxquelles donnent lieu les analyses assimilant discursivement les phrases complexes avec une relative appositive à une séquence de deux propositions indépendantes juxtaposées, sont justifiées du point de vue empirique.

La conclusion à laquelle nous sommes arrivés en nous fondant sur les résultats issus de cette étude expérimentale est que, contrairement à ce que postule la littérature antérieure, les relatives appositives ne peuvent pas être assimilées discursivement aux prédictions autonomes, car, malgré le lien sémantico-syntaxique relâché qu'elles semblent entretenir avec leur matrice, sur le plan du discours, elles sont intégrées en tant que constituant dépendant à l'unité informative réalisée par leur proposition principale, et cela qu'il s'agisse de relatives narratives ou descriptives.

Université Sorbonne Nouvelle  
Paris 3 & LATTICE, UMR 8094  
Université Sorbonne Nouvelle  
Paris 3 & LACITO, UMR 7107

Maryna LYTVYNOVA

Huy Linh DAO

## Bibliographie

- Ariel, Mira, 1990. *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, Londres, Routledge.
- Asher, Nicholas, 1993. *Reference to abstract objects in discourse*, Dordrecht, Kluwer.
- Asher, Nicholas/Lascarides, Alex, 1993. «Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment», *Linguistics and Philosophy* 16, 437-493.
- Asher, Nicholas/Lascarides, Alex, 1998. «Semantics and Pragmatics of presupposition», *Journal of Semantics* 15/3, 239-300.
- Asher, Nicholas/Vieu, Laure, 2005. «Subordinating and coordinating discourse relations», *Lingua* 115/4, 591-610.
- Brandt, Margareta, 1990. *Weiterführende Nebensätze Zu ihrer Syntax, Semantik und Pragmatik*, Stockholm, Almquist / Wiksell.
- Charolles, Michel, 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- Charolles, Michel, 2007. «Comment évaluer les effets des relatives en qui sur les chaînes de coréférence», in: Charolles, Michel *et al.* (ed.), *Parcours de la phrase – Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Paris, Ophrys, 193-212.
- Combettes, Bernard, 1992. *L'organisation du texte*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz.
- Cornish, Francis, 2000. «L'accessibilité cognitive des référents, le centrage d'attention et la structure du discours: une vue d'ensemble», *Verbum* 22/1, 7-30.
- Emonds, Joseph, 1979. «Appositive relatives have no properties», *Linguistic Inquiry* 10, 211-243.
- Holler, Anke, 2005. «Expressing communicative-weight assignment discourse structurally», in: *Proceedings of the Workshop on Constraints in Discourse*, Dortmund, 88-95.
- Krifka, Manfred, 2009. «Embedding Speech Acts», ms, Humboldt Universität.
- Lambrecht, Knud, 1994. *Information structure and sentence form*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lambrecht, Knud, 1998. «There was a farmer had a dog: syntactic amalgams revisited», in: Axmaker, Shelley *et al.* (ed), *Berkeley Linguistic Society Proceedings of the 14th Annual Meeting*, Berkeley, UC Berkeley, CA, 319-339.
- Loock, Rudy, 2007. «Appositive relative clauses and their functions in discourse», *Journal of pragmatics* 39/2, 336-362.
- Peterson, Peter, 2004. «Non-restrictive relatives and other non-syntagmatic relations in an LF framework», in: *Proceedings of LFG 2004*, Stanford, CSLI Publications, 391-397.
- Poesio, Massimo *et al.*, 2004. «Centering: a parametric theory and its instantiations», *Computational Linguistics* 30/3, 309-363.
- Reinhart, Tanya, 1981. «Pragmatics and linguistics: an analysis of sentence topics», *Philosophica* 27, 53-94.
- Simons, Mandy/Beaver, David/Tonhauser, Judith/Roberts, Craige, 2010. «What projects and why», *Proceedings of SALT 20*, 309-327.
- Thompson, Sandra, 1987. «Subordination and narrative event structure», in: Tomlin, Russell (ed.), *Coherence and grounding in discourse*, Amsterdam, John Benjamins, 435-454.
- Walker, Marilyn, 1998. «Centering in naturally-occurring discourse: An overview», in: Walker, Marilyn *et al.* (ed.), *Reference and referent accessibility*, Amsterdam, John Benjamins, 291-306.





# Un acercamiento polifónico para la caracterización de las locuciones evaluativas: el caso de *por fortuna*<sup>1</sup>

## 1. Introducción

Partiendo del estudio de la locución *por fortuna* y tras unas consideraciones iniciales sobre su estatuto categorial, este trabajo tiene por objeto ilustrar las aplicaciones que la teoría de la polifonía y la teoría de los estereotipos ofrecen para la delimitación semántico-discursiva de los elementos evaluativos.

Desde este enfoque polifónico, vamos a describir la interrelación de puntos de vista que definen el significado de *por fortuna*, su diferente naturaleza y las dinámicas dialógicas entre ellos. Seguidamente, identificaremos las entidades discursivas que están en el origen de cada uno de los puntos de vista presentados. Y para completar el análisis de *por fortuna*, explicaremos las frases estereotípicas vinculadas a su significado.

## 2. El empleo prototípico de *por fortuna* como locución disjunta evaluativa

Con una frecuencia de uso en español inferior a la del adverbio *afortunadamente*<sup>2</sup>, *por fortuna* conserva un valor prototípico como locución adverbial extrapredicativa. Sirva de muestra el ejemplo (1), tomado del CREA:

- (1) El acero inoxidable se instaló hace tiempo en la zona, y campa a sus anchas, hay unos pocos de los ‘tradicionalistas’, y unos cuantos que utilizan madera nueva, aunque (*por fortuna*) son una minoría. (CREA, *El Mundo – Vino (Suplemento)*, 03/03/2003)

---

<sup>1</sup> Este estudio se enmarca dentro de nuestra colaboración con el Grupo de Investigación H29 (*Pragmagrammatica Peripheriae*) del Gobierno de Aragón y el Fondo Social Europeo, dirigido por la Dra. Martín Zorraquino.

<sup>2</sup> Para este estudio nos basamos en los datos obtenidos, a fecha de 4 de julio de 2013, a partir del corpus CREA, disponible en línea (<<http://www.rae.es>>). Centrando nuestro objeto de estudio en los ejemplos registrados en documentos datados en el siglo XXI, el número de casos de *por fortuna* (176) no alcanza ni siquiera la mitad de los atingentes a *afortunadamente* (467), aspecto que confirma la tendencia ya apuntada por Fuentes Rodríguez (1991, 316), según la cual los hablantes del español prefieren el uso del adverbio al de la locución formada sobre la misma base léxica.

En este tipo de ejemplos, la función de *por fortuna* corresponde a la de los ‘satélites de actitud’ de Dik (1989) o a la de los ‘disjuntos actitudinales’ de la obra de Greenbaum (1969)<sup>3</sup>, que se sitúan en un nivel externo al de la sintaxis intraoracional para ofrecer un comentario valorativo parentético<sup>4</sup>.

En su función principal de disjunto de evaluación favorable, *por fortuna* tiene el estatuto de locución adverbial y se caracteriza por ser una expresión invariable,

---

Los resultados del corpus académico permiten, asimismo, apreciar una distribución geográfica diferente entre ambas unidades, puesto que *afortunadamente* ofrece una mayor proporción de uso en el español de España (71.99% de casos) que *por fortuna* (52.57% de ejemplos documentados en España). Las tablas estadísticas del CREA parecen apuntar también a una difusión de esta última expresión en Colombia (18.85% de documentaciones) y en México (12% de casos). Ahora bien, un análisis pormenorizado de esos documentos permite limitar la representatividad de la frecuencia de empleo de *por fortuna* en Colombia, puesto que 30 de los 33 documentados en este país corresponden a la obra *Vivir para contarla* de Gabriel García Márquez. Sobre los problemas relativos a la validez de los datos estadísticos de las tablas del CREA para el estudio de los elementos lingüísticos, véase Meléndez Quero (2009a, 41-42). Adviértase, asimismo, que, junto a *por fortuna*, los hablantes del español disponen de la locución *por suerte* para ofrecer una evaluación favorable. Probablemente debido a la ausencia de un correlato adverbial sobre la base de ‘suerte’ (\**suertudamente*), *por suerte* ofrece una mayor frecuencia de uso en la actualidad que *por fortuna* (256 ejemplos datados en los textos del CREA del siglo XXI para *por suerte*, frente a 176 de *por fortuna*), con una distribución especialmente representativa en la zona rioplatense (20.48% de casos en Argentina y 14.05% en Uruguay) y una proporción de empleo en el español de España inferior (únicamente, 34.53% de ejemplos) que la de las expresiones evaluativas derivadas sobre la base ‘fortuna’ (*afortunadamente* y *por fortuna*). Para el estudio de *por suerte*, véase Meléndez Quero (2013a).

<sup>3</sup> Este valor extrapredicativo permite integrar a *por fortuna* dentro de un paradigma de partículas (cfr. Martín Zorraquino, 1992, 118-119) de diferente estatuto categorial, en el que se incluirían adverbios en *-mente* (*afortunadamente*, *felizmente*, *desgraciadamente*, *desafortunadamente*, *lamentablemente*, *tristemente*, etc.) y locuciones de carácter evaluativo (*por suerte*, *por desgracia*, *gracias a Dios*, *menos mal*, *por fin*, etc.). Para una descripción pormenorizada de estos disjuntos y, en particular, de los adverbios de valoración emotiva del español, véase la tesis doctoral de Meléndez Quero (2009a).

La variedad de expresiones de diferente categoría gramatical que pueden funcionar como disjuntos actitudinales evaluativos se extiende también a otras lenguas romances, como el francés, donde junto a adverbios como *heureusement* o *malheureusement*, encontramos locuciones adverbiales (*par chance*, *par malchance*, *par bonheur*, *par malheur*, etc.), interjecciones (*dommage*) y expresiones que reflejan diversos grados de gramaticalización (*Dieu merci*, *encore heureux*, *enfin*, etc.). Sirviéndonos de los datos obtenidos en la última actualización de junio de 2013 del corpus *Frantext* (versión integral), observamos las preferencias de los francófonos por el empleo de los adverbios en *-ment* (506 casos de *heureusement* documentados en los textos del S. XXI y 234 para *malheureusement*), frente al escaso recurso a las locuciones adverbiales (en este siglo, únicamente 68 casos de *par chance*, 24 de *par bonheur*, 17 de *par malheur* y 5 de *par malchance*). Para una comparación del paradigma de disjuntos de valoración emotiva en español y en francés, y las preferencias de los hablantes de cada lengua, véase Meléndez Quero (2007 y 2009b).

<sup>4</sup> Retomando la terminología de Martín Zorraquino (1999, 28), entendemos que este tipo de partículas «constituyen, por sí mismas, una aserción o predicación secundaria, marginal, que refleja un cierto juicio ‘metalingüístico’».

equivalente al adverbio *afortunadamente*<sup>5</sup>. La correspondencia con *afortunadamente* aparece en los principales diccionarios de la lengua española, como DUE (1966), VOX (1993), DEA (1999), LEMA (2001) o DRAE (2001), ilustrada con ejemplos, como los recogidos en (2), (3) y (4), donde *por fortuna* ocupa la posición parentética inicial:

- (2) *Por fortuna*, no había nadie dentro de la casa. (DUE, 1966, s.v. *fortuna*)
- (3) *Por fortuna*, en el caso de tu hijo, todo está bien. (DEA, 1999, s.v. *fortuna*)
- (4) *Por fortuna* no hubo ningún herido en el accidente. (LEMA, 2001, s.v. *fortuna*)

Junto a la equivalencia con *afortunadamente*, otras obras lexicográficas como CLAVE (1996) definen esta locución con “buena suerte”, correspondencia ilustrada en (5):

- (5) *Por fortuna*, el accidente no fue grave. (CLAVE, 1996, s.v. *fortuna*)

La relación con la suerte favorable explica la equivalencia de este signo con la locución *por suerte* en DEA (1999) y en el *Diccionario de partículas* de Santos Ríó, autor que muestra este valor con el ejemplo (6):

- (6) *Por fortuna*, no hubo víctimas. (Santos Ríó, 2003, 396)

Con este valor prototípico como locución adverbial disjunta, *por fortuna* no admite ningún tipo de modificación, al formar un grupo combinatorio fijo e indivisible. Los ejemplos (7) y (8), tomados del CREA, no corresponden, por lo tanto, al empleo de *por fortuna* como locución disjunta:

- (7) [...] en una sociedad organizada según el sistema imperante, siempre habrá perdedores cuya desgracia es el precio que se paga para asegurar la prosperidad del sector favorecido *por la fortuna*. (CREA, Gascón Soubllette, *Mensajes secretos del cine*, 2001)
- (8) [...] la infinita revolución que marcha con paso firme y seguro al destino que nuestros héroes de la independencia marcaron para todos los descendientes que *por fortuna de Dios*, vimos luz primera en este extraordinario país. (CREA, *El Universal*, 03/10/2001)

Junto a ese valor principal, *por fortuna* puede tener otro empleo con valor causal, equivalente al sintagma *por casualidad*. Esta función, ya presente en VOX (1993) y DRAE (2001), parece poco habitual en español actual, como indica Santos Ríó (2003, 396), para quien el uso de *por fortuna* en (9) es «raro»:

- (9) Cosas que suceden *por fortuna*. (Santos Ríó, 2003, 396)

En este caso, *por fortuna* no es locución adverbial disjunta ni tiene un valor evaluativo, sino que actúa como un sintagma formado por la preposición *por* y el sustantivo *fortuna*. En nuestro corpus este empleo se observa en ejemplos aislados donde el

<sup>5</sup> Esta caracterización enlaza con las explicaciones recogidas en el segundo tomo de la *Nueva gramática de la lengua española*, donde las locuciones adverbiales son consideradas «expresiones fijas constituidas por varias palabras que equivalen a un solo adverbio» (NGRAE, 2009, 2374).

funcionamiento de *por fortuna* con valor causal queda confirmado por la aceptabilidad de entrar en estructuras coordinativas, como las de los ejemplos (10) y (11):

- (10) En todo caso, sólo había dos o tres habitaciones ocupadas, contando la del Capitán. Y eso lo sé porque papá lo mencionó más tarde; decía que, *por fortuna*, y *por ser octubre temporada baja*, no habíamos tenido a gente extraña rondando la casa, en medio de aquel descalabro. (CREA, Mayra Montero, *El capitán de los dormidos*, 2002)
- (11) Este tipo de ADN se transmite de mujer a mujer y, en todos los casos analizados, la línea evolutiva condujo a una *Homo sapiens* surgida en una familia de no más de seiscientos miembros que se desarrolló a partir del *Homo erectus* africano y que, *por fortuna* o “*designio*”, se mantuvo al margen de lo que ocurría con sus hermanos en el resto del planeta. (CREA, Bruno Cardeñoso, *El código secreto. Los misterios de la evolución humana*, 2001)

### 3. La polifonía inherente al significado de la locución *por fortuna*

En su valor principal como locución disjunta, *por fortuna* se utiliza para introducir un comentario valorativo con respecto a una serie de formas discursivas convocadas o evocadas.

Considerando, por lo tanto, que el significado de esta locución está formado por instrucciones discursivas, la descripción de *por fortuna* requiere situarse en un marco teórico que permita dar cuenta del mecanismo enunciativo y de la polifonía discursiva<sup>6</sup> que instruye este signo.

#### 3.1. Enfoque teórico adoptado

A nuestro juicio, resulta adecuado situar este análisis en el marco de la teoría de la polifonía y de los estereotipos, que se insertan en una semántica de la enunciación, extendida en la lingüística francesa gracias a los trabajos de Jean-Claude Anscombe y en cuya difusión nos parece fundamental la aportación de María Luisa Donaire.

Según esta semántica estructural, de base sintagmática, las unidades lingüísticas instruyen, por su propio significado, una serie de relaciones polifónicas, al presentar ‘espacios discursivos’<sup>7</sup> o ‘puntos de vista’<sup>8</sup> que se definen por su conexión con otras formas de discurso.

Además, la teoría de la polifonía reconoce la interacción de diferentes voces o

<sup>6</sup> El carácter polifónico de este tipo de signos es advertido por Gutiérrez Ordóñez (1997, 413), quien los caracteriza como ‘atributos de modalidad’, puesto que realizan una ‘predicación semántica’, que sirve para introducir una valoración o un punto de vista del hablante con respecto al enunciado.

<sup>7</sup> Tomamos este término del trabajo de Anscombe (1990).

<sup>8</sup> Sobre la definición de ‘punto de vista’ y sus problemas, véase Donaire (2000) y Anscombe (2010). Especial atención merece el estudio de Donaire (2012), centrado en demostrar el carácter heterogéneo de esta noción y la pluralidad de puntos de vista que pueden describirse desde una perspectiva polifónica.

enunciadores<sup>9</sup> creados por y para el discurso que el locutor<sup>10</sup> introduce en el enunciado y que constituyen la fuente de los puntos de vista presentados, frente a los cuales el locutor, puede mostrar diversas actitudes de identificación o distanciamiento.

Por su parte, el acercamiento a la teoría de los estereotipos permite completar el análisis del significado de estos signos, en tanto que define el conjunto de frases que configuran la información semántica inherente a cada unidad léxica<sup>11</sup> y que permiten dar cuenta del tipo de contextos en los que puede ser utilizada. De esta forma, la intervención de los puntos de vista instruidos por las frases estereotípicas ligadas al significado de una palabra<sup>12</sup> sirve para especificar su interacción con otras unidades léxicas.

### 3.2. *Análisis del significado de por fortuna en términos polifónicos*

Según nuestro enfoque polifónico, vamos a analizar el número y la naturaleza de los puntos de vista que intervienen en el significado de *por fortuna*, la orientación que este signo instruye con respecto a ellos, las entidades discursivas que están en el origen de dichos puntos de vista y las frases estereotípicas que precisan el mecanismo enunciativo activado por esta locución y sus relaciones dialógicas.

#### 3.2.1. *Puntos de vista ligados al significado polifónico de por fortuna*

Para representar la polifonía de esta locución, partiremos del siguiente esquema:

*Por fortuna* => Locución, X (pdv1, favorable) + X' (pdv2, desfavorable y negación de X).

Como puede observarse en esta formulación, la elección de *por fortuna* requiere la interrelación entre dos puntos de vista o dos orientaciones discursivas contrarias, puesto que además de presentar un sentido de discurso X (pdv1), evoca necesariamente otro (X'= pdv2), que mantiene una relación semántica de oposición al anterior: X = negación de X'.

<sup>9</sup> En este trabajo utilizaremos el término 'enunciadores' para referirnos a esos personajes discursivos. Reconociendo los límites y falta de consenso sobre lo adecuada que resulta esta noción, nos interesa destacar que las nociones de 'enunciador' y de 'punto de vista' son indisolubles. Coincidimos, al respecto, con Donaire (2001, 110), para quien «los enunciadores se identifican con puntos de vista, los que intervienen en el significado de las palabras y la relación que se establece entre ellas, y que son convocados por el enunciado. Es esa identificación con puntos de vista la que da existencia a los enunciadores».

<sup>10</sup> Desde nuestro enfoque, identificamos al locutor con la entidad responsable de la organización polifónica y de las dinámicas discursivas que definen el sentido del enunciado.

<sup>11</sup> Seguimos la definición de Anscombe (1998, 86), autor para el que el término 'estereotipo' constituye «una lista abierta de frases vinculadas a una palabra y que definen el significado de esa palabra». Para el origen de esta noción, véase Anscombe (1995 y 2001).

<sup>12</sup> De acuerdo con Anscombe (2001, 59-63), las frases estereotípicas no son enunciadas sino evocadas y se suponen aceptadas en el seno de la comunidad lingüística a la que pertenece el locutor.

3.2.1.1. Para describir el significado de *por fortuna* no basta con presentar estos dos puntos de vista, puesto que la locución instruye, además, la selección de X, descartando como orientación argumentativa X’.

La utilización de *por fortuna* debe comprenderse como una estrategia argumentativa (un punto de vista de actitud<sup>13</sup>) que se define como el resultado de una interacción entre dos orientaciones discursivas opuestas, una de las cuales es privilegiada. Esta estrategia implica una elección entre dos sentidos de discurso contrarios, lo que conlleva la selección de una dirección argumentativa y la exclusión de la otra<sup>14</sup>:

*Por fortuna* => Selección de X (pdv1, favorable) y exclusión de X’ (pdv2, desfavorable).

La relación entre esos dos puntos de vista orientados en sentido contradictorio (X y X’) y el posicionamiento ante ellos (selección de X y exclusión de X’) constituye el significado de lengua de esta locución evaluativa<sup>15</sup>.

Ahora bien, en el nivel del enunciado, cabe destacar que el discurso<sup>16</sup> de orientación favorable (X) tiende a explicitarse, mientras que el sentido discursivo desfavorable (X’) suele quedar implícito, bajo forma de presupuesto.

Para ilustrar este aspecto partiremos del ejemplo (12) y de su representación en términos de puntos de vista<sup>17</sup>:

(12) *Por fortuna*, gana el concurso.  
 [pdv1] (X) = gana el concurso  
 [pdv2] (X’) = no gana el concurso  
 [pdv3] (= a favor de [pdv1] seleccionado y en contra de [pdv2] excluido) = *por fortuna*

De una parte, el pdv1 (X = *gana el concurso*), es un sentido de discurso que se conoca y que *por fortuna* orienta favorablemente. De otra parte, el pdv2 (X’ = *no gana el concurso*), es una forma de discurso evocada que queda excluida. Por su parte, el pdv3

<sup>13</sup> Retomamos la etiqueta de Donaire (2012, 20).

<sup>14</sup> Cfr. Donaire (2004, 50): «Entiendo punto de vista (pv) como una forma de argumentación, que presenta el significado como el resultado de una selección/exclusión de un sentido de discurso: resultado favorable, cuando constituye una representación del sentido de discurso seleccionado por exclusión de otros sentidos (pvS), o resultado desfavorable, cuando constituye una representación del sentido excluido por la selección (pvE)».

<sup>15</sup> Hacemos alusión a las relaciones polifónicas –les ‘dialogues intérieurs à la langue’, que dan título al trabajo de Donaire (2006)– que se mantienen en todas las apariciones de *por fortuna*.

<sup>16</sup> Somos conscientes de que el término ‘discurso’ posee un carácter polisémico en español. En este trabajo, al hablar de ‘discursos’ nos referimos a esas formas o realizaciones, compuestas de representación semántica, que intervienen en la construcción del significado de las unidades lingüísticas y del sentido en el nivel del enunciado. Asimismo, concebimos los ‘puntos de vista’ como formas de discurso orientadas hacia otras formas o sentidos discursivos.

<sup>17</sup> Siguiendo la convención establecida por Donaire (2012, 18, nota 3), utilizaremos los corchetes para designar los puntos de vista de nuestra representación, los cuales se presentan sin mayúscula inicial. Quede aquí constancia de nuestro agradecimiento a la Dra. Donaire por sus consejos sobre la forma de representar el mecanismo enunciativo instruido por los disjuntos evaluativos.

(*por fortuna*) se identifica con una actitud, con respecto a los anteriores: orientación favorable con respecto al pdv1 seleccionado y desfavorable hacia el pdv2 excluido.

3.2.1.2. La elección de *por fortuna* implica unas dinámicas dialógicas, como consecuencia de la interacción de estos puntos de vista. Para explicitar estos diálogos que configuran el significado de *por fortuna*, proponemos la siguiente definición:

«*Por fortuna* instruye un discurso favorable a un sentido de discurso convocado ( $X = \text{pdv1}$ ) mediante una dinámica de selección, pero simultáneamente evoca otro discurso de orientación desfavorable a la forma discursiva contraria ( $X' = \text{pdv2}$ ), que representa la negación semántica de  $X$  y queda excluida como consecuencia de la selección del sentido discursivo favorable ( $X$ )<sup>18</sup>».

Por lo tanto, la estrategia discursiva que pone en juego *por fortuna* supone relacionar ambas operaciones enunciativas. Aplicando dicha definición al ejemplo (12), distinguimos dos dinámicas dialógicas complementarias, que especifican el mecanismo enunciativo inherente al significado de *por fortuna*:

- un diálogo constituido por un discurso orientado favorablemente a  $X$ , que podría formularse de la forma siguiente: *es una fortuna ganar el concurso*;
- un segundo diálogo constituido por un discurso desfavorable a  $X'$ , parafraseado mediante la fórmula: *no es una fortuna no ganar el concurso*.

El significado de *por fortuna* no puede concebirse sin recurrir a estas dos dinámicas discursivas de signo contrario, pues al presentar de manera favorable  $X (= \text{pdv1})$ , necesariamente orienta desfavorablemente el sentido de discurso opuesto ( $X' = \text{pdv2}$ ). La presencia de *por fortuna* (pv3) indica un posicionamiento respecto a ambos puntos de vista (selección de pdv1 y exclusión de pdv2) y marca su orientación (a favor de pdv1 y en contra de pdv2).

3.2.1.3. Ahora bien, para comprender el esquema polifónico de este ejemplo hace falta añadir la intervención de otro punto de vista, puesto que tanto pdv1 como pdv2 son dos realizaciones discursivas (dos pdv de forma enunciado<sup>19</sup>) de un punto de vista de lengua subyacente y presupuesto, formado por una frase estereotípica de la palabra *concurso*:

[pdv0] = los concursos tienen un ganador

<sup>18</sup> Este esquema polifónico se asemeja al de otras expresiones evaluativas del español como *afortunadamente* o *por suerte* y del francés como *heureusement*, *par chance* o *par bonheur*, en tanto que ofrecen una dinámica de selección de  $X$  favorable y una exclusión del sentido discursivo opuesto. Estas dinámicas contrastan con las de las expresiones de valoración negativa (*desafortunadamente*, *desgraciadamente* o *por desgracia* para el español; *malheureusement*, *par malchance* o *par malheur* para el francés), las cuales al convocar la orientación argumentativa desfavorable, excluyen el sentido discursivo favorable (que queda implícito). Sobre las dinámicas discursivas inherentes a los adverbios de evaluación emotiva del español, véase Meléndez Quero (2009a).

<sup>19</sup> Seguimos la terminología de Donaire (2012, 20).

Este punto de vista estereotípico es evocado e interviene en un nivel más profundo que los que aparecen en la superficie del enunciado, en tanto que está ligado de manera permanente al significado de una unidad léxica (*concurso*)<sup>20</sup>.

Por su parte, pdv1 y pdv2 son dos formas de presentar en el nivel del enunciado el punto de vista estereotípico vinculado a *concurso*; por lo tanto, ambas realizaciones discursivas son posteriores al discurso estereotípico, impuesto por la lengua.

Finalmente, *por fortuna* constituye un punto de vista actitudinal que conecta los dos pdv enunciativos (pdv1 y pdv2) vinculados a la palabra *concurso* y establece la relación de oposición entre ambos (X' = negación de X). Al construir la estrategia discursiva (selección de pdv1 favorable y exclusión de pdv2 desfavorable), este punto de vista de actitud parece previo a estos dos pdv enunciativos.

### 3.2.2. Entidades discursivas que están en el origen de los puntos de vista

La interpretación polifónica de ejemplos como (12) resulta de la superposición de varios puntos de vista<sup>21</sup>. El siguiente esquema relaciona las instancias discursivas que están en el origen de esos puntos de vista:

- [pdv0] = los concursos tienen un ganador [pdv estereotípico; e0, atribuido a la comunidad lingüística]
- [pdv1] (X) = gana el concurso [pdv enunciativo; e1]
- [pdv2] (X') = no gana el concurso [pdv enunciativo; e2]
- [pdv3] = por fortuna [pdv de actitud, a favor de [pdv1] seleccionado y en contra de [pdv2] excluido; e3, con el que se asocia el locutor]

En primer lugar, el punto de vista estereotípico (pdv0) se asigna a la comunidad

<sup>20</sup> Cfr. Donaire (2012, 21).

<sup>21</sup> En términos polifónicos, las estructuras con disjuntos (*{afortunadamente/por fortuna}*, X) difieren de las paráfrasis atributivas (*es una fortuna que X*), dado que la conjunción *que* introduce polifonía al implicar una enunciación virtual previa (es decir, otro punto de vista), que sería retomado con esta conjunción. Sobre el uso de *que* como marca de polifonía, véase Donaire (1996, 1998 o 2004).

Asimismo, en español, algunas expresiones evaluativas admiten la tematización mediante *que* (*{gracias a Dios/menos mal/lástima}* *que X*) y, por lo tanto, retoman un punto de vista previamente enunciado, distribución que no acepta la locución *por fortuna*. Para las diferencias del mecanismo polifónico activado por estas estructuras, véase Meléndez Quero (2009a, 453-455).

Adviértase, por otro lado, que el adverbio *heureusement* del francés, presentado como traducción de *por fortuna* en los diccionarios bilingües (cfr. Espasa, 2000, s.v. *fortuna*; Larousse, 2009, s.v. *fortuna*), sí que admite la subordinación mediante *que* (43 casos en los textos del siglo XXI de Frantext), distribución que, sin embargo, no se recoge para las locuciones adverbiales positivas (*par chance*, *par bonheur*). Como se indica en Meléndez Quero (2009b, 156-157), las construcciones *heureusement que* y *encore heureux que* del francés corresponden a la expresión *menos mal* que del español, cuyo influjo analógico permite a *afortunadamente* entrar en este esquema enunciativo, si bien su difusión en español actual no alcanza a la estructura del francés. Finalmente, la consulta de Frantext permite comprobar que las expresiones *Dieu merci* y *grâce à Dieu* no han desarrollado la tematización con que de su equivalente en español (*gracias a Dios que*).



lingüística<sup>22</sup> a la que pertenece el locutor, en tanto que evoca un saber que se supone aceptado y conocido.

Por otro lado, el locutor da existencia a dos enunciadores diferentes (e1 y e2), a los que otorga la responsabilidad de los puntos de vista enunciativos (pdv1 y pdv2).

Además, el locutor, responsable de la estrategia discursiva puesta en juego por el enunciado, se sirve de otro enunciador (e3) para introducir el punto de vista actitudinal (pdv3 = por fortuna) desde el que determina la orientación del enunciado. Este punto de vista, con el que se identifica el locutor<sup>23</sup>, construye el sentido del enunciado, en tanto que permite posicionarse a favor de pdv1, a la vez que distanciarse de pdv2.

### 3.2.3. Frases estereotípicas vinculadas a por fortuna

Para completar el estudio polifónico de *por fortuna*, conviene añadir la aparición de otra forma de punto de vista instruido por las frases que pertenecen al estereotipo de este signo. Mediante ejemplos del CREA, ofreceremos contextos de activación de estas frases, los cuales nos permitirán ilustrar las dinámicas dialógicas de *por fortuna* con respecto al contexto posterior y anterior a su introducción en el discurso.

3.2.3.1. *Por fortuna* presenta X como favorable. Ahora bien, para comprender esa orientación positiva, a veces hay que recurrir a otras formas de discurso convocadas o evocadas que presentan las consecuencias derivadas de X. El ejemplo (13) ilustra la estrategia argumentativa que activa *por fortuna*:

- (13) *Por fortuna*, el hielo en el ecuador fue lo suficientemente delgado como para que la luz solar llegara al agua y permitiera así la supervivencia de algunas algas y bacterias fotosintéticas, lo cual aseguró la continuidad de la vida. (CREA, Daniel Roberto Altschuler, *Hijos de las Estrellas. Nuestro origen, evolución y futuro*, 2002)

En este caso, *por fortuna* orienta favorablemente X, en el sentido de que provoca consecuencias positivas que aparecen en una continuación discursiva posterior (Y = *lo cual aseguró la continuidad de la vida*). La representación de este esquema enunciativo permite actualizar las siguientes frases del estereotipo de *por fortuna*:

- Decir *por fortuna*, X es decir X es {*acertado, adecuado, conveniente*, etc.} en tanto que provoca Y (favorable)<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> Sobre el concepto de ‘comunidad lingüística’ (‘ON-locuteur’), véase Anscombe (2005).

<sup>23</sup> En nuestra opinión, el locutor muestra su adhesión con la instancia discursiva (e3) a la que atribuye la responsabilidad del comentario evaluativo que introduce *por fortuna* (es decir, del pdv3).

Cfr. el estudio de Haillet (2006) relativo a las actitudes de identificación o de distanciamiento del locutor con respecto a los puntos de vista asignados a otras entidades discursivas. Sobre el problema de la atribución de los puntos de vista a los enunciadores y al locutor, así como la relación discursiva entre ambas entidades, véase Donaire (2012, 19-20).

<sup>24</sup> Nos servimos de este metalenguaje particular mediante la equivalencia de dos proposiciones encabezadas por el verbo *decir* para marcar el carácter enunciativo de *por fortuna*. Para una explicación de estas fórmulas, véase Meléndez Quero (2009a, 436). Recuérdese que estas

El ejemplo (14) permite avanzar en el análisis de estas dinámicas polifónicas:

- (14) A ese coche bomba cargado con cien kilos de dinamita que los etarras colocaron en las proximidades de la sevillana estación del AVE. *Por fortuna*, no llegó a estallar y pudo ser desactivado con éxito por los artificieros de la policía después de que los terroristas alertaran de su colocación. (CREA, *Faro de Vigo*, 02/01/2001)

En este texto, X (*no llegó a estallar*) es conveniente en tanto que permite Y (*pudo ser desactivado*), lo cual evita unas repercusiones negativas deducibles por el contexto previo, donde el estereotipo de *bomba* remite a la muerte de personas<sup>25</sup>.

Una función habitual de *por fortuna* es desactivar las consecuencias negativas derivadas de X' que podrían aparecer en una continuación discursiva posterior (Y'). Este uso queda recogido en frases estereotípicas del tipo:

- Decir *por fortuna*, X es decir X es {oportuno, aliviador, etc.} en tanto que evita Y' (desfavorable y consecuencia de X').

En el ejemplo (15), la locución presenta X (*el isótopo helio-2 no existe en la naturaleza*) como 'oportuno' y anuncia, que lo contrario (X' = *de otro modo*) desencadenaría las consecuencias negativas que aparecen en la continuación discursiva (Y' = *las estrellas no durarían mucho*):

- (15) *Por fortuna*, el isótopo helio-2 (2 protones) no existe en la naturaleza, de otro modo este proceso ocurriría muy veloz y las estrellas no durarían mucho. (CREA, Daniel Roberto Altschuler, *Hijos de las Estrellas. Nuestro origen, evolución y futuro*, 2002)

La orientación desfavorable de Y' da una nueva dimensión dialógica al análisis de *por fortuna* y permite comprender la orientación favorable otorgada a X.

Estas consecuencias negativas pueden aparecer en un discurso Y posterior que se hace explícito en el nivel del enunciado como en el ejemplo (15), o bien quedar implícitas, como en (16):

- (16) Mire el cielo nocturno durante un rato y se dará cuenta de que la Tierra recibe un bombardeo continuo de pequeños objetos que, *por fortuna*, se queman al penetrar en nuestra atmósfera a altas velocidades. (CREA, Daniel Roberto Altschuler, *Hijos de las Estrellas. Nuestro origen, evolución y futuro*, 2002)

En este ejemplo, *por fortuna* orienta favorablemente X y, al mismo tiempo, lo presenta como 'aliviador' en el sentido de que anula la presencia de otro discurso hipotético posterior (Y') que queda implícito y que haría alusión a unas

---

fórmulas pueden ser consideradas frases de lengua, siempre que se reemplacen X e Y por los discursos que representan.

<sup>25</sup> La alusión a las consecuencias negativas evitadas es un rasgo que *por fortuna* comparte con *afortunadamente*, *por suerte*, *menos mal* y *gracias a Dios*. Ahora bien, frente a este último signo ligado a la expresión de alegría (valor compartido con *felizmente*), el uso de *por fortuna* parece limitarse a exponer las consecuencias evitadas, sin mostrar felicidad por lo ocurrido. Sobre este aspecto, véase Fuentes Rodríguez (1991, 318) y el estudio de Meléndez Quero (2013b).

repercusiones negativas deducibles del contexto anterior, donde el estereotipo de la palabra *bombardeo* anuncia consecuencias devastadoras para el planeta.

3.2.3.2. El vínculo semántico de esta expresión con la ‘suerte favorable’ explica que en algunos ejemplos del corpus *por fortuna* conserve un valor fortuito y presente X como favorable y, al mismo tiempo, ‘inesperado’. Con este valor, la locución *por fortuna* introduce un cambio de dirección argumentativa con respecto al contexto discursivo de orientación adversa que le precede (Z), como ocurre en (17):

- (17) Según el parte de los hechos ofrecido por la Subdelegación del Gobierno en Ourense, el propietario de la frutería consiguió abrir el portón del establecimiento por lo que los tres individuos efectuaron otro disparo, esta vez ya desde el interior del vehículo en el que emprendieron la huida. *Por fortuna*, ninguno de los rehenes sufrió daño alguno. (CREA, *Faro de Vigo*, 12/06/2001)

Aquí, la orientación favorable del discurso X (*ninguno de los rehenes sufrió daño alguno*), niega las inferencias negativas que podían extraerse del contexto anterior (Z) de orientación adversa, donde aparece la palabra *disparo*, cuyo estereotipo incluye frases del tipo *los disparos matan*.

Este ejemplo actualiza frases del estereotipo de *por fortuna* que muestran su utilización para introducir discursos favorables, presentados como inhabituales:

- Decir *por fortuna*, X es decir X (favorable) es {*fortuito, inesperado, imprevisto*, etc.} en tanto que desactiva las inferencias deducibles de Z anterior (de orientación desfavorable).

Asimismo, el ejemplo (18) permite recuperar estas frases estereotípicas:

- (18) El lunes, a las tantas de la madrugada, a una joven le dispararon en medio de la frente mientras paseaba con el novio por el barrio de Su Eminencia. La chica, que *por fortuna*, y por bastante poco, salvó el pellejo, dijo que ambos habían sido víctima de un atraco rocambolesco. (CREA, *La Razón Digital*, 19/12/2003)

*Por fortuna* no solamente orienta favorablemente el sentido de discurso que introduce (X = *la chica salvó el pellejo*), sino que además excluye una forma de discurso presupuesta y no deseada (X' = *la chica murió*), que sería la consecuencia esperable de lo señalado en el contexto discursivo anterior (Z = *a una joven le dispararon en medio de la frente...*). En términos polifónicos, para comprender el valor fortuito que *por fortuna* asigna a X favorable debe tenerse en cuenta la intervención de otros puntos de vista estereotípicos vinculados al significado de *disparar* (*los disparos matan*), *víctima* (*las víctimas sufren daños*) o *atraco* (*en un atraco hay heridos, muertos*, etc.). La elección de *por fortuna* selecciona una orientación discursiva inesperada (*salvó el pellejo*<sup>26</sup>), que constituye una excepción al estereotipo de tales unidades léxicas.

<sup>26</sup> El sintagma *por bastante poco* que precede al discurso X favorable confirma que este no es ‘previsible’, sino más bien fruto de la buena suerte.

Por último, cabe destacar que la posible utilización de esta locución para presentar orientaciones discursivas favorables como ‘fortuitas’<sup>27</sup> puede ser explotada para la consecución de una estrategia comunicativa consistente en proteger una imagen pública positiva<sup>28</sup>.

Siguiendo la máxima de modestia del principio de cortesía de Leech (1983, 182), que aconseja minimizar el aprecio hacia uno mismo para ser apreciado y respetado por el interlocutor, el recurso a una expresión ligada a la suerte favorable como *por fortuna* parece adecuado para relativizar un éxito profesional. Véase el ejemplo (19):

- (19) Los que se preocupen por los problemas familiares que me pueda acarrear este irreverente retrato de familia, que no se inquieten, todo está controlado. *Por fortuna*, la mayoría de los lectores me siguieron el juego, hicieron lo que yo esperaba: relajarse, leer, y sonreír, y a veces, hasta reírse. (CREA, Elvira Lindo, *Tinto de verano*, 2001)

En este texto, el vínculo semántico de *por fortuna* con la buena suerte permite al autor de este discurso presentarse desde una posición de modestia y minimizar su importancia al introducir un discurso de orientación favorable que alude al éxito obtenido (*la mayoría de los lectores me siguieron el juego*). El significado de *por fortuna* es explotado con esta finalidad, pues al remitir a la suerte favorable y al azar (es decir, a aquello que no puede ser controlado), se ofrece una imagen de modestia y se hace menos descortés una información que podría ser percibida como pretenciosa<sup>29</sup>.

#### 4. Conclusión

El enfoque de la teoría polifónica de la enunciación resulta muy adecuado para abordar el análisis semántico de las locuciones evaluativas, puesto que considera

<sup>27</sup> Por su vínculo semántico originario con las bases léxicas de ‘suerte’ o ‘fortuna’, el valor fortuito que puede desarrollar *por fortuna* es compartido con *afortunadamente* y *por suerte*, característica que distingue a estos tres signos de otros elementos de valoración positiva del español (*felizmente*, *gracias a Dios*, *menos mal*, *por fin*), cuyos estereotipos no permiten seleccionar contextos que presenten X favorable como ‘inesperado’ o ‘imprevisto’.

<sup>28</sup> Sobre el concepto de ‘imagen’ (‘face’), véase Brown y Levinson (1987, 13).

<sup>29</sup> Esta estrategia discursiva de protección de una imagen pública personal puede ser obtenida también con *afortunadamente* y *por suerte*, los cuales conllevan en su significado ese vínculo con la buena suerte que los distingue de *felizmente*, *menos mal* o *por fin*. Por su parte, el uso de *gracias a Dios* puede servir para situarse desde una posición de modestia al presentar una información favorable, aunque el procedimiento difiere del de *por fortuna*, puesto que, con este signo no se alude al azar sino que se evoca una ayuda divina como posible origen del éxito.

Estas estrategias discursivas son igualmente posibles en francés, donde el vínculo con el azar y la suerte de la locución *par chance* (poco usada en la actualidad) o del adverbio *heureusement* puede ser explotado para ofrecer una imagen de modestia al presentar discursos en primera persona relativos a una buena situación personal o a un éxito profesional:

- (a) Toute l’histoire des années 1960, au cours desquelles, *par chance*, j’obtins un emploi [...] (Frantext, Hubert Lucot, *Frasques*, 2001)  
 (b) *Heureusement*, je ne manquais de rien. (Frantext, Alexis Jenni, *L’Art français de la guerre*, 2011)

inherentes a la lengua misma los fenómenos de desdoblamiento enunciativo y la interrelación de puntos de vista que instruye el significado de estos signos.

El estudio polifónico de *por fortuna* identifica esta locución disjunta con un punto de vista de actitud, cuyo significado instruye siempre la relación entre dos puntos de vista enunciativos antiorientados y un posicionamiento hacia estas formas discursivas, expresado en términos de orientación argumentativa: favorable al sentido de discurso convocado que es seleccionado (X) y desfavorable al sentido discursivo evocado (X' = negación de X), que queda excluido como consecuencia de la selección del anterior.

Asimismo, el acercamiento a la teoría de los estereotipos permite describir la presencia de puntos de vista subyacentes ligados al significado de las palabras, los cuales ayudan a precisar las dinámicas dialógicas entre los puntos de vista.

En este sentido, la formulación de las frases que componen el estereotipo de *por fortuna* y su actualización con ejemplos auténticos recogidos en un corpus lingüístico ilustra el mecanismo polifónico activado por esta locución, precisa sus relaciones con otras unidades del léxico y confirma que el significado de estos signos puede ser explotado con fines discursivos para desarrollar estrategias comunicativas.

Université de Lorraine & CNRS, ATILF,  
UMR 7118, Nancy, F-54015, France

Carlos MELÉNDEZ QUERO

## Referencias bibliográficas

- Anscombre, Jean-Claude, 1990. «Thème, espaces discursifs et représentations événementielles», in: Anscombre, Jean-Claude / Zaccaria, Gino (ed.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan, Unicopli, 43-150.
- Anscombre, Jean-Claude, 1995. «Semántica y léxico: topoi, estereotipos y frases genéricas», *REspL* 25, 2, 297-310.
- Anscombre, Jean-Claude, 1998. «*Perolsin embargo* en la contra-argumentación directa: razonamiento, genericidad y léxico», *Signo y Señal* 9, 75-104.
- Anscombre, Jean-Claude, 2001. «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», *Langages* 142, 57-76.
- Anscombre, Jean-Claude, 2005. «Le ON-locuteur: une entité aux multiples visages», in: Jacques Bres et al. (ed.), *Actes du Colloque de CERISY. Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 75-94.
- Anscombre, Jean-Claude, 2010. «La polifonía: nociones y problemas», *Archivum* LVIII-LIX, 21-51.
- Brown, Penelope/Levinson, Stephen C., 1987. *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CLAVE = Maldonado, Concepción (dir.), 1996. *Clave. Diccionario de uso del español actual*, Madrid, SM.

- CREA: *Corpus de Referencia del Español Actual*. <<http://www.rae.es>>.
- DEA = Seco, Manuel *et al.*, 1999. *Diccionario del español actual*, Madrid, Aguilar, 2 vols.
- Dik, Simon, 1989. *The theory of functional grammar*, Amsterdam, Dordrecht.
- Donaire, María Luisa, 1996. «Dire *que* pour ne pas dire: polyphonie et distance énonciative», in: Alonso, Emilia *et al.* (ed.), *La linguistique française: grammaire, histoire et épistémologie*, Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática, vol. I, 215-223.
- Donaire, María Luisa, 1998. «Sinfonía en *que* y formas de polifonía», *Signo y Seña* 9, 107-144.
- Donaire, María Luisa, 2000. «Polifonía y punto de vista», *Revista Iberoamericana de Discurso y Sociedad*, vol. 2, 4, 73-87.
- Donaire, María Luisa, 2001. «Valoración léxica y justificación discursiva. El lugar del locutor», in: Uzcanga Vivar, Isabel *et al.* (ed.), *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 109-116.
- Donaire, María Luisa, 2004. «Dinámicas concesivas y estereotipos: el caso de *bien que* y *quoique*», in: Suso López, Javier/López Carrillo, Rodrigo (coord.), *Le français face aux défis actuels: histoire, langue et culture*, Granada, Universidad de Granada, vol. 2, 45-54.
- Donaire, María Luisa, 2006. «Les dialogues intérieurs à la langue», *FM* 74, 1, 61-73.
- Donaire, María Luisa, 2012. «Un point de vue polyphonique sur le point de vue», in: Anscombe, Jean-Claude *et al.* (ed.), *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité*, Lyon, ENS Éditions, 17-30.
- DRAE = Real Academia Española, 2001. *Diccionario de la lengua española*, 22ª ed., Madrid, Espasa Calpe.
- DUE = Moliner, María, 1966. *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos, 2 vols.
- Espasa = Alonso, Juan Ignacio, 2000. *Diccionario Espasa Grand, Español-Francés, Français-Espagnol*, Madrid, Espasa Calpe.
- Frantext: *Base textuelle FRANTEXT*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine. <<http://www.frantext.fr>>.
- Fuentes Rodríguez, Catalina, 1991. «Adverbios de modalidad», *Verba* 18, 275-321.
- Greenbaum, Sidney, 1969. *Studies in English Adverbial Usage*, Londres, Longman.
- Gutiérrez Ordóñez, Salvador, 1997. *La oración y sus funciones*, Madrid, Arco Libros.
- Haillet, Pierre Patrick, 2006. «Les représentations discursives: une approche polyphonique», *FM* 74, 1, 43-60.
- Larousse = Cazalaà, Beatrice/Cabot, Paloma (coord.), 2009. *Diccionario general español-francés, français-espagnol*, Barcelona, Larousse.
- Leech, Geoffrey, 1983. *Principles of Pragmatics*, Londres, Longman.
- LEMA = Battaner Arias, Paz, 2001. *Lema: diccionario de la lengua española*, Barcelona, Spes.
- Martín Zorraquino, María Antonia, 1992. «Partículas y modalidad», *LRL* VI, 1, 110-124.
- Martín Zorraquino, María Antonia, 1999. «Aspectos de la gramática y de la pragmática de las partículas de modalidad en español actual», in: Jiménez Juliá, Tomás *et al.* (ed.), *Español como lengua extranjera: enfoque comunicativo y gramática. Actas del IX Congreso de Asele*, Santiago de Compostela, Universidad de Santiago de Compostela, 25-56.
- Meléndez Quero, Carlos, 2007. «Esp. *afortunadamente, desgraciadamente*/fr. *heureusement, malheureusement*: esbozo contrastivo de dos pares de partículas modales», *Interlingüística* XVII, 737-747.

- Meléndez Quero, Carlos, 2009a. *Contribución al estudio de los adverbios disjuntos de valoración afectivo-emotiva en español actual*, Zaragoza, Universidad de Zaragoza. Tesis doctoral: <<http://zaguan.unizar.es/record/2055>>.
- Meléndez Quero, Carlos, 2009b. «L'espagnol *menos mal* et ses traductions en français: analyse comparative d'un ensemble de particules modales», *CLeX* 95, 2, 145-170.
- Meléndez Quero, Carlos, 2013a. «La locución adverbial *por suerte*: propiedades sintáctico-distribucionales, instrucciones discursivas e intenciones argumentativas», *ACILFR XXVI*, VI, 595-606.
- Meléndez Quero, Carlos, 2013b. «Hacia un modelo de caracterización lingüística de las locuciones evaluativas del español actual: el caso de *gracias a Dios*», *LEA XXXV/1*.
- NGRAE = Real Academia Española, 2009. *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa.
- Santos Rfo, Luis, 2003. *Diccionario de partículas*, Salamanca, Luso Española de Ediciones.
- VOX = Alvar Ezquerra, Manuel (dir.), 1993. *Diccionario general ilustrado de la lengua española*, Barcelona, Bibliograf.





# Les silences qui parlent

## 1. Introduction

Tout silence n'est pas langage : ainsi, reprendre son souffle n'a pas de sens lorsque cela correspond à l'accomplissement d'une nécessité physiologique. Mais il en est qui participent au sens pragmatique du discours. Par exemple, celui qui suit l'énoncé : «Fais ce que je te dis», ou avec son incomplétude sémantique, contient bien une menace, bien qu'elle soit sous-entendue.

Certaines pauses, comme celle de cet exemple, fonctionnent avec d'autres indices, sonores, qui, ensemble, constituent le signifiant<sup>(Sa)</sup> d'un signifié (Sé) précis. Il s'agit là de signes vocaux (SVoc), lesquels sont des signes linguistiques au même titre que les mots de la langue, par la régularité de l'association de leurs traits (Sa) avec un Sé et un seul.

En tant que constituant de SVoc, la pause contribue à la transmission d'un Sé, ainsi par exemple : marquer sa distance – avec le contenu explicite du propos, avec le destinataire –, donner plus d'importance à l'idée/opinion exprimée, donner la parole à l'interlocuteur, se ménager un espace de liberté réflexive entre deux moments d'un développement, changer la position de son émetteur vis-à-vis des places, modifier la structuration conversationnelle, influencer sur la relation existant entre les partenaires du dialogue.

Il serait important de se demander s'il y a une relation entre la position de la pause (à gauche ou à droite des marques sonores du SVoc) et l'orientation pragmatique à gauche ou à droite du Sé du SVoc ; ou encore quels SVoc, hors changement de parleur, contiennent une pause (donc à quels signifiés pragmatiques ils sont liés). Bien des questions seraient également à poser concernant les rapports de la pause avec les 2 grandes dimensions de l'interlocution : discursif (plan syntagmatique) et dialogal (plan de la structuration conversationnelle). Faute de place, je n'analyserai ici que le versant dialogal de la pause<sup>1</sup> apparaissant dans des SVoc, et ce par rapport à quelques-uns de ses lieux d'apparition et des visées de l'énonciateur, ainsi que les problèmes de son appartenance : à l'énonciateur ? au destinataire ? aux deux ?

Les exemples sont tirés de corpus enregistrés de dialogues oraux non préparés (dialogues dits «spontanés») entre 2 personnes.

---

<sup>1</sup> Dont la durée subjective sera décrite ici par les termes : pause brève (à très brève), pause, pause longue, pause très longue (la durée objective se mesure en centisecondes : cs.).

## 2. Approche dialogale de la pause

Etant donné que l'énonciation de A s'analyse notamment comme le produit de l'interaction des interlocuteurs A et B, les pauses doivent être envisagées sous leur aspect dialogal. En effet, ces temps sont vécus conjointement par les partenaires. Mais la difficulté est dans de nombreux cas de savoir à qui les attribuer.

## 3. Signe vocal à pause finale

Examinons d'abord les pauses qui apparaissent entre la fin d'émission phonique de A et le début de celle de B. Nombreuses sont celles qui terminent un SVoc d'offre de parole. A priori, elles appartiennent alors à leur émetteur et font donc partie des conditions requises pour que B s'exprime (même si elles n'aboutissent pas toujours à l'effet escompté). Cependant elles constituent des charnières, en quelque sorte des instants que A et B ont en commun, puisqu'il s'agit de changement de parleur. De plus, certaines sont là au contraire pour que B se taise, d'autres encore pour qu'il agisse.

Alors : sont-elles à considérer uniquement comme le fait de l'émetteur ? Ou comme étant, du fait même de l'interaction, un moment privilégié partagé par les interlocuteurs ? Faut-il les rattacher à celui qui vient de la produire, à celui qui va parler, aux deux, en partie à l'un et en partie à l'autre ? Ou encore peuvent-elles être revendiquées par les deux interlocuteurs ? Et si oui, quels types de relations suscitent-elles alors entre eux ?

## 4. Le signe vocal contient une offre de tour ou une offre de réplique

- a) Le passage de parole se fait de façon irénique quand les plans de tours sont identiques, comme en (1) lignes 2-3, et en (2) lignes 3-4 pour une offre de tour, en (2) lignes 2-3 pour une offre de réplique<sup>2</sup>:

			ligne
(1)7'22"	F-	\...\c'est plu'tôt l(e) con'trai:re /	1
	H-	c'est plu'tôt te: /	2
		_____ <R0f> <sup>4</sup> de H : dernier trait = pause	
		oui bon j(e) m'intéresse aux vêt(e)'ments à partir du	3
		mo'ment où \...\	

<sup>2</sup> Le but/un des buts de certains signes vocaux est de n'autoriser l'interlocuteur qu'à une réponse brève, qui permette de récupérer très vite la parole. Pour un développement, cf. C. Rittaud-Hutinet 2011b.

<sup>3</sup> Les exemples minutés sont extraits du corpus "Les jeunes et le vêtement", in: *Décrire la conversation*, J. Cosnier / C. Kerbrat (dir.), P.U. Lyon 1987

<sup>4</sup> <R0f> comme : **R**alentissement pour **O**ffre de tour ; l'émetteur ralentit son débit et engage l'interlocuteur à prendre la parole. Se réalise sur un énoncé volontairement inachevé. Sa : dernière syllabe du groupe prosodique : Fo MH, c'est-à-dire bémolisé par rapport au niveau

		ligne
(2) <sup>3'08</sup>	F- \...\ elles croyaient vraiment:: déto'nner: et p(u)is faire sensa'tion en 'fait e(lles) son(t)	1
	habillées d(e) la même fa'çon /	2
	<Rh0> <sup>5</sup> de F: dernier trait = pause	
H-	d'a'ccord //	3
F-	mais y a une 'chose qui m(e) 'choque	4
	<nT> <sup>6</sup> de H: premier trait = pause	
	à propos du \...\	5
(1)7'22 <sup>03</sup>	F- \...\ c'est plu'tôt l(e) con'traire: /	ligne 1
	H- c'est plu'tôt te:: /	2
	<R0f> <sup>4</sup> de H: dernier trait = pause	
F-	oui bon j(e) m'intéresse aux vêt(e)'ments à partir du mo'ment où \...\	3
(2)3'08 <sup>03</sup>	F- \...\ elles croyaient vraiment:: déto'nner: et p(u)is faire sensa'tion en 'fait e(lles) son(t)	ligne 1
	habillées d(e) la même fa'çon /	2
	<Rh0> <sup>5</sup> de F: dernier trait = pause	
H-	d'a'ccord //	3
F-	mais y a une 'chose qui m(e) 'choque	4
	<nT> <sup>6</sup> de H: premier trait = pause	
	à propos du \...\	5

Si on considère qu'offre et prise ne sont que les deux faces d'une seule et même réalité, on pourrait poser le postulat dialogal suivant : lorsque les interlocuteurs ont à cet instant-là le même plan de tours, le temps de silence au moment du changement de parleur est indivis. Ce qui ne facilite pas l'analyse discursive des SVoc, puisque dans l'approche syntagmatique, on comptabilise une pause finale pour le SVoc de A et une pause initiale pour la prise de parole de B... En outre, les interlocuteurs, de même que l'observateur extérieur, sont dans l'incapacité de déterminer jusqu'à quand dure la pause finale de l'un, et à partir de quand commence la pause initiale de l'autre.

Dès lors, à qui l'attribuer ? Peut-on se permettre de la découper 'forfaitairement' en deux parties successives, la première moitié au donateur, et la seconde au donataire (2 pauses mitoyennes) ? Un tel découpage n'est envisageable que pour réaliser

de la question globale non marquée (= IH), [V:], quel que soit le type syllabique ; syllabe suivante (extra-syllabe) : Fo modulé légèrement descendant, [V:], aucune marque d'accent de groupe ; pause finale.

<sup>5</sup> <Rh0> comme : question Rhétorique appelant la réponse "Oui". Il pourrait être traduit par : "Voilà ce que moi, j'en pense ; j'attends que tu me dises que tu es d'accord, et seulement cela". Son énonciateur n'offre pas à l'interlocuteur de prendre le tour de parole, mais au contraire il veut de lui une réponse brève : seulement une courte réplique. Cela signifie que, dès la réponse obtenue, il entend reprendre son tour de parole. Sa : diminution du débit, voisement partiel des sons phonologiquement non-voisés ; les 3 dernières syllabes ont respectivement les hauteurs MB, MH, IH ; pause finale.

<sup>6</sup> <nT> comme : "je prends la parole, mais non pour un Tour, seulement pour quelques mots". C'est une prise de réplique contenant une offre de tour.

des représentations dialogales schématiques. Doit-on considérer que A et B se la partagent presque entièrement, seul le tout début étant réservé à l'offreur et la toute fin au preneur ? À l'inverse, ne se partagent-ils qu'une petite partie centrale ? Au vu des questions posées, une telle analyse est-elle souhaitable, si toutefois elle est possible ?

- b) Le passage de parole se fait de façon discordante quand il y a divergence ou opposition entre les plans de tours :
- soit B ne parle que pour 1 réplique sur une offre de tour de A, comme en (3) lignes 2-3. Bien qu'il n'y ait pas accord sur sa qualification en tour ou en réplique, le passage de l'un des interlocuteurs à l'autre, sauf exception, ne déclenche pas ici trop de problèmes de communication :

	ligne
(3)6'11" F- \...\ quelque'un peu(t) être "très très bien habi'llé: / s'il est "pas à l'aise de'dans ça va s(e)	1
voir "tout d(e) 'suite //	2
_____ <AsF> <sup>7</sup> de F : dernier trait = pause	
H-	
c'est 'vrai // c'est 'vrai //	3
_____ <nT> de H : premier trait = pause	
et:: / bon ben "même	4
quel'qu'un par exem(ple) qui s(e)ra habillé très décontrac'té: qui \...\	5

- <sup>7</sup>soit B prend le tour de parole sur une offre de réplique de A, comme en (4) lignes 3-4. Et là, comme on l'analysera infra (sous 2.2.1 a), cela ne se passe pas toujours facilement :

	ligne
(4)6'49" F- \...\ ça correspond à leur euh:: à leur "san'té: à leur eu\$h:: / à le\$ur	1
(H-) \$à leur façon d(e) 'viv(re)\$	2
<nP> <sup>8</sup> de H en inclusion partielle _____	
mentalité à leur façon de 'vivre donc s c'est très 'bien /	3
d'accord // et tu par'lais	4
_____ <Rh0> de F : dernier trait = pause	
<Cl0> <sup>9</sup> de H : pause initiale + pause interne	
tout à l'heure de:: "l'his'toire euh:: / du 'coût des vêt(e)ments //	5

- soit enfin il y a refus bilatéral de prendre le tour. Et ce n'est pas toujours le même interlocuteur qui se décide à repartir au combat: en (5) lignes 3-4 il y a finalement

<sup>7</sup> <AsF> comme : ASsertion Fermée. Pourrait se formuler : "je ne veux plus rien dire d'autre sur le thème en cours et je t'offre le tour de parole", ou encore : "si c'est ton avis/ta décision etc., je clos la discussion/on arrête d'en parler." Signifiant vocal: schéma intonatif terminal, pause finale.

changement de locuteur, alors qu'en (6) lignes 3-4 il s'agit du même :

	ligne
(5) H- assez 'peu // t(u) es comme 'moi alors t(u) as pas 'bien la::/ on peut "pas 'bien juger	1
<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">9'33</div> <hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> là-'d(e)ssus 'hein //	2
<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">9'34</div> F- mm <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">             →              &lt;nT&gt; de F: dernier trait = pause           </div>	3
<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 80%; margin-bottom: 5px;"> <span>9'35</span> <span>9'36</span> <span>9'37</span> </div> H-      ə/ →      j(e)s(ais) 'pas s(i) tu (v)eux m(e) poser une ques'tion sur \...\	4
<nTrep> <sup>10</sup> de H, qui doit être interprété comme :	
... nT> dé H, mais jusqu'à quand ?	
...>                    ... refus de F de prendre le tour, mais à partir de quand et jusqu'à quand ?	
... >                    ...partie rep du <nTrep> de H, mais à partir de quand ?	

En (5) H demande un avis à F mais sa visée - son offre de tour - 'rate'. En effet : F décline la proposition en disant avec son «m m» marqué <nT> qu'elle ne dira rien sur le sujet ; mais, ayant offert le tour, H est 'scotché' par ce refus et ne reprend pas la parole. Cependant, F ne se décide toujours pas. C'est en quelque sorte une rupture d'interaction. H se relance au bout d'une seconde et demie, en essayant à nouveau de renvoyer la balle à F.

<sup>8</sup> <nP> comme : "je Ne Prends pas la place d'énonciateur premier en disant ce que je dis (qui est bref)".

<sup>9</sup> <Cl0>: Clôture-Ouverture de thème, donc prise de tour de parole. Sa: un connecteur de clôture réalisé avec débit très rapide, toujours [V:], schéma intonatif terminal, puis pause interne extrêmement brève et démarrage immédiat de la suite (ouverture du nouveau thème) avec débit accéléré au moins jusqu'à la fin du premier groupe prosodique.

<sup>10</sup> <nT>rep correspond au moment où personne ne voulait reprendre mais que l'un des deux finit pas se décider. Si c'est celui qui a décliné l'offre, se traduit : "malgré ton offre de tour, je voulais parler non pour un Tour (seulement une réplique courte), mais vu ton refus muet de t'exprimer à nouveau, je reprends - contre mon gré - la parole"; si c'est celui qui a offert le



Car comment aller plus loin dans l'attribution ? Comment déterminer à partir de quand B comprend que A refuse de reprendre le tour, et à partir de quand B ou A se détermine contre son gré à le reprendre lui-même, et encode son énoncé suivant, donc en prenant en charge le silence ?

### 2.1.2. *Le signe vocal contient une injonction à faire*

Dans ce cas, la pause finale du SVoc n'est pas à partager : elle est «réservée». A demandant à B un faire et NON un dire, elle n'a pas de fonction au sein de la structuration conversationnelle. Voyons par exemple /B/ et /Vi/ :

- <B> et <Vi> ont une partie de Sé commune : on y sous-entend la conséquence, seule la cause – l'équivalent d'un *parce que* – étant exprimée avec des mots ; l'injonction implicite renvoie soit à la situation d'interlocution soit à un énoncé antérieur d'un des partenaires. L'interlocuteur doit donc en principe s'exécuter, c'est-à-dire passer à l'acte, et non répondre verbalement. Dès lors, pour ces 2 SVoc, la pause linguistique appartient entièrement à A. Si B parlait au lieu d'agir, il occuperait indûment une partie de cette pause ;
- Mais il y a en même temps une grande différence, pour ne pas dire une opposition radicale entre leurs objectifs respectifs : avec <Vi>, comme en (7a), U donne à T l'ordre d'agir sur le-champ ; mais, à la limite de l'explosion de colère, il fait reproche à B de sa lenteur et lui enjoint de se dépêcher ; en revanche, avec <B>, comme en (7b), U demande à T de se calmer et d'agir avec plus de tranquillité, en même temps qu'il tente de le rassurer :

(7a) Dans une entreprise : T, un jeune cadre, et U, la secrétaire. T arrive, stressé, essoufflé, l'air un peu hagard :

	ligne
T- il n'y avait aucun ta'xi "nulle 'pa:rt // j(e) suis pas trop en r(e)'ta::rd /	1
U- mais Monsieur, la réu'nion co'mmence dans " <u>cing mi</u> "nu:tes /	2

amorce de <Vi>      Sa de <Vi><sup>12</sup>

(7b) Dans une entreprise : T, un jeune cadre, et U, la secrétaire. T arrive, stressé, essoufflé, l'air un peu hagard :

<sup>12</sup> <Vi> comme : "plus Vite !" Sa vocal : la partie précédant directement les 3 dernières syllabes fonctionne comme une amorce, par une augmentation de l'intensité et un ton plat IH sur la syllabe tonique de chaque groupe prosodique ; sur les trois dernières syllabes du dernier groupe (ou les 4 si l'avant-dernier mot est 1 plurisyllabe) : antépénultième (ou les deux 1e syllabes d'un disyllabe en avant-dernier mot) : traits de <H>, dernière syllabe : dB encore augmentée, ton modulé H>MH (ou SH>MH), toujours [V:], pause finale.

<sup>13</sup> <B> comme : Bienveillance. Sa vocal sur les 3 dernières syllabes du dernier groupe prosodique (comme le double inverse de celui de <Vi>) : intensité diminuée pour les 3 dernières syllabes (ou les 4 si l'avant-dernier mot est 1 plurisyllabe) ; antépénultième (ou les deux 1e syll. si l'avant-dernier mot est un disyll.), ton plat bas B ; pénultième ton plat moyen haut MH ; dernière syllabe, ton modulé descendant, d'infra-haut à moyen-haut IH>MH + [V:] ; pause

	ligne
T- il n'y avait aucun ta'xi "nulle 'pa:rt // j(e) suis pas trop en r(e)'ta::rd /	1
U- mais Monsieur, la réunion co'mmence dans <i>cinq mi'nu::tes /</i>	2

Sa de <B><sup>13</sup>

## 2.2. *Signe vocal à pause interne (hors respiration)*

Les raisons qui bloquent provisoirement l'élocution sont très diverses : on pense d'abord à tous ces moments où on ne trouve pas le/les mot(s) dont on a besoin. Mais il existe bien d'autres cas, entre autres le fait qu'on ne veuille pas utiliser le mot qui est venu à l'esprit parce qu'il ne correspond pas exactement à ce qu'on veut dire, ou est d'un registre de langue qu'on trouve inadéquat, ou risque de choquer le destinataire, ou parce qu'il impose une structure syntaxique incompatible avec ce qui précède dans la partie en cours de l'énoncé, ou parce qu'on se pose soudain des questions sur ce qu'on est en train de dire, ou qu'on s'aperçoit que l'interlocuteur ne comprend pas, ou n'est pas d'accord.

Dans sa thèse, Maria Candea (2000) a traité ce qu'elle nomme les « pauses silencieuses et les phénomènes dits d'hésitation ». Il n'est pas question ici pour moi de développer toutes les possibilités, mais seulement de montrer 3 situations où l'encodage subit une turbulence (volontaire ou involontaire) : conservation de tour, régulation interpersonnelle, feinte.

### 2.2.1. *Signe vocal de conservation de tour*

Bien qu'il peine à trouver la suite de son énoncé en cours, le locuteur veut faire savoir au récepteur qu'il n'entend pas lui laisser prendre le tour de parole, mais qu'au contraire il veut le garder. En effet, dès qu'il y a ralentissement du débit, il y a en France danger pour le possesseur du tour, ces moments étant propices à la pratique qui consiste pour le destinataire à faire comme si l'interlocuteur lui laissait la parole. D'où l'utilisation de <RC><sup>14</sup>. Le Sa de <RC> est un complexe sonore qui apparaît sur la dernière syllabe prononcée, avec le plus souvent une pause finale (mais pas toujours) :

- si le problème apparaît dès le début du groupe prosodique, le SVoc affecte n'importe quel

---

finale.

<sup>14</sup> <RC> comme : "je Ralenti mon énonciation à cause de difficultés d'encodage, mais je veux Conserver le tour". Sa : schéma intonatif non modulé, pas d'accent tonique, [V:], pause finale (très souvent).



mot, comme en (8) ligne 3: «ou::/»:

				ligne
(8)6'23	F-	\...\ "si le:: le le 'type ou la 'fi:lle n'est "pas à l'aise dans ses		1
		vêt(e)'ments: on sent qu(e)		
		c'est un uni'forme / bon ben:: / c'est s c'est cho'quant de la même		2
		fa'çon que quel'qu'un qui		
		<RC> de F		
		va s'habi'ller "ultra-'cour:rt ou au contraire ultra-'long: ou\$:: / qu\$ i s(e)		3
		ra pas très 'net/		
		<RC> de F		
		va s'habi'ller "ultra-'cour:rt ou au contraire ultra-'long: ou\$:: / qu\$ i s(e)		3
		ra pas très 'net/		
(H-)		\$c'est 'vrai/\$		4
		<nP> de H		
		'moi je'crois que c'est c'est impor'tant on voit les \...\		5

- si la difficulté se manifeste en cours de groupe prosodique, <RC> porte sur un mot 'normalement' atone, comme en (8) ligne 2: «ben::/», en (9) ligne 2: «aussi::»:

				ligne
(9)3'40	H	\... on a'rrive à classer les 'gens: / dans certaines catégo'ries / j(e) dis pas		1
		so'ciales pa(r)ce que		
		faut quand \$(m)ême p\$as 'être euh:: / sec'tai:re ou:: / ou être au\$ssi::		2
		rigou\$'reux / j(e)		
		et		3 <RC> de H
(F-)		\$ n o n \$		\$nonpisenplus\$ 3
		<PP> <sup>15</sup> de H		
		Crois que c'est 'faux en \$'plus //		4
(H-)		\$non? en 'plus c'est 'faux / m(ais) enfin i(l) m(e) semb(le) \...\		5
		<PP> de H		

- si c'est sur sa dernière syllabe, on remarque l'absence d'accent tonique (avec les autres traits), comme en (10) ligne 4: gens:: /; dans les cas où la dernière syllabe du mot est néanmoins marquée par un accent tonique, les traits s'appliquent sur une extra-syllabe, et si la syllabe précédente est fermée, sa/ses consonne(s) finale(s) est/sont alors prononcée(s) comme initiale(s) de l'extra-syllabe, comme en (9) ligne 2: «-tre euh::»:

ligne

<sup>15</sup> <PP> comme: Prise de tour de Parole par force. Autrement dit: "je veux prendre le tour de parole, bien que tu ne me le donnes pas". Sa: accélération du débit (au moins jusqu'à la fin du premier groupe prosodique, quand il est couronné de succès), dB augmentée (surtout au début), Fo générale rehaussée.

((10)3'32	F- \...\ les gens dès qu'on les 'voit mais on? on peut essayer? voir deviner un peu quels	1
	sont leurs inté\$'rêts /	2
H-	\$moi? je 'pense que d'après le(s):: / d'après les vêt(e)'ments: on	3
	<PP> de H	
	a'rrive à classer les <i>gens</i> ::/ dans certaines \.../	4
	<RC> de H	

Dans tous ces exemples, le statut interlocutif de la pause est de type «réservé». Cependant, si on peut poser comme postulat discursif qu'étant internes elles 'appartiennent' au parleur et sont donc à comptabiliser à son actif, elles ne le restent pas toujours, car le destinataire peut en profiter pour s'exprimer, même si c'est de façon très brève. Examinons deux situations :

- a) parfois B essaie de subtiliser le tour de parole à A, comme en (10) ligne 3 : «moi? je 'pense que ...», ou encore en (9) lignes 3 et 5, qui présente 2 essais successifs d'intrusion de l'un dans la verbalisation de l'autre :
- le premier, qui rate, avec «non p(u)is en plus» de F, ligne 3. En lecture, on pourrait croire que ce «non» contient son sens sémantique ; mais l'analyse acoustique met en évidence que : début d'un groupe prosodique –qui restera inachevé–, prononcé comme une syllabe atone, dans un ensemble au débit accéléré, et de plus simple répétition d'un «non» intervenu 2 secondes plus tôt, ce «non» ne conserve ici que sa fonction d'amorce, de mise en relation de ce qui le suit avec ce qui précède. On peut se demander pourquoi cette tentative à cet instant-là : est-ce que F a mal interprété le <RC> de H et cru à une offre de tour ? le Sa ou le Sé de <RC> pourrait-il être ambigu ? Quoi qu'il en soit, le <PP> de F échoue ;
  - Puis, très rapidement, H fait un second essai, qui réussit, avec : «non? en 'plus c'est 'faux ...», ligne 5. Si H répète ce que vient de formuler F, c'est pour marquer qu'il prend en compte cette opinion. Mais son objectif prioritaire est de prendre et de conserver la parole. Ce «non» n'est, comme celui de F précédemment, qu'un mot-support, ce que met au jour la combinaison des traits suivants : répétition d'un «non» émis 1 seconde plus tôt, et de plus terminé par une occlusive glottale (qui, dans cette configuration, donne une impression de troncation et signale une rectification, une régulation interactive suite à des manifestations verbales, vocales et/ou mimo-gestuelles du protagoniste), simple début d'un groupe prosodique –donc ne possédant pas l'autonomie qui serait être la sienne s'il possédait son sens plein de négation–, prononcé, donc, comme une syllabe atone, dans un ensemble dont le débit plus rapide que le débit moyen de la personne, l'intensité plus forte et la hauteur mélodique plus aiguë (Sa de <PP>).
- b) Deuxième situation. Plus souvent, B, tout en signalant qu'il ne s'empare pas du tour de parole, veut juste exprimer sa coopération au discours de A, ou son intérêt/attention/compréhension, ou encore aider A dans son encodage. La production est alors très limitée et tend à rester temporellement totalement incluse dans la pause du parleur en possession du tour de parole, c'est-à-dire à se terminer avant la fin de celle-ci. Cela suppose un calcul très fin de la durée moyenne de la pause 'normale' de son interlocuteur,

calcul qui n'est pas toujours couronné de succès : en (6) ligne 6 : «*ǎ*», l'inclusion est totale, elle est partielle comme en (4) ligne 2 : «à leur façon d(e) 'vi(vre)», en (8) ligne 4 : «c'est 'vrai/», ou encore infra en (11) ligne 2 : «hmm». De toute façon, s'agissant de l'attribution du silence, étant donné que A et B parlent ensemble bien que seul A ait le tour de parole, difficile d'imaginer de le compter deux fois : une fois pour A et une fois pour B !

### 2.2.2. *Signe vocal de régulation interpersonnelle*

Situer les circonstances de façon anticipée, expliquer des causes proches ou lointaines, donner des justifications, le locuteur prévoyant des contradictions possibles représente une importance qui varie d'un cas à l'autre, d'une situation à l'autre, d'un locuteur à l'autre. Ils sont souvent déclenchés par une manifestation du récepteur –lexicale, vocale, mimo-gestuelle ou proxémique–, motivée entre autres par la compréhension ou l'incompréhension du sens général du message, ou de celui qui est donné à un mot. On parle dans ce cas de la prise en considération par l'énonciateur des effets visibles/audibles de son dit antérieur sur le destinataire.

Par exemple, <Cad> annonce, introduit et marque des infléchissements dans la suite du discours de l'énonciateur, en faisant éventuellement appel à l'histoire conversationnelle commune et aux vécus communs. Il contient donc une planification réactive. Le parleur est contraint à une modification de la suite de son discours : au lieu d'avancer dans le thème, il doit faire une reprise explicative, ou un sur-place répétitif, ou une citation, ou donner des exemples illustratifs. Ce changement du contenu initialement prévu et l'encodage langagier du nouveau contenu demandent du temps. La pause est initiale du SVoc, position en relation directe avec la difficulté idéo-praxique induite par la reprogrammation, comme en (11) :

		ligne
(11)5'52	F- \...\ je suis 'contre euh:: "contre la mode ac'tuelle avec tout c(e) qui est 'cou:rt eu\$h:/\$	1
	<RC> de H	
(F-)	\$hmm\$	2
	<nP> de F	
	tout c(e) qui peut "choquer à 'l'œil / quand j(e) vois quelqu'un:: une fille bien	3
	début du <Cad> <sup>16</sup> de H	
	hab'illée: euh/ 'propre et 'tout c'e\$st::/ça\$ fait plaisir à'voir et à r(e) gar'der/c'est 'vrai/	4
	suite et fin du /Cad/ de H	

<sup>16</sup> <Cad> comme : "C'est-A-Dire". Sa : souvent pause initiale (avant le début du premier groupe marqué), nombre de groupes prosodiques non limité ; sur le passage marqué : accélération du débit, schémas intonatifs continuatifs ; fin du passage marqué, présente pause finale (ou non).

(F-)	\$(rire) \$ 5
F- 'oui?/'moi j(e) 'crois que:: \...\	6

En (11) lignes 3-4 : «quand je vois ... c'est 'vrai/», les longues explications de H ne forment pas la suite 'logique' de son discours. Elles n'étaient pas planifiées dès le début ; en effet H y parle de ce qu'il apprécie alors que dans ce qui précède, «je suis contre tout ce qui est court euh tout ce qui peut choquer à l'œil», il stigmatisait ce qui ne lui plaisait pas ; ainsi, «quand» initie l'argument et n'a donc pas de lien grammatical avec ce qui le précède mais avec ce qui le suit. C'est donc bien parce que H pense tout à coup que des précisions sur l'objet de discours sont nécessaires pour que F ne fasse pas de méprise sur ses opinions et comprenne parfaitement son propos qu'il décide de l'illustrer en donnant un exemple :

### 2.2.3. *Signe vocal de leurre*

Plus intéressant encore peut-être est le SVoc <E> dont le locuteur dispose pour faire comprendre que son opinion réelle va à l'encontre des mots qu'il articule, que son jugement est opposé à celui que semblent offrir les paroles qu'il prononce. Avec <E>, il met en relation une *phrase a* – apparemment achevée car la pause suit le schéma intonatif d'un groupe prosodique de type terminal – avec une *phrase b* qui en contredit le sens, tout en étant présentée comme une incidente (ce qui contrevient aux règles intonosyntaxiques, qui 'interdisent' ce type de séquentiation).

On assiste à une sorte de traîtrise : A induit volontairement le destinataire B en erreur : il le pousse à un décodage *x* de la partie *a* puis, avec la volte-face de sa partie *b*, oblige B à reconsidérer ce qui précède comme le début d'un ensemble *a + b* (indissociable) et à lui donner un sens *y*, très différent de *x*, ce qui confère en prime un effet de coup de théâtre plus important à la *partie b*. Et quand la *partie a* contient un qualificatif laudatif, étant donné que la *partie b* l'annule et le remplace par un jugement contraire, le résultat final est plutôt désobligeant pour le sujet de discours, comme en (12) ligne 4 (qui s'écrirait, en graphie traditionnelle : «Non euh elle est sympa. Sa mère.») :

- (12) Au cours d'un de ses sketches, Danny Boon commence quelques chansons qu'il abandonne très rapidement. Puis il tourne une nouvelle page de son cahier de partitions

	ligne
DB- ?he oh c'est ai'gu 'ça ?e ((il chante)) «?Hé'lène je m'appelle ?Hé'lène» / oh la la ((il arrache la	1
feuille et la jette loin de lui, simule un «chut», fait un geste de la main pour stopper les réactions du public)	2
oh non a(rr)ête ah ((il se gratte la tête)) a(rr)ête ((encore des mimiques gênées)) arrêtez 'oh/mais:	3
eh: non eh / 'eh / eh: / elle est sym'pa: // "sa "mère// \...\	4

☒n☒: □□□□□'□□□□□□□□ / ☒ ☒☒☒sē'pa: // "sa "m□R //]  
 <E><sup>17</sup>: pause interne après le 1<sup>e</sup> groupe  
 prosodique terminal

(le public) ((rires, sifflets, cris de joie pendant toute la séquence)) 5

C'est en raison de la totalité des traits acoustiques de <E>, dont la longue pause interne terminant un groupe prosodique terminal, que DB mystifie son public en le poussant dans un premier temps à croire qu'il donne d'Hélène une appréciation favorable et valorisante puis, avec : «sa mère», de l'invalider, d'où il ressort qu'Hélène n'est pas sympa. Vis-à-vis du partage du silence, il y a aussi tromperie : une pause interne ponctuant le groupe prosodique conclusif *a*, le récepteur est amené à croire que l'émetteur a achevé son énonciation, et en conclut que c'est une pause à partager ; mais comme, avant qu'il ait eu le temps de commencer à répondre (donc de partager effectivement cette pause), le parleur prononce sa partie *b*, le destinataire, dans sa nouvelle interprétation de ce qui précède, doit comprendre qu'en réalité cette pause était réservée.

### 2.3. *Signe vocal à deux pauses*

On a vu que certains SVoc n'ont pas une pause seulement, mais deux. Des diverses configurations possibles, voyons brièvement celle de <CI0><sup>18</sup>. Avec <CI0>, l'énonciateur précise à la fois qu'il prend la parole pour un tour et qu'il change de thème. Rien de spécial à dire sur la première pause, correspondant à un changement de parleur qui se passe bien, comme nous l'avons vu en (1) lignes 2-3 et en (2) lignes 3-4. En revanche la seconde constitue un moment que l'émetteur estime réservé, car pour lui elle marque la limite avec le nouveau thème qu'il va développer tout de suite après, comme on le voit en (4) ligne 4 : «d'a'ccord // et tu ...», ou en (13) ligne 3 : «d'a'ccord // ouais 'moi ...» :

		ligne
(13)5'31	F- \...\ parce que à c(e) compte-'là ça tombe dans la / dans l(e) sens in'verse hein dans l'anti'mo.de /	1
	{mais y aura p(eu)t-être} une af attirance phy'sique qui joue'ra /	2
	H- d'a'\$ccord/ou\$ais 'moi	3

<CI0> de H: pause initiale + pause interne

<sup>17</sup> <E> comme : induction en Erreur. Sa : pause initiale (si <E> n'est pas en début de réplique); partie a : groupe prosodique à schéma intonatif terminal; pause interne longue; partie b : groupe prosodique à schéma intonatif presque plat (Fo très légèrement descendant tout au long du groupe), dB diminuée, dernière syllabe atone; pause finale. Notons que dans l'exemple (12) la partie b montre une intensité augmentée et non diminuée, parce que Danny Boon met un accent d'intensité (= <H>) sur chacune des syllabes qui la constitue.

début du <Cad><sup>16</sup> de H

(F-) \$ et toi\$ c'est::comme pour une 'fi:lle la première chose qui\...\ 4

### 3. Pour conclure

Alors que ce qu'on nomme les pauses silencieuses peuvent être transculturelles dans leurs usages non-linguistiques, lorsqu'elles servent l'intention du parleur elles sont aussi codées que les autres éléments de la langue, donc propres à chaque système quand elles font partie d'un SVoc, comme on le sait depuis fort longtemps<sup>19</sup>, et ce malgré leurs positions – avant ou après un dit. Elles ont dès lors le même statut que les autres traits constitutifs du Sa du SVoc.

Rappelons que, se trouvant dans l'implicite de l'énonciation, les SVoc arrivent au premier plan pour servir les transactions interlocutives, aussi bien dans le cas d'une stratégie de structuration conversationnelle ou d'un rattrapage sémantique que pour une collaboration de formulation, l'établissement ou le rétablissement d'un type de relation entre les personnes, les problèmes de compréhension ; ils concernent l'encodage comme le décodage et sont motivées selon les cas par une stratégie, par les nécessités communicatives, ou par la politesse et les codes sociétaux. Evidemment leur efficacité dépend de la bonne volonté interprétative de l'interlocuteur et de sa capacité à accepter le plan de tours du partenaire quand il diffère du sien.

S'agissant de l'appartenance de la pause, l'analyse de quelques exemples de SVoc en contenant une parmi leurs traits a révélé que : a) dans le cas du passage de tour de parole, à priori, la pause est à partager. L'émetteur considère qu'elle ne lui appartient pas de façon exclusive, mais qu'au contraire elle est le lieu du passage de relais. Elle peut donc être dite 'pause de consensus'. Cependant l'objectif de l'émetteur n'est pas toujours atteint, en fonction du plan de tour de l'allocutaire à ce moment-là ; b) une pause finale de SVoc n'est pas automatiquement une offre de parole à l'interlocuteur, mais peut lui demander d'agir sans parler. Elle est réservée, bien qu'en position finale par rapport à son discours ; c) s'agissant des SVoc à pause interne, j'ai signalé leur extrême variété au point de vue de la visée de l'énonciateur : dans les cas analysés, certaines pauses sont à partager et d'autres sont réservées. On a remarqué que là aussi le résultat est incertain, et également que le parleur peut jouer avec l'interlocuteur en lui faisant croire une chose puis son contraire.

conventions d'écriture

X-	=	émetteur ayant le tour de parole
(Y-)	=	émetteur en position de récepteur
\...\	=	le tour de parole a commencé avant le fragment, ou se poursuit après le fragment
( )	=	son/syllabe non prononcé(e)
{ }	=	mot(s) reconstruit(s) (presque inaudible(s))

(( ))	=	réaction non-langagière
?	=	consonne occlusive glottale
./ : / ::	=	allongement du son : faible / normal / très long (affecte toujours la voyelle, même quand il est placé après une consonne non prononcée, exemple : il est::)
‘	=	accent tonique
“	=	accent <i>d’insistance</i> (= <H>)
/	=	pause (le schéma intonatif du groupe prosodique qui précède étant de type continuatif)
//	=	pause (le schéma intonatif du groupe prosodique qui précède étant de type terminal)
< >	=	abréviation de SVoc
dB	=	décibels (intensité)
Fo	=	fondamental (hauteurs tonales, ou tons ; se mesure en Herz), en utilisant l’échelle suivante de tons plats, soit : SH: supra-haut (c’est-à-dire hors de la gamme habituelle du locuteur) H+: très haut      H: haut IH: infra-haut    MH: moyen-haut M: moyen          MB: moyen-bas B: bas              IB: infra-bas (= hors de la gamme habituelle du locuteur) pour Fo modulé (suite de hauteurs tonales différentes sur une même syllabe), par exemple : M>MB = Fo descendant de moyen à moyen-bas
débit	=	nombre de syllabes/seconde
— / —>	=	développement syntagmatique de SVoc
\$ \$		
\$ \$	=	chevauchement de parole

Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle  
ILPGA, EA 1483

Chantal RITTAUD-HUTINET

## Références bibliographiques

- Beysade, C. Delais-Roussarie, E., Marandin, J.-M./Rialland, A. (2004). *Prosody and Information in French*, in: Corblin, F. / de Swart, H. (ed.). *Handbook of French Semantics*, Stanford, *CSLI*, 477-500.
- Candéa, M. (2000). *Contribution à l’étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits*

- «d'hésitation» en français oral spontané. *Etude sur un corpus de récits en classe de français*. Lille, Atelier national de reproduction des thèses.
- Di Cristo, A./Auran, C./Bertrand, R./Chanet, C./Portes, C./Régnier, A. (2003). Outils prosodiques et analyse du discours, *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain* 28, 27-84.
- Grobet, A. (1997). La ponctuation prosodique dans les dimensions périodiques et informationnelles du discours, *Cahiers de Linguistique Française* 19, 83-123.
- Miksic, V. (2005). *Des silences linguistiques à la poésie des silences. L'œuvre de Stéphane Mallarmé*, thèse, Université libre de Bruxelles (version électronique).
- Morel, M.-A./Danon-Boileau L. (1998) *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris, Ophrys.
- Rittaud-Hutinet, C. (1995). *La phonopragmatique*, Bern, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication
- Rittaud-Hutinet, C. (2002). *L'invariant en prosodie : la question orale*, in: Larrivée, P. (ed.), *La notion d'invariant sémantique*. Louvain-la-Neuve, Duculot, *RILF* 45, 125-156.
- Rittaud-Hutinet, C. (2007). *L'homophonie*. Limoges, Lambert et Lucas.
- Rittaud-Hutinet, C. (2008). Fonctions syntaxiques et pragmatiques de la prosodie, in: Collin, C. (ed.), *Travaux linguistiques du CerLICO 21 : grammaire et prosodie 1*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 63-79.
- Rittaud-Hutinet, C. (2008). Prosodie et construction du discours : quelques types de reformulations, in: Le Bot, M.-C./Schuwer, M./Richard, E. (ed.), *La reformulation, marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques, 181-198.
- Rittaud-Hutinet, C. (2009). Le langage non verbal, ou : signes vocaux et sens du message, *Revue de sémantique et pragmatique* 19/20, 71-88.
- Rittaud-Hutinet, C. (2009). Détachements sonores : comment ? pour quoi faire ?, in: Apothéloz, D./Combettes, B./Neveu, F. (ed.), *Les linguistiques du détachement*, Bern, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication 87, 457-469.
- Rittaud-Hutinet, C. (2010). Question orale : une concurrence verbale/vocale ?, in: Iliescu, M., Siller-Runggaldier, H./Danler P. (ed.), *Actes du XXV<sup>e</sup> CILP*, Berlin, de Gruyter, 535-544.
- Rittaud-Hutinet, C. (2011a). Prosodie et variation du sens, in: Bertrand, O./Schaffner, I. (ed). *Variétés, variations & formes du français*, Paris, éditions de l'Ecole Polytechnique, 93-109.
- Rittaud-Hutinet, C. (2011b). «Oral spontané et prosodie en FLE», in: Collin C. (ed.), *(Des) organisation de l'oral? De la segmentation à l'interprétation*, Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques (à paraître 2015)
- Rittaud-Hutinet, C. (2012). Implicite et cohésion interlocutive, in: Douay, C./Roulland, D. (ed). *L'interlocution comme paramètre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques, 227-248.
- Rossi, M./Di Cristo, A./Hirst, D./Martin, Ph./Nishinuma, Y. (1981). *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck, études linguistiques XXV.
- Solander, D./Banks, J. (chevalier baronet sir), (1772). *Journal d'un voyage autour du monde en 1768, 1769, 1770, 1771 ; contenant les divers événements du voyage ; avec la relation des contrées nouvellement découvertes dans l'hémisphère méridional ; une description de leur sol et de leurs productions ; et plusieurs singularités dans les habits, les coutumes, les mœurs, la police et les manufactures de leurs habitans*, traduit de l'anglais par M. de Fréville, Paris, chez Saillant et Nyon, libraires, avec approbation et privilège du roi.



## Fonctionnement anaphorique des adjectifs d'identité

Le présent travail propose une étude discursive des adjectifs anaphoriques : *pareil*, *semblable*, *similaire*, *identique*, *analogue*, *conforme*, *comparable*. Cette étude a pour but de montrer le rôle de ces adjectifs dans la cohérence et la cohésion du discours. L'analyse du corpus révèle la richesse sémantique et lexicale des anaphores formées par les adjectifs d'identité. L'étude référentielle a pour objectif de différencier les adjectifs d'identité anaphoriques du démonstratif *ce*. Nous étudions dans la dernière section les propriétés énonciatives des adjectifs d'identité en emploi anaphorique.

### 1. Fonctionnement anaphorique des adjectifs d'identité

Nous distinguons plusieurs types d'anaphores suivant le rapport lexical établi entre les groupes nominaux formés par les adjectifs d'identité et l'antécédent. Nous nous référons à la classification d'Apothéloz (1995) et celle de Le Pesant (2002) pour décrire les différents types d'anaphores réalisés par les adjectifs d'identité.

D'abord, nous relevons des anaphores par 'nominalisation'<sup>1</sup>. Le nom modifié par les adjectifs d'identité peut représenter une nominalisation du contexte antérieur. Dans les exemples ci-dessous, les noms *sifflement* et *un appel* sont le résultat de la nominalisation des verbes *siffler* et *appeler*. Les constructions anaphoriques formées par les adjectifs *semblable* et *identique* permettent une reprise du contenu propositionnel du contexte gauche.

- (1) Doucement, je siffle entre mes dents ; un sifflement semblable me répond. (Genevoix, M, 1950, *Ceux de 14*, p. 136)
- (2) Il a fait appel aux capitaux thésaurisés et leur a demandé de sortir de leurs cachettes pour collaborer à l'œuvre économique entreprise. Au même moment, un appel identique était adressé aux capitaux évadés à l'étrange. (Mendès-France, 1984. *Œuvres complètes*, *S'engager*, p. 254)

---

<sup>1</sup> Apothéloz (1995, 125) note qu' : « il y a anaphore par nominalisation lorsqu'un syntagme nominal transforme en référent, c'est-à-dire en un objet individué, le procès dénoté par une proposition antérieure. Deux cas au moins peuvent alors se présenter : la nominalisation peut rappeler le contenu propositionnel de cette proposition ; ou l'acte langagier accompli au moyen de l'énonciation de ce contenu. ». *Convient-il de situer les fonctions dans l'ordre figuratif et les fonctionnements dans l'ordre figural ? Ou l'inverse ? Cette interrogation est appelée à durer.* (Article scientifique)

La tête de l'anaphore peut être identique à celle de l'antécédent. Les adjectifs *identique*, *analogue*, *semblable* et *similaire* fonctionnent, dans ce cas, comme substituts des caractéristiques attribuées explicitement dans le contexte antérieur.<sup>2</sup>

- (3) Le même cri aigu et bref, qui s'est rapproché, paraît maintenant venir du jardin, tout près du pied de la terrasse, du côté est. Comme en écho, un cri identique lui succède, arrivant de la direction opposée. (Robbe-Grillet A, 1957. *La Jalousie*, p. 31)
- (4) Ce type de circuit exprime une classification et est quelquefois appelé circuit pyramide parce qu'il s'étend comme une pyramide. Un circuit pyramide similaire est utilisé pour sélectionner le registre d'envoi. (Berkeley Edmund Callis, *Cerveaux géants, machines qui pensent*, 1957, p. 45)
- (5) Une enquête sur l'habitat rural, menée par le musée des arts et traditions populaires, est un modèle qui sera suivi dans d'autres domaines. Une enquête analogue ne pourrait-elle s'appliquer au cadre de la vie ouvrière depuis un siècle ou plus et, par la réunion d'une documentation appropriée, donner le tableau d'une évolution. (Sans mention d'auteur, 1950. *Les Musées en France*, p. 6)

Le type d'anaphore le plus fréquent est celui dans lequel le nom modifié par les adjectifs d'identité représente un hyperonyme de l'antécédent :

- (6) [...] le béton ne tarderait pas à se disloquer par gonflement. Il est indispensable, pour traiter un produit semblable, de ne pas pousser la cuisson au delà d'un certain degré. (Cléret De Langavant, 1953. *Ciments et bétons*, p. 32)
- (7) On annonce qu'un test exhaustif mené sur un troupeau dont deux animaux montraient des symptômes d'une maladie virale était une fausse alerte. Une épidémie similaire avait conduit, l'an dernier, à l'abattage de millions d'animaux. (Levé É, 2004. *Journal*, p. 28)
- (8) Il retrouva sa femme, que l'on avait prévenue avant lui. Elle portait une blouse et des chaussons stériles, ainsi qu'un masque. Il dut enfiler une tenue identique avant d'être admis à pénétrer dans le service de réanimation. (Jonquet T, 1993. *Les Orpailleurs*, p. 242)

Nous distinguons, en dernier lieu, l'anaphore résomptive. Les adjectifs d'identité peuvent être comparés à « une enveloppe d'une montgolfière, ils peuvent être gonflés d'une masse sémique considérable, plus ou moins fondue » (Henry 1990, 406).

- (9) Je disais à Alain que nous, naguère, nous étions morts d'aveuglement. Est-ce qu'il n'allait pas, lui aussi, par des voies opposées, à un destin comparable ?

Le lexème « destin » est l'hyperonyme de l'expression « morts d'aveuglement ». L'adjectif comparable reprend « une matière sémique diffuse » :

Le groupe nominal formé par l'adjectif *semblable* résume des caractéristiques mentionnées dans les phrases, paragraphes ou pages antérieures. Il présente « une projection conceptuelle sans contours nets de ce qui a été relaté » :

- (10) Pourtant elle et Petitemange filent le parfait amour. Ce serait un vaudeville, si ce n'était pas une tragédie ? Qui aurait prévu semblable dénouement ? (Crevel René, 1927. *Babylone*, p. 108)

<sup>2</sup> Nous soulignons dans les exemples (3, 4, 5) les éléments textuels récupérés par les expressions anaphoriques.

Dans l'exemple (11), le GN *un pareil homme* résume les lignes ou les pages qui précèdent. Charles, le mari d'Emma Bovary est doté de propriétés que définit anaphoriquement le contexte :

- (11) Emma, en face de lui, le regardait; elle ne partageait pas son humiliation, elle en éprouvait une autre: c'était de s'être imaginé qu'un pareil homme pût valoir quelque chose, comme si vingt fois déjà elle n'avait pas suffisamment aperçu sa médiocrité. (Flaubert, Gustave, 1857. *Madame Bovary*, p 22.)

A travers l'étude des différents types d'anaphore réalisés par les adjectifs d'identité, nous déduisons que le choix de *pareil*, *identique*, *semblable*, *similaire*, *analogue* est conditionné par plusieurs facteurs. Le rapport sémantique qui s'instaure entre l'expression anaphorique et l'antécédent est différent pour les adjectifs étudiés.

*Pareil*, *semblable*, *analogue*, *comparable*, *similaire* et *identique* réalisent une anaphore 'hyperonymique' ou 'résomptive'. Lorsqu'ils réalisent une anaphore résomptive, ils s'associent avec des noms génériques tels que *cas*, *fait*, *chose* :

- (12) Des tableaux impressionnistes ont été ainsi repérés en Suisse, qui sont actuellement l'objet de procès. Semblable fait s'est produit en Italie, provoquant l'intervention du ministère des affaires étrangères. (Sans mention d'auteur, 1950. *Les Musées en France*, p. 16.)
- (13) Enlevez cette vision, directeur, enlevez ce tableau regrettable ! Nous n'avons pas payé notre place pour voir semblable chose ! (Prévert, Jacques, 1951. *Spectacle*, p. 302)
- (14) Je n'avais pas envie d'écrire et n'écrivais que par une fausse conception du devoir. Dans un cas pareil, le devoir serait peut-être d'aller se promener. (Green, Julien, 1950. *Journal*, p. 138)

Le critère qui différencie les adjectifs d'identité en emploi anaphorique, c'est le degré d'éloignement entre l'expression anaphorique et l'antécédent. *Pareil*, *semblable* et *analogue* sont susceptibles de reprendre tout un développement textuel, contrairement aux adjectifs *identique*, *similaire* et *comparable* qui se contentent d'une reprise interphrastique.

Le contenu de *pareil* et *analogue* dans les exemples ci-dessous correspond aux séquences descriptives dans tout le passage précédent.

- (15) Mais regarde toi-même comme la mer est douce et comme les rayons du soleil lui donnent des teintes roses sous ces ondes vertes ! Sens-tu le parfum de la vague qui mouille le sable, comme les flots sont longs et forts, comme ils roulent, comme ils s'étendent ? Vois donc cette bande d'écume qui festonne le rivage avec des coquilles et des herbes ; regarde comme cela est loin et large, quelle beauté ! Nieras-tu que mon âme ne s'ouvre pas à un pareil spectacle, quand j'entends cette mer qui roule et meurt à mes pieds, quand je vois cette immensité que j'embrasse de l'œil ? (Flaubert, Gustave, 1839. *Smarh*, p. 44).
- (16) Les murs, tapissés de papier à fleurs, portaient quatre gravures achetées par le premier mari, le capitaine. Elles représentaient des scènes maritimes et sentimentales. On voyait sur la première la femme d'un pêcheur agitant un mouchoir sur une côte, tandis que disparaît à l'horizon la voile qui emporte son homme. Sur la seconde, la même femme, à genoux sur la même côte, se tord les bras en regardant au loin, sous un ciel plein d'éclairs, sur une mer de vagues vraisemblables, la barque de l'époux qui va sombrer. Les deux autres gravures représentaient des scènes analogues dans une classe supérieure de la société. (Guy de Maupassant, (1887). *Pierre et Jean*, p. 118.)

Au niveau textuel, l'allocutaire sélectionne dans sa mémoire l'élément textuel du contexte précédent qui lui permet d'interpréter le sens de l'expression *un pareil spectacle*.

L'anaphore réalisée par les adjectifs d'identité a pour rôle discursif d'enchaîner<sup>3</sup> les phrases. Lors de notre classification des anaphores réalisées par les adjectifs d'identité, nous avons remarqué la diversité des rapports sémantiques entre le nom modifié par les adjectifs d'identité et l'antécédent. Peut-on dire que, textuellement, tout soit toujours clair dans la saturation sémantique des anaphores réalisées par les adjectifs d'identité ?

Nous nous intéresserons dans la deuxième partie à l'étude de la valeur référentielle de l'anaphore réalisée par les adjectifs d'identité.

## 2. Anaphore extensionnelle vs anaphore intensionnelle

Cette section a pour objectif de différencier entre les adjectifs d'identité anaphoriques et le démonstratif *ce* en se basant sur la théorie de référence de Kleiber (1994). Le démonstratif *ce* peut référer à un élément textuel. Nous pensons que, dans cet emploi, il se rapproche des adjectifs d'identité anaphoriques :

- (17) Nous devrions donc conclure que les pratiques magiques, issues de cette notion ou d'une notion semblable, sont des faits sociaux au même titre que les rites religieux (Mauss, Marcel, 1950. *Sociologie et anthropologie*, p. 139)

Corteel (2006, 92) montre que l'anaphore réalisée par *pareil* « amène toujours du nouveau ». Elle présente des arguments qui plaident en faveur de cette hypothèse. D'abord, Corteel (*Ibid.*) montre que l'anaphore réalisée par *pareil* établit une « recatégorisation de l'antécédent nominal ou adjectival ». *Pareil* permet de créer « une nouvelle classe générique à partir du référent de l'antécédent » :

- (18) « Marie s'est offert un pull rouge vif. Je ne sais pas ce qui lui a pris de choisir une couleur pareille ».
- (19) « [Marie va épouser Jean]. Faut être dans notre situation pour qu'une mère donne sa fille à un homme pareil. (Duras) »

La reprise générique est possible aussi pour les noms modifiés par les adjectifs *semblable*, *similaire*, *analogue*, *identique*. Dans l'exemple suivant, « épidémie » est un hypéronyme qui permet de recatégoriser l'antécédent *une maladie virale* :

<sup>3</sup> La notion de chaîne de référence est définie par Neveu (2004, 62) comme : « une suite d'expressions linguistiques qui, dans la réalisation écrite ou orale du discours, désignent le même référent, ou, plus exactement, entre lesquelles l'interprétation établit une corrélation référentielle. Les chaînes de référence peuvent être formées par des relations anaphoriques. En ce sens, le lien entre les expressions manifeste une dépendance, linguistiquement marquée, entre un antécédent et des formes de rappel : *ex. Un client entra. L'homme portait une vareuse mal ajustée. Il semblait agité.* »

- (20) On annonce qu'un test exhaustif mené sur un troupeau dont deux animaux montraient des symptômes d'une maladie virale était une fausse alerte. Une épidémie similaire avait conduit, l'an dernier, à l'abattage de millions d'animaux. (Levé É, 2004. *Journal*, p. 28)

Comme l'a signalé Corteel (*Ibid.*) pour *pareil* N, les groupes nominaux *semblable* N, *similaire* N, *identique* N et *analogue* N peuvent aussi être remplacés par *un N comme celui-ci* :

- (21) Cela parut plus encore et d'une manière plus désastreuse, lorsque Bérulle voulut enfin s'expliquer sur sa doctrine spirituelle. Dans une circonstance analogue, saint Ignace avait conduit l'affaire tambour battant. / Dans une circonstance comme celle-ci. (Bremond, Henri, 1921. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, p. 207)

Le deuxième argument formulé par Corteel (2010, 1655) est que « le caractère intensionnel de l'anaphore réalisée par *pareil* s'établit nettement par contraste avec la reprise démonstrative, qui impose une interprétation extensionnelle du SN modifié comme coréférent à l'antécédent ». Cette analyse rejoint celle de Riegel (1997) à propos de *tel* anaphorique, qui la formule d'un point de vue « intensionnel »<sup>4</sup> comme le renvoi à un type.

Le caractère intensionnel de la reprise identifiée pour *tel* (Riegel : 1997- 2006) et pour *pareil* (Corteel : 2006, 2010) apparaît aussi pour les adjectifs *semblable*, *pareil*, *comparable*, *similaire*, *analogue* et *identique*. Dans l'énoncé suivant, le caractère intensionnel de l'anaphore ressort clairement par contraste avec la reprise démonstrative, strictement extensionnelle. La reprise démonstrative révèle que l'antécédent et l'expression anaphorique sont coréférents. La reprise anaphorique par l'un des adjectifs d'identité révèle, au contraire, une non-coréférence entre l'antécédent et le groupe nominal anaphorique :

- (22) Enlevez cette vision, directeur, enlevez ce tableau regrettable ! Nous n'avons pas payé notre place pour voir semblable chose ! / cette chose ! (Prévert, Jacques. 1951. *Spectacle*, p. 302)

Nous étudions dans la dernière section les propriétés énonciatives des adjectifs d'identité en emploi anaphorique.

<sup>4</sup> Riegel (1997, 229) oppose l'interprétation intensionnelle de *tel* à l'interprétation extensionnelle du démonstratif : (1a) *Stendhal, Valéry, sur un autre plan Toulet, tels sont en ce moment les écrivains qui me stimulent, [...]*. (1b) *Stendhal, Valéry, sur un autre plan Toulet, ce sont en ce moment les écrivains qui me stimulent, [...]*. Il note qu'« en (1a) *tel* attribut opère une identification franchement intensionnelle, c'est-à-dire une caractérisation : l'ensemble référentiel sujet n'est plus spécifié aux trois types qu'ils incarnent respectivement. Contrairement à (1b) où les noms propres antécédents ont une interprétation purement extensionnelle (« l'individu appelé Stendhal », etc.), en (1a) ce sont les connaissances encyclopédiques du lecteur (en l'occurrence, sa culture littéraire) qui lui permettent de se faire une idée plus ou moins précise de chacun des trois types (« un auteur comme Stendhal », etc.)

### 3. Du niveau textuel au niveau énonciatif dans l'interprétation des adjectifs d'identité anaphoriques

Corteel<sup>5</sup> a montré, à travers plusieurs faits, que les caractéristiques typiques auxquelles *pareil* renvoie sont envisagées « à travers le prisme déformant d'une pensée ». En effet, la création d'un nouveau type présuppose selon elle toujours des caractéristiques saillantes aux yeux du sujet pensant.

Dans ce qui suit, nous essaierons d'étudier le rôle des indices appréciatifs dans l'interprétation des adjectifs d'identité anaphoriques. Ensuite, on essaiera de savoir si l'emploi de *semblable*, *similaire*, *comparable*, *analogue* et *identique* nécessite, comme *pareil*, un contexte qui comporte une dimension appréciative.

La dimension appréciative<sup>6</sup> de la reprise opérée au moyen des adjectifs d'identité peut se manifester de différentes façons. L'énonciateur laisse apparaître dans son énoncé des indices de subjectivité qui témoignent de sa présence ou de son point de vue.

Les phrases suivantes présentent les indices de subjectivité<sup>7</sup> associés à l'emploi de *pareil* et *semblable* anaphoriques. *Pareil* et *semblable* anaphoriques peuvent modifier un N qualifiant<sup>8</sup> :

- (23) Allez donc faire du sport dans un accoutrement pareil ! Un ridicule petit chapeau melon complétait l'ensemble ! Ah ! Les enfants d'aujourd'hui ne connaissent pas leur bonheur ! (Gide A, 1924. *Si le grain ne meurt*, p. 405).
- (24) C' était un ferment de vie ; ils tentaient de confondre en un même désir, en un même respect, pour s' en approcher et pour les adorer d' un semblable élan et d' une pareille effusion, la vie féconde de la terre dans les bois, les sources et les champs.(Cuisinier J, 1951. *La Danse sacrée en Indochine et en Indonésie*, p. 16)

*Pareil* et *semblable* anaphoriques peuvent figurer dans des phrases exclamatives ou interrogatives, traduisant l'émotion de l'énonciateur :

- (25) Bras dodus imprévus au-dessus de ses mains maigres, un cou frais et destiné à l'empâtement. Ah ! Seigneur, qu' est-ce qu'on ne montrerait pas pour une température semblable ! (Colette, *Claudine à l'école*, 1900, p. 176)

Au-delà des indices textuels de subjectivité, la valeur appréciative de l'emploi de *pareil/semblable* dans leur emploi anaphorique peut apparaître à travers l'analyse de la place de ces adjectifs au sein du syntagme nominal hôte et leurs combinaisons nominales.

<sup>5</sup> La démarche suivie dans cette section est empruntée de l'article de Corteel (2006).

<sup>6</sup> Suivant Rivara (2004, 11) les traits appréciatifs « représentent un jugement de valeur sur l'objet dénoté ».

<sup>7</sup> Pour qualifier un discours d'objectif ou de subjectif, on adoptera la définition d'Orecchioni (1980, 71) qui mentionne que le discours objectif s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur, alors que dans le discours subjectif, l'énonciateur se pose comme la source évaluative de l'assertion.

<sup>8</sup> Suivant Charolles (2002, 116) un nom qualifiant « ne catégorise pas le référent mais signale l'appréciation que le locuteur porte sur lui ».

La dimension subjective de l'anaphore réalisée par *semblable / pareil* est manifeste dans l'interprétation intensive de ces adjectifs dans certains énoncés, paraphrasables par « *un N aussi adjectif (que celui-ci)* » :

- (26) Enlevez cette vision, directeur, enlevez ce tableau regrettable ! Nous n'avons pas payé notre place pour voir semblable chose ! / une chose aussi horrible ! (Prévert, Jacques, 1951. *Spectacle*, p. 302)

Corteel (*Ibid.* : 106), s'inscrivant dans une démarche énonciative, étudie l'antéposition ou la postposition de *pareil* suivant la façon avec laquelle le locuteur perçoit l'événement décrit par le groupe N+ *pareil* :

« Les N qualifiants comme *désastre*, qui reflètent la façon subjective dont le locuteur perçoit un événement, affichent une nette prédilection pour *pareil* antéposé. En revanche, les noms dont la dénotation ne dépend pas directement de la subjectivité du locuteur se combinent plus volontiers avec *pareil* postposé. »

- (27) Je suis surpris qu'un pareil malheur ait échappé à la pénétration de votre majesté. [autant de malheur]. (Cottin, 1805. *Mathilde, Frantext*)  
 (27a) Je suis surpris qu'un malheur pareil ait échappé à la pénétration de votre majesté. [un malheur comme celui-ci].

Nous remarquons que la postposition de l'adjectif *semblable* en association avec un nom subjectif s'accompagne d'une atténuation de la valeur intensive du groupe nominal [Nom + *semblable*]. Dans l'exemple suivant, *semblable* est postposé au nom *émotion* qui dénote une abstraction. L'état d'*émotion* que vit le personnage est assimilé au sentiment d'angoisse vécu par le personnage à un moment donné de son enfance.

- (28) Antoine enfila en tremblant ses socquettes bleu ciel et blanc. Pour qu'il se souvînt d'une émotion semblable, il devait remonter à sa première communion et à l'angoisse qui l'avait étreint lorsque son père lui avait tendu avec pompe une paire de souliers vernis trop étroits. (Fallet, René, 1951. *Le Triporteur*, p. 230, 28)

L'antéposition de l'adjectif *semblable* aurait pour fonction d'insister sur l'intensité de l'émotion :

- (29) Antoine enfila en tremblant ses socquettes bleu ciel et blanc. Pour qu'il se souvînt d'une semblable émotion il devait remonter à sa première communion et à l'angoisse qui l'avait étreint lorsque son père lui avait tendu avec pompe une paire de souliers vernis trop étroits.

Après avoir étudié la dimension subjective de la reprise effectuée par *semblable* et *pareil* en combinaison avec les noms concrets et abstraits, nous proposons d'étudier les conditions d'emplois des adjectifs *identique*, *similaire*, *analogue* et *comparable*.

L'adjectif *identique* s'associe le plus souvent avec des noms concrets :

- (30) la pile de quatre assiettes creuses et la seconde pile identique accolée derrière. (Robbe-Grillet, Alain. 1955. *Le Voyageur*, p. 193)

Comme l'adjectif *identique*, *similaire* reprend, le plus souvent, une caractéristique matérielle, objective :

- (31) J'ai arraché les ailes d'une trentaine de mouches, j'ai ôté les pattes arrière d'un nombre similaire de sauterelles. (Levé, Édouard, 2005, *Autoportrait*, p. 65)
- (32) L'idée m'en est venue à l'âge de dix ans chez ma grand-mère en regardant une bande dessinée avec un cow-boy, mais il m'a fallu attendre quatre ans pour trouver un jean similaire. (Levé, Édouard, 2005, *Autoportrait*, p. 53)

Contrairement aux adjectifs *identique* et *similaire*, les adjectifs *comparable* et *analogue* permettent une reprise subjective de l'antécédent. Cette valeur subjective s'aperçoit à travers leur combinaison avec des substantifs abstraits. Ils se rapprochent dans cet emploi des adjectifs *pareil* et *semblable* :

- (33) Dans ses peines d'autrefois, moins aimée que son frère, elle se rapprochait instinctivement de Christophe. Elle devinait en lui une peine analogue ; il voyait son chagrin ; et sans se les confier, ils les mettaient en commun. (Rolland, Romain, 1912. *Jean-Christophe : La Nouvelle journée*, p. 1568)
- (34) Je disais à Alain que nous, naguère, nous étions morts d'aveuglement. Est-ce qu'il n'allait pas, lui aussi, par des voies opposées, à un destin comparable ? (Ormesson J, 1974, *Au plaisir de Dieu*, p. 562) / un semblable / pareil destin.

L'étude du corpus<sup>9</sup> montre qu'*identique* et *similaire* s'associent davantage à des noms concrets. Par contre, *Analogue* et *comparable* s'emploient le plus souvent avec de noms qui décrivent une abstraction.

## Conclusion

Les adjectifs d'identité anaphoriques peuvent fonctionner à un niveau transphrastique ou supraphrastique. Le plan transphrastique rend compte de l'emploi anaphorique des adjectifs *analogue*, *comparable*, *identique*, *pareil*, *semblable* et *similaire*. Dans cet emploi, les adjectifs anaphoriques relient entre deux phrases à travers la reprise d'un élément de l'énoncé précédent. Le plan supraphrastique a pour rôle d'enchaîner des suites de phrases. Nous remarquons que *pareil* et *semblable* sont susceptibles de reprendre tout un développement textuel, contrairement aux adjectifs *analogue*, *comparable*, *identique*, *similaire* qui se contentent d'une reprise interphrastique.

Au delà de la reformulation ou de la reprise, dont le but est de maintenir une certaine continuité, les expressions anaphoriques contenant les adjectifs d'identité assurent la progression textuelle par ajout de nouvelles informations. Le référent du SN modifié par *analogue*, *comparable*, *identique*, *pareil*, *semblable* et *similaire* est identifié comme une occurrence d'un type construit discursivement. Le caractère intensionnel de l'anaphore ressort clairement par contraste avec la reprise démonstrative, strictement extensionnelle.

<sup>9</sup> Une étude plus approfondie du corpus permettrait de vérifier cette hypothèse.



Enfin, nous avons étudié la dimension énonciative de la reprise anaphorique formée par les adjectifs d'identité. L'examen du corpus nous a permis de remarquer que la reprise effectuée par les adjectifs anaphoriques *pareil*, *semblable*, *similaire*, *comparable*, *analogue* et *identique* n'est pas de même nature pour ces adjectifs. *Pareil* et *semblable* réalisent une reprise subjective. Ce constat se vérifie au moyen de l'étude de la valeur intensive que peuvent prendre ces adjectifs en emploi anaphorique lorsqu'ils sont antéposés aux noms qu'ils qualifient. *Analogue*, *comparable*, *similaire* et *identique* n'admettent que la postposition et ne peuvent, à eux seuls, exprimer la notion d'intensité. Les adjectifs *identique* et *similaire* réalisent le plus souvent une reprise objective, alors que les adjectifs *analogue* et *comparable* opèrent une reprise subjective. Cette hypothèse est vérifiée à travers l'étude des possibilités des combinaisons de ces adjectifs avec des noms abstraits ou concrets.

FLSHS, Université de Sousse, (Tunisie), Laboratoire (LDC)      Sirine SAADANI

## Références bibliographiques

- Adam, Jean-Michel 2004a. *Linguistique textuelle des genres de discours aux textes*, Nathan.
- Adam, Jean-Michel, 2005b. *Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Armand Colin.
- Apothéloz, Denis, 1995. *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz
- Charolles, Michel, 1994. « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique* 29, 125-151.
- Charolles, Michel, 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- Corteel, Céline, 2006a. « *Pareil* anaphorique : une reprise à forte charge appréciative », *Travaux de linguistique*, 53, 91-116.
- Corteel, Céline, 2009b. « Pour en finir avec la prétendue synonymie de *pareil* et *identique* », *Revue romane* 44, 127-150.
- Corteel, Céline, 2010c. « L'expression de l'identité en français : la cas de *même* et de *pareil* », *Congrès mondial de Linguistique française*, Neveu F. , Muni Toke V. , Klingler T. , Mondala L. , Prévoste S. (ed.), 1647-1661.
- Henry, Albert. (1991). « *Tel* en français moderne », *Revue de linguistique romane*, 339-426.
- Kleiber, Georges, 1988a. « Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? », *Vox Romanica* 48, 1-14.
- Kleiber, Georges, 1994b, *Anaphores et pronoms*, Paris, Duculot.
- Kleiber, Georges, 2001c. *L'anaphore associative*, Paris, Presse Universitaire de France.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris , Armand Colin.

- Le Querler, Nicole, 1996. *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen.
- Le Pesant, Denis, 2002. « La détermination dans les anaphores fidèles et infidèles », *Langages*, n°36, 39-40.
- Rivara, René, 2004. *Pragmatique et énonciation*, Paris, Université de Province
- Riegel, Martin, 1997. « *Tel* adjectif. Grammaire d'une variable de caractérisation », *Langue française*, n°116, 81- 99.

# Sujet Nul et identification de la référence nominale : Contraste entre un trait structurel et un mécanisme de réalisation textuelle d'un genre académique

## 1. Introduction<sup>1</sup>

Ce travail se propose de montrer que la structure de sujet nul du Portugais Européen contraste avec un mécanisme de réalisation des textes académiques – l'identification de la référence nominale. Dans ce but, un corpus de réponses d'étudiants qui contiennent des structures déviantes est analysé. Les données suggèrent que cette structure déclenche des difficultés dans les reprises anaphoriques nécessaires à la construction des chaînes textuelles, ainsi que des problèmes d'identification dans les chaînes syntagmatiques. Ces effets sont visibles dans l'absence ou l'excès de reprise anaphorique et dans des cas très précis de topicalisation.

Par ailleurs, une composante obligatoire des textes du discours académique<sup>2</sup> est justement la mention univoque de la référence nominale, qui, le plus souvent, est aussi le premier sujet de la phrase et son topique. Par conséquent, les effets mentionnés invitent à une réflexion sur les mécanismes de réalisation textuelle d'un genre académique : la 'réponse longue', identifiée selon les critères d'Adam (1999, 2001), Coutinho et Miranda (2009), Silva et Santos (2012). Ces effets constituent un *caveat* envers certains préceptes des manuels sur le style académique, tels que ceux proposés par Bailey (2006) ou Cargill et O'Connor (2009). Dans l'ensemble, ils pointent vers le besoin d'une pédagogie de l'écrit qui tienne compte du rapport entre toutes les structures concernées.

---

<sup>1</sup> Ce travail est subventionné par FEDER («Programa Operacional Factores de Competitividade»), COMPETE et par les fonds nationaux de la «Fundação para a Ciência e Tecnologia», dans le cadre du projet stratégique E/LIN/UIO287/2011 du CELGA («Centro de Estudos de Linguística Geral e Aplicada»).

<sup>2</sup> L'expression 'discours académique' est surtout utilisé dans le cadre de l'Analyse de Discours de tradition anglo-saxonne, comme on peut le voir chez Swales (1990), Parodi (2009) et Bennett (2011), entre autres. Par contre, la tradition des langues romanes exige un découpage entre discours 'académique' et 'scientifique', le premier terme étant réservé aux contextes de la formation universitaire (examens, tests, dissertations, mémoires de thèse, etc.), le second aux contextes de communication entre spécialistes (conférences, congrès, revues, posters, etc.). Comme la distinction entre genres de discours dépasse le cadre de cet article – voir Defays (2009: 10-13) – l'étiquette 'académique' est appliquée ici à tout texte produit en contexte de communication didactique dans l'enseignement supérieur.

Le problème est d'abord envisagé dans son cadre syntaxique, au moyen d'un rappel sommaire sur la structure du sujet nul et son rapport avec les chaînes anaphoriques (voir section 1.). Suite à la présentation du corpus et des méthodologies d'analyse (section 2), on discute les données, en expliquant leurs catégories de classement (section 3.). Le texte se termine par une réflexion sur l'ensemble de l'analyse (sections 4. et 5.).

## 2. Cadre et problème : sujet nul et reprise anaphorique en Portugais Européen

Selon Mateus (2003) et Camacho (2013), le Portugais Européen est une langue à sujet nul, puisque les sujets sont syntaxiquement présents dans les marques de personne de la flexion verbale, alors que leur expression lexicale ou pronominale n'est pas nécessaire, à condition qu'elle soit récupérable par le contexte. Dans l'exemple suivant<sup>3</sup>, le sujet est lexicalement exprimé en début de phrase, mais il y a aussi un pronom anaphorique sujet (tous les deux en italique) et, enfin, un vide syntaxique ou sujet nul (représenté par  $\emptyset$ ) :

- (1) *O Budismo* está dividido em duas principais escolas de pensamento – Theravada e Mayana. Na sua essência, *elas* são manifestações diferentes daquilo que foram os pensamentos de Siddharta. *A escola de pensamento Theravada* é a mais tradicional e conservadora (...).  $\emptyset$  Valoriza a vida monástica e  $\emptyset$  possui poucos rituais.

La reprise anaphorique de 'duas principais escolas de pensamento – Theravada e Mayana' par le pronom anaphorique 'elas' (un pronom qui serait obligatoire en français) est syntaxiquement facultative en Portugais Européen. Par la suite, c'est le vide avant les formes verbales 'valoriza' et 'possui' qui permet la reprise du syntagme nominal (dorénavant SN) 'a escola de pensamento Theravada'.

Les occurrences de ce type peuvent déclencher des difficultés dans la construction du texte. Suivant les propositions de Kleiber (1994), toute référence nominale constitue une base pour les chaînes de reprise anaphorique, qu'il s'agisse de l'anaphore fidèle (répétition exacte du nom) ou de l'anaphore infidèle, qu'elle soit de type grammatical (pronom) ou lexical (synonymie, hyponymie, hyperonymie). Or, la reprise de cette référence par le vide, qui est assez commune en Portugais Européen, efface la manifestation du maillon anaphorique de la chaîne. L'effet demande des efforts supplémentaires de reconstitution, surtout en contexte cataphorique, comme c'est le cas de l'exemple (2).

- (2) Por  $\emptyset$  perder credibilidade junto dos investidores relativamente ao equilíbrio das contas públicas, *Portugal* viu-se pressionado pelos mercados financeiros.

<sup>3</sup> Tous les exemples ont été produits par des étudiants portugais de l'Université de Coimbra, qui ont autorisé leur utilisation à des fins de recherche. L'anonymat a été préservé et les textes n'ont pas été corrigés, ni du point de vue de la forme, ni du point de vue du contenu.

En toute logique, la récupération d'un sujet non ouvertement exprimé exige une très fine construction des chaînes anaphoriques subséquentes. C'est pourquoi la maîtrise de cette structure mérite une certaine attention, surtout dans la pédagogie de l'écrit, comme l'a montré Figueiredo (2003). Même si elle constitue un acquis obligatoire dans un texte écrit par n'importe quel locuteur, elle dépend d'une imbrication assez complexe de rapports syntaxiques et sémantiques partiellement inférentiels qui ne sont pas toujours maîtrisés, comme en témoignent les répétitions excessives de l'exemple suivant :

- (3) \*<sup>4</sup>O cumprimento de prazos estipulados numa *empresa* (independentemente da sua missão e dos seus objetivos) para a entrega de projetos, relatórios ou outros é absolutamente essencial para o bom funcionamento da *empresa* (...). § Por outro lado, o cumprimento de metas estabelecidas por *uma empresa*, é uma forma de garantir a coesão e organização num [sic] *empresa*.

C'est la fréquence de ce genre de phrases dans des textes académiques qui a suscité l'hypothèse de travail selon laquelle la structure de sujet nul est à l'origine de maintes difficultés dans la reprise de la référence nominale, ce qui, à son tour, déclenche des problèmes d'identification.

### 3. Paramètres de l'analyse

#### 3.1. Corpus

L'hypothèse mentionnée ci-dessus a été analysée par rapport à un ensemble de textes considérés académiques de par la nature de leur situation énonciative. Il s'agit de réponses en situation d'évaluation écrite, rédigées par des étudiants de Licence de différentes formations (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de Sciences Humaines et Lettres, 3<sup>ème</sup> année du Génie Informatique)<sup>5</sup>.

Selon un modèle inspiré d'Adam (1999, 2001), adapté par Coutinho et Miranda (2009) et mis au point par Silva et Santos (2012), le paramètre externe de la situation d'énonciation, auquel est associée une composante pragmatique, détermine un contexte académique où l'objectif est double : les étudiants répondent à une question, mais ils veulent aussi prouver que leurs connaissances leur permettent d'obtenir une bonne note. Ces composantes encadrent des paramètres internes, qui sont actualisés par des mécanismes spécifiques, car tous les textes du corpus possèdent certaines

<sup>4</sup> L'astérisque \* indique une phrase non acceptée par la norme du Portugais Européen. Par la suite, certains exemples présentent des phrases correctes (donc sans astérisque), mais qui constituent un ensemble textuel qui n'est pas acceptable.

<sup>5</sup> Le prélèvement du corpus a débuté en 2003/2004 en ce qui concerne les étudiants de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> année et en 2011/2012 en ce qui concerne ceux de 3<sup>ème</sup>. La constitution et le traitement des textes sont encore en cours, car il y a autour de 200 étudiants par année et chacun peut produire entre 3 et 10 textes. Les textes utilisés dans cet article ont été produits par un groupe de 216 étudiants en 3 disciplines/3 années distinctes (2008/2009, 2001/2011, 2012/2013). Certains ont pu être produits par le même étudiant, ce qui empêche une étude statistique.

propriétés en commun : des propriétés sémantiques (l'identification obligatoire de la référence nominale), stylistiques et phraséologiques (fréquence des structures subordonnées, registre soigné), compositionnelles (séquences argumentatives), métatextuelles et péritextuelles (par exemple, le nombre associé à la question et la séparation graphique par rapport à d'autres réponses). Dans l'ensemble, ces propriétés ont été jugées suffisantes pour qu'on puisse parler du genre académique 'resposta de desenvolvimento' ou 'réponse longue'.

La nature ouverte des questions qui ont suscité ces réponses invitait déjà à une réflexion critique (par exemple : 'Discuta a importância relativa de (...)', 'Redija um texto de reflexão, expondo a sua posição sobre (...)', 'O seu texto deve apresentar claramente uma opinião e argumentar em defesa da sua posição.'). Ce trait, qui impliquait d'une part une certaine liberté de composition, suscitait aussi l'enchaînement de nombreuses informations et partant de propositions subordonnées, ce qui, à son tour, exigeait des reprises anaphoriques. Par conséquent, les textes ont été en quelque sorte conditionnés, bien qu'ils ne soient pas artificiels.

### 3.2. *Méthodologies*

Parmi les textes analysés, on a choisi des échantillons où le sujet nul était présent et où les références nominales présentaient des problèmes d'identification, liés à un ou à plusieurs mécanismes de reprise faisant défaut. Ces occurrences considérées déviantes ont ensuite été isolées et classées dans trois catégories principales, provisoirement appelées 'excès de reprise', 'absence de reprise' et 'topicalisation'. Le prélèvement encore en cours n'autorise pas des analyses statistiques, d'autant plus que l'univers de sujets parlants et de textes n'est pas assez diversifié, mais il est assez significatif pour qu'on puisse parler de tendances.

Lors de l'analyse, un certain nombre de structures liées à l'occurrence du sujet nul contextuellement récupérable ont été l'objet d'une attention particulière. Il s'agit des contextes subordonnés où les références nominales en position de sujet et de topique de la phrase sont suivies par des reprises anaphoriques par pronom sujet ou par sujet nul. Les propositions non-finies – celles où la richesse morphologique qui est la condition du sujet nul en Portugais Européen n'est plus à l'œuvre – ont été aussi considérées. Pour des raisons qui tiennent à la possibilité d'enchaînement des subordonnées, l'éloignement de la référence nominale explicite devient alors une difficulté supplémentaire, l'identification du sujet devenant plus opaque au fur et à mesure que les niveaux d'enchâssement se multiplient. Toutes ces situations ont été prises en compte dans les exemples mentionnés ci-dessous.

## 4. Catégories de l'analyse

### 4.1. Excès de reprise

La première catégorie correspond aux cas où la mention ou la reprise de la référence nominale n'est pas nécessaire, ou lorsqu'elle est interdite. Dans l'exemple (4), elle concerne directement le syntagme nominal sujet (SNSuj), qui est aussi le topique de la proposition :

- (4) *\*(...) um político em época de campanha, nos países mais pobres, com baixos índices de escolaridade, este inventa uns problemas (...).*

Le SNSuj [um político]<sup>6</sup>, ne peut pas être repris par le démonstratif 'este' avant le verbe principal. Cet exemple illustre le cas où l'étudiant n'est pas en mesure de manier la structure de sujet nul, puisqu'il reprend ce qui est interdit. Néanmoins, il faut souligner le soin de ne pas perdre de vue la référence nominale, ce qui serait louable, stylistiquement parlant, étant donné le contexte de discours académique. Malheureusement, l'effort rend la phrase incorrecte et nuit à la cohésion du texte. L'effet général, majoré par le statut de sujet / topique de 'um político', est celui d'une coupure de la chaîne anaphorique, puisque le constituant introduit, même sous la forme pronomiale 'este', semble correspondre à une nouvelle référence.

Dans tous les exemples suivants, la répétition ou l'excès de reprise favorisent cette séparation entre le SNSuj et l'anaphore censée y renvoyer, le pronom personnel sujet ou démonstratif :

- (5) *\*Outro factor de grande relevância é a necessidade do orador se fazer entender da maneira que ele pretende, pois esse é um dos grandes desafios da comunicação.*  
 (6) *\*O subentendido tem sempre uma mensagem por trás do que, na verdade, dizemos. Este pode também ser negado (ao contrário do pressuposto, que não pode).*  
 (7) *\*A linguagem verbal é o meio de comunicação mais perfeito que podemos encontrar nos seres humanos. § Esta é feita da capacidade de articulação de fonemas (...).*

L'ensemble des exemples montre que 'este' est le pronom démonstratif le plus courant et que le sujet parlant respecte souvent l'accord en genre et en nombre nécessaires à la construction de toute chaîne anaphorique. Si, par un hasard malheureux, cet accord ne permet pas de distinguer la référence du SNSuj des autres références nominales, et si le critère de proximité intervient, comme dans l'exemple (8a), l'excès de reprise crée une identification fautive :

- (8a) *\*O discurso espontâneo tem mais erros, pode haver esquecimentos, e o orador deixa de referir partes importantes, normalmente este discurso não é usado em cerimónias importantes ou eventos profissionais, uma vez que demonstraria um certo desleixo por parte do orador. Este pode ser usado em meios sociais restritos.*

<sup>6</sup> La sigle SNSuj désigne tout syntagme nominal ayant fonction de sujet. Les remplissages respectifs seront mis entre crochets ; par exemple : SNSuj [um político].

Seule la connaissance du monde pourra résoudre le problème créé par cette identification, en indiquant, par exemple, qu'un *orateur* ne peut pas être *utilisé dans les milieux sociaux restreints*.

#### 4.2. Absence de reprise

Comme on l'a vu précédemment, l'ellipse du sujet est parfaitement possible, à condition que le contexte permette au lecteur de récupérer ce sujet (cf. 1.). Or, dans plusieurs textes, cette condition n'est pas respectée. Les étudiants développent donc des suites de phrases qui sont syntaxiquement correctes, mais d'où les liens anaphoriques sont absents, comme c'est le cas de (9) :

- (9) Num grupo, apesar dos interesses que os seus membros têm em comum (o que forma a identidade colectiva) também se destacam algumas características pessoais que vão directamente influenciar o seu papel. Ø Poderão assumir um papel social ou um papel profissional, por exemplo, num grupo de trabalho, seja temporário ou não, a pessoa mais desinibida e mais conversadora deverá assumir um papel social (porta-voz) e a pessoa mais tímida deverá ser atribuída a função de redacção, da parte escrita (...).

Le vide signalé par Ø est tout-à-fait correct au niveau de la phrase isolée. Cependant, pour des raisons de proximité syntaxique, la récupération du remplissage lexical de ce sujet nul s'effectue à partir du SNSuj de la phrase précédente, [algumas características], alors que le rapport sémantique s'établit en réalité avec le SNSuj de la subordonnée relative [os seus membros]. La position enchâssée de ce dernier ne permet pas la récupération. Il s'agit donc d'une coupure de la chaîne anaphorique qui devient textuellement inacceptable.

Dans les contextes subordonnés, le lien anaphorique entre le SNSuj de la première proposition de la phrase et l'absence de reprise est à l'origine de plusieurs ambiguïtés déroutantes, même si l'on applique des raisonnements inférentiels complexes. Ceci est évident dans (10) :

- (10) Só no caso deste grupo de pessoas com quem nos relacionamos profissionalmente, nos disser para nos tratar por "tu" é que o fazemos, sendo, por vezes, até isso difícil. Estas regras sociais variam consoante a classe social, bem como o modo como Ø se tratam intra-classe social.

La récupération contextuelle est à nouveau conditionnée et sémantiquement fautive : le SNSuj [as regras sociais], intégrée dans la structure comparative, fournit un remplissage lexical au sujet nul du verbe réflexif 'se tratam', alors que celui-ci accompagnerait le SN [as pessoas]. Dans ce cas, le besoin de l'ajout du SNSuj [as pessoas] avant 'se tratam', qui assurerait le lien anaphorique, a pu passer inaperçu, car ce sujet nul reste toujours syntaxiquement possible au niveau de la phrase.

De même, l'exemple (8b), appartenant à un échantillon dont on a déjà analysé une partie, présente une absence de reprise qui a pour effet une distribution fautive des rôles sémantiques de 'demonstrar' :



- (8b) \*O discurso espontâneo tem mais erros, pode haver esquecimentos, e o orador deixa de referir partes importantes, normalmente este discurso não é usado em cerimónias importantes ou eventos profissionais, uma vez que  $\emptyset$  demonstraria um certo desleixo por parte do orador. Este pode ser usado em meios sociais restritos.

Dans (8b), le sujet nul signalé par  $\emptyset$  renvoie au SNSuj [o discurso espontâneo], qui est l'élément proéminent de la proposition précédente. Or, le vrai sujet de 'demonstraria' est en fait toute la proposition 'normalmente, este discurso não é usado em cerimónias importantes ou eventos profissionais', qui serait reprise par le pronom démonstratif 'isso'.

Dans les contextes où plusieurs subordonnées sont enchâssées les unes dans les autres, lorsqu'il y a multiplication des niveaux de dépendance, l'absence de reprise et la coupure de la chaîne anaphorique déclenchent même ce que l'on peut appeler un glissement sémantique du sujet à l'objet :

- (11) Quando *alguém* usa a manipulação, também  $\emptyset$  pode usar a argumentação, contudo esta argumentação seria feita de uma maneira diferente, pois  $\emptyset$  não estaria só a argumentar para expor as suas ideias,  $\emptyset$  também estaria, através da maneira como  $\emptyset$  fala, a manipular as pessoas.  $\emptyset$  Estaria a distorcer verdades, a levar as coisas para o lado sentimental (a apelar aos sentimentos),  $\emptyset$  até pode fazer-se de vítima para conseguir aquilo que  $\emptyset$  quer. Que é levar *as pessoas* a acreditar nela, manipulando aquilo que [sic, correction de l'étudiant] os seus pensamentos, para depois agirem de uma determinada maneiras, que lhes possa ser favorável.

Les ellipses signalées par  $\emptyset$  sont syntaxiquement obligatoires, mais leur succession éloigne le SNSuj [alguém]. Par conséquent, l'introduction de la seconde occurrence du SN [as pessoas] (et il ne faut pas oublier qu'il est simultanément complément d'objet direct de 'levar' et sujet de 'acreditar') déclenche automatiquement une ancre nominale à laquelle le locuteur attache les anaphores subséquentes, qui s'accordent en genre et en nombre : 'os seus pensamentos', 'lhes'. Le pronom personnel objet indirect 'lhes' ne correspond pas à la référence nominale du SNSuj [as pessoas], car c'est du point de vue de 'alguém' que *la manière d'agir devient favorable*.

Ces glissement du sujet sont fréquents en contexte de subordonnée relative, là où les liens anaphoriques entre antécédent nominal et pronom relatif sont assez complexes. L'exemple (13) illustre un cas typique d'absence de reprise dans un enchâssement de relatives :

- (12) \*A comunicação verbal é mais usada pelos ~~hom~~ [sic, correction de l'étudiant] humanos para comunicar entre si, que consiste na reprodução de sons, que são articulados em palavras dependendo [sic] da comunidade ou região do globo onde  $\emptyset$  se encontram.

À la limite, il est admissible que le SN [sons], enchâssé dans un autre SN [a reprodução de sons] soit encore récupérable en tant qu'antécédent du pronom relatif sujet 'que'. Ce qui n'est pas possible c'est qu'il soit le support sémantique du sujet nul de 'se encontram', même si cette lecture est bel et bien obligatoire, étant donné le rapport syntaxique. Une quelconque reprise – dans ce cas, le remplacement du sujet nul par un pronom qui dissocierait 'sons' et 'humanos' - serait donc obligatoire.

Comme on l'a souligné, l'absence de reprise est nettement problématique en contexte de proposition subordonnée non-finie, c'est-à-dire, là où un verbe au gérondif ou à l'infinitif ne porte pas les marques de personne. C'est le contexte favori des liens qui s'établissent automatiquement entre le SNSuj de la proposition principale et le sujet nul de la proposition subordonnée :

- (13) A linguagem verbal permite ainda ao nosso interlocutor conhecer-nos, seja devido às ideologias que expressamos ou mesmo à forma como falamos, Ø percebendo assim o nosso nível de instrução ou a região donde somos.

Dans cet exemple, le sujet nul oblige le lecteur à récupérer de SNSuj de la proposition principale, ce qui a pour effet de donner au *langage verbal* une capacité cognitive qui lui permet de *s'apercevoir elle-même du degré d'instruction ou de l'origine*.

Il s'agit, bien évidemment, de cas où l'absence de reprise correspondrait à un sujet nul syntaxiquement possible ou même obligatoire en Portugais Européen, mais qui n'est pas récupérable, bien que ce même sujet puisse être très présent dans l'esprit du sujet parlant. C'est pourquoi la proéminence du sujet/topique que l'on verra dans la section suivante entraîne en quelque sorte une fausse sécurité en ce qui concerne l'identification de la référence nominale.

#### 4.3. *Sujet nul et topicalisation*

Cette troisième et dernière catégorie concerne l'inclusion d'un SN qui est le vrai sujet de la phrase, alors que la structure syntaxique – le plus souvent, 'tratar-se de' (*il s'agit de*) – exige le vide :

- (14) \*Argumentação a meu ver trata-se da defesa de uma ideias sobre um determinado tema (...).
- (15) \*O sentido implícito trata-se daquele que é o sentido literal de uma frase.
- (16) \*O ethos trata-se de uma estratégia onde pretendemos passar uma imagem à audiência (...).

L'explication de ces occurrences implique non seulement la structure de sujet nul, mais aussi le rapport entre le sujet et le topique, que les étudiants n'acceptent pas d'éliminer et pour cause – il s'agit de la référence nominale la plus importante et de la phrase et du texte. L'absence de sujet syntaxique ou sujet nul nuit donc à la proéminence de cette référence. Les étudiants sont d'ailleurs très sensibles au besoin de le souligner. En quelque sorte, ils annoncent 'sur [argumentação / o sentido implícito / o ethos / argumentação e manipulação], je veux dire que [X]'. Or, s'il est vrai que la coïncidence entre le topique et le sujet syntaxique est un trait structurel partagé par plusieurs langues, dont le Portugais Européen, elle n'est pas possible, pour des raisons évidentes, avec un sujet nul. Justement, 'tratar-se de' renvoie à la structure typique d'une langue à sujet nul, celle où le sujet ne peut pas être exprimé. Le rapport nous semble évident.

## 5. Sujet nul, référence nominale et genre académique

Dans la liste des exemples du corpus, l'absence, l'excès de reprise ou la confusion entre sujet et topique apparaissent toujours dans des contextes prototypiques. Dans tous les cas, l'analyse pointe vers une maîtrise insuffisante de la structure du sujet nul, doublée d'une maîtrise insuffisante des règles syntaxiques et sémantiques qui soutiennent les reprises des chaînes anaphoriques à l'intérieur du texte. Au-delà des limites de la phrase, c'est la cohésion du texte lui-même qui est affectée.

Ce problème est trop bien connu en contexte d'apprentissage scolaire et universitaire pour qu'on s'attarde sur son existence. Ce qui peut être intéressant, c'est de le mettre en rapport avec les effets dans l'identification univoque de la référence nominale qui est propre aux textes académiques, ce qui fera l'objet de la présente section.

Dans les manuels dédiés à l'Anglais dit 'académique' ('English Academic Discourse' ou EAD), des auteurs tels que Bailey (2006) et Cargill et O'Connor (2009) conseillent aux auteurs novices de faire l'identification de la référence nominale au moyen d'un SNSuj en début de chaîne phrastique et /ou textuelle. Comme l'observe Bennett (2011), transformé en règle absolue pour les textes rédigés dans d'autres langues, ce précepte semble, à première vue, inattaquable. Les conventions de toute communication publique d'une recherche donnée ne permettent même pas de mettre en question que l'identification du concept, du thème et du sujet (dans les deux sens du terme) soit obligatoire. Reste que la structure du sujet en Portugais Européen, tout particulièrement dans les propositions où il ne peut pas être exprimé, devient décidément contradictoire vis-à-vis de ce précepte. La catégorie de l'excès de reprise l'a bel et bien montré : toute anaphore fidèle ou infidèle nuit à l'identification de la référence nominale lorsque cette reprise n'est pas possible et même dans certains cas où elle est possible, bien qu'elle ne soit pas nécessaire. Il en va de même dans la catégorie de l'absence de reprise, même si le rapport y est moins évident : les sujets nuls syntaxiquement possibles deviennent textuellement irrécupérables ou déroutants. Enfin, une opération qui signale le topique en le plaçant en position de sujet n'est pas compatible avec les contextes syntaxiques où ce sujet est nécessairement nul.

Le contraste entre un précepte de construction de la phrase / du texte et une structure syntaxique propre à une langue donnée pourrait être envisagée sous la perspective de l'opposition entre une langue prétendue universelle, d'une part, et le fait que ses structures ne conviennent pas à toutes les langues, de l'autre. Là n'est pas le problème, quoique le contact avec les textes anglais – qui est assez importante pour certains étudiants, notamment ceux du Génie Informatique – puisse y être pour quelque chose. La question qui se pose est celle de savoir où le travail sur les structures de l'apprentissage d'un texte écrit, formel et académique devrait insister.

## Conclusions

Plusieurs ordres de conclusions s'imposent. Tout d'abord, l'analyse *do corpus* a montré une maîtrise insuffisante des structures linguistiques, au moins pour certains sujets, et ceci à un niveau de formation dit supérieur – celui du milieu académique universitaire. Ceci exige un travail sur l'apprentissage et l'enseignement de l'écrit formel qui s'étend bien au-delà de la formation scolaire et pourrait s'étendre tout au long de la vie. Dans le cas très particulier de la structure qui a été l'objet du présent texte, l'ensemble de l'analyse indique que le sujet nul affecte l'identification du réseau anaphorique subséquent. Tout problème associé à cette structure affecte nécessairement la construction des chaînes textuelles et l'identification de la référence. Par conséquent, toute pédagogie de l'écrit formel en contexte académique devrait tenir en compte cette particularité syntaxique des phrases du Portugais Européen et l'encadrer dans la syntaxe du texte.

Le travail en aval doit souligner les particularités de la reprise anaphorique impliquées par une langue où la répétition de la référence nominale en position de sujet est restreinte à des contextes syntaxiques très précis. En particulier, ce travail doit insister sur les mécanismes de l'accord, puisque, très souvent, ils assurent à la fois les liens anaphoriques et la récupération contextuelle ou le remplissage lexical d'un sujet nul. Surtout, il doit porter sur la reconnaissance des maillons effacés, en insistant sur la pratique de raisonnements inférentiels comme ceux proposés dans l'analyse des exemples. Tous ces exercices pourraient montrer comment la syntaxe de la phrase et la syntaxe du texte doivent dialoguer et non pas s'affronter. Il semble donc que le rôle de la Linguistique Textuelle dans l'enseignement et l'apprentissage de la langue vient d'être prouvé encore une fois.

Deuxièmement, l'analyse incite à une réflexion sur le fonctionnement de certains mécanismes de réalisation textuelle propres à un genre donné. Le rapport entre le sujet nul et les chaînes anaphoriques n'est pas un exclusif des genres académiques et encore moins des réponses longues. En tout cas, il acquiert là une dimension particulière, puisqu'il affecte le réseau des syntagmes nominaux et, de ce fait, le réseau référentiel auquel ces syntagmes renvoient. Or, en contexte académique, toute ambiguïté concernant la référence – qui serait de mise, par exemple, dans un genre littéraire ou publicitaire – est interdite. Si cette catégorie sémantique est féconde d'effets esthétiques, elle n'en nuit pas moins au but même de tout texte académique, qui est celui d'exposer des données et de les utiliser comme supports d'une argumentation.

Dans l'ensemble, toutes les données pointent vers la nécessité absolue d'envisager d'un œil critique certaines règles des manuels sur le discours académique, surtout en ce qui concerne leur caractère canonique. En effet, le précepte de la répétition du nom, qui identifierait de façon univoque la référence, ne sied pas à une langue de sujet nul telle que le Portugais Européen.

## Références bibliographiques

- Adam, Jean-Michel, 1999. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- Adam, Jean-Michel, 2001. «En finir avec les types de textes», in Ballabriga, M. (ed.), *Analyse des discours. Types et genres : Communication et interprétation*, Toulouse, EUS, 25- 43.
- Bailey, Stephen. 2006<sup>3</sup>. *Academic Writing: a Handbook for International Students*, Londres / New York, Routledge.
- Bennett, Karen. 2011. *Academic Writing in Portugal – I. Discourses in Conflict*, Coimbra, Imprensa da Universidade.
- Camacho, José A. 2013. *Null Subjects*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cargill, Margaret / O'Connor, Patrick. 2009. *Writing Scientific Research Articles – Strategy and Steps*, Oxford, Wiley / Blackwell.
- Coutinho, Maria Antónia / Miranda, Florencia. 2009. «To describe textual genres: problems and strategies», in Bazerman, Charles / Figueiredo, Débora / Bonini, Adair (ed.) *Genre in a Changing World. Perspectives on Writing*, Fort Collins, Colorado: The WAC Clearinghouse and Parlor Press.
- Defays, Jean-Marc. 2009. «Défense et illustration de l'analyse des discours universitaires», in Defays, Jean-Marc / Englebort, Annie et alii (ed.) *Principes et typologie des discours universitaires – Actes du Colloque International «Les discours universitaires: formes, pratiques, mutations (Bruxelles, 24-26 avril 2008)»*, Paris, L'Harmattan, tome I, 9-22.
- Figueiredo, Olívia. 2003. *A anáfora nominal em textos de alunos – a língua no discurso*, Lisboa, Fundação Calouste Gulbenkian / Fundação para a Ciência e a Tecnologia, collection «Textos Universitários de Ciências Sociais e Humanas».
- Kleiber, Georges. 1994. *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot.
- Mateus, Maria Helena et alii. 2003<sup>5</sup>. *Gramática da Língua Portuguesa*, Lisboa, Caminho.
- Parodi, Giovanni (ed.) 2010. *Academic and Professional Discourse Genres in Spanish*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Silva, Paulo N. / Santos, Joana V. 2012. «Contributos para a caracterização do género académico 'resposta de desenvolvimento'», in Silva, Roberval Teixeira et alii (ed.) *Anais do III SIMELP – Simpósio Mundial de Estudos de Língua Portuguesa (Macau, 30 agosto - 2 setembro, 2012)*, Macau, Faculdade de Ciências Sociais e Humanas, Simpósio 39, 27 - 38.
- Swales, John. M. 1990. *Genre Analysis – English in Academic and research settings*. Cambridge, Cambridge University Press.



## Discours de deuil dans les avis de décès de la presse quotidienne de Madère

Je me propose d'observer une tradition discursive qui s'écrit depuis les années 90 du siècle dernier dans la presse de Madère. Cette tradition consiste à particulariser l'annonce nécrologique stéréotypée avec un ou des messages personnels. En réfléchissant sur la médiation de la mort et sur les « expressions du deuil » présentes dans certains avis, je voudrais souligner l'intérêt que ces documents peuvent comporter aussi bien du point de vue de l'ethnologie de la presse (en tant que reflet de la vie sociale d'une communauté) que du point de vue d'une expression littéraire et affective.

Cette approche à caractère exploratoire s'appuie sur les cadres théoriques de l'analyse du discours (Bakhtine, Maingueneau) et de l'histoire sociale de la langue, afin d'observer ces mots d'hommage et d'adieu dans le but d'évaluer non seulement ce qui peut être dit et ce qui ne peut pas l'être, mais aussi le statut de l'énonciateur et son contexte socioculturel.

Pour ce faire, je vais m'intéresser à des annonces mortuaires publiées dans les deux quotidiens insulaires : le *Diário de Notícias* de Madère et le *Jornal da Madeira*. Ces deux périodiques, qui touchent à la fois un public urbain et rural, offrent en général un avis aisément lisible<sup>1</sup> et pourvu généralement d'une photo d'identité, en noir et blanc pour signifier simultanément la sobriété et l'intemporalité (au format permettant la reconnaissance sans effort du portrait de la personne décédée). Dans ce contexte, il n'est pas rare que les proches endeuillés extériorisent leurs sentiments par écrit et que les mots retenus expriment amour, regret et solidarité.

Mon intention est d'interpréter les indices discursifs d'avis de décès qui conditionnent la réception des hommages rendus aux défunts à Madère. Je tâcherai de suivre les traits qui définissent les discours que la société insulaire approuve, accepte et valorise ou desquels elle semble s'émouvoir particulièrement, de manière à pouvoir esquisser le cadre idéologique dominant de la communauté où les disparus ont évolué.

---

<sup>1</sup> L'avis de décès est un type de publicité au contenu immédiatement reconnaissable. Selon un format de présentation harmonisé, l'avis présente une formule standard (nom — et, éventuellement, la condition sociale — + EST DÉCÉDÉ + les dates de naissance et de mort + faire-part des obsèques). Toutefois, la structure de l'avis est susceptible d'ajouts ou de variations qui marquent des inflexions significatives dans l'expression du deuil : l'affixation — ou non — d'un symbole religieux ; l'inclusion — ou non — d'une photo-portrait, ce qu'elle laisse entrevoir et comment elle le montre ; l'insertion — ou non — d'un message personnel ou d'un mot de circonstance.

I. Certains proches ressentent le besoin de se démarquer de l'annonce de décès attendue et impersonnelle, recourant à une liberté d'expression qui témoigne d'une relation plus directe avec la mort. Parmi les informations pratiques (date, lieu et heure des obsèques) et les remerciements d'usage (à l'équipe médicale, au personnel d'une maison de retraite...), ce message singulier, sous la forme d'une missive, d'un poème ou d'un épanchement, constitue un émouvant hommage au défunt. Dans cette annonce personnalisée, le discours d'adieu va déclencher un sentiment d'auto-consolation pour encourager ceux qui survivent au disparu à tourner une page de leur vie. Si le message peut constituer pour celui qui l'écrit un réel soulagement, il n'est pas à exclure l'hypothèse selon laquelle l'énonciateur, en exposant publiquement ses regrets, appelle de ses vœux un soutien affectif et moral de la part de la parenté, du cercle d'amis ou des collègues de travail.

En tant qu'expression de la perte et de l'amour inscrite dans la tradition de l'éloge funèbre et de l'épithaphe, ces discours se fondent sur une structure de base bipartite : un éloge (du défunt) et une plainte (causée par son décès). En ce sens, le message pourra soit évoquer celui qui n'est plus, soit donner lieu aux épanchements de l'âme de l'énonciateur.

En règle générale, la structure de communication qui s'impose est, par le moyen de l'interpellation (Florea, 2010) et de l'implication affective, le « pseudo-dialogue » avec le mort. En fait, il s'agit d'un trope communicationnel. Comme ils se prêtent bien à l'expression de la subjectivité et à la mise en scène du discours, les modèles d'écriture qui dominent sont les messages, ancrés dans la paire interlocutive « je » - « tu » ou « nous » - « tu », dans l'« ici et maintenant » de l'énonciation. De temps à autre, apparaît un écrit se référant au disparu à la troisième personne. Exceptionnellement, c'est une personne en fin de vie qui, afin de ne pas laisser à d'autres la responsabilité d'énoncer les mots que les circonstances exigent, a pris ses dispositions pour faire publier un message adressé à ses proches, à une occasion *post-mortem* donnée, comme dans l'exemple ci-dessous :

À ceux qui m'ont connue et estimée. Me voilà arrivée, j'ai posé toutes mes affaires qui ne pèsent plus. Je m'assieds dans un coin de l'infini, je regarde maintenant ce paysage unique, sans limites. Si j'avais su ce que je sais aujourd'hui... Je souris, ici le temps ne presse plus, le temps n'existe pas, je retrouve tous ceux qui sont arrivés hier, j'entends vos soupirs. En fait, ça ne vaut pas la peine de s'en inquiéter, on se sent bien dans l'au-delà. Je vous embrasse très fort et vous envoie plein de mon énergie, ne me pleurez pas. J'espère que vous recevrez ce message. Je suis maintenant un ange qui vous protège. Soyex heureux !<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Ici et ailleurs, traduction de l'auteur. « A Todos com quem convivi:/Cheguei, pousei as minhas coisas que já não pesam. Sento-me, neste pedaço de tudo, olho agora esta paisagem única, sem limites. Se eu soubesse o que sei hoje.../Sorrio, não há tempo nem pressa, mato saudades de quem aqui chegou ontem, oiço serena os vossos suspiros./Não vale a pena afinal, está-se bem no além./Mando daqui um abraço do tamanho da viagem, não chorem mais aí em baixo. Espero que recebam esta mensagem./Serei agora um anjo a olhar por vocês.../Sejam felizes. », *Diário de Notícias*, « Necrologia », 30-11-2009, p. 39.



Cette missive d'outre-tombe est assez singulière dans la mesure où l'énonciatrice anticipe et fictionnalise par l'imagination, en une sorte d'hyper-métaphore, son passage vers l'autre monde. L'écriture du message personnel est donc un geste qui signifie une consolation et une solution cathartique (vertu performative) au drame que la mort ne manquera pas de provoquer ; ce geste peut en dire long sur ceux qui restent et celui ou celle qui part.

La plupart des messages observés semble relever d'une caractéristique des gens simples. En effet, on dirait que plus le geste d'écrire est rare dans la vie de la personne endeuillée, plus grand est son besoin de s'inscrire dans l'annonce de décès. D'autre part, on a remarqué que les familles endeuillées appartenant à l'élite sociale cultivent l'annonce qui se distingue par sa sobriété, sans portrait ni effusion verbale. On peut ainsi en déduire qu'il s'agit d'une tradition discursive plus ancrée dans les couches populaires de Madère – certes, plus démonstratives –, ce qui ne veut pas dire que les amateurs de belles lettres ne soient pas représentés, bien qu'en plus petit nombre. Il est vrai que ces derniers se particularisent par le culte de la poésie et par un style littéraire plus élaboré.

Pratique discursive associée au localisme, la valorisation de l'écriture et la verbalisation du deuil traduisent un comportement qui renvoie des reflets de la culture et de la société madériennes. Pour annoncer la mort d'une manière plus humaine, distincte du registre courant et mesuré, on crée avec des mots un « climat poétique et lyrique » (Ringlet 1992), comme s'il s'agissait de faire de l'annonce un objet esthétique. Ce climat se rapporte à un désir de communion avec la communauté et tend à renforcer l'esprit religieux, notamment l'imaginaire chrétien. Par le biais d'une identification des schémas cognitifs et affectifs propres au texte, le lecteur madérien retrouvera dans ces messages le réconfort et l'émotion que la situation de deuil suscite.

2. L'annonce de décès représente en quelque sorte le point final d'une histoire de vie. L'événement d'une mort amorce le culte du « cher disparu » et invite au bilan de son existence où l'on évoque les séquences les plus significatives du « film de sa vie », ainsi que ses qualités les plus remarquables. Aussi sa biographie prend-elle souvent la forme d'une énumération de ses « succès » énoncée par un proche qui lui sait gré.

Le fait que quelqu'un ait su mener sa vie de manière exemplaire accentue, évidemment, l'angoisse et la désolation provoquées par sa disparition. Exprimer ces sentiments et extérioriser ces émotions font partie du deuil. Cela relève non seulement d'une fonction morale, mais également d'une fonction sociale, comme on peut le voir dans la « lettre ouverte » qu'un oncle écrit à son neveu décédé à l'âge de 34 ans, dont voici un extrait adapté :

Quand je t'ai vu pour la première fois – tu ne t'en souviens pas, évidemment –, tu avais deux ans. Tu venais du Venezuela et te voilà débarqué, avec tes parents, à Madère. [...] J'ai pu constater, très tôt, ton penchant pour le savoir, la culture. Je t'ai vu faire les premiers pas dans le journalisme [...], tu avais alors douze ans. Trois ans plus tard, je t'ai vu initier une carrière de journaliste [...]. Tu nous a remplis d'orgueil ! Comme tu voulais faire de la Psychologie, tu

t'es installé à Porto. Une fois de plus, tu as été brillant, tu as aidé bon nombre de patients, tu as publié plusieurs articles scientifiques [...] et quand tu te préparais pour faire un doctorat, la chance a tourné [...]. C'est dommage [...].<sup>3</sup>

Le sens narratif du discours est double : d'un côté, louer le défunt, de manière à étendre son prestige actuel dans la mémoire de ceux qui lui survivront, de l'autre, émouvoir les lecteurs publics, afin de créer un mouvement d'empathie dans la communauté autour du défunt et de la famille endeuillée. En lui rendant hommage par le biais d'un écrit publié et intégré dans l'annonce, l'auteur de la lettre s'efforce d'être digne de l'exemple de son neveu, étant donné que celui-ci, aux dires de son oncle, avait des aptitudes particulières pour l'expression écrite.

En général, pour remémorer les qualités humaines du défunt, l'éloge funèbre mobilise des termes qui traduisent l'intensité et l'absolu, à l'instar du texte présenté ci-après, au style aussi lapidaire qu'aux émotions denses : « La gaieté que tu distribuais, ta bonne humeur, ton sourire incomparable et tout s'en est allé. Ta présence est irremplaçable. On t'adore ! Reste en paix ».<sup>4</sup>

C'est ainsi que se concentrent les moyens discursifs visant la construction de l'être d'exception qu'il a été, représenté sous la forme d'un stéréotype qui se veut héroïque ou charismatique. Le « cher disparu » est ici évoqué pour sa bonté, sa bonne humeur et son esprit de sacrifice. Le discours se construit alors sur une rhétorique de l'excès et du superlatif. Dans ce type de message, il n'est pas rare de trouver les adverbes « toujours » et « jamais », « si » et « tellement », les adjectifs « incomparable » ou « irremplaçable », « brillante » ou « merveilleuse », les locutions « on était tout pour toi » et « on t'adore », tout comme les topiques du « héro » et de « la meilleure [...] du monde », pour insister dans l'image de l'être unique et presque parfait.

Celui qui a manifesté ces qualités toute sa vie tend naturellement, dans une optique chrétienne, à s'approcher des entités célestes, ce qui rend acceptables les *topoi* de son immortalité, de sa place réservée dans la sphère cosmique, des retrouvailles qu'il fera au Ciel et de son nouveau rôle d'ange gardien qui veillera sur les siens, images récurrentes dans les textes observés. Comme le rappelle l'anthropologie culturelle, les rituels des moments difficiles font appel au surnaturel pour surmonter

<sup>3</sup> « Vi-te pela primeira vez, certamente que não te lembras, aos dois anos, quando, proveniente da Venezuela, chegaste, com teus pais, à Madeira. [...] / Tive a oportunidade de constatar, desde cedo, a tua avidez pelo conhecimento, pelo saber. Vi-te dar os primeiros passos no jornalismo, quando, em 1989, surgiu a saudosa *Rádio Girão* e tinhas, então, doze anos. Vi-te, três anos depois, iniciares a actividade jornalística no *Jornal da Madeira*, onde surpreendeste não só pela tua tenra idade, mas sobretudo pela forma como escrevias. Encheste-nos de orgulho! / Sendo a Psicologia a tua meta, mais tarde partiste para o Porto. Uma vez mais foste brilhante, ajudaste muitos doentes, publicaste vários trabalhos, fizeste um mestrado e quando te preparavas para iniciar o doutoramento, a tua sorte foi madrasta e obrigou-te a nos deixar. Foi pena. [...] Teu tio M.. », *Diário de Notícias*, « Necrologia », 01-09-2009, p. 33.

<sup>4</sup> « Transbordavas alegria, boa disposição, / um sorriso inigualável e tudo se foi! / Tua presença é insubstituível. / Adoramos-te! / Fica em paz », *Diário de Notícias*, « Necrologia », 10-06-2009, p. 32.

le désespoir. Parfois, le merveilleux catholique n'est pas loin, comme dans l'exemple qui suit : « Jolie princesse, prunelle de nos / yeux Que Dieux et la Très Sainte / Vierge guident / tes pas et te couvrent d'une cape sacrée dans ce Royaume des cieus ». <sup>5</sup> Ce climat d'enchantement peut alors déclencher la mise en récit d'une expérience de vie inoubliable : celle de la maternité. La mère d'une enfant morte à l'âge de dix-sept mois va raconter avec moult détails, à l'occasion du onzième anniversaire de sa naissance, sa grossesse, la mise au monde de son « ange » et le cadre familial serein dans lequel la nouvelle-née a évolué pendant sa courte vie ; et l'énonciatrice conclut son texte de la façon suivante :

Je sais que tu as été heureuse ! Mais ta mission sur terre s'était terminée. / Et cette nuit-là où il faisait un froid glacial, tu as déployé tes ailes pour t'envoler droit vers les cieus. On aurait dit un petit oiseau à la recherche d'une autre saison. <sup>6</sup>

Notons au passage le recours au langage métaphorique qui communique avec la pensée magique, propre de l'imaginaire infanto-juvénile, créant un effet déréalisant, selon l'expression de Louis-Vincent Thomas (1991).

La confiance sur laquelle s'établissent ces « visions » est habituellement révélée par des formules comme « je sais que », « je sens que », « je jure que » ou « j'espère que »..., expressions de la subjectivité et de la conviction, qui projettent le sentiment de la foi. L'énonciateur se propose ainsi de vénérer le lien affectif qui l'attache au disparu. De ce rapport, il ressort la notion de solidarité entre le mort et les vivants, comme le montre l'exemple ancré dans la métaphore de la consubstantiation : « [nous sentons] ton cœur qui bat dans nos poitrines ». <sup>7</sup>

L'état d'esprit qu'inspire la mort de quelqu'un qui nous est cher renvoie non seulement à la tristesse et au chagrin, mais aussi à un examen de conscience qui conduit, parfois, à l'acte de contrition et au pardon. En ce sens, il n'est pas surprenant que des fils expriment leur repentir, pour ne pas avoir su mieux comprendre leur père qui vient de les quitter ; <sup>8</sup> qu'une veuve écrive au défunt mari : « je te pardonne tout » ; <sup>9</sup> ou bien, qu'un familier se reproche de ne pas avoir tenté la réconciliation avec l'un des siens, avant son trépas. Dans d'autres situations, certains actes discursifs ont pour finalité de garder le contact avec le disparu, comme si l'énonciateur voulait nier la condition de mort de son énonciataire. Par exemple, à l'occasion d'une date commémorative, un proche lui souhaite bon anniversaire ou, à l'instar de l'extrait qui suit, lui donne des

<sup>5</sup> « Princesa linda dos nossos / olhos que Deus e a Virgem / Santíssima guiem sempre / os teus passos com o seu / manto sagrado nesse Reino Celestial », *Jornal da Madeira*, « Soltas », 14-10-2009, p. 45.

<sup>6</sup> « Sei que foste feliz! Mas a tua missão por cá terminara. / E naquela noite fria e gelada, ergueste as asas e voaste direito aos céus. Parecias um passarinho à procura de outra estação », *Diário de Notícias*, « Necrologia », 17-10-2009, p. 34.

<sup>7</sup> « [sabemos] que o teu coração bate dentro do nosso peito », *Diário de Notícias*, « Necrologia », 29-07-2009, p. 35.

<sup>8</sup> *Diário de Notícias*, « Necrologia », 17-07-2009, 36.

<sup>9</sup> « está tudo perdoado », *Diário de Notícias*, « Necrologia », 03-06-2009, p. 38.

nouvelles de la famille : « Tu sais, Maman, / tes petites-filles ont bien / grandi... / Tes fleurs continuent de fleurir / Tes enfants maintiennent leur train de vie... ».<sup>10</sup>

En fait, les annonces de décès, qui sont, du point de vue étymologique, censées dire la mort, parlent plutôt de ce que le défunt a accompli de son vivant ou bien des sentiments éprouvés par les proches qui lui survivent. En vérité, les représentations discursives des circonstances de la mort sont peu nombreuses et surtout empreintes d'euphémisation, comme l'exige le discours social. Si certaines causes de décès sont avouables, telles que mourir de vieillesse, des suites d'une longue maladie ou d'un accident de la route, on ne fait jamais mention d'un suicide, d'une mort assistée, d'une overdose ou d'un assassinat, circonstances considérées comme tabou social.

Il vaut également la peine d'observer que l'enfant est souvent sollicité par les adultes pour jouer le rôle du porte-parole de la famille et dire le chagrin que la disparition du regretté suscite. S'il est certain que ce procédé confère un registre plus émouvant au discours, il semble aussi que cette stratégie vise non seulement à assurer le rapprochement entre l'aïeul et l'enfant mais aussi à transmettre les valeurs de la famille. Cela est d'autant plus vrai que l'adulte peut mettre en scène un message personnel comme si c'était le fait d'un enfant en bas âge ou d'un nourrisson.<sup>11</sup> Par ce procédé symbolique, l'adulte cherche à renforcer les liens intergénérationnels de la famille et à assurer la continuité de sa (bonne) réputation.

3. S'il est vrai que, d'un côté, le niveau d'âge des énonciateurs peut déterminer la variété des formes compositionnelles et expressives, d'un autre côté, la conscience linguistique et littéraire se reflète également dans les productions verbales. Il n'est donc pas étonnant que le quatrain à saveur populaire, le vers libre, l'acrostiche avec le prénom du défunt ou de la défunte, les effets typographiques, tels que la strophe verticale, la majuscule, le souligné, l'avis aux larges marges, voire la figure graphique propre aux systèmes de messages instantanés (langage SMS et MSN) configurent bon nombre d'hommages et d'adieux écrits et publicités. Prenons pour exemple l'émo-ticône « <3 » signifiant « du fond du cœur » dans l'extrait suivant :

Je t'adore <3 <3  
 Pour toujours <3 <3  
 De la part de ta sœur : L.<sup>12</sup>

<sup>10</sup> « Sabes Mamã, / As tuas netas cresceram / A olhos vistos... / As tuas flores continuam a florescer / Os teus filhos continuam com as suas vidas... », *Diário de Notícias*, « Necrologia », 22-10-2009, p. 37.

<sup>11</sup> À titre d'exemple : « Querida Avozinha / Nestes quase 5 meses da minha vida foste maravilhosa para mim. / Sempre que fizer um “nânico” vou pensar em ti. / As “galhofas” sem ti nunca mais serão as mesmas. / Tenho pena que não me irás acompanhar ao longo da minha vida. / Terás sempre um lugar muito grande no meu coração. / Adoro-te / C. », in *Diário de Notícias*, « Necrologia », 18-08-2009, p. 33.

<sup>12</sup> « Adoro-te <3 <3 / Para sempre <3 <3 / Da tua irmã : L. », *Diário de Notícias*, « Necrologia », 19-07-2009, p. 35.

En outre, certains messages personnels se caractérisent par les maladroites d'expression ou par la non-observation des normes qui régissent la grammaire (effet d'oral). Ces lacunes que l'énonciateur commet en état de souffrance sont difficilement censurables. Dans certains cas, on pourrait parler, si l'on se place du point de vue du lecteur public, de la beauté de l'erreur, étant donné que les fautes d'orthographe ou de grammaire se confondent avec la douleur que la mort inflige à celle ou à celui qui prend la plume pour s'exposer publiquement. Ces lapsus ne retirent aucune force à l'expression, bien au contraire, ils la rendent encore plus touchante, car plus authentique, spontanée, non surveillée.

On peut voir, finalement, un signe des temps dans une nouvelle attitude face à la mort. À l'opposé de l'habituel discours pieux et solennel, ou bien, plus rare, du pathétique traditionnel, pour exprimer le scandale et l'incompréhension que la mort soulève, le registre de l'humour, en tant qu'expression d'une sensibilité sincère et d'un pathétique moderne, semble gagner du terrain, comme le remarque Gérard Delteil :

L'humour marque une certaine prise de distance avec la dramatisation de la mort. Il entend peut-être faire écho à ce qui était l'humour du défunt. Sourire ou rire avec lui au-delà de la mort qui sépare. C'est aussi une manière de briser le tabou du sérieux, et de ses masques, de dénier la toute-puissance de la mort et d'entrouvrir un espace de liberté. (Delteil 2005 : 30)

Tel est le cas de cet exercice de parodie-pastiche que le message matérialise, à travers lequel on tente de recréer le journal parlé dont le disparu avait le secret et qui avait lieu quotidiennement dans l'atelier d'amis :

Tu sais la dernière ? Ton départ nous a laissés consternés, tristes et révoltés... / Sentiments bien contraires à ceux que tu provoquais en nous et auxquels nous étions habitués. Tes visites quotidiennes nous manquent déjà, surtout celles que tu nous rendais en fin de journée, ainsi que tes blagues toujours drôles, accompagnées des « dernières nouvelles du jour ». Repose en paix. À NOTRE AMI et « bon voisin ». <sup>13</sup>

L'extrait que je viens de citer illustre le mode chaleureux et solidaire avec lequel on rend hommage au défunt, en accentuant le vide qu'il a laissé, tout en essayant de prolonger la complicité brusquement interrompue. En effet, cette sorte de *sketch* exprime la gratitude pour tout ce que le disparu a représenté dans la vie de ceux qui lui survivent.

En somme, l'annonce nécrologique représente l'espace discursif qui permet l'installation et la structuration du système commémoratif des chers disparus au sein de leur communauté. C'est à travers ce discours d'hommage qu'on mesure combien le rôle des proches et des amis est décisif pour garantir leur permanence dans la mémoire collective. Aussi ces textes représentent-ils un phénomène littéraire, par l'intermédiaire d'une formulation linguistique du deuil, que l'histoire culturelle ne doit pas ignorer, vu qu'ils matérialisent non seulement une forme d'adieu adressé à celui qui n'est plus, mais encore des exemples de vie présentés comme modèle de comportement sur lesquels le lecteur interpellé pourra méditer.

<sup>13</sup> *Diário de Notícias*, « Necrologia », 25-02-2010, p. 54.

Au terme de cette exploration partielle d'un premier *corpus* assez représentatif d'annonces de décès publiées dans la presse madérienne, quelles considérations peut-on en tirer ?

S'il est vrai que la fonction de l'éloge funèbre consiste à « rappeler les modèles sociaux dont l'imitation et l'actualisation sont indispensables à la subsistance, à la cohésion et à la perpétuation de la communauté »<sup>14</sup>, comme l'affirme José Mattoso (2001 : 123), il est permis de penser que les formes discursives observées sont révélatrices du cadre idéologique dans laquelle elles sont formulées : défense des valeurs de la famille catholique, illustration d'une société traditionnelle, aspiration à une promotion sociale pour les siens et pour soi, maintien d'un tissu social vivant et adaptation sereine aux tendances de la société moderne. Comme les valeurs énoncées ci-dessus ont une portée universelle et permanente, les faits et gestes loués et les mémoires évoquées dans les avis de décès révèlent, de ce fait, un humanisme identitaire mûri.

Université de Madère / CLEPUL

Thierry Proença dos SANTOS

## Bibliographie

- Bakhtine, Mikhaïl, 1984 [1952-1953]. « Les genres du discours – Problématique et définition », in : *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 265-272.
- Delteil, Gérard, 2005. « Le faire-part de décès », in : *La mort, le deuil, la promesse – Sens et enjeux du service funèbre*, Lyon, Editions Olivetan, 19-31.
- Florea, Marie-Laure, 2010. « Interpeler l'absent. Le rôle de la convocation du disparu dans les nécrologies », in : *CORELA – Numéros thématiques | L'interpellation*. Publié *on line* le 1er octobre 2010. Accès 5 avril 2011 : <<http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=743>>
- Maingueneau, Dominique, 2007. *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Armand Colin.
- Mattoso, José, 2001. « Sobre o Pranto Épico Castelhana », in : Manuel G. Simões *et. al.* (ed.). *Memória dos Afectos – Homenagem da Cultura Portuguesa ao Prof. Giuseppe Tavani*, Lisboa, Edições Colibri.
- Ringlet, Gabriel, 1992. *Ces Chers Disparus, Essai sur les annonces nécrologiques*, Paris, Albin Michel.
- Seara, Isabel R., 2010. « L'épistolaire de condoléances : une rhétorique de la consolation », in : Lúcia-Stela Florea, Cristiana Papahagi, Liana Pop, Anamaria Curea (ed.), *Directions Actuelles en Linguistique du Texte*, Actes du colloque international Le texte: modèles, méthodes, perspectives, Tome II, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 213-222.
- Thomas, Louis-Vincent, 1991. *La mort en question*, Paris, L'harmattan.

<sup>14</sup> « recordar os modelos sociais cuja imitação e atualização são indispensáveis à subsistência, à coesão e à perpetuação da comunidade ».

## Impolitesse verbale dans les lettres de réclamation: Une question de genre?

Dans cette étude, nous nous proposons d'analyser les phénomènes d'impolitesse dans un type particulier de situation de communication, à savoir, la lettre de réclamation en milieu universitaire.

Il s'agit, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2010), d'une part de revenir sur certains problèmes théoriques qui sont aujourd'hui abondamment débattus dans le champ de la réflexion sur la politesse linguistique, inaugurée il y a une trentaine d'années par la diffusion des travaux de Brown et Levinson ([1978] et 1987) et de discuter les évolutions récentes de cette réflexion centrées, de façon complémentaire, dans le champ de l'impolitesse et de la violence verbales, notamment les apports de Bousfield/Locher (2008), parmi d'autres.

Il s'agit d'autre part de décrire et d'analyser certaines manifestations d'impolitesse et d'essayer de montrer comment dans ces lettres, les éléments qui expriment la déception, l'indignation ou même la colère peuvent nous renseigner sur les différents usages, nettement distincts entre hommes et femmes.

Comme dans toute interaction, le contexte situationnel inflige un certain nombre de contraintes qui peuvent entraver ou faciliter la communication entre les interlocuteurs. Dans le cadre de la communication écrite en milieu universitaire, la relation entre professeur et étudiants est de type hiérarchique, impliquant notamment le statut professionnel, linguistique et culturel différent des interlocuteurs.

Les lettres de réclamation, qui constituent l'objet de notre étude, forment une espèce de sous-groupe dans le domaine général de l'épistolaire. Ces lettres de réclamation ont circulé par le courrier électronique pendant l'année scolaire 2011-2012, dans une université publique au Portugal.

Il est important de souligner que l'acte de réclamer comprend forcément un droit et un devoir. Cela veut dire que l'on réclame parce qu'un droit a été enlevé et aussi parce que la discipline, la dignité, la justice, la morale de la vie en société nous obligent à le faire. Comme le souligne Silva (2010 : 1), on produit une lettre de réclamation lorsque l'on a des positions distinctes sur un sujet déterminé et nous devons utiliser des éléments argumentatifs pour convaincre quelqu'un du bien-fondé de la réclamation.

Les lettres de réclamation s'inscrivent, ainsi, dans un projet argumentatif. Selon Hutin :

Les lettres produites par les clients ont une portée immédiate en termes de résolution du conflit ou du problème exposé. Elles sont en effet issues d'un projet argumentatif singulier qui vise l'établissement d'une situation et vont déclencher une procédure au sein de l'entreprise interpellée. (Hutin 2004 : 4)

Notre objectif est de montrer que l'agressivité traduite par des stratégies litigieuses différentes (menaces, amorces de négociation, indignation, injures, insultes) est une caractéristique de la lettre de réclamation, entendu comme genre textuel face-threatening. En réalité, ces stratégies sont plutôt utilisées par des interlocuteurs masculins pour marquer la position de force et pour accentuer la faute, en instaurant et renforçant l'image d'une communication conflictuelle.

Finalement, à partir de l'analyse des marqueurs d'impolitesse, nous essaierons de montrer que les insultes (dans la conception de Lagorgette 2009) sont plutôt utilisés par les hommes, qui mettent en scène un éthos d'autorité et même de brutalité; par contre, les interlocuteurs féminins véhiculent l'hostilité, mais ne favorisent pas le conflit ouvert, en atténuant leurs critiques par des procédés adoucisseurs (modalisateurs, minimiseurs et réparateurs, par exemple).

## 1. Introduction

Notre travail traite de l'analyse de quelques lettres de réclamation qui ont circulé par courrier électronique dans une université publique au Portugal. Ces documents véhiculent le macro-acte de langage "réclamation".

Il faut souligner que, dans cette contribution, ces lettres de réclamation sont considérées comme des genres textuels et, par conséquent, nous pouvons identifier dans ces documents quelques aspects compositionnels et énonciatifs récurrents, prototypiques du genre textuel analysé, bien qu'il y en ait d'autres qui peuvent varier selon des aspects contextuels divers.

Pour atteindre ces objectifs, notre article sera divisé en trois étapes. Dans un premier temps, nous présenterons quelques caractéristiques prototypiques du genre textuel lettre de réclamation, tout en considérant que ce genre textuel a des aspects compositionnels et énonciatifs bien prévisibles. Ensuite, tout en plaidant favorablement en faveur de l'importance de quelques mécanismes énonciatifs pour l'analyse des stratégies argumentatives dans les lettres de réclamation, nous étudierons les formules de politesse des emails de réclamation. Pour ce faire, nous nous bornerons aux définitions des FFA et FTA qui se montreront très utiles pour l'étude de notre corpus. Ensuite, nous présenterons l'analyse de quelques exemples de notre corpus, tout en montrant quelques réflexions préliminaires de notre étude.



## 2. Quelques apports théoriques

### 2.1. Genre Textuel - Lettre de réclamation

Les lettres sont des productions textuelles dont l'organisation compositionnelle et le choix des ressources linguistiques sont contraints par l'intention de celui qui communique (l'agent producteur) avec quelqu'un qui est absent (physiquement et spatialement). Le but de ces documents est multiple: transmettre des nouvelles, saluer, faire des demandes, réclamer, se présenter.

En ce qui concerne l'organisation compositionnelle, comme affirme Adam<sup>1</sup>, la forme épistolaire présente, du point de vue des séquences textuelles, une certaine régularité – nous pouvons même affirmer que l'interaction se décrit comme une suite de séquences hiérarchisées- en dépit d'une *indéniable diversité générique*.

Quant aux ressources linguistiques observées, l'usage des termes d'adresse ou de salutation au début de la lettre (plus ou moins formels) est fréquent, de manière à établir le contact avec l'interlocuteur ou encore, il existe des formules de clôture diversifiées. Il y a une certaine structure immuable qui reste inchangée au cours des siècles. Dans l'exorde qui correspond au *captatio benevolentiae*, les formes d'adresse et de salutation permettent de conquérir l'attention bienveillante de son interlocuteur, en marquant le degré d'intimité ou de formalité.

Par rapport aux lettres de réclamation, qui constituent l'objet de notre étude, elles constituent une espèce de sous-groupe dans le domaine général de l'épistolaire.

La lettre de réclamation fait partie d'une dynamique sociale et communicationnelle dans laquelle s'exercent des arguments controversés, donc prévus, qui est dominée par des stratégies argumentatives, où l'argumentation, la réfutation, la négociation de prises de position sont dominantes.

Quand quelqu'un sent qu'il a été lésé et qu'on lui a manqué de respect dans ses droits, il exprime ce mécontentement, cette injustice, en expliquant les raisons et, bien sûr, en demandant une solution au problème, ce qui prouve que l'injustice ou la discrimination sociale, qui sous-tendent la lettre, sont une raison de l'écriture, ce qui représente une forme d'exercice de citoyenneté.

Si nous adoptons le point de vue pragmatico-discursif, nous considérons que l'acte de langage de la lettre de réclamation, comme l'a souligné Kerbrat-Orecchioni (1998: 27, note 2) qui considère que « certains types de lettres sont au contraire globalement des FTAs (lettres de requête, de réclamation, de rupture, d'injures etc.) » c'est bien évidemment l'acte de réclamation qui met en place un FTA (Face Threatening Act), un acte susceptible de produire des effets négatifs à la face des interlocuteurs.

<sup>1</sup> Selon Adam (1998, 41-42), la lettre présente des séquences phatiques d'ouverture (termes d'adresse et signature, indication de lieu et de temps), des séquences transactionnelles (exorde, corps de la lettre et péroraison) et de clôture (clôture, clause et signature).

N'oublions pas que la lettre de réclamation est déclenchée par un manque d'information, de communication, d'écoute de la part de l'université. Ainsi, nous observons surtout trois raisons pour qu'il y ait une réclamation: l'échec ou l'anomalie d'une procédure, le non-respect d'un compromis initial ou lorsque les délais de réalisation des actes ne sont pas respectés. De manière à atteindre le but visé, l'une des stratégies argumentatives utilisées consiste à mettre en contradiction les propos tenus par les intervenants. Cette technique d'argumentation permet, comme le souligne Plantin, de « mettre cette personne en contradiction avec elle-même » (Plantin, 1996: 85).

De cette manière, nous pouvons affirmer que, de façon à atteindre l'objectif visé par la réclamation, il nous faut rassembler les éléments qui puissent constituer des preuves convaincantes et les présenter de manière à prouver l'insatisfaction d'un client, par exemple, dans certaines institutions.

Par conséquent, bien que la *lettre de réclamation* ait des caractéristiques linguistico-textuelles semblables<sup>2</sup> à celles observées dans d'autres lettres, nous vérifions que, selon l'objectif de la lettre, l'institution où elle a été produite, le public à laquelle elle s'adresse, elle aura des différences considérables par rapport aux ressources linguistiques choisies.

À la suite de la lecture de centaines de lettres de réclamation, il nous semble nécessaire de circonscrire un prototype textuel de la lettre de réclamation, basé également sur des études théoriques sur le sujet et que nous avons eu l'occasion de rechercher, parmi lesquels nous nous permettons de mettre en évidence les études de Celia Maria Macêdo de Macêdo, Sônia Silveira Bittencourt, Leila Nascimento da Silva, Victoria Wilson, au Brésil, Branca-Rosoff, Séverine Hutin et Timothy Mason, en France, et Rosalice Pinto au Portugal, et aussi dans la littérature anglo-saxonne, Anna Torsborg. Donc, nous considérons, dans une première approche, que la lettre de réclamation présentera les séquences suivantes:

- a. salutation initiale, en général, de nature formelle ;
- b. exposition du sujet ou brève histoire de la question (stratégies narratives pour relater l'événement ou stratégies descriptives pour informer sur les dommages causés) ;
- c. présentation du fondement des droits du demandeur (texte argumentatif)/indication des arguments qui justifient l'acte lui-même ;
- d. convocation de voix (autres) renforçant la pertinence de l'acte de réclamation ; justification du mécontentement et de l'insatisfaction ;
- e. mise en évidence des conséquences néfastes du problème /évocation de dommages (exposition cathartique?)
- f. menaces, protestations, discours émouvant - non-conformité avec la Maxime de Délicatesse de Leech /Violation des Maximes Conversationnelles de Grice ;
- g. indication de solutions alternatives/conseils pour l'avenir ;

<sup>2</sup> Pour une description approfondie du genre lettre de réclamation, en portugais, nous pouvons citer les travaux de Silva (2010) ou de Miranda (2004). La première travaille avec des lettres de réclamation dans des institutions brésiliennes et la deuxième analyse les lettres de réclamation et les réponses institutionnelles dans la presse portugaise.

- h. conclusion, avec une demande éventuelle de dommages et intérêts ;
- i. formule d'adieu ;
- j. documentation avec la capacité ou valeur probante (possible existence et, le cas échéant, jointe).

Dans le corpus collecté, nous sommes face à deux types de lettres de réclamation:

Type 1: l'étudiant va se borner à communiquer son insatisfaction, se plaindre du non accomplissement des programmes, de l'injustice et du montant à payer: il dénonce sans espérer améliorer la situation, mais il le fait d'une façon bien élevée.

Type 2: l'étudiant lance des invectives générales, manifeste ses émotions, montre sa véhémence émotive à travers des manifestations d'impolitesse.

## 2.2. *Les mécanismes énonciatifs et les actes menaçants (FTAs) et les actes valorisants (FFAs) comme stratégies argumentatives*

Les aspects énonciatifs sont étudiés de manière distincte depuis des décennies. D'un côté, Voloschinov, à partir des études littéraires, considère que l'énonciation est un produit de l'interaction sociale, étant reliée soit à l'acte de parole qui obligatoirement est inséré dans une situation, ou encore à un contexte plus étendu où les aspects historiques doivent être analysés. De l'autre côté, les spécialistes du langage l'étudiant soit d'une forme plus restreinte, soit d'une manière plus étendue. Dans le premier cas, Benveniste, Culioli, Ducrot, Kerbrat-Orecchioni, par exemple, selon des perspectives théoriques distinctes, limitent l'étude de l'énonciation à des aspects essentiellement linguistiques. Par contre, Maingueneau, par exemple, considère que l'énonciation est construite pendant l'interaction et il ne se limite pas exclusivement à l'étude des marques linguistiques du sujet responsable de cette même interaction. N'oublions pas que nous travaillons dans cette contribution avec des lettres de réclamation envoyées à des institutions par email. Ces documents sont de nature essentiellement dialogique et interactive. *In absentia* (du destinataire du message), l'agent producteur essaie, à partir des représentations qu'il a du rôle social du destinataire du message, de l'institution, du but de sa réclamation, de développer des mécanismes énonciatifs qui fonctionnent dans les textes comme des stratégies argumentatives convenables pour convaincre l'interlocuteur qu'il a le droit de réclamer et que l'institution a le devoir de compenser d'une certaine manière ce qu'il a perdu. C'est à partir de la sélection de quelques aspects énonciatifs que l'agent producteur effectue l'acte de réclamation et atteint le but visé - réclamer un droit - et encore persuader le représentant de l'institution de le compenser par le préjudice causé.

Comme de notre point de vue quelques éléments linguistiques décrits par la *théorie de la politesse* constituent des mécanismes énonciatifs qui fonctionnent comme des stratégies argumentatives bien importantes dans les exemplaires des textes analysés, nous passerons maintenant à expliciter quelques concepts.

Selon le modèle de Brown / Levinson (1978[2000])<sup>3</sup>, les stratégies de la politesse mettent en jeu deux faces. D'un côté, une *face positive* qui correspond à une image valorisante que le locuteur se construit et qu'il tente d'imposer (ce qui rappelle la notion d'*ethos*). Celle-là recouvre le besoin narcissique d'être socialement valorisé. De l'autre, une *face négative* qui est reliée aux territoires du moi et qui se réfère à la nécessité de respecter l'espace personnel de l'interlocuteur. Selon les auteurs, *Negative politeness is the heart of respect behaviour, just as positive politeness is the kernel of "familiar" and "joking" behaviour* - Brown / Levinson (2000 : 129).

Ces deux faces sont susceptibles d'être menacées lors de l'interaction par les actes de langage que chacun accomplit à l'égard de soi-même ou de l'autre. Ces *actes menaçants*, nommés FTAs (*Face Threatening Acts*) sont classés, selon la face menacée, en quatre catégories : FTAs contre la face positive du locuteur (ex. autocritique), FTAs contre la face négative du locuteur (ex. : une promesse qu'il fait à ses dépens), FTAs contre la face positive de l'allocutaire (ex.: une critique) et FTAs contre la face négative de l'allocutaire (un ordre).

Selon Brown / Levinson et même Kerbrat-Orecchioni, la plupart des actes de langage sont des actes potentiellement menaçants pour l'une des faces des interlocuteurs.

Or, de la vulnérabilité des faces découle un besoin de coopération, de mise en place de stratégies qui visent à adoucir et minorer l'impact de ces actes menaçants. Tel est le rôle des stratégies de politesse convoquées comme moyen de préserver les faces. La politesse concerne, en somme, « tous les aspects du discours qui sont régis par des règles, et dont la fonction est de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 50).

Au modèle proposé par Brown et Levinson, Kerbrat-Orecchioni ajoute, comme complément des FTAs, la notion de FFA (*Face Flattering Act*), ou « acte valorisant et flatteur pour la face ».

De cette façon, Kerbrat-Orecchioni a greffé sur ce noyau théorique et elle défend que « tout acte de langage peut être décrit comme un FTA, un FFA ou un complexe de ces deux composants (...) Le déroulement d'une interaction apparaît alors comme un incessant et subtil jeu de balancier entre FTAs e FFAs » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, 74).

Nous allons même constater, par exemple, que dans le *corpus* analysé, les *actes menaçants* sont bien plus fréquents dans nos lettres de réclamation que les *actes valorisants*.

Nous assumons que, dans le genre textuel étudié, les FTAs représentent des aspects énonciatifs très récurrents et jouent une grande importance. En outre, ces

<sup>3</sup> Cette description s'est inspirée des concepts de «face» et de «territoire» et recouvre l'ensemble d'images valorisantes et socialement acceptées de soi-même que chaque interlocuteur cherche à faire reconnaître par ses partenaires - (Goffman, 1993 :5).

FTAs pourront être identifiés par des *amorces de négociation*, par des *entailles scripto-visuelles*<sup>4</sup> ou encore des *insultes*.

### 3. Analyse de quelques exemples

Pour atteindre l'objectif de cette contribution, nous avons choisi de façon aléatoire 20 lettres de réclamation qui ont circulé dans une université portugaise pendant les mois de février/mars/avril 2010<sup>5</sup>.

#### 3.1. Aspects situationnels

Du point de vue situationnel, nous observons que tous les textes analysés sont des lettres de réclamation. Cela veut dire qu'un droit quelconque a été enlevé et quelqu'un réclame pour que ce droit soit respecté. De plus, l'agent producteur de la lettre demande à l'institution universitaire une compensation pour le préjudice causé. Le but de ces lettres est bien évident réclamer et en même temps demander quelque chose. Ce qui est remarquable dans ces lettres c'est que le degré de proximité/éloignement social entre les interlocuteurs. Ceci contraint énormément, dans ces documents, le choix des salutations/des formes d'adresse et de clôture et influencera aussi les amorces de négociation et les FTAs (menaces, chantages, insultes) choisis par l'agent producteur.

#### 3.2. Aspects énonciatifs

En ce qui concerne les formes d'adresse dans les lettres envoyées à l'université d'entreprise, nous observons qu'elles sont formelles. Par exemple: *Ex.mos Senhores/Messieurs*, *Ex. mo Senhor Presidente/ Monsieur le Président*, *Ex.mo senhor Director/ Monsieur le Directeur*. De la même façon, quant aux formes de clôture, nous avons: *Agradecendo antecipadamente a vossa atenção/Je vous remercie par avance // Aguardo o vosso contacto/J'attends des nouvelles de votre part // Sem outro assunto, atentamente/ Sans d'autre sujet, cordialement // Aguardo que tudo seja esclarecido/ J'espère que tout soit réglé.*

Remarquons encore que, dans le corps de ces lettres, nous trouvons des actes menaçants très forts: *De qualquer forma preferiria não comunicar mais com o senhor/ De toute façon je préférerais ne plus communiquer avec vous*. Cependant, on observe des amorces de négociation: *«Amo Portugal e a nossa cultura portuguesa e entretanto (...)/ J'aime le Portugal et la culture portugaise cependant (...).*

<sup>4</sup> Les entailles scripto-visuelles (Peytard/Moirand, 2002, 150) correspondent aux caractères en gras, en italique dans le corpus analysé.

<sup>5</sup> Ces lettres ont été écrites par des étudiants de langue maternelle portugaise qui doivent connaître les règles, soit de respect soit de politesse.

Par rapport aux découpures scripto-visuelles, nous notons fréquemment l'emploi de caractères gras, de caractères en rouge, de majuscules. Ceci démontre le ton agressif de l'agent producteur envers son interlocuteur.

Les insultes apparaissent naturellement *É incompetente o gajo que fez este site/ Le con qui a fait ce site est incompetéte*, ce qui configure un *ethos* réellement agressif.

On pose aussi des questions qui menacent la face de l'interlocuteur, en se constituant comme de vrais FTAs « *E o facto de esperar dois meses por uma resposta é da competência de quem! Et le fait d'attendre un mois pour une réponse c'est la compétence de qui?* »

De fait, les mécanismes énonciatifs agressifs présents dans les lettres de réclamation étudiées sont en majorité. Ceci démontre une certaine homogénéité des FTAs et des amorces de négociation observés dans le genre étudié.

### 3.3. Stratégies conflictuelles

#### 3.3.1. Discordance, révolte et ton exalté

La discordance est exprimée par la négation qui surgit de façon réitérée: « *não concordo! / je ne suis pas d'accord!* »

EC 1 *JE NE L'ACCEPTÉ PAS* (en majuscules)

EC 2 *Je viens de lire votre réponse qui m'a indigné!*

EC 3 (...) *se révèle d'une irresponsabilité colossale!*

EC 4 *Face au manque (si vous voulez tout savoir) de professionnalisme et de considération envers les étudiants (...)*

EC 5 *Vous avez l'effronterie, le culot, l'irresponsabilité (les mots me manquent) de répondre de cette façon.*

Une autre stratégie est la menace qui comprend des marques de domination, essayant ainsi une position de supériorité qui n'est pas, dans ce contexte, réservée au demandeur et que celui-ci exprime de façon éphémère et ponctuelle.

#### 3.3.2. Menace

EC 6 *Si cela ne se produira pas, car je me réserve le droit d'agir tout de suite de façon à faire respecter les droits qui sont les miens.*

EC 7 *Avec qui pensez-vous que vous avez à faire? Est-ce qu'il va falloir que je dérange à nouveau Monsieur le Recteur à propos de votre attitude?*

#### 3.3.3. Structures revendicatives et offensives

La réclamation peut aussi être exprimée par des expressions revendicatives formulées par des questions rhétoriques ou des interpellations ironiques.

Formulation interrogative et choix lexicaux injurieux et méprisants:

EC 8 *Vous êtes compétents en quoi finalement? À réciter de la législation?*

EC 9 *Sur quel règlement vous vous basez pour m'imposer un nombre déterminé de disciplines?*

- EC 10 *Le fait que personne ne veuille assumer la responsabilité, ni donner une réponse concrète, est de la responsabilité de qui?*
- EC 11 *Pourquoi est-ce que cette situation a duré deux mois dans un jeu de ping-pong d'irresponsabilité?*
- EC 12 *Est-ce que vous n'allez pas écouter ma réclamation?*
- EC13 *Vous allez répondre aux questions que je vous ai faites ou prendre un mois pour me répondre ou vous allez dire que ce n'est pas de votre ressort?*

### 3.4. Insultes et menaces

L'agression présente dans certains cas se traduit par des formulations interrogatives qui expriment la totale incrédulité et confiance dans la résolution du conflit, à travers des choix lexicaux injurieux et méprisants.

Sur le plan terminologique, précisons que nous utilisons le terme "insulte" dans son sens commun et en quelque sorte hyperonymique, un sens oscillant entre grossièreté (dimension socio-lexicale) et atteinte à la face (dimension sociopragmatique (Trimaille / Bois 2009, 117).

Néanmoins nous convergeons avec Brown/Levinson (1987) et Laforest et Vincent (2004: 62) qui les citent, lorsqu'ils affirment qu'il "est théoriquement plus rentable de penser l'insulte comme un ensemble d'usages particuliers de la qualification péjorative, plutôt que comme une catégorie autonome d'actes de langage menaçants".

On propose *ab initio* cette définition:

L'insulte est caractérisée comme un acte verbal et/ou non-verbal, sous la forme d'un énoncé axiologiquement négatif, transgressant le code éthique de la société ou du groupe, transgression voulue par le locuteur avec une visée dépréciative, ou résultant d'une interprétation de l'allocutaire.

Les insultes apparaissent naturellement, ce qui configure un *ethos* réellement agressif, comme nous pouvons le constater dans les exemples suivants:

- EC 14 *Définitivement je préférerais ne pas avoir à communiquer à nouveau avec vous, car j'ai du mal à supporter l'incompétence et la désorganisation...* (JPB 23. XII. 2009)
- EC 15 *Je dois dire que ces limitations et ces conditionnements commencent vraiment à me DÉGOÛTER! Mais je pense savoir comment je peux résoudre cette question.* (JPB 21. XII.2009)
- EC 16 *Le con qui a fait ce site est incompétent.* (JPB 21. XII.2009)

Lorsque le plaignant se sent insatisfait, que ses droits n'ont pas été respectés, il se sent lésé ou victime de discrimination, et, au lieu d'exposer à l'organisme responsable, les arguments avec précision et rigueur, au lieu de présenter rationnellement ses raisons, il se laisse envahir par les sentiments et enfreint l'axe de distance et de pouvoir (Cf. Marques 2008, 282), en choisissant des stratégies qui *violent la délicatesse* et qui dépeignent un climat de conflit.

Les choix lexicaux désobligeants, les transgressions des règles de politesse, les choix des formes de politesse moins formelles subvertissent la *captatio benevolentiae* qui devrait présider à la persuasion et à la revendication.

Les lettres de réclamation, comme nous l'avons noté lors de la présentation de la structure prototypique, reposent essentiellement sur l'acte de réclamation qui devrait être naturellement construit sur des bases fortes argumentatives, où le demandeur soutienne, réfute et négocie les fondements de sa réclamation.

Ainsi, le demandeur s'appuie sur deux stratégies: soit il a recours à des appréciations valorisantes de lui-même, il exalte son point de vue, il défend sa raison absolue dans le conflit, en accusant et en imputant la responsabilité totale des faits au locuteur; soit il utilise la question rhétorique, l'ironie et l'insulte pour faire ces appréciations désobligeantes, critiques et menaçantes.

#### 4. Considérations finales

La mobilisation dans les interactions de l'axiologie négative joue un rôle social important dans la revendication de statuts et de positions.

Dans les lettres analysées, les qualificatifs négatifs, la reprise et la répétition qui renforcent la critique, les démonstratifs dépréciatifs soulignent une agressivité verbale qui, au lieu de créer des liens, dévalorisent l'autre, stigmatisent et dénigrent son image en accentuant les ruptures et incitant à la non construction de liens sociaux.

Il faut souligner que l'agressivité traduite par des stratégies argumentatives différentes (menaces, insultes et amorces de négociation) est une caractéristique du genre textuel analysé.

Ceci peut justifier la classification de ces lettres comme des *genres textuels face-threatening* (Marques 2009: 278).

En réalité, ces stratégies sont utilisées pour marquer la position de force et pour accentuer la faute, en véhiculant l'image d'une communication conflictuelle.

Cependant, il faut remarquer que les analyses faites ne sont pas encore suffisantes pour que l'on puisse généraliser les résultats. Il faut encore travailler avec des lettres de réclamation intégrées à d'autres activités sociales pour comparer les résultats. En plus, nous devons observer de quelle manière les traces culturelles peuvent influencer la matérialisation de ces mécanismes énonciatifs/argumentatifs. Pour ce faire, il nous faudra établir une étude comparative/différentielle de ces lettres avec celles produites dans des institutions publiques semblables dans un autre pays de langue portugaise.



## Références bibliographiques

- Brown, Penelope / Levinson, Stephen C., 1978. "Universals in language use: Politeness phenomena", in: Goody, E. (éd.), *Questions and Politeness. Strategies in Social Interaction*, Cambridge, CUP, 56-289.
- Brown, Penelope / Levinson, Stephen C., 1987. *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bousfield, Derek / Locher, Miriam A. (ed) 2008., *Impoliteness in Language*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Culpeper, Jonathan, Bousfield, Derek / Wichma, Anne, 2003. "Impoliteness revisited: With special reference to dynamic and prosodic aspects", *Journal of Pragmatics* 35, 1545-1579.
- Hutin, Séverine, 2004. « Quel(s) déploiement(s) interdiscursif(s) pour une analyse de discours de l'écrit-client ? » In. *Intermédiarité, Intertextualité, Interdiscursivité*, Presses Universitaires de l'Université de Montréal.
- Hutin, S. s/d, *Stratégies argumentatives, images de l'autre et images de soi dans la construction de la relation de service : fragments de lettres de clients adressées à France Telecom*, disponible sur [http://laseldi.univ-fcomte.fr/utilisateur/shutin/fichiers\\_9.htm](http://laseldi.univ-fcomte.fr/utilisateur/shutin/fichiers_9.htm), consulté le 26 avril 2010.
- Goffman, E., 1993. *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1999. « L'interaction épistolaire », Jürgen Siess (dir.). *La Lettre entre réel et fiction*. Paris, Sedes, 15-36.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, "L'impolitesse en interaction : Aperçus théoriques et étude de cas" in *Lexis – Revue de lexicologie anglaise* 2, Special Issue, *Theoretical Approaches to Linguistic (Im)politeness*, disponible sur le site [http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis\\_special\\_2\\_-\\_Kerbrat-Orecchioni.pdf](http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis_special_2_-_Kerbrat-Orecchioni.pdf), 1-26
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 2004. « ¿Es universal la cortesía? » Bravo, Diana e Antonio Briz (ed.), *Pragmática sociocultural: estudios sobre el discurso de la cortesía en español*, Barcelona, Ariel, 39-54.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 2005. *Le discours en interaction*. Paris, Armand Colin.
- Lagorgette, D. (dir.), 2009. *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications*, Chambéry, Université de Savoie.
- Lagorgette, D., 2003. « Termes d'adresse, insultes et notion de détachement en diachronie : quels critères d'analyse pour la fonction d'adresse », Neveu, F. (éd). « Linguistique du détachement », *Cahiers de praxématique* 40, 43-69.
- Mainueneau, D., 2004. « Analysis of an academic genre ». *Discourse Studies* 4 (3), 319-341.
- Marques, Maria Aldina, 2008. « Quando a cortesia é agressiva », Fátima Oliveira & Isabel Margarida Duarte (orgs.) *O Fascínio da Linguagem – Actas do Colóquio de Homenagem a Fernanda Irene Fonseca*. Porto, Centro de Linguística da Universidade do Porto, 277-296.
- Miranda, F., 2004. « Cartas de reclamação e respostas institucionais na imprensa: acerca do género e os mecanismos de responsabilização enunciativa ». *Calidoscópico*, 2 (2), 17-24.
- Moïse, Claudine, 2009. « Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale », in: Lagorgette, D. (ed.) *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications*, Chambéry, Université de Savoie, 201-219.
- Moïse, Claudine, Auger Nathalie, Fracchiola, Béatrice et Schultz-Romain, Christina (ed.), 2008. *La violence verbale* (2 tomes), Paris, L'Harmattan.
- Schurr, Stephanie, Marra, Meredith / Holmes, Janet, 2008. "Impoliteness as a means of contesting power relations in the workplace", in: Bousfield / Locher (ed.). 212-229.

- Pinto, R., 2010. *Como argumentar e persuadir. Práticas: jornalística, política e jurídica*. Lisboa, Quid Juris.
- Plantin, C., 1996. *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- Seara, I., 2006. *Da epístola à mensagem eletrónica: metamorfoses das rotinas verbais*. Lisboa, Universidade Aberta.
- Seara, I., 2011 «Reclamar é argumentar ou injuriar? Transgressões linguístico-discursivas na carta de reclamação» In *Anais do III Colóquio da Associação Latinoamericana de Estudos do Discurso – ALED: Discurso e práticas sociais*, Recife, PE, 13 a 15 de outubro de 2010: Anais eletrônicos.- Recife, PE: UFPE, 2010, pp. 1713-1731.
- Silva, L. N. da, “Caracterizando o gênero carta de reclamação”, disponível [http://www.alb.com.br/anais16/sem10pdf/sm10ss12\\_07.pdf](http://www.alb.com.br/anais16/sem10pdf/sm10ss12_07.pdf), consulté le 30 août 2012.

# La nouvelle et son résumé : Caractères linguistiques et narratologiques de la synopsis chez Boccace et Marguerite de Navarre<sup>1</sup>

## 1. Introduction

Le présent article propose une réflexion sur un genre particulier, appelé résumé, sommaire ou synopsis, et cela dans une double perspective, à la fois linguistique et narratologique. L'hypothèse est, d'une part, que ces deux aspects des résumés se conditionnent réciproquement et, d'autre part, qu'une description de leurs caractéristiques peut dessiner les contours d'un genre quelque peu négligé en linguistique et en narratologie. Pour cette description, je m'appuierai avant tout sur la grammaire textuelle de Robert-Alain de Beaugrande / Wolfgang Ulrich Dressler (1981) et de Bernard Combettes (1992), de même que sur la théorie narrative de Franz K. Stanzel (1979) ; mes exemples seront pris dans le *Décameron* de Boccace et l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, choix évidemment arbitraire, mais qui, du moins, se justifie par une certaine variété, les citations représentant des textes dans deux langues et composés à des époques différentes.

La prédilection des analystes pour l'œuvre de Boccace ne demande probablement aucune explication ; aussi existe-t-il plusieurs études traitant spécialement des résumés – des 'rubriche' ou 'riassunti' – du *Décameron*, telles les analyses d'Antonio D'Andrea (1982 [1976]), de Jonathan Usher (1985) ou d'Angela Milanese (1995). Plus récemment, Raymund Wilhelm (2001) a consacré une importante étude aux résumés du *Décameron*, en comparant le texte original et sa première traduction française par Laurent de Premierfait (1414), cette comparaison permettant à l'auteur de montrer que les procédés d'amplification employés par le traducteur font ressortir encore plus nettement la concision des résumés du *Décameron*. Quant aux résumés des nouvelles de l'*Heptaméron*, ils ont suscité moins d'attention, peut-être parce que, contrairement aux 'rubriche' autographes de Boccace<sup>2</sup>, qui ajoutent certainement une

---

<sup>1</sup> Travail réalisé avec le soutien financier du Fonds National Hongrois pour les Recherches Scientifiques, OTKA, K 81913.

<sup>2</sup> À propos de l'authenticité des 'rubriche' de Boccace, cf. entre autres D'Andrea (1982 [1976], 98), Usher (1985, 391) et Wilhelm (2001, 192) ; ce dernier réfute les doutes formulés ainsi par Genette concernant le *Décameron* : « les dix nouvelles constituant chacune de ces journées portent, dans les éditions modernes, des titres dont l'authenticité paraît douteuse, accompagnés de sommaires en quelques lignes peut-être également tardifs » (1987, 276). Or, selon Wilhelm, « le rubriche figurano anche nell'autografo Hamiltoniano » (2001, 192).

note supplémentaire à la gamme des procédés narratifs employés dans les nouvelles, les résumés dans l'*Heptaméron* ne sont pas de la main de Marguerite de Navarre, et ont ainsi probablement moins de prestige. Pourtant, sur ce plan-là, l'*Heptaméron* offre un avantage tout particulier et inattendu à l'analyste s'interrogeant sur les propriétés du genre, car pour ce recueil, il existe même deux séries de résumés, rédigés par les éditeurs respectifs des manuscrits, Claude Gruget et Adrien de Thou<sup>3</sup>, les travaux desquels « fournissent un témoignage éclairant sur les diverses lectures que des contemporains de Marguerite pouvaient faire de son œuvre » (de Reyff, 1982, 32). Dans mon étude, je me servirai donc, en dehors des 'rubriche' de Boccace, des deux séries de résumés de l'*Heptaméron*, non pour une description des textes eux-mêmes, mais pour une illustration des problèmes théoriques du genre.

## 2. Tentatives de définition

D'une manière générale, le résumé est considéré comme du *paratexte* qui, « sous toutes ses formes, est un discours fondamentalement hétéronome, auxiliaire, voué au service d'autre chose qui constitue sa raison d'être, et qui est le texte » (Genette, 1987, 16). C'est peut-être cette conception, privant le paratexte – partant le résumé – de toute autonomie, qui explique l'intérêt relativement restreint des chercheurs pour le résumé en tant que *genre* ; en effet, même Gérard Genette, qui, sous le titre de *Seuils*, a pourtant consacré un ouvrage de synthèse aux différentes formes du paratexte, n'en parle que brièvement, dans le chapitre intitulé « Les intertitres », où les résumés ou sommaires se trouvent en quelque sorte assimilés aux titres de chapitres ou aux « intertitres descriptifs en forme de propositions complétives » (Genette, 1987, 276)<sup>4</sup>. Or, s'il est vrai que l'existence du résumé – antérieur ou postérieur au texte principal – dépend de l'existence de ce texte qui lui sert de support et de référence, il n'en est pas moins évident que le genre même peut être décrit par des traits structuraux qui lui sont propres et le distinguent de tout autre type de texte. Ainsi, dès 1957, Käte Hamburger attire l'attention sur le fait que nous utilisons le présent dans les résumés postérieurs, « lorsqu'il s'agit pour nous de rapporter le contenu d'un récit ou d'un drame ; ce présent peut être appelé *présent de reproduction* » (1986, 107), qui ne

<sup>3</sup> Plus précisément, la situation est la suivante : après une première édition incomplète en 1558, établie par Pierre Boaistuau, sous le titre *Histoires des Amans fortunez*, Claude Gruget prépare, en 1559, une nouvelle édition de soixante-douze nouvelles, pourvues de sommaires et réunies sous le titre d'*Heptaméron*. En revanche, le manuscrit établi par le président Adrien de Thou, incluant ses propres résumés, n'a pas vu le jour à l'époque, et n'a été reproduit intégralement qu'en 1967, par Yves Le Hir. Cf. V. de Reyff (1982, 31). – L'édition de l'*Heptaméron* par Simone de Reyff, que j'ai utilisée pour cet article, contient les deux séries de résumés, ceux de Gruget étant placés en tête de chaque nouvelle, ceux par de Thou à la fin, en forme de table.

<sup>4</sup> V. des intertitres de type : « Comment... », « Où l'on voit... », « Qui raconte... » etc. – Par ailleurs, la définition du *sommaire* reste ambiguë chez Genette : tantôt il parle de « sommaires en quelques lignes [...] qui, s'ils ressortissent bien au paratexte [...], n'ont évidemment plus le statut d'intertitres » (1987, 276), tantôt il a tendance à mêler ces deux types de paratexte : « la pratique des intertitres (et des titres) narratifs en forme de sommaires ou d'arguments » (1987, 281).

renvoie pas à des événements réels, mais qui est « le présent atemporel d'une énonciation portant sur une idéalité » (*ibid.*). Un autre aspect linguistique du résumé est mis en valeur par Teun A. van Dijk, qui associe la structure du sommaire – 'summary' – à la macro-structure sémantique (ou contenu global) du texte (1972, 6). Enfin, s'agissant ici de résumés de nouvelles, il convient de prendre en compte également le point de vue narratologique, notamment l'étude la plus approfondie du résumé sous ses formes diverses (synopsis, intertitre, plan, carnet de notes) par Franz K. Stanzel, qui voit dans le résumé le degré zéro de la médiation narrative ('Nullstufe der Mittelbarkeit'), autrement dit, une histoire sans narrateur ('Geschichte ohne Erzähler') (1979, 39-67). Par la suite, je vais étudier ces aspects dans le détail, en les illustrant par des exemples concrets du *Décameron* (= *D*) et des deux séries de résumés de l'*Heptameron*, par Gruget et de Thou (= *H/G* et *H/T*).

### 3. Propriétés grammaticales du résumé

Dans sa forme la plus simple, le résumé contient un nombre restreint de propositions, le plus souvent juxtaposées, ayant une structure canonique du type Verbe + Actants (en fonction de Sujet et de Complément d'objet direct / indirect), avec, éventuellement, des Compléments circonstanciels :

Pietro di Vinciolo va a cenare altrove; la donna sua si fa venire un garzone; torna Pietro; ella il nasconde sotto una cesta da polli; Pietro dice essere stato trovato in casa d'Ercolano, con cui cenava, un giovane messovi dalla moglie; la donna biasima la moglie d'Ercolano; uno asino per isciagura pon piede in su le dita di colui che era sotto la cesta; egli grida; Pietro corre là, vedelo, conosce lo 'nganno della moglie, con la quale ultimamente rimane in concordia per la sua tristezza. (*D*, V, 10)

Comme le montre ici la *structure des propositions*, le résumé d'une nouvelle se concentre avant tout sur la suite chronologique des actions et des événements, tandis que tout élément qui ralentirait cette progression est supprimé : les informations concernant les actants et les circonstances sont réduites au minimum. En effet, les personnages sont identifiés par leurs noms ou par un substantif indiquant leur statut social (*la donna sua, la moglie*) ou leur âge (*un garzone, un giovane*)<sup>5</sup>, mais ils ne reçoivent aucune qualification explicite ; l'actant animé non humain (*uno asino*), les parties du corps ([il] *piede, le dita*) et un objet non animé (*una cesta da polli*) sont simplement désignés de la façon la plus commune. Enfin, les circonstants se limitent presque exclusivement à l'indication des lieux (les deux maisons). La série de propositions juxtaposées, évitant toute hiérarchisation au sein de l'intrigue, exprime un déroulement rapide par une simple énumération des événements physiques (*va, torna, nasconde, pon piede, grida, corre, vede*), et le récit des paroles des personnages se trouve abrégé en un discours narrativisé, soit à l'aide d'un verbe déclaratif suivi d'un

<sup>5</sup> Ailleurs, la désignation du personnage peut se faire également par son métier et/ou son origine géographique : « Un marchand de Paris trompe la mère de s'amie pour couvrir leur faute. » (*H/G*, I, 7) – Il est évident que les noms communs, quels qu'ils soient, ajoutent un minimum de description à l'identification des personnages.

infinitif (*dice essere stato trovato in casa d'Ercolano [...] un giovane*), soit par l'emploi d'un verbe explicitant l'aspect illocutoire d'un acte de langage (*biasima*). Ainsi, la structure syntaxique et informationnelle de l'unique phrase complexe traduisant l'allure des événements donne une curieuse impression de précipitation saccadée, impression provoquée non seulement par l'absence de connecteurs qui pourraient articuler les rapports logiques – et amener par là une transition plus douce – entre les propositions, mais aussi par l'absence de continuité thématique (sous forme de progression linéaire ou à thème constant) d'une proposition à l'autre: *Pietro / la donna / Pietro / ella / Pietro [...] / la donna / uno asino / egli [il garzone] / Pietro*. Cette alternance de thèmes ne laisse la place à une progression à thème constant, et avec cela, à une impression de continuité, que vers la fin (*Pietro corre là, vedelo, conosce...*), où le résumé arrive à une conclusion, soulignée par un changement textuel, à savoir le remplacement des termes rapportant des faits concrets par des substantifs à signification abstraite (*inganno, concordia, tristezza*) désignant des comportements négatifs et l'état de compromis auquel ceux-ci ont abouti.

À considérer maintenant les seuls *verbes* au centre des propositions, on constate que parmi les formes conjuguées, le présent de l'indicatif est nettement majoritaire, et que les événements ainsi évoqués constituent, si l'on peut dire, la charpente du résumé. Cependant, l'emploi d'une forme nominale peut déjà marquer, dans certains cas, une sorte de déviation par rapport à la ligne droite de l'intrigue. En effet, tandis que dans les expressions *va a cenare* et *fa venire*, l'infinitif est une contrainte syntaxique qui ne produit aucun changement de sphère temporelle, l'infinitif passé, après le verbe déclaratif introduisant le discours narrativisé (*dice essere stato trovato*), de même que le participe passé *messo*, indiquent l'accomplissement de ces événements à des moments antérieurs. Enfin, les deux imparfaits dans les subordinées relatives *con cui cenava* [Pietro] et [il garzone] *che era sotto la cesta* apportent une explication aux événements communiqués dans les propositions précédentes. Néanmoins, ces quelques déviations ne bouleversent pas l'interprétation des relations temporelles des événements, dont la présentation reste, dans l'ensemble, chronologique, ce qui permet à son tour l'économie des connecteurs temporels, voire de toutes références déictiques ou anaphoriques au temps. Le seul circonstant temporel, l'adverbe *ultimamente* – une sorte de connecteur de reformulation –, loin d'être en contradiction avec la tendance à faire abstraction du temps, fonctionne nettement comme marqueur de clôture (et non comme indicateur de temps) dans la partie conclusive du résumé. Tout compte fait, l'emploi du présent atemporel, de « reproduction », et l'absence de références temporelles font naître une rapide vue d'ensemble de l'histoire, presque une image figée, dont l'idée apparaît clairement dans le terme *synopsis*, et qui favorise ainsi l'interprétation du résumé comme un genre non narratif, produit du « monde commenté », selon Harald Weinrich, pour qui le présent des résumés est un « signal spécifique d'un genre ou d'une situation: il indique que le texte est de nature commentative » (1973, 44).

#### 4. Propriétés narratives du résumé

La nature commentative du résumé, ainsi que sa concision obtenue par l'omission de détails pittoresques, de marqueurs temporels ou de connecteurs logiques, n'excluent cependant pas la possibilité de le rapprocher du genre du récit, tant sur le plan de l'*histoire* que sur celui du *discours narratif*.

Au niveau de l'*histoire*, notamment, si « squelettique » que se montre l'intrigue dans le résumé, sa présentation tend à mettre en valeur son déroulement orienté vers une fin qui, de plus, peut représenter – comme c'est fréquent dans le récit – une inversion de la situation initiale :

Rinaldo d'Asti rubato, capita a Castel Guglielmo, et è albergato da una donna vedova, e de' suoi danni ristorato, sano e salvo si torna a casa sua. (*D*, II, 2),

cette inversion pouvant être soulignée textuellement par l'antonymie des termes caractérisant le début et la fin, ce qui produit chez le lecteur un sentiment de complétude d'autant plus fort dans la construction du résumé :

Landolfo Ruffolo, impoverito, divien corsale [...], ricco si torna a casa sua. (*D*, II, 4)

De tels exemples suggèrent que malgré la succession souvent non hiérarchisée des propositions<sup>6</sup>, les auteurs de résumés ont recours à divers moyens d'organisation, caractéristiques des genres narratifs, et cela non seulement dans le domaine du choix des informations, mais aussi dans la manière dont celles-ci seront présentées.

Ainsi, au niveau du *discours narratif*, pareillement au texte d'un récit, la distinction de deux *plans* complémentaires peut apparaître dans les résumés rédigés au passé, grâce à l'opposition entre le passé simple et l'imparfait :

Deux Cordeliers de Niort, passant la rivière au Port de Coulon, voulurent prendre par force la batelière qui les passait. Mais elle, sage et fine, les endormit si bien de paroles que, leur accordant ce qu'ils demandaient, les trompa et mit entre les mains de la justice, qui les rendit à leur gardien pour en faire telle punition qu'ils méritaient. (*H/T*, I, 5)

La distinction des plans peut se faire tout aussi bien dans un résumé moins « étoffé », comme dans la version de Gruget pour la même nouvelle, qui commence pratiquement par la fin de l'histoire :

Une batelière s'échappa de deux cordeliers qui la voulaient forcer, et fit si bien que leur péché fut découvert à tout le monde. (*H/G*, I, 5)

En admettant la constatation de Bernard Combettes selon laquelle « le concept de < plan > apparaît comme étroitement lié à la < narrativité > » (1992, 7), on peut légitimement considérer qu'une narrativité en réduction est déjà présente dans les résu-

<sup>6</sup> Cf. cependant un exemple de subordination multiple dans le résumé de l'histoire de Griselda : « Il marchese di Saluzzo da' prieghi de' suoi uomini costretto di pigliar moglie, per prenderla a suo modo piglia una figliuola d'un villano, della quale ha due figliuoli, li quali le fa veduto di uccidergli [...] » (*D*, X, 10).

més. Le besoin de distinguer les événements mis au premier plan et les circonstances variées reléguées au second plan paraît si fort que même en l'absence de cette ressource du jeu des temps verbaux, les auteurs de résumés trouvent d'autres solutions pour orienter l'attention du lecteur, tel l'emploi, dans un résumé au présent chez Boccace, des formes nominales du verbe pour montrer une succession logique 'cause' – 'moyen' – 'conséquence', dont seule cette dernière est exprimée par une forme conjuguée comme 'événement' de premier plan :

Un monaco, caduto in peccato degno di gravissima punizione, onestamente rimproverando al suo abate quella medesima colpa si libera dalla pena. (*D*, I, 4)

Le traitement du temps n'est évidemment que l'un des aspects du discours narratif, ce dernier étant tributaire, dans son organisation, de la *perspective* qui oriente la narration. Or, ce concept fondamental de la narratologie n'est pas étranger au résumé, même si l'extrême richesse de ses réalisations ne peut se manifester en l'espace de quelques lignes. Ce qui reste possible, c'est la thématization de la perspective privilégiée, celle du personnage dont le point de vue détermine la présentation de l'intrigue. La pertinence de ce choix se révèle aisément dans la comparaison des deux résumés d'une même nouvelle de l'*Heptaméron* :

Un roi de Naples, abusant de la femme d'un gentilhomme, porte enfin lui-même les cornes. (*H/G*, I, 3)

La Reine de Naples joua la vengeance du tort que lui tenait le Roi Alphonse son mari avec un gentilhomme duquel il entretenait la femme. Et dura cette amitié toute leur vie, sans que jamais le Roi en eût aucun soupçon. (*H/T*, I, 3)

En réalité, même un texte aussi bref qu'un résumé suppose donc différents choix pour sa construction, ce qui suggère inévitablement la présence plus ou moins sensible – la voix plus ou moins audible, si l'on veut – d'un *médiateur* et par là, la manifestation, à des degrés variables, de sa *subjectivité*. Certes, la subjectivité est moins évidente dans l'organisation du temps et de la perspective, mais elle devient transparente dans d'autres procédés textuels qui caractérisent à la fois le résumé achevé et l'attitude communicative de l'énonciateur. Ainsi, malgré l'exigence de la brièveté et de l'informativité concernant l'histoire, l'énonciateur du résumé, médiateur entre les événements et le lecteur, peut introduire dans son discours des remarques subjectives, tel un jugement moral qu'il croit pouvoir être partagé :

L'incontinence d'un Duc et son impudence pour parvenir à son intention, avec la juste punition de son mauvais vouloir. (*H/G*, II, 2);

de même, par le truchement de remarques métanarratives, il installe dans cette situation d'énonciation un air de connivence, en se permettant de faire son travail « à moitié », laissant l'histoire inachevée dans le résumé, soit par négligence et paresse, soit consciemment, pour créer du suspense :

Un capitaine de galères, sous ombre de dévotion, devint amoureux d'une demoiselle, et ce qui en advint. (*H/G*, II, 3),



tandis qu'à d'autres moments, au lieu d'esquisser l'histoire, cet énonciateur aura vite fait de simplement annoncer le genre du texte qui va suivre :

Conte risible advenu au Roi et Reine de Navarre. (*H/G*, VII, 6)

C'est en revanche un plus grand sérieux qui se traduit dans le penchant de l'énonciateur à l'abstraction, en contraste avec l'évocation plus dynamique et plus mimétique des événements, ces deux tendances pouvant même servir de critères (parmi d'autres) d'une typologie des résumés. Certes, le présent article ne s'est pas proposé de donner la description systématique d'un corpus, mais on peut toujours retenir le fait que Gruget emploie plus souvent que les deux autres auteurs de résumés des noms abstraits (éventuellement dans des propositions elliptiques, sans verbes), désignant surtout des comportements ou des états affectifs<sup>7</sup>, et cela avec une certaine distance intellectuelle :

Subtilité d'une femme qui fit évader son ami lorsque son mari (qui était borgne) les pensait surprendre. (*H/G*, I, 6)

Pour cette même nouvelle, par contre, le résumé par de Thou montre une véritable « verve de conteur » :

Un vieux borgne, valet de chambre du Duc d'Alençon, averti que sa femme s'était amou-rachée d'un jeune homme, désirant en savoir la vérité, feignit s'en aller pour quelques jours aux champs, dont il retourna si soudain que sa femme, sur laquelle il faisait le guet, s'en aperçut ; qui, la cuidant tromper, le trompa lui-même. (*H/T*, I, 6),

tandis que les résumés du *Décameron* – modèles du genre dans une longue tradition – représentent sur ce plan-là le « juste milieu ».

Mais au-delà de l'opposition entre l'abondance des verbes et la présence des noms abstraits, ces derniers s'opposent entre eux par leurs degrés d'abstraction au sein d'un même champ sémantique, selon une répartition logique qui veut que le thème général des dix nouvelles d'une journée soit nommé par un terme abstrait générique, tel « tromperies » pour la sixième journée de l'*Heptameron* selon Gruget, cette notion étant ensuite précisée dans les résumés des nouvelles par des noms à signification spécifique : « perfidie » d'un duc italien (VI, 1) ou « finesse » d'une Espagnole (VI, 5). L'abstraction, comme la subjectivité de l'énonciateur, et même la narrativité du texte, sont ainsi des propriétés gradables.

<sup>7</sup> Les noms abstraits récurrents constituent dans l'*Heptameron* de Gruget un réseau de thèmes constants répartis en deux ensembles selon leur valeur positive : *amour, amitié, charité, générosité, hardiesse, prudence*, ou négative : *cruauté, hypocrisie, impudence, incontinence, méchanceté, perfidie*, etc. Ces thèmes conventionnels sont souvent nuancés par des épithètes stéréotypées qui, placées avant les noms abstraits dans les résumés, soulignent l'intensité d'une émotion ou d'une qualité humaines : « l'honnête et merveilleuse amitié d'une fille » (III, 1), « mémorable charité d'une femme » (IV, 8), « exécration cruauté d'un cordelier » (IV, 1).

## 5. Conclusion et perspectives

Les quelques traits linguistiques et narratifs présentés dans cette étude – et qui demandent à être affinés – suggèrent que le résumé peut être défini comme un genre autonome, ayant sa place dans une description narratologique, ainsi que le propose Stanzel, dès 1979, dans sa théorie du récit. Cependant, même si, par prudence, on a évité ici l'emploi du terme 'narrateur' pour désigner l'énonciateur du résumé, la fonction de médiation de cette instance semble incontestable ; or le caractère médiat de la représentation des événements est généralement considéré – en particulier par Stanzel – comme la propriété fondatrice des genres narratifs. Ainsi pourrait-on dire que le résumé représente non pas le « degré zéro » de la médiation ; il y a là normalement un degré certes faible, mais positif de narration, de sorte que le résumé ne s'arrête pas, comme le dit Wilhelm, « alle soglie della narratività », au seuil de la narrativité, mais – pour continuer la métaphore – franchit ce seuil d'un pas<sup>8</sup>.

Car en tenant compte également des réactions du destinataire, on constate que le lecteur est bien capable de reconnaître la différence entre le résumé d'un texte narratif et d'autres sortes de synopsis, fait significatif qui peut éveiller l'intérêt – première perspective – pour une *typologie* des résumés selon le critère de la nature du texte principal. Dans une première approche, on peut ainsi identifier deux grandes classes, les résumés narratifs et les résumés argumentatifs, qui ne se distinguent pas seulement sur le plan du contenu, mais aussi sur celui de la construction textuelle, même au cas où ils se rapportent au même texte, en l'occurrence une nouvelle du *Décameron*. En voici le résumé par Boccace :

Due giovani domandano consiglio a Salamone: l'uno come possa essere amato, l'altro come gastigar possa la moglie ritosa. All'un risponde che ami; all'altro che vada al Ponte all'Oca. (*D*, IX, 9)

Opposé à ce résumé narratif gardant à la fois la concrétude et le mystère de la nouvelle, celui créé par Tzvetan Todorov dans sa *Grammaire du Décameron* (1969, 12) en vue d'une description de la « syntaxe » de la nouvelle présente un aspect plus abstrait et plus analytique :

Deux personnes souffrent de malheurs différents : Joseph a une méchante femme, alors que Melisso n'est pas aimé par ses concitoyens. Ils vont soumettre leurs problèmes au roi Salomon ; celui-ci leur donne des conseils très brefs et énigmatiques. Mais peu à peu chacun d'eux comprend le sens du conseil et leurs malheurs disparaissent.

Une deuxième perspective s'ouvre sur l'étude des rapports possibles entre le résumé et certains facteurs de cohérence textuelle faisant intervenir, pour la production et la réception des textes, les « connaissances encyclopédiques », extralinguistiques des interlocuteurs. Ces connaissances organisées, classées par Beaugrande / Dressler (1981, 95-96), en 'cadres', 'schémas', 'plans' et 'scénarios', servent de *modèles d'interprétation*, et peuvent ainsi être utiles dans la réception des résumés,

<sup>8</sup> Cf. l'expression « racconti minimi » chez Cesare Segre, cité par Milanese (1995, 89-90).

où la concision, le caractère fragmentaire nécessitent une confrontation du texte avec nos conceptions préalables nous permettant de compléter les lacunes et de relier les éléments séparés<sup>9</sup>. En effet, si Boccace peut se permettre, dans le résumé de la célèbre nouvelle du faucon, de n'employer qu'une brève expression présentant les efforts de Federigo pour gagner l'amour d'une dame, c'est parce que le lecteur peut immédiatement activer dans sa mémoire le contenu concret de la notion de 'cortesia' – qui sera d'ailleurs détaillé par le narrateur de la nouvelle (sans la mention du terme abstrait) :

Federigo degli Alberighi ama e non è amato; e in cortesie spendendo, si consuma [...] (D, V, 9, résumé)

Federigo [...] d'una gentil donna chiamata monna Giovanna s'innamorò, [...] e acciò che egli l'amor di lei acquistar potesse, giostrava, armeggiava, faceva feste e donava, e il suo senza alcun ritegno spendeva. (D, V, 9, nouvelle)

Enfin, une troisième perspective invite surtout les amateurs de la littérature à examiner les relations entre le résumé narratif littéraire et son texte principal, afin de comprendre dans quelle mesure ce type de résumé, d'emblée plus libre que les autres, peut s'affranchir de son texte fondateur, par des réarrangements et des omissions d'informations parfois essentielles<sup>10</sup>, pour devenir, au-delà de son statut de genre autonome, une petite œuvre d'art à chaque fois renouvelée.

Université de Debrecen

Franciska SKUTTA

## Références bibliographiques

### *Textes*

Boccaccio, Giovanni, 1973<sup>10</sup>. *Il Decamerone* (ed. Angelo Ottolini), Milano, Editore Ulrico Hoepli.  
Marguerite de Navarre, 1982. *Heptaméron* (ed. Simone de Reyff), Paris, GF-Flammarion.

### *Références*

Andrea, Antonio D', 1982 [1976]. «Le rubriche del *Decameron*», in: Id., *Il nome della storia*, Napoli, Liguori editore, 98-119.  
Beaugrande, Robert-Alain de / Dressler, Wolfgang Ulrich, 1981. *Einführung in die Textlinguistik*, Tübingen, Max Niemeyer.  
Combettes, Bernard, 1992. *L'organisation du texte*, Metz, Université de Metz.

<sup>9</sup> J'ai en partie étudié cet aspect du résumé dans mon article (Skutta, 2008), paru en hongrois.

<sup>10</sup> Cf., par exemple, le silence du résumé sur les penchants homosexuels de Pietro di Vinciolo, cause de l'infidélité de sa femme. – Sur l'autonomie des 'rubriche' chez Boccace, qui suivent une tradition littéraire remontant à l'Antiquité, cf. D'Andrea (1982 [1976]). Milanese (1995) étudie à son tour la conformité et l'écart entre les nouvelles et leurs résumés.

- Dijk, Teun A. van, 1972. *Some Aspects of Text Grammars*, The Hague / Paris, Mouton.
- Genette, Gérard, 1987. *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil.
- Hamburger, Käte, 1986 [1968, 1957]. *Logique des genres littéraires*, Paris, Éditions du Seuil (trad. Pierre Cadiot).
- Milanese, Angela, 1995. « Affinità e contradizioni tra rubriche e novelle del *Decameron* », *Studi sul Boccaccio* 23, 89-111.
- Reyff, Simone de, 1982. « Introduction », « Notes », in: Marguerite de Navarre, *Heptaméron* (ed. Simone de Reyff), Paris, GF-Flammarion, 5-23, 25-33.
- Skutta, Franciska, 2008. « Forgatókönyv és szinopszis » (= 'Scénario et synopsis', article rédigé en hongrois), *Officina Textologica* 14, 79-88.
- Stanzel, Franz K., 1979. *Theorie des Erzählens*, Göttingen, Vandenhoeck / Ruprecht.
- Todorov, Tzvetan, 1969. *Grammaire du Décaméron*, The Hague / Paris, Mouton.
- Usher, Jonathan, 1985. « Le rubriche del *Decameron* », *Medioevo romanzo* X, 391-418.
- Weinrich, Harald, 1973 [1964]. *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Éditions du Seuil (trad. Michèle Lacoste).
- Wilhelm, Raymund, 2001. « Alle soglie della narratività : Le rubriche del *Decameron* nella traduzione francese di Laurent de Premierfait (1414) », *Romanische Forschungen* 113/2, 190-226.

## L'emploi concessif de *si* comparé à *c'il est vrai (que)* et *certes* – approche polyphonique

Nous présenterons une comparaison d'approches formelle et polyphonique de *si* en emploi concessif, ainsi que des emplois concessifs de *c'il est vrai (que)* et de *certes*, exemplifiés dans (1) à (3) :

- (1) En fait, *si* tout le monde se montre d'accord pour marcher, les buts de chacun apparaissent totalement différents. (Decaux)
- (2) Il existe, *il est vrai*, un anarchisme mystique qui se rebelle contre le pouvoir absolu qui s'est construit en son nom, mais cette révolte est trop désespérée et trop tardive pour produire quelque chose de positif. (Touraine)
- (3) N'est-ce pas un grand mot pour un petit trou ? *Certes*, 50 milliards de francs, c'est une jolie somme. Mais ça ne fait jamais que 10 % du budget social ! (de Closets)

Dans les trois exemples, une relation concessive est actualisée. Dans le cas (1), la relation concessive consiste dans le fait que *p* (tout le monde se montre d'accord pour marcher) pourrait mener à une conclusion telle que [tout le monde a le même but pour marcher], et que cette conclusion est réfutée par *q* (les buts de chacun apparaissent totalement différents).

Notre objectif est de distinguer, si possible, *c'il est vrai (que)*, de *certes* et de *si* dans leurs emplois concessifs, au niveau formel ainsi qu'au niveau de la distanciation du locuteur par rapport à *p*. Au niveau formel, nous tenterons de distinguer ces trois marqueurs quant à leur corrélativité, notion que nous avons définie pour les marqueurs tels que *d'une part... d'autre part* (Svensson 2010, 20). Le but de cet article sera également de trouver des indices formels de distinction de prise en charge du locuteur par rapport à *p*. Ce que nous examinerons à ce niveau est surtout le marquage explicite de référence au locuteur dans *p*, dans le sillage des travaux de Garnier et Sitri (2009).

Nous postulons suite à Adam (1997) qu'il existe un lien entre le degré de distanciation du locuteur par rapport à *p* et la lecture concessive de la relation entre *p* et *q*. Nous suggérerons également l'idée que la distanciation, ou plutôt la possibilité de prise en charge de certains marqueurs, pourrait être liée à leur corrélativité. De fait, une valeur de distanciation moindre impliquerait une difficulté d'interprétation concessive entre *p* et *q*, à moins que cette relation ne soit marquée explicitement dans Q. Ceci expliquerait éventuellement la nécessité, pour certains d'entre eux, d'expliquer dans Q la relation concessive à l'aide d'un marqueur supplémentaire.

## 1. Études antérieures

L'emploi concessif de *si* a déjà été étudié à maintes reprises, par exemple par Stage (1991) et Monte (2009). Tandis que la contribution de Stage propose avant tout une catégorisation des emplois factuels différents de *si*, celle de Monte consiste à présenter dans le cadre de la théorie du dialogisme (Bres/Haillet/Mellet/Nølke/Rosier 2005), une analyse de la valeur énonciative de la proposition introduite par *si* dans cet emploi.

La description de Morel (1996) de la relation concessive constitue la base de notre analyse de cette relation, même si aussi bien Adam (1997) qu'Anscombe (1981) apportent des éléments différents à la conception de la concession. En ce qui concerne *certes*, Adam (1990 et surtout 1997) a proposé une analyse scalaire de la concession qui a été une source d'inspiration importante pour notre étude, et qui, à notre avis, pourrait expliquer certaines différences entre les marqueurs qui seront étudiés. Selon Adam, la valeur concessive est liée de manière scalaire au degré de distanciation du locuteur par rapport à *p*. Focalisant l'attention sur les valeurs polyphoniques de l'emploi concessif de *certes*, l'étude de Garnier et Sitri (2009) est également d'un intérêt majeur pour la nôtre.

Les études antérieures des trois marqueurs révèlent qu'il y a surtout deux caractéristiques qui leur sont communes. D'abord, la valeur épistémique de *p*; étant donné que *p* est présenté comme factuel dans l'emploi concessif de tous ces marqueurs (Stage 1991, Svensson 2013), on peut affirmer que l'attitude épistémique du locuteur par rapport à *p* est, dans les termes de Kronning (2009, 2014), une attitude épistémique positive voire positive forte.

## 2. Points de départ polyphoniques

Les trois marqueurs ont aussi en commun une relation concessive argumentative. La relation concessive entre *p* et *q* des contextes dans lesquels apparaissent ces marqueurs n'est ni rectificative, ni logique, si l'on suit la catégorisation des trois différents types de concession proposée par Morel (1996, 7-20). Selon cette catégorisation, les types de concession se distinguent entre autres sur la base de la valeur polyphonique de *p* et *q*, où la concession argumentative se caractériserait par le statut concédé de *p* et le statut asserté de *q* (Morel 1996, 19-20). Pour Morel (1996, 20), un énoncé concédé est un énoncé « dont la validation provient d'un support énonciatif différent de celui de l'autre proposition, auquel l'énonciateur donne néanmoins son assentiment. » Un énoncé asserté, en revanche, est défini par Morel (1996, 20) comme un énoncé « dont l'énonciateur prend en charge la validation »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette définition de l'assertion pourrait être nuancée ou détaillée par la définition proposée par Lindschouw (2011, 56), selon laquelle l'assertion est « une information nouvelle que l'on transmet à l'interlocuteur ». Cette définition reprend celle de Korzen (1999, 182, citée par Lindschouw 2011, 56), pour qui l'information assertée est l'« information dont l'interlocuteur n'est censé être au courant qu'après que l'énoncé a été produit ».

Quelle que soit la définition de l'assertion, il ressort des définitions proposées pour la concession argumentative que celle-ci implique la mise en jeu de plusieurs énonciateurs, que le locuteur<sup>2</sup> ne prend pas en charge le contenu de *p* et que celui-ci n'est pas asserté par le locuteur. Cette mise en jeu de plusieurs énonciateurs et le caractère polyphonique des structures concessives ont déjà été décrits par Ducrot (1984, 229sq) lorsqu'il affirme, notamment à propos de *certes*, que :

Anscombe et moi décrivons les énoncés de ce genre en disant qu'ils mettent en scène deux énonciateurs successifs,  $E_1$  et  $E_2$ , qui argumentent dans des sens opposés, le locuteur s'assimilant à  $E_2$  et assimilant son allocataire à  $E_1$ . Bien que le locuteur se déclare d'accord avec le fait allégué par  $E_1$ , il se distancie cependant de  $E_1$  : il reconnaît qu'il fait beau, mais ne l'asserte pas à son propre compte.

Nous chercherons à tester l'applicabilité de cette analyse de *certes* à l'emploi de *c'/il est vrai (que)*, de *certes* et de *si* dans des textes de littérature spécialisée, dans le but de préciser le degré de distanciation ou de prise en charge de *p* véhiculé par l'emploi des trois marqueurs étudiés.

Notre analyse polyphonique des occurrences de *c'/il est vrai (que)*, *certes* et *si* s'appuie sur la polyphonie scandinave, telle qu'elle est présentée notamment dans Nølke/Fløttum/Norén (2004), ainsi que sur la théorie modale de la polyphonie (TMP), développée par Kronning (2013, 2014).

### 3. Matériaux

Les données de cette étude sont extraites du corpus *C-ParaFraS-HumSam*, un corpus de littérature spécialisée en sciences humaines, rassemblant des textes publiés entre 1995 et 2005. La partie française du corpus comporte presque 2 millions de mots (Svensson 2010, 50-56).

La recherche effectuée grâce à l'outil *Wordsmith Tools* dans le corpus *C-ParaFraS-HumSam* révèle un nombre considérable d'occurrences de *si*, ainsi que de *est vrai*, dont la plupart ne sont pas pertinentes pour cette étude. Ont été exclus les cas de *si* comme adverbe intensifiant, ainsi que les cas de *si* comme conjonction reliant un *p* et un *q* entre lesquels il y a une relation conditionnelle-prédictive. Sur la base des critères de distinction des différents emplois factuels de *si* proposés par Stage (1991, 173-194) ont été exclues toutes les occurrences de *si* d'emploi factuel mais non-concessif, c'est-à-dire les occurrences d'emploi causatif, itératif, emphatique, additif et adversatif<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Par *locuteur*, nous entendons ce que Kronning (2009, 17) appelle le locuteur du discours, « qui, ayant une existence qui transcende le *hic et nunc* énonciatif, est l'image du locuteur en tant que sujet cognitif et interactionnel. » Le locuteur du discours de Kronning correspond, selon lui-même (2009, 17), au locuteur en tant qu'être du monde de Ducrot (1984, 199), et au locuteur textuel de Nølke/Fløttum/Norén (2004, 38).

<sup>3</sup> Nous admettons que la relation concessive et la relation adversative sont parfois difficiles à distinguer (Gettrup et Nølke 1984, 6sq, Stage 1991, 190), et qu'il est possible que nous ayons exclu des occurrences qui pourraient éventuellement être considérées comme actualisant une relation concessive dans le cadre d'une autre analyse.

L'étude se limite aux cas où ces marqueurs figurent dans un P qui syntaxiquement revêt la forme de proposition, même si leur fonction concessive, ainsi que leurs caractéristiques polyphoniques, peuvent parfois être les mêmes lorsque ces marqueurs introduisent des syntagmes. Sont donc exclues des occurrences du type (4) où le marqueur a par exemple comme portée un groupe adjectival ou un groupe nominal.

- (4) Quelques uniformes - ceux des soldats ou des maîtres de postes - venaient donner un éclat presque incongru à cet univers triste et incolore. Incolore, *certes*, *mais* pas toujours inodore... (Beaucarnot)

Après l'exclusion des cas des marqueurs ayant comme portée des syntagmes, l'étude se base sur 124 occurrences de *c'il est vrai (que)*, sur 387 occurrences de *certes*, ainsi que sur 390 occurrences de *si* en emploi concessif.

#### 4. Corrélativité des marqueurs

Dans l'analyse des marqueurs *d'une part... d'autre part, d'un côté... de l'autre et non seulement... mais* (Svensson 2010, 20), nous avons introduit la notion de corrélativité, qui dénote la fréquence d'apparition du deuxième élément de ces marqueurs, par exemple *d'autre part* après *d'une part*. Nous avons repris cette notion pour l'étude de nos marqueurs concessifs, afin d'observer dans quelle mesure *si, c'il est vrai (que)* et *certes* sont suivis d'un autre marqueur concessif dans Q. Pour ce qui est de *c'il est vrai (que)* et *certes*, ce marqueur serait typiquement une conjonction comme *mais*, tandis qu'avec *si* en tant que conjonction elle-même, ce marqueur serait plutôt *cependant, en revanche* ou un autre adverbe.

Pour juger de la corrélativité des trois marqueurs étudiés, il faut prendre en compte le fait que *c'il est vrai (que)* apparaît souvent sans être suivi d'un Q exprimant un *q* en relation avec *p*. S'il n'y a pas de Q qui exprimerait la réfutation de la conclusion, et qu'il n'y ait donc aucune relation concessive qui soit actualisée, il n'est évidemment pas probable de trouver un marqueur concessif supplémentaire. Pour cette raison, nous avons exclu toutes les occurrences où ce marqueur, ainsi que *certes*, n'est pas suivi d'un Q (ce qui n'est jamais le cas pour *si* concessif<sup>4</sup>) afin de permettre une comparaison des occurrences où il serait plausible de trouver un marqueur concessif dans Q.

Dans le corpus, il y a seulement 45 occurrences où *c'il est vrai (que)* est suivi de Q (comparé aux 124 occurrences de *c'il est vrai (que)* au total dans le corpus), tandis qu'il y a 334 cas de *certes* suivi de Q (comparés au 387 cas au total de *certes* dans une proposition syntaxique), et 390 cas de *si* en emploi concessif (où un Q suit dans la totalité des cas P).

<sup>4</sup> À cause de son statut de conjonction subordonnante qui contraint la structure à toujours apparaître subordonnée à une principale prenant le rôle de Q. Dans le cas de l'emploi concessif de *si* introduisant une proposition, la proposition principale est en général précédée par la subordonnée (Svensson 2013, 333).



Dans ces cas concessifs, *c'il est vrai (que)* est dans 78 % des occurrences suivi d'un marqueur concessif dans Q, et dans 58 % des cas, c'est *mais* qui introduit Q, comme dans (5). Dans (6), c'est *pourtant* qui introduit Q.

- (5) *Il est vrai que* nous ne sommes plus beaux à contempler, que nous sommes pour ceux qui nous voient le spectre inquiétant de ce qu'ils deviendront, *mais* il faudrait leur dire qu'ils ne doivent pas avoir peur, que derrière nos rides nous avons nos joies et nos peines, nos plaisirs et nos jeux, que nous sommes encore des êtres humains, dont l'équilibre psychologique (et donc le leur quand ils auront notre âge) dépend de leur comportement. (Tubiana)
- (6) Iseut, *il est vrai*, n'est pas l'épouse de Tristan. *Pourtant*, elle est son égale, à l'encontre de toutes les convenances, de toutes les prescriptions, de toute la morale sociale, et c'est pourquoi nulle part, dans tous les témoignages venus de cette époque, les questions qui préoccupaient la noblesse quant à la condition des femmes ne sont posées avec plus d'insistance et de liberté. (Duby)

Pour *certes*, la corrélativité dans les cas où il y a un Q s'élève à 97 %, et 76 % des occurrences comportent *mais* introduisant Q. Dans (7) et (8), c'est *mais* et *toutefois* qui apparaissent dans Q.

- (7) *Certes*, nos ancêtres ont des moments libres, *mais* pas forcément pour autant des moments de liberté. (Beaucarnot)
- (8) Ce type de stratégie est *certes* peu payant dans le contexte allemand. *Toutefois*, une « haiderisation » du traitement de certains enjeux sociétaux par les grands partis établis est plus probable, et ce dans l'ensemble des pays de l'Union. (Leconte)

La comparaison de la corrélativité des trois marqueurs dans les données révèle que *si* est le moins corrélatif des trois marqueurs, étant suivi d'un marqueur concessif dans Q dans 21 % des occurrences, comme dans (9), où *néanmoins* marque la relation concessive :

- (9) *Si* toutes les leçons du colonialisme n'ont sans doute pas été tirées, de nouveaux repères ont *néanmoins* été clairement établis. (Postel-Vinay)

Dans la plupart des cas cependant, *si* n'est pas suivi d'un marqueur concessif dans Q, tel que c'est le cas dans (10) :

- (10) *Si*, peu à peu, des écoles se sont ouvertes dans la mouvance de celle fondée à Lyon en 1761, les vétérinaires ont longtemps continué à manquer cruellement de diplômes comme de compétences, et se sont d'ailleurs souvent vus remplacer par le médecin, en vertu du bon vieux principe selon lequel qui peut le plus peut le moins. (Beaucarnot)

## 5. Proposition d'explication de la différence de corrélativité

Cette différence de corrélativité entre les trois marqueurs étudiés est sans doute liée à leurs caractères syntaxiques différents et à leur appartenance aux catégories de conjonction de subordination, d'adverbes et de locutions adjectivales. Par exemple, du fait de la structure de subordination inhérente à *si*, l'antéposition presque obligatoire de la subordonnée dans cet emploi contraint la présence d'un

Q à sa suite. Nous postulons cependant qu'il y a d'autres explications de ce phénomène que la seule différence de leurs statuts syntaxiques. On peut se demander si l'antéposition obligatoire de *si* implique nécessairement une interprétation concessive (adversative ou additive), quand la relation entre *p* et *q* ne peut être interprétée comme conditionnelle-prédictive. Comme la structure de subordination force à chercher Q et *q*, ainsi qu'une relation entre *p* et *q*, l'interprétation de celle-ci sera forcément concessive, si elle ne s'avère être ni conditionnelle-prédictive, ni adversative, additive ou itérative.

Une autre explication de la différence de corrélativité de ces trois marqueurs pourrait être que l'interprétation concessive – dont le marquage supplémentaire ne semble donc guère nécessaire dans le cas de *si* du fait de sa nature moins corrélativité – serait influencée par sa valeur non assertive. Une telle explication pourrait être envisageable si nous suivons l'hypothèse d'Adam (1997) et sa proposition d'une conception graduelle de la concession en rapport avec le renforcement de l'assertion, ou encore de la distanciation du locuteur par rapport à P, dans le cas de *certes* notamment :

La valeur concessive ne semble toutefois pas pouvoir être attribuée en propre au connecteur CERTES [...]. Tout dépend, en fait, de degré de vérité accordé par le locuteur au propos qu'il attribue polyphoniquement à E1 : moins l'adhésion du locuteur est forte, plus l'interprétation concessive devient plausible. C'est une affaire de degrés, sur une échelle d'adhésion qui permet de classer tous nos exemples [...]. (Adam 1997, 9)

L'hypothèse d'Adam (1997), inspirée par Anscombe (1981), est que le renforcement d'assertion effectué par *certes* confère à ces structures une valeur concessive par un effet de dérivation. À notre avis, cette hypothèse doit également être valable pour *c'il est vrai (que)*. Tel ne devrait pas être le cas avec *si*, étant donné que l'assertion de P n'est pas lexicalement renforcée par *si*, sa valeur étant plutôt non assertive par défaut<sup>5</sup>. Il existerait donc une différence entre *si*, *c'il est vrai (que)* et *certes* quant au degré de prise en charge du locuteur par rapport à *p*. Il est probable que cette différence entre les marqueurs a une influence sur la relation concessive, celle-ci étant plus ou moins difficilement actualisée avec les trois marqueurs, selon le degré de distanciation du locuteur.

Nous pouvons constater qu'aussi bien *certes* que *c'il est vrai (que)* sont plus flexibles au niveau de la distanciation du locuteur par rapport à *p*. Ainsi, selon l'hypothèse d'Adam concernant le lien entre le degré de distanciation par rapport à *p* et la valeur concessive, ces deux marqueurs devraient également être plus ou moins concessifs dans différentes occurrences, en corrélation avec le niveau de distanciation. Nous avons effectivement pu dans notre corpus relever des cas d'adhésion forte (dans les termes d'Adam) et donc de distanciation faible du locuteur par rapport à *p*, aussi bien que d'adhésion faible et de concession plus prononcée, autant dans le cas de *certes* que dans le cas de *c'il est vrai (que)*. Les exemples (11) et (12) montrent des

<sup>5</sup> Selon Kronning (2014, 23), le locuteur du discours, par *si* en combinaison avec le choix du tiroir verbal, « indique son attitude épistémique (AE) vis-à-vis de *p* et *q* ».

cas d'adhésion faible, où la relation entre *p* et *q* est apparemment concessive, dans des contextes avec *certes* et *il est vrai que* :

- (11) Le pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, qui frôlait les 10 % dans les années 1970, s'est, *certes*, stabilisé depuis une décennie, mais autour de 14 %. Désormais, il ne suffit plus d'avoir un emploi pour échapper à la pauvreté. (de Closets)
- (12) En France, comme dans d'autres pays, *il est vrai que* l'affrontement entre cléricaux et laïcs fut violent, mais d'une violence qui nous apparaît rétrospectivement plus idéologique que réelle. (Touraine)

Par contre, les exemples (13) et (14) témoignent d'un emploi moins concessif de ces marqueurs, où ils servent plutôt à montrer une distanciation moindre, voire, pour reprendre les termes d'Adam, de « renforcement de l'assertion » du locuteur par rapport à *p* :

- (13) Leur provision, lorsqu'ils en ont, est surtout employée à faire la *saumure*, qui conservera le cochon découpé dans le *saloir*, à faire les saucisses ou les sauces, par définition salées, et assez exceptionnellement à en *saupoudrer* chichement les aliments (autrement dit à les poudrer de sel). *Certes*, il leur manque le sucre, débité du pain de sucre et que l'on a vu vendu au poids par l'*espiciier* avec les *espices* venues d'Orient... L'eau, elle-même, est d'autant plus précieuse qu'elle est rare ; eau que l'on va, tout au long du jour, puiser à la source ou au puits ou chercher à la fontaine, et qui n'aurait, le plus souvent sans doute, pas été reconnue potable par nos modernes laboratoires... (Beaucarnot)
- (14) Mais cette fébrilité et cette effervescence ne constituaient, en fin de compte, qu'une danse destinée à exorciser l'ange de la mort, une défense pour lui barrer la route et se protéger du Thanatos. *Il est vrai que* l'enfant agité, remuant, instable, nerveux, turbulent, bref celui qui « ne tient pas en place », comme on dit, et qui a aussi beaucoup de mal à s'endormir, cherche à se protéger contre une angoisse de mort. En bougeant, il s'assure qu'il est vivant et bien vivant. (Nabati)

Les deux marqueurs, *certes* et *c'il est vrai (que)*, peuvent donc prendre les deux valeurs. Se pose alors la question d'une différence entre ces deux marqueurs quant à leur tendance à se placer plutôt du côté de la distanciation par rapport à *p*, et donc d'acquérir une valeur concessive, ou plutôt du côté non concessif, avec une prise en charge plus importante par rapport à *p*. Si la valeur concessive est plus forte, en relation avec la diminution de l'intensité du renforcement de la valeur assertive, comme le propose Adam pour *certes*, il semble légitime de se demander si la concession est plus difficile à atteindre avec *c'il est vrai (que)*. Dans ces cas, *p* s'approche, par la valeur sémantique de *vrai* en combinaison avec *être* au présent de l'indicatif, d'un statut de renforcement de l'assertion, voire d'assertion, malgré la structure de subordination par *que*<sup>6</sup>. De même, les cas de structure non corrélée, sans Q, fréquents avec *il est vrai*, montrent-ils que la valeur concessive est difficile à atteindre avec ce marqueur seul ? Est-ce pour cette raison que *si*, qui intuitivement semble marquer une distance forte, prend si facilement cette valeur concessive ?

<sup>6</sup> Voir Kronning (1992) à propos des valeurs liées à la subordination.

## 6. Marquage explicite de référence au locuteur

Pour juger du niveau de prise en charge ou de distanciation du locuteur par rapport à *p* dans l'emploi de ces trois marqueurs, il serait souhaitable de pouvoir déterminer à quel degré le locuteur se montre responsable de la vérité de *p* suivant *si* concessif, comparé aux cas de *p* suivant *il est vrai que*, *c'est vrai que* ou *certes*. Garnier et Sitri (2009, 125) proposent dans leur étude de *certes* des marqueurs du caractère polyphonique de l'emploi de *certes*, marqueurs qui à notre avis pourraient servir d'indices de différents degrés de renforcement de l'assertion ou de distanciation par rapport à *p*. Ils étudient entre autres des marqueurs explicites de référence au locuteur. Suivant leur étude, nous avons analysé la présence de marqueurs explicites de référence au locuteur dans les occurrences de *si* en emploi concessif, de *c'il est vrai (que)* et de *certes*, pour obtenir un indice du degré de prise en charge du locuteur par rapport à *p*.

Nous avons observé que parmi les occurrences de *c'il est vrai (que)* – certes plus rares que celles de *si* en emploi concessif et que celles de *certes* – le marquage de la référence au locuteur dans P est plus fréquent que dans les occurrences de *si* et de *certes*. Dans 28 % des cas de *c'il est vrai (que)*<sup>7</sup>, il y a un marqueur tel que *nous*, *je*, *me* etc. dans P, comme dans (15), où c'est *je* qui figure dans P :

- (15) *Il est vrai que je* n'ai jamais été malheureuse avec ton père. Il n'a jamais été méchant avec moi. Il est même gentil, mais ce n'est pas de l'amour. (Nabati)

Pour les emplois concessifs de *si* et de *certes*, ceci est plus rare ; un tel marqueur n'apparaît que dans 14 et 13 % des occurrences de ces marqueurs. Dans (16), c'est *nous* qui apparaît après *si*, et dans (17), c'est *je* qui se trouve dans P avant *certes*.

- (16) *Si*, dans les chapitres ci-après, *nous* n'avons aucunement l'intention de faire l'éloge de l'afro-pessimisme, nous nous autoriserons une totale liberté de ton pour rapporter des faits « négatifs » et pour les ouvrir au débat. (Smith)
- (17) Tous les patients que je reçois, je les écoute, je les perçois, je les examine de façon spontanée sous ces deux angles. *Je* les considère *certes* comme des clients, dans le sens noble du terme, acheteurs d'un service; je les aide à apaiser leurs souffrances. (Nabati)

Notre interprétation de ce résultat est la suivante : avec *c'il est vrai (que)*, ainsi que dans une certaine mesure avec *certes*, le locuteur a la possibilité de s'associer au point de vue *p* plutôt que de s'en distancier, comme c'est le cas avec *si*. La fréquence plus élevée d'occurrences avec un marquage explicite de la référence au locuteur dans le cas de *c'il est vrai (que)* que dans les cas de *certes* et de *si*, pourrait indiquer une tendance élevée de *c'il est vrai (que)* à marquer une association du locuteur au point de vue *p*. Même si ce type de marqueurs comme *nous*, *je* et *me* se situe dans *p* au niveau du contenu propositionnel et ne peut donc pas se confondre avec le locuteur, il nous

<sup>7</sup> En ne prenant en compte que les cas où P introduit par *c'il est vrai (que)* est suivi de Q, nous pouvons constater que 38 % de ces occurrences comportent un marqueur de référence au locuteur. La même démarche avec les occurrences de *certes* suivi de Q donne un résultat de marquage de référence au locuteur de 12 %.

semble légitime de partir de l'hypothèse que le locuteur a tendance à s'identifier à la référence des pronoms personnels à la première personne, et que la valeur de vérité est dans ces cas prise en charge dans une mesure plus importante que dans les cas où un tel marqueur de la première personne ne figure pas dans *p*.

Les cas non corrélés de *c'il est vrai (que)* et *certes* témoigneraient donc d'un emploi « (sur)assertif » du connecteur, comme le propose Adam (1997: 9) pour *certes*. Nous suggérons que la possibilité pour eux de figurer dans cette structure « (sur) assertive » – malgré l'effet de dérivation possible évoqué par Adam – rende difficile son emploi comme marqueur unique de la concession argumentative, qui par définition se caractérise par la non-assertion et un degré élevé de distanciation du locuteur par rapport au point de vue *p*. Ceci expliquerait la faible fréquence d'occurrences de *c'il est vrai (que)* avec *q* qui est en relation concessive avec *p*. Le recours fréquent à d'autres marqueurs concessifs, et surtout à *mais* dans le cas de *certes*, s'expliquerait aussi par la valeur supposée assertive de *certes*, qui seul ne marquerait pas une distanciation assez forte par rapport à *p* pour permettre une interprétation concessive de la relation entre *p* et *q*.

## 7. Conclusions

Nous avons pu constater que le marquage de référence au locuteur est plus fréquent dans le cas de *c'il est vrai (que)* que dans le cas de *si* et de *certes*. Nous en concluons que cela est lié à une difficulté d'interprétation concessive avec *c'il est vrai (que)*. C'est lorsque le point de vue *p* semble être pris en charge par le locuteur, ou lorsque sa distanciation par rapport à *p* n'est pas assez claire que l'interprétation concessive s'avère difficile. Si elle est possible, elle nécessite son marquage explicite dans Q. Ceci expliquerait que *c'il est vrai (que)* figurant dans un contexte concessif apparaît souvent suivi d'un marqueur renforçant la lecture concessive ; étant donné que la concession n'est pas l'interprétation la plus typique de ce marqueur, à cause de ses valeurs de certitude, elle doit souvent être explicitée dans Q.

Dans ce cas, ce pourrait également être le renforcement de l'assertion qui rend ambigu *certes* comme marqueur concessif, ce qui explique que le marquage supplémentaire de la concession dans Q suivant *certes* est préféré à son absence. À partir de cette interprétation du lien entre la distanciation du locuteur par rapport à *p* et l'interprétation concessive, il est possible que ce soit la valeur de distanciation de *si*, qui, malgré son caractère ambigu du fait de sa valeur conditionnelle-prédictive fréquente, rend adéquat l'emploi de cette conjonction dans des contextes de concession argumentative.

La relative rareté dans notre corpus de l'emploi concessif de *c'il est vrai (que)*, comparée à la fréquence de celui de *certes* et de *si* ainsi que la fréquence plus élevée de référence explicite au locuteur dans P dans le cas de *c'il est vrai (que)*, permettent à notre sens de déduire que *c'il est vrai (que)* ne peut guère être considéré comme un marqueur concessif. En revanche, *certes* et *si* le peuvent, même si la corrélation

avec *mais* ou un autre marqueur concessif est en général nécessaire pour que *certes* puisse véhiculer une valeur concessive. Nous en concluons qu'il est possible que la construction *c'il est vrai (que)* soit trop assertive, ou ne permette pas au locuteur de montrer assez de distanciation par rapport à *p* pour être apte à fonctionner efficacement comme marqueur concessif univoque.

Université d'Uppsala

Maria SVENSSON

## Références bibliographiques

- Adam, Jean-Michel, 1990. *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique d'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.
- Adam, Jean-Michel, 1997. «Du renforcement de l'assertion à la concession : variation d'emploi de *certes*», *L'information grammaticale* 73, 3-9.
- Anscombe, Jean-Claude, 1981. «Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes», *Cahiers de linguistique française* 3, 75-124.
- Bres, Jacques/Haillet, Patrick Pierre/Mellet, Sylvie/Nølke, Henning/Rosier, Laurence (ed.), 2005. *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, de Boeck/Duculot.
- Ducrot, Oswald, 1984. *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Garnier, Sylvie/Sitri, Frédérique, 2009. «*Certes*, un marqueur dialogique ?», *Langue française*, 163, 121-136.
- Gettrup, Harald/Nølke, Henning, 1984. «Stratégies concessives : Une étude de six adverbess français», *Revue Romane*, 19 (1), 3-47.
- Korzen, Hanne, 1999. «Principper for opstillingen af modus i kompletivaetninger på fransk», in : Bache, Carl/Heltoft, Lars/Herslund, Michael (ed.), *Ny forskning i grammatik*, Odense, Odense Universitetsforlag, 6, 181-203.
- Kronning, Hans, 1992. «Coordination et subordination. Aspects syntaxiques, sémantiques et pragmatiques», in : Banys, Wieslaw/Bednarczuk, Leszek/Bogacki, Krzysztof (ed.), *Études de linguistique romane et slave. [Hommage à Stanislaw Karolak]*, Cracovie, École normale supérieure (Universitas), 359-379.
- Kronning, Hans, 2009. «Constructions conditionnelles et attitude épistémique en français, en italien et en espagnol», *Syntaxe et Sémantique* 10, 13-32.
- Kronning, Hans, 2013. «Monstration, véridiction et polyphonie. Pour une théorie modale de la polyphonie», in : Constantin de Chanay, Hugues/Colas-Blaise, Marion/Le Guern, Odile (ed.), *Dire/monttrer. Au cœur du sens*, Chambéry, Éditions de l'Université de Savoie, Collection Langages, 93-115.
- Kronning, Hans, 2014. «La théorie modale de la polyphonie et les constructions conditionnelles prédictives en *si*», *Langages*, 1/2014, 17-31.
- Lindschouw, Jan, 2011. *Étude des modes dans le système concessif en français du 16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle et en espagnol moderne. Evolution, assertion et grammaticalisation*, Copenhague, Museum Tusulanum Press.

- Monte, Michèle, 2009. «*Si* marqueur d'altérité énonciative dans les *si* P extra-prédicatives non conditionnelles», *Langue française*, 163, 99-119.
- Morel, Mary-Annick, 1996. *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Nølke, Henning/Fløttum, Kjersti/Norén, Coco, 2004. *ScaPoLine La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Éditions Kimé.
- Stage, Lilian, 1991. «Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction *si* dans les propositions factuelles», *Revue romane*, 26/2, 163-205.
- Svensson, Maria, 2010. *Marqueurs corrélatifs en français et en suédois. Étude sémantico-fonctionnelle de d'une part... d'autre part, d'un côté... de l'autre et de non seulement... mais en contraste*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia 79.
- Svensson, Maria, 2013. «L'emploi concessivo-adversatif de *si* comparé à *même si*», in : Norén, Coco/Jonasson, Kerstin/Nølke, Henning/Svensson, Maria (ed.), *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières. Mélanges offerts à Hans Kronning à l'occasion de ses soixante ans*, Berne, Peter Lang, 327-346.

## Références bibliographiques – ouvrages du corpus

- Beaucarnot, Jean-Louis, 2002. *Qui étaient nos ancêtres ? – De leur histoire à la nôtre*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès.
- de Closets, François, 1998. *Le compte à rebours*, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- Decaux, Alain, 1996. *C'était le XX<sup>e</sup> siècle 2. La course à l'abîme*, Paris, Librairie Académique Perrin.
- Duby, Georges, 1995. *Dames du XI<sup>e</sup> siècle 1. Héloïse, Aliénor, Iseut et quelques autres*, Paris, Gallimard.
- Leconte, Cécile, 2005. *L'Europe face au défi populiste*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Nabati, Moussa, 2005. *La dépression. Une maladie ou une chance ?* Paris, Librairie Arthème Fayard.
- Postel-Vinay, Karoline, 2005. *L'occident et sa bonne parole: nos représentations du monde, de l'Europe coloniale et l'Amérique hégémonique*, Paris, Flammarion.
- Smith, Stephen, 2003. *Négrologie – Pourquoi l'Afrique meurt*, Paris, Calmann-Lévy.
- Tubiana, Maurice, 2003. *Le Bien-Vieillir : La révolution de l'âge*, Paris, Éditions de Fallois.
- Touraine, Alain, 1997. *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Paris, Arthème Fayard.





# I dimostrativi nel testo: l'inventario degli usi dei pronomi dimostrativi 'questo' e 'quello' nella prospettiva anaforico-deittica testuale e situazionale

## Introduzione

I dimostrativi italiani 'questo' e 'quello' in funzione di aggettivi e pronomi (variabili e invariabili) appartengono alla classe delle 'espressioni inerentemente deittiche' (Vanelli 1992, 8-11) o 'espressioni a senso deittico/à sens déictique' (Kleiber 1986, 7-8). Diversi studi precedenti<sup>1</sup> bollano moltissimi casi dell'uso testuale dei dimostrativi tutto semplicemente come diaforici<sup>2</sup>, endoforici<sup>3</sup> o in questo caso preciso – anaforici, nonostante il fatto che l'intrinseca componente deittica delle unità lessico-grammaticali in questione venga attivata allo stesso tempo in cui si produce una relazione di ripresa. Non per caso la lingua italiana ci dà a disposizione queste due forme dimostrative 'deitticamente marcate', 'deitticamente orientate' o 'deitticamente sensibili', una prossimale e l'altra distale, che indicano il rapporto positivo o negativo rispetto al centro deittico, costituito nella maggioranza dei casi dal parlante / dallo scrivente o dal testo stesso. Un'altra confusione tipologica si crea in tutti quei casi nei quali i dimostrativi anaforici vengono classificati, trascurando questa volta la loro componente anaforica, come deittici testuali<sup>4</sup>, solo perché, rispettando il criterio di prossi-

---

<sup>1</sup> Purtroppo per quanto riguarda i dimostrativi italiani si nota lo scarso numero di lavori focalizzati in una prospettiva di ricerca linguistica sincronica (fatte salve le eccezionali analisi in Vanelli 1989 e 1992), dedicati esclusivamente agli aspetti pragma-semantici dell'uso dei pronomi dimostrativi dell'italiano standard. Le analisi esistenti del funzionamento dei dimostrativi italiani (tra cui Brodin 1970, Lombardi Vallauri 1995, Stavinschi / Irsara 2004, Stavinschi 2009), soprattutto aggettivi, si iscrivono prevalentemente nella prospettiva diacronica, diatopica e comparativa.

<sup>2</sup> Termine generico di Michel Maillard (1974), usato dal linguista francese in contrapposizione all'enunciato aforico e in riferimento alle relazioni anaforiche, dove il frammento diaforico rinvia all'enunciato precedente, e cataforiche, dove il frammento diaforico rinvia all'enunciato susseguente.

<sup>3</sup> Termine generico proposto da Halliday/Hasan (1976, 31-37), usato dagli studiosi in contrapposizione all'"exophora" e in riferimento alle relazioni testuali, anaforiche o cataforiche; termine interscambiabile con la 'diaphore' di Maillard.

<sup>4</sup> Il concetto di deissi testuale che si condivide pienamente è quello espresso dalla Conte (1988, 20-21), che si trova agli antipodi rispetto agli approcci unitari (deissi testuale = rinvio anaforico + indicazione deittica testuale) propugnati da Braunmüller (1977, 60 e 117), Lyons (1977a, trad. fr. 1980: 282 e 289), Fillmore (1997, 103-106) o dalla Vanelli (1981 e 1992, 104-

mità/distanza tra antecedente ed anaforico, rinviano il prossimale all'antecedente più vicino, il distale all'antecedente più lontano nel cotesto. Nel corso della ricerca si è osservato che i dimostrativi di cui si parlerà in questa sede, prestandosi molto spesso agli usi anaforici, veicolano (tranne i casi della lessicalizzazione anaforica, dell'anafora topicale, controtopale e dell'anafora nominale determinante, nei quali il valore deittico dei dimostrativi è notevolmente ridotto) un'ulteriore informazione di tipo deittico. Questa informazione riguarda la prossimità/distanza da una parte testuale (spaziale, relativa al criterio di prossimità/distanza tra anaforico e anaforico, o, di minor grado, temporale, legata all'ordine dell'introduzione dei referenti testuali) e dall'altra la prossimità/distanza situazionale (spaziale, temporale, personale), considerata in funzione dei parametri che accompagnano la produzione dell'occorrenza dimostrativa anaforica. Questa fusione di funzione anaforica di ripresa e quella deittica di indicazione, insieme alla dipendenza dal contesto testuale (cotesto) o quello situazionale (il contesto vero e proprio), è traducibile a livello della nomenclatura con il termine di 'ana-deissi<sup>5</sup> testuale' e quello di 'ana-deissi situazionale', rispettivamente (Szantya 2012 e 2013).

Con l'aiuto di alcuni esempi tratti dai corpora *NUNC (NewsGroups UseNet Corpora) Generale*, elaborati dai ricercatori dell'Università di Torino, formati da scambi di parola tra gli utenti di diversi Internet forums e riportati nella loro versione originaria, ci si propone di individuare i casi di tale funzionamento misto, stabilire le aree di specializzazione delle determinate forme dimostrative variabili a seconda del tipo di relazione ana-deittica e scoprire i casi dei funzionamenti meno tipici, relativi alla sovrapposizione di interpretazioni deittiche e a quella delle prospettive (situazionale e testuale) o quelli che richiedono da parte dell'interlocutore un'attenta analisi del cotesto precedente e un preciso lavoro inferenziale allo scopo di trovare o ricostruire l'antecedente del pronome dimostrativo.

## 1. 'Questo' variabile

### 1.1. Ana-deittico situazionale

Il funzionamento ana-deittico situazionale dei dimostrativi prossimali non è così facile da riconoscere come la funzione analoga dei dimostrativi distali, quindi si può constatare che i prossimali endo-esoforici, generalmente insensibili al contesto extralinguistico di proferimento, sono specializzati in uso testuale. Basti pensare

---

106): operando nel cotesto, il riferimento che si realizza tramite essa è fatto direttamente ad una parte del cotesto stesso, ossia ad un'unità intratestuale. La deissi testuale riunisce inoltre nel suo interno due funzioni: rinvio ad un'unità linguistica e connessione a livello metatestuale, diversamente dall'anafora, che funziona come uno strumento di rinvio ad un'entità extralinguistica o extratestuale, alla quale si è già fatto riferimento tramite l'antecedente presente nel cotesto, e di connessione a livello della continuità referenziale.

<sup>5</sup> Continuazione della 'deictic anaphora' di Lombardi Vallauri (2007) e della 'anafora deittica' della Stavinschi (2009).

alla designazione menzionale immediata, all'identificazione del 'main topic' e a tutti quei casi, non del tutto rari, in cui il prossimale, segmentale o riassuntivo, riprende un'espressione linguistica il cui referente è collocato nel contesto situazionale del passato o in quello della distanza spaziale (cf. *infra*, esempi (6), (7) e (10)). Nonostante le difficoltà nella disambiguazione della piattaforma (situazionale o testuale), nella quale possono operare i prossimali diaforico-deittici, si è riusciti ad individuare alcuni casi, nei quali il riferimento al contesto situazionale di prossimità è attivo.

Nell'esempio riportato qui di seguito il pronome 'questa', rinviando anaforicamente all'antecedente segmentale, conserva un forte valore deittico relativo alla presenza fisica del referente (il libro contenente la 'diciassettesima lezione') nel contesto spazio-temporale di enunciazione. Così 'questa', rinviando anaforicamente all'antecedente 'diciassettesima lezione', può essere interpretato in termini di referente che l'allocutore tiene in mano (il libro) o ha sotto gli occhi (il contenuto della lezione in questione), interpretazione rafforzata ulteriormente dalle spiegazioni al tempo futuro procedurale:

- (1) Diciassettesima lezione : Il titolo è "Raggruppamenti positivi e negativi", **questa** è la sintesi di tutte le lezioni precedenti, impareremo ad usare ogni "carta" che indica una suddivisione di un segno, le uniremo fino a formare dei gruppi e conosceremo la forza di questi gruppi di "carte" e insieme alla loro forza, conosceremo anche il loro grado di negatività o di positività. (NUNC Generale 1, lemma 'questa': 910)

Il riferimento deittico temporale è presente nel discorso successivo, dove il prossimale 'questa', usato nel contesto deittico del passato, rinvia anaforicamente al SN-complemento di tempo determinato 'domenica scorsa', non uscendo peraltro dal quadro temporale del presente: l'occorrenza del SN 'domenica prossima', contraddistinta nel testo del post in corsivo, suggerisce che il momento di enunciazione sia da collocare tra essa e domenica scorsa, per cui l'uso del dimostrativo prossimale è compatibile con quello dell'aggettivo deittico 'scorso':

- (2) Domenica scorsa ero al Tonale, che figata di neve !!! Tra l'altro mi sono preso il maestro per tre ore dalle all'una con altri quattro amici e ci è capitato un maestro troppo fuori di testa tale Mauro da Vermiglio ( il paese di fianco al Tonale ). Abbiamo fatto di tutto dal perfezionamento in pista al fuori pista al primo abbozzo di ... è stata un'esperienza fantastica, adesso si che ho capito cosa vuol dire lo snow !!! Per fortuna il corso dura quattro domeniche e **questa** era la prima ... Per chi volesse venire al Tonale *domenica prossima* dicembre ( anche se vedo che non è uno spot dei più in voga in questo ng ) vi avverto che c'è il raduno di tutti i camperisti italiani quindi o partite all'alba per essere già su alle x o vi fate una cifra di coda !!! (NUNC Generale, 'questa' + - sostantivo: 534)

Il post citato sotto si distingue per un altro tipo di rapporto realizzato: dal punto di vista testuale vi entra in gioco la relazione anaforica nominale (il sintagma aggettivale suggerisce che vi debba essere da cercare nel contesto precedente il N-antecedente 'lettera') e realizzata di norma dai pronomi dimostrativi distali; dal punto di vista deittico, accentuato dall'uso dell'occorrenza pronominale prossimale ad uso determinante, si ha a che fare con la deissi simbolica di inclusione (Fillmore 1997,

62-65, Levinson 1983, 63-64), per quanto la lettera che al momento di proferimento sta scrivendo il locutore, costituisce il contesto situazionale dell'enunciazione:

- (3) Eminenza reverendissima , Ella , prima e piu' acutamente di me , avra' intuito l'estrema gravità del momento vissuto da noi tutti. Non sono in grado di dare consigli o suggerire rimedi. Ma , se mi consente di esprimere un parere , mi avvio a concludere **questa mia**, riflettendo che tutto puo' risolversi riaccendendo la FIAMMA DELLA FEDE EUCARISTICA che costruisce la Chiesa quale punto d'incontro e sintesi di tutti i suoi dogmi . (NUNC Generale, 'questa' + - sostantivo: 887)

Si è altresì avuta l'occasione di individuare un esempio di ana-deissi fantasmatica bühleriana (Bühler 1934, 186-190) che illustra il II caso, "Maometto va alla montagna"<sup>6</sup>:

- (4) ven sera stavamo andando all'Emiro .. eravamo sulla strada per Rubiera e avevamo davanti uno scooter ( cioè non uno scooterino , di quelli grossi ...) che ci aveva appena sorpassati .. una macchina esce da una laterale a dx .. e **questo** ci va perfettamente contro. E'volato sopra la macchina , l'ha sorpassata e quando gli siamo passati di fianco era senza sensi e con un rigolo di sangue che gli usciva dalla bocca ... Non ci siamo fermati perché era una strada molto trafficata e avremmo bloccato tutto. Cmq c'erano quelli dietro la macchina incidentata che sono intervenuti. Ho preso uno spavento !!! (NUNC Generale, lemma 'questo': 145)

Nell'esempio riportato sopra si osservano inoltre altri due fenomeni linguistici: ana-deissi inferenziale (il referente di 'questo' è riconducibile per via inferenziale al conducente dello scooter, quest'ultimo espresso esplicitamente nel contesto precedente mediante il SN indeterminativo 'uno scooter') ed ana-deissi empatica ('questo' è provvisto di sfumatura spregiativa).

### 1.2. Ana-deittico testuale (menzionale)<sup>7</sup>

Nel corso di questa sezione si tratteranno diversi tipi di ana-deissi menzionale, realizzati dal prossimale variabile, a partire da quella immediata, con un solo candidato a fungere da antecedente, quella con due candidati allo status di anaforizzato e finendo con quella con due termini menzionali. Il tratto costante che compare ogniqualvolta si tratta di ana-deissi menzionale è il carattere segmentale della relazione, la prossimità, spesso massima, tra anaforico ed antecedente e il profondo ancoraggio

<sup>6</sup> Nel primo caso ("la montagna va a Maometto") l'oggetto immaginato entra nell'ordine percettivo dato, come quando ci si immagina un mobile e si cerca di inserirlo mentalmente in uno spazio percettivo vuoto in cui quel mobile non c'è mai stato, oppure ci si immagina una persona come se fosse presente. Nel secondo caso ("Maometto va alla montagna") si osserva la proiezione degli interlocutori nel mondo fantastico, praticato così spesso nella letteratura (l'esempio più spiccante sono le favole ed i racconti per i bambini) e al cinema. Nel terzo caso ("la montagna e Maometto restano al loro posto, ma Maometto scorge la montagna dal posto di osservazione") il destinatario è capace di indicare con il dito la direzione in cui lo sguardo mentale vede ciò che in realtà è assente; questo tipo di 'Deixis am Phantasma' si realizza a meraviglia nelle situazioni della vita quotidiana in cui si chiedono e si danno informazioni su come arrivare in un certo posto.

<sup>7</sup> Termine prestato da Francis Corblin (1998).

dell'anaforizzante<sup>8</sup> nel contesto testuale, per lo più visibile negli enunciati contenenti i tempi del passato. Il 'questo' ana-deittico menzionale codifica la prossimità spazio-temporale testuale, non rispettando spesso il contesto spazio-temporale di enunciazione che rimane quello della distanza.

Tra gli esempi di ana-deissi menzionale individuati nel corso di questa ricerca, il primato appartiene a quelli, ove la prossimità tra ana-deittico ed antecedente è massima. Questo tipo di relazione testuale sarà chiamato 'ana-deissi menzionale ad accessibilità immediata dell'antecedente'. I post riportati qui sotto ((5)-(7)) illustrano tale tipo di relazione ana-deittica, inoltre di tipo intrafrastico e con un solo candidato allo status di antecedente:

- (5) Distruggere il DIO che cresce dentro le persone significa distruggere la cultura e , con **questa** , l'intera struttura economica del paese trasformandone gli abitanti in soggetti di carità anziché costruttori di un futuro ricco da lasciare in eredità ai propri figli ! (NUNC Generale 1, lemma 'questa': 573)

La prospettiva testuale, nella quale andrebbe analizzato il rinvio menzionale, è confermata nei due esempi successivi, ove il prossimale viene impiegato nel contesto temporale del passato, sigillato in entrambi gli enunciati dall'uso del passato remoto:

- (6) Un "certo" Friedrich Nietzsche in "La gaia scienza" scrive : " all'epoca della grande corruzione della Chiesa , essa era in Germania pochissimo corrotta. Relativamente parlando , nessun popolo fu mai più cristiano dei tedeschi all'epoca di Lutero : la loro cultura cristiana era giusto pronta per sbocciare in una centuplicata magnificenza di fioritura. Non mancava ancora che una sola notte : ma **questa** portò la tempesta che pose termine a tutto". (NUNC Generale 1, lemma 'questa': 986)
- (7) Per tutta l'antichità , le Sirene vengono , invece , descritte con il volto di donna e quel corpo di uccello che aveva dato loro Cerere , per castigarle , in seguito al rapimento di Proserpina. Infatti , secondo alcuni autori , le Sirene erano figlie di una delle Muse, Melpomene , e del fiume Acheloo , il più grande della Grecia , e facevano parte del seguito di Proserpina quando **questa** fu rapita da Plutone . (NUNC Generale 1, 'questa' + verbo: 236)

Il discorso citato *infra* illustra l'ana-deissi menzionale ad accessibilità media dell'antecedente (transfrastica) e ad un solo candidato allo status di anaforizzato. Si noti che i dimostrativi ana-deittici menzionali possono funzionare come complementi del nome (partitivo) e sono suscettibili di lettura referenziale bassa:

- (8) Consideriamo , inoltre , che i villaggi erano formati , soprattutto nelle campagne dove i comuni appena cominciavano a prendere vita , da " fattorie " entro le quali viveva la famosa " famiglia allargata ". Le distanze tra una di **queste** e l'altra erano notevole , all'epoca , per i mezzi di trasporto a disposizione ( piedi ) , quindi l'attività sessuale si praticava generalmente tra parenti molto stretti , con la conseguente nascita di bambini malformati o che morivano ben presto . (NUNC Generale 1, lemma 'queste': 52)

<sup>8</sup> Traduzione dell'"anaphorisant" di Jean Claude Milner, ovvero l'anaforico, in contrapposizione all'"anaphorisé", l'altro termine della relazione, ossia l'antecedente (Milner 1982).

Va inoltre osservato che in questo post, non v'è corrispondenza nel numero tra antecedente, che è al singolare, e pronome, impiegato al plurale.

Negli esempi che seguono si è di fronte all'ana-deissi menzionale a due candidati allo status di antecedente:

- (9) *La tradizionale recitazione* orale era già in sé perfetta e quindi non bisogna di perfezionarsi attraverso la scrittura ; tuttavia , **questa** consente di praticare una sorta di magia , attraverso un mezzo che permette di dominare la parola viva e di conferirle una maneggevolezza paragonabile agli effetti di trasduzione di una forma di energia in un'altra più facilmente manipolabile . (NUNC Generale 1, 'questa' + - sostantivo: 35)

L'occorrenza del pronome dimostrativo contenuto in questo enunciato di carattere contrastivo implicito seleziona l'antecedente in merito alla prossimità testuale, per cui si può parlare dell'incompatibilità del sintagma in corsivo ('la tradizionale recitazione'), in quanto possibile candidato allo status di antecedente, riprendibile con il pronome distale 'quella'.

La situazione è ben diversa nell'esempio di anafora topicale riportato sotto, nella quale il criterio di prossimità tra antecedente e pronome è irrilevante, altrimenti fungerebbe da antecedente il sintagma in corsivo ('quella zona'):

- (10) Prendi la via centrale dopo mt trovi il parcheggio con l'ingresso del bar trattoria e negozio di alimentari. Quella e'la terza. Dall'incrocio di La Strada puoi anziché andare dritto prendere la strada che prosegue a SX in direzione Pineto e Vetto. Dopo/2 Km ti troverai a Pineto e li c'e' un'altra trattoria. Altrimenti ma con tortelli un pochino meno buoni c'e' ne sarebbe anche **un'altra** in *quella zona*. A **questa** puoi arrivarci da La Strada proseguendo a DX. Dopo minuti arrivi a Casalecchio e li vedrai un'insegna di un bar. Quello e'anche la trattoria . (NUNC Generale 1, 'questa' + verbo: 12)

In questo esempio si ha a che fare con un'anafora in anafora: l'antecedente diretto del pronome 'questa' è il sintagma 'un'altra', ottenuto per via dell'anafora nominale non-coreferenziale del SN 'un'altra trattoria'.

Il post riportato qui di seguito dimostra il contrasto esplicito tra i referenti degli antecedenti dei dimostrativi: l'antecedente-fonte 'meditazione' si dirama in due antecedenti nominali (determinazione del I tipo, aggettivale) al plurale 'quelle "attive"' e 'quelle "passive"', il primo dei sintagmi essendo in seguito anaforizzato nominalmente mediante il sintagma 'dalle prime', ripreso alla fine dal dimostrativo prossimale:

- (11) Ciao Andrea , a quale meditazione ti riferisci in particolare ? Come ben sai , ci sono **quelle "attive "** e **quelle "passive "** Osho ha caldamente , più volte , raccomandato di iniziare **dalle prime** , perché l'effetto che **queste** hanno come catarsi è veramente importante . (NUNC Generale 1, 'queste' + verbo: 77)

Tale contrasto viene anche espresso a livello pronominale, per mezzo di due dimostrativi a valore deittico distinto, uno prossimale e l'altro distale, questo rinviante all'antecedente più lontano nel flusso del discorso e quello – all'antecedente più vicino:

- (12) Non possediamo naturalmente il testo delle prediche dei cristiani della Mecca , ma negli “ Atti dell’Islam” leggiamo le risposte del rabbino , e a partire da **queste** possiamo risalire a **quelle** . (NUNC Generale 1, ‘queste’ + verbo: 46)

## 2. ‘Quello’ variabile

### 2.1. Ana-deittico situazionale

Come si vedrà in questa sezione, i distali ana-deittici situazionali, oltre ad effettuare un rinvio anaforico, contengono dei tratti di deitticità spaziale, temporale, spatio-temporale, modale ipotetico e personale. Il tipo situazionale spaziale di relazione ana-deittica è non di rado traducibile in termini empatici, quelli di inaccessibilità (esser fuori dalla portata) fisica o mentale, permanente o temporanea, del referente, avvisata da parte del locutore o dell’interlocutore<sup>9</sup>:

- (13) E’successa anche a me la stessa cosa. Mia nipote ha detto che le dispiace molto ma non può invitarmi perché io sono disassociato , anche se avrebbe voluto avermi fra gli inviati. La colpa non è degli sposi ma delle regole dell’organizzazione. Insomma se si parte da una presunzione di colpevolezza e si cercano prove , vedrai che ne troverai a tonnellate , ma la verità ! se cerchi **quella** non la troverai mai in questo modo . (NUNC Generale 1, ‘quella’ – aggettivo: 917)

Tale interpretazione è altresì presente negli esempi che seguono, nel primo dei quali ‘quella’ rinvia alla Vita scritta con la maiuscola e non accessibile a tutti, ossia alla vita eterna, messa in contrasto a quella scritta con la minuscola e determinabile con ‘questa’, ovvero la vita terrena, che è alla portata di tutti gli esseri umani (si noti inoltre il gioco di opposizione tra l’avverbio deittico spaziale positivo ‘qua’ e quello spaziale indefinito ‘altrove’, indicati nel testo del post in corsivo):

- (14) Il fattore determinante è sempre l’ESSERE UMANO. E’sua la scelta del tipo di relazione , che ha con la Vita. Dobbiamo ricordare che il nostro destino lo costruiamo noi , momento per momento : raccogliamo quello che abbiamo seminato e seminiamo in base ai nostri , modelli di pensiero , abitudini , sistemi di credenza , emozioni più o meno bloccate , desideri , aspettative , frustrazioni e via elencando. *Qua c’entra solamente la vita* , non la Vita ... per **quella** occorre cercare ben *altrove ...* (NUNC Generale 1, ‘quella’ – aggettivo: 129)

Un procedimento analogo, oltre che un altro caso di anafora in anafora (l’antecedente diretto del dimostrativo che ci interessa, il costrutto determinante del II tipo, preposizionale infinitivo, viene ottenuto in seguito all’anaforizzazione nominale della testa nominale dell’antecedente-fonte), si riflette nel secondo dei post della serie: il locutore opera l’antonimia tra la paura di morire, propria di qualsiasi uomo e, in quanto accessibile a tutti, designabile con il pronome prossimale, e la paura di vivere

<sup>9</sup> La medesima relazione può essere percepita in termini personali, in quanto veicola il tratto di non-appartenenza o esclusione dalla zona del locutore (cf. ‘le zone antropiche’ di Rastier, 1998).

male, avvertita da persone più mature e sostituita con la forma distale del pronome, poiché inaccessibile all'allocutore e all'allocutario al momento di proferimento:

- (15) Caro Khelben , temo che tu abbia fatto uno strano cocktail , alimentato seppure inconsciamente più dalla voglia di essere originale che di cercarla questa verità. Questi stessi termini si trovano nelle decine di culti esoterici che dai Massoni fino alle decine di sette oggi disseminate negli USA o in Australia , non fanno altro che creare nuova confusione nella mente di tanta brava gente spesso solo troppo credulona. Poi per carità non mi parlare di “culto dell'uomo” se non chiarendola per benino perché è una espressione usata drammaticamente da non pochi “esaltati” eruditi o meno , del passato remoto così come di quello più recente. Così come si sente il bisogno di ricercare ciò che di buono vi è in tutti gli uomini così come di sperare che oltre la vita in qualche modo non vi è il nulla. Beh , almeno dal mio punto di vista , non + tanto importante *la paura di morire* , quanto **quella di vivere male** Aspetta qualche anno e comincerai a pensare anche a **quella** . (NUNC Generale 1, 'quella' – aggettivo: 413)

Capita che i contenuti deittici spaziali coincidano con quelli temporali: l'ambito in questione, descritto nell'antecedente plurifrasale, che avvia una relazione anaforica riassuntiva e transfrastica, non per caso viene ripreso dal distale, che completa l'interpretazione anaforica dell'occorrenza con i contenuti deittici di distanza spaziale e temporale rispetto al momento del proferimento:

- (16) La stanza dell'arcidiocesi in cui sono stato accolto assomigliava infatti più all'ufficio di un professore che a una corte o a un confessionale. Intorno a un tavolo lucido sedevano monsignor Joseph Sadusky , il diacono Bernard Bernier e il buon padre O'Connor. Ognuno faceva la sua parte a modo proprio : il monsignore era piuttosto magro e ascetico , il diacono invece rotondetto e mondano , il padre la miniatura perfetta di un irlandese di Brooklyn , capelli bianchi e guance rosse , felicemente in contrasto. Ho pensato che non fosse troppo presuntuoso da parte mia dare per scontato che avessero letto il mio breve libro su Madre Teresa , perciò , quando mi hanno chiesto se avessi qualche dichiarazione d'apertura da fare , ho risposto che in effetti ritenevo molto sportivo da parte lor o aver invitato un testimone così palesemente non credente. Ho aggiunto che capivo che non era affar mio ciò che la Chiesa decideva sui propri santi , ma che la parola santo aveva un significato secolare comprensibile a tutti , ed ero pronto ad argomentare che la lor o candidata non meritava affatto questo aggettivo. A quel punto monsignor Sadusky mi ha passato la Bibbia per il giuramento preliminare. In un'aula giudiziaria avrei fatto richiesta di esserne sollevato , ma mi pareva ridicolo impuntarmi sulla questione in *un ambiente* come **quello** , quindi ho giurato - come si conviene - su Dio Onnipotente . (NUNC Generale 1, 'quello' – aggettivo: 678)

L'ana-deissi di tipo temporale è la relazione più diffusa tra quelle endo-esoforiche veicolate da 'quello', nella quale quest'ultimo può acquisire l'interpretazione deittica del passato, oltre che l'interpretazione in termini empatici negativi:

- (17) Un esempio semplice : una volta mi sono fermato a una stazione di rifornimento rifornimento che inalberava un prezzo della benzina più basso delle altre. Ma quando già avevo in mano la pompa , mi accorsi che il prezzo indicato lì era esattamente identico a quello di tutte le altre stazioni di servizio. Lo feci notare al proprietario , che passava lì accanto , e **quello** borbottò con aria poco convincente che il prezzo era aumentato proprio il giorno prima e non avevano avuto il tempo di cambiare il cartellone . (NUNC Generale 1, 'quello' – aggettivo: 973)



Nel caso degli ana-deittici situazionali temporali è ugualmente valida l'interpretazione deittica del futuro:

- (18) la liberta'e'dono di Dio figurati poi se Dio , puo'togliercela. Attraverso **quella** saremo giudicati , nella adesione o meno della nostra volonta'a Dio , che si rivela nell'insegnamento dogmatico in questo caso , della Sua Chiesa . (NUNC Generale 1, 'quella' – aggettivo: 515)

Alla funzione deittica temporale del futuro è correlato il valore modale ipotetico. Anche questo è un dominio in cui opera 'quello', collocandosi molto spesso nell'apodosi del periodo ipotetico:

- (19) riguardo la morte dei giuliani , sono apolitica e dico la mia dal basso della mia ignoranza .... giuliani aveva in mano quella specie di estintore ..... cosa credeva di fare ? nn credo di certo una passeggiatina al fine di rinforzare i bicipiti ????? ha rischiato e gli è andata male , punto :( lo so' ... è un discorso davvero terra terra ... ma non mi sembra giusto ora santificarlo perché e'morto .. si e'immolato ... per chi poi ???? faccio un paragone con **coloro che fanno un qualsiasi sport estremo** ... in ognuno di essi c'è un rischio .. Giuliani ha rischiato e ha perso .. ha pagato Sono d'accordo con te in parte. Nel senso che non puoi paragonare Giuliani ad uno che fa sport estremi. A me piacciono gli sport estremi , ma li faccio sapendo che se qualcuno ci deve rimettere la salute **quello** sono soltanto io ! E comunque faccio dello sport che solitamente fa bene alla salute . (NUNC Generale 1, 'quello' – aggettivo: 146)

Si è altresì riusciti ad individuare un esempio di ana-deissi situazionale personale (la non-appartenenza alla zona del locutore, applicabile, come si può vedere, anche al dominio dei pensieri e delle opinioni dell'interlocutore), che è molto spesso legata alla lettura empatica negativa:

- (20) Caro Kunga , credo sia un attimino presuntuoso ritenere che avendo colto un dato significato di una determinata frase , il significato debba essere quello e basta. Ho voluto farti notare che non tutte le cosi'dette strade sono buone ..... quindi non siamo OT .... Nella frase di don Juan non c'è affatto scritto che tutte le strade siano buone a prescindere. Se per te invece *il significato* è **quello** e basta ... tientelo , e magari butta via pure la maglietta . (NUNC Generale 1, 'quello' – aggettivo: 239)

L'ana-deissi situazionale spaziale e quella modale ipotetica si possono realizzare a livello inferenziale, come lo dimostrano i due post successivi:

- (21) ma porco cazzo .. contruiteci un mcdonald nel congo .. che se fanno di una scuola .. **quelli** hanno fame Vi dovrebbero servire hamburger fatti con la carne umana , in congo sono tutti cannibali. (NUNC Generale 1, 'quelli' pron. dim.: 94)
- (22) Ho un appartamento in centro e vorrei fare delle modifiche interne, vorrei abbattere la parete della sala per fare un ambiente unico con il corridoio. Vorrei inoltre abbattere la parete della cucina e fare *un ambiente* unico anche **quello**. (NUNC Generale 1, 'quello' – aggettivo: 419)

Nel primo dei discorsi, il referente di 'quelli', ossia gli abitanti del Congo, si inferrisce, a partire dal sintagma preposizionale 'nel Congo', che funge da antecedente. Il dimostrativo del secondo esempio possiede due antecedenti inferenziali, corrispon-

denti nella realtà extralinguistica all'ambiente compreso tra quelle due parti della casa, cui, mediante l'occorrenza dimostrativa, si riferisce il locutore.

## 2.2. Ana-deittico testuale

Tra diversi esempi classificati come quelli di ana-deissi menzionale, si è individuato solamente un post che contiene un'ana-deissi menzionale a due termini pronominali, ove l'antecedente del distale menzionale è quello il più lontano nel contesto spazio-temporale testuale ('prediche dei cristiani della Mecca'):

- (23) Non possediamo naturalmente il testo delle prediche dei cristiani della Mecca, ma negli "Atti dell'Islà m" leggiamo le risposte del rabbino, e a partire da **queste** possiamo risalire a **quelle**. (NUNC Generale 1, 'quelle' – aggettivo: 109)

Il post successivo illustra l'ana-deissi menzionale ad un termine e di valore contrastivo implicito (i possibili candidati allo status di antecedente sono stati contraddistinti in corsivo):

- (24) Mi affascina la PNL, per questo ho letto "pragmatica della comunicazione umana" e "struttura della magia". Quest'ultimo non l'ho nemmeno finito, **i libri** sono bellissimi, ma mi parevano un gradino più sopra delle conoscenze acquisite (e dell'uso che potevo farne). Così mi sono dato a "usare il cervello per cambiare", che mi ha preso non poco da subito. Mi piace molto, sono ai primi capitoli e vedo che ha tutto un altro stile, forse meno "preciso" degli **altri due**, ma per iniziare penso sia migliore (in alcune parti **quelli** sono dei trattati di grammatica). (NUNC Generale 1, 'quelli' pron. dim.: 998)

Si noti inoltre un altro caso di anafora in anafora: l'antecedente diretto di 'quelli' è il SN determinativo con valore inglobante segmentale 'i libri', e quello accessibile indirettamente – due SN coordinati-titoli dei libri in questione. L'anaforico nominale 'altri due' costituisce l'ultima ripresa che precede l'occorrenza dimostrativa e che segue il SV-eventuale candidato allo status di antecedente (che non funge da esso, visto che in questa parte del discorso il 'topic' è un altro libro).

Lo spoglio dei corpora ha anche permesso di individuare due esempi di ana-deissi metatestuale vera e propria, relativa cioè all'organizzazione del testo. Entrambi gli esempi citati sotto contengono i distali determinanti, frutti dell'anaforizzazione nominale, che dovrebbero essere classificati, secondo il comune parere linguistico, come quelli di valore deittico ridotto. Ciononostante una funzione deittica è ben percepibile, sebbene i distali determinanti in questione siano insensibili all'indicazione della distanza: l'aspetto spaziale viene espresso mediante la preposizione ((25)) e il sintagma preposizionale aggiunto ((26)):

- (25) E'una cosa triste che lo studio e la ricerca fra i Testimoni debbano solo andare in una direzione e che non si possano condividere informazioni come **quelle sopra**. (NUNC Generale 1, 'quelle' – aggettivo: 261)
- (26) Carichiamo il file. bin compreso nello zip. A quel punto vedremo che in alto al centro e'comparsa la parola SECA. Premiamo sul bottone nella stessa riga a sinistra e vedremo i providers abilitati e selezioniamo il ns amato D\*. Una volta effettuata questa selezione vedremo completarsi molte sezioni tra cui **quella al centro** che contiene la stringa : C

D A YY YY YY ZZ ZZ dove YY YY YY YY e'la PPUUA e ZZ ZZ e'la data di scadenza del presunto abbonamento . (NUNC Generale 1, 'quella' – aggettivo: 995)

Vale appena il caso di precisare che in entrambi i post si realizza l'anafora nominale non-coreferenziale e nel primo dei due si allude ad un antecedente metalinguistico riassuntivo. Il pronome dell'ultimo post della serie può essere altresì analizzato in termini di deissi fantasmatica di Bühler (il primo caso: "la montagna va a Mao-metto"); si tratta di uno dei testi immaginari, visualizzati sullo schermo del computer e comparsi nella mente dell'allocutario per via della simulazione mentale.

Particolarmente interessanti sono gli esempi di ana-deissi testo-situazionale, che rinviano sia all'organizzazione testuale del messaggio precedente, riprendendo l'antecedente-fonte riassuntivo e metalinguistico (da localizzare però in un cotesto precedente, cui non si è avuto l'accesso e di cui il SN iniziale seguito da una relativa costituisce il segnale) e veicolando i contenuti deittici temporali relativi sia all'atto di proferimento ((27)), sia alle parole pronunciate /scritte precedentemente dall'interlocutore (antecedenti segmentali che formano una lista), distinguendosi così per un visibile contenuto deittico situazionale personale ((28)):

- (27) I passi che ti citavo ( sono Magistero anche **quelli** ) dicevano una cosa ben precisa che riporto : “ Infine , quelli che non hanno ancora ricevuto il Vangelo, in vari modi sono ordinati al Popolo di Dio ( cfr S. Tommaso )” ( Lumen Gentium , ) (NUNC Generale 1, 'quelli' pron. dim.: 242)
- (28) Ciao Matrix reloaded Una settimana da dio Ghost ship Acchiappasogni my little eye Topolino e i cattivi Ti ringrazio ma **quelli** li ho già trovati (NUNC Generale 1, 'quelli' pron. dim.: 723)

### 3. Conclusioni

Le conclusioni che seguono sono basate sui dati statistici complessivi relativi alle modalità d'uso dei pronomi dimostrativi italiani variabili. Si è deciso di effettuare un lavoro di confronto all'interno di questa classe morfologica, per poi pervenire alle conclusioni valide per le due categorie, prossimale e distale. I diagrammi allegati presentano un quadro completo della tipologia funzionale di ciascun pronome, prendendo in considerazione altri usi sui quali non ci si sofferma in questa sede, quali anaforici topicali (ATP), anaforici nominali (ANOM), cataforici (CAT), ana-cataforici (ACD), inferenziali (INF), empatici (EMP), esoforici memoriali (ESOM) e deittici puri, anaforici lessicalizzati, contrastivi dis- e congiuntivi, conversioni, perifrastici non-anaforici e determinanti non-diaforici raggruppati sotto il label ALUS. Le statistiche degli usi ana-deittici testuali e situazionali del prossimale e del distale variabili si presentano come segue:

'Questo' variabile

n. di occorrenze – 211

n. di occorrenze ADT (ana-deittiche testuali) – 87

n. di occorrenze ADS (ana-deittiche situazionali) – 6

n. di occorrenze ADT/ADS (status misto) – 3

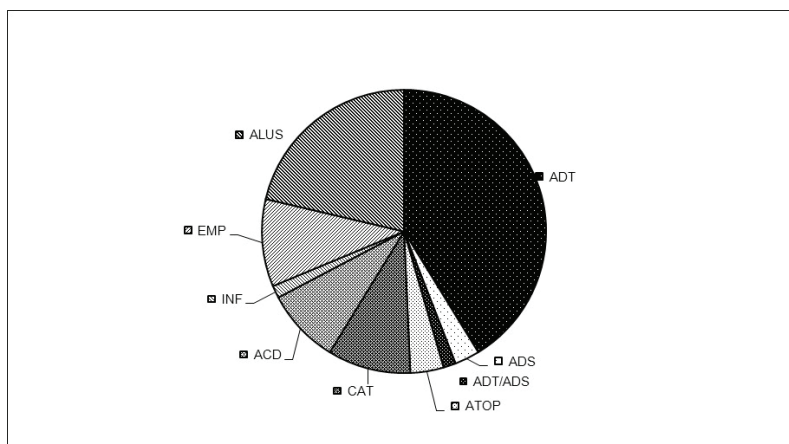


Figura 1: La tipologia statistica degli usi del pronome 'questo' variabile e delle sue forme flessionali

'Quello' variabile

n. di occorrenze – 212

n. di occorrenze ADT (ana-deittiche testuali) – 3

n. di occorrenze ADS (ana-deittiche situazionali) – 38

n. di occorrenze ADT/ADS (status misto) – 4

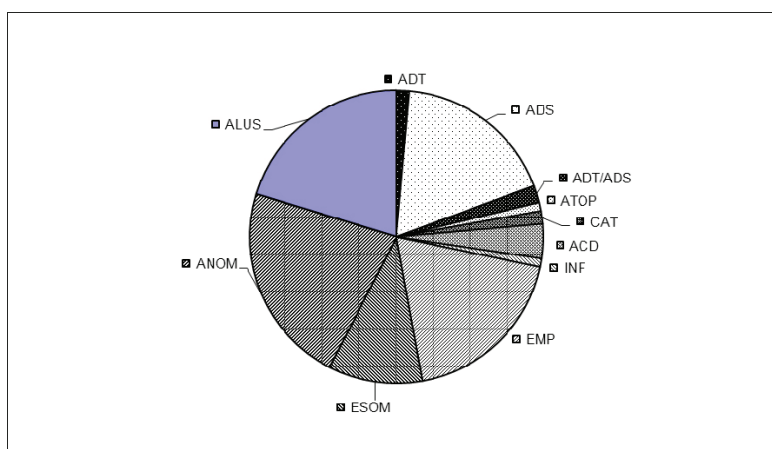


Figura 2: La tipologia statistica degli usi del pronome 'quello' variabile e delle sue forme flessionali

In seguito al confronto tra gli usi dei due pronomi si sono costatate le seguenti divergenze riguardanti il funzionamento ana-deittico:

1. i prossimali sono più portati all'uso ana-deittico testuale ADT rispetto ai distali (il 47% contro l'1%);
2. i distali, da parte loro, si specializzano negli usi ADS (il 18% contro il 3% delle occorrenze prossimali);
3. il parametro ADT/ADS, ovvero le occorrenze ana-deittiche testuali-situazionali, è leggermente più frequente nei distali (il 2% contro l'1%).

Uniwersytet Marii Curie-Skłodowskiej

Izabela Anna SZANTYKA

### Riferimenti bibliografici

- Beccaria, Gian Luigi (ed.), 1994-1996. *Dizionario di linguistica e di filologia, metrica, retorica*, Torino, Einaudi.
- Braunmüller, Kurt, 1977. *Referenz und Pronominalisierung. Zu den Deiktika und Pro-formen des Deutschen*, Tübingen, Niemeyer.
- Brodin, Greta, 1970. *Termini dimostrativi toscani. Studio storico di morfologia, sintassi e semantica*, Lund, Gleerup.
- Bühler, Karl, 1934, *Sprachtheorie: Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena, G. Fischer.
- Conte, Maria-Elisabeth, 1988. *Condizioni di coerenza. Ricerche di linguistica testuale*, Firenze, La Nuova Italia Editrice.
- Corblin, Francis, 1985. «Sur la notion d'anaphore», *Revue québécoise de linguistique*, 15/1, 173-195.
- Corblin, Francis, 1987. «Ceci et cela comme formes à contenu distinct», *Langue française*, 75, 75-94.
- Corblin, Francis, 1998. «Celui-ci anaphorique: un mentionnel», *Langue française*, 120, 33-43.
- Dardano, Maurizio/Trifone, Pietro, 1995, *Grammatica italiana con nozioni di linguistica*, Bologna, Zanichelli.
- De Mulder, Walter, 1996. «Demonstratives as locating expressions», in: Pütz, Martin/Dirven, René (eds), *The Construal of Space in Language and Thought*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 29-48.
- De Mulder, Walter, 1998. «Du sens des démonstratifs à la construction d'univers», *Langue française*, 120, 21-32.
- Diessel, Holger, 1999. *Demonstratives. Form, Function and Grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Fillmore, Charles, 1997. *Lectures on Deixis*, Stanford, CSLI Publications.
- Fraser, Thomas/Joly, André, 1979. «Le système de la déixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais», *Modèles linguistiques*, 1/2, 97-157.

- Fraser, Thomas/Joly, André, 1980. «Le système de la déixis. Endophore et cohésion discursive en anglais», *Modèles linguistiques*, II/2, 22-51.
- Frei, Henri, 1944. «Système de déictiques», *Acta linguistica*, 4, 111-129.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle/Léonard, Martine, 1998. «Le démonstratif dans les textes et dans la langue», *Langue française*, 120, 5-20.
- Halliday, M. A. K./Hasan, Ruqaiya, 1976. *Cohesion in English*, London, Longman.
- Iliescu, Maria, 1975-1976. «Considérations sur le système des démonstratifs déictiques dans les langues romanes», *Bulletin de la Société roumaine de Linguistique romane*, 11, 33-45.
- Keidan, Artemij/Alfieri, Luca (eds), 2008. *Deissi, riferimento, metafora. Questioni classiche di linguistica e filosofia del linguaggio*, Firenze, Firenze University Press.
- Kleiber, Georges, 1983. «Les démonstratifs (dé)montrent-ils? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs», *Le français moderne*, 51/2, 99-117.
- Kleiber, Georges, 1986. «Déictiques, embrayeurs etc., comment les définir?», *L'Information grammaticale*, n. 30, 3-22.
- Kleiber, Georges, 1987b. «L'opposition CIST/CIL en ancien français, ou comment analyser les démonstratifs?», *Revue de Linguistique Romane*, 201-202, 5-35.
- Levinson, Stephen, 1983. *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lombardi Vallauri, Edoardo, 1995. «Il sistema dei pronomi dimostrativi dal latino al piemontese (varietà torinese): una catena di trazione morfologica», in: Romanello, Maria Teresa/Tempesta, Immacolata (eds), *Dialetti e lingue nazionali. Atti del XXVII Congresso della SLI*, Roma, Bulzoni, 209-225.
- Lombardi Vallauri, Edoardo, 2007. «The deep relation between deixis and anaphora», in: Pizzuto, Elena/Pietrandrea, Paola/Simone, Raffaele (eds), *Verbal and Signed Languages. Comparing Structures, Constructs and Methodologies*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 309-338.
- Maillard, Michel, 1974. «Essai de typologie des substituts diaphoriques», *Langue française*, 21, 55-71.
- Milner, Jean Claude, 1976. «Réflexions sur la référence», *Langue française*, 30, 63-73.
- Milner, Jean Claude, 1982. *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- Rastier, François, 1998. «Prédication, actance et zones anthropiques», in: Forsgren, Mats/Jonasson, Kerstin/Kronning, Hans (eds), *Prédication, Assertion, Information. Acta Universitatis Uppsaliensis*, Stockholm: Almqvist et Wiksell International, 445-461.
- Raynaud, Savina (ed.), 2006. *Tu, io, qui, ora. Quale semantica per gli indicali?*, Milano, Guerini Studio.
- Renzi, Lorenzo/Salvi, Giampaolo/Cardinaletti, Anna (eds), 1988. *Grande grammatica italiana di consultazione I: La frase, i sintagmi nominale e preposizionale*, Bologna, Il Mulino.
- Renzi, Lorenzo/Salvi, Giampaolo/Cardinaletti, Anna (eds), 1991. *Grande grammatica italiana di consultazione II: I sintagmi verbale, aggettivale, avverbale. La subordinazione*, Bologna, Il Mulino.
- Renzi, Lorenzo/Salvi, Giampaolo/Cardinaletti, Anna (eds), 1995. *Grande grammatica italiana di consultazione III: Tipi di frase, deissi, formazione delle parole*, Bologna, Il Mulino.
- Serianni, Luca, 2000. *Italiano. Grammatica, sintassi, dubbi*, Torino, Garzanti.
- Stavinschi, Alexandra Corina, 2009. *Sullo sviluppo del sistema dimostrativo italo-romanzo*, LabRomAn 3/I-2009 (numero monografico).

- Stavinschi, Alexandra Corina/Irsara, Martina, 2004. «Il sistema dimostrativo in alcune varietà italiane medievali: punti di riferimento e marcatezza», in: Dardano, Maurizio/Frenguelli, Gianluca (eds), *SintAnt. La sintassi dell'italiano antico. Atti del convegno internazionale di studi (Università "Roma Tre", 18-21 settembre 2002)*, Roma, Aracne, 609-629.
- Szantyka, Izabela Anna, 2010. «Il funzionamento dei pronomi dimostrativi in italiano e in francese-elementi di un'analisi contrastiva (ricerca in corso)», in: Ilescu, Maria/Siller-Runggaldier, Heidi/Danler, Paul (eds), *Actes du XXV<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, 3-8 septembre 2007, Tome V*, Berlin/New York, De Gruyter, 549-558.
- Szantyka, Izabela Anna, 2011a. «Alla ricerca di una simmetria: i pronomi dimostrativi italiani e francesi – un'analisi sincronica contrastiva», in: Álvarez, Dolores/Chardenet, Patrick/Tost, Manuel (eds) (2011): *L'intercompréhension et les nouveaux défis pour les langues romanes*, Paris: Agence Universitaire de la Francophonie / Union Latine, 331 - 351.
- Szantyka, Izabela Anna, 2011b. «Les instructions linguistiques pour l'interprétation correcte des contenus culturels, sociaux, psychologiques et textuels véhiculés par les déictiques: le cas de l'italien et du français», in: Sowa, Magdalena (ed.), *L'interculturel en pratique*. Seria 12/15, n. 1. Lublin, Werset, 72 - 84.
- Szantyka, Izabela Anna, 2012. *Il funzionamento dei pronomi dimostrativi in italiano e in francese. Tesi di dottorato di ricerca*, Lublin, Uniwersytet Marii Curie-Skłodowskiej.
- Szantyka, Izabela Anna, 2013. «Tra deissi, anafora ed empatia: l'analisi degli aspetti pragmatici nell'uso degli aggettivi e dei pronomi dimostrativi italiani», in: Casanova Herrero, Emili/Calvo Rigual, Cesareo (eds), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas, València, 6-11 septiembre 2010. Tome V*, Berlin, W. de Gruyter, 695 - 706.
- Tasmowski-De Ryck, Liliane, 1990a. «Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte», *Langages*, 97, 82-99.
- Tasmowski-De Ryck, Liliane, 1990b, «Les pronoms démonstratifs français et roumains», *Revue Roumaine de Linguistique*, XXXV/4-5-6, 375-382.
- Vanelli, Laura, 1981. «Il meccanismo deittico e la deissi del discorso», *Studi di grammatica italiana*, X/MCMLXXXI, 293-311.
- Vanelli, Laura, 1992. *La deissi in italiano*, Padova, Unipress.
- Vol'f, Elena M., 1976. «Grammatica e semantica dei pronomi», *Studi di grammatica italiana*, V/MCMLXXXVI, 285-353.





# Sur le rôle macro et micro-discursif de l'interjection dans la farce du moyen français

## 1. Introduction

On a longtemps considéré l'interjection comme *périphérique*, située aux confins de la langue et servant des buts obscurs, si ce n'est grossiers. Paradoxalement, les études qui lui ont été consacrées sont inversement proportionnelles à sa présence dans le discours : qui oserait prétendre pouvoir maintenir une conversation – et même une communication – sans jamais recourir à cette classe de morphèmes, plus difficile à définir<sup>1</sup> et à étudier qu'on ne pourrait le penser ?

Notre volonté ici n'est pas d'analyser le ou les rôle(s) que l'interjection peut jouer dans l'interaction standard telle qu'elle a été étudiée par l'analyse de conversation<sup>2</sup> mais de repérer les usages qu'ont pu en faire les auteurs des farces médiévales jouées aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>. On remarque en effet dans ce genre littéraire (lui aussi longtemps méprisé) une densité interjective bien plus importante que dans d'autres types théâtraux<sup>4</sup>, nous amenant à considérer plus avant les fonctions que pouvait jouer cette classe dans le texte mais aussi dans la *représentation*.

---

<sup>1</sup> Il ne sera pas ici question de chercher à définir la nébuleuse interjective. Précisons tout de même qu'une première distinction peut être réalisée entre les interjections correspondant à des morphèmes possédant seulement une valeur interjective – ou *interjections primaires* – et les interjections dérivées de morphèmes pouvant posséder des valeurs autres que simplement interjectives – ou *interjections secondaires*. Cette distinction avait déjà été faite par Schwentner (1924). Nous avons envisagé l'interjection dans une version large, en englobant par exemple les jurons et ce qui pouvait au départ passer pour des serments. Sur la question de cette définition étendue liée au *jeté entre deux*, cf. la première partie de notre thèse d'École des chartes, Vermander (2013).

<sup>2</sup> On se référera par exemple aux travaux d'Heritage (1984) ou de Schegloff (1981).

<sup>3</sup> Nous utiliserons l'édition qu'a réalisé André Tissier (1986) des farces contenues pour la plupart dans les recueils du British Museum, Cohen, Trepperel et La Vallière.

<sup>4</sup> Pour comparaison, nous avons relevé dans notre corpus de vingt farces une densité interjectionnelle de 0,13 interjection par vers, soit une tous les huit vers environ et 48,95 interjections par farce (comportant en moyenne 383,45 vers). En regardant dans un mystère ou une sottie, on trouverait à ce moment-là des chiffres bien inférieurs, du fait pour le mystère d'un registre de langue la plupart du temps plus élevé (avec cependant une augmentation notable lors des scènes de taverne par exemple) et, pour la sottie, en raison de sa forme beaucoup moins *dialoguée*.

Les interjections servent à exprimer des sentiments, d'une manière primitive ; elles constituent une sorte de proto-langage, rappelant l'époque où l'homme n'avait pas encore construit de société, où, peut-être, il ne pensait même pas encore à Babel. La langue des premiers hommes, et l'on suit ici, à contre-cœur, Rousseau<sup>5</sup>, est une langue entièrement interjectionnelle, exprimant émotions et volitions ; elle se serait ensuite précisée, structurée et, si l'on peut dire, *refroidie*.

Voilà posé un postulat qui, de nos jours, a encore la vie dure. L'on ne peut que s'étonner du peu d'intérêt que les chercheurs ont manifesté envers cette catégorie avant que la pragmatique et l'analyse conversationnelle ne viennent y jeter leurs lumières. Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est avec l'arrivée de théories non vériconditionnelles que les études sur l'interjection – ne répondant elle-même pas aux conditions sémantiques de vérité – ont reçu un intérêt notable.

Ce que nous souhaitons faire, c'est balayer une fois pour toutes les vaticinations qui feraient de l'interjection une catégorie *naturelle*, opposée aux parties structurées, culturelles, du langage en montrant la pluralité des fonctions qu'endosse cette classe dans le genre farcesque, texte *littéraire* se rapprochant cependant d'une certaine *parole*. Il faut bien voir ici que nous ne faisons pas l'amalgame entre la farce – que cela soit son texte ou sa représentation – et la parole telle que les locuteurs natifs pouvaient l'utiliser dans la conversation quotidienne. Cependant, il est impossible de ne pas remarquer une parenté entre les interactions *représentées* par les pièces étudiées et les situations de la vie ordinaire qui leurs auraient servi de canevas. Pour exemplifier cette affirmation – qui devrait être bien entendu amortie et plus détaillée –, on se permettra de citer un extrait de la pièce *Le savetier, le sergent et la laitière* (v. 36-42) où le sergent se met en chasse de l'artisan afin de lui demander de réparer ses souliers :

LE SERGENT

Hau ! Dieu te gard, amy Gaultier !  
 Comment te va-il puis l'autrier ?  
 Est point le broullas abatu ?  
 Or me dy, me refferas-tu  
 Ces souliers, que tiens en ma main ?  
 Et bien payé, par saint Germain,  
 Incontinent tu en seras.

Rapidement distingués, on retrouve dans ces quelques sept vers, respectivement :

1. Une interjection d'appel associée à une formule de bénédiction et un terme d'adresse (v. 1)
2. Un premier énoncé phatique<sup>6</sup>, relatif à la santé de l'interlocuteur (v. 2).

<sup>5</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, Paris : Gallimard, 1990.

<sup>6</sup> Nous empruntons le terme de phatique à Jakobson 1963, "Linguistique et poétique", qui lui-même avait emprunté l'appellation de « communion phatique » à Malinowski (1923). Nous employons le terme dans une acception étendue : pour nous, est phatique tout comportement visant à influencer sur la communication, c'est-à-dire à la débiter, à la ménager, à l'interrompre ou à la terminer. On trouvera dans les morphèmes phatiques une fonction informationnelle

3. Un second, relatif à la situation météorologique. On remarquera que ces deux propositions recourent exactement les observations de Malinowski<sup>7</sup> dans son travail inaugurateur de la fonction phatique du langage (v. 3).
4. L'introduction d'une demande située après les énoncés rituels (v. 4-5).
5. Le renforcement d'un énoncé au moyen de la promesse réalisée par l'interjection secondaire « par saint Germain » attestant de la croyance du locuteur en la véridicité de son engagement (v. 6).

Si l'aspect littéraire vient lisser les interactions, gommer les reprises et simplifier les structures conversationnelles, il est tout de même difficile de ne pas voir ici le reflet d'une conversation standard que l'on peut d'ailleurs retrouver dans l'analyse de conversation<sup>8</sup>, même si cette fois les locuteurs se partagent les rôles. L'extrait est tiré de Schegloff (1979a) (conversations téléphoniques) :

**R** : Hello.

**C** : Hello Rob. This is Laurie. How's everything.

**R** : ((sniff)) Pretty good. How 'bout you.

→ **C** : Jus' fine. The reason I called was to ask ...

On remarque donc là aussi une introduction phatique, suivie de la demande, raison de l'appel et placée directement au niveau du « *first topic slot* », espace privilégié situé juste derrière l'ouverture ; on pourrait aussi considérer la sonnerie du téléphone comme l'équivalent de l'interjection d'appel du sergent<sup>9</sup>.

Les différentes fonctions de l'interjection dans la farce peuvent être situées sur trois plans principaux : représentationnel, conversationnel et informationnel. Compte tenu des exigences de concision, on ne traitera ici que le deuxième rôle.

## 2. Le rôle conversationnel

Avant de fournir des hypothèses sur le rôle conversationnel de l'interjection, il apparaît nécessaire de justifier l'application d'une théorie normalement destinée aux études de conversations naturelles, bien différentes des échanges littéraires. Certes, tout texte littéraire est structuré par des règles inhérentes et ce que l'on trouve dans ces textes, ce n'est pas de la parole orale mais écrite<sup>10</sup>. La conversation naturelle et la

---

nulle, à la différence de leurs rôles interactionnels. Cette définition étendue demande bien évidemment un raffinement en aval, que l'on a ici exposé en nous concentrant sur les morphèmes phatiques servant de *fillers* ou de *turn-takers*.

<sup>7</sup> Malinowski (1923), p. 313 sq.

<sup>8</sup> Bien entendu, dans la farce, les interruptions, chevauchement ou silences ('turn-takings' violents, 'overlaps' et 'gaps') sont bannis du fait même de règles inhérentes à la représentation. Cependant, il se peut que des interruptions aient lieu mais même à ce moment-là, elles ne sont que *jouées*, c'est-à-dire ne sont pas à proprement parler des interruptions mais fonctionnent en tant qu'elles doivent être comprises par le spectateur comme interruptions.

<sup>9</sup> Sur la question de la sonnerie du téléphone, voir les propositions de Schegloff (1972).

<sup>10</sup> Il n'en reste pas moins que les textes littéraires demeurent, dans la dichotomie saussurienne, de la parole et non de la langue.

littérature ne fonctionnent pas en effet sur le même plan. Mais, comme le formulent Reboul et Moeschler (1985), p. 3 :

Il nous semble que le langage littéraire (romanesque ou théâtral) ne doit pas être conçu comme constitutivement, i.e. sémiologiquement, différent du langage ordinaire, mais doit être au contraire envisagé comme un emploi *non ordinaire du langage ordinaire*, la différence se situant au niveau *pragmatique*.

Ainsi, plusieurs phénomènes de la conversation standard sont susceptibles de se retrouver dans les textes littéraires, même s'ils auront été soumis à une sélection et une transformation<sup>11</sup>. Mais, comme nous ne pourrons probablement jamais remonter au parler français médiéval sans la présence de locuteurs natifs, il faut alors emprunter des chemins de traverse pour tenter de parvenir à nos fins. Et, tout comme le codage de l'oralité tient forcément un discours sur l'oralité, le codage de la conversation naturelle nous parle de ladite conversation.

### 2.1. *L'interjection dans les paires adjacentes archétypiques*

Une des découvertes principales de l'analyse de conversation a été l'étude des échanges entre individus comme régis par des structures constituées de séquences. Un des phénomènes les plus remarquables est celui des paires adjacentes, constituées par une première partie appelant, par pertinence conditionnelle, une seconde partie de paire<sup>12</sup>.

À l'intérieur des farces, nous avons noté la présence d'interjections possédant une fonction bien déterminée dans de nombreuses paires adjacentes. On ne donnera ici que deux exemples.

#### 2.1.1. *La paire Question-Réponse*

La paire question-réponse (Q-R) se retrouve très souvent dans notre corpus et possède parfois une interjection comme ouvrant la seconde partie de paire. Ce que nous allons tenter de démontrer ici, c'est que ladite interjection semble jouer un rôle particulier dans ce couplage.

Deux hypothèses semblent pouvoir être formulées : d'une part, la présence ou l'absence de l'interjection pourrait en partie indiquer un statut différent du second tour ; d'autre part, le placement séquentiel du morphème interjectif entraînerait un sens différent pour la même interjection ou la même réponse.

Si l'on prend les deux formes standards de la paire Q-R accompagnée d'une interjection, on peut alors trouver soit (1) soit (2) :

- (1) T1 **A** : [Q]  
T2 **B** : [Interjection] + [R]

<sup>11</sup> On se réfèrera à l'exemple comparatif donné en introduction.

<sup>12</sup> Cf. Schegloff (2007), chap. 2 pour un résumé complet.

- (2) T1 **A**: [Q]  
 T2 **B**: [R] + [Interjection]

La forme (1) peut être illustrée par un extrait de la farce du *Retrait* (v. 87-95) ; la forme (2) par les vers 8 à 17 de *Jenin, fils de rien* :

[*Le retrait*, v. 87-95] (3)

LA FEMME

T1 Guillot, va garder à la porte.  
Veulx-tu, Guillot ? [**Q1**]

GUILLOT

T2 Et pour quoy faire ? [**\*R1**]<sup>13</sup> = [**Q2**]

LA FEMME

T3 **Jesus** ! n'entens-tu poinct l'afaire ? [**R2 = Q3**]  
 Tant tu es un friant bemy !

GUILLOT

T4 **A** ! j'entens bien, c'est vostre amy [**R3**]  
 Qui doit venir.

LA FEMME

T5 Ouy. Tu soubzryz !

GUILLOT

T6 Y vous osterà bien les sourys  
 Tantost du cul.

LA FEMME

T7 Parle tout doulx.

GUILLOT

T8 Or sà ! que me donnerés-vous ? [**R1**]

La structure assez complexe de (3) peut se schématiser ainsi :

(3a)

T1 Femme : **Q1**  
 T2 Guillot : [**\*R1**] = [**Q2**]  
 T3 Femme : **R2 = Q3**  
 T4 Guillot : **R3**  
 T5 Femme : ...

<sup>13</sup> L'astérisque sert à indiquer que l'énoncé de Guillot n'est pas, au niveau de l'information, une réponse satisfaisante. Même au niveau conversationnel, la seconde partie de paire est marquée : à une question correspond une réponse et non une interrogation nouvelle, sauf si cette interrogation possède des implicatures permettant de dériver une réponse, ce qui n'est pas le cas ici. On retrouvera R1 (la „véritable“ réponse) en clôture de l'extrait.

T6 Guillot : ...  
 T7 Femme : ...  
 T8 Guillot : **R1**

Dans ces trois paires adjacentes Q-R, deux réponses sont formulées à l'aide d'une interjection séquentiellement placée avant la réponse à proprement parler (R2 et R3) :

(R2) : « **Jesus** ! n'entens-tu point l'affaire ? »  
 (R3) : « **A** ! j'entens bien, c'est vostre amy / Qui doit venir. »

Pour R2, la femme réagit agressivement – au moyen d'un juron – à la (fausse ?) naïveté du badin, produisant Q2 afin d'acquérir de la bouche de l'épouse des détails lubriques ; pour R3, Guillot, laissant tomber sa candeur sexuelle, débute sa réponse à l'aide d'une interjection primaire. Dans les deux cas, la présence d'un morphème interjectif vient indiquer un aspect marqué : le fait que le tour précédent n'était pas conforme aux attentes du locuteur.

Dans la réponse R2 de la femme, l'interjection secondaire est voulue par la femme comme transmettant un état mental (ou, plus globalement, de l'information) vis à vis du tour précédent (T2) qui ne possède pas la forme régulière : à une question correspond normalement une réponse, non une nouvelle question, d'autant plus que cette question vient remettre en cause les explications que la femme avait fourni à Guillot sur la nécessité d'un guetteur (v. 57-66).

Dans la réponse R3 de Guillot, l'interjection primaire introduit la réponse quant à la question de la naïveté du badin. Guillot montre qu'il sait bien de quoi il retourne ; l'interjection vient donc marquer le tour précédent (T3). L'aspect marqué peut être dirigé vers la question en tant que telle, Guillot répondant alors qu'il « entend bien l'affaire » ou, autre possibilité, vers la forme du tour précédent, prenant une forme interrogative quand Guillot aurait attendu, du fait de sa première question (Q2) une réponse assertive. Ce que fait donc l'interjection, c'est de *déclarer* le tour précédent comme hors-norme.

Pour la forme (2), comme on l'a dit, il est possible de la retrouver dans des exemples tels que :

[*Jenin, fils de rien*, v. 8-17] (4)

LA MÈRE

T1 Jenin !

JENIN

T2 Hau !

LA MÈRE

T3 Ne vous desplaise,  
 Va, villain, va, tu ne sçais rien.

JENIN

T4 Ma mere, qu'on s'appaise.  
 Que me donnerez-vous, combien ?  
 Une aultre foys je diray mieulx.

LA MÈRE

T5 Je te donray ce qui est mien.

JENIN

T6 Mais ferez donc ? [Q1]

LA MÈRE

T7 Ouy, semy Dieux, [R1]  
 Jenin.

JENIN

T8 Hau, hau !

LA MÈRE

T9 Vecy beaulx jeulx !  
 Ne sçauriez-vous dire aultre chose ?

La situation ici, en plus d'être particulièrement drôle, reste assez simple. La mère vantait le fils (v. 1-8) et l'éloge tenait tant que le fils ne paraissait pas ; en effet, lorsqu'elle l'appelle à elle, Jenin ne répond que par un « hau » cavalier, déclenchant la colère de sa mère devant tant d'incivilité. Pour se faire pardonner, le badin lui demande alors de recommencer, afin qu'il « dise mieulx ». À la seconde tentative, Jenin fait en effet mieux car au lieu d'énoncer simplement « hau », sa réponse est plus travaillée : « hau, hau ».

La réponse R1 de la mère est différente de celles précédemment étudiées en ce qu'elle consiste en la réponse à la question, complétée par la suite avec une interjection. On a donc l'organisation séquentielle de la paire adjacente égale à :

(4a)

T1-5 Échange Mère/Jenin

T6 Jenin : **Q1**T7 Mère : **R1**

T8-9 Continuation

Comme on le voit, l'interjection « semy Dieux » n'a „rien à dire“ sur le tour précédent et joue plutôt un rôle de renforcement de la seconde partie de la paire Q-R. Somme toute, placée après la réponse à proprement parler, l'interjection ne porterait que sur elle. Mais dire cela sans donner des précisions sur cet emploi paraîtrait un peu rapide. Il y a lieu de s'arrêter sur la forme même de cette occurrence, afin de dégager d'autres pistes.

On sait que « *semy Dieux* » ou ses variantes paradigmatiques remontaient à une expression optative *se m'aïst Dieu*, „si Dieu m'aide“, „que Dieu me vienne en aide“ qui semble déjà s'être pragmatialisée à l'époque de la farce. On verrait d'ailleurs mal la fonction que viendrait jouer l'occurrence si elle possédait son sens originel ; transformée en morphème discursif, pouvant par exemple servir de clôture, sa présence est plus facilement explicable. Dans ce cas, elle viendrait renforcer la réponse en même temps qu'elle la clôturerait, afin de pouvoir débiter une nouvelle action conversationnelle, à savoir le renouvellement de l'appel vers Jenin.

À la différence du placement séquentiel „[Interjection] + [Réponse]“, la forme „[Réponse] + [Interjection]“ ne remplit pas les mêmes fonctions : énoncée après la réponse, l'interjection joue alors un rôle de renforcement ou de clôture de l'énoncé. Si cette forme de deuxième partie de paire est moins présente dans notre corpus que la première, on ne s'étonnera pas en revanche d'y trouver principalement soit des interjections/jurons en „par + [Interjection Secondaire]“ (possédant comme fonction principale le renforcement métadiscursif) soit des morphèmes interjectifs pragmatialisés ou en cours de pragmaticalisation et susceptibles de prendre un aspect phatique en se départant de leur composante sémantique première.

### 2.1.2 *Des jurons sans composante expressive : T2 comme uptake*

Dans l'analyse lexicologique que nous avons réalisée<sup>14</sup>, la plupart des jurons relevés possédaient soit une fonction expressive – comme exprimer l'état mental du locuteur – soit une fonction métadiscursive – fournir de l'information sur le discours (attester, par exemple, de la véridicité d'un énoncé). Cependant, nous avons aussi trouvé certaines occurrences où un juron était employé sans réellement posséder de valeur expressive ou métadiscursive. Ainsi, l'extrait déjà cité de la farce *Le savetier, le sergent et la laitière* (v. 36-50) nous offre une interjection – « *Saint Jehan* » – ne semblant pas remplir les fonctions mentionnées ci-dessus :

LE SERGENT

T1 Hau ! Dieu te gard, amy Gaultier !

Comment te va-il puis l'autrier ?

Est point le broullas abatu ?

Or me dy, me refferas-tu

Ces souliers que tiens en ma main ?

Et bien payé, par saint Germain,

Incontinent tu en seras.

LE SAVETIER

T2 De ce ne me soucy pas.

Monstrés ça : ung rivet cy fault

Et une piece par cy hault ;

En cestuy cy fault ung quarreau,

<sup>14</sup> Vermander (2013), troisième partie.



Et cy endroit fault ung barreau.

Se vous voulez, je le feray. [O1]

LE SERGENT

T3 **Saint Jehan**, bien content en seray, [A1]

Mais qu'ilz soient bien et beau fais.

Qu'en pairai-ge ?

Considérer ce juron comme introduisant la deuxième partie de la paire Offre-Acceptation (*uptake*) peut par contre mener à une explication cohérente de la présence de ce morphème. Si l'on considère la séquence conversationnelle, elle peut se représenter schématiquement par :

T1 **A** : Demande

T2 **B** : „Se vous voulez, je le feray“ [O1]

T3 **A** : „Saint Jehan, bien content en seray“ [A1]

On pourrait se demander pourquoi le savetier fait suivre la question au sergent par une proposition d'offre alors que ce dernier lui a spécifiquement demandé de réparer ses souliers. Il est cependant socialement admis que lorsqu'une personne (le demandant) requiert d'une autre personne (le demandé) qu'elle fasse quelque chose pour lui, le demandé puisse confirmer la demande en la reprenant à son compte et, par conséquent, autoriser la possibilité pour le demandant de certifier sa demande. Dans le même temps, l'équilibre social – dominant(questionné)/dominé(questionnant) – tend à s'égaliser, afin de ne pas compromettre le déroulement sain de l'échange. Ici, le savetier propose la réparation (ayant inféré cela de l'énoncé précédent du sergent) afin que le sergent lui stipule qu'il souhaite bien voir ses chaussures raccommodées. Au moyen de cette séquence conversationnelle – offre suivie d'une acceptation – s'établit alors un pacte liant le demandant et le demandé.

La présence de l'interjection « saint Jehan » – et, probablement, de tout juron possédant à peu près la même structure – vient indiquer le caractère non-marqué de la seconde partie : le sergent accepte l'offre du savetier et s'engage donc dans une relation marchande avec lui. Le sémantisme de l'interjection (renforcement métadiscursif) semble ainsi en partie neutralisé au profit de son rôle conversationnel d'introducteur de la seconde partie de la paire adjacente O-A, égal en quelque sorte à la tape dans les mains instaurant la conventionnalité de tout pari<sup>15</sup>. C'est en ce sens que l'on peut alors parler d'action linguistique pour une telle interjection.

<sup>15</sup> La tape n'accomplit rien – “sémantiquement” parlant – au niveau du pari, elle *ne change pas la donne*. Cependant, elle demeure essentielle en instaurant une relation sémiotique entre les deux parieurs. Signe révélateur, lorsque les enfants voient leurs paris mal embarqués, ils s'empressent alors de déclarer que l'« on ne s'était pas tapé dans les mains ».

## 2.2. ‘Turn-takers’ et ‘fillers’: l’intrusion de la parole

Le phénomène du ‘turn-taking’ a été introduit dans Sacks, Schegloff/Jefferson (1974) en partant de la constatation selon laquelle, dans les échanges naturels, le chevauchement et les silences prolongés entre tours sont plutôt l’exception que la norme, d’où l’hypothèse de l’existence de règles conversationnelles régissant le passage des tours entre interlocuteurs.

D’après nos relevés, les morphèmes interjectifs semblent jouer un rôle important dans le ‘turn-taking’ en se plaçant au niveau des ‘transition-relevance places’ (TRPs), lieux conversationnels où la parole est susceptible de changer de locuteur. Si l’on prend comme texte d’étude la farce de *Jenin, fils de rien*, il est possible de relever, sur les quelques 450 vers de cette farce, 89 TRPs flagrants. Parmi ces 89 TRPs, 39 (soit environ 44%) sont débutés par une interjection. Les plus utilisées sont :

- Les interjections primaires – „Hau“, „Et!<sup>16</sup>“, „Or ça“, „A“, etc. – avec 14 occurrences (36 % des TRPs interjectives)
- Les jurons en „par“ – „Par Dieu“, „Par ma conscience“, „Par saint Jehan“, „Par ma foy“ – avec 9 occurrences (23 % des TRPs interjectives)
- Les interjections secondaires jurons sans la particule „par“<sup>17</sup> – „Ma foy“, „Mon Dieu“, „Dea“ – avec 8 occurrences (21 %)
- Les 20 % restant étant composé d’interjections secondaires autres – comme „Sus“ – et de phrases exclamatives ou interjectives – „Dieu te gard“, „Le dyable y soit“.

Ainsi, dans cette farce, près de la moitié des prises de tour sont réalisées à l’aide d’un morphème interjectif. Ce résultat semble confirmer nos hypothèses relatives au rôle interactionnel fort de l’interjection, mais il convient cependant de le nuancer. D’une part, il s’agit toujours de textes théâtraux : les séquences discursives sont jouées et il est possible que certains éléments aient été renforcés par rapport à leur présence dans une conversation quotidienne. Le fait que les interjections puissent servir, sur les tréteaux, à bien distinguer les personnages ou à permettre à un locuteur de revenir sur le devant de la scène, a pu ainsi gonfler l’importance de l’interjection au niveau des TRPs. D’autre part, la farce étant le règne de la tromperie, on y trouve donc plus de situations marquées que dans les interactions quotidiennes, entraînant par là une hausse des interjections utilisées pour prendre le tour de parole ainsi que pour véhiculer un état mental du locuteur, comme les séquences où un locuteur réagit à l’aide de la structure « [„-A-“ ou „-E-“] + [proposition] » après une assertion offensante.

Un aspect phatique que l’on ne s’attendrait pas forcément à trouver dans un texte littéraire, est représenté par ce que Schegloff (1982) a pu appeler des ‘fillers’, c’est-à-

<sup>16</sup> Dans nos textes, le morphème interjectif /e/ (aujourd’hui graphié “Hé” ou “Eh”) prend souvent la forme graphique “Et”. Méprise de copiste ou distinction peu évidente entre les différentes occurrences du terme ? De nos jours, l’on ne sait encore très bien s’il convient d’écrire “Et bien” ou “Eh bien”.

<sup>17</sup> Il faudrait, dans cette catégorie, probablement distinguer les formes pouvant se construire avec la particule et celle ne le pouvant pas, ou l’étant peu (comme “Dea”).

dire des morphèmes ne véhiculant pas des informations sémantiques mais opérant plutôt à un niveau micro-discursif afin de permettre au locuteur de structurer cognitivement son discours tout en gardant la parole.

Ces interjections, que l'on retrouve de nos jours sous des formes telles que « hmm » ou encore « euh », ont parfois percé les mailles littéraires pour venir s'ancrer dans les textes farcesques. Sans entrer dans le détail, nous donnerons plus avant deux extraits qui viendront illustrer chacun respectivement les deux hypothèses que nous avons pu faire sur le fonctionnement des interjections phatiques dans la farce.

Ces morphèmes interjectifs se divisent ici selon deux fonctions différentes : soit l'interjection est employée à ce qui apparaît être une TRP dans l'énoncé du locuteur mais qui, selon lui, ne doit pas être utilisée pour le 'turn-taking' sous peine de menacer la cohérence et la pertinence de son discours, soit elle est utilisée comme 'filler', servant à la fois de respiration intra-discursive et de renforcement par séparation, ainsi que de prise de recul pour la construction postérieure de l'énoncé. La première hypothèse sera exemplifiée par les v. 196-198 de *Colin qui loue et dépîte Dieu* ; la seconde par *Le grand voyage et pèlerinage de Sainte Caquette*, v. 53-56 :

*Colin qui loue et dépîte Dieu*, v. 196-198 – „Dame“

LA FEMME

J'en ay ung si très grant remort  
Au cueur qu'à peine je n'en rage.

L'AMANT

Pourquoy, **Dame** ! ne à quel tort ?

Le morphème interjectif „Dame<sup>18</sup>“ est ici, incontestablement, positionné à une TRP. L'amant, s'inquiétant de l'état de la femme, lui demande la raison de son « marissement » (v. 186) ainsi que les torts qu'à pu lui causer son mari. À sa première question, « Pourquoi », la femme aurait pu alors répondre. Il aurait même été normal qu'elle réponde : étant donné que l'on se trouve dans une interaction où deux personnes conversent et que la question sélectionne conversationnellement la personne à qui elle est posée, le 'turn-taking' aurait ainsi pu avoir lieu à la TRP suivant l'interrogation de l'amant. Au moyen du morphème interjectif „Dame“, ce dernier, en quelque sorte, s'auto-sélectionne pour continuer son discours et neutralise la TRP (les locuteurs étant conscients de l'arrivée des TRPs dans le discours<sup>19</sup>), estimant que la pertinence de son intervention serait mise à mal s'il ne continuait pas.

<sup>18</sup> L'hypothèse selon laquelle l'amant s'adresserait à la femme ne semble pas convaincante : dans l'ensemble de la farce, il y fait référence à l'aide de « m'amy ». Il est donc possible de considérer cette interjection comme une contraction du juron “Notre Dame”.

<sup>19</sup> Cf. Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), p. 705.

L'extrait suivant montre l'utilisation de l'interjection comme respiration intradiscursive :

*Le grand voyage et pèlerinage de Sainte Caquette, v. 53-56 – „beau Dieu“*

LE TRESORIER

En troppeau de femmes, **beau Dieu**,  
Fust en advens ou en karesmes,  
Plus tost parleroient d'elles mesmes  
Que nouvelle fust là obmise.

Cet extrait vient confirmer le fait que les jurons peuvent aussi être utilisés dans un rôle phatique sans cependant devoir être énoncés à une TRP. Ici, il s'agit bien d'un 'filer', employé par le trésorier autant pour ménager et structurer son discours que pour ajouter une dimension expressive à son énoncé du fait de la présence d'un blasphème.

Il est donc possible de fournir une explication relativement satisfaisante pour la phaticité de certaines interjections dans la farce. Il conviendrait, par ailleurs, d'étudier ce fait en fonction des caractères sémantiques et pragmatiques qui auraient pu influencer une évolution d'un rôle informationnel vers une fonction plus interactionnelle.

### 3. Conclusion

En s'arrêtant sur une des facettes du fonctionnement de l'interjection dans la farce, nous avons voulu montrer que cette classe de morphèmes non seulement pouvait être employée pour des buts à la fois très différents et précis mais aussi que sa présence dans les textes farcesques nous fournissait probablement des informations sur la parole du Moyen Âge de même que sur la nôtre : le rôle conversationnel semble être le même pour la période médiévale que contemporaine, seuls changent les morphèmes. C'est d'ailleurs ce changement qui mériterait d'être étudié en profondeur, afin de voir comment une évolution diachronique pourrait entraîner un basculement d'une certaine interjection vers un aspect plutôt sémantique ou plutôt pragmatique ; le serment « par Dieu », évoluant en juron et directement euphémisé pour finir dans des formes comme « pardi » ou « parbleu » où le sémantisme de base est perdu au profit d'un rôle interactionnel plus grand est un exemple typique, de même que la transformation délocutive d'« Hélas ».

Un modèle d'analyse de l'interjection qui engloberait tous ces critères permettrait d'étudier d'une façon relativement exhaustive ces morphèmes mais, surtout, viendrait remettre en cause les barrières qui ont peut-être été trop vite dressées entre sémantique et pragmatique (comprenant l'analyse de conversation) au profit d'une théorie intégrative.

---

## Références

- Fauré, Laurent, 1997. « Les interjections à l'oral : quelles valeurs pour les vocalisations ? », *Cahiers de praxématique* 28, 127-148.
- Goffman, Erving, 1981. *Forms of Talk*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 1984. « Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral », *Pratiques* 41, 46-62.
- Kockelman, Paul, 2003. « The Meaning of Interjections in Q'eqchi' Maya : from emotive reaction to social and discursive action », *Current Anthropology* 44-4, 467-490.
- Levinson, Stephen, 2000. *Presumptive Meanings: the theory of generalized conversational implicature*, Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Rey-Flaud, Bernadette, 1984. *La farce ou la machine à rire : théorie d'un genre dramatique, 1450-1550*, Genève : Droz.
- Sacks, Harvey / Schegloff, Emanuel / Jefferson, Gail, 1974. « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language* 50-4, 696-735.
- Schegloff, Emanuel, 1982. « Discourse as an interactional achievement : some use of „uh-huh and other things that come between sentences », in : Tannen, Deborah (ed.), *Analyzing Discourse : Text and Talk*, Georgetown : Georgetown University Press, 71-93.
- Schegloff, Emanuel, 2007. *Sequence Organization in Interaction*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Vermander, Pierre, 2013. *Le texte et la voix : l'interjection dans l'ancienne farce française*, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe.

